

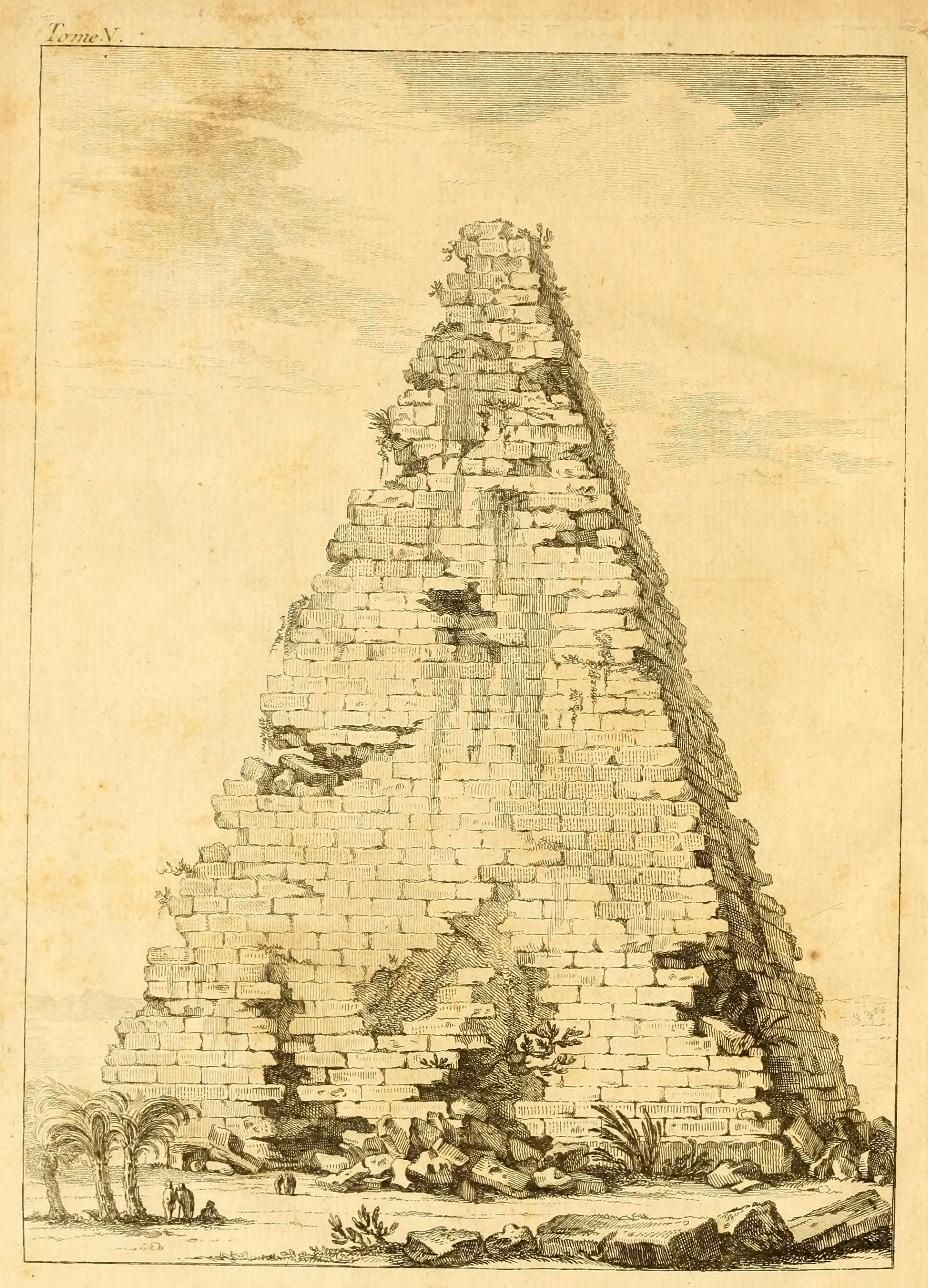


PROPERTY OF THE
2212.. 6
v. 5.
Public Library of the City of Boston
SICUT PATRIBUS SIT DEUS NOBIS
BOSTONIA
CONDITA AD
1630.
CIVITATIS REGIMINE DONATA A.D. 1822
From the Bates Fund.
Added Dec. 20, 1864. No 66351



RECUEIL D'ANTIQUITÉS.

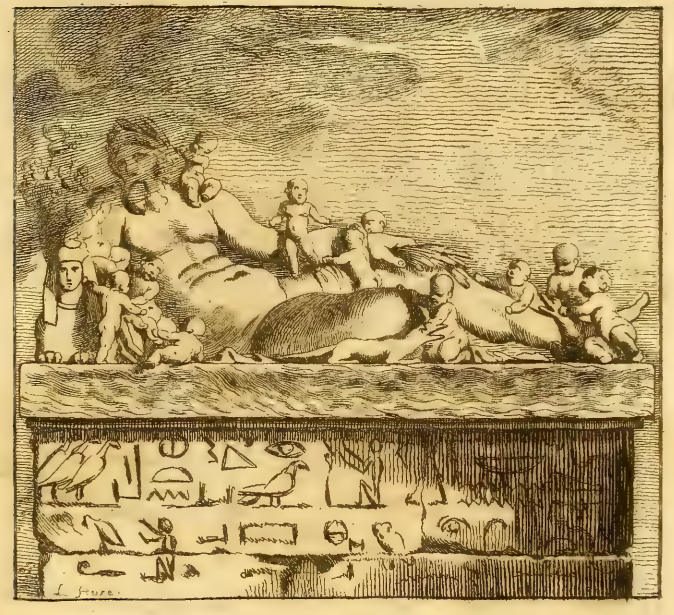
TOME CINQUIEME.



RUDERIBUS PRETIOSA SUIS.

RECUEIL D'ANTIQUITÉS EGYPTIENNES, ETRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES ET GAULOISES.

TOME CINQUIEME.



A PARIS,

Chez N. M. TILLIARD, Libraire, Quai des Augustins, à Saint Benoît.

M. DCC. LXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.



PRÉFACE.

JE NE PUIS m'empêcher de dire que l'étude de l'Antiquité ne reſſemble, en aucune façon, à l'idée qu'on en a priſe aſſez généralement dans le monde. On ne l'a point approfondie : on ne la voit que par un côté, qu'il eſt facile de trouver ridicule. Je prie même le Lecteur d'être perſuadé que je ſçaurois me moquer tout auſſi bien qu'un autre, d'un homme qui ne ſeroit occupé que de l'examen d'un vieux pot, ou d'une ſtatue mutilée, &c. Ma critique ſeroit même plus vive que la plaiſanterie ordinaire, ſi je voyois qu'il ne regardât ces objets que des yeux du corps, ſans avoir aucun des projets de recherche qui peuvent conduire à la véritable Philoſophie. Car il ne faut pas s'y tromper, & je le dis avec la plus entière conviction, l'étude de l'Antiquité doit procurer la ſageſſe à ſes Amateurs.

Pour faire comprendre une vérité qui doit

ſurprendre, & prouver l'injuſtice de l'opinion commune, je vais préſenter cette étude ſous deux aſpects; le Phyſique, & le Moral. J'eſpère que je pourrai convaincre de leur différente utilité, & faire ſentir non-ſeulement l'avantage, mais le bonheur de celui qui pourroit réunir ces deux parties.

Celle que je préſente ſous le nom de Phyſique, conſiſte dans l'examen du Peuple, & du Pays qui a produit les Monumens; dans l'objet, & dans l'uſage de ces mêmes Monumens; dans l'étude de leur matière; dans les réflexions ſur leur forme.

Ces quatre points de vûe engagent à des recherches de diverſe nature: malgré leurs différences, elles tendent au même but; & leur variété augmente l'agrément que l'on trouve à ſe livrer à cette étude.

Je vais entrer dans quelques détails pour ne laiſſer aucun doute ſur les termes, & donner une idée juſte de cette première partie, qui dans le fonds eſt la plus eſſentielle, & celle que les Antiquaires ont plus ou moins ſuivie.

La recherche du Pays, établie ſur le travail des Monumens, augmente néceſſairement les connoiſſances de l'ancienne Géographie, & développe les particularités de l'hiſtoire d'une Nation. Sur le nombre, le goût, ou la barbarie des Monumens d'un Peuple, on peut juger de la culture de ſon

esprit, quelquefois même du caractère de ses mœurs.

La découverte de l'usage auquel les Monumens ont été employés, donne des éclaircissemens sur les inclinations & le goût d'un Peuple ; elle sert en même tems à l'intelligence de plusieurs passages des Auteurs, qui ne peuvent être entendus sans le secours des Monumens : car les Historiens ont presque toujours négligé les détails, les regardant avec raison comme inutiles à leur objet.

La connoissance des matières fournit des lumières sur les productions de la terre : celles-ci sont ordinairement constantes. On peut donc, en indiquant le lieu qui les fournissoit autrefois, les faire retrouver, & les rendre communes dans la société. La certitude que l'on a, qu'une matière existe dans un pays, produit le même avantage qu'on éprouve sur les opérations anciennement pratiquées ; c'est-à-dire, qu'elles sont toujours plus faciles à retrouver, ou à répéter. La possibilité, dont on est convaincu, répond du succès, & bannit le dégoût d'une recherche ou d'une expérience, dont on est en quelque façon assuré.

La forme non-seulement est capable de rendre les usages modernes plus commodes, mais encore d'en rectifier le trait, & de conduire à une élégance qui produit l'embellissement des Arts ; le travail des

Artiſtes devient par conſéquent plus heureux & plus étendu.

On conviendra ſans peine que les détails de ces quatre objets d'étude ſont peu limités, & qu'ils ſont capables d'occuper & d'amuſer. Mais on dira peut-être que toute la gloire d'un Antiquaire ſe borne à pouvoir être utile un jour, aux Lettres & aux Arts ; car il travaille toute ſa vie à leur aſſembler des matériaux, dont les Littérateurs & les Artiſtes n'aiment à profiter qu'après la mort de celui qui les a réunis. Mais cette réflexion ne peut être donnée comme un reproche ; & rien n'eſt en droit de diminuer le devoir d'obliger ; c'eſt le premier de la ſociété. Il eſt donc agréable de travailler dans l'eſpérance de procurer à ſes pareils la plus médiocre utilité, tandis qu'un ſi grand nombre d'hommes meurent inſolvables à cet égard.

Je paſſe au ſecond objet de l'étude de l'Antiquité. Toutes les Nations célèbres, ou plutôt celles dont il ſubſiſte des Monumens, & dont il eſt mention dans l'Hiſtoire, ſont, en quelque façon, ſubordonnées à l'Antiquaire. Il eſt à portée, comme je l'ai dit plus haut, de juger de leurs mœurs, de leur caractère, & de leur conduite, par le genre & la répétition de leurs ouvrages. On ſçait aiſément que ce jugement n'eſt pas ſans appel, & qu'on ne doit le regarder que comme un préjugé plus ſolide qu'aucun autre ; mais l'Antiquaire tire une

une plus grande certitude de la comparaiſon de ce qu'il voit, avec le récit des Hiſtoriens ; ſouvent même il peut ſuppléer à ce qu'ils ont omis.

Ces avantages ſont grands, mais ils ne ſont pas comparables à celui d'apprendre à connoître les hommes, c'eſt-à-dire, à voir, ſans aucune obſcurité, le plus grand nombre de leurs foibleſſes : il apprend à les éviter, tandis que leur répétition & leur reſſemblance le conduiſent même à les excuſer. Il ne peut douter que la nature de l'homme ne l'engage à ces abus : mais le plus grand objet de la méditation de l'Antiquaire, celui qui ſe trouve le plus lié à ſes recherches, ſera ſans doute la lenteur & la médiocrité du génie inventif, que les hommes s'attribuent. Les Réflexions lui feront ſentir qu'un beſoin ſimple a fait naître en premier lieu un moyen groſſier, qui n'a point été prévû, & dont la découverte n'eſt dûe qu'au haſard. La longue répétition de ce moyen a mis ſucceſſivement d'autres hommes en état de profiter des nouveaux haſards qui ſe ſont préſentés : ce moyen devenu complet, a été adapté dans la ſuite à d'autres moyens, plus ou moins utiles, à proportion de l'étendue de la ſociété. Enfin, après la révolution de pluſieurs ſiècles, le réſultat d'un ſi grand nombre de haſards, ſe trouve mis au rang des inventions, & l'on admire le grand effort de l'eſprit humain. C'eſt en effet ce que doivent faire ceux qui placés, comme nous, au-deſ-

ſous, voient, pour ainſi dire, de bas en haut. Je ne m'oppoſe donc point à cette admiration, puiſqu'elle eſt fondée ſur une néceſſité; mais je crois qu'elle doit être conditionnelle, & telle qu'elle ſe préſente à l'Antiquaire, qui ſe procure l'avantage de calculer la médiocrité des premières idées, & qui, d'un lieu plus élevé, juge du tems & des moyens que les hommes ont employés pour les étendre, & de toutes les privations qu'ils ont ſouffertes avant de parvenir au plus léger progrès.

On peut donc avancer hardiment que la plus ſimple bagatelle n'a point été trouvée telle qu'on l'a vûe dans les pays civiliſés, & que n'ayant jamais été prévûe, on ne peut lui donner le nom d'*Invention*, ou du moins qu'elle ne mérite pas de le porter, ſi l'on prend le mot ſelon ſa juſte valeur. Je vais en donner quelques exemples.

La Roue eſt la plus belle machine que les hommes aient faite, en ne la regardant même que comme ſimple, & ſans l'utilité dont elle eſt pour toutes les machines auxquelles elle a été appliquée; cependant elle ne peut être dûe qu'à l'effet du haſard qui ſe préſente naturellement à des hommes ſauvages, & privés de connoiſſances. Tel eſt celui d'un arbre abbattu, & tombé ſur un arbre déja renverſé. Ce dernier ayant procuré une ſorte de facilité pour le mouvement de celui de deſſus, cette première expérience a donné l'idée du rouleau: mais il a fallu bien des années d'uſage & de répé-

tition pour paſſer d'un rouleau de longueur, à celui d'une médiocre épaiſſeur, & percé dans ſon centre pour être placé avec un autre de hauteur égale, ſur un aiſſieu, & rendre par ce moyen ce rouleau mobile, & propre à tranſporter les fardeaux les plus peſans. Il faudroit peut-être compter beaucoup moins d'années pour arriver de cette petite roue pleine, tirée du rouleau de longueur, à celle que les Grecs employoient pour leurs chars; & qui joignoient la légèreté à la ſolidité.

On trouvera ſans doute que j'ai choiſi l'exemple le plus à mon avantage. Je le crois, & je le regarde en effet comme le plus ſenſible; mais celui que je vais rapporter, ne tient point du tout à l'Art, il ne dépend que de la connoiſſance d'un élément, dont il ſera toujours étonnant que les hommes aient ignoré ſi long-tems les plus grands, ou plutôt les premiers avantages.

L'uſage du Feu, dont on s'eſt rendu maître en quelque façon, a exigé ſans doute l'expérience d'un grand nombre d'années, ainſi que l'exemple de pluſieurs malheurs, avant que les hommes aient été en état de le modérer, de l'éteindre, de le faire naître à leur volonté, & de l'employer à leurs beſoins; l'Hiſtoire ancienne le fait même aſſez entendre: mais les Sauvages de l'Amérique Septentrionale nous ont fourni, dans le dernier

ſiècle, une confirmation bien marquée de cette opinion. Il ſeroit difficile de donner à cet égard une plus juſte idée des premiers ſiècles, qu'en faiſant obſerver la groſſièreté avec laquelle ils conduiſoient cet élément pour un beſoin des plus ſimples & des plus répétés. Lorſqu'ils vouloient faire cuire, ou chauffer leurs viandes, ils mettoient de l'eau dans le creux d'un rocher, enſuite ils y jettoient une grande quantité de charbons allumés.

On conviendra que cet exemple préſente une lenteur dans le génie inventif, qu'on auroit peine à ſe perſuader, ſi les Hiſtoriens de ce pays & les Voyageurs ne l'avoient atteſté. Il en réſulte que les hommes qui ont formé les plus grands Empires de l'Antiquité n'ont pas été plus inſtruits pendant un certain tems. On me demandera ſans doute par quelle raiſon ils ont été plus promptement éclairés que ceux de l'Amérique Septentrionale : ne peut-on pas répondre que la douceur du climat & la fécondité du terroir, leur rendant la vie plus aiſée, ont laiſſé plus de liberté à leurs réflexions & à leurs recherches? Les Sauvages de Canada, habitant un pays froid, peuvent avoir eu moins de génie, & n'ayant point réfléchi ſur les augmentations des moyens que le haſard leur a préſentés, ils ſont demeurés attachés à une première invention, qui leur a ſuffi pour ſatisfaire à leurs beſoins.

Sans recourir à ces exemples anciens, les ré-

flexions, & les faits plus récens ſuffiſent pour apprendre que les premiers moyens ont été perfectionnés très-lentement, & par de très-légères additions, inſpirées par la pratique, & principalement par la continuité des beſoins.

J'ai voulu faire ſentir que l'étude de l'Antiquité, c'eſt-à-dire, les réflexions auxquelles elle peut conduire, éclairent l'Antiquaire, & le mettent en état de connoître les hommes, & de les eſtimer pour ce qu'ils valent. Je crois que l'on conviendra de la lenteur de leur génie, par rapport à l'invention; j'ajouterai à cette médiocrité de leur nature, qu'ils ſont nés ſinges & copiſtes: l'une & l'autre de ces eſpèces charge toujours; & la charge eſt ſans contredit une augmentation, qui, dans les premiers ſiècles, a pû conduire au progrès.

L'Antiquaire, en abandonnant les idées vagues de ces premiers ſiècles, dont l'ignorance étoit abſolue, voit naître les Divinités; c'eſt-à-dire, que les hommes bienfaiſans, & les Rois courageux obtiennent des autels long-tems après leur mort. Il diſtingue enſuite les augmentations de la ſuperſtition, dont les petites foibleſſes particulières deviennent elles-mêmes l'objet d'un culte général, mais toujours avec la même lenteur que les ſecours contre les beſoins. On peut donc aſſûrer que tous les tableaux du monde ancien conduiſent à la preuve de la médiocrité du génie inventif.

Enfin, ce qui décèle encore plus la médiocrité de toutes les Nations en ce genre, c'est la peine que leur vanité se donne pour cacher les sources dans lesquelles elles ont puisé. L'Antiquaire les démêle, ou les entrevoit. Il reconnoît qu'on a déja traité plus anciennement ce qu'on lui donne pour une nouveauté, dans une autre partie du monde. Il est impartial, & juge, par les exemples plus modernes, des faits arrivés dans l'antiquité la plus reculée. Il en fait l'application aux Peuples plus voisins, avec d'autant plus de facilité, que l'esprit de l'homme a été, & sera toujours le même. Si, pour se délasser des grands objets que lui présente l'examen des cultes & des Empires qu'il voit naître & mourir, l'Antiquaire cherche dans les tems anciens, & veut considérer les simples Particuliers, il ne démêlera qu'avec peine quelques atômes dans l'immensité du vuide; ses recherches ne lui présenteront qu'un très-petit nombre d'hommes, dont les noms sont connus de la postérité, ou qui ont obtenu deux ou trois lignes d'une Inscription, dont souvent on ne comprend plus le sens; ou s'il est possible de la lire, on apprend, en général, qu'un tel homme a vécu. Si quelque Historien a parlé de ce même homme, c'est une petite confirmation qui peut avoir son agrément pour le Lecteur. J'avoue que cet examen particulier est le point essentiel, & l'objet principal de ces réflexions, puisqu'il présente en

effet le plus grand avantage de l'étude dont il eſt queſtion, & qu'il montre à l'Antiquaire des millions d'hommes, noyés dans l'abîme du tems, dont le tourbillon doit l'emporter lui-même. Il apperçoit un nombre conſidérable de Rois, abſolument ignorés, ou dont le nom eſt à peine connu. Qui eût dit à ces Princes, dans le centre de leur faſte, que leurs noms ſeroient effacés du regiſtre du monde, auroit couru quelque riſque. Qui l'eût dit à leurs ſujets, n'auroit point perſuadé. Si de tels perſonnages ſont oubliés, malgré leur rang, leur magnificence, & peut-être leurs belles actions; que de peines inutiles ont pris des centaines de milliers d'Egyptiens, d'Ethiopiens, d'Aſſyriens, de Perſes, d'Indiens, &c. dans l'eſpérance de paſſer à la poſtérité, dont ils ſont inconnus. Cependant on ne peut douter que dans ce nombre immenſe pluſieurs n'aient poſſédé des vertus, des talens, & de l'eſprit dans le dégré le plus éminent. Enfin, ſuppoſé que l'on oppoſât à des exemples ſi convaincans, que pluſieurs des Anciens ont été célébrés, & que l'on retrouve tous les jours des Monumens élevés à leur honneur, l'Antiquaire remarque ſans peine que ceux qui ſont parvenus à quelque diſtinction, ſont nos voiſins de ſiècles & de pays. Ce voiſinage lui démontre la raiſon phyſique qui met leur mémoire à portée de recevoir cette légère fumée; & le retour que ces exemples l'engagent à faire ſur lui-même,

est peut-être le moyen le plus efficace pour la destruction de l'*Egoïsme*, ce grand ennemi des hommes, & le défaut le plus importun dans la société.

J'ai donc eu raison de dire que les réflexions produites par l'étude de l'Antiquité, conduisoient aisément celui qui s'en occupe, à démêler les plus grands ridicules de l'humanité, à s'affecter de leurs inconvéniens, & conséquemment à se procurer, par l'amour de l'humanité, par l'excuse de ses défauts, & sur-tout par une indifférence complète sur tous les petits intérêts qui divisent les hommes, le bonheur du peu de jours qu'il doit passer sur la terre.

Je vais rapporter les fautes du quatrième Volume, dont on a bien voulu m'avertir, ou dont je me suis apperçu.

CORRECTIONS ET ADDITIONS pour le quatrième Volume.

J'Ai dit, *page XVII. de la Préface*, que la représentation de deux visages réunis sur la même tête, étoit originaire de l'Etrurie: alors j'ai parlé comme on a fait jusqu'ici; & je parlerois encore de la même manière, si je n'avois vû le Bronze Egyptien de la Planche VII. N°. I. du quatrième Volume. L'Explication relève cette erreur; mais il est toujours plus certain d'en avertir encore.

Page XVIII. de la Préface. Cul-de-lampe des Gaulois, *lis*. des Grecs.

Page 7. *lig*. 14. de les admettre, *lis*. de l'admettre.

Page 8. N°. II. Le talon présente ces trois lignes, *lis*. ces quatre lignes.

Page 12. *lig*. 6. poignet, *lis*. poignée.

Page

Page 12. *lig.* 11. aſſez ſingulière, *retranchez* aſſez.

Page 28. *vers la fin.* Il (Diodore de Sicile) dit donc qu'Iſis plaça les membres d'Oſiris tué par Typhon, dans une vache de bois; ce qui fit donner le nom de *Buſiris* à une des villes de l'Egypte, comme ſi l'on eût dit, βȣ̃ς Ὀσίριδος, *vache d'Oſiris.* Il ſeroit à ſouhaiter que les Auteurs anciens nous donnaſſent ſouvent des moyens auſſi clairs pour rendre compte des Monumens.

Ce moyen, fourni par Diodore, n'eſt pas auſſi clair qu'on le ſuppoſe. Cette étymologie du nom de la ville de Buſiris ſuppoſe que les Egyptiens ſe ſervoient du mot βȣ̃ς, pour déſigner une vache; mais ce mot eſt Grec, & non Egyptien. On ſçait qu'avant Pſammetichus la Langue Grecque n'étoit point entendue par les Egyptiens, ni en uſage chez eux. Cette étymologie compoſée d'un mot Grec & d'un mot Egyptien, ne me paroît être que de l'invention d'un Grec bien poſtérieur à la fondation & à la dénomination de la ville de Buſiris.

Si l'on veut que cette ville ait pris ſon nom du Fait ou de la Fable rapportée par Diodore, il faut chercher deux mots Egyptiens deſquels il ait été formé.

Nous apprenons d'Héſychius que les Egyptiens donnoient aux ſépulchres ou tombeaux le nom de Βȣτοὶ : Βȣτοὶ τόποι παρ᾽ Αἰγυπτίοις, εἰς ȣ̃ς οἱ τελευτῶντες τιθενται. *Butoi, loca apud Ægyptios, in quibus mortui ſepeliuntur.* Ainſi les Egyptiens nommoient βȣ̃ς ou βȣ̃τ les tombeaux. Si cela eſt, la vraie étymologie de Buſiris ſeroit toute Egyptienne, & ce mot ſignifieroit *le tombeau*, ou *la ſépulture d'Oſiris.*

Page 32. N°. II. d'autant même qu'il a perdu les mains, *liſ.* l'une de ſes mains, comme on le voit dans la gravûre.

Page 32. Planche XXXVIII. N°. VIII. *liſ.* VII.

Page 42. *lig.* 12. fort bien placées, *liſ.* eſpacées.

Page 63. *lig.* 4. qui n'a rien de ſurnaturel, *liſ.* qui n'a que les aîles de ſurnaturel.

Page 68. *lig.* 4. *avant la fin*, emplettes, *liſ.* amulettes.

Page 76. *Explication de la Planche XXIV.* Je n'ai rien dit d'un petit Bronze numéroté V. Je n'avois alors aucune idée ſur l'objet de ſa repréſentation. Je me crois un peu plus éclairé aujourd'hui, & je regarde ce Monument comme la figure d'un Eſclave. La diſpoſition de ſes cheveux coupés autour de la tête, ceinte elle-même par un cordon, peuvent d'autant plus éclairer ſur ce point, que l'on trouve ce même arrangement ſur pluſieurs Monumens Romains, auxquels on ne peut donner d'autre explication. Je renvoie à ce que j'en ai dit, page 224. de ce Volume, à l'occaſion de la Planche LXXXII. N°. I. & II. En conſéquence, je ſoupçonne

cette Figure de nous avoir conservé celle d'un Esclave Etrusque ; cependant je n'ai point assez de preuves pour l'affirmer.

Page 82. *avant-dernière ligne*, des irrégularités, *lis.* des singularités.

Page 86. *lign.* 27. Volaterra, *lis.* Volterra.

Page 91. *lig.* 24. une épée courbe, *lis.* courte.

Page 103. N°. V. Je puis ajouter une explication plus étendue à l'occasion de ce Monument.

La gravûre que M. Passeri a publiée dans son Ouvrage des *Gemmæ Astriferæ*, est la même que Gori avoit donnée dans le premier Volume du *Musæum Etruscum*, *p.* 199. L'un & l'autre, en la rapportant, disent qu'elle est exécutée sur la bâse d'un Scarabée de cornaline, & ils avertissent que le Cabinet *Corazzo* conserve cette gravûre. Le Baron Stoch n'en avoit qu'une pâte. Ainsi M. Winckelman qui en donne l'explication, ne devoit pas reprocher à Gori de n'avoir point dit que la gravûre appartenoit à Stoch. Quoi qu'il en soit, on ne voit dans cette composition qu'Hercule qui enlève le trépied, c'est la même chose quant au sujet ; mais Apollon est représenté sur ma pierre, & l'on peut remarquer plusieurs différences dans l'Hercule. Le bas-relief, cité & décrit par le P. Paciaudi, donne le même groupe & le même sujet ; & ce qui n'est pas nouveau dans les Monumens de l'Antiquité, ce Bas-relief est absolument semblable à celui qui décore une des faces de l'Autel antique, conservé dans la Gallerie de Dresde, & à un autre Bas-relief qui, au rapport de M. Winckelman & du P. Paciaudi, se voit dans la Vigne Albani. Ces morceaux sont des copies les uns des autres, mais ces copies sont d'après un ouvrage de sculpture fort ancien.

Monumenta Peloponnesia, vol. I. part. 3. pag. 68.

Page 105. *lig.* 23. Fiesola, *lis.* Fiesole.

Page 111. *lig.* 14. deux milles. Le P. Paciaudi m'a mandé ce nombre sur la parole des Habitans ; on peut l'avoir trompé, & l'on doit diminuer cette quantité.

Page 116. *lig.* 18. Je partage avec plusieurs Antiquaires le tort d'avoir donné le nom de *Lacrymatoire*, non-seulement au petit vase qui fait le sujet de cette explication, mais encore à tous ceux de son espèce que j'ai rencontrés jusqu'ici. Il n'y a point eu de *Lacrymatoire* chez les Anciens : c'est un préjugé populaire, & je me rends aux preuves que le P. Paciaudi a données dans ses *Monumenta Peloponnesia*, au commencement de la troisième Partie. Ses Lecteurs doivent être convaincus, ce me semble, que ces petits vases étoient remplis de parfums, & qu'on les renfermoit avec les cendres dans le tombeau. Quelques Antiquaires ont été de ce même avis, mais le fait m'étoit échappé ; ou plutôt encore je me suis laissé emporter par le torrent.

Page 124. N°. III. & IV. Cette ſorte de plats ſe trouve aſſez communément dans la Toſcane & dans le Royaume de Naples, non dans les tombeaux, comme il ſemble que je l'ai dit excluſivement, mais dans les ſouterreins de toute eſpèce : en général, ils ſervoient à l'uſage domeſtique; ils peuvent par conſéquent avoir été employés pour les vivres que l'on enfermoit avec les morts.

Page 132. *lig*. 22. les têtes de femmes, *liſ*. de Bacchus, conformément à la gravûre.

Page 137. *lig*. 12. les Grecs repréſentoient, *liſ*. reſpectoient.

Page 139. N°. II. & III. J'ai négligé d'expliquer l'Inſcription Grecque gravée en relief ſur le marbre qui repréſente la tête d'Alexandre. Voyez la Planche XLVIII. Je craignois de n'avoir que des conjectures à propoſer ; mais je dois craindre aujourd'hui qu'on ne ſoupçonne dans ma copie quelque faute du Graveur.

La légende me paroît compoſée de ces trois mots abrégés. ΑΛΕΧ. ΜΑ. ΠΡΩΤ. Le premier eſt le nom d'Alexandre, les deux autres doivent ſe rendre par ΜΑκεδόνων ΠΡΩΤης, c'eſt à-dire, *de la première Province de Macédoine*. On trouve ces deux mots ſur des Médailles de ce Royaume, gravés ſur le Monument dont il eſt queſtion : ils pourroient ſignifier qu'il avoit été conſacré en l'honneur d'Alexandre par les États d'une partie de la Macédoine.

Page 152. *lig*. 7. le Pere Méneſtrier, *retranchez* le Père ; il n'étoit pas Moine. La Note du bas de la page eſt juſte.

Page 152. *lig*. 19. ce Jéſuite, *liſ*. cet Auteur.

Page 154. *lig*. 11. *retranchez encore* le Père, *ainſi qu'à la ligne* 24. *de la même page*.

Page 171. ou plutôt l'Inſcription du N°. V. Planche LVII. eſt incorrecte : le Graveur a mal rendu le mot ΜΕΓΑ, il a écrit ΜΕΤΑ, dont la ſignification eſt toute différente. Il a de plus mis ΤΟΥ au lieu de ΣΟΥ.

Page 230. *lig*. 2. *Mantelet*. J'aurois peut-être mieux fait de dire *Robbe*, mais ce mot eſt trop général, & ne rend point le mot Latin *Peplum*, conſacré autrefois pour ſignifier cette eſpèce d'habillement fort court, que les femmes mettoient par-deſſus leurs autres habits, ſans avoir aucune ſorte de manches, comme on le voit diſtinctement par la Figure qui donne lieu à cet éclairciſſement.

Page 253. *lig*. 4. comparée que pour, *retranchez* que.

Page 257. N°. III. J'ai eu tort de regarder ce Monument de terre cuite comme le modèle d'un Architecte : c'eſt le fragment d'un des ornemens que les Romains plaçoient le long du toît de leurs maiſons, pour cacher & couvrir la gouttière, en laiſſant écouler les eaux par les maſcarons ou les têtes d'animaux, placés dans les an-

gles & les autres endroits convenables. Ce fragment qui n'a point eu d'autre usage, présente de l'architecture, tandis que d'autres morceaux destinés au même usage, étoient ornés de rosettes, de feuillages, de postes, &c. J'avance ce fait d'autant plus hardiment, que l'on a trouvé dans les fouilles de *Pompeïa*, des preuves convaincantes de l'emploi de ces morceaux de terre cuite.

Voyez l'Explication de la Planche LXXIX. de ce Volume, vous trouverez au N°. IV. & V. la correction très-ample d'une erreur que j'ai commise dans le troisième Volume, au N°. III. de la Pl. LIV.

Page 305. lig. 30. Acheté. Ce Vase n'a point été acheté par le Cardinal Corsini; le Chevalier Borgia, Commandant du Port d'Antium, lui en a fait présent. J'ai appris cette particularité dans l'Ouvrage déja cité du P. Paciaudi. On nous fait espérer incessamment la description & le dessein entier de ce beau Monument. Le P. Paciaudi n'en a rapporté, à l'endroit de cette dernière citation, que deux Figures qui regardent un cadran solaire, & dont l'élégance donne une grande curiosité pour les autres parties de ce magnifique Bas-relief d'argent.

Monumenta Peloponnesia.

Page 312. d'Héliodore, *lis.* d'Hénodore.

Page 320. lig. 14. il étoit blessé, *ajoutez*, Et.

Page 335. N°. I. GENIO AUGUSTO MAX. *effacez* MAX. qui ne se lit pas sur la tessère de ce Numéro, mais il se lit du côté de la tête.

Page 337. Tous les Numéros depuis I. jusques & compris XIII. sont différens de ceux qui sont sur la Planche CV. où l'on a suivi les nombres de la Planche précédente; au lieu qu'on a recommencé le chiffre dans le discours: ainsi sur la Planche N°. XIII. pour l'accorder avec le discours, il devroit y avoir I.; & ainsi des autres.

Page 365. *lig.* 24. Cyppes, *lis.* Cippes.

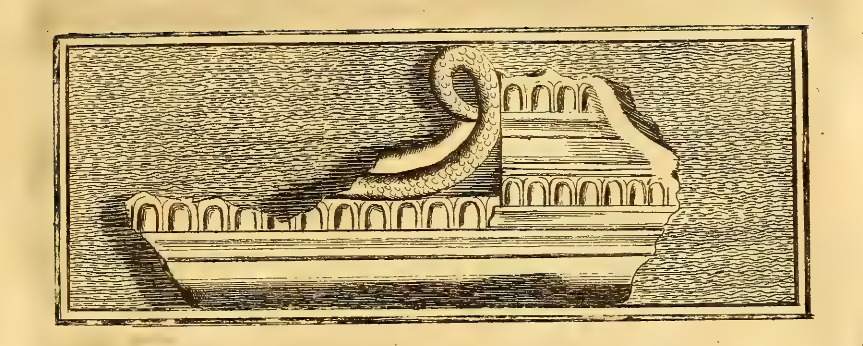
Page 370. *Planche CXI. lig.* 5. dont le terroire, *lis.* territoire.

Page 372. *lig.* 23. des Druydes, *lis.* Druides.

Page 401. *lig.* 10. le mont Payé, *lis.* Pavé.

Ibid. *lig.* 13. Langres, *lis.* Autun.





EXPLICATION DES VIGNETTES ET DES CULS-DE-LAMPE.

Frontispice.

Une Pyramide à moitié détruite. On lit ces mots au bas de la Planche, *Ruderibus pretiosa suis.*

Cette allusion générale & particulière m'a paru convenir dans tous les sens, aux Monumens en général, & à l'étude de l'Antiquité.

Fleuron.

Le Nil, dessiné d'après la Statue antique que l'on conserve à Rome, & dont la tête est cachée par des nuages.

Cette disposition non-seulement rappelle l'ignorance des Anciens sur la source de ce Fleuve, mais elle fait allusion à l'obscurité qui règne sur l'origine & sur l'établissement des Egyptiens. Cette Figure ne pouvoit être méconnue à cause des enfans qui caractérisent les coudées de l'accroissement de ce Fleuve. Cependant j'ai ajouté des hiéroglyphes imaginaires sur le piédestal, pour ne laisser aucun doute à l'esprit.

Vignette de la Préface.

La bande d'ornement qui remplit cette Vignette, est dessinée d'après un morceau d'ivoire, qui fait partie d'un ancien encadrement, que je posséde : le goût du travail de ce morceau pourroit être attribué au bas-Empire.

La plus grande longueur de cette bande eſt de cinq pouces deux lignes.

La partie intérieure eſt de trois pouces quatre lignes.

Sa largeur eſt d'un pouce deux lignes.

Cul-de-Lampe de la Préface.

J'ai déclaré plus d'une fois mon ſentiment ſur l'excès auquel les Romains ont pouſſé la recherche & la repréſentation des petits animaux exécutés en bronze. Ce goût étoit ſi fort en eux, qu'on en trouve autant de ceux que l'Europe leur fourniſſoit, que des autres parties du monde. Quelques-unes des eſpèces de chiens que j'ai rapportées en pluſieurs endroits de ce Recueil, prouvent, ce me ſemble, que l'amuſement & l'habitude de ces petits objets conduiſoient ſouvent les Romains dans cette recherche, & que la ſuperſtition n'étoit pas toujours leur motif. Ce Dogue, avec ſon collier, en eſt une preuve. Ses quatre pattes ſont caſſées, ainſi j'ignore ſa véritable hauteur ; celle du fragment eſt d'*un pouce ſept lignes.*

Longueur, telle qu'elle a toujours été, deux pouces.

Vignette de l'Explication des Vignettes et des Culs-de-Lampe.

Cette bande de verre ne pouvoit ſervir dans l'ancienne Rome que de bordure ou d'encadrement. La portion qui ſubſiſte, indique cette deſtination, elle eſt du travail le plus beau & le plus précis, & tout en eſt exécuté avec ſoin.

Un morceau de ce genre ne peut avoir été fait que ſelon le procédé détaillé à la fin du premier Volume de ces Antiquités. Cette friſe de deux couleurs, dont le fonds eſt bleu, & les ornemens blancs, devoit produire un effet d'autant plus agréable, que les matières ſont du plus beau choix.

On ne peut juger par le Serpent, & par cette partie d'un Autel, du ſujet dont ces Figures, & les autres ornemens faiſoient partie; on peut dire que l'ouvrage étoit tenu d'un fort grand relief.

Largeur de ce Fragment, deux pouces cinq lignes.

Hauteur un pouce dix lignes.

Cul-de-Lampe de l'Explication, &c.

Ce petit Ecureuil mangeant, & dreſſé ſur ſes pattes de derrière, ou plutôt aſſis ſelon le mouvement naturel à cet animal, prouve que les Romains ne cherchoient que la ſeule repréſentation des animaux ;

car je ne crois pas que l'écureuil ait été consacré à aucune Divinité, ni qu'il ait servi d'image, ni de corps à aucun symbole. Il ne présente que l'adresse & l'agilité dont la Nature a pourvû ce petit animal. Celui-ci est d'un assez bon travail; il n'a pas tout-à-fait *un pouce de hauteur*.

Vignette des Egyptiens.

J'ai été assez heureux pour avoir des morceaux de Peinture Egyptienne, & de différens genres. Il en est suffisamment fait mention dans ce Volume, à l'occasion des Monumens mêmes. Je renvoie le Lecteur aux Planches VIII. & IX. Elles sont de la même espèce que cette Vignette. Je l'ai tirée de quelques fragmens qui ont fait autrefois l'ornement de l'intérieur d'une caisse de Mumie. Ce que je puis ajouter à l'égard de cette peinture, c'est qu'elle est exécutée sur des toiles fines, ou des feuilles de *papyrus*, collées sur une plus grosse toile, impregnée des bitumes dont les Egyptiens n'ont fait un si grand usage, que par la raison de la consistance qu'ils donnoient, par ce moyen, aux ouvrages les plus légers, & de la durée que cette préparation leur communiquoit.

Cette Inscription, dont je ne donne ici qu'une très-petite partie, a été faite pour être vûe en hauteur : elle a *treize pouces quatre lignes de longueur* sur *un pouce trois lignes de largeur*. Le milieu, rempli par des caractères, est un peu plus large que les bordures qui forment l'encadrement ; leur milieu est noir, & leurs bordures intérieures comme les extérieures, sont jaunes; les hiéroglyphes sont noirs, sur un fonds bleu d'une teinte qui a toujours été sale.

Cul-de-Lampe des Egyptiens.

Le Fragment qui remplit ce Cul-de-lampe, est diminué de plus de moitié. L'original est traité en portion de cercle, & servoit, selon les apparences, à la parure du col de la Mumie. Les couleurs vertes, & les roses blanches sont si agréables, & si singulières pour un Monument de cette nature, que j'ai donné la préférence à ce morceau.

Les mesures de ce Fragment seroient inutiles à rapporter.

Vignette des Etrusques.

La difficulté de trouver des Monumens Etrusques convenables à la décoration d'une Vignette, m'a fait prendre le parti de remplir celle-ci par deux Scarabées de cornaline, & d'occuper leurs intervalles par les ornemens que l'on voit ordinairement sur les Vases de terre de cette Nation.

L'ouvrage de ces deux gravûres en creux me donnera en même tems occasion de dire, ou plutôt de confirmer quelques réflexions que j'ai déja communiquées, sur la façon de travailler de cet ancien Peuple.

Il n'y a rien à dire sur la Figure en pied, sinon qu'elle est mal & pesamment travaillée. Elle a auprès d'elle une branche d'arbre qui me feroit croire que la gravûre nous a conservé la représentation d'un Vainqueur dans les Jeux.

L'autre Scarabée représente un Faune qui paroît conduire un âne. Le Graveur n'a même représenté que la moitié des deux Figures. Il est vraisemblable qu'il ne lui a pas été possible d'exécuter son sujet dans l'espace qu'il avoit à remplir. Il en a fait voir ce qu'il a pû, & s'est contenté de l'indiquer. J'ai rapporté plusieurs exemples de ces exécutions à moitié formées, & j'en ai quelques autres; mais il suffit de confirmer la singularité d'une Nation dans l'enfance de ses Arts. Il est même amusant de reporter son idée jusqu'au tems auquel un pareil Artiste étoit admiré.

Cul-de-Lampe des Etrusques.

Je rapporte cette Tête de Taureau, qui n'a jamais eu d'autre destination que le souvenir d'un sacrifice offert, ou le vœu fait à la Divinité de la lui offrir. Je la rapporte, dis-je, dans le dessein de prouver que les Romains ont emprunté des Etrusques la pratique de ces offrandes; & de rappeller au Lecteur ce que j'ai dit dans plusieurs endroits de cet Ouvrage, & principalement dans le premier Volume, sur la forme & l'arrangement de ces petits cercles, placés sur les bronzes pour exprimer les différens détails du nud & des draperies.

Plan. XXVIII. N°. I.

La bélière fixe fondue avec la Figure, est de la plus grande solidité.

Hauteur avec les cornes, deux pouces.

Vignette des Grecs.

Cette belle Corniche de marbre blanc, que l'on voit à Rome, convient, on ne peut mieux, pour remplir une Vignette. Je ne la rapporte que sur un dessein; ainsi je ne puis en dire davantage.

Cul-de-Lampe des Grecs.

Dans chacun des métopes de l'Entablement Dorique qui décore extérieurement le Temple de Minerve à Athènes, il y avoit un bas-relief qui représentoit des Centaures; & il y a grande apparence que celui que présente ce Cul-de-lampe, où l'on voit une Centauresse endormie, & deux

& deux Centaures, dont l'un porte un vase, en faisoit partie; ce sera un des débris du Temple de Minerve qui, dans le siége que les Vénitiens firent d'Athènes en 1677, fut presque entièrement renversé, le feu ayant pris aux poudres dont les Turcs l'avoient rempli. Il est certain que c'est de la Grèce que ce bas-relief a été apporté à Venise. Il est placé dans le Vestibule qui précède la Bibliothèque de S. Marc, & l'on n'ignore pas les soins que se donna le Provéditeur Morosini, pour enrichir sa Patrie des dépouilles de la conquête, & principalement des belles Sculptures qu'il y put trouver. La grandeur & la forme de ce bas-relief conviennent à ma conjecture. Le travail en est extrêmement fin, & digne des Artistes qui fleurissoient dans les beaux jours de la Grèce.

Hauteur, pas tout-à-fait deux pieds.

VIGNETTE DES ROMAINS.

CE Fragment d'un bas-relief de marbre est d'un très-beau travail, & d'une exécution précise. Indépendamment de ce mérite, il a celui de prouver combien les Romains étoient sensibles à l'allégorie.

On voit dans ce sujet l'Amour triompher de quelques Habitans de la Mer, & les conduire à sa volonté, mais ces Dauphins, pour augmenter l'idée du pouvoir de ce Dieu, ont des dents capables de les rendre aussi redoutables que les monstres de l'Afrique. Cette licence est forte, & blesse la Physique; mais l'allégorie est sujette à charger, & compte souvent un peu trop sur le plaisir qu'elle croit faire à l'esprit.

Hauteur onze pouces.
Largeur neuf pouces.

CUL-DE-LAMPE DES ROMAINS.

SI quelque animal particulier pouvoit augmenter les preuves de la curiosité des Romains, & du soin avec lequel ils ont rassemblé de petites figures d'Animaux, c'est assurément la *Girafle* que présente ce Cul-de-lampe; elle est telle que Brisson la décrit. Il ne manque à ce petit Monument que les extrémité des jambes de devant & d'une de derrière; & si on ne lui voit point les cornes, dont il est parlé dans la Description que je viens de citer, il faut croire que nous n'avons ici que la représentation de la femelle; car ce Bronze est bien conservé, & il ne paroît pas que la tête ait souffert aucune altération.

Histoire des Quadrupèdes.

Hauteur deux pouces trois lignes.
Longueur un pouce deux lignes.

Vignette des Gaulois.

Cette Frise d'ornemens enrichissoit la partie supérieure d'un Cippe qu'on a trouvé autrefois à Mayence, & dont Boissard nous a conservé le dessein, dans un Supplément à son Recueil d'Antiquités, que j'ai vû en manuscrit dans le Cabinet de M. Mariette.

Cul-de-lampe des Gaulois.

Une des Abeilles d'or trouvées dans le Tombeau de Childéric I. *Hauteur huit à neuf lignes.*

Voyez les Mémoires de l'Académie, Tome II. pag. 637. & une Histoire particulière de cette découverte, écrite par *Chifflet.*



EXTRAIT DES REGISTRES

de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Du Vendredi 23. Juillet 1762.

M. l'Abbé BELLEY & M. LE BEAU, Commissaires nommés par l'Académie pour l'examen d'un Ouvrage de M. le Comte de CAYLUS, intitulé : *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines & Gauloises, Tome V,* ont fait leur rapport, & ont dit qu'ayant examiné cet Ouvrage avec attention, ils n'y ont rien trouvé qui n'en fasse désirer la publication & la continuation. En conséquence de ce rapport, l'Académie a cédé à M. le Comte de CAYLUS son droit de privilége pour l'impression dudit Ouvrage : En foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. Fait à Paris, au Louvre, ce Vendredi 23. Juillet 1762. *Signé,*
LE BEAU, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

PRIVILEGE EN COMMANDEMENT

pour l'Impression des Ouvrages de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, Prévôts, Juges, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Nous a très-humblement fait remontrer, qu'en conformité du Réglement ordonné par le feu Roi notre Bisayeul, pour la forme de ses Exercices, & pour l'impression des divers Ouvrages, Remarques & Observations journalières, Relations annuelles, Mémoires, Livres & Traités faits par les Académiciens qui la composent, elle en a déja donné un grand nombre au Public, en vertu des Lettres de Privilége qui lui furent expédiées en Commandement au mois de Décembre 1701. mais que ces Lettres étant devenues caduques, elle Nous supplie très-humblement de lui en accorder de nouvelles. A ces causes, & notre intention étant de procurer à l'Académie en Corps, & à chaque Académicien en particulier, toutes les facilités & moyens qui peuvent de plus en plus rendre leur travail utile au Public, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes signées de notre main, de faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de notre Royaume, par tel Libraire qu'elle jugera à propos de choisir, les Remarques ou Observations journalières, & les Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les Assemblées de ladite Académie, & généralement tout ce qu'elle voudra faire paroître en son nom : comme aussi les Ouvrages, Mémoires, Traités ou Livres des Particuliers qui la com-

posent, lorsqu'après les avoir examinés & approuvés aux termes de l'article 44. dudit Réglement, elle les jugera dignes d'être imprimés; pour jouir de ladite Permission par le Libraire que l'Académie aura choisi pendant le temps & espace de trente ans, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons très-expresses inhibitions & défenses à toute sorte de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, & nommément à tous autres Libraires & Imprimeurs que celui ou ceux que l'Académie aura choisis, d'imprimer, vendre & débiter aucun desdits Ouvrages, en tout ou en partie, & sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine contre les Contrevenans de confiscation au profit dudit Libraire, & de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, l'autre tiers à l'Hôpital du lieu où la contravention aura été faite, & l'autre tiers au Dénonciateur: à la charge qu'il sera mis deux exemplaires de chacun desdits Ouvrages dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin, avant que de les exposer en vente; & à la charge aussi, que lesdits Ouvrages seront imprimés sur beau & bon papier, & en beaux caractères, suivant les derniers Réglemens de la Librairie & Imprimerie, & de faire registrer ces Présentes sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouir & user ladite Académie & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Sécretaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution des Présentes tous exploits, saisies, & autres actes nécessaires, sans autre permission; Car tel est notre bon plaisir. Donné à Marly le quinziéme jour de Février, l'an de grace mil sept cents trente-cinq, & de notre Regne le vingtiéme. *Signé* LOUIS: *Et plus bas;* Par le Roi, PHELYPEAUX.

Registré sur le Registre IX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 66. fol. 57. conformément au Règlement de 1723. qui fait défense Art. IV. à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, à la charge de fournir les Exemplaires prescrits par l'Art. CVIII. du même Règlement. A Paris, le 5. Mars 1735.

Signé, G. MARTIN, Syndic.

ANTIQUITÊS



RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
E'GYPTIENNES, E'TRUSQUES,
GRECQUES, ROMAINES,
ET GAULOISES.

PRÉMIERE PARTIE.

DES EGYPTIENS.

AVANT-PROPOS.

ES Egyptiens ont obtenu la réputation qu'ils méritoient, de grands dans leurs entreprises, & de sages dans leur gouvernement : deux points de cette importance ne pouvoient manquer d'être fondés sur des principes solides. Nous en admirons les effets, quoique le détail des causes nous soit inconnu : l'Histoire ne nous présentant à cet égard que des idées très-générales. Pour suppléer à notre ignorance, je crois

qu'il faudroit, s'il étoit possible, examiner séparément toutes les parties de leur gouvernement, & qu'en rassemblant toutes ces piéces séparées, & remontant des effets aux causes, on pourroit retrouver leurs principes, & former un systême très-approchant de la vérité.

Je ne puis considérer les Egyptiens que du côté des Arts; mes forces ne me permettant pas de m'élever plus haut: je vais donc présenter quelques réflexions auxquelles ces mêmes Arts m'ont conduit.

Les bâtimens nous donnent des témoignages certains du sçavoir & des connoissances que les Egyptiens avoient des forces mouvantes; mais ces témoignages ne conduisent qu'à l'étonnement, & ne peuvent instruire sur les moyens d'une pareille exécution. L'imagination est frappée de la quantité & du volume des blocs de matières les plus dures, coupés dans les carrières; mais la réflexion met en état d'expliquer le premier travail: la patience, la pratique & l'exécution confiée à un grand nombre d'hommes, suffisent pour se rendre compte de cette opération, d'autant qu'elle étoit devenue nationale, c'est-à-dire, que la nécessité de travailler pour la postérité étoit inspirée à toute la Nation. Cette conjecture est prouvée par une réflexion bien simple. S'il est vrai, comme on ne peut en douter, que le pays leur fournissoit les matières les plus convenables à ce projet, la grandeur énorme de chaque pierre, loin d'être pour eux un obstacle, s'accordoit avec leurs idées particulières; ou, pour mieux dire, ils la regardoient comme un moyen encore plus assuré de parvenir à cette même postérité, & de la contraindre à les admirer, ou du moins à s'occuper d'eux & de leur éxistence. Je conviens que les blocs considérables, coupés dans le milieu d'une montagne, étoient conduits par des pentes jusqu'aux canaux que l'on avoit soin de creuser à ce dessein, quand il ne s'en trouvoit aucun à portée de rendre ce service; je n'ignore pas non plus que l'eau pouvoit être employée non-seulement à conduire

ces pierres énormes, mais qu'il étoit possible de s'en servir comme d'un agent principal pour les élever sur le terrein, c'est-à-dire, sur le plan de l'édifice. Sans appuyer sur ces premieres opérations qui demandent des manœuvres & des pratiques liées à plusieurs autres connoissances, je consens qu'on les regarde comme le fruit de la patience & de la quantité des hommes, ainsi qu'on a dû faire par rapport aux premiers travaux de la carrière. Mais je n'aurai pas la même condescendance pour la suite des opérations; & je demanderai quelle est l'impression que l'on ressent quand on pense aux moyens nécessaires pour élever ces mêmes blocs, je ne dis pas sur le haut des pyramides, mais seulement sur les temples & les palais les moins exhaussés. Quelque prévenu que l'on puisse être contre les Anciens, il faut accorder aux Egyptiens une supériorité de pratique & de connoissances dans le mouvement des forces, & convenir que nous en sommes bien éloignés.

Je m'exposerai d'autant moins à parler des moyens qu'ils ont employés, que je suis persuadé qu'il seroit impossible au sçavoir & à l'industrie de l'Europe entière, (en la supposant réunie pour cette opération) de répéter de pareils efforts, ou plutôt de produire ces prodiges de méchanique; en un mot, de construire une pyramide absolument dans les mêmes circonstances de bâtisse & de proportion, que la plus considérable de celles qui subsistent auprès du Caire, & que l'on connoît pour la plus grande que les Egyptiens aient élevée. Nous pouvons donc nous appliquer encore à cet égard ce que les Prêtres Egyptiens disoient aux Grecs, avec autant de simplicité que de raison: *Vous n'êtes que des enfans*. En effet, sans parler des pyramides, les temples & les bâtimens de la Grèce devoient leur paroître des châteaux de carte chargés de colifichets, en les comparant à leurs masses énormes dénuées de toute espèce d'ornement, & très-médiocrement percées d'ouvertures.

J'ai fait sentir dans un Mémoire lû à l'Académie des Belles-Lettres, la connoissance que les Egyptiens devoient avoir de la Chymie. J'en ai même fait mention dans ce Volume à l'occasion des ouvrages de porcelaine ; je me contente d'y renvoyer, & je prends le même parti à l'égard des Monumens dont je vais parler, & dont la matière, la forme, ou le travail méritent d'être observés. On pourra toujours les vérifier dans le Cabinet des Antiquités du Roi, où ils sont déposés, comme je l'ai dit au commencement de cet Ouvrage.

La perfection de la Fonte, & tout ce qui concerne son exécution, est prouvé par les Monumens mêmes ; on peut en dire autant de leur Sculpture & de leur Peinture.

Pl. VIII. & IX. & Pl. XX. de ce Vol.

Le Tour leur étoit si bien connu, qu'ils sçavoient s'en servir sur les matières les plus dures ; on peut voir, pour en être assuré, l'autel rond formé en espèce de balustre, & que j'ai rapporté dans le premier Volume. Quand nous serions privés de cette preuve convaincante, nous voyons que le Touret ne leur étoit pas inconnu ; & non-seulement il est le Tour lui-même, mais avec des augmentations ou des surplus de méchanique, qui méritent quelques observations. J'ignore le tems auquel il a été mis en usage pour les pierres gravées ; mais on trouve tous les jours des bas-reliefs en creux, sur-tout des hiéroglyphes, qui n'ont pu être exécutés que par cet agent, & auxquels on ne peut refuser la plus haute antiquité.

Pl. XIX. N°. I. & Pl. XXX. de ce Volume.

Après avoir considéré les Egyptiens du côté de leurs opérations, sans m'être attaché à aucun détail de dessein, de trait, d'allignement, de coupe des pierres, de nivellement pour les eaux, & de matières recherchées pour la liaison de leurs différentes bâtisses, &c, toutes parties nécessaires, mais trop faciles à supposer pour être discutées ; je vais les présenter du côté de la magnificence particuliere & de l'industrie pour les petits objets. On ne les a point encore considérés sous ce point de vûe qui suppose cependant des recherches, des connoissances & un très-grand

ufage dans plufieurs efpèces de pratiques ; je ne tirerai les exemples de ces différens travaux que du feul affemblage que j'ai pu faire, & dont la plus grande partie fe trouve gravée dans ces Recueils.

Une petite Figure affife fert de cul-de-lampe à la claffe Egyptienne du premier Volume, elle eft d'or. Je ne doute pas que les Egyptiens n'aient fouvent employé ce métal, mais les Arabes en font fort curieux, & ne négligent rien depuis plufieurs fiécles pour s'emparer de celui que l'on découvre ; ainfi nous ne devons pas être étonnés de la rareté de ces morceaux, toujours moins communs dans tous les tems.

J'ai rapporté dans le troifieme Volume la figure d'un Singe, dont les yeux font de verre imitant l'agathe-onyx dans la plus grande perfection. Cette imitation prouve la connoiffance, la recherche & l'ufage répété des agathes ; elle donne conftamment plus d'étendue à leurs pratiques dans les Arts, que l'onyx elle-même n'auroit pu nous en faire concevoir. Planche VI. N°. II. & III.

Je poffede plufieurs chats & fouris de bronze, dont les yeux font de grenats ou de rubis. Il eft vrai que ces pierres font taillées en cabochon, car les Anciens n'ont point connu d'autre manière de tailler les pierres fines, & cet ufage eft encore aujourd'hui celui des Indes ; mais ces morceaux précieux traités à leur avantage, indiquent la recherche de ces matières, ainfi que les moyens de les faire valoir & de les travailler. La perfection de leurs fertiffures & de leurs enchâffemens prouve auffi le fréquent ufage de cette magnificence.

On voit dans le quatrième Volume un Horus, dont les yeux font de nacre de perle. Plan. IV. pag. 135.

Un Harpocrate nud, fort fimple dans fa difpofition, & dont le travail eft très-groffier, porte à l'oreille qui n'eft point chargée du flocon de cheveux, un grain de corail rond & mobile. Je conviens qu'il pourroit avoir été facilement ajouté ; mais il eft conftant que cette oreille a Vol. IV. Pl. IV. N°. III.

toujours été la seule qui fût percée, & j'ai vû plusieurs Harpocrates dans le même cas ; cette remarque peut faire regarder cette singularité comme authentique.

Les métaux incrustés pour former les yeux, ou pour indiquer des parures, entraînent plusieurs pratiques fines & délicates pour leur exécution. Indépendamment de la magnificence prouvée par ces incrustations, l'exactitude du creux, celle du métal ou de la matière incrustée sont des opérations, à la perfection desquelles on est long-tems sans pouvoir arriver, principalement quand aucun exemple étranger ne conduit à l'imitation. A l'égard de ces travaux délicats & recherchés, je ne citerai dans le nombre de ceux que je possede, qu'un Taureau Apis dont la fonte est admirable : mais quoique sa taille, ou plutôt sa proportion soit assez considérable, je ne l'ai point fait graver, par la raison que ses quatre jambes sont rompues, & qu'il ne présente aucune autre singularité que les incrustations d'or & d'argent mêlés ensemble pour enrichir la parure du col, & le triangle qu'il porte sur le front.

La premiere Planche du quatrième Volume présente un Prêtre fort chargé d'incrustations, soit pour sa parure, soit pour les caractères dont il est orné. Elles ne sont exécutées qu'en argent, mais la finesse des hiéroglyphes augmente le mérite du travail & de la précision.

Planche XVIII. N°. IV. & V.

Le Volume cinquième fait voir un autre Prêtre qui porte des brasselets formés par une incrustation en or. Ce monument prouve que cette parure, qu'on ne trouve pas communément sur les figures qui sont parvenues jusqu'à nous, étoit en usage chez les Egyptiens : & l'on peut présumer qu'elle les engageoit à de grandes dépenses.

On trouve les incrustations plus fréquemment employées pour former le globe des yeux : cette prétendue parure adoptée par des Nations plus éclairées dans les parties du goût, est donc venue des Egyptiens ; mais ce Peuple sage, non plus que les Grecs, n'a point fait, généralement parlant, le contre-sens d'y marquer des

prunelles. Il eſt fréquent ſur les ouvrages Romains, & pluſieurs Modernes ont adopté ce procédé qui, je l'avoue, me paroîtra toujours ridicule.

Enfin, des reſtes de Dorures que l'on voit clairement avoir été miſes ſur des bronzes par le moyen du feu, ou ſur des bois de différente eſpèce avec le ſecours des mordans, prouvent que les Egyptiens n'ignoroient aucune pratique de la magnificence la plus recherchée & pouſſée même juſqu'aux derniers détails.

PLANCHE I.

N°. I. & II.

La groſſiéreté du travail & la ſimplicité du trait, qui ne reſpirent que l'ignorance, le bois de ſycomore dont l'ouvrage eſt fabriqué, & l'aſphalte dont un enduit très-épais couvre entiérement la figure, m'engagent à la regarder comme très-ancienne, à l'égard de l'Egypte. On ne peut calculer les monumens de cette eſpèce, que par des à peu-près auſſi vagues que généraux : voici le calcul que la réflexion me préſente.

Ces ouvrages ſont de beaucoup plus anciens que ceux de Perſépolis, par la raiſon qu'ils ſont beaucoup moins formés : & je regarde ceux de cette Capitale de la Perſe, comme je l'ai fait voir dans un Mémoire particulier (*a*) des Inſcriptions & Belles-Lettres, comme une imitation des Arts de l'Egypte. Ces monumens Egyptiens ont précédé le règne de Cyrus ; ainſi le calcul ni des années, ni même des ſiècles, ne peut nous approcher de leur origine. Les deux aſpects de celui-ci ſerviront à prouver au Lecteur, par leur forme & leur peu de détail, que les règles déterminées & généralement aſſez ſuivies dans l'Egypte, n'étoient point encore fixées & arrêtées quand on a travaillé ce bois ; mais la grande antiquité étant ſon unique mérite, il

(*a*) Il n'eſt point encore imprimé dans les Mémoires de l'Académie.

ſuffit de dire que la figure eſt *haute de cinq pouces ſept lignes.*

Nº. III. & IV.

Planche I. Nº. II. & IV.

La diſpoſition des monumens de ce genre, plus encore que leur matière de bois de ſycomore, m'engagera toujours à les mettre dans le rang des plus anciens de l'Egypte. J'en ai rapporté deux dans le III. Volume, à peu-près dans le même goût & d'une proportion peu différente. Cependant je les crois d'une plus grande antiquité que celle de ce numéro, par la raiſon de la couleur bleuë en détrempe, dont cette figure eſt encore aujourd'hui généralement couverte, à la reſerve d'une bande blanche, qui règne dans toute la partie de derrière & du viſage, ſur leſquelles on voit des reſtes de ſon ancienne dorure. Or il eſt conſtant que les opérations de l'Art ont exigé plus de recherches que le ſimple aſphalte ou bitume dont les autres ſont couvertes : la couleur la plus générale eſt d'un aſſez vilain bleu, elle eſt aſſez bien conſervée, & l'on voit qu'elle a toujours été ſale; le viſage, comme je l'ai dit, la bande du dos, & la partie correſpondante du piédeſtal (car tout eſt du même morceau) ſont enduites de chaux lavée & tamiſée. Cette préparation de la plus grande blancheur, fait voir que les Egyptiens ſe ſervoient, pour dorer ſur le bois, des mêmes moyens que nous employons.

Les réflexions que l'on peut faire ſur ce monument, ne peuvent raiſonnablement avoir une plus grande étendue.

Hauteur totale huit pouces cinq lignes : quarré du plan, deux pouces ſept lignes.

Nº. V.

Les mêmes raiſons de couleur en détrempe, placée ſur une figure de bois de cédre, m'engagent à rapporter la figure de ce numéro; elle joint à la ſingularité des

des reſtes de dorures & de couches néceſſaires à cette opération, celle d'avoir été préparée dans tous les tems pour être appliquée ſur un corps plan, c'eſt-à-dire, pour ſervir de bas-relief: c'eſt le ſeul monument Egyptien que j'aye vû travaillé dans ce goût. La tête eſt ſi dégradée, que je ne puis nommer l'animal dont elle étoit la repréſentation; je ne ſçais donc ſi celle d'un Lyon, d'un Singe ou d'un Epervier, couronnoit cette eſpèce de Terme. Je dis eſpèce, car ſes pieds ſont apparens: les pieds humains & le chaperon qui couvre la tête, ne laiſſent aucun doute ſur le pays dans lequel ce monument a été travaillé; mais je ne puis rendre aucun compte ſur l'objet de cette antiquité, & je ſuis obligé de garder le même ſilence ſur le trou percé avec ſoin & qui traverſe le Terme dans ſon milieu: il eſt même aſſez conſidérable. Je finirai en diſant que la proportion totale eſt élégante, & que le travail n'a point été négligé.

Hauteur ſix pouces: plus grande largeur ſur l'eſtomac un pouce trois lignes.

PLANCHE II.

Nº. I. II. & III.

Les ſingularités que préſente cette Figure de bois ſont en aſſez grand nombre: je crois qu'on doit la regarder comme une repréſentation d'Iſis, quoique ſes mains croiſées ſoient armées du fouet & du bâton courbé d'Oſiris. Il eſt vrai que ces attributs ſont exécutés en creux & par le plus ſimple trait; il eſt encore vrai que le deſſein & les proportions de la Figure ne ſont pas juſtes, & que les coudes deſcendent ridiculement bas. La parure du col, dans le goût conſacré à l'Egypte, eſt ſemblable à pluſieurs dont j'ai rapporté des exemples, & eſt augmentée ſur ce monument par les ornemens que l'on voit aux poignets; mais l'ajuſtement de la jupe qui s'élargit juſques à terre eſt ſi peu ordinaire, que ſans toutes

les raiſons de reconnoiſſance que ce monument préſente ; on pourroit douter qu'il fût Égyptien. Les hiéroglyphes dont cette jupe eſt couverte preſque dans ſon entier, ſont ſi bien coupés & ſi bien conſervés, qu'après avoir fait voir ce monument ſous deux aſpects, j'ai voulu les préſenter ſéparément : ils ſont gravés au N°. III, eſpacés en ſix lignes, comme on le voit ſur l'original.

Hauteur ſix pouces ſix lignes : plus grande largeur aux coudes, deux pouces deux lignes : largeur du bas de la jupe, un pouce dix lignes.

N°. IV.

Je ne crois pas la pierre hématite, ou plutôt la gravûre dont elle eſt ornée, auſſi ancienne que le travail de la Figure précédente ; cependant, elle me paroît véritablement Égyptienne ; elle n'eſt même chargée d'aucun des caractères que les Baſilidiens ont ſouvent ajoutés aux monumens de ce genre, & qui leur font donner en général le nom d'*Abraxas*. Ces deux Figures humaines paroiſſent ici avec des têtes d'animaux, comme nous en avons un très-grand nombre d'exemples : celle que l'on voit avec une tête de loup, tient le ſceptre d'Horus ſurmonté de la hupe ; le diſque du Soleil ou de la Lune eſt placé au-deſſus de l'autre Figure, dont la tête eſt formée par celle d'un oiſeau qui m'eſt inconnu ; elle tient d'une main le Tau ou la clef ; & l'autre eſt également appuyée ſur le ſceptre, garni dans ſa partie inférieure par des plumes, ou des objets auſſi légers : le Soleil exprimé avec ſes rayons au-deſſus des deux Figures, & leurs habillemens, me perſuadent que cette gravûre aſſez groſſiérement faite d'ailleurs, n'eſt pas fort ancienne par rapport à l'Egypte. Ne pourroit-on pas regarder ce ſujet, comme la repréſentation de l'alliance particulière de deux *Nomes*, dont on ſçait que le culte différoit abſolument ?

PLANCHE III.

N°. I. II. & III.

On pourroit placer cette Figure d'Iſis dans le rang des Divinités menaçantes, car elle tient le fouet & le fléau dans la même diſpoſition qu'on les a donnés à Oſiris ; ces attributs, ou plutôt ces armes que l'on voit rarement ſur les repréſentations de femmes, me paroiſſent avoir été autrefois dans l'Egypte l'équivalent du foudre que les Grecs lui ont ſubſtitué, peut-être avec moins de vraiſemblance, mais du moins avec plus de nobleſſe & de dignité.

La forme de cette eſpèce de Buſte eſt le ſeul mérite de cette Figure. On peut même la regarder comme certaine & conſtante, car elle n'a ſouffert aucune altération : on voit ſous le N°. II, les quatre lignes d'hiéroglyphes qui décorent le bas de ce Buſte. Je poſſede un autre monument de même matière, c'eſt-à-dire, de ſerpentine ; la forme en eſt abſolument pareille ; elles ne different que par la proportion. Je me contente de rapporter ſous le N°. III, les trois lignes d'hiéroglyphes, dont le plus petit Buſte eſt orné dans la même diſpoſition que celui-ci. Il a *cinq pouces* de hauteur ; & celui que l'on voit gravé ſur cette Planche, *a huit pouces moins une ligne.*

Les deux Figures étant ſemblables, il n'eſt pas étonnant que les hiéroglyphes paroiſſent à-peu-près les mêmes : en les jugeant par le coup-d'œil ſimple, ceux du N°. III, paroiſſent un peu moins étendus.

PLANCHE IV.

N°. I. & II.

Ce Fragment de *Baſalte* me donne occaſion de parler de cette eſpèce de pierre, dont je n'avois poſſédé juſqu'ici aucun morceau. Je déſirois depuis long-tems un

monument de cette matière pour la décrire avec certitude ; non-seulement dans la vûe de rassembler, le plus qu'il me seroit possible, les matières que les Anciens ont employées, mais encore pour avertir de l'abus que les Curieux, & principalement ceux d'Italie, font souvent du nom de *Basalte* ; car ils le donnent à des pierres dures, à la vérité, & dont le grain est fin, mais qui n'ont pas la couleur du fer ; cependant cette qualité distingue particuliérement l'espèce de cette pierre. Nous sommes si éloignés de connoître toutes les matières que les Egyptiens employoient, & plus encore de sçavoir les noms par lesquels ils les désignoient, que nous devons, ce me semble, être attentifs à ne pas confondre les espèces que nous pouvons distinguer.

Lib. XXXVI. cap. 7. Pline nous dit à l'occasion du *Basalte* : *Invenit eadem Ægyptus in Æthiopia quem vocant Basalten, ferrei coloris atque duritiæ : unde & nomen ei dedit. Numquam hic major repertus est quàm in templo Pacis, ab Imperatore Vespasiano Augusto dicatus, argumento Nili, XVI. liberis circa ludentibus, per quos totidem cubiti summi incrementi augentis se amnis intelliguntur. Non absimilis illi narratur in Thebis delubro Serapis, ut putant, Memnonis Statuæ dicatus, quem quotidiano solis ortu contactum radiis crepare dicunt.*

Les mêmes Egyptiens ont découvert en Ethiopie le basalte, qu'ils nomment ainsi parce qu'il a la couleur & la dureté du Fer.

Ce passage nous apprend que le mot *basalte* est Egyptien.

On n'en a jamais trouvé de plus grand morceau, continue Pline, *que celui qui a été consacré dans le temple de la Paix par l'Empereur Vespasien. Il représente le Nil avec seize enfans qui jouent autour de lui, & indiquent la plus grande cruë du Fleuve à ce même nombre de coudées.*

J'avoue que je ne puis me persuader qu'une pierre d'une dureté pareille à celle du *basalte*, ne fournisse pas

des blocs de la plus grande étendue à ceux qui ne feront pas retenus par la dépenfe. Je crois feulement qu'on n'en avoit point vû de plus grand morceau à Rome dans le tems que Pline écrivoit; car on doit avoir la même idée de cette pierre, que de celle dont parle Strabon, & que l'on tiroit des rochers que l'on voyoit à droite & à gauche, en allant de Syène à Philé. *Ils font*, dit-il, *d'une pierre noire & dure, de laquelle on fait des mortiers.* XVII. p. 818.

Un autre ouvrage (de bafalte, ajoute Pline) *que l'on dit auffi confidérable que celui-ci,* (le Nil) *a été confacré dans le temple de Sérapis à Thèbes : on affure qu'il repréfente la ftatue de Memnon, qui rend des fons tous les jours quand les rayons du foleil levant viennent la frapper.*

Il ne faut pas confondre la ftatue de Memnon dont parle Pline, avec celle qui fubfifte, & qui a infpiré une fi grande curiofité aux Voyageurs anciens & modernes; non-feulement cette dernière eft coloffale, mais elle eft de granite : d'ailleurs elle étoit antique à l'égard de Pline, puifqu'elle étoit placée de fon tems dans l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui, c'eft-à-dire, hors de la ville de Thèbes, affez près des tombeaux des anciens Rois d'Egypte, & qu'elle avoit été élevée avant la conquête que les Perfes firent de ce pays; tandis que la Statue de *bafalte*, que Pline préfente comme un objet beaucoup moins confidérable, étoit confacrée dans un temple de Sérapis, dont le culte n'a été introduit en Egypte que fous les Ptolémées. D'un autre côté, on ne peut rien conclure, du moins avec certitude, du rapport de Pline au fujet de la ftatue du Nil. On ignore à Rome la fituation du temple de la Paix, & l'on n'y connoît point ce monument du Nil; celui qui fubfifte dans cette ancienne Capitale du monde, eft de marbre blanc. On pourroit le regarder comme une très-belle copie de l'ouvrage exécuté en *bafalte* : du moins l'un & l'autre repréfentoient exactement le même fujet.

Si la conjecture est permise, je dirai que la figure antique du Nil que nous connoissons, n'a pu être tirée que d'un bloc de huit à neuf pieds de longueur, sur cinq ou six de hauteur, & qu'il est vraisemblable qu'une Statue, placée dans un temple de Rome & par un Empereur, ait eu des proportions capables d'en imposer; par conséquent je suis persuadé que la Statue de *basalte*, que Pline a citée, devoit être à-peu-près de ce volume. Un bloc d'une pareille dimension autorise encore ce que les raisons naturelles m'ont fait dire plus haut sur la possibilité d'avoir des blocs considérables d'une matière que Pline n'a peut-être regardée comme médiocre dans son volume, qu'en la comparant au granite, dont les blocs n'ont point de grandeur limitée, & que l'on voyoit fréquemment avoir 30 pieds, & plus, de longueur, avec une largeur très-considérable; en ce cas, le raisonnement de Pline seroit très-conséquent & très-digne de lui. Je le crois d'autant plus que les Statues Egyptiennes & de *basalte*, que j'ai vûes, n'étoient pas plus grandes que le naturel : les Auteurs même ne font mention d'aucun Colosse de cette matière, quoiqu'il eût été facile de les composer de plusieurs morceaux. Ce n'est point ici le lieu de discuter plus au long ces points de critique : je passe à l'examen détaillé que mérite ce monument.

Je crois que cette Figure est celle d'une Prêtresse : ce que le tems a respecté de sa coëffure me persuade qu'elle étoit simple. Elle a deux colliers gravés ; l'un sous le menton est marqué par un double trait, l'autre formé par un trait simple & placé à la racine du col, soutient un ornement d'une forme singulière ; il est long & creux, & se trouve au milieu de ce qu'on appelle en France un *esclavage*, qui pend avec négligence, & dont les deux branches se réunissent sous la gorge. Ce monument déja distingué par des parures peu communes, (du moins à nos yeux) à l'égard de cette Nation, présente quelques autres singularités, dont je vais rendre compte.

Cette Figure soutient, ou plutôt elle porte un buste d'*Horus*: du moins la plante *Persea* le persuade, quoique sa coëffure soit absolument semblable à celle de la Prêtresse ; sa tête est tenue d'une proportion fort diminuée ; elle est surmontée d'un disque, au bas duquel la tête du Serpent *Agathodémon* est fort apparente, ainsi que la gravûre de son collier & la parure de ses épaules. Je n'avois jamais vû de Buste Egyptien en pierre, & porté par une figure. Celui-ci est soutenu par un corps quarré d'un assez médiocre volume & chargé d'hiéroglyphes : il prouve que c'est ainsi que l'on portoit les Simulacres dans les processions, & confirme la forme des Monumens de bronze auxquels j'ai assigné cette destination. En conséquence je croirois que cette Figure étoit représentée debout ; c'est une des raisons qui m'engage à la regarder comme une Prêtresse. Non-seulement Isis est presque toujours représentée assise ; mais il ne seroit ni vraisemblable, ni naturel que la Déesse elle-même parût dans une fonction de son propre culte, ou de celui d'une autre Divinité.

Voyez Pl. VI. de ce Volume.

Le N°. II, présente le derrière du Fragment, & fait voir les caractères dont les deux Figures sont encore chargées : je crois cependant que la table qui portoit ceux qui sont placés derrière la figure d'Horus, étant appuyée sur l'épaule de la Prêtresse, n'occupoit pas un plus grand espace, & que par conséquent ils sont conservés dans leur entier.

Le travail & les caractères certifient la grande antiquité de ce Monument : il étoit nécessaire de le rapporter sous les deux principaux aspects, pour faire sentir la disposition des places occupées par les hiéroglyphes : je les ai fait graver exactement sur les deux faces, & développer plus en grand sur les N°. III, & IV. Le N°. V, présente ceux que la figure d'Horus porte devant elle. La Prêtresse pouvoit avoir *vingt-cinq pouces* de proportion.

Hauteur du Fragment huit pouces quatre lignes : largeur avec la saillie du Buste six pouces trois lignes.

PLANCHE V.

N°. I.

Ces Groupes iſolés ſont très-rares dans les Monumens Egyptiens. Quoique l'on puiſſe les regarder comme des découpures, on ne peut s'empêcher de déſigner par le mot de *groupe* l'aſſemblage de pluſieurs figures ſur le même plan. Elles n'auront aucun des contraſtes que préſente la Nature, & dont l'Art ſçait heureuſement profiter : elles peuvent mal grouper, ou ne point grouper du tout ; cependant on ne ſçauroit leur donner d'autre nom. Quoi qu'il en ſoit, ce Monument préſente une Figure droite, à tête de lion, & ſans aucun mouvement : elle eſt placée à côté d'une autre, dont l'action eſt plus animée, & qu'on auroit pu regarder comme la repréſentation d'un Soldat prêt à défendre la première, ſi elle n'avoit la plante *Perſea* au menton : ſa coëffure pyramidale n'eſt point ordinaire ; elle eſt même poſée ſur une calotte qui paroît d'une étoffe plus épaiſſe qu'aucune de celles que j'aie vûes juſqu'ici ſur les monumens Egyptiens. Les deux corps que cette Figure tient dans chacune de ſes mains, me ſeroient inconnus, quand le bronze ſeroit plus conſervé & d'un travail moins groſſier. L'aſſemblage de deux Figures eſt donc le plus grand, & peut-être le ſeul mérite de cette antiquité.

Plus grande hauteur quatre pouces deux lignes : longueur de la plinthe deux pouces : largeur de la plinthe un pouce deux lignes.

N°. II. III. & IV.

J'ai rapporté pluſieurs Monumens du genre de celui que préſente ce Numéro, c'eſt-à-dire, des Prêtres à tête de lion. Ainſi je me ſerois diſpenſé de faire graver celui-ci, malgré la bonté de ſon travail & l'avantage de ſa conſervation ; mais la remarque que ſa coëffure m'a donné

donné occasion de faire, excuse la répétition de l'objet.

On a vû dans les Volumes précédens, & l'on peut voir dans une Planche de celui-ci, les observations faites sur les corps appliqués au milieu du front des Figures Egyptiennes; j'ai dit ce que je pensois sur les plumes & sur les serpens, mais séparément : ce Monument les présente réunis, c'est-à-dire, que la tête de l'animal est cachée, & qu'on ne voit que la plume, tandis que le corps du serpent suit la forme de la tête de la Figure, & passe par-dessous la parure dont elle est surmontée. Pour en convaincre le Lecteur, la Figure du N°. II. est rapportée de face; le N°. III. présente la tête du côté opposé, & le profil est destiné au N°. IV. Je dois dire aussi que j'ai trouvé le même arrangement sur des Figures qui représentoient des Prêtresses d'Isis, & que sur quelques coëffures le serpent se relève sur la face de devant, comme on peut le voir dans le premier Volume; mais que la plume cache souvent la tête du serpent, ou qu'elle est mise à sa place.

Planche XXII. N°. II.

Planche III. N°. I.

On ne peut déviner ni la raison ni le motif d'une variété, uniforme en général, mais apparemment liée à des circonstances communes à des Divinités ou Figures très-peu semblables entre elles; il me suffit de présenter les différences de faits, & de les rendre sensibles par la description & le dessein.

Hauteur cinq pouces trois lignes.

N°. V. & VI.

Ce Monument, bien fondu, bien réparé & bien conservé, est chargé d'une partie des attributs que nous connoissons aux Prêtres d'Osiris, c'est-à-dire, que ce Prêtre tient d'une main le fouet emmanché, & que de l'autre il porte ce que l'on regarde comme un bâton recourbé & terminé en crosse; cela peut être quelquefois, mais ce fléau que l'on voit ici, se termine par une corde; on ne peut en douter, car il suit le mouvement du corps. La tête

du loup eſt très-bien deſſinée ; mais cette Figure prouve clairement la têtière ou l'eſpèce de caſque de papyrus, ou d'autre matière légère, qui environnoit la tête, pour lui donner la repréſentation convenable au culte particulier du Nome. Je croirois donc que ce Nome, ou ce Canton, qui de même que tous les autres Nomes de l'Egypte, adoroit Oſiris, faiſoit deſſervir ce Dieu par des Prêtres qui repréſentoient les animaux révérés dans ce même canton. Je ne donne cette dernière réfléxion que comme une conjecture ; elle m'a paru ſi vraiſemblable, que je n'ai pu la paſſer ſous ſilence. On voit clairement que ce Prêtre étoit aſſis, & que ſon ſiége n'a point réſiſté aux injures du tems.

Hauteur cinq pouces une ligne.

PLANCHE VI.

N°. I. II. & III.

Les Monumens du genre de celui-ci ſont ſi communs, que ce Prêtre du Dieu Chat ne ſeroit remarquable que par la ſimplicité de ſa tête & celle de ſon habillement ; encore, dans l'exacte vérité, ces particularités ne mériteroient pas plus d'être rapportées, que la poſition de ſa main droite pour porter dans la proceſſion le ſymbole dont il étoit chargé : mais il tient devant lui & de ſa main gauche une tête de lion poſée au-deſſus d'une plaque circulaire, dans le goût & dans le genre de celles que préſentent les Numéros ſuivans. La tête de ce lion eſt ſurmontée du diſque, au bas duquel on voit le ſerpent à tête platte, ou plutôt une plume : du reſte, le buſte de cet animal eſt orné des deux accompagnemens ou parures, tombant ſur les épaules, & que préſentent pluſieurs eſpèces de monumens Egyptiens, principalement les Iſis, ſes Prêtreſſes, les lions, & les ſphinx accroupis.

Je regarde l'ornement qui pend au-deſſous de cette plaque comme indépendant de l'objet de la ſuperſtition,

& je crois qu'il a ſimplement fait partie de la ceinture du Prêtre.

Je dois ajouter que la poſition de la Figure eſt agréable & pleine d'eſprit.

Le N°. III. préſente la plaque que porte la Figure. Je l'ai rapportée pour faire ſentir ſes détails, & la développer aux yeux du Lecteur.

Hauteur de la Figure avec ſa petite plinthe trois pouces huit lignes : hauteur de la plaque dans toute ſon étendue dix lignes.

N°. IV.

TOUT le ſçavoir poſſible & les recherches ne peuvent égaler la vûe d'un Monument pour conduire à l'éclairciſſement de pluſieurs faits. La Figure du Numéro précédent n'auroit jamais pu s'expliquer que par des conjectures ſans fin : on auroit pu faire cinquante diſſertations à ſon occaſion. On auroit admis des boucliers, des repréſentations morales, que ſçais-je ? Comment rendre compte de l'imagination ? Sans recourir à aucune conjecture, les Monumens ſuivans expliquent par eux-mêmes le corps que la Figure précédente porte dans une de ſes mains. Cette tête de lion ſurmontée d'un diſque, au milieu duquel on voit la plume ou la tête d'un ſerpent plat, fait l'ornement ſupérieur d'une plaque formée en portion de cercle, & ſur laquelle on avoit gravé ou des caractères, ou des ornemens, mais qui ne ſubſiſtent plus aujourd'hui, & qu'il eſt impoſſible de copier. L'épaiſſeur de la tête de ce lion eſt ouverte, & elle occupe la partie oppoſée de la plaque, ſur laquelle on voit encore deux tenons percés à jour, & qui pouvoient ſervir à attacher ou à ſuſpendre ce Monument. Je conviens que je n'en avois point encore vû de ce genre.

Hauteur totale trois pouces & demi : diamètre de la portion de cercle un pouce huit lignes.

N°. V.

Un Monument du même genre, & qui pourroit être moins inconnu, représente sous ce Numéro une tête de bélier, surmontée d'une parure fort ornée, & qu'on a vû plusieurs fois portée par des Prêtres de différens ordres. La plaque au-dessus de laquelle cette tête est placée, ne me paroît point avoir été chargée ni de caractères ni d'ornemens ; ce qui me met à portée d'avoir sur l'usage auquel elle a été destinée, une espèce d'opinion fondée sur l'épaisseur de la tête du bélier : cette épaisseur occupe non-seulement sur le derrière toute la longueur de la plaque, mais de plus elle est percée à douille ; elle pouvoit donc être placée sur un corps cylindrique, & par conséquent être portée à la main dans les processions : cette circonstance, jointe à son volume, autorise une pareille conjecture : elle s'étend même jusqu'à la plaque du Numéro précédent ; puisqu'en effet elle pouvoit arrêter le cylindre à l'extrémité de la tête, & que les deux tenons placés derrière, étoient capables de soutenir & de fixer ce cylindre pour le même usage.

Ces deux Monumens se sont expliqués réciproquement; & l'un & l'autre ont éclairci une partie du N°. I. de cette Planche : tant il est vrai qu'un Monument sert à l'éclaircissement d'un autre, & que ceux qui sont à la tête des Cabinets considérables, ont de grands avantages pour les explications.

Hauteur totale de ce qui subsiste, trois pouces & demi : largeur deux pouces & demi, car la plaque n'est pas exactement circulaire : largeur de la douille deux lignes.

PLANCHE VII.

N°. I. II. & III.

Le Monument que présente ce Numéro, me paroît un des plus singuliers de ceux que l'Egypte m'a fournis : on y

voit une Tête de femme, qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme Isis, quoiqu'elle soit placée sur le corps d'un scarabée, qui d'ailleurs n'a rien d'extraordinaire ; il est formé de cette pierre noire & tendre, dont j'ai si souvent parlé : les Numéros I. & II. font voir la face & le profil de cette tête, avec son enchâssement ou sa liaison au scarabée ; & je rapporte au Numéro III. les hiéroglyphes gravés sur sa bâse, dans l'espérance que cette tête de femme pourra faire remarquer quelque différence à ceux qui s'attachent à ce genre de lecture, ou plutôt qui font leurs efforts pour démêler quelques-unes de ses obscurités.

Longueur deux pouces quatre lignes : plus grande largeur un pouce huit lignes.

N°. IV. & V.

J'AI vû, il y a très-peu d'années, un Scarabée, dont les aîles gravées représentoient les figures de quelques Divinités Egyptiennes. Il me fut impossible d'en faire l'acquisition. Celui-ci présente simplement des caractères dans la même disposition, & me console un peu du refus que j'ai éprouvé, puisqu'en effet il me met en état d'en donner au Lecteur une idée plus approchante d'un Monument singulier. Les aîles tenues plus grandes pour les rendre plus sensibles, se voient au Numéro IV. & la base couverte de caractères, ainsi que celle du Numéro précédent, est rapportée sous le Numéro V. pour rendre la comparaison de leur écriture plus facile.

Ce Monument est aussi bien conservé que le précédent, & leur matière est la même.

Hauteur deux pouces moins une ligne : largeur un pouce cinq lignes.

PLANCHES VIII. & IX.

IL seroit difficile de trouver un morceau plus flatteur pour un Antiquaire, que celui dont la gravûre occupe

ces deux Planches. Il présente une Peinture Egyptienne, plus entière & plus suivie dans l'objet de sa composition, qu'aucune qui ait encore paru. Le trait a conservé tous ses contours ; & la couleur, toute sa vivacité : cette peinture établie sur une assez grosse toile de lin, n'est exécutée qu'à la détrempe. Il est vrai que la destination du Monument rend sa conservation moins étonnante : il a été fait pour couvrir le devant d'une Mumie. La sécheresse du climat, & la caisse dans laquelle la Mumie a toujours été renfermée, &, qui plus est, la privation de l'air, ont sans doute garanti la toile & les couleurs des inconvéniens qu'un si grand nombre de siècles présente à l'imagination. Il est plus singulier cependant que l'air extérieur, depuis que la Mumie est sortie de sa caisse, n'ait fait éprouver aucune altération à une toile & à des couleurs, sur lesquelles cet élément n'avoit point frappé depuis si longtems ; l'asphalte dont la toile paroît avoir été imbibée avant toute autre préparation, peut avoir contribué à cette conservation.

Les onze tableaux, grands ou petits, dont cette ancienne peinture est composée, me paroissent avoir beaucoup de rapport au systême de l'ame après la mort : on la voit, ce me semble, dans quatre des petits tableaux de la Planche IX. Elle paroît devant des Juges différens par les têtes, mais semblables tant par la disposition des attitudes, que par la privation des bras. Je ne suis point assez sçavant, & je n'aime point assez les conjectures, pour entrer dans un plus grand détail sur une matière aussi métaphysique : il ne me reste qu'à examiner ce qui regarde la partie méchanique de l'Art ; & c'est à ces réflexions que je compte me borner. Je tâcherai de donner, le plus clairement qu'il me sera possible, une idée du goût du dessein qui y règne : je ferai remarquer que les figures tenues prodigieusement sveltes & allongées, ont plus d'esprit que de correction ; que le caractère de chacune est assez bien saisi, que tous leurs mouvemens

ſont indiqués avec aſſez de juſteſſe, & qu'enfin l'arrangement des figures, quoique ſymmétrique & peu varié, n'eſt point déplaiſant. Toutes ces figures cependant ſont vûes de profil, & iſolées ſans aucun art, ce qui fait paroître la compoſition ſéche & peu riche; mais il faut ſe transporter dans ces tems reculés, où il eſt à ſuppoſer que ce Monument a été travaillé, & ſe rappeller que dans l'enfance de la Peinture, ceux qui exerçoient cet Art, ne penſoient point autrement, & ne connoiſſoient point l'intelligence des groupes: enfin, ils n'étoient ſenſibles à aucun autre arrangement. Ce défaut prouve au moins la haute antiquité du morceau de peinture que je préſente; & je ſerois fâché que le reproche ne fût pas auſſi bien fondé.

Si j'avois à chercher dans les *manières* de peindre & de compoſer des différens Peuples qui nous ſont connus, quelque *manière* dont on pût faire la comparaiſon avec celle de cette peinture, je croirois l'avoir trouvée dans les ouvrages de ce genre qui nous viennent des Indes; & ſi l'on veut mettre l'une & l'autre en parallèle, on ſera obligé de convenir du rapport ſenſible qui ſe trouve entre elles; peut-être ſera-t-on obligé de convenir qu'il y a eu autrefois une communication d'idées entre les Egyptiens & les Peuples de l'Orient, d'autant que dans cette partie du monde les uſages qui ne dépendent point du goût, ont beaucoup moins éprouvé de changemens que par-tout ailleurs.

Quoi qu'il en ſoit de cette obſervation, il ſuffit que le Monument faſſe connoître ce qu'étoit l'Art de la Peinture entre les mains des Egyptiens, pour le rendre auſſi précieux qu'il eſt intéreſſant; il ſervira du moins à faire connoître comment ils ſe conduiſoient pour donner du corps à leurs penſées, & rendre ſenſibles ſur la toile des idées purement métaphyſiques. Je veux croire que lorſque ce Peuple, grand dans l'exécution de ſes projets, vouloit décorer de peintures ſes temples & ſes palais, il s'adreſſoit à de meilleurs Artiſtes, & cherchoit à rendre

dignes de l'attention des ſpectateurs, des ouvrages faits pour être expoſés au grand jour; mais à quelque uſage que fuſſent deſtinées les peintures qu'il ordonnoit, elles n'ont jamais dû préſenter des différences marquées, ni pour ce qui concernoit le goût général du deſſein, ni pour ce qui regardoit l'ordre, la diſpoſition & l'arrangement des figures. Je pourrois ajouter, conſéquemment aux dépenſes exceſſives des Egyptiens pour l'embaumement de leurs corps & la décoration des Mumies, que les Artiſtes chargés du ſoin de les peindre, ne devoient pas être du dernier ordre. Il eſt vrai que ces ſortes d'ouvrages, dont ils faiſoient hommage à la ſuperſtition, devoient être enfermés pour toujours dans un tombeau, dont on ne pouvoit prévoir l'ouverture, dans la crainte du ſacrilége: ces idées pourroient perſuader que la négligence ou l'avarice profitoient de ces circonſtances; mais ces vices honteux ne furent point ceux d'une Nation, qui toute occupée du devoir qu'elle rendoit à des morts, dont la mémoire étoit reſpectable, ſe fût reproché de ne le point remplir, ſi la magnificence n'eût paru dans tout ſon éclat. Et c'eſt ainſi que penſoient à ſon exemple les Grecs & les Romains pour la décoration des demeures qu'ils conſacroient à leurs morts; les peintures dont ils les ont ornées, & qu'on y a découvertes, étoient exécutées avec tout le ſoin poſſible.

On peut donc croire que celle dont il eſt queſtion, eſt la production d'un Artiſte intelligent pour le ſiècle où il a vécu; & dès lors on eſt en droit d'avancer que la Peinture avoit en Egypte une marche abſolument différente de celle qu'on pratiquoit pour la Sculpture; & que les deux Arts n'étoient pas regardés ſous le même point de vûe. L'un eſtimé comme plus durable, & en cela plus d'accord avec la façon de penſer des Egyptiens, étoit traité avec auſtérité, ſans détails, dans la crainte de l'affoiblir; ſans mouvement & ſans aucune partie ſaillante, pour ne point en faciliter la deſtruction. L'autre, (du moins ce morceau de peinture permet de le dire) admettoit au

contraire

contraire toutes les parties de mouvement, & rendoit, quant à la diſpoſition d'une figure, l'imitation de la Nature plus complete & plus vraie. Je crois enfin que cette eſpèce de tableau prouve de plus que les Egyptiens avoient plus de génie & d'élégance qu'on ne leur en avoit ſoupçonné juſqu'ici. D'un autre côté, il faut convenir que cette toile, & plus de cent fragmens que je poſſede d'autres peintures deſtinées au même uſage, & dont les couleurs ſont également conſervées, donnent une nouvelle preuve, & des plus frappantes, des ſoins & des attentions que les Egyptiens apportoient pour la durée de toutes leurs opérations.

Quelques détails ſur la manœuvre ou la compoſition de cette peinture & de ſes couleurs, ſerviront encore plus à la conviction.

Les couleurs ſont délayées avec de l'eau, & plus ou moins chargées de gomme; toutes ſont employées entières, c'eſt-à-dire, ſans aucune ruption. Elles ſont au nombre de ſix, le Blanc, le Noir, le Bleu, le Rouge, le Jaune & le Verd: mais le Rouge & le Bleu qui dominent, ſont broyés aſſez groſſièrement, & préſentent un grain ſaillant & raboteux.

Le Blanc eſt compoſé ſimplement de céruſe pareille à celle que nous employons; & ſa préparation me paroît ſemblable à celle dont j'ai parlé, & qui faiſoit la baſe des dorures Egyptiennes ſur le bois: elle forme ici un enduit général qui couvre également toute la toile, & produit le même effet que les *Impreſſions*, ſur leſquelles nos Peintres appliquent les couleurs. En conſéquence, tous les contours des Figures ont été tracés avec du noir ſur cette préparation, & ce qui devoit paroître blanc, vient du fond même qui a été réſervé à cette intention dans les places jugées néceſſaires. Quoique très-délicat en lui-même, ce blanc n'a cependant ſouffert preſque aucune altération.

Le Noir, comme je viens de le dire, forme tous les

traits extérieurs des Figures, & n'est employé comme couleur que dans le Scarabée, dont la figure est dominante dans le premier tableau.

Le Bleu n'est autre chose que notre bleu d'émail.

Le Rouge est le *minium* tout pur ; la teinte en est foncée, & tient beaucoup de la couleur que nous connoissons sous le nom de *brun-rouge*.

Le Jaune & le Verd ne paroissent avoir été donnés qu'avec des eaux coloriées, ou de simples teintures. Leur conservation pure & entière mérite d'autant plus d'attention, que ces couleurs ne sont employées que légèrement & par glacis sur la préparation blanche.

Mais il faut considérer que cette toile n'a dû souffrir aucun frottement depuis qu'elle est sortie de la caisse de la Mumie : je ne puis dire le tems auquel elle a revû le jour ; mais quand elle m'est arrivée, elle ne m'a point paru avoir été ménagée selon son mérite, du moins elle étoit ployée plusieurs fois, & de façon à faire éclater la couleur.

On peut inférer de tout ce que je viens d'exposer, que le Dibutade de Pline a pu être l'inventeur de la Peinture dans la Grèce, mais qu'il avoit été précédé dans l'Egypte par des Peintres qui travailloient, peut-être un grand nombre de siècles avant lui. Pline le fait entendre en quelque façon, mais il auroit dû s'exprimer plus affirmativement. En effet, nous voyons dans ce morceau de peinture des figures pressées, des couleurs composées, une pratique formée ; &, qui plus est, un ouvrage établi sur une toile, matière que les autres Nations de l'Antiquité ne paroissent point avoir employée à cet usage : enfin, toutes ces pratiques sont exécutées dans des siècles que l'on peut reculer aussi loin qu'on le voudra.

Il ne seroit pas naturel de regarder cette Peinture comme l'ouvrage d'un tems moderne à l'égard de l'Egypte, c'est-à-dire, depuis que les Arts cultivés dans la Grèce, y furent portés, ou depuis que les Romains furent établis

dans ce pays : cette ſuppoſition pourroit ſe préſenter à l'eſprit ; mais indépendamment de ce qu'on ne pourroit alléguer, pour la faire valoir, aucune preuve tirée de l'Hiſtoire, je demanderois à ceux qui me feroient cette objection, par quelle raiſon le goût & les uſages qui règnent dans cette peinture, ſont-ils ſi généralement conformes à ceux qui caractériſent le plus grand nombre des monumens de ſculpture Egyptienne, auxquels on accorde l'antiquité la plus reculée ; & pourquoi cette peinture ne ſe reſſent en aucune manière d'un goût plus épuré, tel qu'étoit celui des Grecs, & principalement de celui des Romains : car ces derniers, en ſe rendant maîtres de l'Egypte, l'avoient en même tems aſſujettie à leurs façons de penſer & d'opérer ? Je ne ſçais même ſi l'on pourroit prouver que l'uſage des Mumies ait été continué ſous leur empire. Il y a lieu d'en douter. Toutes les peintures qui décorent les Mumies, préſentent d'ailleurs le même caractère de peinture & de deſſein ; & ſi elles ne ſont accompagnées d'aucune date, elles ont conduit preſque toujours à des découvertes qui leur accordent l'antiquité la plus conſtante & la mieux établie : telle eſt celle de cette monnoye d'or, dont j'ai fait mention dans le ſecond Volume de ce Recueil. Le ſcrupule ne peut non plus tomber ſur cette vivacité de couleurs qui les fait paroître comme ſi elles venoient d'être employées. Qu'on ſe tranſporte à *Dandera*, & qu'on viſite une infinité d'autres anciennes villes de la haute Egypte, on y trouvera de pareils phénomènes, & même de plus ſurprenans, puiſqu'on y verra ſur les murailles des peintures qui ont conſervé leur ancien éclat ; & ſi cette conſervation eſt arrivée à des couleurs qui n'ont jamais ceſſé d'être expoſées aux différentes impreſſions de l'air, à plus forte raiſon doit-on la trouver moins extraordinaire ſur des monumens qui n'ont vû le jour que depuis le moment qu'on les a fait ſortir des caiſſes où ils étoient à l'abri des altérations que le tems leur auroit pu cauſer.

Planche IV. N°. II.

Hauteur un pied huit pouces : largeur huit pouces.

J'ai fait réduire le trait de cette peinture aux environs d'un tiers, pour la placer dans ce Recueil. En rapprochant exactement les deux Planches sur le dernier trait de l'une & le premier de l'autre, on aura la composition dans son entier.

PLANCHE X.

N°. I. & II.

La position, la proportion & la parure de cet Epervier présentent une si grande conformité avec le même animal, ou la même Divinité, qu'on a vu dans le troi-
Pl. XI. N°. II.
sieme Volume, que je n'aurois jamais pensé à rapporter celui-ci, dont le travail est même inférieur, sans la particularité & le volume de l'autel ou du piédestal, sur lequel il est posé, & avec lequel il a été fondu. Ce quarré long, un peu ruiné dans quelques parties, n'a pas été fondu plein, mais il étoit fermé de tous les sens; cette forme longue engage à faire quelques réflexions sur la conduite des Egyptiens par rapport à l'arrangement de leurs figures de ronde-bosse.

Ils aimoient à donner de l'espace au corps qui leur servoit d'appui; & cet espace, ils le prenoient en longueur, réservant toujours la plus grande portion pour le côté de la Figure. Ils avoient peut-être remarqué que le petit quarré de nos piédestaux soutient souvent mal les figures, & présente trop facilement, sous de certains aspects, des angles & des aigreurs qui ne sont point agréables. Les Grecs, dont le coup-d'œil étoit juste & dirigé par le goût, ont cependant admis non-seulement cette forme quarrée, mais le médiocre espace pour leurs figures seules. Il est à présumer qu'ils n'avoient préféré ce genre de piédestal, que pour faire valoir les objets & les rendre dominans. Les différences dans la façon de penser, & celles des motifs dans la manière d'agir des

Nations, méritent d'être obfervées. Il faut ajouter à ces obfervations fur la difpofition en ufage chez les Egyptiens, qu'ils ne plaçoient pas ordinairement leurs figures, comme celle-ci, fur le milieu de leur plinthe, mais à-peu-près à une des extrémités ; ce qui donnoit, à mon fens, à la Figure un air de culte & de majefté, qui convient à la repréfentation des Divinités.

Hauteur de l'épervier avec fa coëffure, trois pouces quatre lignes : largeur de l'oifeau, depuis les pattes jufqu'à la queue qui lui fert d'appui, deux pouces une ligne : longueur du piédeftal ou de la plinthe, fix pouces cinq lignes : hauteur de ce piédeftal deux pouces trois lignes : épaiffeur de ce piédeftal deux pouces cinq lignes.

N°. III. & IV.

S'IL ne m'étoit pas impoffible de me conduire dans la gravûre & l'ordre des Planches par la raifon de l'antiquité, cette tête d'Epervier feroit placée au N°. I. de la Planche première; mais j'ai dit ailleurs la raifon qui s'oppofoit à cet arrangement. Je regarde en effet cette tête comme auffi ancienne que celle de la Figure que j'ai rapportée dans le troifième Volume ; & quoique la première foit d'albâtre, & celle-ci de marbre, cette différence n'eft pas capable de me retenir, d'autant que je fuis déterminé par les rapports de l'un & de l'autre Monument, & principalement par la groffiéreté du travail, qui fuffit à peine pour indiquer ce qu'on a voulu repréfenter, & par les reftes des couleurs dont les Monumens ont été couverts. On diftingue fur la face de cet épervier la couleur verte; elle paroît avoir été également la dominante fur les deux morceaux, & fa qualité me paroît celle du vert-de-gris, car elle eft un peu graffe au toucher. Planche I. N°. I.

La confervation de ce marbre ne laiffe rien à defirer. Cette tête a fervi de couvercle à un vafe ; auffi l'extrémité de fa bafe étoit préparée pour être enclavée dans la partie qui ne fubfifte plus.

L'antiquité de ce Monument me fait voir que les emblêmes de la Divinité ſont bien anciens en Egypte ; & ce marbre donne une preuve de cette conjecture, plus forte que la Figure à laquelle je l'ai joint : c'eſt une repréſentation au propre, & celle-ci eſt allégorique.

Hauteur cinq pouces deux lignes : diamètre quatre pouces ſix lignes : recouvrement de l'extrémité quatre lignes.

PLANCHE XI.

Nº. I.

Il eſt difficile de voir un plus bel ouvrage que la tête de bronze de cette Ibis. Le travail peut être un peu ſec, mais il eſt grand & précis. La vérité de l'exécution eſt encore augmentée par la maniere dont les yeux de l'oiſeau ſont traités : ils ſont formés par une agathe noire, encore aujourd'hui très-bien ſertie, & dont le poliment cède parfaitement à l'illuſion.

Je crois que ce Monument n'a jamais été plus entier ; car le col eſt terminé par une enclave, qui ſervoit à l'inſinuer & à le fixer dans un corps d'une autre matière : en effet, nous ne voyons point que les Egyptiens aient fondu par pièces pour réunir enſuite leurs morceaux. Le deſſus de la tête eſt percé par un trou dont l'ouverture eſt médiocre, & deſtiné peut-être pour recevoir la repréſentation de la huppe de l'animal, ou pour placer une parure.

Hauteur trois pouces : largeur cinq pouces.

Nº. II. & III.

La tête de cet Epervier n'a jamais été d'un plus grand volume qu'elle paroît ici : je ne dis rien de ſes ornemens, le deſſein met en état d'en juger. Je la rapporte de face pour les faire ſentir; & de profil, non-ſeulement pour faire connoître la ſolidité de ſon travail, mais dans la vûe de prouver que ce Monument, fait pour être ſuſpendu,

pouvoit être porté à la main, c'est-à-dire, soutenu par un cylindre, puisqu'en effet il est évuidé en-dedans. L'exécution en est juste, mais grossière.

Hauteur trois pouces : diamètre de sa base un peu quarrée seize lignes.

N°. IV.

Ce Monument de terre blanchâtre avec des marques bleues, présente un Serpent de relief, posé sur une plinthe, que l'on voit avoir été chargée d'hiéroglyphes sur la base inférieure & sur les quatre tranches. On ne peut les copier aujourd'hui, quoiqu'ils aient été gravés très-profondément ; car non-seulement l'ouvrage de ce morceau est fort commun, mais le tems a d'autant plus attaqué la solidité de cette terre, qu'elle a été prête à se dissoudre quand je l'ai mise dans l'eau pour la nettoyer. Il est certain cependant qu'elle a été anciennement mise au feu. Je ne vois dans ce morceau, constamment Egyptien, que la superstition d'un homme peu riche, & qui attachoit des idées à un simulachre que vraisemblablement il conservoit dans sa maison : la singularité du Monument, jointe à cette conjecture, sont les seules raisons qui puissent engager à rapporter une antiquité de cette espèce & d'un aussi mauvais goût.

Hauteur de la plinthe sept lignes : longueur cinq pouces huit lignes : largeur un pouce.

N°. V.

On peut dire en général, que les Anciens ont beaucoup accordé à l'espèce de Lézards, que l'on connoît sous le nom de *Salamandres*, & qu'ils ont été persuadés que le feu étoit leur élément : en conséquence, ils ont souvent représenté cette espèce d'animaux. J'en ai quatre à-peu-près d'une grandeur pareille à celle de ce Numéro. Les autres sont de bronze : celle-ci est de cette pierre brune, que les Egyptiens ont si souvent employée. D'ail-

leurs l'ouvrage en eſt beau, & ſoutient à merveille le détail que la ſtructure de l'animal peut exiger.

Longueur deux pouces : largeur huit lignes.

N°. VI.

Les Singes Egyptiens que je poſſede, & dont le nombre eſt aſſez grand, ainſi que ceux que j'ai eu occaſion de voir, ou que j'ai vûs dans les Recueils, ſont ordinairement diſpoſés comme des Figures recevant les adorations : ils ſont pareils à cet égard aux deux que j'ai rapportés. Celui-ci m'a paru mériter quelque conſidération, par le naturel de ſa poſition, & par l'ignorance du motif pour lequel on a pu l'exécuter en bronze. Cette Figure n'a d'extraordinaire qu'une eſpèce de chaperon, ployé au-deſſous du col; cependant elle a ſervi d'amulette.

Vol. II. Pl. VII. N°. IV. & Vol. III. Pl. VI. N°. II.

Hauteur treize lignes.

PLANCHE XII.

N°. I.

La barque qui porte ces deux Prêtres avec des marques d'Ibis, nous a conſervé une cérémonie du culte Egyptien. Nous ne pouvons raiſonnablement en dire davantage ; mais on peut ſe diſpenſer de la regarder comme une des plus anciennes opérations de l'Egypte. Le mouvement des Figures, & la compoſition générale du ſujet, quoique très-ſymmétrique, ne permet pas de faire remonter l'ouvrage à un tems bien ancien par rapport à l'Egypte, car il indique toute la manière de la Table Iſiaque. A l'égard du ſujet que j'attribue au culte, on peut d'autant moins en douter, que le Scarabée, auquel le ſacrifice me paroît offert, occupe toute la partie ſupérieure de la pierre. Cette repréſentation eſt exécutée ſur une très-belle cornaline, dont la maſſe ne paroît point avoir été coupée d'aucune amulette. Je répondrois bien de l'antiquité de cette gravûre, mais je la trouve trop bien pour être Egyptienne.

La même raiſon pourroit m'empêcher de la donner aux Romains. Je prie le Lecteur de faire attention à l'autel; il préſente la forme d'un chandelier, & le rapport avec celui que l'on voit, qui eſt porté par des Prêtres dans le pavé de Prœneſte, mérite une ſorte d'attention.

N°. II.

Ce véritable hiéroglyphe eſt inexplicable. On ne peut ſe diſpenſer d'en rapporter de tems en tems pour faire ſentir leurs variétés. Celui-ci eſt encore compoſé d'une parure de tête, mais plus chargée d'ornemens que celles que j'ai fait graver dans les Volumes précédens, & dont l'objet étoit le même; mais on y voit de plus un Scarabée, & deux corps qui me ſont inconnus. Cette gravûre en creux occupe la baſe d'un Scarabée de cornaline.

N°. III.

Je m'ennuie à la fin de toujours dire, *Je ne ſçais pas*; je veux auſſi mettre du mien, & donner à mon tour quelque explication tirée de ma tête.

Ce Scarabée, formé d'une agate noire, préſente ſur la baſe un véritable hiéroglyphe compoſé d'un Epervier, d'un Serpent, du Tau ou d'une clef.

Les hiéroglyphes ſont des ſymboles ou des allégories. Ils n'étoient pas toujours employés pour écrire des prières; ils exprimoient encore des faits hiſtoriques, des dates & ſouvent des ſentences; l'Inſcription de Saïs rapportée par Plutarque, en eſt une preuve. J'expliquerois donc les caractères de ce Scarabée, en diſant: *De Iſid. & Oſir.*

La ſoupleſſe & la ſagacité viennent à bout de tout, ou *donnent l'ouverture de tout.*

Je voudrois que cette prétendue explication n'eût d'autre difficulté que la parure placée ſur la tête de l'Epervier; elle eſt véritablement inutile à mon explication; mais on pourroit la regarder comme l'ornement, ou plutôt l'at-

tribut consacré à cet animal dans le *Nome* pour lequel il a été gravé.

Le travail de ce Scarabée est Egyptien. Il est assez bon, mais un peu grossier.

N°. IV. & V.

Ce Monument étonne au premier coup-d'œil : on n'est point communément dans l'habitude de voir des poissons fêtés & révérés dans les objets du culte Egyptien ; cependant avec un peu de réflexion, on cesse de confondre la mer, & ses productions avec celles du Nil, que les Egyptiens regardoient comme une Divinité. Quelques preuves très-abrégées de cette opinion seront d'autant mieux placées ici, que j'ai peu vû de Monument pareil : je vais commencer par la description & l'histoire de ce petit morceau.

On m'a envoyé de Rome, à la fin du mois de Décembre 1761, un Poisson de bronze, que le P. Léandre, Carme-Déchaussé, venoit d'apporter d'Egypte avec quelques autres bagatelles. Ce petit Monument est dessiné dans toute sa longueur sous le N°. IV. Ses nâgeoires portent debout sur un morceau d'ornement de la plus grande simplicité. L'animal est fort mince, ses yeux, vuides aujourd'hui, ont été remplis autrefois par des matières brillantes, ou de verre, ou de pierres précieuses. Il a sur le dos, au-dessus de l'arrête, une bélière qui prouve qu'il a servi d'amulette ; & cet anneau fixe, comme tout le reste, & du même jet de fonte, est appuyé contre le disque qui est accompagné des deux cornes de la Vache, au bas desquelles on voit la tête du Serpent. Voyez le profil, N°. V. Cet ornement présente sans aucun doute la coëffure que l'on voit le plus communément sur la tête d'Isis. Ce Monument ne peut être plus authentique ; il n'est point altéré par le verd-de-gris. Sa conservation est très-bonne, à la réserve d'une des cornes de la coëffure qui ne subsiste plus.

Strabon nous apprend qu'il y avoit deux Poiſſons, le *Lépidote* & l'*Oxyrinque*, qui étoient généralement honorés par tous les Egyptiens ; que ce dernier étoit particuliérement adoré, & qu'il avoit un temple à Oxyrinque, capitale d'un Nome qui portoit le même nom. Il y avoit auſſi quelques poiſſons qui n'étant point adorés par tous les Egyptiens, avoient un culte dans quelques villes ou cantons particuliers de l'Egypte : tel étoit le *Latos* qui étoit honoré à Latopolis. Les trois poiſſons, dont parle Strabon, ſe trouvent dans le Nil. On voit par Élien que l'*Oxyrinque* étoit une des eſpèces de poiſſon de ce fleuve, ὀξύρυγχος ἔνος ὁ ἰχθυς τρέφει δὲ ὁ Νεῖλος. Le *Lépidote* étoit auſſi un poiſſon du même fleuve. Plutarque dit que le membre d'Oſiris, jetté par Typhon dans le Nil, fut mangé par trois poiſſons qu'il nomme ; le premier, *Lépidote* ; le ſecond, *Phagre* ; & le dernier, *Oxyrinque*. Il ajoûte que c'eſt pour cela que ces trois ſortes de poiſſons ſont en exécration chez les Egyptiens. Mais il ſe trompe, puiſqu'il y en avoit deux, comme on vient de le voir ſuivant le témoignage de Strabon, qui étoient honorés dans toute l'Egypte. L'*Oxyrinque* avoit un temple dans une ville, à laquelle il donnoit ſon nom. Le *Lépidote* donnoit auſſi ſon nom à une autre ville de l'Egypte, appellée *Lépidote* par Ptolémée. Ces dénominations de villes me paroiſſent une preuve qui juſtifie ce que Strabon a avancé, & qui condamne Plutarque.

Strab. L. XVII. p. 558. & 559.

Hiſt. Animal. L. X. c. 46.

De Iſid. & Oſir.

Il eſt bon d'obſerver que les noms de ces poiſſons ne ſont point Egyptiens, mais Grecs. Les Grecs en les traduiſant en leur langue, ont eu ſans doute égard à l'analogie de la Langue Egyptienne, & ont fait attention à ce qu'ils ſignifioient en Egyptien, pour les expliquer en termes correſpondans.

Le *Phagre* étoit ainſi nommé, à cauſe de ſa voracité, du mot Grec φάγω, φάγειν, qui ſignifie *manger*, *dévorer*. Il étoit adoré à Syène, ſuivant S. Clément d'Alexandrie.

Admonet. ad Gent. p. 25.

Le *Lépidote* étoit une eſpèce de poiſſon qui avoit des

écailles, ou plus belles ou plus fortes que les autres; car ſon nom ſignifie, *celui qui a des écailles*, & vient du Grec λεπίς, λέπιδος, *écorce, écaille*, dont la racine eſt λέπω; *écorcher, arracher la peau, ôter les écailles.*

L. VII. c. 17. Le *Latos* étoit, ſelon la deſcription qu'en fait Athénée, un très-gros poiſſon du Nil. Il s'en trouvoit qui peſoient plus de deux cents livres.

L'*Oxyrinque* portoit ce nom, à cauſe de ſa tête longue, pointue, de deux mots Grecs, ὀξὺς, *aigu, pointu*, & ῥυγχος, *bec, pointe, roſtrum.*

Je ne puis finir la copie de cet éclairciſſement ſans témoigner ma reconnoiſſance à M. l'Abbé Mignot, mon Confrère, qui m'en a fait la galanterie, & qui m'a tiré d'un grand embarras.

La forme de la tête du Poiſſon que préſente ce Monument, indique aſſez clairement un *Oxyrinque*, pour ne pas lui donner d'autre nom.

Longueur trois pouces moins une ligne : hauteur un pouce dix lignes.

PLANCHE XIII.

N°. I. & II.

J'IGNORE l'uſage auquel ce petit Bas-relief de bronze a été deſtiné en Egypte. Il eſt d'autant plus ſingulier, qu'il n'eſt point exécuté en creux: quoi qu'il en ſoit, mon ignorance ne peut être une raiſon pour ne pas le rapporter : un autre pourra découvrir ce que je n'ai pas même entrevû. Ce Monument eſt d'ailleurs aſſez mal conſervé. Il repréſente un Prêtre debout, ayant la tête de loup; une de ſes mains étoit ſaillante, mais elle eſt caſſée au poignet. Il tient de l'autre une boëte qui me paroît deſtinée à renfermer des parfums; du moins elle reſſemble à celle que porte une Prêtreſſe d'Iſis, que l'on verra plus bas. Planche XIX. de ce Volume.

Ces détails ſont apparens, & ne préſentent de ſingulier

que la disposition du bas-relief; mais cette plaque plus étroite par le bas que par le haut, fait voir sur la partie opposée à la Figure, deux moulures plattes qui règnent dans sa largeur, & dont les extrémités débordent encore aujourd'hui les deux côtés de la plaque : Voyez le N°. II. Cette circonstance rend l'usage de ce Monument encore plus difficile à concevoir.

Hauteur de la plaque, deux pouces moins une ligne : largeur du haut de la plaque, un pouce six lignes : le bas est diminué au moins de deux lignes.

N°. III.

Une tête de Chien à longues oreilles, creuse, & disposée en-dedans pour être portée à la main, &, selon les apparences, dans les processions, remplit ce Numéro : elle est de bronze, & n'est pas de la plus parfaite conservation; il lui manque une oreille; elle a même quelque autre blessure.

Hauteur un pouce huit lignes : longueur deux pouces trois lignes.

N°. IV. V. & VI.

J'ai rapporté toutes les Amulettes Perses que j'ai pu rassembler. J'en ai placé dans tous les Volumes de ce Recueil, & l'on peut voir dans les Explications les raisons qui m'engagent à les insérer dans la classe des Egyptiens.

Celle que présente ce N°. est également gravée en creux sur un cylindre percé dans sa longueur, & d'une espèce de marbre noir. Si l'on pouvoit douter de la communication intime de l'Egypte avec Persépolis ou l'ancienne Perse, par rapport aux usages & au culte religieux, les deux Eperviers que l'on voit dans cette composition, en donneroient d'autant plus la preuve, qu'un de ces oiseaux est posé sur le *Tau* ou la clef, placé derrière un des combattans, & que les réminiscences Egyptiennes se

trouvent par conſéquent mêlées avec le combat de ces Figures Perſes, dont une eſt aîlée, & devoit être conſidérable dans la Fable de ce pays par la façon dont elle eſt répétée ſur ſes monumens. Le combat ſe donne devant un Prêtre, qui ſemble élever les mains & s'intéreſſer à l'évènement : mais pour faire ſentir la grandeur ou plutôt l'opinion qu'on avoit des trois perſonnages eſſentiels à cette action, le Graveur a placé un homme nud, dont la taille eſt fort diminuée, & qui ſemble parler au Prêtre ; cet homme ne porte aucune parure, & me paroît repréſenté comme un ſimple Egyptien, & dans le goût de cette Nation.

Tel eſt le ſujet de cette Amulette, dont les Figures ſont coëffées ſelon l'uſage des Perſes. Cette reconnoiſſance eſt plus certaine que celle que l'on pourroit tirer des armes, par leſquelles il eſt ſouvent difficile de diſtinguer les Nations, principalement ſur des ouvrages d'une ſi médiocre étendue.

Hauteur neuf lignes : diamètre cinq lignes.

PLANCHE XIV.

N°. I. & II.

LES premiers eſſais dans les Arts traités par une Nation, préſentent à un Philoſophe les mêmes images, ou l'engagent aux mêmes réflexions que le balbutiage d'un enfant. Il remarque le développement de l'organe, l'impreſſion des ſons qui lui ſont étrangers, & qu'il adapte à ſes beſoins ; enfin, les premiers efforts de la prononciation le mettent en état de juger de quelle Nation peut être cet enfant. La comparaiſon peut être à peu près la même par rapport à une première opération de l'Art, & telle qu'on la voit ſous ce Numéro. On ne diſtingue qu'avec peine ce qu'on a voulu repréſenter ; on voit en général une idée de groupe compoſé de trois figures. Les deux des côtés ſont debout. Elles accompagnent un

homme aſſis, & ſi véritablement informe, que ſa tête n'eſt pas ſeulement marquée. Je crois cependant qu'on a voulu repréſenter le Bacchus Egyptien, par la raiſon de l'apparence des plumes qui ſurmontent ſes épaules, & de l'amphore qui paroît à ſes côtés.

Sans prétendre rien inférer que la choſe même, plus ce Monument eſt informe, plus je le crois d'une antiquité prodigieuſement reculée. Il eſt travaillé des deux côtés & percé ſur toute ſa hauteur. Sa matière eſt de porcelaine recouverte d'un émail bleu tirant ſur le verd : en un mot, ſa fabrique eſt abſolument Egyptienne. Je crois démêler ſur la face oppoſée, N°. II, la figure d'une Iſis aſſiſe & environnée de plantes aquatiques. Je dis que je crois ; car, dans la vérité, ces opérations informes reſſemblent aux nuages ; elles deſſinent l'objet dont chaque particulier eſt affecté. Il me ſuffit de les repréſenter par le deſſein, tels qu'ils me paroiſſent : en général, cette dernière compoſition eſt exécutée ſur la hauteur du morceau ; & le Bacchus ou la première, eſt travaillé ſur la largeur.

Suppoſé que l'objet & la forme de cette Amulette ne fuſſent pas ſuffiſantes pour convaincre de mon opinion ſur l'Egypte, le travail, le choix de la matière, les moyens de l'exécution & l'objet de la durée ſont autant d'articles, qu'on ne peut avoir appris que par des voiſins déja éclairés ſur pluſieurs autres articles.

Hauteur onze lignes : largeur dix lignes.

N°. III. & IV.

CETTE Amulette de forme un peu différente, mais de pareille matière & de couleur égale, eſt percée comme celle du Numéro précédent : elle préſente d'un côté le relief d'un Singe, ou d'un Cercopithète aſſis & couvert d'un chaperon, tel qu'on le voit en attitude d'être adoré. C'eſt ainſi qu'il eſt repréſenté dans la bordure ſupérieure de la Table Iſiaque. On voit ſur la partie oppoſée des

caractères en creux, qui ne peuvent être que des hiéroglyphes. Ils sont exactement rendus au N°. IV, & paroissent sur la Planche du même sens qu'on les voit sur l'Amulette.

Il s'en faut peut-être bien des siècles que l'antiquité de ce Monument soit égale à celle du N°. précédent. La différence du travail met en état de l'avancer.

Hauteur neuf lignes.

N°. V.

CETTE troisième Amulette, de même couleur & de même travail, est la plus singulière, pour la forme, de toutes celles que l'Egypte m'a fournies jusqu'ici. Cette tête d'Epervier, ornée d'un collier & surmontée d'un disque, est placée sur la pointe supérieure d'un triangle, ou, si l'on veut, d'un corps formé en pyramide. Non-seulement cette forme n'est pas ordinaire, mais je la regarde autant comme une allégorie, que comme un objet de superstition; au reste, l'une ou l'autre de ces circonstances demeurera enveloppée dans la plus profonde obscurité.

Une ouverture double, placée sur la partie unie & opposée à celle que je rapporte, m'engage cependant à regarder ce petit Monument comme une Amulette.

Hauteur un pouce cinq lignes : largeur de la base, un pouce trois lignes.

Je dois dire, à l'occasion de ces porcelaines si communes chez les Egyptiens, & dont j'ai rapporté plusieurs Monumens dans le cours de cet Ouvrage, qu'elles ne sont pas toutes également fabriquées, & que le plus grand nombre n'est pas composé avec la même perfection; soit que la matière ait été préparée avec moins de soin, soit que le feu lui ait été donné plus foiblement, peut-être pour mettre le peuple en état d'acheter ces ouvrages à un très-bas prix. Voici la preuve de ces différences dans les opérations.

J'ai

J'ai remarqué deux morceaux de ce genre qui ont la propriété de faire feu, en les battant avec le fusil, sur les cassures qu'ils avoient à leurs bases. L'un représente une Prêtresse d'Isis, de couleur verte à l'extérieur comme dans l'intérieur : elle est chargée d'hiéroglyphes très-anciens, & sa forme indique un tems très-reculé. Sa hauteur est de *deux pouces sept lignes*. L'autre morceau est un Buste d'Empereur Romain, de couleur bleue, dont la hauteur est de *trois pouces moins deux lignes*. Je n'ai fait graver ni l'un ni l'autre de ces morceaux, par la raison qu'ils ne satisfaisoient aucun objet de curiosité, & que la gravûre n'auroit point fait sentir le seul mérite qu'ils pouvoient avoir : il consiste dans la singularité dont je viens de parler ; & dans l'opinion que j'ai sur leur fabrique, c'est-à-dire, que les morceaux étant d'une couleur entière en-dedans comme en-dehors, la même pâte a servi de couverte, & qu'elle leur a été donnée du même feu que la *cuite*, pour me servir du terme employé dans les manufactures de porcelaine : non-seulement ce moyen inconnu dans l'Europe est digne d'attention & de recherches, mais il est singulier de le trouver assez commun en Egypte, & pendant un si grand nombre de siècles, pour être employé à des objets d'une si médiocre valeur.

PLANCHE XV.

Nº. I.

Un Curieux qui se piqueroit d'avoir un Cabinet, éviteroit peut-être d'expliquer & de rapporter un Monument d'un volume si médiocre ; pour moi qui ne ménage point l'honneur des bagatelles que j'ai pu rassembler, je vais détailler cette petite Amulette, à cause des singularités qu'elle présente.

Un Harpocrate, facile à reconnoître par le doigt sur la bouche & le flocon de cheveux sur l'oreille droite, n'est pas ordinairement représenté assis comme on le voit ici.

Cette première ſingularité eſt ſuivie d'une autre : elle ne conſiſte pas autant dans la matière de porcelaine dont le morceau eſt compoſé, & dont j'ai parlé pluſieurs fois, que dans les deux couleurs que l'on voit ſur le Monument. Ceux de cette matière que j'ai étudiés juſqu'ici, étoient d'une ſeule couleur bleue ou verte, mais cette Amulette d'un bleu plus foncé qu'à l'ordinaire, eſt jaune en pluſieurs endroits. Il ſemble, à la vérité, que celui qui a placé cette dernière couleur, n'en étoit pas abſolument le maître, ou plutôt que ſon objet n'étoit pas décidé, & qu'enfin il ne vouloit que placer deux couleurs : elles ſe trouvent en effet claires & diſtinctes. Cette bigarrure eſt ſingulière pour les Egyptiens, & pourroit faire eſpérer de trouver d'autres morceaux chargés d'un plus grand nombre de couleurs, exécutées avec plus de ſoin & ſur des corps d'un volume plus étendu.

Hauteur huit lignes.

N°. II. III. IV. & V.

J'AI rapporté plus d'un Chat Egyptien dans la collection de ces Mémoires ; quelques-uns même ſont dans l'attitude ſimple & naturelle de celui-ci ; mais les ſingularités d'un Monument non-ſeulement excuſent, mais exigent la répétition.

Ce Dieu Chat portoit ſur le front une pierre précieuſe, dont on ne voit plus que le chaton, ou plutôt la place : ſes yeux ſont de corail & parfaitement ſertis ; ſes oreilles percées étoient ornées de pendans. On voit même encore un fil de léton, auquel un de ces pendans étoit attaché. Ces détails indiquent le goût de la Nation pour la magnificence & la parure ; mais le Chat porte autour du col une eſpèce de chapelet, ou une ſuite de grains enfilés, qui ſoutient une Amulette à tête de coq, pareille à celle que j'ai rapportée dans le Volume III. Elle eſt encore ici très-diſtincte, mais cette répétition conſtante ne donne point ſon explication. Les grains de ce chapelet ſont

Planche VIII. N°. IV.

longs & fendus, ils reſſemblent beaucoup à ces petites coquilles blanches que l'on appelle *bouges* ou *coris*, du nom qu'elles portent aujourd'hui dans quelques parties de l'Inde, où la Mer les produit avec abondance, & où les Marchands de l'Europe les vont chercher, pour les porter en Guinée : par ce moyen, elles ſervent de parure aux uns, & de monnoye aux autres pour le commerce qu'ils font dans ce pays. La preuve que cet ornement eſt formé par des corps enfilés, eſt donnée par le nœud ou la boucle qui renoue les deux extrémités du chapelet ſur le haut du col, entre les deux épaules, & que l'on voit au N°. IV, ainſi que les corps enfilés ſont développés au N°. V.

Je dois avertir le Lecteur à l'occaſion de l'Amulette que ce Chat porte au col, qu'il a dû la trouver encore dans le troiſième Volume, où j'en ai parlé d'une façon différente. Je n'ai pas corrigé dans la Préface de ce même Volume, où j'ai placé une eſpèce d'*Errata*, une faute du ſecond Volume. Je vais la relever. Ce Numéro préſente une gravûre ſur la baſe d'un Scarabée qui fait voir cette même tête de coq, & j'avoue que je l'ai pris pour toute autre choſe dans l'explication que j'en ai donnée; j'en ai même laiſſé paſſer le deſſein ſans exprimer l'œil qui cependant ſert à la caractériſer. L'examen que j'en ai fait depuis quelques jours, n'a ſervi qu'à me prouver mon erreur. Voilà le malheur des objets inconnus : l'illuſion ſéduit aiſément des yeux faſcinés par l'ignorance, & les empêche de voir non-ſeulement ce qui exiſte, mais ce qui eſt frappant. L'aveu de ſon erreur eſt un parti doux, quoi qu'on en diſe, & l'on eſt toujours plus flatté d'être ſincère qu'Antiquaire éclairé, quand mille exemples n'apprendroient pas que celui qui ne s'eſt jamais trompé, n'a point encore paru.

Planche VIII. N°. IV.

Pl. X. N°. III.

Le travail de ce Monument de bronze eſt ſec & auſtère. Il ne préſente aucun ſentiment de chair ni de fineſſe dans la charpente. Je le crois donc d'une grande antiquité.

Hauteur cinq pouces huit lignes : largeur trois pouces une ligne.

N°. VI. & VII.

Il eſt vraiſemblable que les Egyptiens n'ont rien fait au haſard, du moins dans les objets qui avoient le plus foible rapport à leur ſuperſtition. Cette Amulette m'a conduit à cette réflexion : elle eſt ſimple, & ne préſente aucune eſpèce d'ornement ni de caractère : cependant on ne peut douter qu'elle ne ſoit Egyptienne. L'ouvrage, ou, pour parler plus juſte, la matière ne peut être donnée à aucun autre pays ; car elle eſt de cette porcelaine de l'eſpèce la plus dure ; ſa couleur eſt verdâtre. Je crois qu'on ne ſe tromperoit pas en mettant cette forme au rang des hiéroglyphes, c'eſt-à-dire, que l'on pourroit la regarder comme un ſymbole faiſant alluſion à quelque image de la Solidité, ou plutôt à quelque attribut de la Divinité. Mais pour éviter les médiocres détails de *ſix lignes* ſur *cinq*, pour la meſure du plan, & *trois lignes* pour la hauteur de cette antiquité, il eſt plus court & plus honnête de dire ſimplement que l'Amulette eſt deſſinée ſelon ſes proportions, & qu'elle eſt percée ſur ſes petits côtés.

PLANCHE XVI.

L'examen ſcrupuleux & la comparaiſon lente & préciſe de quelques-uns des détails que les Monumens Egyptiens préſentent, peuvent dévoiler des myſtères de leur Religion, ou du moins rendre compte des contrariétés que l'on croit y trouver.

Les deux Figures de pierre noire & facile à travailler, ſont très-bien conſervées. Les rapports généraux qu'on peut leur trouver, avec quelques-unes de celles que tous les Auteurs ont préſentées au Public, ne doivent point empêcher de diſtinguer les différences que préſentent leurs détails. On ne peut les attribuer au haſard ; elles autoriſent au contraire, & font naître quelques

conjectures, vagues, à la vérité, & que la suite des recherches est seule en droit d'admettre, ou de proscrire.

L'une & l'autre de ces Figures ont des habillemens fort justes : une simple ouverture laisse paroître à l'une le masque d'aigle, ou plutôt d'épervier; à l'autre, le visage naturel. Je croirois que les habits ne sont si justes & présentés sans aucune espèce de couture, que par la raison ou de l'ignorance de l'Artiste Egyptien qui ne sçavoit point exprimer les détails, ou du médiocre prix qu'il en retiroit : mais l'usage de ces capuchons me paroîtra toujours extraordinaire dans un pays aussi chaud que l'Egypte. J'avouerai cependant que je ne les ai guères remarqués que sur les différentes représentations de Singes. Ces deux Figures sont appuyées sur des tables longues & quarrées à l'ordinaire, mais chargées d'hiéroglyphes gravés exactement sous les N°. III. & VI.

Après ces détails généraux & communs aux deux Figures, je passe à l'examen de chacune en particulier.

N°. I. II. & III.

On ne distingue point sur cette Figure l'endroit auquel l'habillement finit sur les bras : les mains placées plus en avant qu'elles ne le sont ordinairement, se trouvent cachées sous le tonnelet qui sert de ceinture, & dont les rayures, plus marquées que sur les autres Monumens Egyptiens, rappellent une idée de Soldat, telle à peu près qu'on a pu la prendre en quelques endroits de la *Table Isiaque*. Je ne regarderois cependant pas cette représentation comme celle d'un Militaire, mais je la croirois celle d'une Divinité subalterne dans la partie de la guerre, & soumise à *Horus* que nous avons vû, avec assez d'apparence, occuper ce rang en premier. Le disque placé sur la tête de ce Monument, est une des raisons qui me portent à le croire. Les prières consacrées à cette Divinité, ses propriétés, ou ses attributs me paroissent l'objet des hiéroglyphes dont la Figure est ornée, d'autant

même qu'elle ne préſente aucun doute en faveur du Sacerdoce, puiſqu'en effet on ne voit point ici la plante *Perſea.* Au reſte, les hiéroglyphes de ces deux Figures different entre eux, & ne me paroiſſent point du même ſiècle. Ceux du N°. III. ſont plus repréſentatifs des objets & des figures, & ceux du N°. VI. plus avancés dans la ruption du deſſein, ou, ſi l'on veut, dans la formation de l'écriture courante.

Il réſulte de cette dernière réflexion, que les caractères du N°. I. ſont plus anciens que la diſpoſition de la Figure qui les porte, & qu'au contraire les lettres de l'autre Monument ſont plus modernes, que le goût de la Figure à laquelle elles ſont liées.

Quelle idée prendra le Lecteur de ces aveux ſincères; un doute peu ſatisfaiſant eſt donc le fruit d'un ſi grand nombre de réflexions ? C'eſt un beau champ pour cette critique légère, vive, ignorante & générale, que le ſiècle pratique avec trop de ſuccès; mais la vérité doit aller devant tout.

Je finirai cet article en diſant que la Figure de ce N°. m'eſt abſolument nouvelle, & qu'elle ajoûte à ces autres ſingularités celle d'être chauſſée.

Hauteur trois pouces neuf lignes.

N°. IV. V. & VI.

SELON le jugement fondé ſur l'habitude de voir des Monumens, cette Figure à tête d'Epervier n'eſt point un Prêtre, puiſqu'en effet ſon menton n'eſt point accompagné de la plante *Perſea*; d'un autre côté, elle ne paroît point une Divinité, ſa tête n'étant ſurmontée d'aucun diſque. Cependant on voit des hiéroglyphes écrits ſur le derrière de la Figure. Il eſt difficile de prendre un parti au milieu de ces contrariétés : ne pourroit-on pas dire qu'indépendamment des degrés d'infériorité établis dans le nombre des Dieux de l'Egypte, la Divinité de chaque Nome jouoit un rôle plus diſtingué dans le même canton,

que les Mumies ou les Divinités auxquelles les Morts étoient consacrés, méritent encore quelques réflexions. Il me paroît que le Dieu principal, le protecteur du mort étoit peint & appliqué sur le corps même, & que les autres Divinités traitées de ronde-bosse, & d'un volume médiocre, étoient placées debout au-dehors & autour de la caisse. Je crois qu'alors ces Divinités étoient regardées comme assistantes, & qu'elles jouoient auprès du mort un rôle convenable à ses intentions, & au culte qu'il avoit pratiqué dans le courant de sa vie.

Voilà du moins trois circonstances, très-générales, à la vérité; mais qui permettent de conjecturer de grandes variétés dans la représentation des Divinités; tel est le malheur des Religions fort compliquées. La Postérité se perd aisément dans leurs détails, quand les Livres de leurs Dogmes & de leurs Loix n'existent plus: car il en faut convenir; si l'on pouvoit sçavoir le Nome & les circonstances de la découverte de chaque Monument en particulier, ces détails & ces arrangemens laisseroient encore trop de doutes pour parler avec certitude.

Je puis assurer que ce Monument est très-bien travaillé, qu'il est du tems de la pure Egypte, & qu'il n'est pas commun. La simplicité de son ouvrage paroîtroit plus ancienne que ses caractères d'une écriture courante, mais qui peut en juger sainement? L'extrémité des pieds de la Figure est cassée. Je ne puis dire aussi positivement que je l'ai fait à l'occasion de la précédente, si elle étoit chaussée, mais je le crois, par la raison que le capuchon qui couvre exactement la tête, ne présente ni liaison, ni séparation dans toute l'étendue de la Figure.

Hauteur trois pouces cinq lignes.

PLANCHE XVII.

N°. I. & II.

J'AI rapporté dans le cours de cet Ouvrage plusieurs

Figures petites & ridicules, que la ſageſſe & l'auſtérité Egyptiennes ne ſe ſont point refuſé. On conçoit l'adoration d'un animal, de quelque déraiſon qu'elle ſoit accompagnée, l'avantage qu'il produit, la crainte qu'il inſpire, ou bien enfin l'emblême auquel il ſert d'envelope, ſont au moins des excuſes; tandis qu'aucune raiſon ne peut admettre le culte d'une figure humaine, ridicule & monſtrueuſe, telle que ce Numéro la préſente; mais les réflexions s'évanouiſſent devant les faits, & le petit Monument de porcelaine bleue doit être conſidéré comme une Divinité, puiſqu'en effet la bélière prouve qu'il a été deſtiné à ſervir d'Amulette. Voilà donc encore un des Dieux ſubalternes de l'Egypte, dont l'hiſtoire & le nom ſont également inconnus.

J'ai peu vû de Monument auſſi bien conſervé. Ainſi le Lecteur peut compter ſur l'exactitude des deux faces, ſous leſquelles il eſt deſſiné, & ſous leſquelles il eſt également ſingulier.

Hauteur deux pouces une ligne : largeur un peu moins d'un pouce.

Nº. III. IV. & V.

Ce fragment d'albâtre, dont la conſiſtance eſt aſſez forte, ne nous apprend pas bien nettement quelle étoit ſon ancienne forme, malgré les différences qu'on y peut remarquer : je crois cependant qu'il avoit celle d'un Sphinx. Le tems auquel ce morceau a été travaillé, & qu'on ne peut attribuer, ce me ſemble, qu'à celui des Ptolémées, m'empêche de me récrier, comme j'ai fait dans le Volume précédent, à la vûe d'une Figure qui re- Planche VII. Nº. I. II. & III.
préſente deux têtes adoſſées ſur le même corps. Celles-ci d'un travail plus moderne, rappellent une idée très-connue, c'eſt-à-dire, la vénération que les Egyptiens attachoient aux ſignes du Lion & de la Vierge, par rapport à l'inondation du Nil : en effet, ce Monument préſente ces deux têtes. Je n'aurois plus rien à ajouter à cet égard, ſi je

ſi je n'avois une petite circonſtance à rapporter, dont je crois que le Lecteur ne ſera point fâché d'être inſtruit.

En faiſant percer devant moi un petit trou dans le deſſous de ce Fragment, pour le poſer ſur un piédeſtal, le conſerver & le voir plus aiſément; le premier coup d'outil le diviſa en deux parties égales, & dans toute ſa longueur. Je ne doutai point d'une caſſure; mais je fus étonné de voir que ce morceau avoit été travaillé dans cette intention, c'eſt-à-dire, évuidé à deſſein, & qu'on avoit enſuite employé du gypſe, ou des matières calcaires très-fines, pour réunir les deux pièces. Cette opération avoit été ſi parfaitement exécutée que, malgré l'attention avec laquelle j'avois examiné ce morceau, je n'avois apperçu aucune apparence de réunion; ce qui prouve que l'ouvrage avoit été terminé après une opération, dont l'objet étoit l'introduction du muſc. En effet, je le trouvai encore placé dans l'eſpace d'un quarré long d'environ ſix lignes. Ce muſc en poudre exiſtoit donc quand les deux parties ſe ſéparerent. Je le fis tomber en l'examinant, & ſon parfum avoit conſervé toute ſa force. L'odeur pouvoit s'exhaler autrefois par les pores de cet albâtre, ou peut-être par de petits trous faits à ce deſſein, & que la craſſe ou les ordures ont bouché dans la ſuite; peut-être auſſi que l'exceſſive ardeur du ſoleil, à laquelle on expoſoit ce Monument, ou même une chaleur artificielle, ſervoient à flatter la ſuperſtition par l'odeur qu'il communiquoit. Je croirois aſſez que l'on préféroit le dernier moyen. Car en faiſant recoller quelques-unes de ces petites Figures de terre-cuite & d'eſpèce de porcelaine recouverte d'émail, elles ont rendu une odeur de muſc, quand on les a préſentées au feu néceſſaire à cette petite opération, & j'ai répété cinq ou ſix fois cette expérience; mais je n'ai point reconnu que le muſc eût été introduit dans une chambre ou cellule, comme je l'ai trouvé dans le Sphinx de ce Numéro. Au reſte, les Amateurs de l'Antiquité peuvent aiſément répéter cette expérience, &

pouſſer l'examen plus loin que je n'ai fait : ces petites Figures ne ſont ni rares, ni chères. Il eſt vrai cependant qu'elles n'ont pas toutes cette même propriété.

Je devois d'autant moins laiſſer ignorer cette circonſtance, qu'elle a une ſorte de rapport avec la communication de l'Egypte & de la Chine. Non-ſeulement les Chinois introduiſent encore aujourd'hui du muſc dans le plus grand nombre des objets qui les environnent ; mais leur pays produit ce même muſc. Les Egyptiens le tenoient d'eux, du moins indirectement, par le commerce. Cependant cette circonſtance, jointe à celle de la porcelaine & de la couverte, dont les qualités ſont pareilles, prouveroient une communication très-intime : le commerce peut porter une matière comme marchandiſe par le ſecours de Nations intermédiaires, mais les pratiques de l'Art ont beſoin d'une liaiſon plus particulière. Les deux têtes ſont deſſinées de face aux N°. IV. & V.

Hauteur deux pouces ſept lignes : longueur deux pouces onze lignes.

N°. VI.

Un Peuple inſtruit & formé par un autre Peuple, commence par adopter ſes uſages, enſuite il les modifie & les arrange ſelon ſes convenances particulières. Cette Loi de la Nature devoit avoir eu lieu par rapport aux anciens Perſes, & principalement avec les habitans de Perſépolis qui donnent tant de preuves du principe de leurs connoiſſances & de leurs pratiques. Inſtruits par les Egyptiens, ils ont dû les imiter, & préférablement dans un objet de ſuperſtition ; ainſi leurs Amulettes devoient du moins dans leurs commencemens, être formées par des Scarabées : j'étois ſurpris de n'en point trouver de cette eſpèce, & de ne rencontrer que des cylindres. Enfin, j'ai fait la découverte de celui-ci, dont la forme répond à mes idées, & dont le travail ne peut être méconnu. La gravûre en creux eſt établie ſur un Scarabée abſolument

Egyptien, & formé par une agathe blanche : le ſujet ne préſente point le Roi qui combat un lion ou des animaux fantaſtiques repréſentés avec des aîles, ſujet de la fable Perſe, ſi ſouvent répété, & qui n'en eſt pas moins inconnu; mais il eſt facile d'attribuer celui-ci au Bacchus Egyptien, du moins par ſes rapports généraux. En effet, ce Dieu, ou quelques-uns de ſes Miniſtres, tiennent ſur pluſieurs Monumens de l'Egypte, un quadrupède ſuſpendu par les pieds de derrière dans chacune de leurs mains ; & la gravûre de ce Scarabée repréſente un Faune, car il a une queue. Il eſt vrai qu'il eſt coëffé de la thiare Perſe; mais les animaux, ainſi que leur diſpoſition, m'engageroient à reconnoître ici le culte de Bacchus : d'ailleurs, cette compoſition eſt couronnée par le grand Scarabée volant, regardé comme le ſymbole de l'Eternité chez les Egyptiens, & que nous voyons également répété ſur les Monumens de Perſépolis. Il ne faut attribuer qu'à l'ignorance du Graveur l'eſpèce de treillage, ſur lequel la Figure eſt poſée. J'avoue même que j'ai ſouvent regardé ce travail, ridicule en lui-même, comme une marque de grande antiquité, quand je l'ai trouvé ſur des Monumens, de quelques pays qu'ils aient été. Ces rapports paroîtront vagues & fort généraux; mais la plus foible lumière eſt un ſecours dans une profonde obſcurité. Si l'on s'étonne de la petite obſervation qui diſtingue un Scarabée d'un cylindre, deſtiné au même uſage, & qui préſente la différence de ces médiocres objets comme étant capables d'inſtruire, & de faire preuve ſur la communication de l'Egypte & de la Perſe ; je répondrai que ſi les minuties ont toujours été le mobile des plus grands évènemens, elles peuvent, à plus forte raiſon, conduire à l'éclairciſſement de l'antiquité. J'ajouterai même une obſervation plus médiocre encore, celle de la couleur blanche que j'ai remarquée à toutes les pierres gravées par les Perſes, & différentes des cylindres qui

le plus ordinairement ſont noirs, ou du moins de couleur brune.

PLANCHE XVIII.

N°. I. & II.

Cette Figure aſſiſe ne peut repréſenter qu'un Prêtre Egyptien ; cependant il n'a point la plante *Perſéa* au menton ; & cette parure me paroît fondée ſur un trop grand nombre d'exemples, pour révoquer en doute ſon rapport avec le ſacerdoce Egyptien. Une ſemblable variété ne peut donc tomber, à mon ſens, que ſur l'âge ou le dégré de la Prêtriſe. La tête de cette Figure n'a jamais été couverte que d'une calotte ſimple, & ſon habillement n'eſt composé que d'une eſpèce de caleçon, ou plutôt de tablier qui deſcend par-devant, un peu au-deſſus de la cheville des pieds ; le tout formé par une étoffe rayée, très-commune en Egypte : enfin, ce Prêtre eſt repréſenté liſant un rouleau, ſur lequel on voit des hiéroglyphes diſpoſés en deux lignes. On a pu remarquer un Monument abſolument ſemblable dans le premier Volume. Je n'ai donc rapporté celui-ci que pour faire ſentir ſous ces deux aſpects, la forme & la diſpoſition de la chaiſe ſans doſſier, ſur laquelle ce Prêtre eſt aſſis, & avec laquelle il a été fondu. D'ailleurs, on voit à celui-ci, contre tous les uſages Egyptiens, une laçure établie à la Grecque, & marquée ſur ſes deux pieds ; ce qui prouve au moins une impreſſion moderne par rapport à cette Nation. Il eſt vrai cependant que le travail, la fonte & le deſſein démentent cette opinion : cette laçure pourroit donc avoir été facilement & anciennement ajoutée à ce Monument. Au reſte, malgré l'habillement ſimple de ce Prêtre, que je regarde, par cette raiſon, comme étant peu conſtitué en dignité, il faut convenir que ſes pieds ſont poſés ſur un marche-pied ; & l'on ſçait que les Egyptiens

Pl. VI. N°. II.

ont regardé cette commodité comme une marque de considération & de dignité.

Hauteur de la Figure au-dessus de la grande plinthe, quatre pouces onze lignes : longueur de la plinthe, trois pouces onze lignes : largeur de la plinthe, un pouce neuf lignes : hauteur de la plinthe, six lignes.

N°. III.

Ce N°. présente le Rouleau que ce Prêtre tient sur ses genoux, avec les caractères peut-être écrits en sens contraire.

Largeur de l'ouverture du Rouleau, huit lignes : la hauteur du Rouleau est la même.

N°. IV. V. & VI.

Je suis persuadé que le seul moyen de donner quelque lumière sur les Egyptiens, seroit de présenter toutes les différences de parures & d'attitudes que l'on distingue dans leurs Monumens : selon cette opinion, que je suivrai plus encore que je n'ai fait, on voit dans le Volume second, un Prêtre debout représenté tel qu'il étoit dans une procession. Depuis que je l'ai rapporté, j'en ai rassemblé trois autres absolument semblables, mais de grandeurs différentes. Ce nombre prouve que cette représentation étoit commune en Egypte ; mais celui que l'on voit sous ce N°, est assis, & je n'ai point voulu laisser ignorer cette particularité. En général, il m'a paru que ces Prêtres étoient ordinairement plus parés que les autres. Celui-ci a de plus des brasselets fort larges & une double ceinture, c'est-à-dire, celle de son caleçon, toujours d'étoffe rayée, & une autre sur l'estomac. Sa main droite est fermée, & le pouce en est fort étendu, & d'une manière si chargée & si affectée, qu'elle devoit être consacrée en Egypte, & présenter quelque idée de culte. Car j'ai remarqué plus d'une fois cette position de la main dans les Monumens Egyptiens ; mais, contre l'ordinaire, ce Prêtre

Planche III. N°. IV.

tenoit de la main gauche percée à cette intention, & montroit au peuple l'objet pour lequel il se faisoit voir & paroissoit en public.

J'ai rapporté séparément au N°. VI, le plan de la coëffure de ce Prêtre, pour faire sentir sa forme générale, & sa disposition particulière par rapport à la rainûre destinée à recevoir d'autres ornemens. J'ai insisté d'autant plus sur ces deux points, qu'ils sont toujours exactement pareils dans les Monumens de cette espèce.

Hauteur de ce Bronze, dont le siége & la plinthe sont perdus, quatre pouces cinq lignes.

N°. VII.

Il n'étoit pas naturel que le Taureau Apis n'eût jamais été présenté que debout, & tel qu'on le montroit au peuple les jours de fête & de cérémonie. Ceux qui, par faveur ou par argent, obtenoient la permission de le voir dans l'enclos qui le renfermoit, le trouvoient dans les différentes attitudes familières à cet animal, & pouvoient même par respect le faire représenter comme ils l'avoient apperçu. Il est donc ici couché & ruminant : mais pour prouver que je ne suis point emporté par une simple vraisemblance, & que je ne prends point indifféremment un Taureau couché dans un pré, pour le présenter comme un Apis ; la housse qu'il a sur le corps, & le triangle marqué sur le front, sont les garants de ce que j'avance. D'ailleurs, le Monument est d'un travail grossier. La plinthe sur laquelle il est posé, & avec laquelle il a été fondu, est inégale, c'est-à-dire, plus large sur le devant que sur le derrière, & les cornes de l'animal sont détruites ; mais on n'a point encore rapporté ce Dieu de l'Egypte dans une pareille attitude.

Hauteur un pouce huit lignes : longueur de la plinthe, trois pouces une ligne : plus grande largeur de la plinthe, un pouce trois lignes.

PLANCHE XIX.

N°. I. II. & III.

La plus grande ſingularité de ce Monument qui repréſente un Prêtre à genoux, eſt celle des deux corps ronds qu'il tient dans ſes mains, & dont il paroît faire une offrande. On ne peut regarder ces corps comme des fruits ; une moulure ſupérieure dont ils ſont ornés, rappelle plutôt l'idée de caſſolettes, ou de boêtes propres à renfermer des parfums. Malgré la dureté de la pierre, dont ce Monument eſt formé, & dont la couleur tire un peu ſur le verd, la tête & le corps de cette Figure ſont exprimés avec un ſentiment de chair que je n'ai point encore apperçu dans les ouvrages de cette Nation : je puis même aſſûrer que la tête de cet Egyptien eſt très-belle quant aux traits du viſage. D'ailleurs, contre l'ordinaire, ce Prêtre eſt repréſenté fort gras, au point même qu'on pourroit le regarder comme une femme; mais le tablier dont il eſt couvert depuis la ceinture juſqu'à la moitié des cuiſſes, ne laiſſe aucun doute ſur ſon ſexe. On peut être ſurpris de ce qu'il n'a point la plante *Perſéa* au menton, étant Prêtre & en fonction ; mais j'ai remarqué que cette parure n'étoit pas générale ; elle me paroît conſtante pour le culte d'Oſiris ; mais nous ſommes bien éloignés d'être inſtruits de ces détails. Après avoir rendu juſtice à l'ouvrage le plus attrayant de l'Egypte, que j'aie encore poſſédé, le mauvais deſſein & la foible exécution des pieds écartent toutes les idées que l'on pourroit avoir ſur le travail Grec ; & cette obſervation ne diminue point l'antiquité de ce Monument. La plinthe eſt quarrée, & travaillée dans le même morceau. J'ai rapporté une des mains plus en grand, au N°. II, pour faire mieux ſentir la forme des corps dont l'une & l'autre ſont chargées.

Ce Monument eſt d'une très-belle conſervation, à la

réſerve d'un éclat emporté de la ſuperficie d'un des bras.

Je dois faire remarquer que la coëffure de ce Prêtre eſt traitée dans le goût de celles que l'on voit aſſez généralement aux figures de Sphinx, & dont le derrière eſt preſque toujours terminé par un arrangement de cheveux, ou d'autre matière, formé en rond, dans le goût de ce que nous appellons *cadenette.* Ce dernier article confirme la reſſemblance ou le rapport de cette parure ou de cet uſage; on en voit le deſſein au N°. III.

Hauteur totale du Monument, un pied moins deux lignes.

N°. IV. V. VI. VII. & VIII.

La plinthe de cette Figure eſt formée, ſelon l'uſage des Egyptiens, par un quarré-long, car ces peuples me paroiſſent avoir toujours évité le quarré abſolu, du moins je n'en ai jamais vû. Cette plinthe eſt, ainſi que l'appui qui ſoutient le derrière de la Figure, remplie d'hiéroglyphes. Je les ai fait copier avec ſoin : on les voit ſous ces Numéros. Pluſieurs traits de forme ovale, & qui renferment un certain nombre de caractères, me paroiſſent exprimer des ſens coupés ou ſéparés, c'eſt-à-dire, des verſets; car on peut avancer, ſans trop ſe commettre, que les caractères gravés ſur le Monument, expriment la prière que ce Prêtre prononçoit dans l'inſtant de cette cérémonie. On voit ces diſtiques aux N°. VI, VII, & VIII.

Hauteur de la plinthe, deux pouces moins une ligne : largeur des deux faces, trois pouces huit lignes : longueur des parties latérales, quatre pouces neuf lignes.

L'appui de la Figure n'eſt point ſéparé par la plinthe, il s'éleve au-deſſus. Il eſt deſſiné au N°. VIII. Sa hauteur eſt de *cinq pouces neuf lignes*, & ſa largeur d'*un pouce cinq lignes* à ſa baſe; car il diminue de quelques lignes à ſon extrémité ſupérieure.

PLANCHE

PLANCHE XX.

N°. I. & II.

Le bonheur dont on ſe vante, expoſe ſouvent au danger de l'envie : je ne cours point un riſque pareil en témoignant le plaiſir que me cauſe la poſſeſſion du Monument que préſente ce Numéro.

Il eſt compoſé d'une matière gypſeuſe, parfaitement paſſée & tamiſée, de façon que ſa denſité la rend fort dure & fort peſante. Cette matière a été ſimplement moulée. Malgré l'opération du moule qui paroît certaine à l'égard de ce Monument, on peut aſſûrer que les têtes ont été terminées & retouchées à l'ébauchoir avec autant de fineſſe & de préciſion qu'il eſt poſſible d'en employer. Quant aux autres parties, il ne faut pas s'attendre à trouver plus de correction dans les pieds & dans les mains des ouvrages Egyptiens, que dans ceux des Chinois. Le genre de travail & l'eſpèce de la matière rendent, en premier lieu, ce Monument ſingulier ; en ſecond lieu, ſa conſervation, quoiqu'imparfaite à de certains égards, doit paroître étonnante. Il eſt vrai que le plein ou le maſſif de ces Figures a pû contribuer à cette durée ; auſſi toutes les parties ſubſiſtent : mais la peinture dont ce morceau eſt généralement couvert, eſt emportée en quelques endroits, à la vérité, peu eſſentiels. Il eſt aſſez inutile de dire que cette peinture eſt à la détrempe.

L'ignorance où nous ſommes des uſages Egyptiens, nous met dans l'impoſſibilité d'expliquer les ſingularités que ce groupe nous préſente. Cependant ſon volume aſſez conſidérable, & les couleurs vraies dont il eſt couvert, inſtruiſent de quelques particularités qu'on ne peut apprendre des ouvrages ordinaires de ſculpture. D'ailleurs, la carnation, c'eſt-à-dire, la peinture des viſages, qui ne peut être ni mieux rendue, ni mieux conſervée,

prouve des connoissances & des pratiques dans l'Art dont on n'auroit osé soupçonner la nation Egyptienne.

Il est constant que l'alliage de la Peinture & de la Sculpture ne peut produire un effet capable de satisfaire; cependant il faut convenir que le Peintre Egyptien, dont je considère l'ouvrage, a employé tous les moyens de l'Art pour rendre cet alliage agréable. Il ne s'est point trompé sur les ombres & sur les effets que produisent les saillies de la Sculpture. Il a employé des suspensions de couleur & de touche, convenables au Relief qu'il avoit à colorier. En un mot, il a montré de l'art & de l'acquit dans son exécution. Cette espèce d'intelligence lui fait d'autant plus d'honneur, qu'il faudroit remonter à un tems bien reculé pour retrouver la date de son opération. Il est vrai qu'il étoit heureux pour lui d'être privé en cette occasion de l'éclat & du brillant que la carnation de l'Europe pourroit exiger : puisqu'en effet les teintes de ces deux visages sont très-brunes, mais point aussi noires que les Indiens du Gange ; ce qui fait que le rouge des lèvres & des joues est ici très-apparent. Les bras, les jambes, le corps & les pieds sont nuds, mais ces parties sont travaillées avec beaucoup moins de soin, c'est-à-dire, sans aucune ruption de couleur, & le noir y domine. Ces deux Figures ont des colliers fort lâches, & qui tombent sur la poitrine. La plus grande, selon l'usage des hommes de cette Nation, porte une espèce de tablier qui tombe jusqu'au genouil ; la plus petite est vêtue d'une jupe qui descend vers le milieu des jambes ; & ces vêtemens sont noirs ainsi que les coëffures.

La disposition de ce groupe n'est pas moins singulière que les détails que je viens d'exposer. On voit un homme d'un âge formé. Il est assis sur un de ces socles pleins-quarrés, & posés sur une plinthe qui porte un dossier élevé jusqu'à la hauteur de la tête : ces siéges massifs soutiennent admirablement les Figures, & font un effet supportable, quand on pense comme les Egyptiens, qui préféroient la

ſolidité à toutes les autres parties. Car d'ailleurs ils s'embarraſſoient peu de certaines vérités dans l'imitation, & ne cherchoient ordinairement dans les Figures aſſiſes, qu'un ou deux points de vûe. Le bras de cet homme que, par ſon attitude & ſon maintien, on ne peut regarder que comme un Prêtre, eſt tenu & embraſſé par une jeune fille debout, & beaucoup moins âgée; puiſqu'en effet elle n'eſt pas ſi grande dans cette poſition que l'homme étant aſſis. Tandis que d'une main elle tient le bras de cet homme, ſon autre main paſſe derrière lui, & reparoît ſur ſon épaule. Cette diſpoſition, reçue dans tous les tems comme une marque & un témoignage d'union & d'amitié, me feroit croire que ce Monument nous a conſervé la repréſentation d'un Prêtre avec ſa femme ou ſa fille; & ce groupe ſeroit d'autant plus ſingulier en ce cas, que les Monumens Egyptiens, qui ne tiennent point au culte, ſont très-rares.

Au reſte, ma conjecture eſt établie ſur les raiſons ſuivantes :

1°. Le genre de la coëffure qui n'eſt ſurmontée par aucun attribut, & la privation des hiéroglyphes donnent l'excluſion à tout ſoupçon de Divinité, d'autant que le ſiége dans les Monumens Egyptiens, n'eſt pas toujours donné aux Dieux.

2°. La Figure de femme ou de fille, préſente une action particulière, c'eſt-à-dire, de ſociété : ſa diſpoſition ne peut être interprétée autrement.

3°. Je n'ai vû l'inſtrument que l'homme tient dans ſa main, ſur aucun Monument qui repréſente une Divinité, ni même un Prêtre. Il me paroît avoir la forme de ce que nous appellons *une férule*. Mais que cet homme ſoit repréſenté comme père ou comme mari, il étoit Prêtre; & l'on ſçait que ceux de cet ordre tenoient un rang dans l'Egypte, dont je crois qu'ils n'abandonnoient la morgue dans aucune de leurs actions. J'ignore ſi la férule étoit employée dès lors comme un ſymbole de l'au-

torité. Le fait paroît ici vraisemblable, puisqu'en effet elle pouvoit convenir dans toutes les circonstances de Prêtre, de père, ou de mari.

Hauteur un pied huit pouces cinq lignes : longueur de la plinthe sur les parties latérales, dix pouces cinq lignes : largeur de cette plinthe sur le derrière, sept pouces deux lignes : le devant avoit un peu moins de largeur.

N°. III. & IV.

CETTE coëffure est trop épaisse pour être formée par les cheveux naturels, elle me paroît plutôt composée par un tissu de laine : non-seulement elle est divisée par des rangs de floccons égaux entre eux, mais distribués par étages. On voit cette parure de tête sur des Monumens de différens pays, & principalement sur ceux de l'Afrique. Elle est très-bien marquée sur les médailles de Juba, & sur celles des Rois Parthes.

Ce genre de coëffure fait voir que dans tous les tems, les habitans des pays les plus chauds ont cherché à se garantir du soleil par les coëffures les plus lourdes, ou du moins les plus épaisses. Celles des Egyptiens me paroissent formées le plus souvent par des espèces de bonnets dont l'épaisseur est considérable. Les Monumens ne les représentent que par des lignes perpendiculaires & horisontales, qui ne donnent aucune idée sur le genre & l'espèce de leur étoffe. Il se pourroit encore que l'usage qui subsiste dans l'Orient, & sur-tout en Turquie, d'augmenter l'ampleur des coëffures selon le grade ou la dignité, subsistât dès lors en Egypte, soit par l'épaisseur des bonnets, soit par leur élévation.

La coëffure représentée au N°. IV, ou celle de la femme, est plus simple, & n'est point formée par étages; mais elle est encore plus échancrée que la précédente à la hauteur des oreilles, c'est-à-dire, que l'une & l'autre sont fort éloignées de descendre sur les épaules, comme on le voit sur les Monumens d'Isis, des Sphinx, &c. & dont les

extrémités pendantes en avant, se terminent à la hauteur des mammelles. Cette échancrure qui fait une différence essentielle dans un pays où l'on étoit presque nud, peut être ajoutée à tous les motifs de ma conjecture. Les deux coëffures, dont il est question, se terminent à l'ordinaire en rond comme un bonnet, sur la nuque du col : la parure de tête de la jeune fille présente encore une singularité ; son front est ceint par une espèce de guimpe ou de bandeau noir, qui recouvre environ la moitié du front, & dont le bonnet qui n'est marqué que par de simples lignes, ne laisse voir qu'une très-petite partie.

N°. V.

L'INSTRUMENT que l'homme tient dans sa main, & dans la disposition ordinaire de toutes les Figures de ce pays chargées de quelques attributs, est d'une forme si différente & si peu commune, que j'ai voulu le rapporter plus développé sous ce Numéro, pour engager le Lecteur à y faire plus d'attention, & le mettre plus à portée de reconnoître un symbole très-difficile à deviner.

PLANCHE XXI.

N°. I. & II.

CETTE Tête de femme d'une médiocre proportion, c'est-à-dire, de demi-nature, ne peut avoir servi à l'ornement d'une caisse de Mumie, comme on me l'a mandé en me l'envoyant de Marseille, où elle étoit conservée. Mon doute n'est point fondé sur le reste de la coëffure dont cette tête est parée, & qui ressemble à celle d'Isis. Il est vrai que cette espèce de parure s'opposeroit à l'usage des Egyptiens, qui ne plaçoient rien sur la tête de leurs morts. La petite proportion de cette tête ne seroit pas non plus un obstacle à cette supposition ; car on pourroit la regarder comme celle d'une jeune fille morte avant que d'avoir pris toute sa croissance ; & l'on pourroit dire

aussi, pour excuser le caractère & les traits du visage trop formés pour une si grande jeunesse, qu'il ne faut point exiger des Egyptiens un dégré de convenance & d'expression pareil à celui que l'on chercheroit dans un ouvrage Grec; mais l'examen du morceau dont il est question, & le détail des moyens de son exécution empêchent non-seulement de le regarder comme le masque d'une Mumie, mais peuvent nous instruire de quelques pratiques des Egyptiens, dont on n'a point encore eu occasion de parler.

Planche XI. N°. III. J'ai rapporté la véritable représentation d'un de ces masques dans le premier Volume de ces Recueils. Il est de bois de sycomore, & s'enclavoit aisément dans la caisse pour ne faire qu'un corps avec elle : ce masque étoit donc travaillé conséquemment à l'objet de la Mumie. La description de la Tête que présente ce Numéro, fera voir leur différence, & certifiera qu'on ne peut leur supposer une égale destination.

Ce fragment d'une Figure entière représente une nature formée, mais diminuée dans sa proportion : la face n'a que *quatre pouces* de hauteur, & la hauteur totale du fragment n'est que de *cinq pouces sept lignes*. Non-seulement il paroît que cette tête étoit pleine, & représentoit sa rondeur naturelle, mais ce qui subsiste n'a aucun creux par derrière, & présente encore aujourd'hui une épaisseur égale de *trois pouces quatre lignes* : le reste de ce corps solide ou de cette épaisseur, est formé par du gypse placé à la main, mis en œuvre fort détrempé, & mêlé avec de petits morceaux de toile de lin (*a*), semés indifféremment de tous les sens, mais fréquemment répandus dans cette matière gypseuse. Cette précaution donnoit à ce genre d'ouvrage une assez grande solidité, & l'on pourroit profiter de cet exemple dans quelques occasions.

(*a*) Je sçais qu'on emploie de la filasse & de la bourre dans ce qu'on appelle *le blanc en bourre*, mais cette opération est un peu différente.

L'examen de cette Tête m'a persuadé de plus, que le visage, ou le masque, n'avoit jamais été travaillé à la main, c'est-à-dire, avec l'ébauchoir, mais qu'il avoit été moulé avec ce même gypse appliqué sur une petite planche de bois de sycomore qui subsiste encore : on peut être étonné de voir ce bois conservé sans altération, & cependant renfermé de tous les sens dans des matières nécessairement humides en les employant ; j'avoue que j'attribuerai toujours cette étonnante conservation des bois, des toiles, enfin des matières aussi corruptibles, à l'asphalte, ou aux autres bitumes, dont ils les imbiboient. Je reviens à l'opération Egyptienne. Quand l'ouvrage étoit retiré du moule, il recevoit la couleur convenable au caractère de la Figure. Les restes de la coëffure de celle-ci sont bleus, & le visage a été doré, non au pinceau, ni par le moyen de la feuille, comme on le voit clairement sur plusieurs autres ouvrages de cette Nation, mais par le moyen d'une couleur très-foncée, appliquée par-dessus celle du *minium*, généralement employée, au moins sur les chairs, ainsi qu'on peut le reconnoître à la partie du col qui subsiste sans avoir été recouverte. Enfin, lorsque cette couleur brune, que je regarde comme un mordant, étoit fraîchement employée, on la saupoudroit entièrement d'une poudre très-fine, & que je crois avoir été de cuivre. Que ce soit par ce moyen, ou par un autre, le visage étoit absolument doré, les yeux seuls étoient traités au pinceau, mais fort grossièrement avec du blanc & du noir pur, sans aucune espèce de ruption de couleur, ni de suspension de trait.

Les Figures de ce genre ne pouvoient, ce me semble, avoir d'autre destination que celle de flatter la superstition de ceux qui n'étoient point en état d'acquérir des Statues de pareille grandeur, de pierre tendre, de bronze ou de marbre : je crois donc qu'elles décoroient des temples ou des chapelles éloignés des villes. Les petits Monumens de terre travaillés pour satisfaire la dévotion des Egyptiens

les moins riches, autorisent une conjecture vraisemblable, puisqu'elle est établie sur un usage connu pour général à l'Egypte. L'opération du moule que j'ai reconnu dans cette Tête, m'a conduit à l'éclaircissement des soupçons que j'avois depuis long-tems sur la manière dont on faisoit les masques qui représentoient les têtes des animaux. Il est certain que cette opération devoit être simple, puisqu'elle étoit si souvent pratiquée. Je crois donc qu'on employoit à la fabrique de ces masques, ou de ces têtières, plusieurs toiles de lin mises les unes sur les autres, pour donner une sorte de consistance à la totalité : ces toiles étoient imbibées, & placées dans un moule de matière dure. On appliquoit ensuite sur ces toiles la couleur qui convenoit à l'objet qu'on avoit dessein de représenter : elle ne pouvoit qu'augmenter la solidité de ces masques, & servoit encore à cacher les plis, la réunion des parties, enfin, les défauts presque inévitables quand on moule des corps avec de la toile : d'ailleurs il est prouvé que les Egyptiens ont volontiers placé leurs couleurs sur les corps traités de relief.

Ces petits détails sont plus curieux qu'instructifs ; mais un Antiquaire n'est point fâché d'avoir occasion de les rapporter, sur-tout quand ils viennent à la suite d'un genre de Monument qu'il croit avoir été inconnu à ses prédécesseurs, du moins avec de pareilles circonstances.

Le N°. II. donne une idée du mêlange des morceaux de toile introduits dans le gypse.

N°. III. & IV.

Nous sommes bien éloignés de connoître toutes les nuances du culte Egyptien. Un excès de superstition établi sur une Religion pleine d'allégories, & par conséquent de métaphysique, présente des idées sans bornes : aussi l'on reconnoît tous les jours des assemblages dépendans du culte, & qu'on n'avoit point encore découverts.

Après cette réflexion, on ne s'attend point à trouver l'explication

l'explication de cette Amulette. Je la regarde comme singulière, 1°. par la raison que je n'en ai point vû de pareille ; 2°. parce que les allégories Egyptiennes, ou plutôt les assemblages de Divinités m'ont toujours paru soumises au nombre de trois. Nous sçavons d'ailleurs combien ce nombre renfermoit d'idées chez les Egyptiens, & Pythagore nous en instruit assez ; mais il faut convenir que l'allégorie composée de deux unités, n'est pas commune. Je n'ai plus qu'à me renfermer dans l'exacte description.

Cette Amulette de porcelaine dure & de couleur verte, est simple dans son travail, médiocre par sa matière, & légère par son volume ; par conséquent elle n'a pû servir qu'à un homme du peuple. Elle représente deux Eperviers placés à côté l'un de l'autre, & sans aucune distinction, ils ont le disque sur la tête, mais la bélière & la plinthe les réunissent également, comme on le voit au N°. III.

Hauteur neuf lignes : longueur de la plinthe, six lignes.

PLANCHE XXII.

N°. I.

Ce Monument paroît ressembler à plusieurs de ceux que j'ai rapportés précédemment ; mais la petite différence qui le distingue, suffira pour bannir cette première impression.

La plus belle conservation, jointe à l'antiquité trèsreculée, rendent en premier lieu cet Horus, ou plutôt ce Prêtre d'Horus recommandable. Il tient d'une main le sceptre surmonté de la hupe, tel qu'on l'a vû mille fois ; mais de l'autre main il porte le Tau, ou la clef, disposé d'une manière que je n'avois point encore remarquée sur aucun Monument. Je prie le Lecteur d'y faire d'autant plus d'attention, que cette disposition convient plus qu'aucune autre à la clef, & semble décider la question en sa faveur & sans appel.

Hauteur cinq pouces quatre lignes.

N°. II.

Je me suis fait une loi de faire graver tous les Monumens Egyptiens qui présenteroient quelque différence : on ne peut parvenir à connoître cette Nation, (si tant est qu'on le puisse) que par la répétition du coup-d'œil & par la familiarité des combinaisons.

Ce Prêtre, très-bien conservé, est paré d'un beau & large collier gravé. Il a le fond des yeux d'argent, & la prunelle est formée par la réserve du cuivre. Il paroît, au premier coup-d'œil, présenter un Ministre d'Osiris, mais il n'est chargé d'aucun attribut de cette Divinité. Il a les deux mains fermées, appuyées l'une contre l'autre sur l'estomac ; elles sont percées, & portoient sans doute des instrumens mobiles & qui ne subsistent plus. Son menton est paré de la plante *Perséa* ; mais sa coëffure, formée par le fruit *Colocasia*, est ornée sur le devant par un serpent, dont la tête saillante ne peut être méconnue, & dont la queue remonte sur la longueur du bonnet.

Cette singularité mérite une légère discussion. En premier lieu, ce serpent pourroit être l'*Agathodémon*, celui dont l'espèce a été plus admise qu'aucune autre dans les allégories Egyptiennes. En second lieu, on regarde ordinairement comme la tête de la poule de Numidie, celle de l'animal que l'on voit sur le milieu du front de plusieurs Figures Egyptiennes ; & c'est avec raison, à l'égard des représentations d'Isis. Je croirois même que la tête de cet oiseau, placée sur celle de cette Déesse, pourroit avoir été le principe & la source de ce genre de parure, devenu général ou plus étendu dans la suite. Je soupçonnois depuis long-tems que cet ornement présentoit plusieurs variétés, c'est-à-dire, que les Egyptiens avoient admis d'autres corps pour former cette parure ; mais je n'en étois pas encore convaincu. Je sçavois bien que l'on y plaçoit assez souvent une pierre précieuse ou l'équivalent ; mais je regardois cet ornement comme

Voy. Tome IV. Planche XVII. N°. II.

arbitraire : & j'ai reconnu depuis peu, que l'on voit plus ordinairement à cette même place l'extrémité d'une plume d'autruche. Voyez ce que j'en ai dit dans le quatrième Volume. D'ailleurs, le ſerpent eſt trop viſible ſur le Monument de ce N°, pour ne le pas reconnoître, & pour douter que les Egyptiens n'en aient employé la repréſentation à cet uſage. Les deux aîlerons, dont cette coëffure eſt accompagnée, n'ont rien d'extraordinaire en eux-mêmes. Leurs bâſes portent ſeulement au-deſſus des oreilles une petite bélière fixe & trouée, qui ſervoit à pendre des parures mobiles, & qu'il n'eſt pas étonnant que le tems ait détruit. Ce bronze fondu maſſif eſt très-bien conſervé. Planche IV. N°. I.

Hauteur ſept pouces.

N°. III.

Ce Monument eſt un des plus dégradés par la rouille du verd-de-gris, que j'aie encore vû. Je me ſuis même preſſé de le faire deſſiner, pour conſerver la ſingularité qu'il préſente ; & je me ſuis amuſé à faire exprimer le deſordre auquel il eſt parvenu. On voit cependant qu'il repréſente une Figure marchant dans une proceſſion : elle y portoit une branche garnie de ſes feuilles, ſans qu'il ſoit poſſible de déterminer l'eſpèce de la plante ou de l'arbre : cet objet m'a paru peu commun, & mérite d'être obſervé. A l'égard de la coëffure, celle qui forme ſa calotte, retombe ſur ſes épaules, comme on le voit ſur pluſieurs têtes d'Iſis ; mais cette coëffure étoit autrefois fort élevée ; elle paroît avoir été caſſée à ſon extrémité ſupérieure : ainſi on doit croire qu'elle étoit encore plus haute ; mais on ne diſtingue plus aucune forme dans ſes ornemens. Cette Figure portoit la plante *Perſéa* au menton ; & cependant elle paroît avoir de la gorge.

Hauteur totale avec la coëffure & la plinthe, fondue du même jet, dix pouces & demi.

N°. IV.

Ce petit Bas-relief de porcelaine recouverte d'un émail bleu tirant ſur le verd, & d'une très-belle conſervation, a été deſtiné à ſervir d'amulette. Il repréſente trois Figures abſolument nues; celle du milieu, ſans doute la dominante ou l'objet principal, eſt cependant beaucoup plus petite que les deux qui ſont placées à ſes côtés. Il paroît qu'elles repréſentent des Prêtres. Leurs coëffures ſont très-ſimples, & les extrémités en ſont plus longues qu'on ne les voit à la Figure du milieu. Je ne puis donner aucune raiſon de cette diſtinction. Je dois dire qu'aucune des trois n'eſt parée de la plante *Perſea.* La ſingularité de ce morceau conſiſte dans le caractère des traits du viſage de ces Figures. Il eſt étranger aux Monumens Egyptiens; & je conviens que la gravûre n'en donne aucune idée. On ne peut deviner l'objet d'une pareille ſuperſtition. On pourroit en inférer ce que nous ſçavons déja, que les Divinités ſubalternes de l'Egypte ne nous ſont pas connues.

Hauteur un pouce & demi : largeur onze lignes.

PLANCHE XXIII.

N°. I. & II.

Ce Prêtre aſſis eſt de bronze : ſa tête repréſente celle d'un Epervier. Il eſt très-bien conſervé, à la réſerve de l'extrémité de ſa coëffure que le tems a détruite, mais qu'une infinité d'exemples mettent en état de rétablir. La plinthe, & la chaiſe ſur laquelle il eſt aſſis, ſont fondues maſſives en même tems que la Figure. Enfin, le travail du morceau eſt bon. Il eſt même recherché; car les yeux ſont ornés d'un filet d'or incruſté. Ce Prêtre me paroît poſé dans l'attitude d'un homme qui préſente au peuple un corps qu'il tenoit dans la main droite, mais qui ne ſubſiſte plus, & que l'on venoit adorer.

Tous les genres de Divinités ou ceux qui les desservoient, représentés si souvent dans cette attitude & dans cette médiocre proportion, me persuaderoient que l'on voyoit dans les temples de l'Egypte les mêmes arrangemens de Figures, ou si l'on veut, les mêmes groupes que présente la Table Isiaque, c'est-à-dire, des actions de culte, & traitées dans des proportions aussi grandes que le naturel; & que par une suite nécessaire, les particuliers avoient de pareilles représentations dans leurs maisons, mais en plus petit volume. Je conviens qu'aucun Auteur ne fait mention de cette espèce de Laraire; mais cette conjecture est appuyée sur les petits Monumens représentans des Prêtres ou des Divinités convenables aux morts, & qu'on arrangeoit autour de la caisse des Mumies, dans l'intention sans doute de veiller sur ces corps & de les garder; car il me semble que l'on n'admet ordinairement après la mort que les objets dont on a été occupé dans le cours de la vie.

J'aurai soin de rapporter quelques preuves de cette opinion à mesure qu'elles se présenteront.

Hauteur trois pouces quatre lignes: longueur de la plinthe, un pouce quatre lignes.

N°. III. & IV.

NON-SEULEMENT ces deux petits Flûteurs de bronze conviennent aux *Phallus*, portés dans les processions, & dont nous sçavons que les Egyptiens ont très-souvent répété la représentation; mais ils rappellent par leurs bonnets pointus & par leur attitude comique, le sujet d'une Pierre gravée qui représente les fêtes données sur le Nil, & que j'ai fait dessiner dans le premier Volume. Planche III. N°. III.
Je ne garantirois pas plus en cette occasion la grande antiquité de ces Flûteurs, en particulier & par rapport à l'Egypte, que je n'ai fait celle de l'homme qui joue des deux flûtes sur la pierre gravée; mais je suis persuadé que l'un & l'autre de ces Monumens sont Egyptiens, &

qu'ils ont au moins conſervé l'impreſſion des anciennes traditions; telle eſt en effet celle des bonnets pointus qu'ils nous préſentent, & que l'on voit également ſur la pierre gravée. Ce genre de coëffure pourroit encore augmenter les preuves de la communication de l'Egypte avec les anciens Peuples de l'Italie, dont les coëffures préſentent aſſez ſouvent une forme pareille, c'eſt-à-dire, terminée en pointe.

Hauteur du plus grand des deux Flûteurs, deux pouces quatre lignes.

N°. V. & VI.

LE travail de ce Jaſpe marqué de rouge, & gravé en creux des deux côtés, ne peut être attribué à un tems fort ancien dans l'Egypte. On voit ſur une des faces de la pierre le *Phénix* en pied, dont la tête eſt rayonnante, & tel qu'on le voit repréſenté au revers de pluſieurs médailles; & l'on ſçait combien cet oiſeau, conſacré au Soleil, étoit révéré dans la ville d'*Héliopolis*. L'autre face de la pierre repréſente le Serpent *Agathodémon*, également radieux. L'autel ſur lequel il eſt poſé, & le travail du Phénix indiquent un tems plus moderne que l'Egypte proprement dite; mais on ne peut placer ces Monumens dans aucune autre claſſe, indépendamment du témoignage que donnent les objets du culte de cette Nation. Et quand on ſuppoſeroit, avec aſſez de vraiſemblance, que la gravûre fut exécutée par un Grec, il ſera toujours certain qu'il étoit plus inſtruit que nous des uſages Egyptiens.

On voit ſur la tranche de cette pierre le mot ΧΡΟΥΒΙϹ, *Chroubis*, que l'on doit conſtamment regarder comme le nom d'un des Dieux particuliers ou ſubalternes de l'Egypte; & cette dénomination eſt toujours une petite acquiſition. Peut-être auſſi ſeroit-ce une faute du Graveur qui au lieu de mettre une N, auroit mis un P.

PLANCHE XXIV.

N°. I. & II.

Je croirois que cette Figure pourroit repréſenter Horus lui-même, à cauſe de ſa nudité qui n'eſt interrompue que par une unique parure de col : cette Figure pourroit cependant nous faire voir un de ſes Prêtres ; la plante *Perſéa*, dont le menton eſt orné, paroiſſant toujours l'attribut de la Prêtriſe. Il eſt même vraiſemblable que l'un ou l'autre, Prêtre ou Dieu, tenoit de la main droite le ſceptre qui pouvoit être ſurmonté de la hupe. Quelle que ſoit la repréſentation de ce Monument, elle eſt ſi commune, qu'après avoir dit qu'il a été fondu avec ſa plinthe, on ne peut parler que de ſa coëffure ; elle préſente non-ſeulement quelque ſingularité, mais elle me rend indécis entre la Divinité ou le Sacerdoce.

On voit, en premier lieu, une calotte ornée de points, ce qui n'eſt pas ordinaire, ſur laquelle eſt placée, & au milieu du front, la pointe ou l'extrémité de la plume qu'on a déja vûe pluſieurs fois. L'eſpèce de bourlet ou de rétable, ſoutient le croiſſant pur & ſimple, dans lequel le diſque eſt enclavé. Ce diſque eſt uni, & tel qu'on le voit ordinairement ; mais il ſe trouve ici ſurmonté par une parure de tête, que l'on connoît d'ailleurs, & qui s'apperçoit plus généralement au premier étage, s'il eſt permis de parler ainſi. Elle eſt établie ici parallèlement ſur deux grandes cornes de bélier qui retournent ſur elles-mêmes : la forme d'une caraffe ou d'un baluſtre fait le montant du milieu ; ce corps eſt ſoutenu par deux plumes arrondies, & l'on voit à leurs côtés deux bouts ou extrémités de plumes plus fortes, mais pareilles à celle du front. Cette ſeconde parure eſt terminée par un plus petit diſque. La tête & le col d'une Ibis, traités avec toute la ſaillie qu'ils peuvent avoir, paroiſſent au milieu de cette parure ſupérieure. Je crois qu'on ne peut expliquer cette

ſingularité que par le culte particulier d'un *Nome*, d'autant que la Figure d'*Horus* paroît donner la preuve d'un culte général, & que les attributs dont cette Figure eſt ornée, témoignent des diſtinctions particulières auxquelles elle étoit ſoumiſe.

Cette réflexion ſur les Monumens Egyptiens fait ſentir combien il ſeroit néceſſaire de retrouver des détails ſur les *Nomes*. Ce ſeroit un point de vûe nouveau pour étudier ces ſortes de Monumens.

Il m'a paru que le profil de cette Figure étoit plus capable que la face, de faire ſentir les petites ſingularités de cette coëffure. Le N°. II. préſente ce profil.

Hauteur ſix pouces trois lignes : hauteur de la plinthe, quatre lignes.

N°. III.

Planche VII. N°. II. & III.

Ce Prêtre d'Oſiris, de bronze, doit paroître répété au Lecteur ; & il faut convenir qu'on pourroit le croire, ſans un examen attentif: mais indépendamment de la ſingularité de ſa coëffure, plus large & plus augmentée d'ornemens que celles que j'ai rapportées à cette intention dans le Vol. III. cette Figure préſente un autre objet de réflexion. Je me ſuis étendu, avec une vérité prouvée par tous les Monumens Egyptiens, ſur la proportion juſte, conſtante & dépendante d'un certain âge, c'eſt-à-dire, de celui qui eſt fait & formé, que cette Nation a toujours obſervé. Ce Monument, plus court d'une tête au moins qu'il ne devroit être, ſans même admettre d'élégance, nous apprend que l'on trouve quelquefois chez les Nations les plus ſages, des hommes qui veulent ſe diſtinguer & s'écarter des loix reçûes en tous les genres. Cette erreur eſt un des malheurs de l'humanité ; mais la Nation la plus ſage eſt celle où les Novateurs, inévitables par les ſuites de l'amour-propre, ſont le plus promptement réprimés ; ainſi je ne doute pas qu'une Nation, auſſi éclairée que l'Egyptienne, n'ait critiqué l'Auteur de cette Figure, quant à ſa proportion ;

proportion, car on peut dire qu'elle étoit bien traitée dans ſes autres parties de détail. J'ajouterai qu'elle fait voir plus clairement, qu'aucun autre Monument de cette eſpèce, que les mains ſortoient de deſſous la robe par deux ouvertures ſimples & longues, & que les poignets paroiſſent ici ornés par des franges.

Hauteur quatre pouces & demi : largeur d'un coude à l'autre, un pouce dix lignes.

N°. IV.

N'AYANT point les mêmes critiques à faire ſur le défaut de proportion, je ne rapporte que la coëffure de cet autre Prêtre d'Oſiris, de bronze. Les ornemens ſont du même genre. Ils ont la même intention. Ils paroiſſent avoir le même objet : mais ils different, à pluſieurs égards, & cette différence eſt digne au moins d'une légère curioſité.

N°. V.

CE petit Bronze préſente un Harpocrate. Le mouvement & la poſition de cette Figure prouvent que le goût Egyptien étoit altéré dans le tems de ſon exécution, par la communication des goûts étrangers & venus de l'Europe. Cependant je crois d'autant plus ce Monument travaillé en Egypte, qu'il conſerve tout le *Coſtume* de ce pays, & que la plume que ce petit Dieu tient dans une main, confirme la conſidération qu'on avoit pour cette parure. L'uſage fréquent que les Egyptiens faiſoient des plumes de l'autruche, eſt prouvé de plus en plus par l'examen des Monumens. Au reſte, ce petit Bronze eſt d'un très-mauvais travail, & n'eſt point mal conſervé.

Hauteur un pouce dix lignes : plus grande largeur quatorze lignes.

PLANCHE XXV.

N°. I. & II.

Le petit couronnement pointu que présente la coëffure de ce Prêtre d'Osiris, n'est pas ordinaire ; mais il n'auroit pas suffi pour m'engager à répéter un Monument des plus communs. L'attitude différente du côté de la disposition, & l'altération du côté des usages Egyptiens qu'on remarque dans cette Figure, sont trop singulières pour ne pas donner au Lecteur un exemple que je crois unique.

Le premier coup-d'œil m'avoit persuadé que, pour quelque raison de badinage ou de plaisanterie, quelque Moderne avoit soudé adroitement le bas de cette Figure au fragment supérieur d'un Monument authentique, dans l'espérance de tromper & de se moquer de quelque Antiquaire. Mais, quoique depuis la ceinture jusqu'à l'extrémité des pieds, le travail soit fort inférieur, je puis assûrer que la totalité a été fondue du même jet, & qu'autant que je puis avoir de connoissances, ce Monument est antique dans toutes ses parties ; j'avancerai même qu'elles ont été travaillées dans le même tems. Je vais en donner une preuve convaincante. La gaîne qui, selon l'usage Egyptien, auroit dû terminer la figure de ce Prêtre, devoit toujours aller en diminuant vers sa bâse, & n'auroit jamais assez fourni de matière, sur-tout en largeur, pour former les jambes dans la disposition où ce N°. les présente. Pour donner une sorte d'explication à cette bisarrerie, je croirois que le médiocre talent d'un Artiste Egyptien, ou son peu d'habitude à présenter une Figure dans une attitude si peu ordinaire à son pays, peuvent rendre raison de la mauvaise forme & de la foible exécution des cuisses & des jambes. Je voudrois pouvoir donner au Lecteur une conjecture aussi vraisemblable sur le motif de cette disposition & sur le choix de cette attitude ; mais le fait est peu important. Un Mo-

nument de cette espèce ne peut, ni ne doit tirer à aucune conséquence : c'est un phénomène dans sa classe.

La conservation de ce Bronze est assez bonne, & sa bisarrerie m'a engagé à le présenter de face & de profil.

Hauteur cinq pouces cinq lignes.

N°. III. & IV.

Ce Monument, aussi bisarre dans son genre pour le moins que le précédent, prouve que le goût de la Nation Egyptienne étoit fort altéré par le commerce des Etrangers, dans le tems qu'il a été fabriqué. Il n'est pas douteux qu'il ne représente le Bacchus Egyptien. Il a les pieds posés sur deux lions accroupis, comme on l'a vû plusieurs fois, & principalement dans le quatrième Volume : mais il a ici une parure de col, à laquelle est attachée une amulette qui tombe sur son estomac ; son dos est couvert d'une peau garnie de son poil & de sa queue, & cette queue indique que c'est une dépouille de lion. On reconnoît aisément les plumes dont ce Dieu est ordinairement coëffé : elles sont ici plus longues que je ne les ai vûes sur aucune représentation de cette Divinité. Elles partent d'un rétable d'ornement qui surmonte la tête, & ce rétable règne également sur les deux faces, pour soutenir le buste d'une femme, dont les ornemens fantastiques donnent cependant quelque idée de celle d'Isis ; & cette tête est double, car elle est absolument pareille sur les deux faces : enfin, cette parure extraordinaire dont la grandeur est précisément égale à celle de la Figure, & qui partage la hauteur du Monument, est terminée par un autre rétable uni & qui n'a jamais rien porté.

Planche XVI. N°. III. IV. & V.

Hauteur de ce Bronze, quatre pouces trois lignes.

N°. V.

Cette Figure posée sur une plaque, présente un bas-relief assez saillant : elle est de porcelaine, recouverte

d'un émail bleu : un grand trou placé sur la face opposée à la Figure, me persuaderoit que ce Monument a été destiné pour être porté à la main dans les processions. Il n'est pas douteux que cet ouvrage ne soit Egyptien ; mais l'air triste du visage, la réunion des bras & des mains sur la poitrine, qui semble exprimer la douleur & la prière, enfin, cette disposition générale & particulière, ainsi qu'une tête sur laquelle on ne voit aucune parure, n'apprennent rien, & ne peuvent donner matière à aucune explication. Le panier, la corbeille, le vase, ou l'espèce de gaîne faite en cône, & qui porte la figure, ne pourroient servir qu'à augmenter l'embarras, si l'on s'obstinoit à vouloir rendre raison d'un pareil Monument, dont la conservation est d'ailleurs très-bonne.

Hauteur un pouce & demi : largeur un pouce.

PLANCHES XXVI. XXVII. XXVIII. & XXIX.

UNE Bandelette de Mumie Egyptienne, très-bien conservée, m'a paru si curieuse, que j'ai voulu, en la faisant graver, la multiplier & la présenter au Public. La vûe de l'objet peut inspirer quelque Sçavant qui peut-être sera assez heureux pour la déchiffrer, & expliquer les caractères qu'on y voit. Cette bandelette est formée par une toile de lin, qui n'est ni trop grosse ni trop fine, & qui a pu avoir été pénétrée autrefois de quelque liqueur, pour empêcher la couleur de s'étendre lorsqu'on écrivoit sur cette bandelette. La teinte rousse qu'a prise la toile, me persuaderoit assez que cette préparation étoit une eau simple d'asphalte. La bandelette est d'un seul morceau sans aucune couture, & sa longueur est de 21. *pieds de Roi*. Les caractères dont elle est chargée, sont écrits de droite à gauche : ils occupent par une seule ligne le tiers de sa largeur qui peut être de *deux pouces*. L'écriture est formée par une très-belle main qui doit avoir fait usage d'un pinceau. La canne & toutes les espèces de roseau ne pourroient former des contours déliés &

renflés avec autant de fineſſe & de préciſion que ces caractères en préſentent : ce qu'il y a d'aſſûré, & ce qui eſt fondé ſur l'expérience que j'en ai faite, c'eſt qu'on ne peut les bien imiter que par le moyen du pinceau. Il eſt bon d'obſerver que cette pratique eſt celle que les Chinois emploient encore aujourd'hui pour leur écriture, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer.

Les caractères de cette bandelette ſont plus approchans des hiéroglyphes, c'eſt-à-dire, de la plus ancienne écriture des Egyptiens, que ceux du Calendrier rapporté dans le premier Volume de ces Antiquités. C'eſt du moins ce que la vûe ſimple peut faire juger ; je ne puis en parler autrement. M. l'Abbé Barthelemy m'a donné quelques obſervations générales à leur égard. Je vais les rapporter, après avoir dit que ſi l'on veut couper les eſtampes, & coller les lignes ſelon leur ordre marqué par les aſtériques ſur les quatre Planches, la gravûre produira abſolument le même effet que l'original, & dans toutes ſes proportions. J'ajouterai encore qu'il ne m'a pas été poſſible de pouſſer l'exactitude plus loin, par rapport à l'imitation des caractères ; & que j'ai fait marquer par des points juſqu'aux traits que le pinceau, faute de couleur, n'a point rempli dans l'original en certains endroits. Au reſte, les épreuves viennent du même ſens que la bandelette.

L'écriture alphabétique des Egyptiens nous eſt connue par quelques Monumens gravés dans l'Ouvrage du Pere de Montfaucon [a], par une bande de toile conſervée au Cabinet de Sainte Géneviève, & rapportée dans le premier Volume de ce Recueil [b] ; enfin par la bande de toile qui fait l'objet de ces réflexions.

[a] Antiq. Expliq. Tom. II Pl CXL. Id. Suppl. T. II. Pl. LIV.

[b] Page 65.

Défigurée dans les copies de Montfaucon, pleine de lacunes dans le Monument de Sainte Géneviève, elle paroît ſans altération dans celui que l'on voit gravé ſur ces quatre Planches.

La forme des lettres Egyptiennes avoit été juſqu'à

préſent impoſſible à déterminer, on peut la reconnoître ſans peine dans cette bande de toile ; les mêmes caractères y paroiſſent ſouvent ſous les mêmes traits, & ſont eſſentiellement conformes à ceux que l'on voit ſur les Monumens cités plus haut.

Leur nombre eſt inconnu, j'avois entrepris de le fixer; mais comme ils ſont quelquefois liés entre eux, que d'autres fois ils ſont placés les uns au-deſſus des autres, & que ſouvent ils ſont affectés de points & de traits qui en peuvent changer la valeur, j'ai interrompu un travail dont je devois me promettre plus d'erreurs que de ſuccès.

Je dois avertir que ſi l'alphabet qui en réſulte, excède la portée ordinaire des alphabets Orientaux, il ne faut s'en prendre qu'à l'ignorance où nous ſommes encore de l'écriture Egyptienne. Celle des Ethiopiens n'eſt compoſée que de 26 lettres ; mais comme les voyelles y ſont attachées à chaque lettre, & qu'elle comprend de plus des lettres ſyllabiques, elle eſt en effet compoſée de 202 caractères. Peut-être qu'il en eſt de même de l'écriture des Egyptiens, & que ſes élémens changent ſeulement de modification, ſuivant leur poſition, ou les divers traits qui ſemblent en varier la forme.

Leur nature eſt encore plus incertaine que leur nombre. Dans les Remarques inſérées dans le premier Volume de ce Recueil, j'avois dit que les caractères tracés ſur la bande du Cabinet de Sainte Géneviève, avoient beaucoup d'affinité avec les caractères Phéniciens. Le Monument, dont il s'agit, prouve encore mieux cette reſſemblance ; & c'eſt en la ſuivant que j'ai cru y découvrir quelques mots Phéniciens, ou Hébreux, & ſur-tout le mot *Eden* qui paroît y revenir aſſez ſouvent, & qui ſe trouve ſur pluſieurs inſcriptions ſépulchrales des Juifs. Mais je ne me laiſſe point ſéduire par ces apparences ; le haſard peut en produire de plus trompeuſes encore.

Je joins ici deux légères obſervations.

1°. Dans la bande de toile conſervée au Cabinet de

Sainte Géneviève, chaque colomne après un mot de quatre ou cinq lettres, présente un caractère qui semble indiquer le commencement d'une phrase ou d'un discours. Ce même caractère paroît ici dans la troisième ligne de la première Planche, dans la troisième de la seconde, dans la seconde de la troisième. Je crois qu'il désigne les différentes parties ou les diverses lignes de l'Inscription. Tom. I. Pl. XXI. XXII. &c.

2°. J'apperçois dans la première ligne plusieurs caractères formant par leur réunion une espèce de quarré. Cette disposition frappe d'autant plus, qu'après s'être présentée trois fois de suite, elle ne reparoît plus qu'à la quatrième ligne de la seconde Planche. Je pense que ces groupes de lettres exprimoient des noms-propres, à l'imitation de ces hiéroglyphes qui sur d'autres Monumens Egyptiens sont réunis dans des ovales ou des quarrés, pour représenter peut-être des noms de Rois & de Dieux. C'est ainsi que sur la bande inférieure de la Table Isiaque trois Figures principales sont accompagnées d'inscriptions hiéroglyphiques, renfermées dans de petites tables de différentes formes; c'est ainsi que sur chaque obélisque les hiéroglyphes, renfermés dans des ovales, sont communément distingués des hiéroglyphes que contiennent les ovales des autres obélisques; c'est ainsi que sur un des obélisques qui étoient autrefois dans le grand Cirque, on trouve, avec d'autres hiéroglyphes, la représentation d'un mur crénelé, symbole de la ville d'Héliopolis, dont le nom se trouve plus d'une fois dans l'interprétation qu'Hermapion avoit donnée de ce Monument. Amm. Marcell. Lib. XVII. p. 162. edit. Vales.

PLANCHE XXX.

N°. I.

Le Vase d'albâtre, gravé sous ce N°, n'est pas d'une forme élégante, mais il présente des particularités qui peuvent faire excuser ce défaut. En premier lieu, je n'en ai point vû d'une forme pareille dans aucun Cabinet, ni

dans aucun Recueil. En ſecond lieu, il pourroit prouver que les Egyptiens admettoient des vaſes de pluſieurs formes dans leurs cérémonies religieuſes ; car on pourroit regarder ce vaſe, à cauſe des caractères dont il eſt orné, comme étant deſtiné à l'uſage domeſtique & particulier; & l'on conviendra ſans peine qu'il eſt fort différent des Canopes célèbres par l'eau du Nil, à laquelle ils étoient plus particuliérement conſacrés : mais cette conſécration ne donnoit point l'excluſion à d'autres uſages. En effet, nous en connoiſſons qui renfermoient des bitumes deſtinés aux embaumemens, & d'autres qui contenoient des mumies d'oiſeaux. Tout ce que l'on pourroit conclure de cette réflexion, eſt que la forme des Canopes étoit plus pratiquée en Egypte qu'aucune autre : d'ailleurs, cette eſpèce de vaſe avoit toujours des couvercles formés par des têtes d'animaux différens ; & je crois pouvoir avancer que l'objet dont on repréſentoit la figure, étoit révéré dans le *Nome*, pour lequel le Canope étoit fabriqué. Plus on examine le Vaſe rapporté ſous ce N°, & plus il paroît n'avoir jamais eu de couvercle.

Après avoir parlé de ce Monument comme Egyptien, & d'autant plus qu'il a été trouvé en Egypte, on peut le regarder comme une des preuves la plus marquée des liaiſons que ce pays avoit avec Perſépolis ; puiſqu'en effet le principal caractère dont les inſcriptions ſont écrites dans cette ville, forme une ligne & demie d'écriture courante & très-liſible ſur le Vaſe : elle s'étend d'une anſe à l'autre, tandis qu'une bande d'hiéroglyphes véritablement Egyptiens, eſt appuyée d'un côté ſur le milieu de cette même ligne, & de l'autre ſur une continuation de caractères pareils en tout aux premiers : ils font le tour du Vaſe, mais ils ſont trop uſés & trop peu apparens pour être copiés.

J'ai lû un Mémoire à l'Académie des Belles-Lettres pour prouver que Perſépolis étoit une Colonie Egyptienne.

Cet

Cet aſſemblage de caractères avoués & pratiqués par les deux Nations, me paroît une preuve plus forte de cette opinion, que tout ce que j'ai pû dire à ce ſujet.

Ce Monument préſente encore la matière d'une petite obſervation. Il eſt travaillé au tour, & le dedans eſt évuidé par le même moyen, mais avec une très-grande égalité. Il eſt vrai que les Canopes ſont travaillés de la même manière ; mais leur ouverture, plus large & plus ſimple, ne rend pas l'opération ſi difficile. D'ailleurs, je n'ai remarqué ſur aucun autre vaſe de cette matière & de cette Nation, une auſſi médiocre épaiſſeur exécutée juſqu'à la baſe.

Hauteur du Vaſe, onze pouces huit lignes : plus grand diamètre extérieur, ſix pouces quatre lignes : plus petit diamètre au gouleau, trois pouces quatre lignes : diamètre de l'ouverture, deux pouces une ligne : diamètre du rebord, cinq pouces huit lignes : le rebord excède l'ouverture d'un pouce trois lignes.

L'écriture & les caractères ſont calqués ſur l'original, & la gravûre préſente l'un & l'autre du même ſens.

N°. II.

Ce n'eſt ni le bon goût, ni l'utilité de leur uſage, qui m'engagent à détailler les anſes de ce Vaſe ; mais la biſarrerie de leur forme : la tête dont elles étoient ornées, eſt effacée par le frottement; on ne diſtingue plus que la maſſe.

Hauteur deux pouces quatre lignes : largeur de la baſe, un pouce quatre lignes.

N°. III.

La bande qui contient les hiéroglyphes, a *trois pouces* de hauteur & *un pouce* de largeur.

N°. IV.

Les lignes de l'écriture courante ont *trois lignes* de hauteur.

Une deſcription matérielle, un examen donné par les

ſeuls yeux du corps ſur les différens caractères de ce Monument, étant la ſeule choſe qui dépendît de moi, j'aurois terminé cette légère explication en cet endroit; mais M. l'Abbé Barthélemy, frappé de la ſingularité & du mérite de l'aſſemblage de ces deux écritures, a bien voulu me communiquer les réflexions ſuivantes : quelques générales qu'elles puiſſent être, elles fixeront toujours un peu plus l'eſprit que l'aveu de mon ignorance.

Parmi tous les genres d'écriture qu'offrent les Monumens anciens, il n'en eſt point de plus ſingulière que celle des ruines de Perſépolis. Des lignes faites en forme de coin ou de clou, & ces lignes ſucceſſivement perpendiculaires, obliques & horiſontales, tantôt ſe croiſant, tantôt ſe réuniſſant en angle, ne préſentent point de lettre déterminée, de manière qu'au premier aſpect on n'y trouve aucune reſſemblance avec les caractères uſités parmi les autres Peuples. Des Sçavans en ont conclu que cet aſſemblage biſarre de traits uniformes étoit moins une écriture, qu'une ſorte d'ornemens en uſage parmi les anciens Perſes.

Le Monument qu'on publie ici, ſuffiroit pour détruire cette conjecture. Les caractères en ſont les mêmes que ceux de Perſépolis; mais les traits qui compoſent chaque élément, étant plus rapprochés, en font mieux reconnoître la forme. Qu'on jette en effet les yeux ſur la Planche des anciens caractères de Perſépolis, inſérée à la page 273. du ſecond Volume de Corneille le Brun, (édit. *in-fol. Amſt.* 1718.) on trouvera qu'une des lignes compriſes ſous le n°. 134, commence préciſément par les deux premiers caractères gravés ſur le Vaſe de ce Numéro; & l'on verra par cet exemple la méthode dont on ſe ſervira dans la ſuite pour réduire les caractères de Perſépolis à une forme plus connue. Je dis, dans la ſuite, parce que nous n'avons pas encore aſſez de ſecours pour entreprendre ce travail. Outre le Vaſe dont il s'agit ici, il ne m'eſt tombé entre les mains que quelques Cylindres où des Figures

Perſannes ſont accompagnées de caractères Perſépolitains, mais plus diſtincts & plus reconnoiſſables que ceux de Perſépolis. Ces caractères ſont en petit nombre, & paroiſſent tenir d'un côté à l'écriture Egyptienne, & de l'autre à celle des anciens Perſes. Ainſi l'alphabet Egyptien auroit paſſé en Perſe, & y auroit dans la ſuite des tems, formé les caractères de l'ancien Perſan.

PLANCHE XXXI.

N°. I. II. & III.

Je rapporte avec un grand plaiſir les deux Monumens de bronze qui ſont gravés ſur cette Planche. On ne me ſoupçonnera pas d'être ſéduit par la beauté du deſſein, ni par l'agrément du détail; mais ils ſont recommandables par d'autres circonſtances. En premier lieu, je ne me ſouviens point d'en avoir vû aucun de ce genre & de ce pays dans aucun Recueil d'Antiquités; car ils ſont de ronde-boſſe. En ſecond lieu, je les préſente comme *Perſes*, non-ſeulement par la raiſon qu'un Miſſionnaire vient de les apporter de ce pays à Rome, d'où ils m'ont été envoyés; mais à cauſe de leur coëffure, de leur barbe, de l'air de leur viſage, & de la diſpoſition, ainſi que de leur travail. J'ai été frappé de toutes ces circonſtances. Il faut cependant convenir que je ne connoiſſois les Monumens de cette Nation que par des ouvrages en creux, tels que ceux de Perſépolis qui donnent des idées ſur les formes adoptées par cette Colonie Egyptienne, & par quelques Amulettes qui ſont répandues dans ce Recueil. Je n'ai pû employer d'autres objets de comparaiſon; mais leurs rapports m'ont paru ſenſibles. Je crois donc voir ſous ce N°. un Prêtre des anciens *Perſes*, travaillé dans un tems de communication avec l'Egypte. Il eſt repréſenté invoquant la Divinité. Les pieds & les mains qui n'exiſtent plus, nous auroient peut-être donné la matière de quelques autres obſervations.

Hauteur de cette Figure telle qu'elle est aujourd'hui; cinq pouces & demi.

Depuis la gravûre de ce Bronze, j'en ai trouvé un second par hasard dans Paris. Il est si pareil au premier, qu'il doit avoir été jetté dans le même moule. Cette circonstance est peut-être aussi extraordinaire que la mutilation des mêmes parties : celui-ci est également original. J'aurois mieux aimé qu'il eût présenté quelque différence; mais il sert toujours à confirmer l'usage dont la répétition est la preuve la plus assûrée.

N°. IV. V. & VI.

Ce n'est point par la raison que cette Figure est venue en Europe par la même voie que celle du N°. précédent, & qu'elle a été apportée du même pays, que je l'ai placée dans la même classe, & que je la regarde également comme un ancien Monument *Perse*; mais par les rapports du travail, de la barbe, de la physionomie & de la coëffure. Je conviens que cette mitre tient ici plus du bonnet ordinaire; mais j'attribuerois leur peu de ressemblance à la différence de leur état, le Monument de ce N°. me paroissant la représentation d'un Soldat : d'ailleurs, la fonte & le goût national sont absolument les mêmes. Celui-ci a la main fermée, & paroît avoir tenu une arme. Pour ne faire rien perdre de la singularité de ces deux Monumens rares en eux-mêmes, je les ai fait dessiner de trois côtés. J'ai pris ce parti d'autant plus volontiers, que je ne pouvois me flatter que le hasard m'en fît trouver d'autres pour accompagner ceux-ci, ne pouvant en former une classe particulière. Cette Planche sera placée à la fin des Egyptiens.

Cette Figure est bien conservée : il est vrai cependant que ses pieds sont rompus, & qu'elle a perdu ses armes.

Hauteur dans l'état auquel elle se trouve à présent, trois pouces huit lignes.

PLANCHE XXXII.

N°. I.

On a vû dans la Planche précédente les raiſons qui m'ont engagé à regarder comme Perſes les Figures dont elle eſt remplie. Le rapport général de la Figure de ce N°. avec elles, ſoit pour le goût, ſoit pour la fonte & le détail, m'a frappé, & je l'ai examiné avec plus d'attention que je n'avois encore fait. Car j'avoue que je la poſſede depuis pluſieurs années, & que je l'avois reléguée, la mettant dans le rang des Monumens indéchiffrables & très-peu dignes d'être regrettés des Gnoſtiques. Ce rapport m'a donc engagé à conſidérer les caractères dont elle eſt chargée. J'ai cru y reconnoître un air de connoiſſance, & j'ai été au conſeil. On m'a fort aſſûré qu'ils étoient véritablement hiéroglyphes Egyptiens & ſans aucun mêlange. Cette certitude m'a déterminé à faire graver ce Monument, principalement à cauſe des caractères; ils rendent ces ſortes de Monumens plus authentiques. Car ſi les Figures de la Planche précédente ſervent de preuve au pays de celle de ce N°. les caractères dont il eſt chargé, certifient la conjecture que j'ai propoſée; c'eſt-à-dire, que les Perſes pouvoient avoir fondu ces Bronzes, ou travaillé les Monumens de ce genre après la conquête de l'Egypte, mais dans leur pays.

La coëffure de cette Figure eſt véritablement ſingulière; elle couvre toute la tête, & n'eſt point détachée de l'eſpèce de camail qui ſe termine en pointe ſur le dos & ſur la poitrine. On voit une petite crête ſemblable à celles des caſques, placée au milieu de deux petites cornes. Il ſemble que malgré cette coëffure il y en avoit une première qui couvroit le viſage: elle étoit compoſée d'une étoffe plus fine, & laiſſoit des ouvertures pour les yeux, & une autre plus grande qui découvroit la bouche & le

menton depuis le nez : les manches de cette Figure n'ont point la même ampleur que celles du N°. I. de la Planche précédente, elles ne sont même point marquées par aucun pli, mais l'habillement est du reste absolument semblable. En conséquence, je croirois, d'autant que les cornes sont plus petites, & que la coëffure est moins élevée, je croirois, dis-je, que cette Figure représente un Prêtre, mais d'un ordre inférieur. Les bras symmétriquement élevés à la hauteur des yeux, me persuadent qu'il portoit une offrande. Il paroît encore que les uns & les autres avoient les jambes couvertes ; car les pieds, du moins de cette Figure, sont couverts, & sans que l'étoffe présente aucune séparation ou liaison.

Ce détail indique jusqu'ici un Monument d'une espèce peu commune : ce qui reste à rapporter, n'est pas moins extraordinaire.

La Figure est posée sur un plateau, porté par trois pieds, dont les extrémités sont simplement ornées : en général, la forme de cet ornement, ou de ce piédestal, ne tient rien de l'Egypte : elle ne peut donc avoir été empruntée de ce pays. Chaque face de ce trépied est divisée par une saillie, ce qui lui donne six pans contournés. Le plan de ce plateau, au milieu duquel la Figure est placée, est orné d'un serpent qui mord sa queue, & les six angles présentent chacun un attribut. On y voit principalement le Soleil & les phâses de la Lune ; le tout est gravé. J'avoue qu'il est étonnant de trouver ces sortes de représentations traitées dans ce goût, & alliées avec des hiéroglyphes. Car les Monumens Egyptiens ne font voir ces astres que sous la forme de disques absolument unis; usage que les Chinois ont conservé jusqu'à nos jours.

La bande de ce trépied est généralement couverte des caractères dont j'ai parlé. L'habillement sur le devant, sur le derrière, & même sur les bras, offre une pareille singularité.

L'ouvrage, en général, ne peut être d'une plus belle fonte. La conservation en est également des plus complètes, à la réserve d'une des mains, ou ce que l'on peut regarder comme tel; car celle qui subsiste, n'a aucun détail : c'est un morceau de cuivre percé d'une assez grande ouverture ronde, qui servoit à porter l'offrande dont j'ai parlé plus haut. Les deux pieds de la Figure sont rivés & arrêtés sur le plateau. Ils paroissent avoir toujours été disposés de cette manière : une pareille opération est souvent suspecte, mais ici elle ne peut inspirer aucune méfiance. Non-seulement la fonte est la même, mais le plus essentiel est le rapport des caractères que l'on peut regarder comme du même tems & de la même main.

Hauteur de la Figure, cinq pouces quatre lignes : largeur d'une main à l'autre, quatre pouces huit lignes.

N°. II.

Profil de la tête pour faire sentir la coëffure.

N°. III.

Le plan de ce qui servoit de main.

Longueur neuf lignes : largeur six lignes : diamètre de l'ouverture, deux lignes.

N°. IV.

Plan du plateau.

Hauteur du trépied, deux pouces trois lignes : largeur du trépied, trois pouces trois lignes.

N°. V.

Caractères du devant de la Figure.

N°. VI.

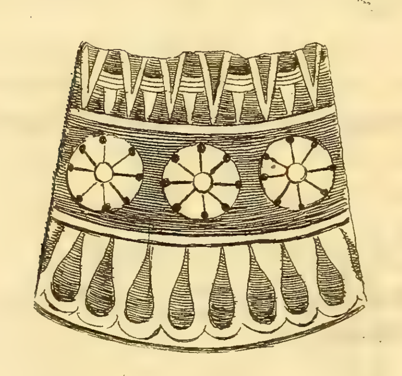
Caractères du derrière de la Figure.

N°. VII.

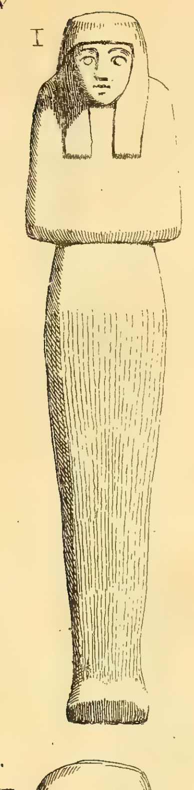
Caractères écrits ſur l'épaiſſeur du trépied.

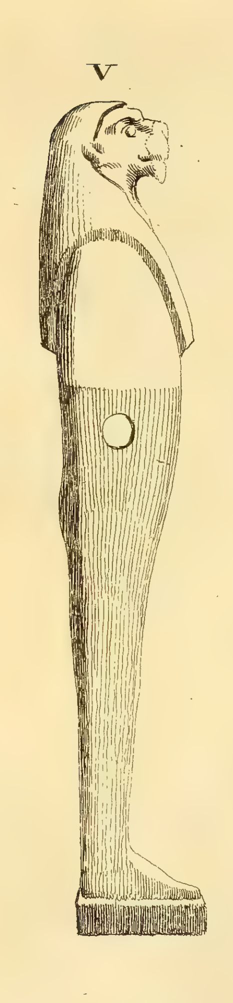
N°. VIII.

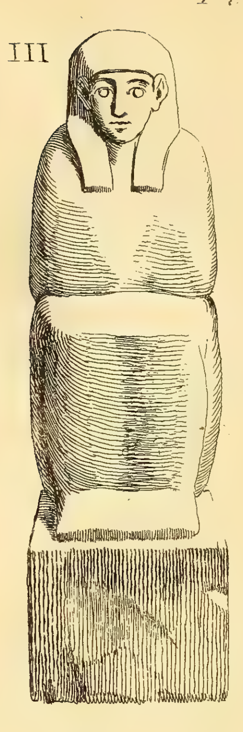
Caractères écrits ſur la bordure de l'habit.

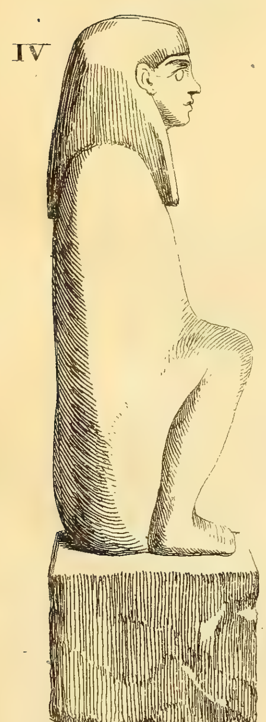


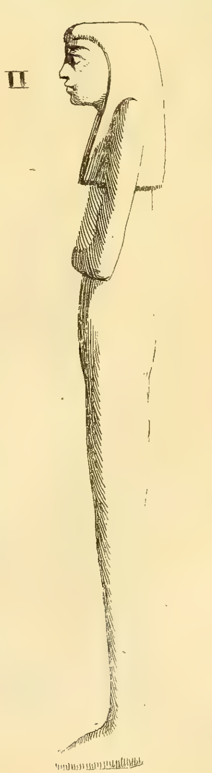
ANTIQUITÉS

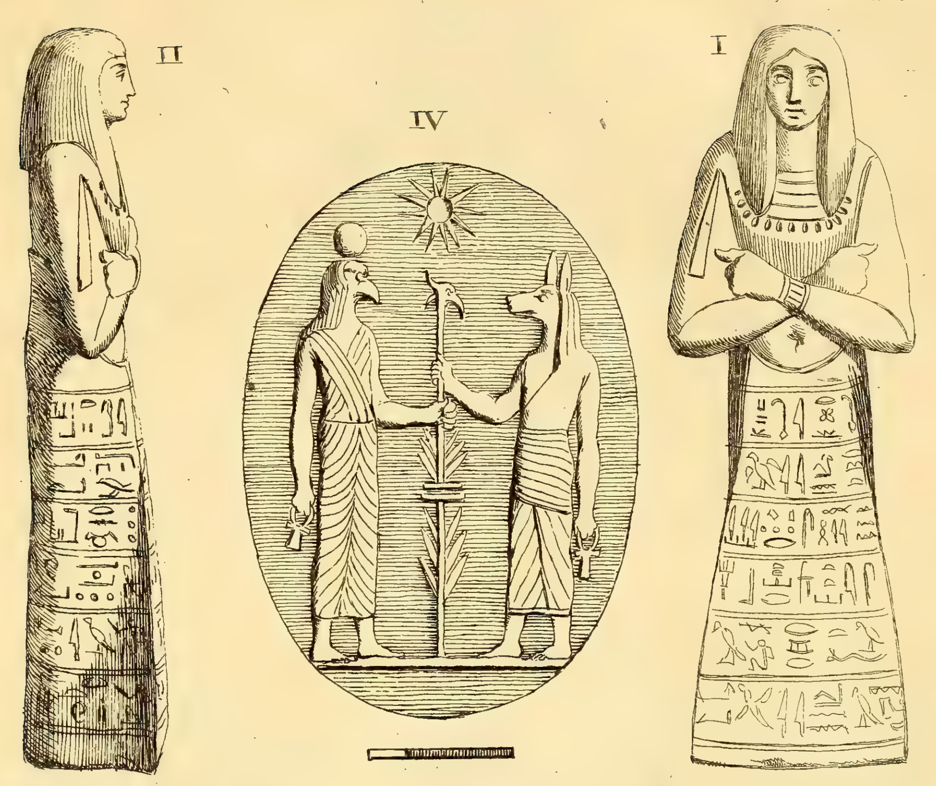

I


V

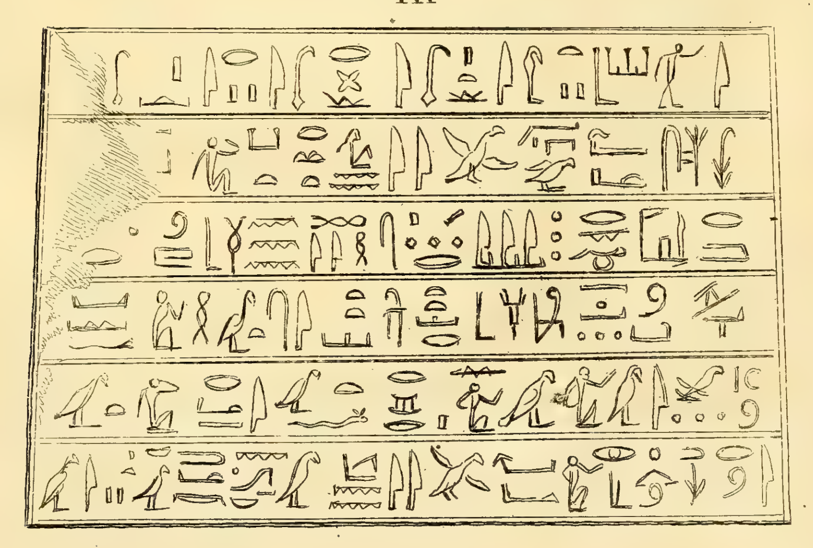

III


IV


II



III



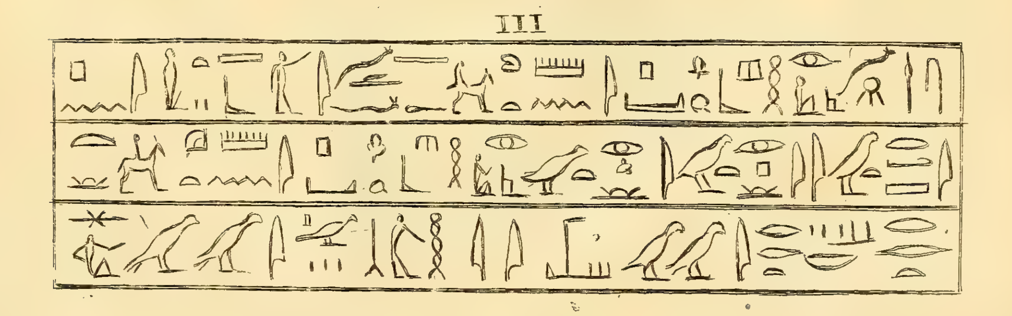
I



II



III



I

V

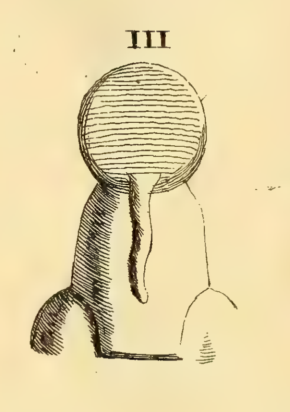
III

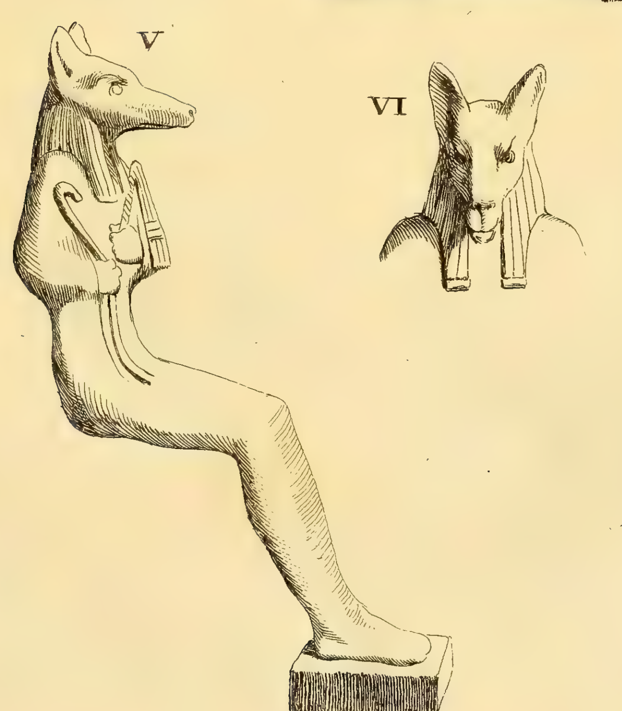
II

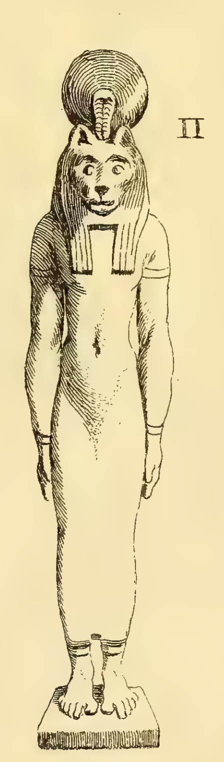
IV



IV







II

I

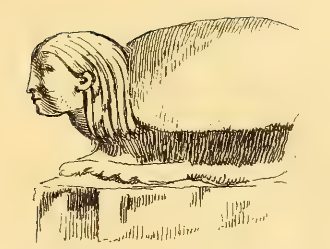
III

V

IV



II

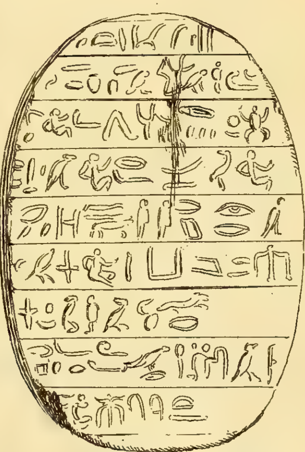


I

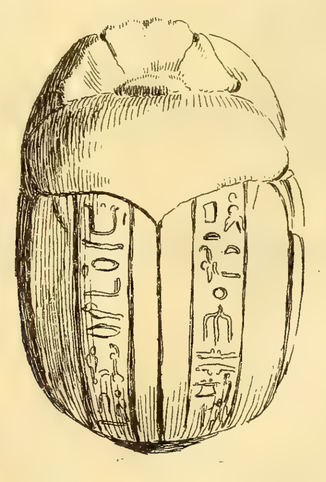


III

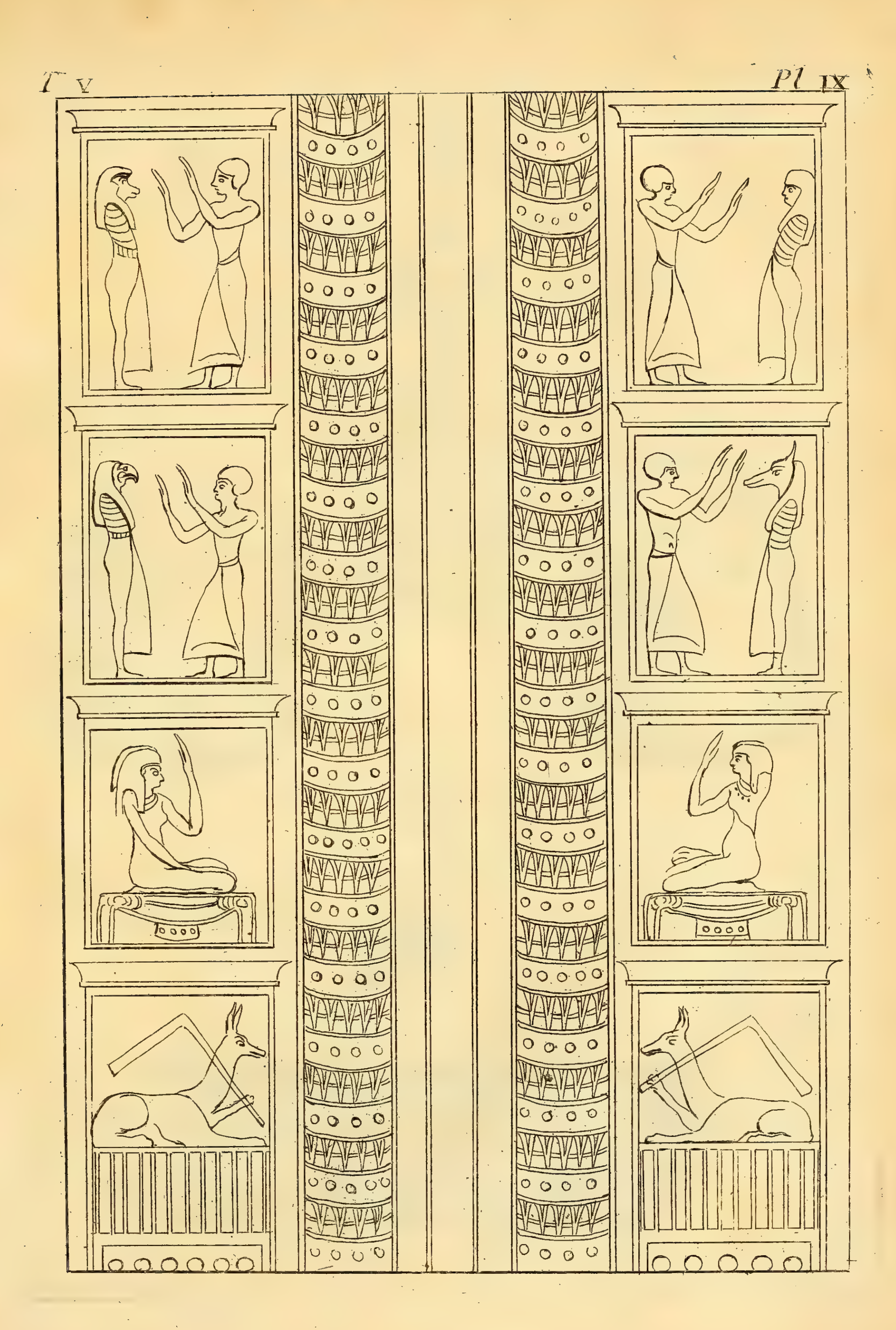
V

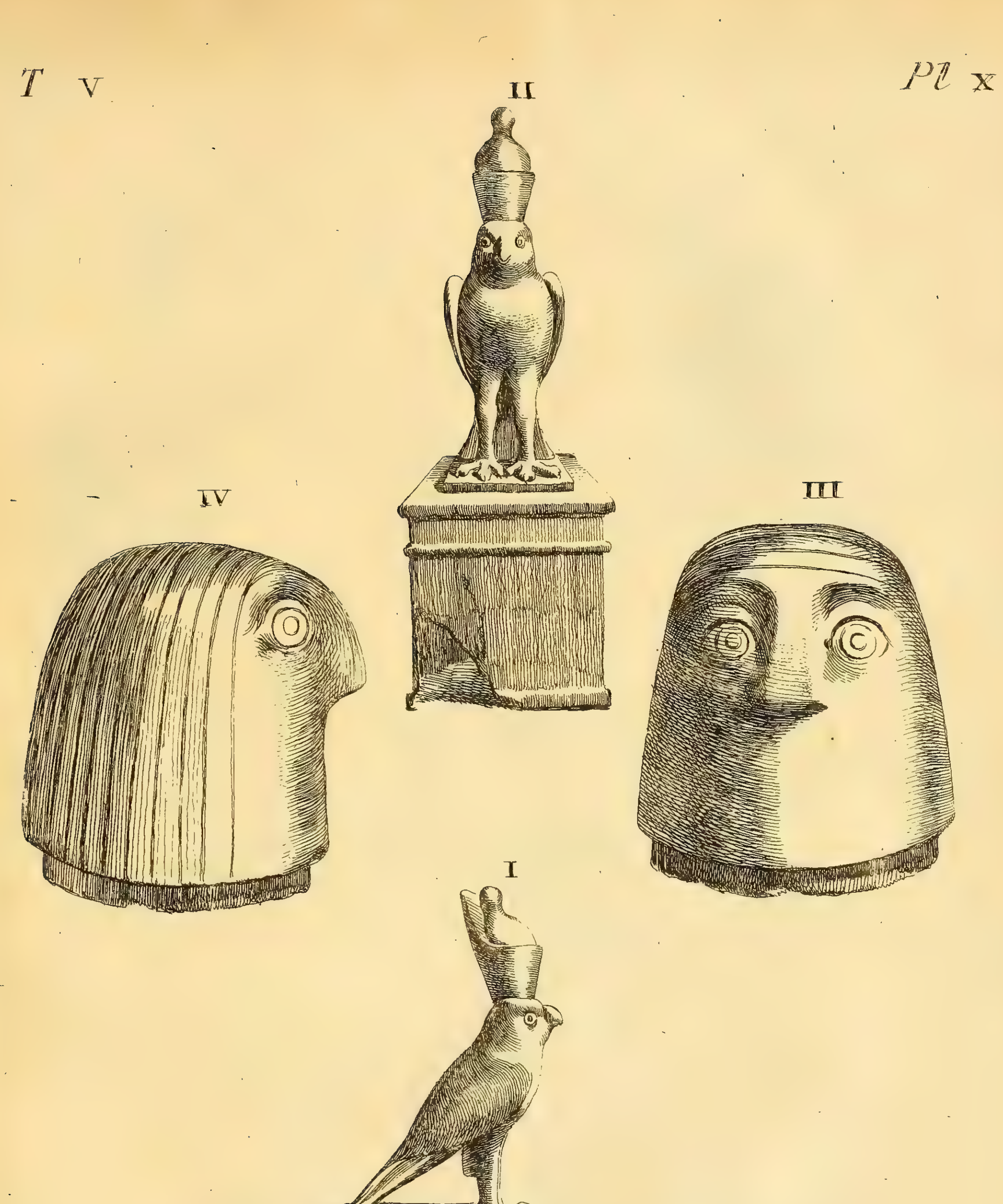


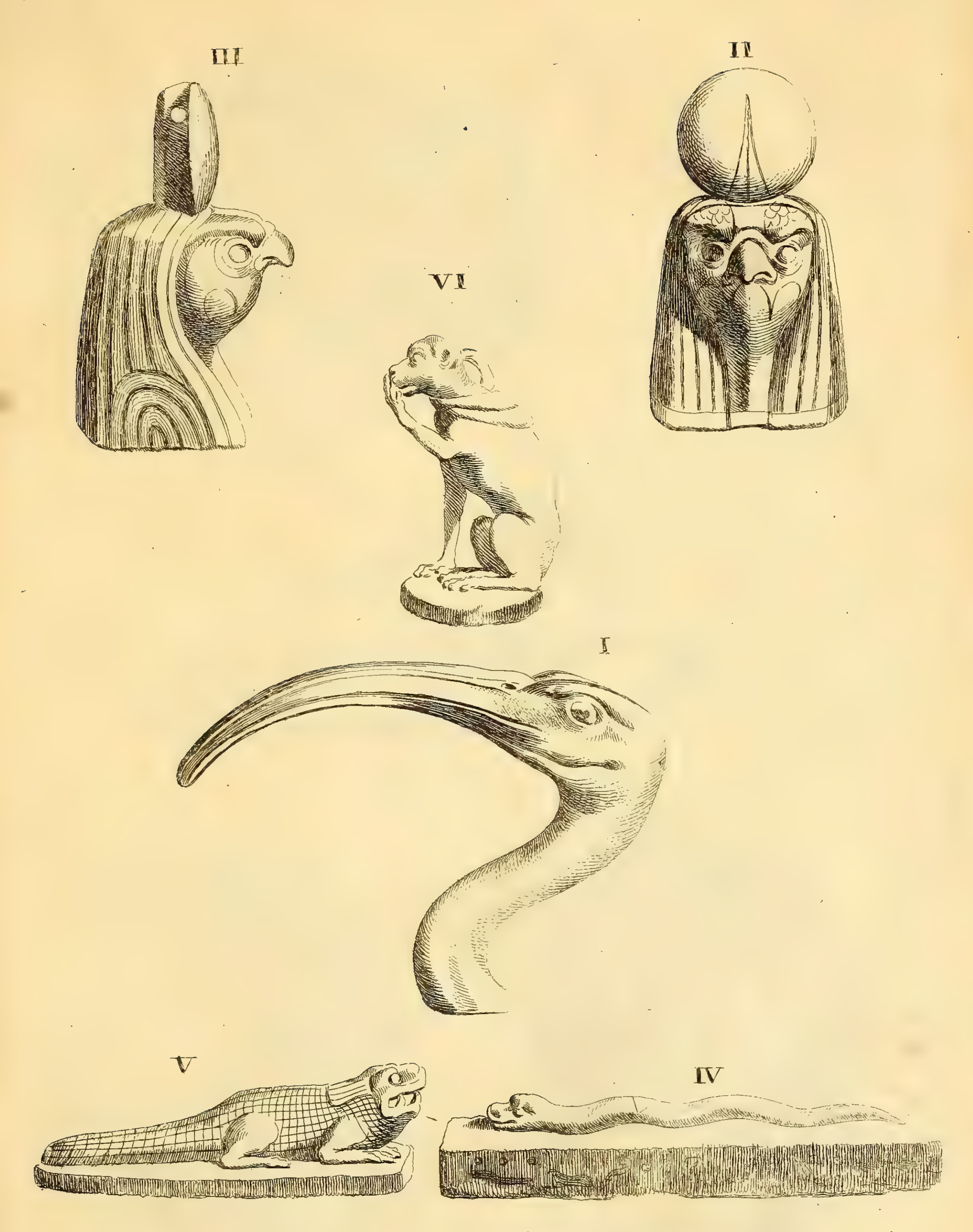
IV








II
IV
III
I

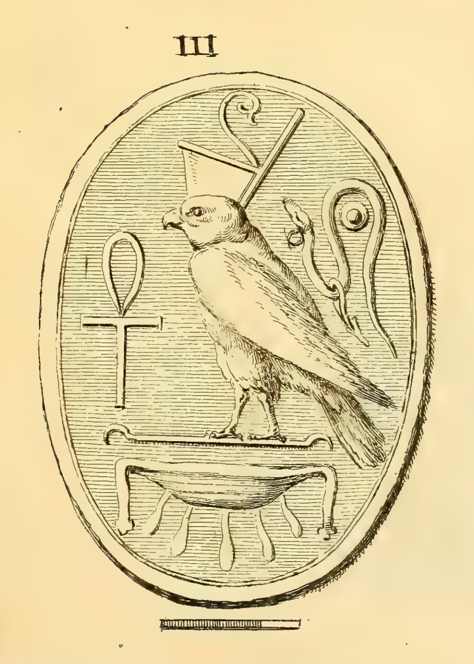

III
II
VI
I
V
IV

I

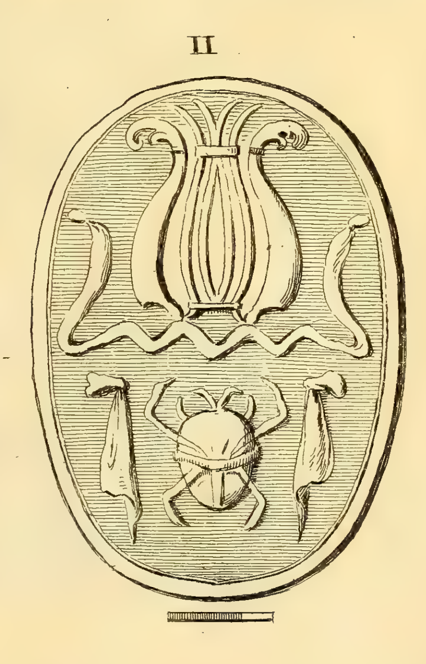
V

IV

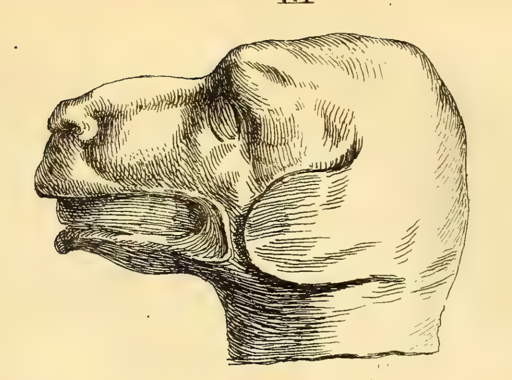
III



II



III

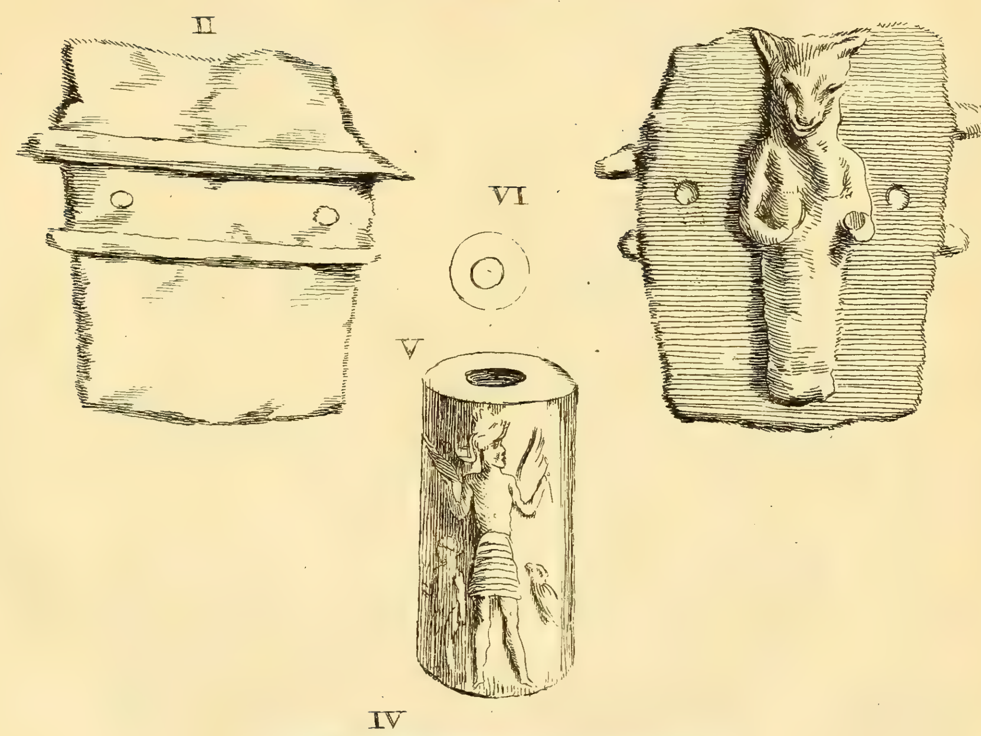


II

I

VI

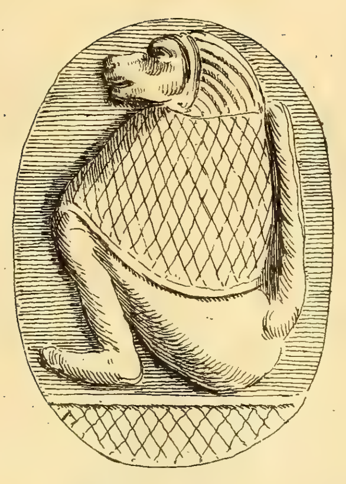
V



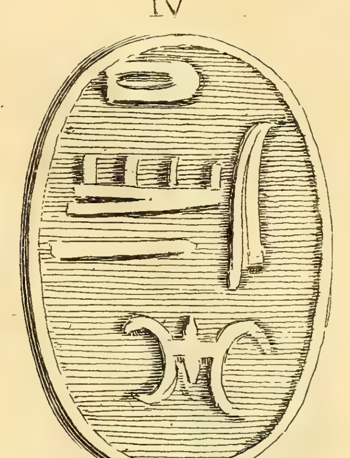
IV



III



IV

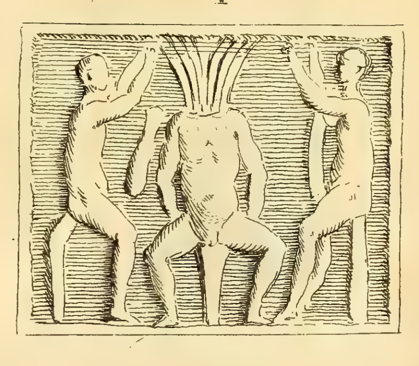


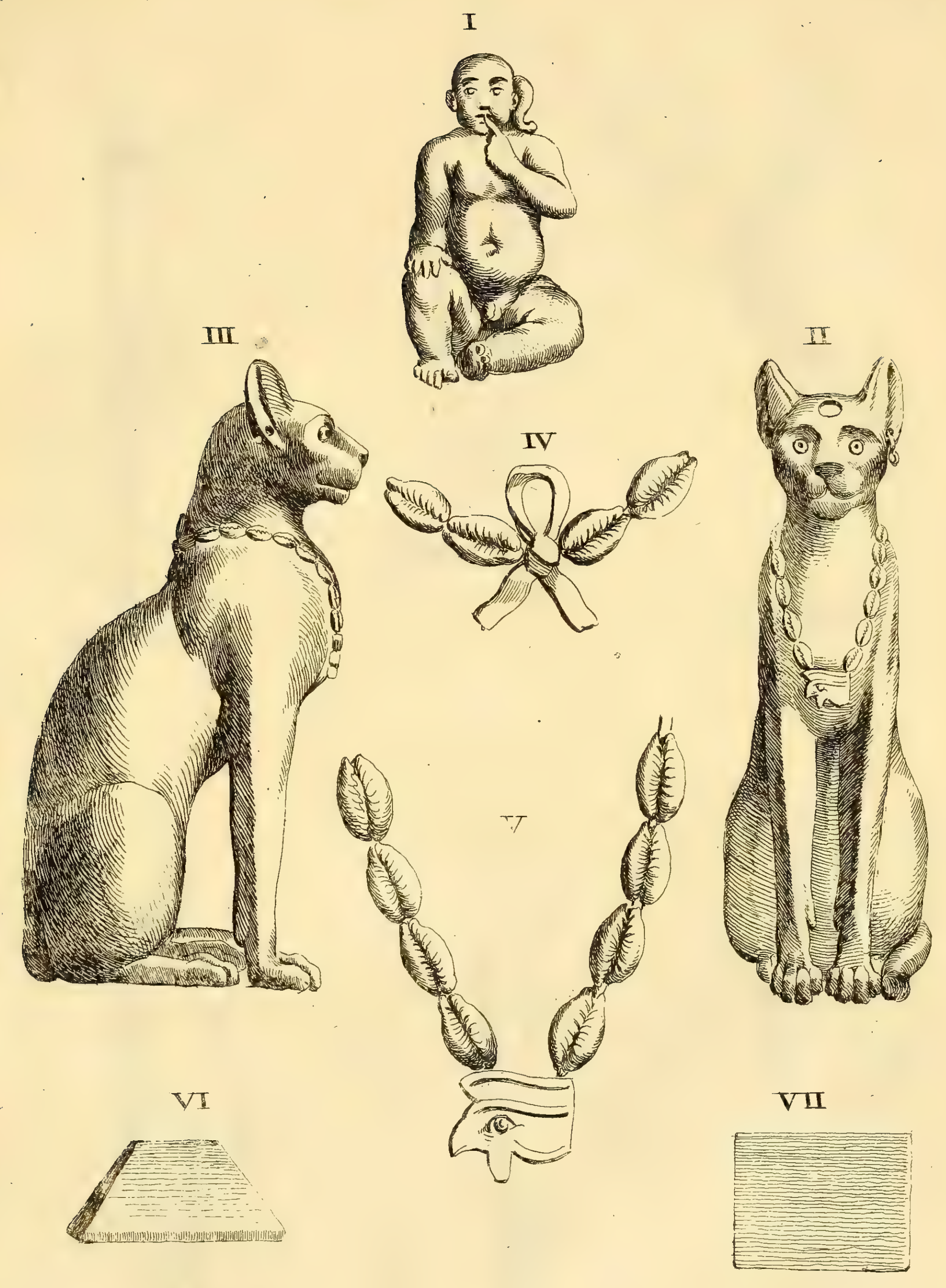
V

II

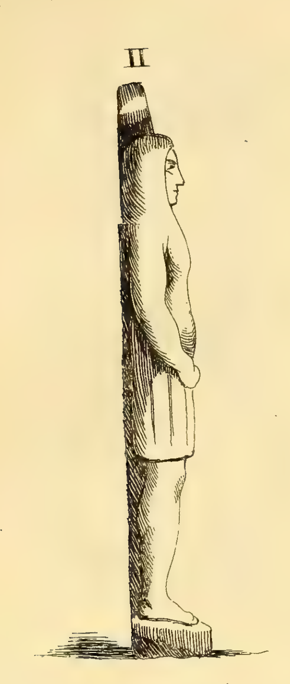


I

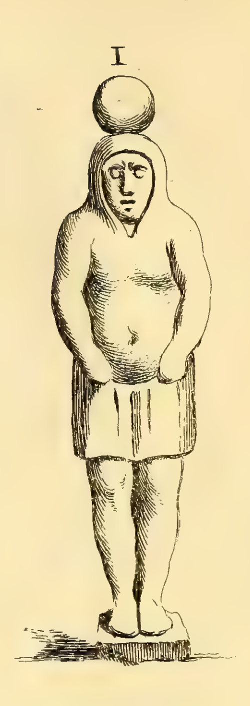



I
II
III
IV
V
VI
VII

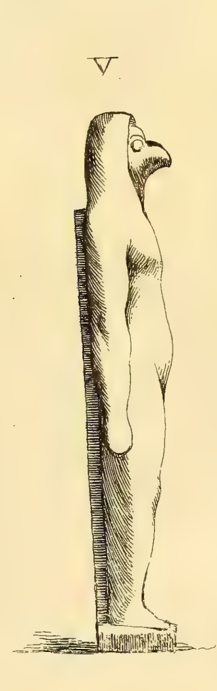



II

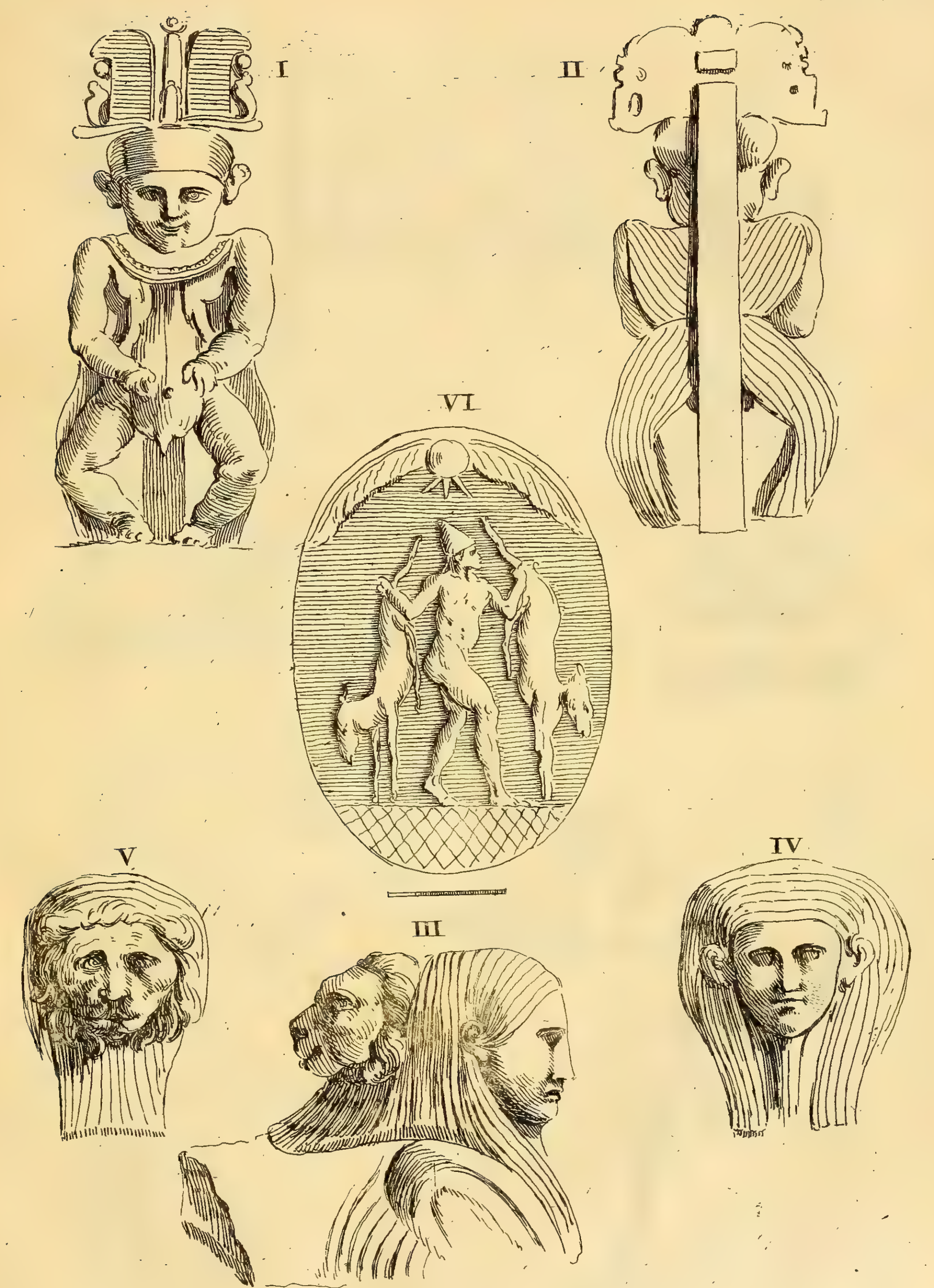

III

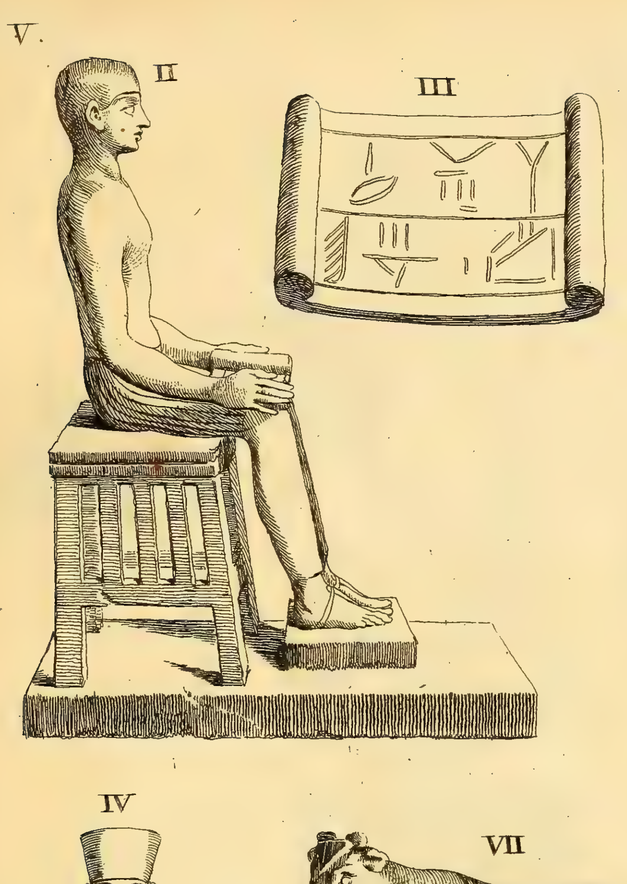

I

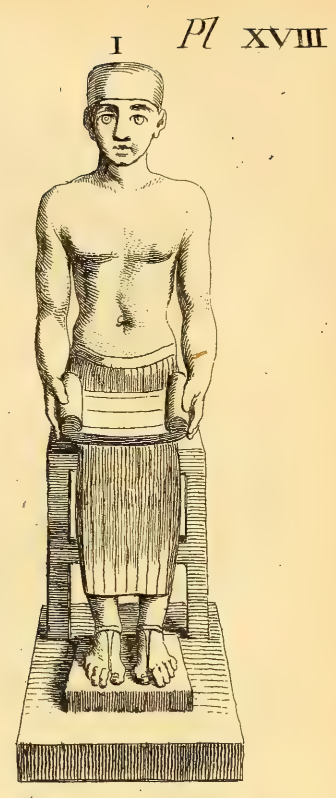

IV

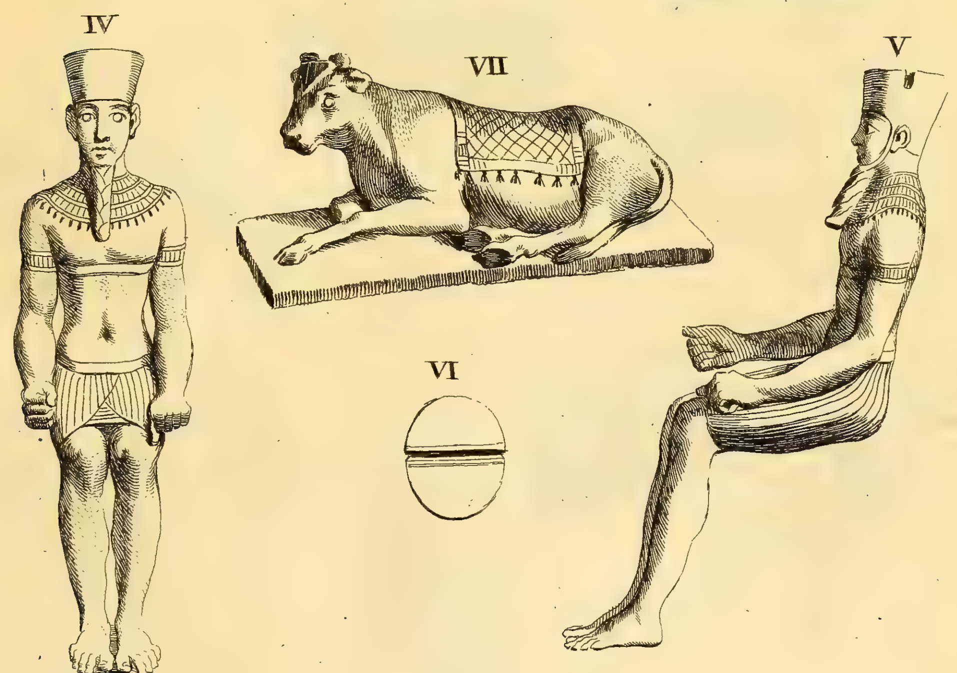

V

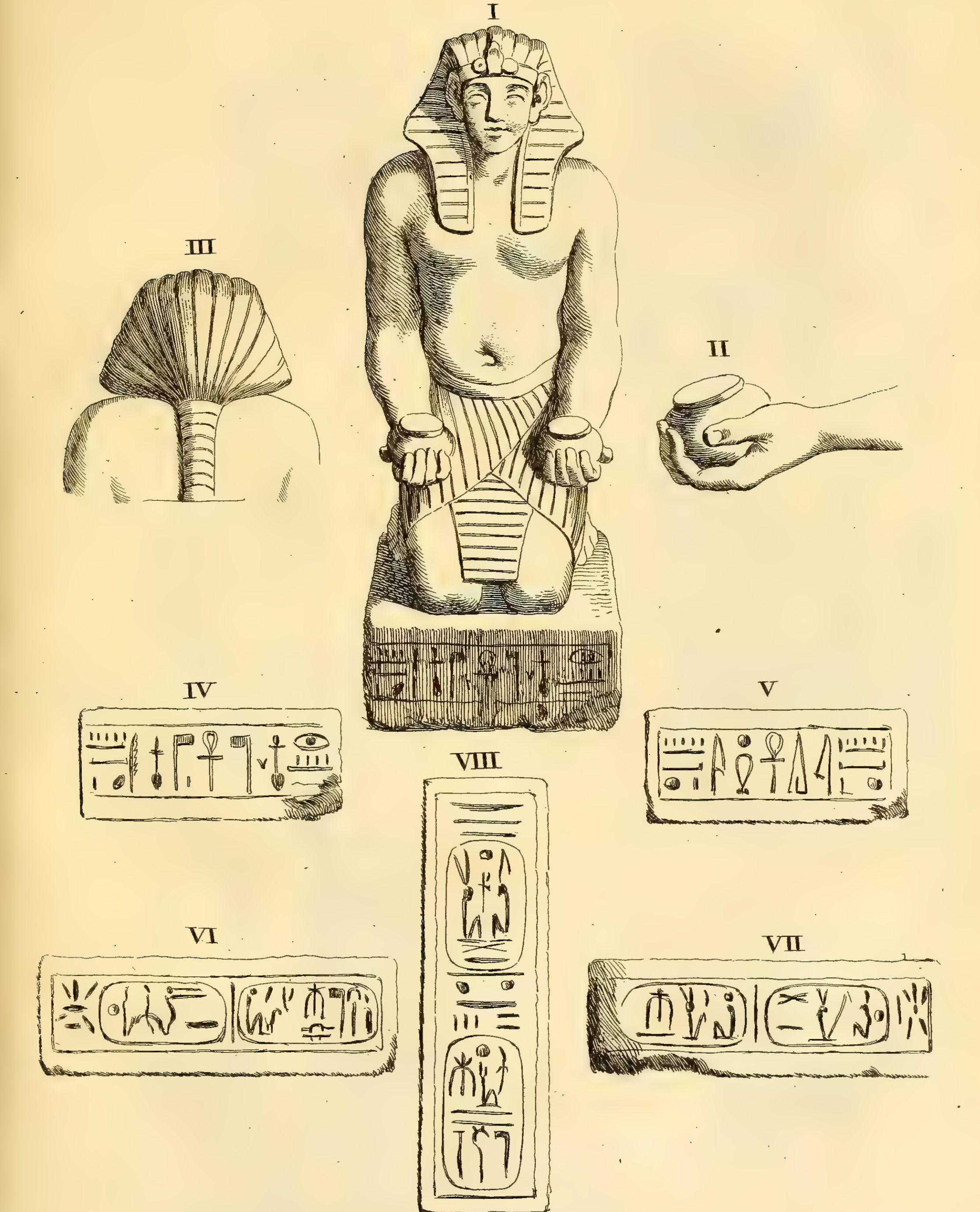

VI


I
II
VI
V
IV
III


II
III


I


IV
VII
V
VI

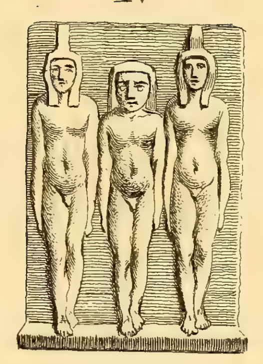

I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII



III
I
V
II
IV


I
IV
III
II

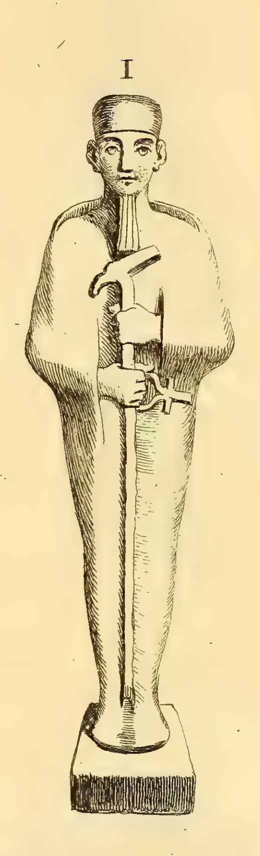
IV



II



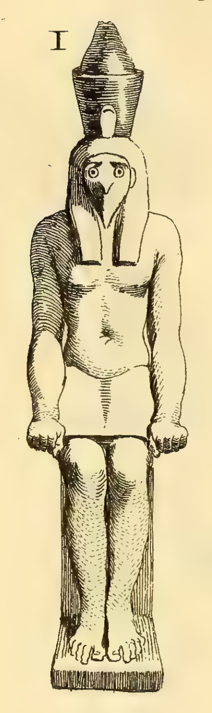
I

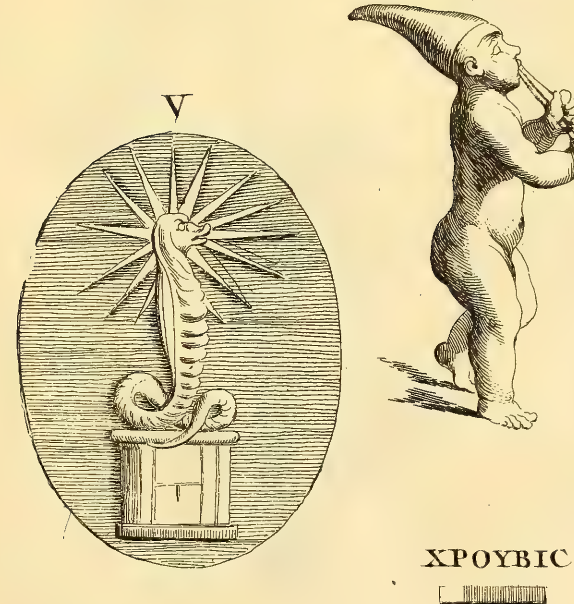


III

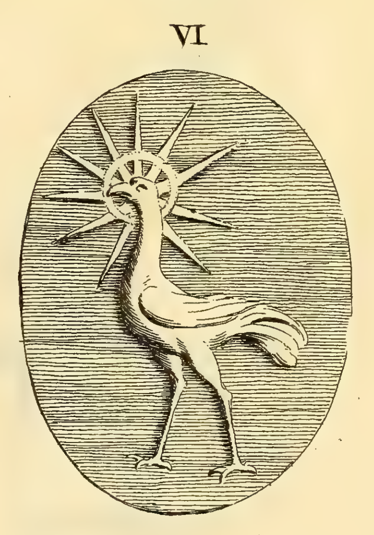












XPOYBIC




II
III
I
IV
V

II

I

V

IV

III

A

B

C

D

E

F

[illegible]

G

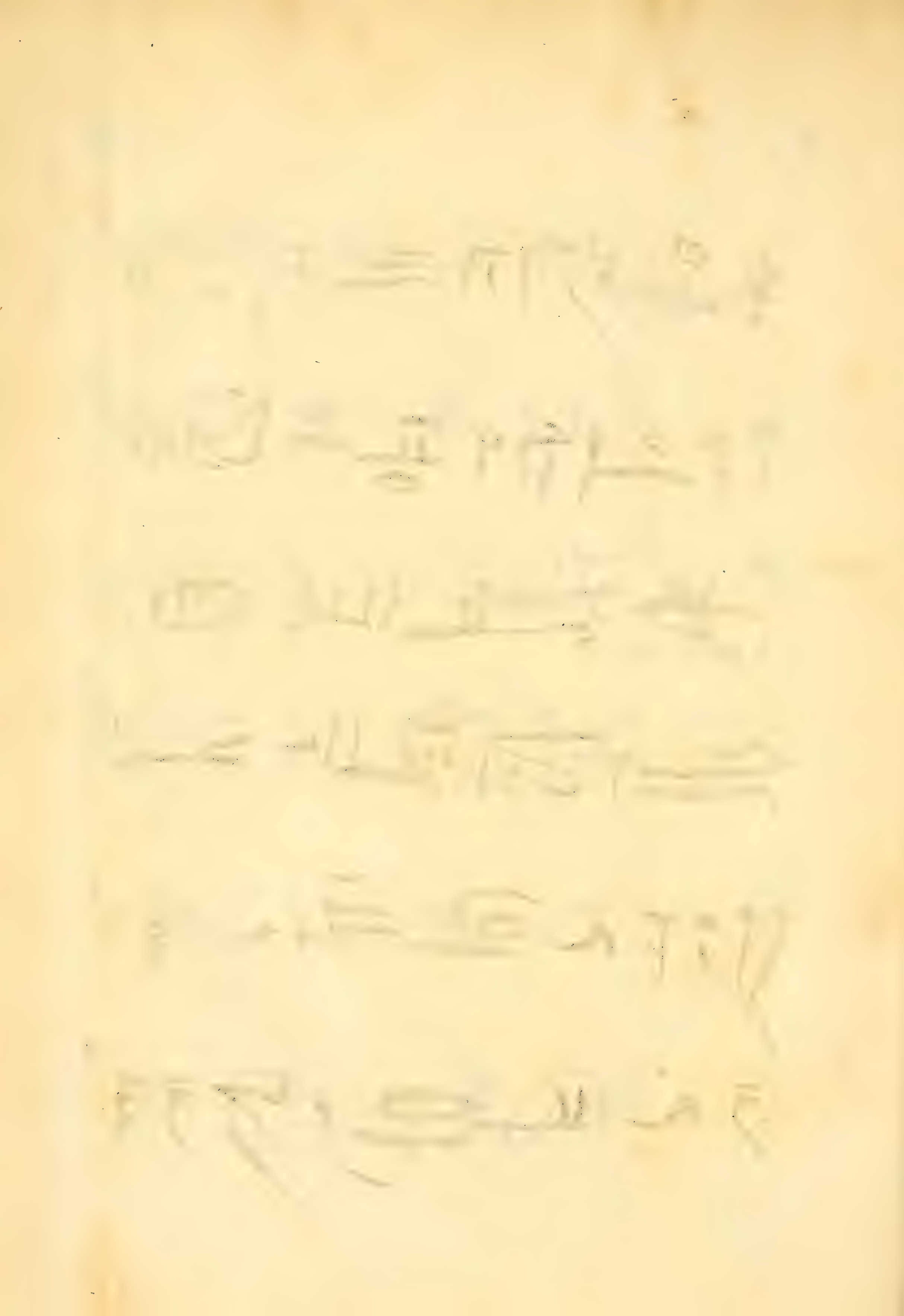
H

I

K

L

M



N

O

P

Q

R

S

T

U

V

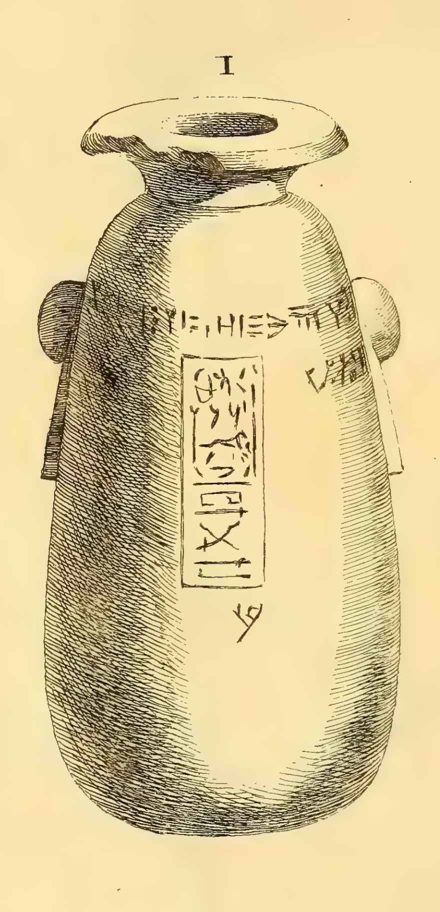
X

Y

Z

IV

I

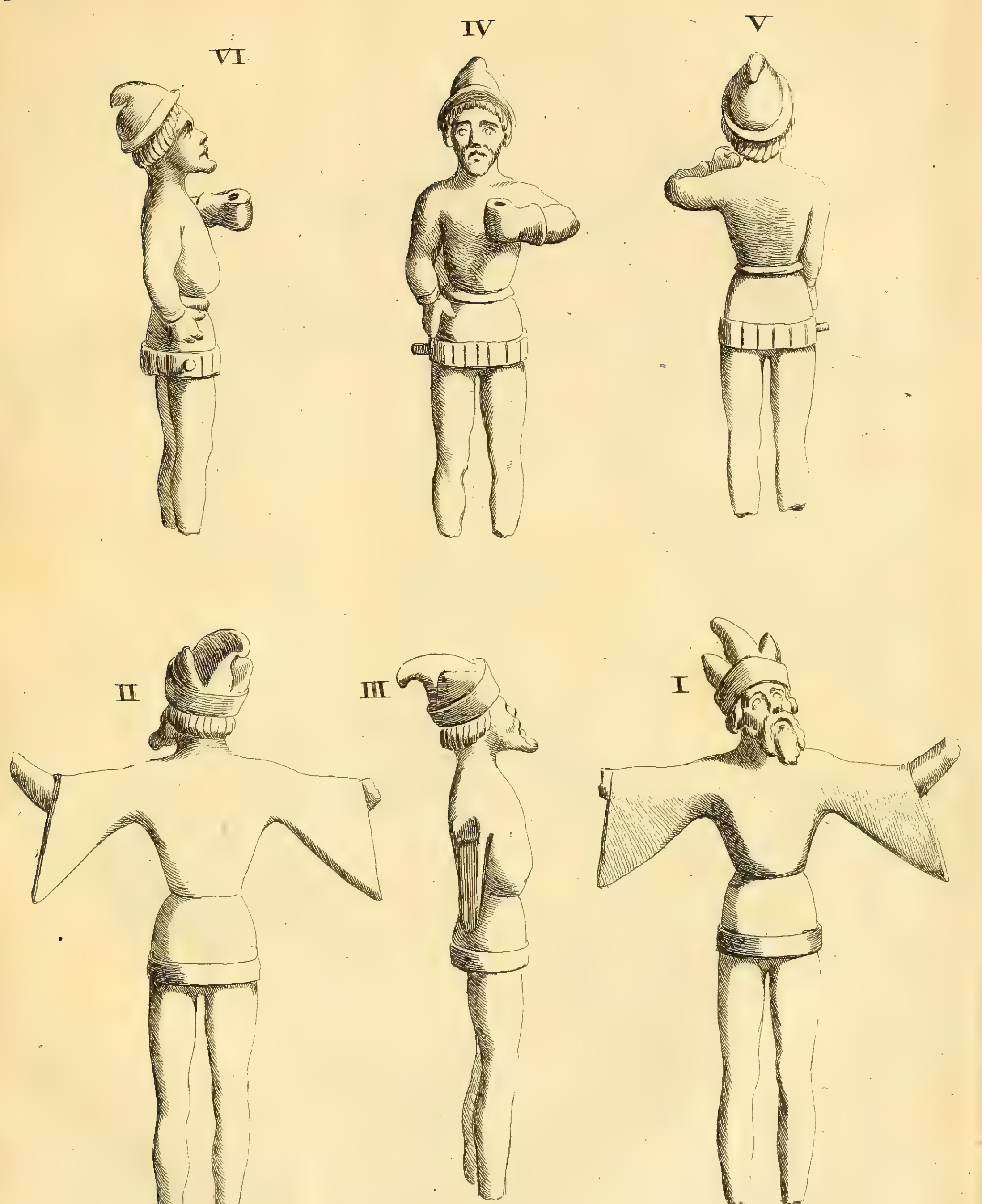


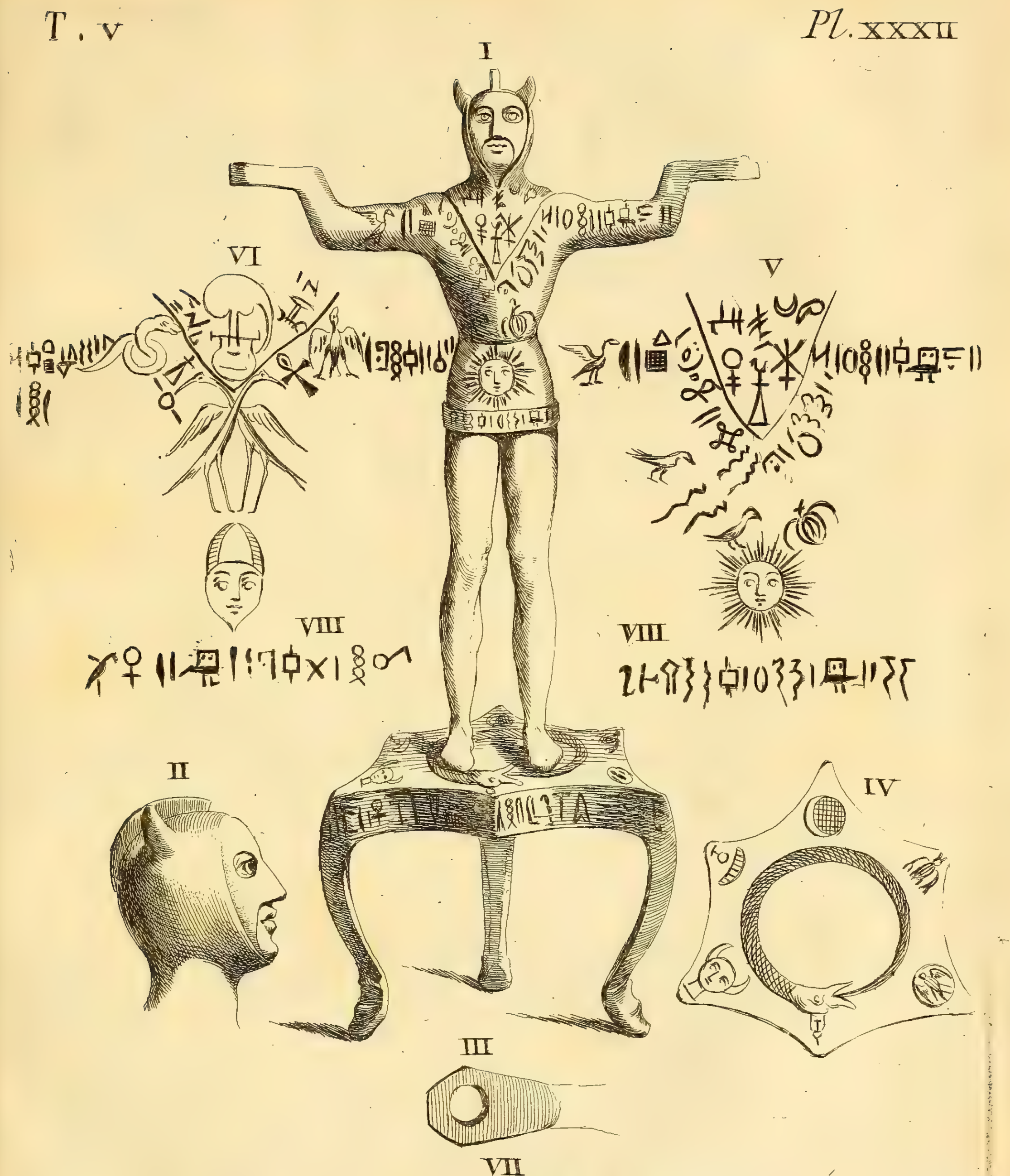
II

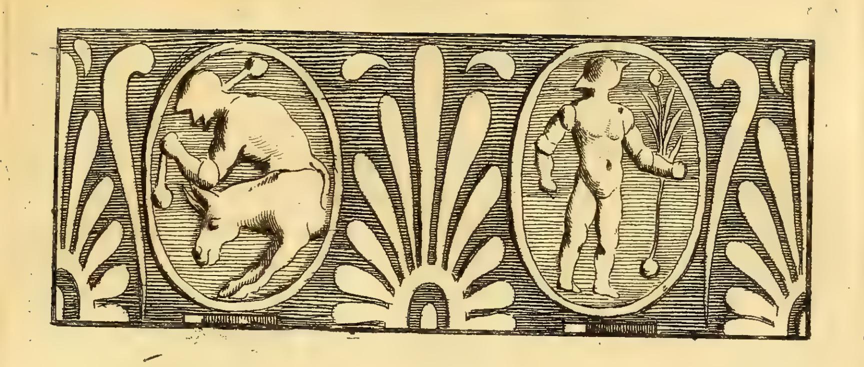


III




VI
IV
V
II
III
I


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
VIII

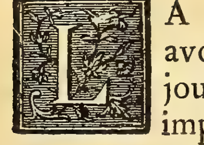


RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, *GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.*

SECONDE PARTIE.

DES ÉTRUSQUES.

AVANT-PROPOS.



A ſuite des idées que les hommes peuvent avoir ſur chaque objet en particulier, ſera toujours digne de la réflexion du Sage : la plus importante, ſans contredit, de celles qui le peuvent occuper, regarde les ouvrages de l'eſprit & les opérations de l'Art. Elle eſt heureuſement la plus ſenſible, la plus marquée, & celle que les Gens de Lettres ſont le plus à portée de faire. Les productions de l'eſprit

ont été jufqu'ici les plus expofées à fe perdre & à s'évanouir ; & quand elles pourroient fubfifter dans leur entier, ce que la découverte de l'Imprimerie donne lieu d'efpérer pour la fuite, les ufages d'un Peuple ancien & les fineffes d'une Langue morte feront toujours plus difficiles à concevoir & à communiquer, que les détails & les moyens de l'imitation, l'unique objet des opérations de l'Art, d'autant que celles-ci parlent aux yeux de tous les hommes, & que leur langage eft à la portée de tous les fiècles.

Les Grecs ont eu trop de vanité pour laiffer à la poftérité l'examen de leur enfance, & celui de leurs progrès dans ces mêmes Arts : je fuis même perfuadé qu'ils ont fupprimé leurs premières opérations ; car les ouvrages de l'efprit fe perdent d'eux-mêmes quand ils ne méritent aucune confidération, & les Anciens ne paroiffent point avoir eu le deffein de raffembler indifféremment toutes les productions d'un Auteur. Cette recherche peut avoir fa curiofité. Elle fait connoître, il eft vrai, la fuite des idées, & le chemin qu'un Auteur a fuivi pour arriver au dégré auquel il eft parvenu. On pourroit ajouter, que l'affemblage des mauvaifes pièces confole les Auteurs médiocres : mais ne vaudroit-il pas mieux les défefpérer, & ne point conferver des objets fans mérite ? Je ne décide rien ; je crois feulement que ce feroit un calcul à faire. Il eft vrai qu'on pourroit le propofer également pour les premières opérations d'une Nation dans les ouvrages de l'Art ; mais la comparaifon n'eft point égale, & l'un n'a point les inconvéniens de l'autre. Les Artiftes font éloignés d'avoir la même liberté & la même facilité que les Auteurs pour abufer ; & le feul intérêt des premiers fuffiroit pour les retenir, ou les mettre en garde contre eux-mêmes. Quoi qu'il en foit, il eft vraifemblable que les Grecs n'ont pas voulu laiffer fubfifter les témoignages de leur ignorance. Cette conjecture eft fondée fur l'impoffibilité de pouvoir même foupçonner aucun des morceaux

qui ſont venus juſqu'à nous. Je conviens que Pauſanias fait mention de quelques Monumens de ce genre ; mais leur petit nombre s'étoit ſans doute conſervé par la ſuperſtition qui les avoit conſacrés ; la vénération ayant mis obſtacle à leur déplacement. Les ouvrages des Etruſques au contraire ſuivent abſolument la route à laquelle tous les hommes ſont ſoumis, c'eſt-à-dire, qu'ils font ſentir les différens paſſages de l'ignorance à une pratique plus éclairée ; ils la préſentent même ſans interruption dans chaque dégré de progrès. Enfin, ſoit que cette Nation ait reſpecté ſes premières opérations, ſoit qu'elle ait été de meilleure foi, elle nous a laiſſé les preuves les plus ſenſibles de ſa marche & de ſes emprunts. Je ſerois même en état de faire un catalogue des morceaux épars dans ce Recueil, & qui préſentent une ſucceſſion conſtante ; mais les Monumens ſont aſſez déſignés dans les explications, & je crois qu'il eſt plus convenable de laiſſer au Lecteur le ſoin de les comparer ſelon l'objet de ſa curioſité. Cependant je puis dire en général que ſi ce même Lecteur a ſuivi l'examen des Figures contenues dans ce Recueil, il aura vû que la façon dont les Etruſques ont traité la Sculpture, offre beaucoup de variété ſur-tout dans leurs commencemens ; & cette variété eſt ordinairement une preuve de génie. Pour ne paroître ni partial, ni prévenu en faveur des Etruſques, je conviendrai que le goût n'eſt jamais abſolument ſatisfait dans leur plus parfaite exécution, & que leur manière eſt toujours ſeche, de quelque façon que l'on veuille entendre ce mot : du moins les exemples contraires ſont d'une ſi grande rareté, qu'ils ne ſont pas ſuffiſans pour contredire cette vérité. Je reviens au tableau des opérations de cette Nation.

On diſtingue ſans peine ſes premiers ouvrages, puiſqu'ils ſont preſque toujours informes. Mais dans le tems même qu'ils imitoient avec le plus de ſoin les Egyptiens, qui vraiſemblablement leur ont deſſillé les yeux ſur pluſieurs opérations de l'Art, on voit ces mêmes Etruſques

introduire des détails originaux, fondés ſur les uſages particuliers de la Nation, produits par un germe que la Nature ſeule peut inſpirer, & ſoutenus ſans doute par une réflexion générale, à la vérité, mais aſſez juſte quant à l'objet véritable des Arts. Cette *manière* qu'ils ont conſervée, & dont ils ne ſe ſont jamais départis, m'a paru ſi ſingulière par ſon excès, que j'en ai parlé pluſieurs fois dans ce Recueil, & toujours avec étonnement. J'ajouterai, à cette occaſion, que cette conſtance, ou cette loi que la Nature ſemble impoſer plus ou moins à toutes les Nations, doit être regardée comme un avantage; ſans elle la poſtérité ne pourroit diſtinguer ni le ſiècle, ni le pays des Monumens; & les moyens de reconnoiſſance ſeroient renfermés dans les ſeules Inſcriptions. D'un autre côté, cette *manière*, regardée en particulier par rapport aux Etruſques, préſente de grands préjugés en leur faveur: 1°. un goût décidé pour l'imitation des objets; 2°. un déſir vif de ſe tranſmettre à la poſtérité; 3°. enfin, une diſpoſition naturelle qui pouvoit être mieux conduite; mais dont les différentes opérations indiquent, de la part de la Nation entière, un amour ſincère pour la pratique des Arts.

Je finirai ces réflexions en convenant que l'étude des Monumens Etruſques eſt malheureuſement accompagnée de la plus profonde incertitude, & qu'on eſt dans l'impoſſibilité de pouvoir fixer leur date. On eſt d'autant plus ſenſible à ce malheur, que les différences qu'on y remarque, exigeroient des diſtinctions de Provinces & de Cantons; mais les diſtinctions de cette nature veulent être ſoutenues & appuyées par l'Hiſtoire. L'Antiquaire, privé de ſon ſecours, ne peut rien établir ſur aucun Monument: auſſi je ne préſente ces remarques générales que comme le réſultat des réflexions que les ouvrages des Etruſques m'ont donné occaſion de faire.

PLANCHE XXXIII.

Il feroit difficile de préfenter une antiquité plus fingulière que celle de cette Planche. Je fuis perfuadé, par les raifons que je vais rapporter, qu'elle a précédé la communication des Etrufques avec les Egyptiens : car, à la réferve des opérations de la fonte qui prouvent, ou un genre de communication, ou bien une fuite d'expériences, les indications du deffein & de la fculpture fuivent ici les premières & les fimples notions de la Nature, telles enfin que nous les avons trouvées en Amérique pratiquées par les Sauvages. Car il eft aifé de s'appercevoir, quand les hommes, naturellement finges ou perroquets, ont imité, ou répété. Je ne fuis conduit par aucun préjugé, en difant que l'Egypte n'a aucune part dans ce Monument. Les Figures de cet ancien pays expriment la rondeur & l'épaiffeur des corps ; & l'on ne voit dans le Monument de cette Planche qu'une fculpture très-mince, & découpée pour faire à la fois la face & le derrière de la Figure, c'eft-à-dire, que l'on a peine à diftinguer quelques entailles faites pour indiquer le vifage. D'ailleurs, les jambes font féparées. Or il eft conftant qu'un homme, frappé d'un ouvrage qui montre ces différences effentielles, & qui d'ailleurs a fuffifamment de pratiques & de notions pour faire un creux, mouler & fondre, imite les mêmes parties, ou du moins fait des efforts pour les faire fentir : on démêle au contraire dans ce Monument la confiance d'un homme qui n'a point de regrets, qui croit avoir rendu fon idée, & qui certainement a dû être admiré par fes contemporains dans le tems de cet effort de fon génie.

Il faudroit avoir perdu le fens pour entreprendre l'explication de ce Monument : je dirai cependant ce qu'il me préfente à l'efprit.

Ces cinq Figures difpofées avec tant d'apparat, pourroient être regardées comme les Divinités principales de

la plus ancienne Etrurie, ou, si l'on veut, des Aborigènes : elles sont inégales de grandeur, & cependant soumises à une supérieure. A l'égard des Figures suspendues à des chaînes attachées au bas de la plinthe qui porte les grandes Figures, on pourroit croire qu'elles représentent les Divinités subalternes, ou plutôt celles des enfers. On n'en voit plus que deux de cette espèce ; mais on doit être persuadé qu'il y en avoit un plus grand nombre, les quatre chaînes qui subsistent encore, le certifient ; & selon l'espace & la quantité de trous, dont la plinthe est percée au nombre de 20, il y en avoit au moins dix ; car il paroît qu'elles n'étoient suspendues que de deux en deux trous, pour prévenir une confusion inévitable sans une pareille précaution, les Figures étant beaucoup plus larges que l'intervalle des trous. Il sera toujours étonnant que des ouvrages si minces & si délicats, aient subsisté jusqu'à présent. Ces Divinités ne présentent aucun sexe : il ne paroît pas que ce soit par la raison réfléchie des anciens Etrusques, mais parce que l'Artiste étoit incapable de toute espèce de détail. La manière de présenter les groupes sur le même plan confirme ce que j'ai dit plus haut sur les premiers moyens que les hommes emploient pour exprimer leurs idées. On peut même assûrer que ces impressions ont été semblables chez toutes les Nations. On voit sur ce Monument ces cercles plus grands ou plus petits, plus proches ou plus éloignés, & particuliers aux Etrusques ; ils prouvent que cette Nation avoit le sentiment de détails. Convaincue de leur nécessité, elle suppléoit, autant qu'il lui étoit possible, à son incapacité.

Voyez Vol. III. Pl LXXXVIII. N°. I. & II.

Je cesse avec plaisir de regarder des objets si mal formés. J'ai dit tout ce que la singularité du Monument m'a fait penser comme Artiste. Je crains bien qu'aucun Sçavant ne puisse nous éclairer à leur égard. Quant à moi, je ne puis me flatter dans cette occasion, que du bonheur d'avoir trouvé cette singulière antiquité, & du soin de l'avoir fait dessiner avec la plus grande exactitude.

Hauteur totale six pouces trois lignes : largeur quatre pouces moins une ligne : la plus grande des Figures a trois pouces : les petites sans pieds avec leurs bélières, deux pouces une ligne.

PLANCHE XXXIV.

Nº. I. II. III. IV. & V.

QUAND on pourroit rassembler toutes les productions des Etrusques, celle que l'on voit gravée sur la Planche précédente, tiendroit toujours le premier rang pour l'ancienneté & pour la barbarie : de plus, elle n'est sans aucun mêlange d'imitation. Les Figures de cette Planche sont un peu moins barbares ; on y découvre un peu plus de parties, & les draperies sont indiquées, mais elles n'ont aucune rondeur, & sont exécutées sur des espèces de plaques assez minces, & qui n'ont qu'une face. Je les crois d'un tems qui a suivi immédiatement le Monument de la Planche précédente.

Ces Figures sont au-dessous d'une description détaillée. Je les crois faites pour représenter des Prêtres. Leur Numéro indique suffisamment le dégré d'ancienneté que je leur attribuerois. Elles ont depuis *deux pouces* jusqu'à *deux pouces & demi de hauteur.*

VI.

LE petit animal de ce Nº. est sans doute l'objet le mieux rendu de cette Planche, & celui qui a le plus d'esprit & d'action : cependant je ne puis lui donner de nom. Les yeux & les têtes sont marqués par les petits cercles, dont j'ai parlé plusieurs fois, & que les Etrusques ont employés dans les premiers tems pour indiquer tous les petits détails qu'ils ne pouvoient exprimer différemment.

PLANCHE XXXV.

N°. I. & II.

Le Monument Etrusque que présentent ces Numéros, doit tenir une place distinguée dans le rang de ceux qui sont le moins travaillés ; cependant la fonte en est très-belle, & ne peut être mieux jettée. Je ne vois jamais sans étonnement cette connoissance de la fonte & de la pratique des détails qu'elle exige, alliée avec une pareille ignorance des formes & du dessein. La Figure porte une bélière placée derrière la tête; cette circonstance indique des connoissances particulières, & des communications avec d'autres peuples. Il semble que cette Figure de femme, dont le visage n'est formé que par une saillie sur laquelle on a fait une entaille, pour marquer à la fois le nez & la bouche, & dont les yeux ne sont exprimés que par deux points ; il semble, dis-je, que cette Figure porte un enfant. En conséquence, on pourroit croire qu'elle représenteroit une espèce d'Isis faite en Etrurie, sur les récits très-vagues des premiers Voyageurs ; je dis, en Etrurie, avec d'autant plus de hardiesse, qu'elle a été trouvée dans le *Picenum*, dont j'ai parlé, & d'où elle m'a été envoyée. Elle a d'ailleurs les caractères que j'ai remarqués dans les plus anciens Monumens de ce pays.

Tom. III. p. 67. Pl. XVIII. N°. I.

Cette Figure ne sçauroit être mieux conservée ; on ne pourroit, sans injustice, lui refuser une place dans le rang de celles que j'ai rapportées comme très-anciennes dans la classe des Etrusques, ou des premiers habitans de l'Italie.

Hauteur deux pouces moins une ligne.

N°. III. & IV.

Apre's avoir rapporté au N°. précédent une des premières preuves de l'imitation que les Etrusques ont recherchée, je ne puis mieux placer une petite Statue de bronze

bronze, que l'on peut regarder comme originale, & dans laquelle non-ſeulement on voit quelque recherche, mais une ſingularité au-deſſus de la deſcription, & dont le deſſein fera mieux concevoir le ridicule. Mais les Antiquaires n'ayant encore rapporté aucun Monument de cette eſpèce, du moins il n'en eſt pas venu à ma connoiſſance, je crois devoir faire remarquer au Lecteur ſes principaux détails. Il faut donc conſidérer cette demi-juppe qui prend naiſſance fort au-deſſous du ventre : elle eſt taillée comme le boſſage d'une colonne; mais la rayûre traitée ſelon l'uſage Egyptien, & qui ſubſiſte ſur cette belle parure, ne permet pas de douter qu'on n'ait voulu repréſenter une étoffe. La gorge de cette femme eſt formée par deux têtes de clous, dont la groſſeur eſt médiocre, mais elles ſont fondues avec la Figure. Il paroît qu'elle tient un gâteau de ſacrifice dans une main, tandis qu'elle préſente l'autre ouverte & plate. Cette main eſt d'une proportion fauſſe & outrée; elle eſt même ſi fréquemment répétée ſur les Monumens Etruſques, qu'il eſt à préſumer que cette diſpoſition affectée avoit rapport à quelque évènement célèbre, ou ſous-entendoit quelque objet ſacré de ſerment ou d'adoration. Ce qu'il y a de certain, eſt que ce défaut eſt ſouvent un moyen pour reconnoître les Monumens Etruſques de ces premiers tems. La coëffure de cette Figure ne paroît formée que par les cheveux noués ſimplement ſur la nuque du col, ainſi qu'au-deſſus de chacune des oreilles. J'ajouterai que ce Monument peut fort bien repréſenter une Prêtreſſe. On reconnoît même ſur le gâteau que la Figure porte dans une main, les mêmes façons ou ornemens que les Romains ont placés ſur cette partie de leurs ſacrifices ordinaires. Ils les avoient ſans doute empruntés des Etruſques.

Ce bronze eſt très-bien conſervé.

Hauteur trois pouces huit lignes.

N°. V. & VI.

Cette petite Figure de Soldat convient dans une Planche destinée à présenter quelques-unes des premières *manières* des Etrusques. On ne peut nier que la comparaison de cette Figure avec les précédentes ne prouve un progrès dans le mouvement & dans l'action ; car d'ailleurs le visage est à peine formé. Les autres parties, & sur-tout les extrémités ne présentent aucun détail. La main, ou la forme qui la représente, est simplement percée pour recevoir le dard que, selon les apparences, le Soldat étoit prêt à lancer. Le bouclier rond tient au corps, c'est-à-dire, qu'il n'en est séparé par aucun trait. En un mot, on ne voit ici qu'une première idée de figure humaine ; mais cette idée est originale : elle n'est pas sans justesse, & l'impression nationale ne peut être plus sensible.

Ce petit bronze est bien conservé. Il ne lui manque aucune partie.

Hauteur deux pouces neuf lignes.

PLANCHE XXXVI.

N°. I. II. III. & IV.

Pl. LXXXIX. N°. II. & III.

J'ai rapporté dans le quatrième Volume une plaque de marbre tendre, gravée en creux, & préparée pour servir de moule à des parures & à plusieurs petits ornemens Romains, dont il est vraisemblable que la matière étoit ou d'or ou d'argent. Cette plaque n'étoit que l'étude d'un homme qui cherchoit à s'instruire ; mais elle certifie au moins l'usage & la pratique de ce procédé. Elle ne permettoit cependant pas de parler avec l'assûrance que celle de ce N°. peut donner. Le détail des gravûres de ce morceau prouvera que cet usage étoit ancien, même chez les Etrusques, & qu'ils l'employoient à faire des amulettes, des boutons, des anneaux, &c. On pourroit croire qu'ils ont

emprunté cette pratique des Egyptiens. Cependant nous n'avons point encore trouvé d'exemples de cette Nation; mais on verra, du moins ſur-tout par l'eſpèce d'Iſis travaillée au revers de la plaque, & par le goût des deux Figures exécutées de l'autre côté, que les Arts étoient bien nouveaux en Etrurie, & bien voiſins des premières impreſſions Egyptiennes. Les ouvertures diſpoſées pour introduire la matière dans le moule, & les raînures qui règnent pour laiſſer échapper le ſurplus de cette même matière, confirment mon opinion ſur cette plaque : on doit la regarder comme ayant été plus large qu'elle ne le paroît aujourd'hui, mais elle n'a jamais été plus haute : on doit encore être perſuadé que le trou rond, qui traverſe cette ſurface, étoit deſtiné à recevoir un écrou, pour joindre les plaques unies, préparées avec juſteſſe, & néceſſaires pour mouler les objets ; & ces trous étoient répétés ſur chaque plaque, pour les tenir fermes & ſolides. Il ne faut pas douter non plus que les bords de ces pierres ne fuſſent luttés dans leur pourtour, & qu'elles ne fuſſent diſpoſées par lits dans le moment de l'opération ; car celle de ce N°. en ſuppoſe déja deux autres.

Ce Monument nous prouve encore que les Romains ont emprunté cette pratique des Etruſques.

Les deux ſujets capitaux, & travaillés ſur chaque face de la pierre, ſont rapportés plus en grand ſous les Numéros III. & IV. Les autres creux n'ont pas beſoin d'un pareil ſecours, ils ſont aſſez diſtincts.

Hauteur deux pouces deux lignes : largeur deux pouces.

N°. V.

Ce Numéro préſente un Scarabée d'agathe brune & de deux couleurs. Il n'a jamais été percé, & ſa bâſe eſt gravée en creux d'un travail très-flou, mais qui s'écarte peu du tems auquel le moule précédent a été travaillé. Il repréſente une figure d'homme en pied, tenant le ſceptre

devant un autel d'une forme assez singulière, & dont j'ai rapporté un exemple Egyptien dans ce même Volume. L'ouvrage & le Scarabée de ce Monument ne peuvent être mieux conservés.

Planche XII. N°. I.

PLANCHE XXXVII.

N°. I. & II.

Cette Figure de bronze doit être regardée comme un des premiers ouvrages d'une Nation qui travaille de souvenir, & qui n'est point éclairée. L'ornement étranger à l'usage le plus simple, & qu'elle porte sur la tête, en est une preuve convaincante. On peut comparer les essais de ce genre au balbutiage d'un enfant qui n'essaie que l'articulation des mots qu'il a entendu prononcer ; j'attribuerois ce souvenir à l'Egypte.

Hauteur totale deux pouces dix lignes.

N°. III. & IV.

Les proportions de ce Monument sont fort inférieures à celles du N°. précédent ; cependant le visage & la fonte, en général, prouvent un Artiste, (ou soi disant tel) dont les connoissances sont un peu plus étendues. Le chaperon placé sur la tête, me paroît toujours une réminiscence Egyptienne ; mais l'habillement & la disposition de la Figure tiennent beaucoup des Monumens Aborigènes. Je ne puis rendre compte des cinq lettres Grecques divisées en deux lignes, & qui sont placées sur l'estomac de cet homme ou de cette femme, I *o* I Ā *c*. Je les crois très-anciennement écrites ; mais cependant beaucoup d'années depuis la fonte de cette prétendue Figure : elles pourroient avoir été ajoutées par les Basilidiens, pour servir, comme les Abraxas, de moyen de reconnoissance ; & je le croirois assez.

Hauteur trois pouces trois lignes.

N°. V. VI. & VII.

Il y a long-tems que j'ai fait mes excuſes au Public ſur la néceſſité où je ſuis très-ſouvent de rapporter des Monumens d'un même pays, à la vérité, mais d'un travail & d'un ſiècle différens. Je lui rappellerai que ne décrivant pas un Cabinet formé, je compoſe les Planches ſelon les morceaux que je puis acquérir. Par cette raiſon, après avoir fait deſſiner deux Figures, dont le mérite ne conſiſte que dans une ancienneté reculée, je vais y joindre le fragment d'une Patère, dont le travail, le goût & l'exécution indiquent le meilleur tems de l'Etrurie pour les Arts.

Le manche de cette Patère eſt parfaitement conſervé. Il eſt orné de canaux bien évuidés, & terminé par une tête de biche, ornement favori de cette Nation. On entrevoit ſur les reſtes de la Patère un enfant accroupi, la bâſe d'un autel, & les pieds d'une biche ou d'un cerf. Ces morceaux ſont très-bien gravés au ſimple trait. On voit encore une partie d'un guillochage, ou d'une pâte, que tous les pays ont imitée, & qui faiſoit l'ornement du pourtour intérieur de cette Patère. Ce qu'il y a de plus entier dans les parties gravées, c'eſt une tête de Mercure, placée à la naiſſance du manche. Elle eſt coëffée à la Phrygienne, c'eſt-à-dire, avec le *Corno*, auquel les aîles ſont attachées. Les ôves qui faiſoient l'ornement de la tranche de cette Patère, ne peuvent être mieux eſpacées, ni d'une plus belle exécution. On en voit un trait au Numéro VII. & le Numéro VI. préſente l'ornement fantaſtique, placé ſur la partie oppoſée à la tête de Mercure, & qui décoroit ſeul le deſſous de ce beau fragment.

Longueur totale de ce qui ſubſiſte, ſix pouces neuf lignes : largeur de la portion de cercle, trois pouces cinq lignes.

PLANCHE XXXVIII.

N°. I.

Un Antiquaire ne peut être en état de parler avec certitude, que par la comparaiſon & la répétition des Monumens. J'ai eu des doutes ſur les Caſques avec des viſières, & ſur les Figures de fer. On peut voir dans le Tome troiſième, que je n'ai oſé décider ſur les deux articles entre les Gaulois & les Etruſques. Il eſt vraiſemblable que ces deux peuples, dont la communication eſt connue, ont tiré parti l'un de l'autre; c'eſt-à-dire, que les Gaulois ont fait connoître le fer, & que les Etruſques les ont inſtruits des moyens de le mouler. Toutes ces idées poſſibles ne me cauſent aucun embarras par rapport à ce Monument : je ne balance point à donner comme Etruſque ce Guerrier de fer, dont le caſque orné d'une crête, porte une mentonière qui le rend peu différent de ceux qu'on a vûs avec des viſières. Ces circonſtances ne ſe voient pas communément ſur les Monumens d'Etrurie; mais le goût de l'ouvrage, la diſpoſition de la Figure, & ſur-tout l'intention perverſe des mains qui produit une reconnoiſſance aſſûrée, par la raiſon qu'elle eſt particulière à cette Nation, ne permettent pas de lui refuſer un Monument, dont l'ouvrage eſt d'ailleurs ſi mauvais, que la bouche n'eſt marquée que par un trou aſſez profond. La rouille a ſi fort altéré la cuiraſſe ou le corcelet, qu'on ne peut en parler.

Planche XXVI.

Hauteur avec ſa plinthe, trois pouces & demi.

N°. II.

On m'a envoyé de *Cornéto*, lieu dont j'ai donné la poſition, & rapporté pluſieurs détails dans le Tome IV, deux Figures de terre-cuite, que l'on a trouvées depuis très-peu de tems. Celle de ce Numéro repréſente un ſimple Ouvrier : le deſſein en eſt très-mauvais. La groſſeur

Pl. XXXVIII.

de sa tête, & le défaut des proportions rendent cette Figure très-déplaisante ; au reste, je regarde ce Monument comme la représentation d'un Ouvrier de Manufacture Etrusque, parce qu'il est appuyé sur un four propre à cuire les terres délicates, comme celles des vases ; & que j'en ai rapporté des exemples que des pierres gravées m'ont fournis.

Hauteur trois pouces.

N°. III.

Ce Buste de femme est aussi agréable & d'un aussi bon goût, que le précédent est grossier. Il étoit groupé avec un autre buste, dont on ne voit plus qu'une très-petite partie. Je crois que celui qui subsiste, & qui paroît plein de la reminiscence du meilleur goût, est très-moderne à l'égard des Etrusques. Je crois encore qu'il représente une Flore. On voit sur ce Monument moins de restes de couleurs que sur le précédent ; mais l'un & l'autre donnent des preuves incontestables des couleurs dont ils ont été couverts autrefois. La plinthe même de cette Flore étoit ornée de caractères tracés au pinceau ; on les entrevoit : mais ils sont trop effacés pour être copiés. La tête de ce Buste & de la Figure du N°. précédent, est creuse ; & leur exécution est très-légère.

Hauteur trois pouces neuf lignes : largeur deux pouces onze lignes.

N°. IV.

Ce Monument de bronze, assez bien conservé, mais grossièrement travaillé, est constamment une suite de réminiscence assez mal rendue. L'oiseau que tient la Figure, conduit à croire qu'elle représente un Augure ; mais pourquoi l'autre main est-elle fermée, & n'a-t-elle jamais porté le bâton consacré à ces sortes de Prêtres ou de Devins ? Cette difficulté ne peut se résoudre aisément ; cepen-

dant c'eſt la ſeule qui puiſſe piquer la curioſité à la vûe de ce morceau.

Hauteur une demi-ligne moins de quatre pouces.

N°. V.

Ce Char à deux chevaux, dans lequel on voit un homme repréſenté en pleine courſe, c'eſt-à-dire, dans la poſition de quelqu'un qui anime des chevaux abandonnés, prouve plus particulièrement l'uſage des courſes de chars, pratiquées par les Etruſques, que le char dont l'attelage eſt
Planche XIX. pareil, & que j'ai rapporté dans le troiſième Volume. Là c'eſt un Héros, c'eſt Minerve traitée à la Grecque. Ici c'eſt une courſe ſimple; mais cette gravûre nous apprend encore que ſi les Etruſques avoient des attelages qui leur fuſſent particuliers, comme ceux de trois chevaux, ils en avoient de pareils à ceux des Grecs; car j'en ai rapporté dans ces Recueils quelques-uns tirés par quatre chevaux.

Cette gravûre en creux eſt exécutée ſur la bâſe d'un Scarabée de cornaline. Elle prouve l'ancienneté de cet uſage en Etrurie, par le genre informe de ſon travail: on y diſtingue cependant une ſorte d'eſprit & d'intention, ſi l'on peut employer ces termes définis & précis à des ouvrages ſi éloignés de la juſteſſe & de la correction.

PLANCHE XXXIX.

N°. I.

Il y a peu d'exemples d'une pareille manière de traiter une Figure; & cette ſingularité m'engage à rapporter la gravûre de ce Scarabée de cornaline. Il eſt vrai que l'enfance de cet Art y eſt marquée avec tous les caractères dont j'ai donné pluſieurs exemples dans le cours de ces Explications. Il ſemble que le Graveur Etruſque ne pouvant ſe renfermer dans l'eſpace qu'il avoit à remplir, ait commencé ſa figure d'une

d'une proportion trop forte, & se soit arrêté aux genoux; mais l'objet qu'il a voulu représenter, m'est inconnu.

N°. II.

Je ne présenterai point la gravûre de cet autre Scarabée, de la même matière que le précédent, comme un ouvrage complet du côté du dessein & de la correction, mais comme un progrès du côté de la main de l'Artiste, pour exprimer un mouvement qu'il a du moins communiqué à son ouvrage. Il représente un homme nud & renversé sur son cheval; il est apparemment blessé. D'ailleurs, il est d'une proportion beaucoup trop forte en comparaison du cheval.

N°. III. & IV.

Ce n'est pas non plus pour donner une preuve de la correction des Etrusques, que je place ici ce Chien chassant; mais pour faire voir que cette Nation, en conservant les objets dont elle étoit environnée, a presque toujours exprimé, malgré son ignorance, quelques parties d'esprit & de sentiment. Le dessein de la tête de ce chien, N°. IV. en donne une preuve : cependant on voit par le N°. III. que ce Monument est du même tems à peu-près que les précédens, & qu'il doit être renvoyé au siècle d'une ignorance assez considérable chez les Etrusques.

On peut juger par la constance avec laquelle ils ont produit une si grande quantité de pareils ouvrages, de leur curiosité générale, de leur amour particulier pour les productions de leurs Ouvriers, & de leur patience pour les mettre en état d'arriver à une plus grande perfection.

Longueur de ce bronze, deux pouces : hauteur un pouce cinq lignes.

N°. V. & VI.

On ne peut douter, en voyant la composition de cette Figure, que les Etrusques n'eussent communiqué avec les

Grecs dans le tems de sa fabrique. La nudité de cette femme, sa disposition, & celle de sa draperie, sont absolument Grecques. Cependant l'Etrurie ne peut être méconnue, non plus que l'originalité du morceau. Non-seulement le goût du travail & celui du dessein, mais encore la coëffure, portent sensiblement le caractère Etrusque.

On a vû dans les Volumes précédens quelques Figures de cette Nation, que j'ai regardées comme des *Venus*. Elles ne le méritoient pas autant que celles de ce N°. Cependant elle pourroit être, même selon l'usage des Grecs, une femme sortant du bain.

On distingue plus aisément au N°. VI. une parure placée sur l'épaule du bras qui soutient la draperie. J'avoue que je ne l'ai vûe sur les Monumens d'aucun pays : on excusera donc mon silence à son égard.

Cette Figure est creuse, ouverte & applatie sur le derrière pour être posée sur une surface destinée à la représentation d'un bas-relief. On connoît plusieurs Monumens Romains, traités de cette façon, & même sans avoir le crochet, ou la barre destinée à les fixer. Ces Recueils en présentent plusieurs exemples.

Hauteur de ce bronze, trois pouces cinq lignes.

PLANCHE XL.

N°. I.

CETTE Plaque de bronze, dont j'ignore absolument l'usage, présente un animal fantastique, traité de bas-relief. Il a la tête & les pieds d'une aigle, avec le corps & la queue d'un lion : il est posé sur un serpent à deux têtes. Les ouvertures que l'on voit sur cette plaque, dont l'une est ronde, & l'autre longue & quarrée, n'ont point été placées sans raison. Je crois qu'on ne pourra la concevoir, & prononcer sur l'objet & la destination du morceau, que l'on n'ait trouvé cette parure, ou cette superstition placée

ſur quelque corps, qui conduiſe à ſon explication. Une eſpèce de chaperon qui part de deſſus la tête de l'aigle, & qui recouvre le haut de chaque jambe, rappelle des uſages purement Egyptiens, mais avec des altérations dont il eſt vrai que je ne connois point d'exemples. Ce bronze eſt d'une belle fonte & d'une conſervation parfaite. Le travail en eſt exact, & le deſſein un peu ſec; mais l'un & l'autre ſont purement Etruſques. La partie inférieure de ce Monument eſt ceintrée.

Hauteur deux pouces cinq lignes : largeur trois pouces deux lignes.

N°. II. & III.

PLUSIEURS objets donnent du mérite à cette Figure, ou plutôt la rendent ſingulière. Je ne crois pas même qu'on l'ait jamais rapportée. Elle eſt inconteſtablement Etruſque, non-ſeulement par le caractère du deſſein, mais par la main ouverte que j'ai fait remarquer ſi ſouvent. Les ſouliers & leur forme pointue appartiennent encore à cette Nation. D'un autre côté, rien n'eſt plus Egyptien que l'arrangement des cheveux ſur le derrière de la tête. Voyez le N°. III. L'ornement placé autour du col, c'eſt-à-dire, ſur l'extrémité de la tunique, eſt également emprunté du même pays. L'habillement devient enſuite Etruſque; mais il couvre ici tout le haut du corps. Il a même des manches très-apparentes, qui ſe terminent au coude. Il eſt vrai que cette étoffe eſt ſuppoſée moins épaiſſe qu'aucunes de celles que j'aie vûes ſur les repréſentations de ce pays; mais, à pluſieurs égards, cette manière de conſerver abſolument le nud eſt Egyptienne. Je dois ajouter que juſqu'ici je n'avois point remarqué cet habillement à des hommes, non plus que la manière de les ſoutenir d'une main ſur la cuiſſe. Il paroît en effet plus convenable à des femmes; cependant on ne peut douter que cette Figure ne repréſente un homme. D'un côté, cette antiquité me paroît devoir être regardée comme une ſuite des impreſ-

Voy. Tome IV. Planche XXIV. N°. III. & IV.

ſions Egyptiennes, mêlées avec le goût national qui commençoit même à prévaloir : & de l'autre, on pourroit croire, avec beaucoup de vraiſemblance, que c'eſt la repréſentation d'un hermaphrodite. La conſervation de ce bronze eſt très-belle.

Hauteur trois pouces moins une ligne.

N°. IV.

On ne ſçauroit douter que les Etruſques ne fuſſent navigateurs, comme on le pouvoit être dans ces tems reculés. J'ai rapporté dans le troiſième Volume une gravûre en creux, qui repréſente un homme travaillant avec une hache une pièce de bois courbe, ce qui peut indiquer la conſtruction d'un bâtiment ſur Mer. Sans recourir à l'Hiſtoire Grecque, comme je l'ai fait dans l'explication de ce Monument, il eſt certain que la quantité de bois, dont l'Etrurie étoit couverte dans ces tems anciens, engageoit les habitans à façonner les bois de toutes les manières. La gravûre de ce Scarabée de cornaline confirme cet uſage, & me paroît repréſenter tout ſimplement un Etruſque qui, après avoir coupé un arbre, cherche à le former. Il eſt vrai que cette forme ſemble plus propre à un bordage de navire, qu'à tout autre ouvrage. Je crois donc que ce ſujet peut avoir quelque rapport à la navigation des Etruſques.

Planche XXII. N°. III.

Au reſte, la difficulté du travail rend compte du ſurplus d'incorrection, que l'on trouve ſur cette gravûre, en la comparant aux Monumens précédens. Ils ſont, à la vérité, moins originaux, puiſqu'en effet ils conſervent plus du goût Egyptien.

N°. V. & VI.

Ce pied d'un Vaſe de bronze, dont le travail & le deſſein ſont également foibles, ſert uniquement à prouver que non-ſeulement les Etruſques avoient l'uſage des courſes dans les chars, mais que leurs chars étoient quelquefois

attelés de trois chevaux. La barbe & le bonnet de celui qui conduit ce char, sont encore une singularité de ce Monument, d'ailleurs assez bien conservé. Ces attelages, car j'en ai deux pareils, mais celui-ci est le plus complet; ces attelages, dis-je, ont été trouvés depuis peu de tems à *Chiusi*, petite ville de la Toscane.

Hauteur deux pouces onze lignes: largeur deux pouces six lignes.

PLANCHE XLI.

N°. I. & II.

Le goût des Etrusques paroît plus formé dans cette Planche que dans la précédente, non-seulement par l'usage qu'ils ont fait de l'imitation & de la reminiscence des Monumens Egyptiens, mais par la possibilité d'y joindre leurs idées particulières. La réunion des jambes de cette Figure de femme, la disposition de ses bras, ainsi que sa calotte, ou sa première coëffure, sont des objets dépendans de la manière Egyptienne; mais la proportion fort allongée, dont j'ai rapporté plusieurs exemples, est une augmentation purement Etrusque, ainsi que l'espèce de panier dont la tête est surmontée, & dont il sort, de chaque côté, un corps large, plat & arrondi. Il est d'autant plus difficile d'expliquer cette parure, que le milieu de ce corps est percé, & recevoit un autre ornement. La racine de ce corps qui ne subsiste plus, est mobile, & n'étoit arrêtée que par une goupille, rivée des deux côtés de la corbeille. Toutes les autres parties de ce Monument sont parfaitement conservées; mais ces parures, outrées en hauteur, ne peuvent être regardées que comme des réminiscences Egyptiennes.

Hauteur quatre pouces huit lignes.

N°. III. & IV.

Cette autre Figure, également de bronze & du même

pays que la précédente, me paroît constamment moins ancienne. Je le soupçonne à cause du surplus de mouvement, & de sa disposition absolument Etrusque. Ce Monument ne peut être mieux conservé. Il représente une Divinité, ou peut-être un Prêtre : la patère qu'il tient à la main, est un préjugé pour l'une, ou pour l'autre de ces opinions. L'habillement de cet Etrusque étant nul, on ne peut espérer aucun secours de ce côté. Son espèce de casque, ou de bonnet redoublé par son trop de longueur, est le seul vêtement dont il soit chargé ; & les Monumens ne présentent pas communément des coëffures de cette espèce, du moins je n'en avois point encore vû.

Hauteur cinq pouces trois lignes.

N°. V.

Les Etrusques ont assez souvent représenté les oyes sur leurs poteries. J'ignore quelle raison leur a fait préférer cet animal domestique à tant d'autres plus agréables ; mais on peut regarder cette prédilection comme une marque de reconnoissance accordée à l'utilité qu'ils en retiroient : on peut aussi l'attribuer à la superstition. Il est certain du moins qu'ils ont souvent représenté les animaux sur leurs Monumens ; les Scarabées, les Bronzes même nous en donnent la preuve, soit qu'ils portassent le nom de cet animal, ou qu'ils voulussent les regarder comme un symbole de garde & de vigilance : en ce cas, les oyes conservées dans le Capitole, & devenues si célèbres chez les Romains, seroient encore un présent des Etrusques.

Cet animal n'est point des plus mal rendus ; & ce bronze est d'ailleurs très-bien conservé, à la réserve des pieds qui ont été rompus.

Hauteur un pouce neuf lignes : largeur deux lignes de plus.

PLANCHE XLII.

N°. I. & II.

On ne peut ſuivre les Etruſques dans leurs opérations que fort en général : je l'ai dit trop ſouvent pour en répéter les raiſons ; mais du moins on peut porter des jugemens ſur les Monumens que le haſard ou le bonheur fait rencontrer : tel eſt celui de ce Numéro. Ses jambes ſont mutilées ; mais les autres parties font voir un travail plus large & plus juſte, qu'on ne le trouve, pour l'ordinaire, dans un très-grand nombre d'ouvrages conſtamment Etruſques. La diſpoſition de ce bronze me paroît donc encore un genre de progrès, dont j'ai vû peu d'exemples, & par conſéquent une époque différente par rapport à leurs procédés dans les Arts : enfin, je regarde ce Monument comme une de leurs premières imitations de la Grèce ; & mon ſoupçon eſt fondé non-ſeulement ſur la différence du travail, mais ſur les cheveux renoués au-deſſus du front. On ne peut diſconvenir que cette coëffure n'ait été donnée par les Grecs à Vénus & à Apollon : ces raiſons me portent même à croire que cette Figure eſt la repréſentation de ce Dieu. Indépendamment des autres preuves que les Monumens nous ont fournies, les Etruſques ont trop révéré Homère pour n'avoir pas admis le culte de cette divinité. D'ailleurs, on ne peut ſe diſpenſer de leur donner cet ouvrage. La vûe de ce morceau indique pluſieurs reconnoiſſances des plus certaines, & qu'il ſeroit inutile de détailler ; mais la main ouverte, tenue d'une trop grande proportion, & ſans aucune diſtinction de doigts, ne permet pas d'en douter. Les ſiècles anciens des Etruſques préſentent aſſez fréquemment cette incorrection ; & j'en ai déja fait l'obſervation : elle paroît faite à deſſein ; mais on ne peut ſe flatter d'en ſçavoir jamais le motif.

Hauteur de la Figure dans ſon état préſent, quatre pouces & demi.

N°. III. & IV.

Je regarde cette Figure de bronze non-ſeulement comme un ancien ouvrage Etruſque, mais encore comme un original. L'incorrection & la facilité qu'on y découvre, ſont rares à trouver dans ces ſortes de Monumens, & plus encore dans les opérations d'un peuple auſſi peu ſenſible à des parties, que le libertinage & l'abus des Arts peuvent faire excuſer quelquefois. Le tour comique, le petit bonnet ridicule par lui-même, & par la place qu'il occupe ſur la tête, me perſuadent que cette Figure nous a conſervé la repréſentation d'un Mime; & cette idée excuſe la charge que préſente ce petit morceau de ſculpture. Il faut convenir cependant que le premier coup-d'œil donne l'idée d'un Faune; l'arbre ſur lequel il eſt appuyé, tient au terrein; & les oreilles rondes, à la vérité, mais fort ſaillantes, pourroient y convenir : d'ailleurs, la Figure ne préſente aucun attribut de ces demi-Dieux des forêts. La coëffure comique, & la corde nouée autour du col, s'oppoſent d'autant plus à cette opinion, qu'elle pourroit, avec aſſez de vraiſemblance, faire regarder ce Comédien, ou ce Mime, comme un des eſclaves conſacrés à ces jeux, & dont l'action auroit fait une impreſſion aſſez favorable pour vouloir en conſerver le ſouvenir. Le bras qui manque à la Figure, nous auroit peut-être éclairé. Quoi qu'il en ſoit, ce Monument mérite d'être rapporté par la ſingularité de ſes détails, de ſa compoſition, & de ſa conſervation très-bonne, à la réſerve de ce bras.

Hauteur quatre pouces deux lignes.

N°. V. & VI.

Cette aigle de bronze, perchée ſur un tronc d'arbre, ne

ne peut ſervir qu'à confirmer le goût des Etruſques pour conſerver la repréſentation des animaux. On peut croire par la quantité que j'en ai rapportée, & par le nombre qui m'en eſt échappé ſans doute, que les Romains ont encore emprunté ces petits modèles des Etruſques. L'exécution & la compoſition de cette aigle laiſſent également à déſirer, & me perſuadent la grande antiquité de ce Monument, par rapport à la Nation qui l'a produit. Que ne puis-je donner la conſervation parfaite de ce Monument, qui eſt d'un bon travail, & capable d'inſtruire ?

Hauteur deux pouces deux lignes : largeur de l'aigle, un pouce trois lignes.

PLANCHE XLIII.

Au mois de Juillet de l'année 1760. on a trouvé dans l'ancien *Picenum* [a], ſitué dans la Marche d'Ancône, dite *della Marca*, un Tombeau de pierre ſans aucune inſcription. Il renfermoit le bel Inſtrument de bronze repréſenté ſur cette Planche. On ſçait que ce pays appartenoit aux Etruſques, avant qu'ils tombaſſent ſous la domination des Romains. L'examen de ce Monument ſuffit pour certifier qu'il a été travaillé en Etrurie. Les peuples qui l'habitoient, ne brûloient point leurs morts : & l'on peut croire, par cet exemple, qu'ils enfermoient dans les tombeaux les inſtrumens de la profeſſion du défunt. Voilà tout ce que je puis dire ſur l'hiſtorique de ce Monument. Quelque vagues que puiſſent être ces généralités, je m'eſtimerois heureux de pouvoir parler également ſur ſon ancien uſage. Je vais le décrire avec la plus grande exactitude : outre que cette deſcription ſervira d'excuſe à mon ignorance, je me perſuade que le Lecteur trouvera bon que je lui préſente cette antiquité comme un problême capable d'exercer ſon eſprit, d'autant même qu'on ne peut accuſer le défaut de conſervation, & que toutes les parties ſont très-certainement à leur ancienne place.

[a] J'en ai parlé dans le III. Vol. p. 67.

N°. I. II. & III.

La longueur totale de ce Monument ſingulier eſt de *trois pieds ſept pouces huit lignes* : l'ornement ſupérieur & ſurmonté par un buſte de femme, a *quatre pouces dix lignes* de hauteur, & *deux pouces* de largeur : cette largeur eſt excédée par une tête de canard, ou d'oye, dont la ſaillie eſt d'*un pouce deux lignes*. Tous ces détails ſont deſſinés & rendus ſenſibles au N°. II. La tête de cet oiſeau, placée à l'extrémité d'une broche qui traverſe cette partie de l'inſtrument, pourroit avoir été diſpoſée pour être le mobile d'une vis qui n'a plus de mouvement aujourd'hui : cependant il eſt vraiſemblable qu'elle dirigeoit cette broche qui ſoutient, ſans les contraindre, ſix tringles également de bronze ; elles ſont percées fort au large pour recevoir la broche, & l'on voit au N°. III. la forme de leur tête repréſentée ſur le plat. Ces tringles abſolument pareilles, ſont quarrées, & leur plus grande épaiſſeur eſt de *quatre lignes* ; elles ſe terminent en pointe ; leur tête ſurmonte de *huit lignes* la broche qui les traverſe ; & leur proportion totale en longueur eſt de *trois pieds trois pouces quatre lignes.*

La forme de ce Monument, & le détail de ſes proportions, autoriſent la propoſition du problême que j'ai expoſée plus haut. J'avoue cependant qu'on ne peut regarder ce morceau comme un inſtrument de Muſique, les tringles, dont il eſt compoſé, ne rendent aucun ſon réglé ; égales dans leur longueur & dans leur quarré, elles ne fourniroient aucune variété. Je croirois plutôt que cette machine pouvoit ſervir dans les jeux à donner des preuves d'adreſſe ; cependant ſa longueur & ſon poids de ſix livres de France, l'auroient rendue difficile à manier. Mais j'oublie que je propoſe un problême à réſoudre.

N°. IV. & V.

Je remplis les vuides de cette Planche par les deux

aſpects d'une petite Figure de bronze, abſolument nue & dépourvue de toute eſpèce de parure & d'attribut. Il eſt par conſéquent impoſſible de la regarder comme une Divinité. On peut en inférer que les Etruſques aimoient aſſez les Arts, & pouſſoient leur goût à cet égard aſſez loin, pour faire des Figures étudiées & nobles, quoiqu'indépendantes des objets de leur culte.

Cette réflexion eſt le ſeul parti que l'on puiſſe tirer de ce petit Bronze, dont le mauvais enſemble eſt bien rendu ſur la Planche, & dont le travail eſt ancien, & fort inférieur dans ſon genre à celui du Numéro précédent. Il faut convenir auſſi qu'ils n'ont rien qui leur ſoit commun.

Hauteur deux pouces dix lignes.

PLANCHE XLIV.

N°. I. & II.

Cette Figure Etruſque préſente toutes les manieres dont cette Nation a pû abuſer dans le détail du corps humain. On y voit cette main applattie & ſi ſouvent affectée, ces doigts des pieds ſi ridiculement allongés, enfin, ce corps ſec & frêle ſans aucun ſentiment de chair. Il paroît nous avoir conſervé un homme dans une attitude convenable au gymnaſe. Mais la plus grande ſingularité conſiſte dans la verge qu'il tient dans une main, & dont la forme & les proportions rappellent le ſouvenir de celles qu'on a vûes dans l'inſtrument de la Planche précédente. Je n'oſe rien aſſurer ſur une verge mobile qu'on a pû joindre à ce Monument, depuis qu'on l'a trouvé. Il ſeroit cependant bien extraordinaire que le haſard eût produit cette réunion, d'autant plus que cette verge eſt antique, & que la conſervation de la Figure eſt complète dans toutes ſes parties. Elle a été découverte au commencement de l'année 1761. à *Sutri*, petite ville ſituée à dix lieues de Rome, d'où elle m'a été envoyée.

Hauteur ſix pouces & demi.

N°. III. & IV.

Cette Figure d'homme, trouvée dans le *Picenum*, eſt plus ancienne que la précédente, par la raiſon qu'elle préſente encore moins de détails & un enſemble plus ignorant. Si le ſexe n'étoit point marqué, on ne pourroit décider ſi l'on a voulu repréſenter un homme ou une femme. La diſpoſition de cette Figure eſt ſingulière; mais elle ne détermine aucune action à laquelle on puiſſe s'arrêter. Elle eſt aſſez bien conſervée, à la réſerve d'un pied.

Hauteur cinq pouces huit lignes.

N°. V. & VI.

Je n'avois point encore vû de Monument Etruſque préſentant deux têtes adoſſées, jeunes, & ſe reſſemblant, comme on en a vû ſur les Monumens Egyptiens & Grecs, que j'ai rapportés. Ce petit Bronze préſente cette ſingularité, & la conformité de ces opérations indique toujours une ſource commune.

Tom. IV Pl. VII. N°. I. II. & III. & Pl. L. du Vol. II.

J'ignore l'uſage particulier de ce petit Bronze. La bélière dont il eſt ſurmonté, donne une idée de culte; cependant la bâſe de ce morceau a toujours été ouverte, pour ſervir, ſelon les apparences, de couronnement.

Hauteur un pouce ſept lignes: largeur dix lignes.

PLANCHE XLV.

N°. I. & II.

Cette Figure m'a été envoyée de Rome, & par un homme au ſentiment duquel je ſuis dans l'habitude de déférer, pour être celle d'un Carthaginois; & quoiqu'elle ait été trouvée dans l'Iſle de Malthe, je réſiſte au plaiſir d'une pareille ſingularité par les rapports extrêmes que je lui trouve avec les Monumens d'un ſiècle, dans lequel les Etruſques ont admis pluſieurs uſages des Grecs: tels ſont ceux des jambarts & de l'eſpèce de cuiraſſe,

beaucoup plus marqués ici que sur une Figure de la même Nation, que j'ai rapportée plus haut dans ce Volume. Pl. XXVIII. N°. I. Le bonnet, ou le casque, avec une mentonnière réunie sous le menton, & retenue sous la cuirasse, sont des particularités que cette Figure présente, & qui confirment mon opinion. Cependant le caractère du visage a beaucoup contribué à me rappeller les idées de l'Etrurie. Ce Monument est fort articulé. Il est très-bien conservé, à la réserve des deux mains, dont la moitié de chacune est rompue.

Hauteur quatre pouces quatre lignes.

N°. III. & IV.

La Sardaigne m'a procuré des Monumens que j'ai rapportés dans le troisième Volume; mais celui-ci qu'on a Pl. XXVII. trouvé dans cette Isle, est beaucoup plus Etrusque, & par conséquent moins singulier. Cependant cette Figure sert à confirmer la communication de la Terre-ferme avec les Insulaires ses voisins. L'habillement jusqu'à la moitié des jambes, & le derrière de la coëffure formée en chaperon, rappellent des idées Egyptiennes. Les souliers pointus, dont j'ai donné plusieurs exemples, font voir quelle est la circulation de la mode. Les souliers *à la poulaine*, sous le règne de François I. n'étoient point autrement formés.

Hauteur de ce Bronze très-bien conservé, trois pouces dix lignes.

N°. V. & VI.

On a trouvé, depuis peu de tems, cette Figure de bronze à *Chiusi*, petite ville de la Toscane. Elle est prodigieusement enveloppée d'une toge, arrêtée par une ceinture assez épaisse. Cette Figure, qui est entière, mais mal conservée, pourroit représenter un Prêtre. La tête en est effacée, & le travail a toujours été très-mauvais. On peut cependant regarder ce Monument à

cauſe de l'intention de ſa draperie, comme beaucoup plus moderne que les deux précédens, puiſqu'en effet il ſe reſſent du commerce des Romains.

Hauteur trois pouces huit lignes.

PLANCHE XLVI.

Nº. I. & II.

Les Hercules Etruſques ſont ſi communs, que j'avois réſolu de n'en plus rapporter; mais celui que l'on voit ſous ce Numéro & ſous le ſuivant, ayant été trouvés depuis peu dans les environs de Naples, ils m'ont paru mériter quelque diſtinction. Non-ſeulement ils rappellent des idées de la poſſeſſion étendue & du crédit des Etruſques dans la grande Grèce, mais les attributs de ces Figures méritent quelque attention. Celui-ci eſt très-bien conſervé: il ne lui manque que l'arme qu'il portoit dans la main élevée. Le travail Etruſque auroit été difficile à reconnoître; mais la peau de lion, placée ſur le bras & ſans aucune indication de pli & de mouvement, eſt une reconnoiſſance aſſûrée & ſi certaine, qu'il n'eſt pas poſſible de s'y méprendre. La ſingularité que préſente cet Hercule, conſiſte dans l'eſpèce de caſque dont il eſt coëffé; car, dans le vrai, ce n'eſt qu'une calotte ſans crête, pointue ſur le devant, & qui laiſſe voir une aſſez grande quantité de cheveux coupés avec égalité autour de la tête, en un mot, dans le goût des tonſures d'eſclaves, dont j'ai parlé. Les Etruſques auroient-ils voulu rappeller l'aventure d'Hercule chez la Reine Omphale? En ce cas, pourquoi auroient-ils donné un air menaçant à ce demi-Dieu? Je m'y perds: voilà les faits.

Hauteur de ce Bronze, quatre pouces & demi.

Nº. III. & IV.

Cet autre Hercule, également de bronze, auquel il ne manque qu'un pied, eſt d'un travail Etruſque recon-

noiſſable à pluſieurs égards. D'ailleurs, la peau de lion imite beaucoup l'aumuſſe de nos Chanoines. Ce Monument prouve, par le vaſe d'une bonne forme qu'il tient dans une main, la communication de l'Etrurie avec la Grèce. De plus, ce n'eſt point en vain qu'il eſt chargé de cet attribut; car ſa poſition ſur le bout du pied qui lui reſte, indique une gayeté qui prouve l'uſage qu'il a fait du vaſe.

L'épithète de *Bibace*, que les Italiens donnent à cette eſpèce d'Hercule, eſt plus élégante que celle que la Langue Françoiſe peut employer. En effet, Hercule *Bûveur* n'eſt ni ſonore, ni agréable.

Le travail de cette Figure n'eſt pas ſans mérite, & je l'attribuerois aux derniers tems de l'Etrurie.

Hauteur cinq pouces huit lignes.

N°. V.

CETTE Patère de bronze indique une plus grande antiquité, non-ſeulement que les deux Hercules précédens, mais que les Monumens conſacrés au même uſage, & que j'ai rapportés juſqu'ici. La plus grande médiocrité de ſon volume ne prouve rien à cet égard; mais la gravûre intérieure & le travail du manche ſont des plus groſſiers; ce manche eſt cependant terminé par la tête de biche, qu'on y voit plus ordinairement. Les deux Figures, repréſentées debout aux côtés d'une eſpèce d'autel, & gravées au ſimple trait, indiquent une ignorante facilité. D'ailleurs, leurs jambes croiſées ne poſent point: leurs draperies arrêtées par des ceintures très-marquées, deſcendent au milieu des cuiſſes; & je crois que les deux Figures repréſentent des femmes: mais j'avoue qu'elles n'ont aucun rapport avec les Monumens Etruſques que j'ai vûs juſqu'ici; néanmoins on ne peut donner cette Patère à aucun autre pays. Elle eſt ſi bien conſervée, qu'on ne peut mettre ſon authénticité en doute.

Diamètre quatre pouces deux lignes: longueur du manche, une ligne de moins.

PLANCHE XLVII.

N°. I. II. & III.

Il faut s'occuper des objets que le tems a conſervés, & profiter des parties qui ſubſiſtent, pour ſe conſoler de ce que la totalité préſentoit autrefois. Le goût des Anciens pour les Vaſes, la magnificence avec laquelle il les ont traités, nous rendent précieuſes les anſes de ces mêmes Vaſes. Leur ſolidité & leur épaiſſeur les ont mis plus en état de réſiſter ; & ces parties détachées fourniſſent tous les jours quelques bagatelles dont on peut profiter. Cependant il eſt vrai, en général, que ces avantages ſe réduiſent à l'obſervation du travail & du goût de l'ornement ; ces ſortes de Monumens ayant toujours été arbitraires, & n'ayant jamais eu la moindre authenticité. Quoi qu'il en ſoit, aucune de ces ſortes de parties détachées n'a mérité notre attention, autant que celle de ce N°, ſi l'on conſidère le peuple qui l'a produite, le ſiècle dans lequel elle a été faite, & la manière dont elle a été exécutée. Ce morceau Étruſque eſt en effet un compoſé de grandeur, de sèchereſſe, de fierté dans le travail, & de beauté dans l'exécution. Il eſt même ſingulier pour l'hiſtoire des Arts, de trouver toutes ces parties réunies dans l'ouvrage d'une Nation, qui n'en préſente ordinairement que quelques-unes à la fois : mais il faut convenir que le morceau, dont il s'agit, a été trouvé aux environs de Naples, & que l'exemple des ouvrages Grecs peut avoir avoir échauffé les Etruſques, ſans pour cela les engager à ſuivre un autre goût que celui qu'ils avoient adopté. Le détail de ce Bronze ſervira de preuve à cet expoſé.

La branche, ou la poignée de cette anſe eſt ornée de trois filets perlés, & d'un travail fin, comme on le voit par la gravûre. La fonte en eſt admirable.

Le deſſein de cette anſe eſt rapporté en général, & de trois côtés.

Hauteur

Hauteur ſept pouces ſept lignes : largeur de l'appui de l'anſe quatre pouces : largeur de la branche huit lignes.

N°. IV.

J'AI fait un grand éloge dans le quatrième Volume d'un petit Lion travaillé par les Etruſques ; deux animaux pareils accompagnent ici les deux parties qui ſervent d'appui à cette anſe, & qui portoient ſur le corps du vaſe. Ces lions ſuivent le contour, & ſont traités avec une grande manière. Leur crinière eſt repréſentée ſolide, & rendue à l'Egyptienne : leur exécution n'eſt point auſſi complette que celle du lion du quatrième Volume ; mais l'ouvrage en eſt très-bon, & je le crois du même tems. Planche XXXII. N°. I. & II.

Pour ne pas quitter ces animaux ſans avoir dit tout ce qui les regarde, j'ajouterai qu'on a marqué ſur leurs corps de petits triangles, aſſez groſſièrement faits, & qui ſemblent caractériſer le moucheté de la peau des tigres.

Longueur de l'animal, autant qu'il eſt poſſible de la prendre, ſes pattes de devant allant en tournant, & celles de derrière ſe perdant dans la pièce, deux pouces quatre lignes : hauteur treize lignes.

N°. V.

L'EXTRÉMITÉ de la branche de ce Vaſe eſt terminée par une Figure ſingulière, & dont la diſpoſition mérite d'être deſſinée; on la voit ſous ce Numéro. Je crois qu'elle repréſente une Harpie, & je le crois d'autant plus que j'en ai déja rapporté une dans le Volume II. Elle eſt également Etruſque. L'une & l'autre ne different qu'à cauſe de leurs poſitions. D'ailleurs, on a déja vû pluſieurs fois combien les Etruſques connoiſſoient Homère & toute la Mythologie des Grecs. Cependant la Harpie du Vol. II. repréſente tout ſimplement un oiſeau avec une tête de femme ; celle de ce N°. préſente bien ces mêmes particularités, mais elle paroît avoir une eſpèce de manteau ſur Planc. XXXIV. N°. II.

les épaules, & dont les manches ſont apparentes aux plis des coudes.

Hauteur de la Harpie, deux pouces neuf lignes : largeur de la Harpie, deux pouces quatre lignes.

PLANCHE XLVIII.

N°. I.

On pourroit regarder les Provinces Etruſques, voiſines de la grande Grèce, comme ayant été les plus éclairées ; mais quelles que fuſſent les preuves qu'il eſt poſſible d'alléguer en faveur de cette opinion, elles ne pourroient ſatisfaire ; & l'on demanderoit encore des diſtinctions de tems qu'on ne peut établir. Une pareille conjecture ne ſçauroit donc être appuyée que par le travail & le goût du deſſein ; preuves légères pour les Gens de Lettres, & dont ils appellent ordinairement.

Pour l'intelligence du ſujet & du pays de cette Cornaline, gravée en creux & rapportée ſous ce Numéro, il eſt néceſſaire de répéter, en quelque façon, ce qu'on a vû dans l'Avant-propos, ſur l'ordre que les Arts ont ſuivi chez les Etruſques.

Après les Monumens de leur enfance, ils ont imité les Egyptiens à pluſieurs égards. Enfin, la Grèce parvenue à ſon plus grand éclat, leur a communiqué une lumière qu'on ne peut méconnoître.

Cette Cornaline repréſente une Figure de la Fortune. Elle eſt aſſiſe ſur un gouvernail, & tient des épis dans une de ſes mains.

Le genre de cette allégorie n'eſt pas le ſeul objet que l'on doive remarquer comme une ſingularité dans une compoſition Etruſque. Il faut obſerver que cette Figure eſt abſolument traitée de la même façon ſur le revers de pluſieurs médailles Grecques : elles ſont même aſſez communes pour ſe contenter de les citer. Cette circonſtance

d'un revers Grec, gravé ſur une pierre conſtamment Etruſque, prouve, en premier lieu, un grand rapport d'idées entre les deux Nations : en ſecond lieu, il faut remarquer que cette gravûre & ces médailles ſont très-modernes, en comparaiſon des Monumens que j'ai rapportés pluſieurs fois, & particulièrement de ceux qui m'ont été envoyés du *Picenum*. La différence du travail & du deſſein ſuffiſent pour le prouver. On doit toujours ſe perſuader que les Etruſques avoient communiqué avec les Grecs, pluſieurs ſiècles même avant l'établiſſement des Colonies Grecques, non-ſeulement par la Mer, mais par les Terres, en ſuivant les côtes de la Mer Adriatique.

N°. II.

Les Monumens des Etruſques nous indiquent l'impreſſion que les animaux domeſtiques, & principalement ceux de leurs grandes forêts, ont fait dans tous les tems ſur leur eſprit. Ce Bronze repréſente une tête de cerf ornée de ſon bois, avec une partie du col, ſans aucun autre deſſein, (du moins apparent) que la ſeule imitation de la Nature. Cette tête eſt deſſinée trop juſte, pour n'être pas regardée comme un ouvrage du meilleur tems de l'Etrurie. Il eſt même certain que ſans la manière dont le poil eſt traité, & dont les nervûres & les articulations ſont exprimées, & qui rendent le goût Etruſque très-apparent, on ne pourroit s'empêcher de donner ce Monument à la Nation la plus éclairée dans les Arts.

Le haſard m'a procuré deux de ces têtes de cerf : elles ne ſont point abſolument de pareille grandeur ; mais elles ont été fabriquées dans le même tems. Ce nombre & ces différences prouvent que cette repréſentation étoit en uſage, & qu'elle n'eſt point le produit d'une fantaiſie particulière. Un trou quarré & profond de quelques lignes, placé ſur le haut de ces têtes, & le tenon, ou la queue fondue avec la pièce, pour la tenir ſolidement attachée au corps auquel elle étoit deſtinée, prouvent que l'une

& l'autre ont été faites pour être encaſtrées, & pour ſervir à une décoration quelconque. La conſervation de ces deux Monumens ne peut être plus parfaite.

Hauteur totale du plus grand, ſix pouces deux lignes : largeur du bois, deux pouces cinq lignes.

N°. III. & IV.

Des deux Médailles Etruſques, gravées ſur cette Planche, celle qui eſt numérotée III. eſt de la ville de Cumes dans la Campanie, dont le nom eſt écrit communément CVMAE par les Latins, & quelquefois CVME, comme il l'eſt en caractères Etruſques ſur cette Médaille. Mais après les premières lettres de la légende ƎMVꓘ, il y a celles-ci MVNOƎꞱV, que l'on ne peut rendre que par LITERNVM. Il n'eſt pas extraordinaire que la lettre I y manque, les voyelles étant aſſez ſouvent omiſes dans les mots Etruſques, & particulièrement la voyelle I; comme J. B. Bianconi, entre autres, l'a obſervé.

De antiq. Litteris Hebræor. & Græcorum.

On n'a point connoiſſance qu'il ait été publié de médailles Etruſques de la ville de Cumes, ni aucune autre en cette Langue, qui contiennent le nom de deux villes enſemble. Celles de *Cumes* & de *Liternum* étoient voiſines; & dans preſque tous les Auteurs il n'eſt guères parlé de l'une ſans faire mention de l'autre. Il y a apparence que ces deux villes ayant fait alliance entre elles, firent, pour marquer leur union, battre des monnoyes communes avec leurs noms conjointement, de même qu'on en voit pluſieurs d'autres villes Grecques, avec des noms de deux & même de trois villes, auxquels le mot OMONOIA eſt ajouté le plus ſouvent.

On a une autre Médaille ſemblable à celle-ci, excepté que dans la légende, la lettre V eſt tournée d'un autre ſens ✓; ce qui eſt aſſez fréquent dans l'écriture Etruſque.

M. Mazocchi, dans une Diſſertation ſur l'origine des Tyrrhéniens, a publié une Médaille pareille à celle du N°. IV. de cette Planche, avec la légende VNN̄NT, qu'il

a lûe TAANV, & il l'a attribuée à la ville de TEANVM de la Campanie. Il avoue qu'il y avoit peut-être une lettre à la fin de la légende, qui ne paroiſſoit pas, mais que s'il y en avoit une, elle étoit effacée.

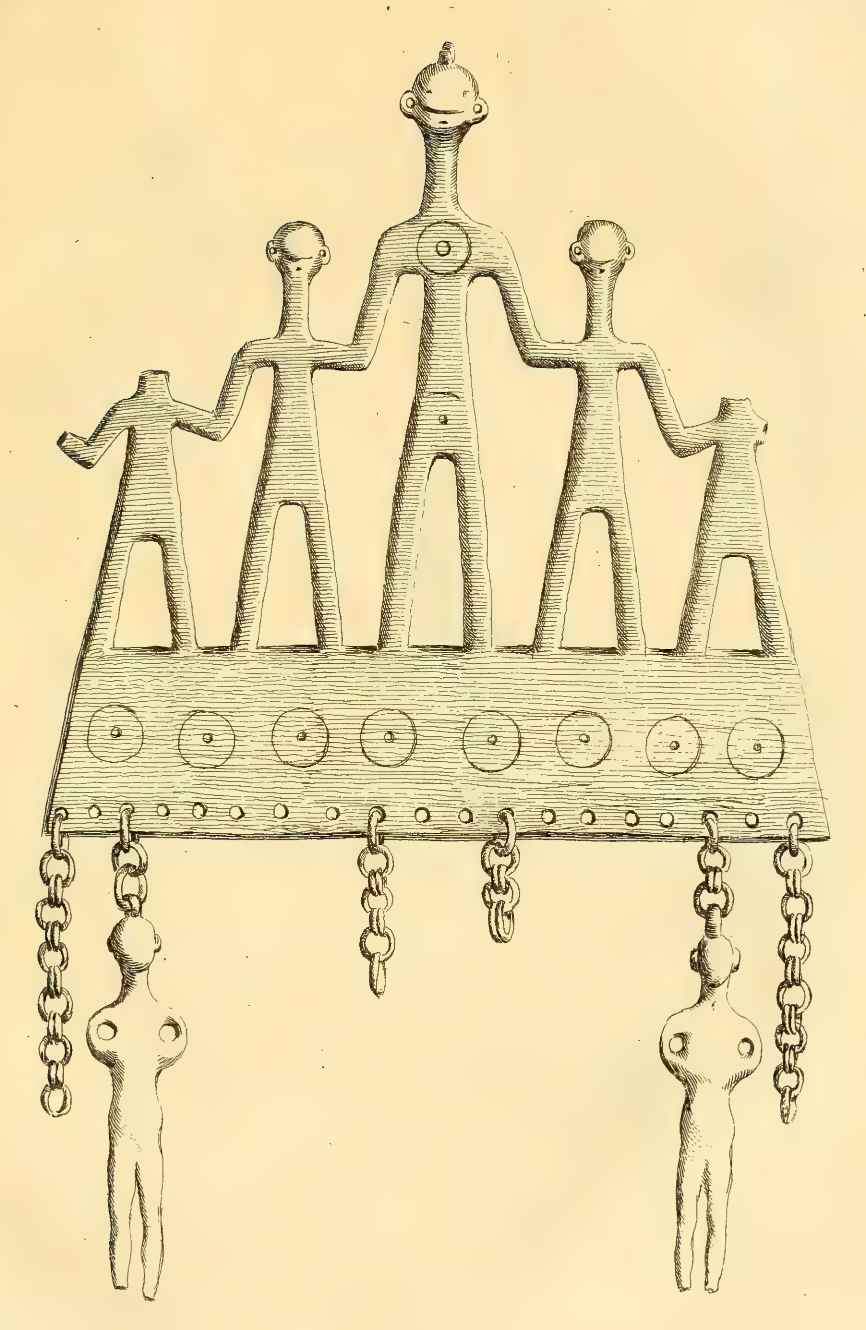
Outre la lettre Ԋ qui termine le mot dans celle-ci, la ſeconde n'a point la forme de l'Ṅ Etruſque, comme dans la médaille de M. Mazocchi; elle reſſemble entièrement au Lambda Grec Λ, que l'on met communément dans les alphabets Etruſques, au nombre de celles qui répondent à la lettre L Latine. Les Sçavans d'Italie, qui ont écrit ſur les caractères Etruſques, ne ſont cependant pas tous d'accord ſur la valeur que doit avoir cette lettre Λ dans les ſuſcriptions & les légendes où elle ſe trouve. Le Marquis Maffei, entre autres, l'a miſe au nombre des incertaines.

S'il y avoit une barre ou trait tranſverſal, comme dans la lettre A, il n'y auroit point de difficulté. Les Etruſques ayant ſouvent employé l'A à la place du caractère Ṅ, dans leur écriture, peut-être que cette voyelle Λ ſans barre au milieu, avoit un ſon différent & plus doux que celui des caractères Ṅ & A; de ſorte que les trois lettres ṄAT étoient prononcées à peu-près comme TEA; d'où les Latins auront appellé la ville en queſtion TEANVM, & non pas TAANVM. La lettre Ԋ qui avec un court jambage reſſemble à l'ancien Rho Grec, avoit auſſi, ſelon les apparences, un ſon, ou valeur différente du ſon ou valeur de la lettre Δ. Celle-ci étoit prononcée, ſuivant Gori, comme le P Grec & l'R Latin, au lieu que le ſon de l'Ԋ Etruſque approchoit de celui du D Latin : c'eſt pourquoi les anciens Romains diſoient en leur langage groſſier ARVORSVS au lieu d'ADVERSVS, ARVOLARE pour ADVOLARE. Il en étoit de même de beaucoup d'autres mots : mais ſans prétendre rien décider ſur la valeur de ces lettres Ԋ & Λ, je puis ſeulement aſſûrer que l'une & l'autre ſe trouvent dans la légende de la Médaille que je rapporte ici, & dans celle d'une autre Médaille toute ſemblable.

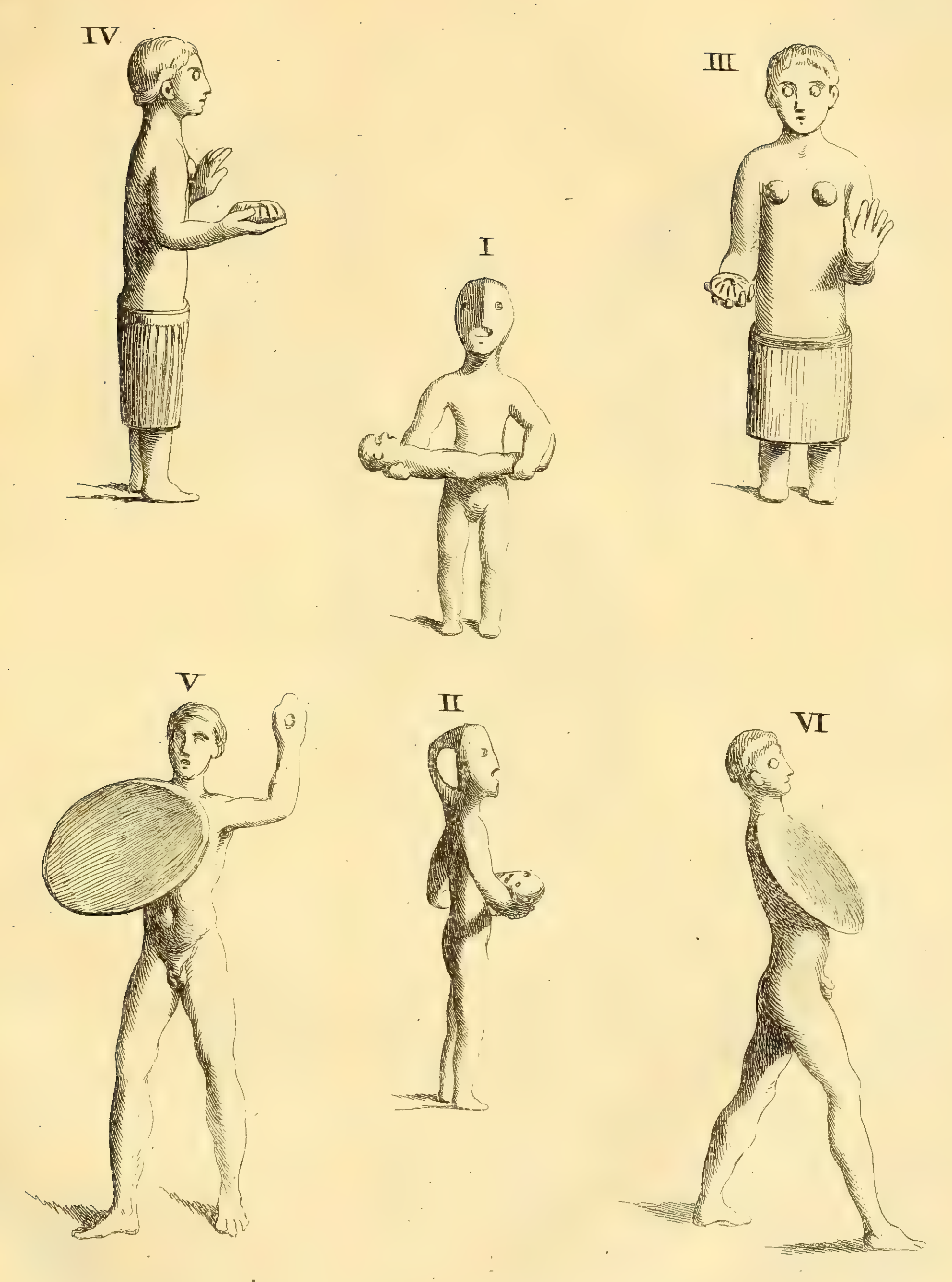
Je dois à l'amitié & à la confiance de M. Pellerin, non-seulement la communication, mais l'explication de ces deux Médailles rares & singulières, tirées de son beau Cabinet.

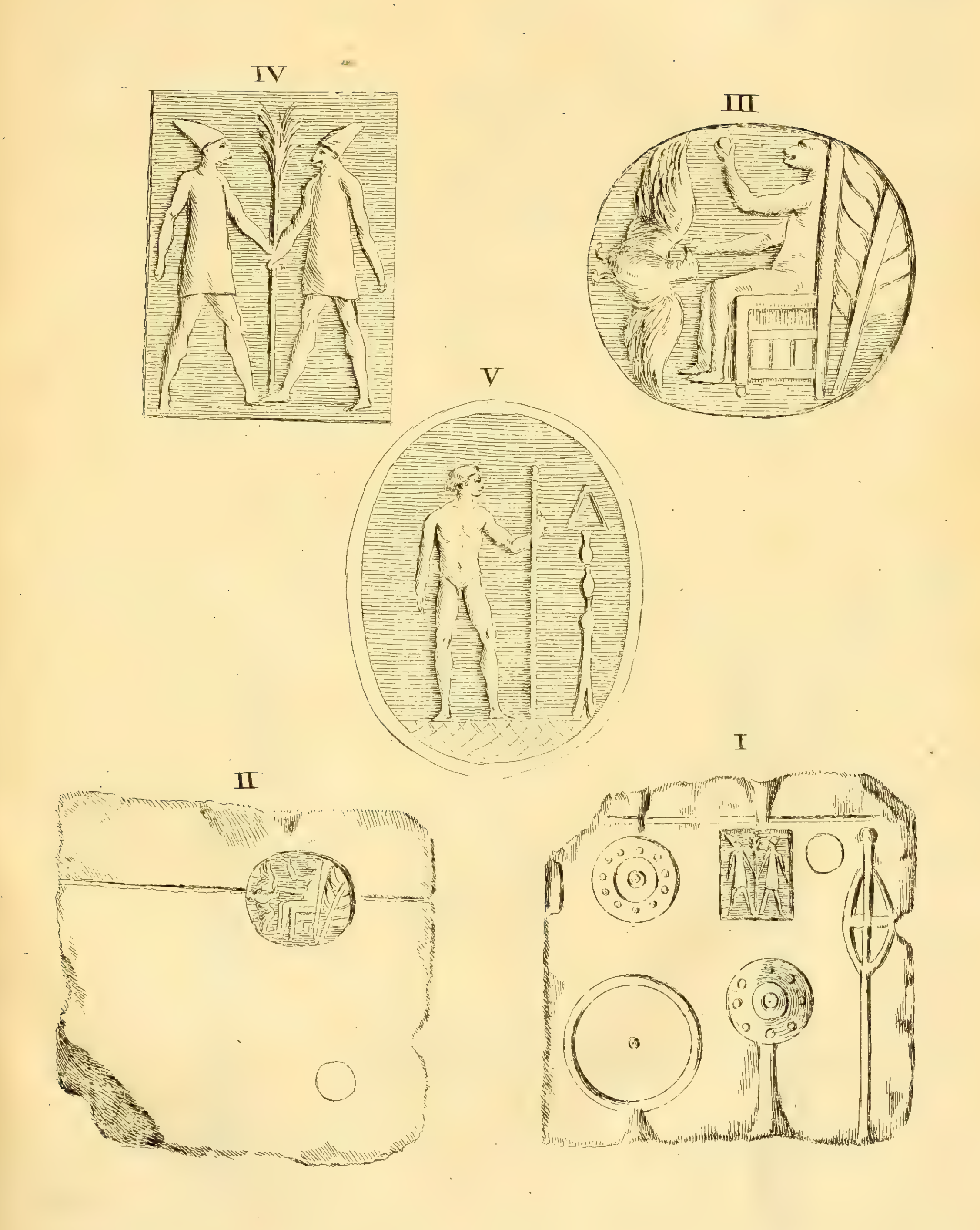
Des réflexions si sages & si sçavantes pourront conduire, par la même voie, à la lecture constante de plusieurs mots Etrusques; du moins elles donneront un peu plus de facilité pour la prononciation de certaines syllabes, & pourront apprendre la valeur & le son réel de quelques lettres, dont le nom des villes connues par la Géographie, se trouve composé.

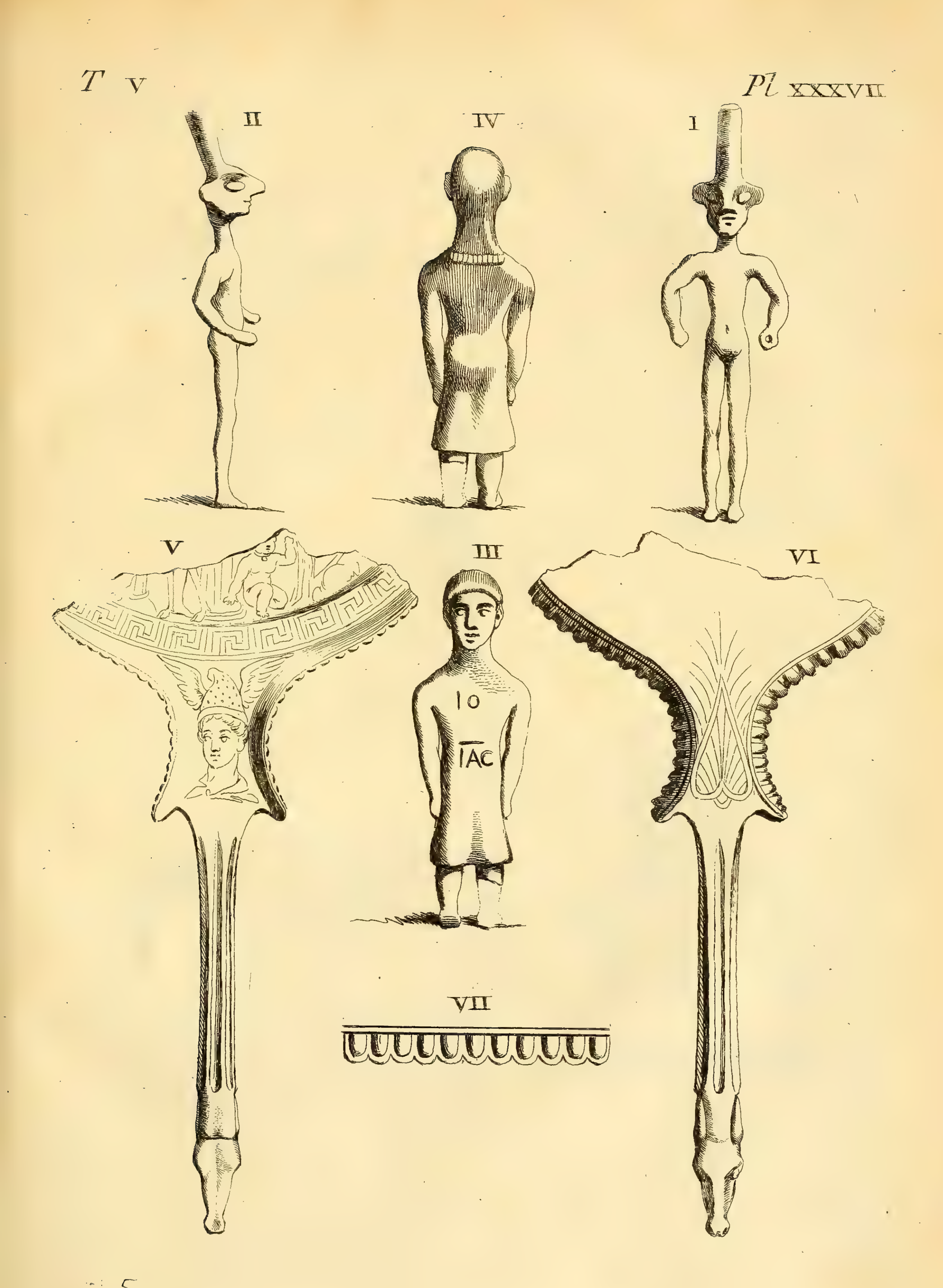


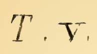


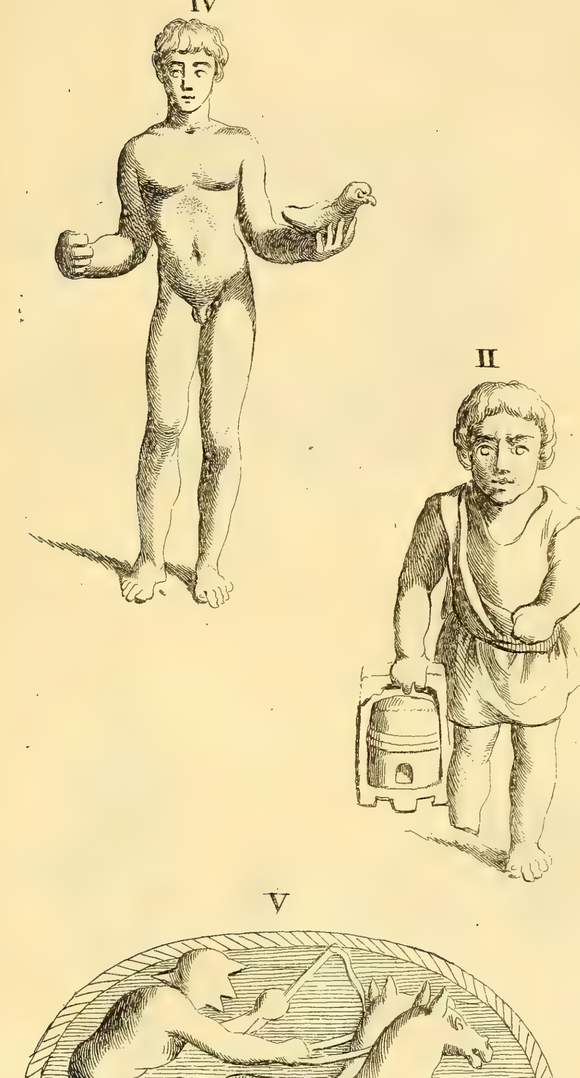

IV
III
V
I
II
VI


IV
III
I
V
II
VI


IV
III
V
II
I

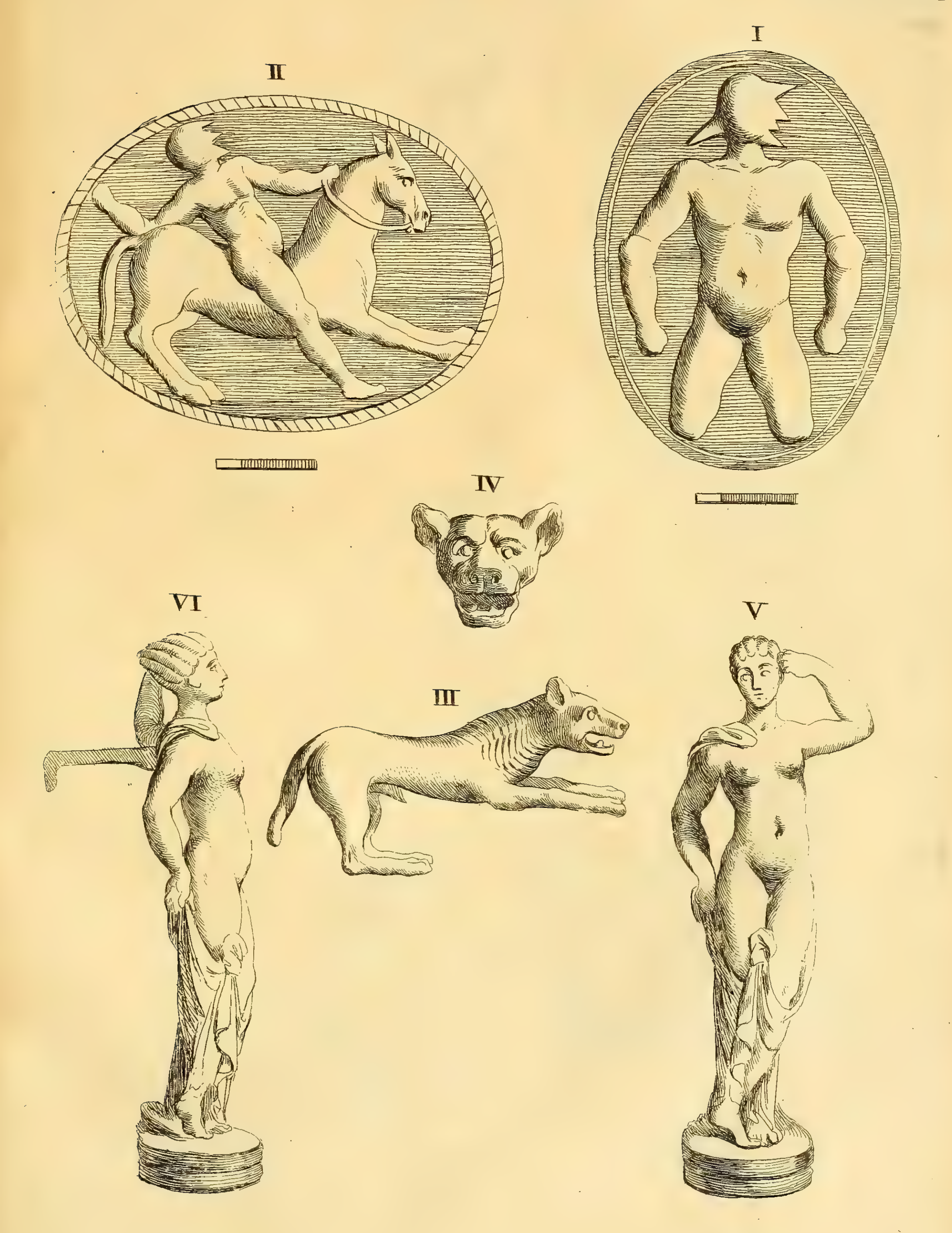

T V
Pl XXXVII
II
IV
I
V
III
VI
IO
IAC
VII




IV
II
V


I


III

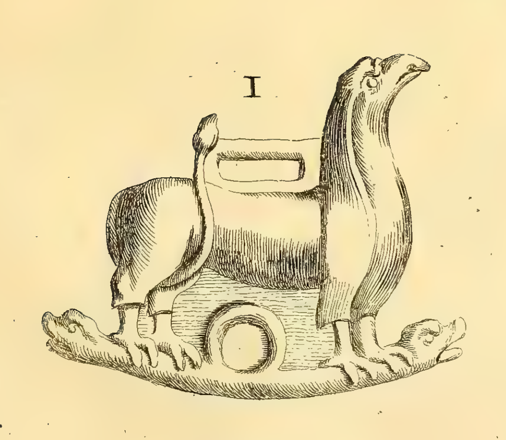

II
I
IV
VI
V
III

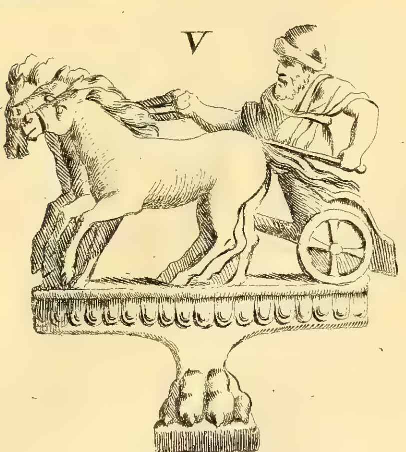
II

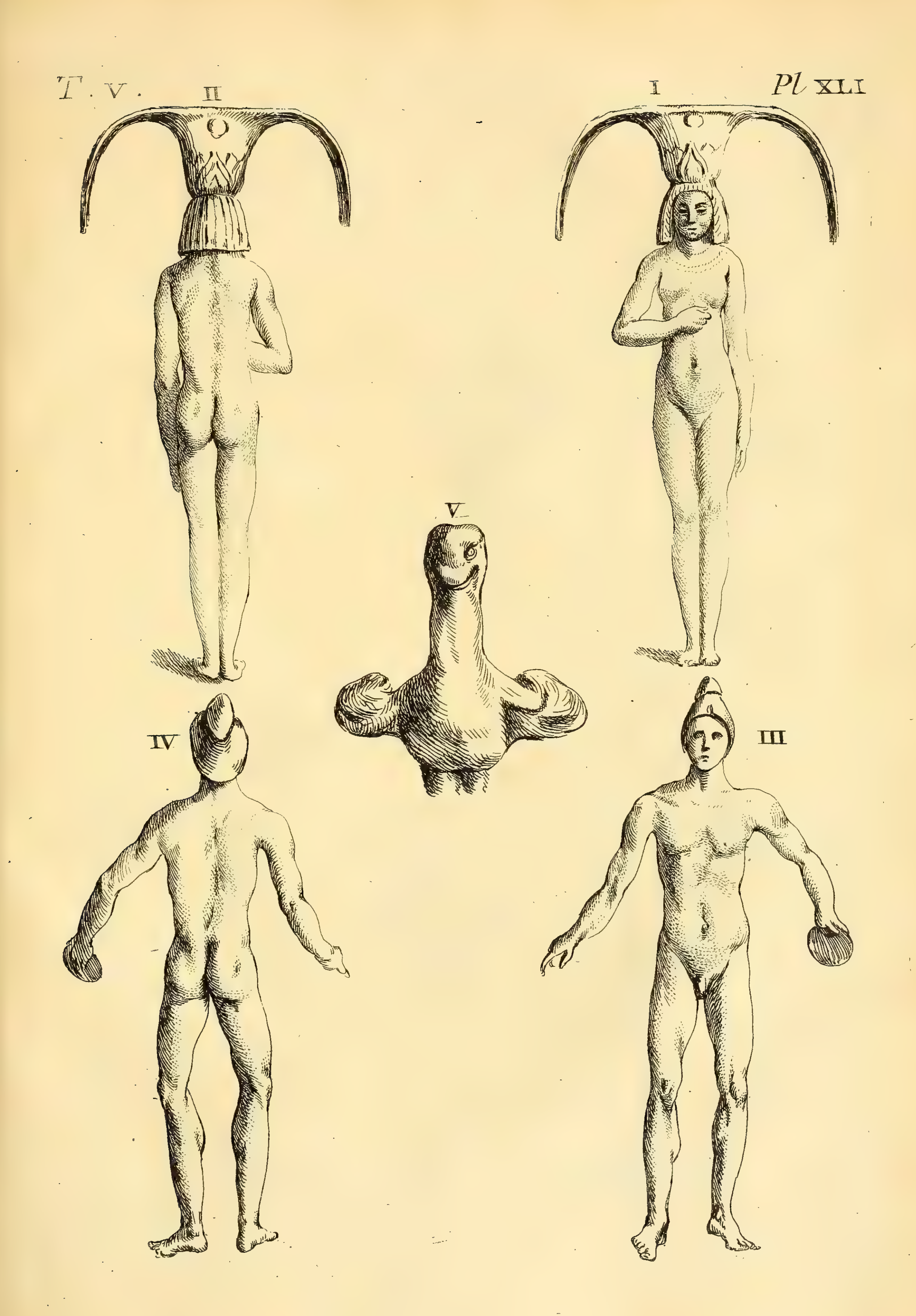
III

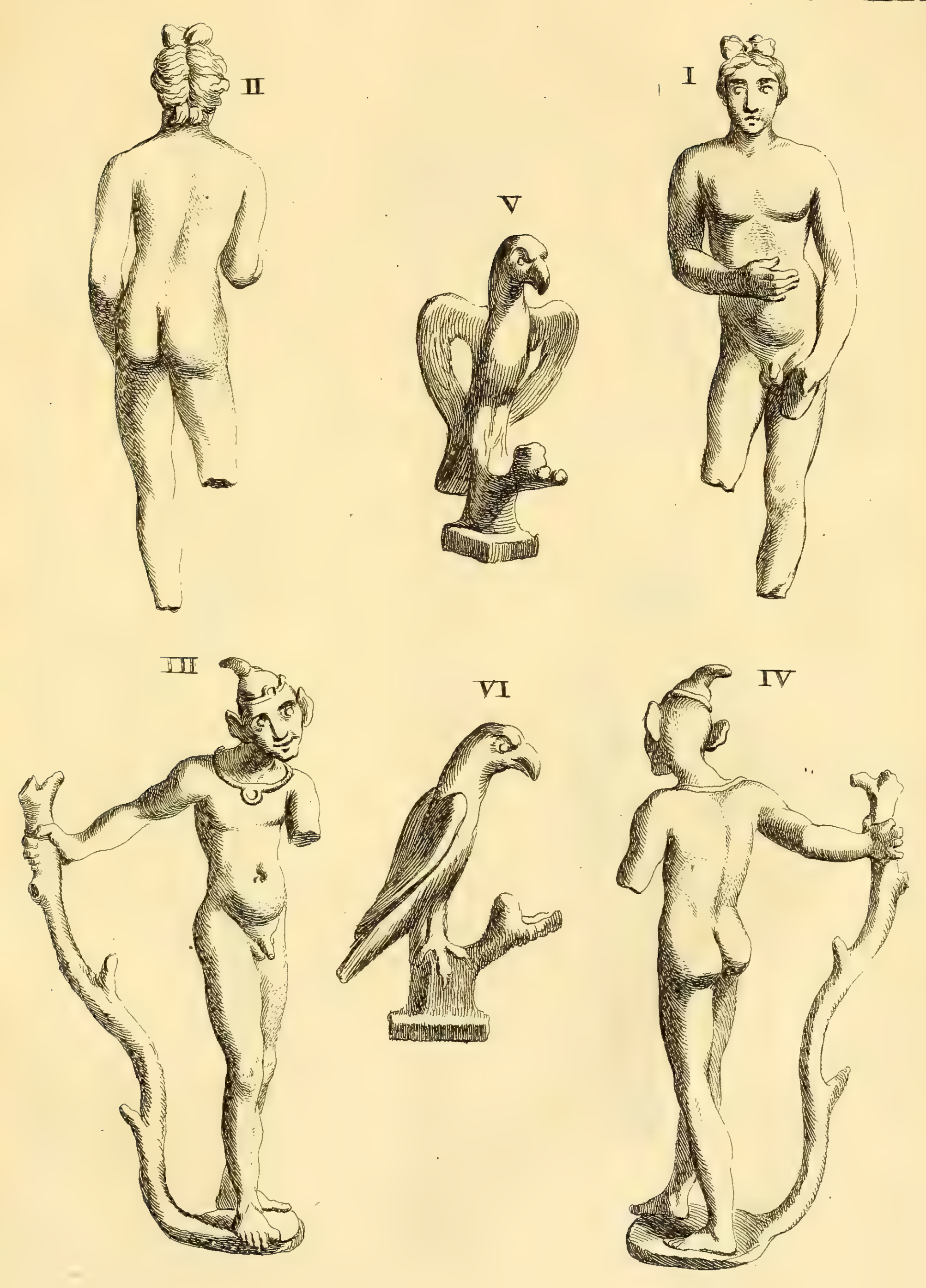
IV

VI






II
I
V
IV
III


II
I
V
III
VI
IV

I

III

II

IV

V

I

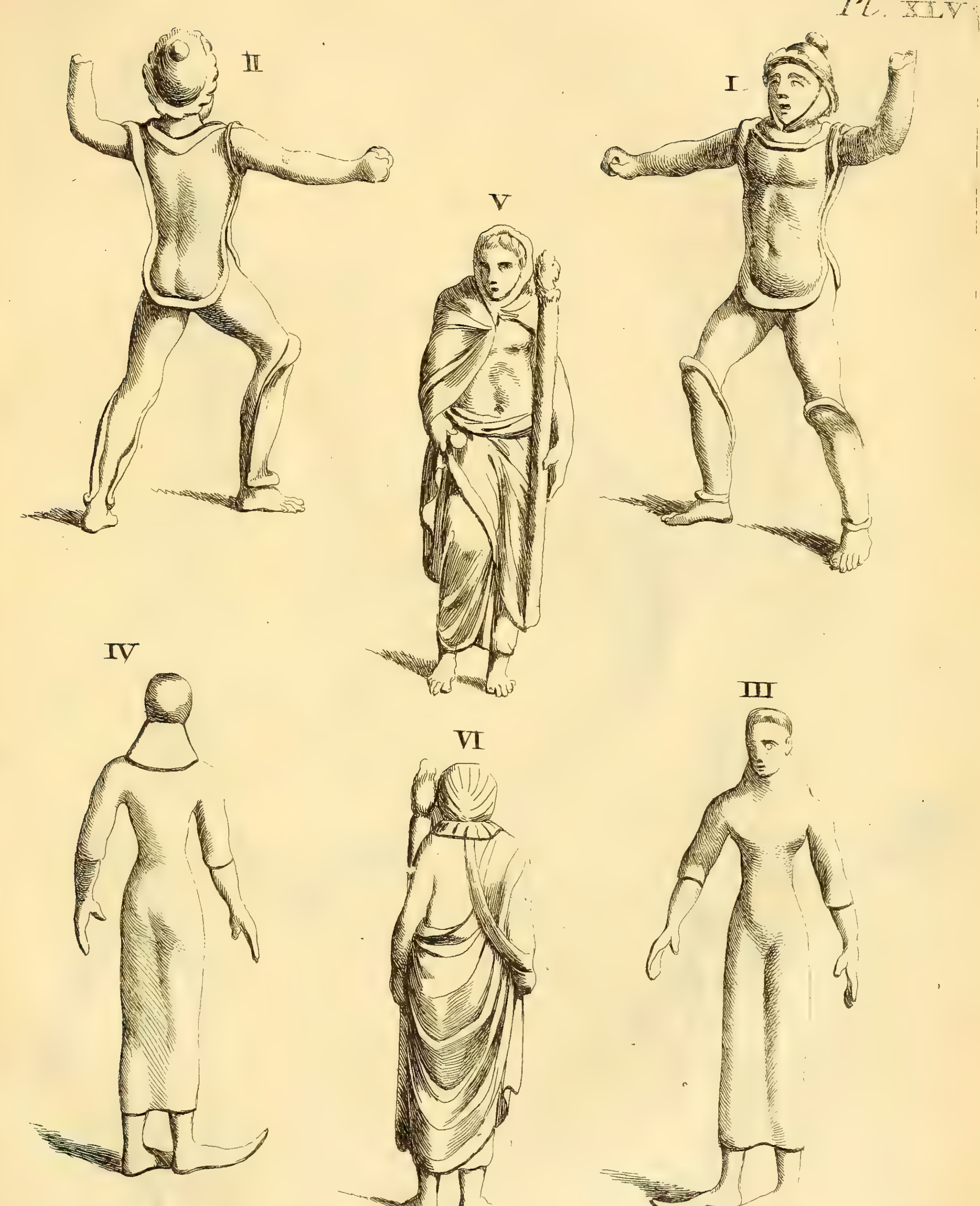
II

VI

IV

V

III


II
I
V
IV
III
VI



I

II

V

III

IV


I
II
III
IV
V

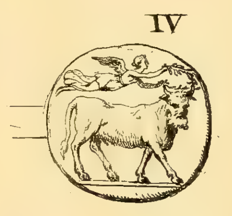
I



IV



IV



II



III



III





RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.

TROISIEME PARTIE.

DES GRECS.

AVANT-PROPOS.



LES Grecs me paroissent la plus agréable Nation qui ait habité la terre, & celle que l'imagination désireroit préférablement de connoître dans tous ses détails. Quelque léger que soit l'examen des raisons de ce désir, il sera toujours intéressant; & le tableau de la Grèce, de quelque manière qu'il soit présenté, satisfera toujours l'imagination.

Pour y parvenir, je ſuppoſe un moment les objets que ce beau pays préſentoit à un Voyageur.

Les mœurs des Grecs étoient douces. Si l'on pouvoit en douter, il ſuffiroit de ſe rappeller que les Romains ont tiré de l'Atticiſme leur *urbanité*, mot heureux dont nous n'avons point l'équivalent dans notre Langue : car il renferme pluſieurs genres de politeſſe ; & le ſens de l'Atticiſme étoit très-indépendant de l'hoſpitalité que les Grecs exerçoient ſelon l'uſage des anciens Peuples.

On comprend difficilement, ſi l'on n'a pas voyagé ; combien la douceur & l'accueil du plus bas peuple ſont agréables & engageans pour un Etranger. Il eſt vrai que les Grecs ont pratiqué cette urbanité plus particulièrement à Athènes, & qu'ils l'avoient rendue générale dans l'Attique ; mais elle étoit plus ou moins répandue dans toutes les petites Républiques dont la Grèce étoit compoſée.

La communication des lettres & des talens de l'eſprit étoit conſtamment très-facile; & cette communication eſt une des plus grandes preuves de la politeſſe & de la douceur des mœurs. Eh ! quelle abondance de richeſſes en ces deux genres, cette heureuſe Nation ne pouvoit-elle pas offrir ? Elle avoit réuni tous les avantages de l'eſprit & des Arts. Cette idée, quoique généralement préſentée, ſuffiroit pour prouver quel étoit le charme de la ſociété des Grecs. Cependant ces motifs d'admiration & d'avantages pour un Etranger s'étendoient plus loin encore.

Les Hiſtoriens, les Poëtes & les Orateurs ornoient & charmoient l'eſprit dans une Langue riche, pleine de douceur & d'harmonie, & ſi expreſſive qu'elle étoit capable de peindre les objets. Les Peintres, les Sculpteurs, les Architectes produiſoient de leur côté des chef-d'œuvres ſi parfaits, qu'ils ſervent encore aujourd'hui de modèles à ceux qui veulent exceller : les Muſiciens même répondoient

doient d'autant plus aiſément à des productions ſi rares & ſi complettes, que tout étoit harmonie dans la Grèce. Ce peuple de grands Artiſtes procuroit donc la ſéduction des ſens & la ſatisfaction de l'eſprit; mais il conſervoit le véritable objet des Arts, celui de conduire à la vertu, & de célébrer la véritable gloire par des ouvrages qui les aſſocioient eux-mêmes à l'honneur de leur pays, & les conduiſoient à l'Immortalité.

Si j'étois aſſez ſçavant, je comparerois les productions de leur eſprit & celles de leurs talens, & je ferois voir, par des détails marqués, que l'objet des uns & des autres étoit le même; enfin, je repréſenterois la différence des chemins qui les conduiſoient au même but. Mais il eſt plus aiſé de ſentir que d'exprimer. D'ailleurs, cette entrepriſe conduiroit à une diſſertation trop longue pour un Avant-propos de l'eſpèce de celui-ci. Je me contente donc d'indiquer les rapports réels de l'eſprit des Grecs & de leurs talens; & cette légère indication ſuffit pour autoriſer la préférence que l'imagination peut donner à cette Nation à cauſe des charmes véritables de la ſociété.

En ſuivant le Voyageur accueilli comme citoyen, c'eſt-à-dire, n'ayant rien à redouter du plus bas peuple, & pouvant ſe livrer à chaque inſtant aux charmes d'une curioſité ſi piquante, on verra les objets dont il pouvoit être frappé, & combien de différens plaiſirs il étoit à portée de réunir dans ſes courſes.

Tout étoit ſpectacle chez les Grecs: leurs gymnaſes procuroient en même tems la vûe de tous les exercices du corps, & la converſation des hommes ſages & inſtruits, qui ſe raſſembloient dans ces grands & ſuperbes bâtimens. Leur diſtribution étoit parfaitement convenable à ces deux objets: les exercices du corps & la tranquillité de l'eſprit; tout, enfin, répondoit par ſa magnificence à celle de la ville qui les avoit fait conſtruire, & qui les entretenoit à ſes dépens. L'attachement des

Grecs à leur Religion produisoit à chaque pas une surprise agréable à l'Etranger que je suppose. Car, indépendamment des fêtes publiques & sacrées, le culte particulier présentoit des sacrifices variés dans leurs détails, toujours mêlés de spectacles, puisqu'en effet la Musique vocale & instrumentale en faisoit toujours partie. Nous n'avons malheureusement qu'une idée très-imparfaite d'une Musique si profonde, qu'elle redoubloit la force & l'expression d'une Langue sonore, établie elle-même sur la Musique. Leur Poësie nous en a laissé une preuve évidente. Le Voyageur, frappé par des sons si justes, qu'ils suffisoient, en un sens, pour faire entendre les paroles, étoit en même tems arrêté par la beauté des temples & des chapelles, & par la régularité de leurs proportions : parties toujours sensibles aux yeux d'un homme d'esprit, quelque peu initié qu'il puisse être dans les Arts. Je porterai la même idée sur la Peinture & sur la Sculpture; mais toujours en supposant simplement un homme, dont l'esprit est orné par la culture des Lettres.

Dans le cours des voyages nécessaires pour connoître la Grèce, les chemins seuls pouvoient instruire le Voyageur de l'histoire du pays qu'il parcouroit ; car presque dans toute leur longueur ils étoient ornés de trophées ou de monumens, souvent élevés par la Nation à l'honneur des particuliers, dont la mort ou les actions pouvoient présenter un exemple à suivre.

Si j'avois supposé cet heureux Etranger, amateur des Arts, & capable de sentir le sublime de ceux de la Grèce, c'est-à-dire, un homme plus éclairé à leur égard que Pausanias, j'aurois été fort embarrassé ; car devant toujours le représenter comme un homme de lettres & un homme d'esprit, il auroit eu peine à quitter le Cabinet dans lequel il pouvoit lire les Auteurs qui nous restent, & ceux que nous avons perdus ; & quand par lassitude il auroit été déterminé à sortir de cette délicieuse retraite, il n'auroit pû se résoudre à y rentrer. Retenu par la vûe de

tout ce que la Peinture, la Sculpture & l'Architecture préſentoient de magnifique & de complet à tous égards, il eût été dans l'impoſſibilité du choix. Toute hyperbole à part, il auroit été fort embarraſſé. Mais quelle heureuſe perplexité!

PLANCHE XLIX.

N°. I. & II.

Ce petit Buſte de bronze n'eſt pas exécuté abſolument de face. Il eſt traité un peu ce qu'on appelle *des trois quarts*. L'exécution de ce Monument eſt merveilleuſe: il a tous les caractères de la Nature & du ſçavoir. On ne peut le regarder comme le fragment d'une Figure. On voit avec certitude qu'il a été traité de tous les tems en bas-relief. D'ailleurs, les Figures médiocres & fort réduites, ne paroiſſent point avoir été ſouvent répétées par les Grecs. Ils ont plus ordinairement exécuté, dans les proportions naturelles, les portraits des hommes qu'ils ont regardés comme célèbres. Cette raiſon me perſuade que ce petit Bronze nous conſerve le portrait d'un Philoſophe, qu'on auroit même pû monter dans une eſpèce d'amulette ou de parure; car ſa hauteur n'eſt que de *dix lignes*.

N°. III. & IV.

Les mêmes raiſons de travail, d'élégance, de juſteſſe & de vérité, m'engagent à rapporter cet autre Buſte de bronze, dont la fonte eſt de la plus grande légèreté. Je le regarde également comme le portrait d'un Philoſophe, mais plus recommandable que le précédent, par la raiſon de ſon plus grand volume, & de la ronde-boſſe qu'on a employée pour l'exécuter. Au reſte, on ſçait que les Grecs n'ont pas laiſſé croître leur barbe dans tous les tems.

Je me ſuis attaché à rendre ces deux portraits auſſi reſſemblans à leurs originaux qu'il eſt poſſible; mais quelle

assûrance peut-on donner au Lecteur après trois opérations indispensables, & si prodigieusement séparées, le dessein, la gravûre, & la retouche : sans espérer de sçavoir jamais les noms de ces hommes, que l'on peut supposer célèbres ? Je jouis de la beauté & de la vérité de ces têtes. Je ne puis donner au Lecteur qu'une idée très-imparfaite de leur mérite. Je me console en imaginant qu'on n'est point fâché de sçavoir que des Monumens de ce genre ont résisté aux injures des tems, & qu'ils subsistent encore dans le plus grand dégré de conservation.

Hauteur deux pouces deux lignes.

N°. V.

Le sujet de cette Pierre gravée est très-bien disposé. Il représente Hercule qui immole avec sa massue un taureau qu'il sacrifie à Apollon : ce Dieu paroît avec sa lyre à côté de son trépied. Je ne connois point dans la vie d'Hercule d'autre sacrifice à Apollon, que celui qui fit naître la dispute pour laquelle le Dieu & le Héros en vinrent aux mains. Pausanias nous dit que la tradition de Delphes apprenoit qu'Hercule, piqué du silence obstiné de Xénoclie, Prêtresse du Dieu, avoit emporté le trépied, &c.

Phocide.

Tous les Anciens n'étoient pas du même sentiment sur ce point de Mythologie. Apollodore en donne une preuve. Il se contente de dire que l'Oracle de Delphes ne lui répondant rien sur sa maladie, il pilla le temple, emporta le trépied, & se bâtit un temple à lui-même, &c.

Je croirois donc que, sans entrer dans ces différentes opinions, le Graveur a représenté l'Oracle de Delphes, par Apollon lui-même, & qu'il a traité le premier instant de l'arrivée d'Hercule dans ce temple. La présence d'Apollon rendoit le combat, qui suivit l'hommage d'Hercule, plus clair & plus facile à concevoir. Le même Graveur pouvoit avoir exécuté le second sujet, c'est-à-dire, Hercule emportant le trépied : du moins plusieurs Artistes

ont traité cette autre belle composition ; & j'en ai rapporté une, exécutée par un Etrusque.

Volume IV. Pl. XXXIV. N°. IV.

Le mot, ou la terminaison du mot exprimé par ATOY, est placé au bas du sujet, dans la place où l'on voit quelquefois le nom du Graveur ; mais ce ne peut être un nom, & je ne sçaurois dire la signification que ces lettres peuvent avoir. L'ouvrage de cette pierre est très-bon : elle est parfaitement ronde, ce qui n'est pas ordinaire.

PLANCHE L.

N°. I. & II.

RHEA, femme de Saturne, confia son fils Jupiter, à l'instant de sa naissance, aux Curètes du mont Ida, pour les raisons que personne n'ignore. Ces Curètes exécutèrent des danses bruyantes, pour ôter tous les soupçons que les cris de l'enfant auroient pû faire naître.

En parlant de ces faits connus dans la Fable, je croirois assez que le fragment de cette jolie Figure de bronze nous a conservé la représentation d'un de ces Curètes, dansant & battant en cadence sur un de ces bassins, ou cymbales de cuivre en usage chez les Anciens : cette espèce d'instrument devoit avoir environ huit pouces de diamètre, selon les proportions données par cette Figure. Sa forme étoit convexe, & le son devoit en être éclatant.

Les parties de ce Monument qui subsistent, persuadent aisément que la composition répondoit à la beauté de l'ouvrage : cette raison est plus que suffisante pour placer dans la classe Grecque une Figure qui d'ailleurs est nue, & pour augmenter les regrets que donne ce Curète infortuné.

Hauteur du fragment, deux pouces onze lignes.

N°. III.

ON m'a envoyé de Rome l'empreinte de cette Pierre ronde, & gravée en creux, qu'on a trouvée dans la

Sicile. Cet ouvrage Grec mérite des éloges du côté de l'Art ; mais l'explication du ſujet ne peut être d'une grande étendue. Que pourroit-on dire en effet d'un Faune aſſis ſur une peau de chèvre, & qui tient deux épis de bled dans une de ſes mains ? Il eſt vrai qu'on ne peut trop louer la diſpoſition de la Figure, ainſi que la juſteſſe du deſſein, la fierté & le prononcé des muſcles. On ne doit point oublier la belle exécution de la tête, repréſentée de trois quarts. Non-ſeulement j'en ai peu vû de pareilles ſur les pierres gravées ; mais le goût & la préciſion d'une partie ſi détaillée, & préſentée dans un ſi petit eſpace, ne peuvent recevoir trop d'éloges. Les cheveux & la barbe ſont également bien traités. Enfin, on ne peut reprocher à cette belle gravûre que quelques incorrections dans le pied & dans la main, que la compoſition met en évidence.

N°. IV. & V.

ΛΥΔΙΑ
ΛΙΘΟΣ ΜΑ
. . ΕΙ ΧΡΥ . . .
ΑΝΔΡΩΝ ΔΑΡ . . . .
. . . ΙΑ ΤΕ ΠΑ . . . .
. ΗΣ ΤΕΛΕΓ . . .
ΑΛΑΘΕΙΑ

Tels ſont les caractères que l'on peut encore reconnoître ſur la Pierre que préſente ce Numéro. Les points marqués déſignent les lettres que le tems a effacées.

Le N°. V. préſente l'Inſcription entière, telle qu'elle eſt rapportée par Stobée dans ſon Traité de la Vérité.

ΛΥΔΙΑ
ΛΙΘΟΣ ΜΑ
ΝΥΕΙ ΧΡΥΣΟΝ
ΑΝΔΡΩΝ ΔΑΡΕΤΑΝ
ΣΟΦΙΑ ΤΕ ΠΑΓΚΡΑ
ΤΗΣ ΤΕΛΕΓΧΕΙ
ΑΛΑΘΕΙΑ

Belle Sentence du Poëte Bachylide, dont voici la traduction.

La pierre Lydienne fait connoître l'or ; mais la sagesse & la vérité toutes-puissantes manifestent la vertu des hommes. Cette réflexion morale ne pouvoit être gravée plus à propos que sur une pierre-de-touche, dont la comparaison est empruntée : quel prix les Grecs sçavoient ajouter aux choses les plus communes ! Les Grecs appelloient *Pierre Lydienne* ce que nous nommons *Pierre-de-touche*, parce que les premières de cette espèce avoient été tirées du fleuve *Tmolus* en Lydie ; c'est ce que Pline nous apprend en ces termes :

Auri argentique mentionem comitatur lapis quem coticulam *appellant, quondam non solitus inveniri, nisi in flumine* Tmolo, *ut auctor est Theophrastes ; nunc verò passim : quem alii* Heraclium, *alii* Lydium *vocant. Sunt autem modici, quaternas uncias longitudinis, binasque latitudinis non excedentes : quod à sole fuit, in his melius quàm quod à terra. His coticulis periti, cùm è vena ut limâ rapuerint experimentum, protinùs dicunt quantùm auri sit in ea, quantùm argenti vel æris, scripulari differentiâ, mirabili ratione non fallente.* L. XXXIII. sect. 43. c. 8.

« La pierre-de-touche ne se trouvoit autrefois que dans » le fleuve *Tmolus*, selon Théophraste ; à présent on la » trouve en beaucoup d'endroits : on l'appelle *Héraclienne* » ou *Lydienne*. Ces pierres n'excèdent pas la longueur

» de quatre pouces & la largeur de deux. La partie de » leur surface qui regardoit le soleil, a plus de vertu que » celle qui touchoit la terre. Les gens au fait de leur » usage, frottant l'or tiré de la mine, contre cette pierre, » disent aussi-tôt combien le morceau contient d'or pur, » d'argent, de cuivre, à un scrupule près : épreuve ad- » mirable & qui ne trompe jamais ».

Pline ne dit pas pour quelle raison cette pierre se nommoit aussi *Héraclienne*. Un autre Auteur nous apprend qu'elle prenoit son nom de la ville d'Héraclée en Lydie, dont parle Etienne de Byzance.

Harduin. in Not.

L'Inscription dont les caractères en relief sont du meilleur tems de la Grèce, doit avoir été gravée sur la surface qui, dans la position naturelle, avoit touché la terre; la surface opposée à celle qui présente les caractères, est altérée à force d'avoir servi.

Je dois la lecture de cette Inscription, & son explication, à l'amitié de M. le Beau. Ainsi je les donne avec confiance.

Je crois devoir entrer dans quelques détails particuliers sur la nature de ces pierres, & sur le genre de celle dont il s'agit.

Nous sçavons que toutes les matières dures & susceptibles de poli, sont bonnes pour l'épreuve des métaux. Il est cependant vrai que les pierres noires sont les plus avantageuses, par la raison que l'on distingue avec plus de facilité l'impression du métal. Ce Monument prouve que les Anciens connoissoient cette propriété à toutes les pierres de l'espèce que nous venons de dire, quoiqu'elles ne fussent pas noires : car celle-ci, dont le travail est constamment antique, est de marbre blanc-sale, & tirant sur le roux; par conséquent, celui qui en faisoit usage, devoit avoir la vûe bonne. Au reste, si je me sers en cette occasion du terme de *marbre* à l'égard de cette pierre, dont la dureté est très-grande, c'est pour l'avoir éprouvée avec l'eau-forte, & avoir reconnu son effervescence. On peut

peut conclure de cet exemple, que l'on se servoit dans la Grèce, & sans doute en Lydie, de pierres différentes en couleurs & en espèces, pour l'usage de ce que nous appellons *Pierre-de-touche*. De plus, celle-ci paroît avoir roulé dans une rivière; pourquoi ne seroit-ce pas dans le fleuve *Tmolus*?

Hauteur deux pouces deux lignes : largeur un pouce huit lignes : épaisseur dix lignes.

PLANCHE LI.

N°. I. & II.

Ce Fragment, de la plus belle agathe onyx & d'une gravûre Grecque travaillée en relief, présente une tête de Minerve ou d'Alexandre. Le caractère en est si grand, que malgré le peu d'utilité qu'on peut en retirer, je ne puis me dispenser de conserver le souvenir de cette ancienne magnificence.

Le masque est blanc, ainsi que la partie supérieure du casque, & ce qui reste du pennache : les autres parties, c'est-à-dire, le fond & le reste du casque sont d'une couleur noire, dont l'effet est très-agréable. J'ai peu vû d'agathe litée avec autant de netteté, & dont la pâte fût plus agréable à l'œil. Le travail du masque ne peut être d'une plus grande manière; mais on pourroit dire que les ornemens, mêlés de creux & de relief, dont le casque est chargé, sont en trop grand nombre, & divisés en petites parties, qui ne paroissent point avoir de rapport entre elles. Il seroit inutile d'en expliquer les détails. Le dessein suffit au Lecteur pour en prendre une idée juste, d'autant que cette armure est développée au N°. II.

Ce qui reste de cette belle Pierre, est encore aujourd'hui d'un pouce sept lignes dans sa plus grande étendue.

N°. III.

Tout le monde sçait que Darius, fils d'Hystaspe,

obtint le Trône des Perſes par le henniſſement de ſon cheval. Il ſeroit inutile de copier une hiſtoire, dont on trouve les détails dans pluſieurs Auteurs. Je me contenterai de nommer Hérodote.

Cette gravûre en creux me paroît la repréſentation de cet évènement : je ne puis dire ſur quelle pierre il eſt exécuté, ne l'ayant fait graver que d'après une pâte antique ; mais je puis aſſûrer que le travail en eſt flou & agréable, & que la compoſition préſente un mouvement convenable à l'action. Il faut cependant convenir que le coſtume de ces Figures n'eſt point Perſe, & qu'il eſt abſolument Grec.

N°. IV.

Ce Fragment d'une coquille blanche préſente une ſource de regrets à tout Amateur du beau. L'expreſſion de ce Satyre qui tient une femme embraſſée, ne peut être ni mieux rendue, ni d'un plus beau travail : l'élégance du deſſein répond à des parties ſi rares. La deſtruction de ce bel ouvrage peut être aiſément venue de la liberté du ſujet. En tout cas, ce Monument ne ſeroit pas le premier exemple d'un ſcrupule mal entendu.

Je ne voudrois pas garantir l'antiquité de ce morceau, mais je puis aſſûrer que la Grèce ne le déſavoueroit pas. Je ne m'excuſe point de rapporter un Fragment ſi mal traité, & ſi peu utile du côté de l'inſtruction. On deſſine tous les jours les débris malheureux d'un Edifice & les reſtes d'un Ordre d'Architecture très-connu : d'ailleurs, le beau n'a point de volume déterminé pour ſervir de règle au ſouvenir qu'on veut en conſerver.

Hauteur huit lignes.

N°. V.

Je ne crois pas que les deux Médailles Grecques, rapportées dans cette Planche, aient été publiées : peut-être même n'en a-t-on point vû de ſemblables. Leurs types

ſont ce que nous appellons des *Armes parlantes* ; & ſans doute ils ſuffiſoient pour déſigner les lieux où elles avoient été frappées, ſans qu'il fût néceſſaire d'y mettre aucune légende pour les faire reconnoître.

Celle de ce Numéro, qui a pour titre la figure d'un Cœur en relief, a été apportée de Conſtantinople avec pluſieurs autres Médailles de villes de Thrace. Il n'y a pas lieu de douter qu'elle n'appartienne à la ville de *Cardia*, dont le nom en Grec ſignifie un *Cœur*. Pline & Solin diſent que ce nom lui fut donné, parce que le lieu où elle étoit ſituée, avoit la figure d'un Cœur. Etienne de Byzance rapporte de ſon côté, qu'elle fut ainſi appellée de ce que pendant un ſacrifice que faiſoit *Hermocharis* en la bâtiſſant, le cœur de la victime fut enlevé par un corbeau. Cette ville qui étoit dans l'Iſthme de la Cherſonèſe, étoit très-conſidérable, & Démoſthène la regardoit comme le boulevart de cette Péninſule. Pauſanias dit que Lyſimaque l'ayant fait détruire, bâtit tout auprès une autre ville qui fut appellée de ſon nom *Lyſimachia*.

N°. VI.

CETTE Médaille doit par ſon type qui repréſente une clef antique, appartenir aux Iſles connues ſous le nom de *Cleides*, du mot Κλεὶς, qui ſignifie une clef. Elle a d'ailleurs au revers un oiſeau volant, qui étoit le type commun des monnoyes de pluſieurs autres Iſles & Villes maritimes, comme de *Seriphus*, *Siphnus*, *Malea*, &c. Les Cléïdes étoient ſituées près de l'iſle de Chypre, vis-à-vis un Promontoire qui portoit le même nom. Les Auteurs anciens ne ſont pas d'accord ſur leur nombre. Il n'y en avoit que deux, ſelon Strabon. Pline en compte quatre. C'eſt de *Larnaca* en Chypre que cette Médaille eſt venue à Paris.

Elles ſont tirées l'une & l'autre du Cabinet de M. Pellerin.

PLANCHE LII.

Les Agathes gravées, que l'on voit aujourd'hui dans les Trésors de la Collégiale de S. Pierre & de S. Etienne de Troyes, viennent en partie du Trésor des Empereurs de Constantinople. Il fut pillé lors de la prise de cette ville par les François & les Vénitiens, en 1205. Garnier, Evêque de Troyes, étoit grand Aumônier de cette armée, & Thibaut III. Comte de Champagne, choisi pour Chef de la Croisade, avoit envoyé ses troupes aux ordres de Renaud de Dampierre : la part dans le pillage du Trésor, échûe à Garnier qui mourut au retour, passa à son Eglise : celle du Comte fut partagée par son successeur entre la Chapelle des Comtes, qui est aujourd'hui la Collégiale de S. Etienne, & la Maison de Clervaux. Cependant Garnier a fait faire de son vivant un Reliquaire qui renferme une Dent de S. Pierre, autour duquel on lit ces vers en caractères du tems. Ils sont copiés selon leur disposition sur le Reliquaire.

INP. Q: CAPIO . PCII . CMCRCIA . NESCIT . PE
TRE . TVO . DENTI . CAPITI . Q PHILPPE . DICA
TV . UAS . EGO . DES . SVMA . CAP . IMA . PTE . LOCAT.
HVC . ROME . CAPT . COMES . HERICE . TVLISTI
H . GCIS . RAPT . PSVL . GARNERE DEDISTI.

Cette note qui accompagnoit l'empreinte de quelques-unes des Agathes placées dans ce Trésor, mérite quelques observations.

En premier lieu ; c'est ainsi qu'il faut lire les cinq vers Latins écrits sur le Reliquaire.

Intra quod capio precii commercia nescit,
Petre, tuo denti, capitique, Philippe, dicatum
Vas ego. Dens summa, caput imâ parte locatum,
Hunc Romæ captum, Comes Henrice, tulisti,
Hoc Græcis raptum, Præsul Garnere, dedisti.

On voit que c'est le Reliquaire qui parle, & qui dit, « Que ce qu'il contient est sans prix, qu'il est destiné à » renfermer une Dent de S. Pierre & le Chef de S. Phi- » lippe ; que la Dent est dans la partie supérieure du Re- » liquaire, & que le Chef de S. Philippe est au-dessous ; » que la Dent fut apportée de Rome par le Comte Henri, » & que le Chef, pris chez les Grecs de Constantinople, » fut donné à l'Eglise de S. Etienne de Troyes par l'E- » vêque Garnier ».

Le Comte Henri, dont il est parlé dans ces vers, est Henri I. Comte de Champagne, qui a fait bâtir l'Eglise Collégiale de S. Etienne de Troyes, où il fut enterré en 1180. sept jours après son retour de la Palestine. En revenant il avoit passé à Rome, où il avoit reçu la Dent de S. Pierre, dont il est fait mention dans les vers que l'on vient de lire.

Grands Officiers de la Couronne, T. II. pag. 841. & 842.

Quant à Garnier, Evêque de Troyes, il se croisa en 1199. avec les Seigneurs de Champagne ; & dans la seule Croisade où il se soit trouvé, il n'y avoit point de Comte de Champagne ; Thibaut V. qui devoit en être le Chef, étant mort au mois de Mai 1201, avant le départ des Croisés. L'année suivante, l'Evêque Garnier se trouva à la prise de Constantinople par les François, qui élurent pour Empereur Baudouin, Comte de Flandres. Les richesses immenses en or, en argent & en pierres précieuses qui décoroient les Reliquaires des Eglises de Constantinople, furent cause que les Victorieux pillèrent & emportèrent chez eux les Reliques, pour en prendre les ornemens. Le Légat du Pape défendit, sous peine d'ex-

Observations de du Cange sur Ville-Hardouin, pag. 250. & 251.

Histoire de Ville-Hardouin à l'an 1201.

Bibliothec. vetus Floriacensis, Part. II. pag. 234.

Ibid.

communication, qu'aucun des Croisés gardât ces Reliques, & ordonna qu'elles seroient toutes remises à Garnier, Evêque de Troyes, à qui l'on en confia la garde; ce qui, selon du Cange, donna à ce Prélat le moyen de *gratifier son Eglise de quelques Reliques exquises, entre lesquelles fut le haut du Chef de S. Philippe, Apôtre, suivant Albéric.* Enfin, l'Evêque Garnier mourut à Constantinople l'an 1205. ou au commencement de la suivante.

Observations sur Ville-Hardouin, p. 251.

Promptuarium Reliquiarum Tricassinæ Diœcesis, pag. 184.

L'inscription du Reliquaire prouve en général la vérité de la Tradition, établie dans la ville de Troyes à l'occasion de ces Pierres gravées, c'est-à-dire, que je crois qu'elles viennent de Constantinople; mais je ne puis me persuader que la plus grande partie de ces Agathes fût en effet placée dans le Trésor des Empereurs. Le seul examen de ces Monumens suffit pour contredire cette opinion. Quelque barbares que fussent devenus ces Princes, supposé même qu'ils eussent fait une collection, (ce qui n'est pas facile à croire) ils ne pouvoient avoir rassemblé des pierres, je ne dirai pas d'un si mauvais dessein, car la distinction du travail leur étoit absolument inconnue, mais d'une apparence & d'un volume assez médiocre, pour ne pas excéder la grandeur des bagues; & personne n'ignore que le grand volume des matières précieuses, l'éclat, le brillant & la multiplicité des couleurs font impression sur tous les hommes, encore plus sur les ignorans. Je crois donc, à cet égard, que les Grecs de Constantinople en ont agi comme nos Peres, c'est-à-dire, qu'ils ont rassemblé, sans aucune connoissance, toutes les Agathes gravées qu'ils ont pû trouver, pour orner, ou plutôt pour couvrir en entier des vases d'usage ou de parure. D'ailleurs, on sçait que le plus grand nombre de ces ignorans regardoit l'emploi que les Chrétiens faisoient de ces sortes de pierres, comme un triomphe de leur Religion sur le Paganisme, & les donnoit aux Eglises pour les placer sur les Châsses & sur les

Reliquaires. Cette prétendue magnificence étoit pratiquée avec un si grand aveuglement, que l'on admettoit sans distinction dans ces ornemens, les sujets les moins chastes, dans lesquels la dévotion ne laissoit appercevoir que des Anges, des Saints ou des Saintes. Le Trésor de S. Etienne de Troyes fournit l'exemple d'une Léda avec le Cygne, sujet très-difficile à canoniser. Ces raisons me persuadent que les Croisés ont pillé ces sortes de Monumens, comme on l'a vû plus haut établi sur un Passage authentique. Quoi qu'il en soit, nous devons à ce préjugé & à cet aveuglement, la conservation d'une infinité de Monumens recommandables pour l'histoire ou pour le travail. La reconnoissance doit donc fermer la bouche à la critique.

Bibliothec. vetus Floriacensis, Pars II. p. 234.

Les deux Trésors de S. Pierre & de S. Etienne de Troyes contiennent environ 300 Pierres, soit en creux, soit en relief. Je n'ai eu les empreintes que de 162. Celles en creux, dont le nombre est beaucoup plus considérable, sont toutes exécutées sur des cornalines; &, dans la vérité, celles que j'ai vûes, sont généralement Romaines, & d'un mauvais travail. J'ai cependant fait choix, pour remplir une Planche, de quelques gravûres Grecques, dont les sujets sont ou moins communs, ou présentent des différences qui m'étoient inconnues. Ces pierres auroient eu moins de mérite, que j'en aurois toujours rapporté quelques-unes, dans le dessein de pouvoir faire mention des petites circonstances historiques que l'on vient de lire, & de pouvoir instruire du seul avantage que la France ait retiré de ses Croisades.

Au reste, il ne faut regarder les cinq Pierres suivantes que comme un échantillon de ces deux Trésors. Ils peuvent fournir encore d'autres sujets & quelques têtes, dont l'ouvrage est recommandable; mais il faut convenir que, malgré la complaisance & la politesse de MM. les Chanoines de Troyes, les empreintes de ces Pierres qui sont toutes montées, & attachées sur des faces, souvent per-

pendiculaires, non-ſeulement ſont très-difficiles à tirer; mais qu'on ne peut les conſerver, pour les étudier, que ſur la cire molle qui a ſervi à les prendre.

N°. I.

La diſpoſition dans laquelle cette Gravûre préſente Apollon avec ſa lyre, n'eſt pas nouvelle ſur les Monumens; mais la Figure de femme drapée & placée debout à ſes côtés, n'eſt pas ordinaire, & j'avoue que ſon explication paſſe mon intelligence. Je ne parlerai donc de ce Monument que comme Artiſte, & je dirai que cette dernière Figure eſt non-ſeulement ſans proportion, mais encore ſans deſſein & ſans aucune action. Cette Pierre eſt un nouvel exemple de ce que j'ai vû pluſieurs fois, avec un étonnement toujours égal, ſur des gravûres Grecques, dont la Figure dominante ne laiſſoit rien à déſirer du côté de la préciſion & de l'élégance, & dont l'acceſſoire donnoit lieu à une critique, plus forte encore que celle que peut mériter cette Pierre. On ne peut ſe rendre compte d'une pareille diſparate, qu'en diſant que la Figure principale étant copiée, ſelon l'uſage des Grecs, d'après une Statue recommandable, l'Artiſte qui ne ſçavoit point travailler d'original, exécutoit très-mal l'augmentation que le Particulier déſiroit. Comment l'Artiſte oſoit-il la préſenter après l'avoir faite? Comment celui qui l'avoit ordonnée, la recevoit-il? Les yeux & les réflexions de l'Art rendent ces faits impoſſibles à comprendre.

Cette Pierre eſt du Tréſor de S. Etienne.

N°. II.

Une des plus belles Pierres gravées que j'aie vûes, eſt, ſans contredit, celle que préſente ce Numéro, & ſur laquelle on voit un Grec combattant ſur un vaiſſeau. Je croirois volontiers que ce ſujet repréſente quelque évènement de l'hiſtoire d'Athènes; car le bouclier de ce Guerrier

Guerrier paroît orné de la tête de Minerve casquée. L'exécution répond à la beauté de l'expression, & la disposition ne peut présenter plus de grandeur & plus de justesse dans l'action.

Cette Pierre est du Trésor de S. Étienne.

N°. III.

J'ai rapporté tous les enlèvemens du Palladium que j'ai pû rencontrer. Il n'est pas étonnant que les Grecs aient répété une circonstance, de laquelle le sort des Troyens dépendoit, selon leur Religion ; la différence de la composition m'a engagé à rapporter cette gravûre dont le travail est d'ailleurs très-bon. L'action de Diomède est très-juste, & plus convenable peut-être que celle de Dioscoride & de Solon, pour ôter cette Statue de dessus son autel.

Cette Pierre est du Trésor de S. Etienne.

N°. IV.

L'élégance & la position simple & grande de cette Figure méritent d'être présentées comme un des exemples, que le génie des Grecs a donnés à toutes les Nations. Le sujet de cette gravûre est d'ailleurs peu piquant. C'est un homme sans aucun attribut qui puisse servir à le distinguer, & qui tient un oiseau sur une de ses mains : cette disposition voudroit désigner chez les Etrusques un Prêtre, ou un Augure ; chez les Grecs, je ne crois pas qu'il sous-entende rien.

Cette Pierre est du Trésor de S. Pierre.

N°. V.

Les courses de chevaux, si célèbres dans la Grèce, représentées par un homme & par un cheval seul, sont plus rares à trouver ; les chars à deux & à quatre chevaux sont plus communs. Cette rareté rend donc le sujet de cette Pierre plus agréable à rapporter. Il est vrai que

l'homme est bien droit sur son cheval, & qu'il ne paroît point du tout animé du désir de vaincre ; mais l'ouvrage est Grec, c'est-à-dire, très-beau.

Cette Pierre est du Trésor de S. Etienne.

PLANCHE LIII.

N°. I.

CETTE Cornaline, gravée en creux, présente un sujet de l'Histoire Grecque difficile à reconnoître. On voit trois Héros embarqués pour une expédition, devenue célèbre apparemment par le succès, mais peu considérable par le nombre de ceux qui l'avoient entreprise. Les Auteurs anciens ne donnent l'idée d'aucun évènement qu'il soit possible d'attribuer à la composition de ce sujet. Le nombre de trois qui paroît déterminé, s'oppose à toute conjecture. D'ailleurs, on ne peut nier que les premiers Navigateurs, du moins ceux qui paroissent tels dans l'Histoire, n'ont été que des Pirates. Les détails même de l'Odyssée, embellis à la vérité par le Poëte, prouvent de quelle façon les Grecs, quoique plus formés, se conduisoient sur Mer. Mais les Monumens antiques présentent ordinairement plusieurs objets, sur lesquels on peut réfléchir : celui-ci sert du moins à confirmer la forme & la médiocrité des bâtimens de Mer, à l'usage des premiers Grecs. Il est vrai que l'on distingue sept rames de chaque côté, & qu'on ne voit que trois hommes dans le bâtiment. Cette disposition me persuade encore plus, qu'ils étoient les seuls personnages nécessaires dans la composition, & que l'Artiste a sous-entendu l'équipage, sans avoir égard à la place qu'il devoit occuper. Cette manière de rendre les objets sans une exactitude conséquente & raisonnée, peut servir de preuve à l'antiquité de ce Monument, & lui donne un mérite que son travail ne pouvoit obtenir ; car il est bien éloigné de l'élégance, du sçavoir & de la correction ; mais les Grecs ont commencé : les preuves de leur igno-

rance ſont rares & difficiles à trouver, ainſi l'on ne doit pas les négliger quand elles ſe préſentent.

Ce Monument fait voir une autre ſingularité. Les trois Guerriers ſont caſqués & couverts de leurs boucliers, dont la forme eſt ronde, comme on la voit conſtamment ſur tous les bâtimens de Mer de l'antiquité ; mais ils ſont au ſurplus armés de haſtes, ou de longs javelots, auxquels le Graveur n'a point marqué de fer, ſans doute à cauſe de la médiocrité de l'eſpace ; & ces Héros portent cette arme différemment de tous les Peuples anciens, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt également diſpoſée dans leurs mains, & qu'elle paroît former, malgré ſon inclinaiſon, une grande & ridicule pointe ſur chacun des trois caſques.

N°. II.

Le ſujet de cette Cornaline, gravée en creux, ne peut repréſenter, comme on pourroit le croire à la première inſpection, *le corps de Patrocle porté par Ménélas & par Mérion du côté des vaiſſeaux.* L'action de ce groupe eſt décrite non-ſeulement avec beaucoup plus d'étendue dans l'Iliade au Livre XVII ; mais avec des circonſtances principales qu'on ne remarque point ici : de plus, les Guerriers ne ſont point en marche dans cette compoſition. On trouveroit plus de rapport dans le moment énoncé au Livre XVIII. de la même Iliade. Il repréſente également *Patrocle, mais il eſt porté par ſes amis, & arrêté par Achille.* Le groupe de cette Pierre préſente en effet cette action ; cependant l'âge, le maintien, & ſur-tout la barbe de celui qui paroît s'intéreſſer à la figure de celui qu'on emporte, me feroient croire que le Graveur de cette Pierre a ſaiſi l'inſtant auquel Neſtor fait conduire dans ſa tente Machaon bleſſé. Iliad. Liv. XI.

L'explication de ce ſujet, telle que je la propoſe, me donne occaſion d'obſerver qu'on ne doit pas toujours s'abandonner à la première idée dans l'interprétation des ſujets, non plus qu'à la plus grande impreſſion que l'on peut

avoir reçue d'un Auteur ; c'eſt-à-dire, par exemple, qu'il ne faut pas voir conſtamment Achille & Agamemnon dans les ſujets tirés de l'Iliade ; ce ſeroit une prévention d'autant plus à éviter, que la Grèce étoit trop éclairée pour ne pas ſentir dans toutes ſes parties, le mérite du grand Peintre de la guerre de Troyes ; & que par conſéquent, loin de négliger les ſujets dont elle pouvoit enrichir ſes Arts & ſatisfaire ſon eſprit, elle a puiſé dans toute l'étendue de cette ſource, & profité des tréſors & de l'élégante variété du plus grand des Modèles.

Cette Gravûre, dont je n'ai pû juger que par une pâte, eſt très-fine. L'Artiſte Grec a d'autant plus de mérite dans ſon exécution, que les Figures ſont petites. Le groupe eſt traité avec beaucoup d'intelligence, & la diſpoſition ne peut en être ni meilleure ni plus juſte.

N°. III.

Il ſemble que cette belle gravûre repréſente une ſituation tirée du cinquième Livre de l'Iliade. Diomède combattant contre Enée, avoit bleſſé Vénus qui vouloit ſauver ſon fils, & continuoit de pourſuivre Enée qui fuyoit pour ſe retirer dans Troye. La compoſition que l'on voit ſous ce Numéro, préſente en effet Apollon qui paroît arriver, & ſe placer entre Diomède & Enée. Ne ſemble-t-il pas qu'il adreſſe à Diomède ces belles paroles d'Homère : *Arrête, fils de Tydée, ne prétends pas t'égaler aux Dieux ; reconnois combien les Immortels ſont ſupérieurs à la race des hommes qui rampent ſur la terre.*

Cependant l'Artiſte Grec n'a point donné à Apollon le bouclier lumineux, qu'il préſente à Diomède en lui parlant, ſelon le texte de l'Iliade. Enée fuit ſans que rien déſigne ſa bleſſure. Il entre dans une des portes de la ville, pour ſe retirer ſans doute dans le temple d'Apollon, où Latône & Diane prirent le ſoin de panſer ſa bleſſure ; mais c'eſt une ſuite de l'action qui n'eſt annoncée en aucune façon. Malgré ces différences, je crois que l'on

peut adopter cette explication : car il ne faut point oublier que les Grecs ont autant ſimplifié leurs compoſitions, que les Modernes veulent & ont voulu les enrichir.

Le caractère de Diomède eſt très-bien exprimé ſur cette Cornaline, gravée en creux. L'action d'Enée, c'eſt-à-dire, ſa fuite, eſt bien rendue ; mais on peut trouver, avec quelque raiſon, que l'on voit trop peu d'une Figure auſſi importante dans le ſujet, que celle d'Enée.

N°. IV.

Cette Pierre, gravée en creux, ne m'avoit paru recommandable, lorſque j'en fis l'acquiſition, que par une antiquité conſtante, & par des caractères du même tems que la gravûre. Je pardonnois au peu de juſteſſe du deſſein, en faveur d'une réminiſcence Grecque, dont les idées de grandeur m'avoient également fait excuſer une matière, à la vérité, mal choiſie pour l'exécution de l'ouvrage. En effet, cette tête eſt gravée ſur une Agathe, ou plutôt ſur un Caillou rayé fort inégalement, de pluſieurs couleurs. Telle étoit l'impreſſion que j'avois reçue de ce morceau. Mais l'explication ſuivante, que je dois aux connoiſſances & à l'amitié de M. Pellerin, a changé mes idées, & m'a mis en état de préſenter ce Monument pour ce qu'il eſt, c'eſt-à-dire, curieux & intéreſſant.

La tête couverte de la dépouille d'un éléphant, & repréſentée ſur cette Pierre, me paroît celle de Ptolémée IX, ſurnommé *Alexandre*, roi d'Egypte ; & je crois que les lettres ΑΛΕΕΠ. Β. que l'on voit au-deſſous, ſont les initiales de ces trois mots, ΑΛΕξανδρος ΕΠιφανὴς Βασιλεὺς.

Dans le Recueil des Médailles des Rois, nouvellement imprimé chez *Guérin* & *Delatour*, on trouve que c'eſt à Ptolémée IX. qu'on y attribue une Médaille rare de bronze, qui repréſente d'un côté une tête pareillement coëffée de la dépouille d'un éléphant, & de l'autre côté, une Victoire avec la légende ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ; mais on trouve encore dans ce même Ouvrage les autres Médailles

Egyptiennes & communes, qui avec une tête ſemblable d'un côté, ont au revers pour légende, ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ, & pour type une Aigle. Ces Médailles avoient été attribuées juſqu'à préſent par les Antiquaires, à Cléopatre, mère de Ptolémée IX. En conſéquence de ce qui eſt rapporté dans ce Recueil au ſujet de ces Médailles, on en a examiné pluſieurs, & l'on a reconnu que la tête qu'elles préſentent, reſſemblent à la Pierre de ce Numéro, tant par la coëffure, que par les traits du viſage : après cette confrontation, il a été facile de trouver le ſens des lettres gravées ſur la Pierre, & l'on a jugé que les premières ΑΛΕ étoient pour ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ, & que les trois ſuivantes ne pouvoient être rendues que par ΕΠΙΦΑΝΗΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ.

Si les Médailles nous font connoître que Ptolémée IX. en a fait frapper, tantôt avec ſon nom de Ptolémée & le titre de Roi, tantôt avec ſon ſurnom ſeul d'Alexandre, ſans aucun titre ; la Pierre qui nous occupe, nous apprend de plus qu'on lui avoit donné le titre d'*Epiphane*. Il eſt vrai qu'aucun Auteur ne nous marque qu'il ait porté ce titre ; mais on trouve ſur des Inſcriptions & ſur des Médailles de Rois d'Egypte, de Rois de Syrie, & autres, que pluſieurs Princes avoient pris des titres, dont il n'eſt parlé dans aucun des anciens Ecrivains ; & l'on a de plus obſervé dans le Recueil déja cité, que ces titres étoient ſouvent momentanés, c'eſt-à-dire, qu'ils n'étoient donnés à ces Princes que relativement aux circonſtances, & aux évènemens auxquels ils avoient rapport.

PLANCHE LIV.

N°. I.

Homere a été juſqu'à préſent l'homme de tous les ſiècles & de tous les hommes ; cependant on doit encore plus chercher dans les ouvrages Grecs les ſujets véritablement compoſés, que ce grand Poëte a laiſſés par milliers, que

dans les productions des Modernes ; quoiqu'à dire le vrai, je sois étonné de ne pas trouver encore plus souvent dans les opérations de ceux-ci, les idées sublimes & les riches exemples que ce grand Peintre de la Nature a donnés dans tous les genres : leur chaleur répareroit des foiblesses que l'on peut quelquefois reprocher à nos Artistes. Cette Pâte antique présente un sujet de l'Iliade, que M. Vinkelman a rapporté, & je ne donnerai point d'autre explication que la sienne. Catal. de Stoch, pag. 365. 366. & 222.

« Diomède, qui après avoir coupé la tête à Dolon, » qu'il avoit arrêté avec Ulysse, tient sa tête & la regarde, » tandis qu'il a le pied posé sur le corps de ce Dolon ». M. Vinkelman ajoute que « cette particularité est peut-» être une idée du Graveur ». Homère ne dit point cela. » D'un autre côté, continue M. Vinkelman, il est bon de » remarquer qu'Agamemnon coupe aussi la tête à Hip-» poloche ».

Il me suffit que le sujet de cette pâte antique soit tiré d'Homère, pour le placer dans cette Classe ; car d'ailleurs le travail n'en est pas trop bon : on pourroit même le regarder comme la copie Romaine d'un ouvrage véritablement Grec.

N°. II.

Les Grecs, & principalement les Romains, nous ont laissé un grand nombre de Monumens qui représentent des têtes d'enfant en relief : un sentiment paternel & fort commun explique la multiplicité des représentations de l'enfance. Ces ouvrages sont tous exécutés sur des Agathes onyx ou des matières précieuses. Ces têtes n'ont pour l'ordinaire aucun encollement. Je n'ai même vû que celle de ce Numéro, qui soit disposée non-seulement avec les épaules, mais placée sur un piédouche. Cette petite singularité dans un ouvrage traité pour être monté en bague, m'a engagé à rapporter ce Camée dont l'onyx est de la plus parfaite qualité. Je n'insiste pas sur la beauté

de l'ouvrage. Il faut s'en rapporter à la bonne foi & à l'intelligence de celui qui décrit. Si je n'avois dit, il y a long-tems, que les gravûres faisoient perdre aux ouvrages véritablement beaux, je ferois un grand éloge de ce Relief, & je rappellerois que le Lecteur ne peut, en ce cas, juger que de la seule disposition.

N°. III.

Cette Cornaline, de la plus grande beauté, soit pour la pierre, soit pour le travail, représente une ville Grecque : les Médailles en indiquent un grand nombre avec une pareille représentation. La tête de Cybèle, avec une tour, prouve que la ville, dont elle étoit l'emblême, avoit une enceinte fermée de murailles. Cette tour semble posée dans cette gravûre sur un voile, qui recouvre les épaules de la Déesse ; quelques-unes de ces têtes n'ont cependant point ce surplus d'ornement. Je profite avec plaisir de cette occasion, pour fixer les idées du Lecteur sur un sujet que les Pierres gravées présentent assez fréquemment, & le mettre en état de déterminer l'objet de leur composition.

N°. IV.

Ce petit Buste de bronze représente un Satyre, ou peut-être un Suivant de Bacchus. On ne peut méconnoître cette espèce de Divinité à ses oreilles pointues. Le travail en est aussi beau que le dessein en est juste : il est tel enfin que le doit être un ouvrage Grec & d'un bon siècle. Celui-ci ajoute à ces parties rares en elles-mêmes, la singularité d'avoir été trouvée sur la fin de l'année 1758, dans le territoire de Marseille, au quartier de Château-Gombert, situé à deux lieues de la ville. On découvrit de vieilles murailles en travaillant dans une vigne, & ces démolitions produisirent des Urnes cinéraires, des Médailles absolument mangées par la rouille, & ce petit Monument, dont la conservation ne laisse rien à désirer.

Hauteur deux pouces.

N°. V.

N°. V.

Ce Cheval de courſe, bien conſtamment de travail Grec, repréſente une allégorie dont il ſeroit inutile de chercher l'explication: on ne pourroit la trouver que par haſard ; & dépourvûe de preuve, elle n'auroit aucune ſolidité. La deſcription du ſujet fera mieux ſentir l'impoſſibilité de la conjecture.

On voit le Serpent *Agathodémon*, ou du moins la repréſentation de cet animal, ſi célèbre en Egypte, lié & arrêté par deux ſangles ſur un cheval dans le fort de ſa courſe. Il tient dans ſa gueule les rênes de la bride, & ſemble conduire le cheval.

Cette compoſition préſente donc un de ces problêmes d'antiquité, qu'un homme ſage ne cherche point à réſoudre, & dont le haſard lui préſente la ſolution. Je rapporte cette gravûre principalement à cauſe du ſujet. Cependant l'élégance du deſſein & la bonté du travail mériteroient ſeules qu'on fît attention à cette Cornaline onyx, légèrement altérée par le feu.

PLANCHE LV.

N°. I. & II.

L'esprit & l'intention de cet Hercule repréſenté dans le repos, ne peuvent appartenir qu'à la Grèce. Le tems a un peu maltraité ce petit Monument. Il a même perdu une de ſes jambes & le bas de ſa maſſue ; mais une diſpoſition ſi grande & ſi ſimple, confirmée d'ailleurs par des poſitions approchantes, & que l'on voit ſur pluſieurs Pierres gravées, engage à conſerver le ſouvenir d'une *manière* & d'un *ſtyle* qui doivent éternellement ſervir de modèle aux Artiſtes. De pareils ſujets mériteroient d'être gravés, quand ils nous ſeroient tranſmis par une copie moderne ; mais je puis certifier l'antiquité de ce Bronze, ſans pouvoir, à la vérité, rien établir ſur le tems & le pays

de ſa fabrique. Je ſuis d'ailleurs très-perſuadé que ce petit Monument, ſemblable à quelques Pierres gravées en creux, préſente la compoſition d'une Statue de grande proportion, & ſans doute eſtimée dans la Grèce.

Hauteur deux pouces deux lignes.

N°. III.

Le ſentiment de chair & l'expreſſion des muſcles ſont marqués avec trop de juſteſſe, de goût & de préciſion ſur cette figure de Sphinx, pour ne la pas donner à qui elle appartient, c'eſt-à-dire, à la Grèce, ou, ce qui eſt la même choſe, à un de ſes Artiſtes : le chaperon même eſt marqué ſur les épaules de cette Figure, par un contour qu'aucun ouvrage Egyptien n'a jamais préſenté. La conſervation de ce Bronze ne peut être plus complète.

Hauteur deux pouces & demi : largeur cinq pouces trois lignes.

N°. IV. & V.

Ce Monument eſt un des plus ſinguliers de ceux que j'ai raſſemblés. Il repréſente la main droite d'une jeune femme, dont la proportion eſt plus grande que nature. Le deſſein en eſt élégant, & l'exécution belle : la conſervation n'eſt pas tout-à-fait ſi complète : les doigts *medius* & *annularis* ſont abſolument caſſés & perdus, mais le reſte eſt très-bien conſervé. La main n'eſt pas fondue pleine, cependant le poignet qui ſert de baſe, a été fermé de tous les tems ; ce qui prouve qu'elle n'eſt point un fragment, & qu'elle n'a jamais fait partie d'une Statue : une preuve plus forte encore de ſon objet particulier, eſt l'Inſcription Grecque, écrite dans l'intérieur de la main avec les plus beaux caractères, & qui paroiſſent du meilleur tems : on y lit :

ΣΥΜΒΟΛΟΝ
ΠΡΟΣ
ΟΥΕΛΛΑΥΝΙΟΥΣ

Symbolum ad Velaunios.

C'eſt ici une main droite. L'on ſçait qu'elle étoit conſacrée à la Fidélité. Pline dit : *Ineſt & aliis partibus quædam religio, ſicut dextra oculis averſa appetitur, in fide porrigitur.* Et c'eſt de-là ſans doute qu'eſt venue l'expreſſion ſi familière aux Anciens, *Jungere dextras*, quand il eſt queſtion d'alliance : Lib. II. cap. 45.

Jura, fides ubi nunc commiſſaque dextera dextrâ ?

dit Phyllis à Démophon dans Ovide.

Cet uſage étoit commun à tous les Peuples barbares. On le voit par quantité d'exemples. La concorde des villes, la fidélité des armées ſont ſouvent exprimées ſur les Médailles Grecques & Romaines par deux mains jointes enſemble : mais ce qui convient plus parfaitement au ſujet, dont il eſt queſtion, eſt que les villes & les armées s'envoyoient ſouvent les unes aux autres des mains droites, comme un ſymbole d'amitié. Tacite, au premier Livre des Hiſtoires, dit que la cité de Langres avoit envoyé aux Légions de la Germanie ſupérieure, des mains droites en ſigne d'amitié, & que cette coutume étoit ancienne : *Miſerat civitas Lingonum, vetere inſtituto, dona Legionibus dextras hoſpitii inſignia.* Chap. 54.

Au ſecond Livre des mêmes Hiſtoires, on voit le Centurion Siſenne, chargé par l'armée de Syrie de porter aux Prétoriens des mains droites en ſigne de concorde : *Dextras concordiæ inſignia.* Chap. 8.

Et l'on ne peut douter que les mains droites, placées ſur le haut des enſeignes, ne fuſſent une marque de fidélité.

Après avoir prouvé que cette main ne pouvoit être

qu'un ſymbole d'alliance, d'hoſpitalité ou de concorde; il eſt queſtion de rechercher quels ſont les Peuples auxquels ce ſymbole eſt adreſſé, & que l'inſcription de ce Monument nomme ΟΥΕΛΑΥΝΙΟΙ, *Velaunii*.

On ne peut guères douter que ce ne ſoient les *Velaunii*, cités par Pline dans l'inſcription du Trophée des Alpes. Les *Velaunii* de Pline, placés à la ſuite des *Neruſii*, dont Vence étoit la capitale, devoient être peu éloignés d'Antibes : cette poſition convient très-bien aux Peuples nommés ſur le Monument, dont il s'agit. Ils devoient être Grecs d'origine. Les Grecs n'auroient pas honoré d'une teſſere d'hoſpitalité ou d'alliance, des Peuples qui ne parloient pas leur Langue, & qu'ils mépriſoient comme Barbares. Or, ſur toute la côte, depuis Monaco juſqu'à Marſeille, il y avoit quantité de Peuplades Grecques, mêlées parmi la Nation d'origine Ligurienne, qu'on nommoit *Salyes*. Ainſi les *Velaunii* de ce Monument ſeront les mêmes Peuples que les *Velaunii* du Trophée des Alpes ; Peuple Grec d'origine, ſitué près des *Neruſii*, peut-être Colonie de Marſeille, vers la côte d'Antibes, ſur le territoire des Peuples nommés *Salyes* par Strabon, & dont les *Oxybiens* & les Décéates de Polybe ſemblent avoir fait partie. Ce ſymbole leur aura été envoyé par une Ville Grecque, ſoit de la Grèce Italique, ſoit de la Grèce proprement dite, ſoit de la Sicile ; ou peut-être, ſans aller ſi loin, par quelqu'une des Colonies Grecques établies dans leur voiſinage.

Lib. III. c. 20.

Strab. p. 203.

Je regarde ces réflexions comme ſuffiſantes pour l'intelligence de ce Monument, & je les donne hardiment pour telles, par la raiſon qu'elles me viennent d'une bonne main.

Hauteur totale depuis l'index, huit pouces quatre lignes.

PLANCHE LVI.

N°. I.

J'AI dit plusieurs fois qu'il me paroissoit que toutes les pierres gravées en creux, du moins le plus grand nombre, avoient été exécutées en relief, genre de monument auquel les Modernes ont donné le nom de *Camée*. Tout ce qui confirme une conjecture, ne doit pas être négligé dans la recherche des monumens. Cet Apollon, dont on a vû la disposition dans la Planche LII. de ce Volume, & gravé en creux, est une confirmation de cette opinion. Ce même sujet est gravé en relief sous ce Numéro. La lyre porte seulement plus d'à-plomb sur la figure, ou sur l'accessoire, représentée de bout, & qui me paroît rendue ici avec plus de justesse & de précision dans le Camée dont il est question: mais l'un & l'autre Monumens sont Grecs, & je les crois de la même main. Les petites différences qu'on y peut remarquer, ne changent rien à l'objet général; un homme est d'autant moins exact dans les petits détails de sa copie, qu'il travaille d'après lui-même. Enfin, par toutes les raisons de l'Art, on doit se persuader que la première copie, d'après la statue, a été exécutée en relief, & que par conséquent ce Camée est en quelque façon l'original de la composition en creux. Il est si rare de pouvoir trouver ces sortes de comparaisons à faire, ou ces exemples à donner, que je serois fâché de laisser échapper l'occasion de rapporter ce relief, exécuté sur une très-belle sardoine onyx.

N°. II. & III.

ON m'a envoyé de Rome cette petite Tête de bronze, & celui qui m'en a fait l'envoi, veut que ce soit le buste de Sapho; car *il ne coûte rien de nommer les choses par les noms honorables*.

Sans m'arrêter à discuter sur cette dénomination, je crois

que Sapho n'étoit point si jolie, & qu'elle étoit un peu plus hommasse. Telle est l'idée que les Auteurs nous en donnent : elle peut n'être pas vraie ; mais elle est difficile à contredire, si l'on ne présente un Monument authentique de cette illustre fille, que son esprit n'a pû garantir du malheur de ses passions. Ce qu'il y a de plus certain, est que cette tête de ronde-bosse est charmante, & que le trait, le détail, la grandeur, la justesse & la simplicité de son exécution concourent à son agrément. Quand on est exposé à voir si souvent des morceaux sans goût & sans attrait, on est encore plus sensible à la rencontre d'un Monument Grec, beau par lui-même, & recommandable par sa conservation, & dont le dessein ni la gravûre ne peuvent jamais rendre toute la finesse.

Hauteur de ce bronze, un pouce sept lignes.

N°. IV. & V.

La forme de ce petit Vase d'albâtre, me persuade qu'il a été autrefois destiné à renfermer des parfums. Ces petits Monumens sont rares ; la médiocrité de leur volume s'oppose à leur conservation, par conséquent ils méritent d'être rapportés. Celui ci joint à cette raison le motif pour lequel je le soupçonne d'avoir été fabriqué. Je le crois un présent de l'amour, en même temps qu'une assurance de fidélité : la main ouverte, & gravée en creux sur la base du Vase, me paroît une marque & une preuve de sentiment, & le mot ΝΙΚΗΤΟΥ qui fait allusion au nom de l'ouvrier, pourroit être regardé comme celui de l'Amant qui présentoit des parfums d'une grande rareté ; ce que l'on peut inférer de la petitesse du Vase, dont la conservation est très-belle. Au reste, la médiocrité du volume doit faire regarder ce Monument comme étant à l'usage d'un particulier ; car on en voit souvent, mais d'un plus grand volume, & d'une matière plus rare, qui ont été offerts dans les temples.

Hauteur un pouce & demi : plus grand diamètre un pouce.

N°. VI.

Il eſt naturel de ſaiſir avec empreſſement la confirmation d'une pratique de l'Antiquité, & cet empreſſement redouble lorſque l'objet de cette confirmation eſt beaucoup plus ancien que le premier exemple. J'ai rapporté, & j'ai décrit dans le premier Volume de ce Recueil, des moules de médailles Romaines, & les médailles qu'ils ont produits ſont gravées ſur la même Planche. J'ai de plus accompagné les détails de cette opération, des réflexions que je crois plauſibles ſur l'objet de ces moules, & ſur les inductions qu'il étoit poſſible d'en tirer par rapport aux uſages des Anciens : je me contente d'y renvoyer le Lecteur, s'il veut bien les regarder. Il aura plus de plaiſir à voir la médaille repréſentée ſous ce Numéro. Elle eſt une des plus anciennes de la ville de Marſeille, & remonte par conſéquent à un temps fort reculé ; cependant elle a été moulée & jettée dans un moule pareil à celui que je viens de citer : mais il faut convenir que les Mouleurs de Marſeille travailloient avec moins d'exactitude que ceux des Romains. Les barbes ou l'excédent de la matiere que l'on voit dans toute la circonférence de cette médaille, donnent la preuve de leur défaut d'exactitude, tandis que le jet, marqué ſur le deſſein, prouve la reſſemblance de l'opération. Pl. CV.

On pourroit dire que dès-lors il y avoit des Faux-monnoyeurs, & rien ne s'oppoſe à cette vraiſemblance ; mais on peut avancer auſſi, comme je l'ai déja fait, que dès les premiers temps on couloit & on frappoit des médailles indifféremment ſelon les circonſtances. J'ai trouvé huit de ces Médailles chargées du même type, du même revers & des mêmes témoignages du moule ; en un mot, abſolument pareilles. On peut en conclure qu'elles n'ont jamais été ſéparées, & qu'elles ont encore moins été répandues dans le public, puiſqu'en effet elles ne ſont point ébarbées.

Cette médaille eſt trop commune pour avoir beſoin

d'explication. Je n'ai d'autre objet, en la rapportant, que de donner un exemple du moule, par rapport aux Médailles, & peut-être le plus ancien que l'on puisse rencontrer.

J'ajouterai à ces réflexions sur cette Médaille, que le métal m'en ayant paru fort dur, j'en ai fait faire l'analyse à la Monnoie de Paris, & que le cuivre en est mêlé avec du zinc & un peu d'étaim. J'ai pris la précaution d'abbattre le jet, & d'ébarber ses bords, avant qu'on la mît au feu, & j'ai trouvé qu'elle pesoit un demi-gros vingt-sept grains. Ces précautions sont toujours bonnes à prendre : on ne peut prévoir tous les objets dont les curieux sont animés.

La Médaille est dessinée de sa grandeur.

PLANCHE LVII.

N°. I. & II.

CETTE Amulette est ronde & formée comme ce que nous appellons un *Bouton*; elle a une queue percée & arrondie, mais placée dans le milieu de la partie qui n'est point travaillée, comme on le voit par le profil, N°. II. Ce petit Monument d'or a été trouvé à Herculanum; la médiocrité de son volume & sa matière rendent le vol très-vraisemblable. Les reliefs, dont cette Amulette est chargée, ont été estompés, c'est-à-dire, frappés ou repoussés, pour parler plus juste. Les Monumens ne nous ont point encore prouvé que cette pratique fût en usage en Egypte, & son peu de solidité empêche de l'attribuer à ce pays. Les reliefs sont disposés de façon qu'on en voit toujours quelques-uns d'à-plomb, de quelque sens que l'Amulette soit tournée. Cette disposition, ainsi que la forme & la place de la bélière, pourroient encore empêcher de croire ce Monument Egyptien; mais on ne peut douter qu'il ne soit dépendant du culte de ce pays, & l'on sçait que la Grèce l'avoit adopté dans ses commencemens. C'est donc à ces premiers temps que je rapporterois ce Monument; car l'arrangement de ces reliefs, & leur exécution, ne

ne peuvent convenir à la Grèce éclairée. Preſque tous les objets de ce petit bas-relief ſont reconnoiſſables ; on y voit clairement un œil, un ſerpent, une abeille, un faucon-pêcheur, un crocodile, un hippopotame, un cancre, ou une écreviſſe de mer, enfin, une étoile. Il eſt vrai que je laiſſe deux objets ſans dénomination : je n'ai pû les reconnoître ; quoiqu'ils ſoient auſſi diſtincts que les autres. Cet arrangement circulaire empêche, ce me ſemble, de regarder ces figures comme des hiéroglyphes. Je croirois plutôt que ce Monument préſenteroit la réunion de pluſieurs objets de culte, à laquelle on donne le nom de *Panthée*, uſage qui ne me paroît point ordinaire à l'Egypte. Ces différentes raiſons, jointes à celles du lieu où le Monument a été trouvé, m'ont engagé à le donner à la Grèce. La parfaite conſervation, ainſi que la matière, autoriſe encore cette prévention.

Diamètre dix lignes.

N°. III.

Ce Buſte de bronze ne peut être plus finement & plus agréablement exécuté & diſpoſé. La couronne de fleurs, terminée par les bandelettes qui retombent ſur les épaules, me perſuade qu'il préſente le portrait d'une jeune Prêtreſſe, vraiſemblablement d'un rang inférieur. La conſervation de ce Monument eſt auſſi complette que ſes agrémens.

Hauteur deux pouces & demi.

N°. IV. V. & VI.

La compoſition de cet Anneau d'or ſuppoſe qu'il eſt formé par trois anneaux réunis, & plus larges dans leurs maſſes : ces maſſes ſont longues & étroites, & reſſemblent à des grains d'avoine applatis. Cette ſigularité m'a paru ajoutée à celles des anneaux que j'ai rapportés dans les Volumes précédens : d'ailleurs, chacune de ces maſſes portent deux lettres, & leur réunion produit ZHCAIC,

VIVAS. Ces ſouhaits, dont on trouve un ſi grand nombre d'exemples, ont été très-communs dans la Grèce : il eſt vrai que les Romains ont ſuivi cet uſage ; ainſi je garantirois d'autant moins le pays dans lequel cet Anneau a été fabriqué, les Romains ont ſi ſouvent préféré la langue Grecque dans leurs uſages les plus familiers, que cet Anneau pourroit leur appartenir. Ce doute, bien fondé, me laiſſe cependant maître du choix, & je préfère la Grèce à l'Italie, peut-être par habitude, quoiqu'il faille convenir que ce terme ZHCAIC ſoit d'un Grec bien vulgaire.

PLANCHE LVIII.

N°. I.

CET Autel de marbre blanc, de la plus grande beauté & de la plus agréable proportion dans ſa rondeur, eſt conſervé à Naples dans le jardin de M. le Prince de Francavilla, il ſert de piédeſtal à une ſtatue conſulaire. La comparaiſon de la forme de cet Autel & des figures de bas-relief, dont il eſt décoré, avec la ſtatue, n'eſt pas à l'avantage de ce pauvre Conſul, repréſenté en pied, & triſtement emmaillotté dans la peſanteur d'une robe, exécutée par un Sculpteur Romain. J'ai reçu un deſſein très-exact de ſa figure : elle ne préſente aucune autre idée, & ne peut ſatisfaire nulle eſpèce de curioſité. Je ne m'occuperai donc que de l'Autel dont la *hauteur eſt de cinq palmes Romaines*, environ *trois pieds & demi de Roi* ; *& le diamètre de deux palmes & demie*, environ *un pied neuf pouces*.

N°. II.

JE paſſe avec plaiſir à l'examen de ce beau Bas-relief. Les Monumens conſacrés à Bacchus ſont très-communs ; & la repréſentation des vendanges, heureuſe pour la variété des groupes qu'on peut y introduire, flatteuſe par le concours des différentes actions qu'elle fournit, agréable enfin, par les idées que préſente le réſultat de ſon objet,

doit en effet avoir été préférée au tableau des autres récoltes. La vendange eſt donc un des ſujets le plus ordinaire à rencontrer ſur les Monumens ; car, indépendamment des avantages qu'elle fourniſſoit à l'Art & au Génie, elle tenoit une place conſidérable dans le culte des Anciens : dès-lors il eſt aiſé de concevoir que les compoſitions de ce genre, n'ont de mérite, par rapport à nous, ou ne ſont recommandables aux yeux de l'Antiquaire, que par les différences de leur compoſition, ou par la beauté de leur exécution ; & je peux dire hardiment que ce Bas-relief préſente ces deux parties d'une façon rare & diſtinguée.

Il me ſemble que l'Auteur de ce Bas-relief n'a point voulu repréſenter une vendange ordinaire, c'eſt-à-dire, telle qu'on la pratiquoit dans les temps éclairés de la Grèce, & telle qu'il la voyoit ſous ſes yeux. Je crois que ce grand Artiſte a voulu retracer l'image de la première manière de faire le vin, ou plutôt une vendange des premiers ſiècles ; c'eſt du moins ce que l'on peut inférer du gros quartier de pierre poſé ſur le panier rempli de raiſin : ſans inſiſter ſur le poids de ce morceau de rocher, on pourroit dire qu'il étoit ſi conſidérable qu'il devoit écraſer le panier, puiſque cinq hommes des plus forts, en faiſant même uſage d'un levier, le ſoulèvent avec beaucoup de peine. Cette force & ces mouvemens n'ont d'autre objet que le dérangement de cette pierre, pour mettre à la place du marc, les raiſins que deux autres Faunes apportent de la vigne, & dont, à juger par leur démarche, ils ſont prodigieuſement chargés. Il eſt bon de remarquer que les raiſins ſont contenus dans des outres ; & je crois d'autant plus que cet uſage étoit pratiqué dans l'ancienne Grèce, que les outres ſont encore aujourd'hui conſacrés dans l'Archipel au tranſport & à la conſervation des vins.

Un des Faunes qui appuie ſur le levier eſt remarquable par une ſingularité, dont il eſt difficile de donner l'explication. Son corps eſt généralement couvert de petits points ronds, qui imitent ce que nous appellons *du chagrin*. Ils

ne peuvent être un objet de fantaisie, non plus qu'un effet du hasard, dans un ouvrage fait avec autant de soin, & par un Artiste qui paroît aussi éclairé. L'embarras que cette figure peut causer à l'esprit, est d'autant plus grand, qu'elle est la seule sur ce Monument qui soit ainsi représentée ; car on ne peut confondre ces petits points avec des poils mal formés. Les cuisses d'un autre de ces Faunes en sont couvertes, & sont traitées avec une intelligence convenable au reste de l'ouvrage : d'ailleurs on connoît en Italie deux autres statues qui présentent la même singularité. Il est vrai que les Monumens n'en présentent pas un plus grand nombre. L'une & l'autre sont de marbre, & sont des représentations d'Hercule ; elles ont environ deux pieds de proportion : l'une est depuis long-tems à Rome, chez le Cardinal Lenti, & l'autre est conservée dans le Cabinet du Roi de Naples : je crois même que cette dernière a été trouvée depuis peu de tems à *Pompeïa.*

Les conjectures que je pourrois proposer à cet égard ne seroient d'aucune utilité. Je reviens au travail de ce Bas-relief, pour me récrier & dire : Quelle justesse & quelle convenance dans l'expression, doit-on concevoir dans l'original de ce Monument ! Quel sçavoir & quelle connoissance des muscles devoit avoir l'Artiste Grec, pour rendre avec tant de précision la vérité de tous ces mouvemens ! Puisqu'après toutes les mains par lesquelles cette gravûre a passé, elle donne encore l'idée d'un des plus sçavans ouvrages que le tems nous ait conservés dans la Grèce.

Je ne puis me rappeller dans quel Auteur j'ai lû que *les Grecs n'ont point connu les Faunes :* je le croirois assez ; mais après avoir fait l'aveu de mon doute, je dirai que ce Bas-relief est Grec, & présente cette espèce de Divinité champêtre, ou ces hommes extraordinaires. Seroit-ce pour se conformer au goût des Romains, qu'un Artiste Grec auroit admis cette représentation sur un autel qu'il travailloit en Italie ? Je l'ignore ; mais je sçais, qu'indépendamment du mérite de la composition, toutes les figures de ce

beau marbre sont faites d'après nature, & traitées avec une élégance qu'on ne peut attendre que d'un Grec. Quant à l'ancienneté de la représentation des Faunes, dont l'espèce n'est désignée que par une queue terminée par de grands poils, & longue de quatre ou cinq pouces, je dirai qu'on a pu les remarquer sans aucune différence sur des Monumens Etrusques & très-anciens. J'ajoûterai même que l'Etrurie paroît les avoir empruntés de la Grèce, ainsi que plusieurs objets de culte : si l'on se rappelle les traces d'Homère dont j'ai rapporté plusieurs exemples, cette opinion ne paroîtra point hasardée.

PLANCHE LIX.

N°. I. & II.

CETTE Figure d'Echanson ou d'Esclave servant à table, que les Grecs nommoient Οἰνοχόος, ne doit être regardée que comme une très-mauvaise copie ; cependant elle est faite d'après un ouvrage Grec qui nous conserve un souvenir ; puisqu'en effet les Esclaves de cette Nation étoient ordinairement nuds. Par conséquent, cette copie, fût-elle plus mauvaise encore, mérite d'être accueillie, ou plutôt gravée, pour prouver, par des faits, le genre & l'emploi de cette espèce de service, dans un pays dont les usages & les idées flateront toujours l'esprit. Cette copie sert encore à prouver que les Esclaves qui servoient à table chez les Romains, & qu'ils nommoient *Pocillatores*, étoient un usage emprunté de la Grèce, sans aucune autre différence que celle des habillemens ou de la nudité. Car le vase que portoient les uns & les autres, étoit également formé par une corne, & terminé par une tête d'animal, & plus ordinairement de chèvre, dans l'une & dans l'autre Nation, quoique je sois persuadé que cette forme ait toujours été arbitraire.

La Figure de ce Numéro est très-entière : il ne manque à sa conservation que l'instrument qu'elle tenoit dans la

main qui ne porte point le vaſe. Cette main eſt ouverte, & ſon ouverture prouve que la forme en étoit cylindrique. Ce pouvoit être un *Pedum*, ou bâton terminé en croſſe, attribut conſacré aux Faunes, aux Sylvains, & aux autres Divinités champêtres. Ce qu'il y a de certain, eſt que cet Eſclave ne portoit point un plat comme les *Pocillatores* des Romains. Cette obſervation m'empêcheroit, malgré les autres rapports, d'aſſûrer que ce Monument nous donnât la repréſentation d'un Echanſon. Il pourroit également préſenter celle d'un Danſeur, introduit dans les Comédies de Bacchus, ou dans la cérémonie des Bacchanales; d'autant plus que la Figure a un pied en l'air, & qu'elle regarde le vaſe, qu'elle tient élevé, avec une complaiſance que l'on n'a pas ordinairement pour le vin que l'on doit ſimplement verſer aux autres. Le Lecteur décidera cette importante alternative.

Hauteur de ce Bronze, quatre pouces & demi.

N°. III. & IV.

CETTE Figure de bronze, trouvée dans les environs de Naples, c'eſt-à-dire, dans la grande Grèce, n'eſt point Romaine; & comme elle eſt originale dans ſon genre, cette raiſon ſe joint à celles qui ſuivent, pour la placer dans la claſſe des Grecs, mais avec les reſtrictions que je vais détailler.

L'Artiſte, auteur de cette Figure, n'étoit pas du premier ordre; ainſi je crois que ce morceau a été travaillé dans le bon tems des Grecs, mais par un Ouvrier de cette Colonie, qui a tant influé ſur les intérêts de la Grèce. Quoi qu'il en ſoit, ce Monument eſt un Soldat Grec. Il eſt nud, à la réſerve de l'armure de ſes jambes, qui les couvre depuis le genou juſqu'à la cheville du pied, & qui eſt parfaitement ſemblable à celle d'un Achille que j'ai rapporté dans le premier Volume. Le caſque n'eſt point d'une forme élégante, mais il eſt bien conſervé, & l'on voit de quelle manière il étoit arrêté ſous le menton.

Planche XXX. N°. III.

Mais l'eſpèce de chemiſe, ou le morceau de peau qui laiſſe le devant du corps nud, & qui paſſé dans le col ne couvre que juſqu'au-deſſus des reins, eſt un uſage d'autant plus ſingulier, qu'il ne peut regarder ni la défenſive, ni l'utilité. Ce morceau d'ailleurs eſt très-bien diſpoſé de la part de l'Artiſte, & ne produit aucune équivoque. A la réſerve du bras gauche qui vraiſemblablement portoit le bouclier, & qui ſe trouve caſſé au-deſſous de l'épaule, le Monument eſt très-bien conſervé : la main droite eſt percée pour tenir une haſte, ou une épée ; mais cette arme, quelle qu'elle ait été, a toujours été mobile, c'eſt-à-dire, ajoutée à la Figure, & miſe après coup.

Hauteur trois pouces huit lignes.

N°. V.

SANS pouvoir aſſigner un pays particulier à ce genre de coëffure, je me fais un plaiſir de faire connoître cette eſpèce de bonnet. Les Curieux en Médailles, que j'ai conſultés, m'ont dit que cette parure ne ſe trouvoit ſur aucune tête. Il y a eu un ſi grand nombre de villes alliées, ou dépendantes de la Grèce ; la monnoye étoit battue ſi généralement, qu'il eſt étonnant que pluſieurs ornemens qui caractériſoient ces villes, ſoient encore inconnus : cependant il ſeroit encore plus ſingulier de devoir la connoiſſance d'une ancienne parure à une Pierre gravée, dont le travail, plus arbitraire & moins avoué, ne donne, il eſt vrai, ni les mêmes certitudes ni la même authenticité.

Le goût & l'exécution de cette Tête m'engagent donc à la placer dans la claſſe Grecque, & je crois qu'elle repréſente une ville : ſon caractère mâle convient à ce genre de repréſentation. Cette gravûre eſt exécutée ſur une agathe onyx qui n'eſt point litée, & dont la couleur eſt un peu barbouillée, ou par la nature, ou par un accident du feu.

PLANCHE LX.

N°. I. II. & III.

Je ne fais aucune difficulté de joindre les Monumens de la Sicile & du Royaume de Naples : j'en fais encore moins de les placer dans la classe des Grecs. Je conviens cependant que ces pays en fournissent un plus grand nombre de Romains.

On a trouvé, cette année en Sicile, ce Soldat Carthaginois ; & quoiqu'il ne présente aucune partie Grecque, je n'ai pas cru devoir le placer au milieu des Romains, avec lesquels il faut cependant avouer qu'il se trouveroit plus convenablement, si on ne regardoit que de certains rapports de travail & de goût ; car on peut dire que cette Figure est infiniment courte, & par conséquent très-pesante à l'œil.

Ce Soldat est barbu, ses jambes sont nues, son corcelet est plus garni devant & derrière, qu'aucun de ceux que nous présentent les Soldats Romains ; son bouclier rond est orné d'un enlacement de cercles très-simple ; la lame de son épée qu'il portoit dans son autre main, est cassée ; mais il est aisé de reconnoître la forme de la poignée, & de voir qu'elle avoit une branche qui couvroit & défendoit la main : c'est encore un objet que les armures Romaines n'offrent point ; mais elles présentent encore moins le casque, dont la crête est très-forte, & dont le principal ornement consiste en deux cornes, ou deux oreilles, dont le front est accompagné. Ces dernières circonstances sont plus approchantes de l'armure des Etrusques ; elles donnent une indication légère, à la vérité, mais enfin elles en donnent une du crédit & de l'opinion que ces Peuples avoient établis dans plusieurs parties de l'Italie, & même de l'Afrique. J'ai rapporté plusieurs exemples de ces armes pratiquées en Etrurie. On peut les comparer avec cette Figure, dont la belle conservation

conſervation a permis de faire toutes ces remarques avec exactitude, & dont je ne crois pas qu'on ait encore été en ſituation de donner un pareil détail : ce Bronze eſt fondu maſſif avec ſa plinthe.

Hauteur quatre pouces ſept lignes.

N°. IV.

Ce petit Monument de bronze, également trouvé en Sicile, & fait pour être porté par une broche placée d'à-plomb, repréſente une tête de femme au milieu de quatre demi-ſerpens, dont les têtes ſont très-bien formées, & qui paroiſſent lui ſervir de bras. Ce ne peut être la repréſentation du ſymbole de la Sicile, c'eſt-à-dire, les trois Promontoires, rapportés ſur les Médailles, & qui lui ont fait donner le nom de *Trinacria.* Si l'on avoit voulu repréſenter Scylla, on auroit placé des chiens, & non pas des ſerpens. Ce Bronze eſt donc un objet de ſuperſtition qui nous eſt inconnu, & qui doit remonter bien haut, ſi l'on en juge par le mauvais goût & le foible travail de la fonte.

Plus grande diſtance de l'extrémité d'une tête à l'autre, deux pouces moins une ligne : hauteur du Buſte, un pouce.

N°. V. & VI.

Cette belle Tête de griphon, placée ſur une plaque, ne peut avoir ſervi, ce me ſemble, qu'à l'embelliſſement d'une parure militaire. La plaque qui ſert de baſe à la tête, n'eſt pas plus arrondie que travaillée avec ſoin ; ce qui prouve que dans ſon ancienne deſtination elle devoit être cachée : je croirois donc qu'elle étoit retenue entre deux cuirs, & que placée comme un bouton, elle ſortoit par une fente du premier cuir, & que les deux, joints enſemble, ſervoient de ceinture : la légèreté de la fonte autoriſe cette conjecture ſur l'uſage de ce Bronze. D'ailleurs l'ouvrage en eſt très-bon, & pourroit être Grec ; les Grecs même ayant fait uſage de ces ſortes de parures :

nous en avons une preuve inconteſtable donnée par les Soldats d'Alexandre après la défaite de Darius; ils chargèrent leurs armes de parures d'argent. Cette tête de griphon, ou plutôt d'animal fantaſtique, préſente une ſingularité dont je ne puis deviner le motif. On voit une oreille ſur un côté de cette tête, comme on la donne à tous les griphons, & de l'autre côté on n'en apperçoit aucune trace. Les deux profils font ſentir cette différence. Elle eſt d'autant plus certaine, que j'ai peu vû de Monumens auſſi bien conſervés.

Plus grand diamètre de la baſe, deux pouces deux lignes : ſaillie de la tête, deux pouces moins une ligne.

PLANCHE LXI.

N°. I. II. & III.

Je n'avois vû aucun des morceaux de bronze, dont les Grecs & les Romains décoroient le timon de leurs chars, avant celui que l'on verra dans la Claſſe Romaine, & qu'on a trouvé dans Rome. Le P. Paciaudi m'a depuis ce tems envoyé de Naples les deux morceaux du même genre qui rempliſſent cette Planche. Plus un Monument eſt rare & ſingulier, plus on a de plaiſir à multiplier ſes repréſentations. Non-ſeulement le nombre & les différences confirment ſon uſage, mais cette variété devient un amuſement. C'eſt en effet l'impreſſion que ces timons doivent produire : car, indépendamment du peu de reſſemblance dans leurs ornemens, leur forme, très-variée, n'a qu'un rapport général, c'eſt-à-dire, celui de s'emboëter dans le timon pour en recouvrir l'extrémité.

Planc. LXXXIX. N°. I. & II.

Ce Bronze, de forme circulaire, eſt orné par une tête de Méduſe, du meilleur goût, & traité de la plus grande manière; elle eſt ſurmontée d'un anneau fondu avec la pièce, & dont la deſtination pouvoit être arbitraire & de fantaiſie, par rapport aux guides des chevaux : cet anneau me paroît d'autant plus un objet particulier, que

ce timon eſt le ſeul des trois que je poſſede, ſur lequel on le remarque. Ce Monument a été trouvé à Tarente.

Hauteur de la tête avec l'anneau, quatre pouces ſept lignes : longueur de la portion circulaire, trois pouces : diamètre de l'ouverture pour recevoir le timon, trois pouces : profondeur trois pouces.

N°. IV. V. & VI.

La forme de cet ornement d'un timon eſt ſingulière; le timon lui-même étoit quarré, mais différent encore de celui que l'on verra dans la claſſe Romaine. Celui de ce N°. étant beaucoup moins ſimple, on diſtingue avec peine ce que tenoit dans ſes bras l'Enfant accroupi, fondu creux, ainſi que la totalité du morceau. Il paroît cependant que c'étoit un oiſeau; mais quelque objet que ce puiſſe être, il faiſoit le principal ornement de cette partie du char, & ne paroît avoir aucun rapport avec ce genre de voiture, à moins que ce ne fût une alluſion à ſa légèreté. Les trois différens points de vûe ſous leſquels l'extrémité de ce timon eſt deſſinée, font ſentir mieux que toutes les deſcriptions, la forme de cet ancien Bronze; mais les ornemens damaſquinés en argent, placés ſur trois de ſes faces, m'ont engagé à en faire deſſiner deux, car les côtés ſe reſſemblent. Le Lecteur ſe trouvera, par ce moyen, à portée de connoître le goût de ce travail. Il eſt rare, & j'ai fait ponctuer les parties d'argent qui ſont incruſtées dans le bronze.

Au reſte, les extrémités de ces timons ont des trous peu ouverts, & placés dans les parties ſupérieures & inférieures : ils ſervoient à fixer ces bronzes ſur les timons.

Ce morceau a été trouvé à *Suriente* auprès de Naples, dans les ruines de la maiſon de campagne de Pollion.

Plus grande longueur, quatre pouces trois lignes : hauteur du quarré, deux pouces : longueur de la pièce, deux pouces ſept lignes : hauteur de l'Enfant avec ſon piédeſtal, l'un & l'autre fondus avec la pièce, deux pouces

trois lignes : profondeur du grand emboëtement, trois pouces ; deux pouces une ligne de largeur ; & un pouce & demi de hauteur.

PLANCHE LXII.

N°. I. & II.

L'USAGE de ce Cylindre de bronze me paroît impossible à deviner. Je me contenterai de le décrire, & mon ignorance ne fera de ce côté aucun tort à mon exactitude.

Le travail des deux extrémités de ce Cylindre, dont on peut juger par le N°. II, fait évanouir toutes les idées de liaison avec un autre corps, quoiqu'elles se présentent au premier coup-d'œil. Ce travail nous assûre de plus que le morceau nous est parvenu dans son entier, qu'il n'a jamais été d'une proportion différente, & qu'on ne peut le regarder comme ayant servi de tuyau ou de conduite pour les eaux : mais il sera toujours plus aisé de concevoir l'usage auquel ce morceau n'a point servi, que d'indiquer celui pour lequel il a été fabriqué.

Les deux parties absolument égales de ce Cylindre, sont réunies dans son milieu, & leur réunion est appuyée sur un cordon perlé, très-différent des moulures dont les deux extrémités sont ornées. Le corps du Cylindre est généralement couvert de petits cercles rapprochés de deux en deux, & travaillés par le moyen du tour. D'ailleurs, toutes les parties de ce morceau sont exécutées avec un soin égal ; ce qui prouve qu'il étoit isolé & apparent.

Ce Monument singulier a été trouvé l'année 1761, à Pouzzole, auprès du temple de Sérapis.

Hauteur sept pouces quatre lignes : diamètre de l'ouverture, N°. II, *deux pouces une ligne : cette largeur règne dans toute la longueur du cylindre : largeur du rebord, sept lignes.*

N°. III.

La forme de cette taſſe de bronze, trouvée en Sicile, ne préſente rien que de très-commun. Son anſe qui imite une corde, eſt ſolidement poſée, & commodément établie pour la tenue, & ne peut être mieux équilibrée avec la taſſe, malgré l'écart de ſa poſition ; mais elle ne préſente aucune ſorte d'agrément. La ſingularité de ſa conſervation, l'affectation de ſon agencement, & la prétention d'un ornement recherché & contraire à la raiſon, méritent ſeuls d'être remarqués dans ce petit Monument.

Hauteur de la taſſe, deux pouces une ligne : diamètre de la taſſe à ſon extrémité ſupérieure, trois pouces : ſaillie de l'anſe partant du pied, deux pouces cinq lignes.

N°. IV.

J'AI parlé des Miroirs des Anciens dans le troiſième Volume ; depuis ce tems, j'en ai raſſemblé pluſieurs. Les uns ſont creux, les autres ſont plats, & quelques-uns ſont renfermés dans des boëtes de même matière, d'autres n'ont point de manches ; mais tous ſont de forme circulaire. Celui que préſente ce Numéro, a été trouvé auprès de Naples, & ne peut être plus complet. Il eſt diſpoſé en général comme les Bas-reliefs & les Peintures antiques les repréſentent, ſelon l'uſage également pratiqué par les Grecs & les Romains. Je ne rapporte ſous ce Numéro, que le derrière de ce Miroir. Les ornemens de la bordure ſont les mêmes des deux côtés, & cette face eſt chargée de cercles qui auroient rendu celle qui lui eſt oppoſée, moins convenable pour l'uſage auquel ce meuble étoit deſtiné. Pl. LXXXIX. N°. V. & VI.

Diamètre cinq pouces : longueur du manche, trois pouces dix lignes.

J'ai eu tort de dire dans l'explication de la Planche LXXXIX. du troiſième Volume, que l'étamage procuroit à ces Miroirs une réflection avantageuſe ; on verra plus

bas qu'ils ne doivent cette réflection qu'à la préparation des métaux, dont ils étoient composés, & qu'au poliment dont cette préparation étoit susceptible : car je profite du Miroir rapporté sous ce Numéro, pour rendre compte au Lecteur de l'assemblage des métaux que les Anciens employoient à cet usage. L'analyse exacte de ces matières a été faite par M. Roux, Médecin de la Faculté ; & l'on verra sans peine, qu'il a employé à ces expériences sa précision & son intelligence ordinaires.

Mais avant que d'entrer dans le détail de cette ancienne composition, je crois devoir faire quelques observations sur un passage de Pline.

Lib. XXXIV. cap. 12.

Cet Auteur dit en parlant de l'étain : *Specula quoque ex eo laudatissima, ut vidimus, Brundusii*[a] *temperantur, donec argenteis uti cœpere & ancillæ.*

[a] Aujourd'hui Brindes, ville de la Pouille.

Si l'étain reçoit aisément le poli, il le perd avec la même facilité : d'un autre côté, l'argent noircit à l'air, & constamment il exige beaucoup d'attention pour être conservé clair, & tel qu'il doit être pour servir de miroir. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait abandonné leur usage. Mais comme on n'en a trouvé aucun qui fût composé des métaux cités par Pline, & que l'on ne peut prendre le mot *argenteis* pour désigner la matière des anciens Miroirs qui nous sont connus, pareille, en un mot, à celle du Miroir de ce Numéro, il faut croire, jusqu'à ce que nous ayons d'autres preuves de fait, c'est-à-dire, des Monumens convaincans, que l'alliage qui les composoit, n'étoit point connu du tems de Pline, puisqu'il n'en fait aucune mention, & que cette préparation a obtenu dans la suite la préférence sur l'étain & sur l'argent.

Composition des anciens Miroirs.

Le Miroir antique dont j'ai fait l'examen, est un alliage métallique, très-aigre & très-cassant, d'une couleur blanchâtre tirant sur le gris. Mis au feu il rougit long-

tems avant que de fondre. Il ne s'enflamme, ni ne répand point l'odeur d'ail, qu'il auroit répandue s'il eût contenu de l'arsénic. Il ne donne pas non plus les fleurs que donnent ordinairement les alliages où entre le zinc. D'ailleurs la base de cet alliage étant le cuivre, il auroit été jaune si ce demi-métal en eût fait partie.

J'en ai pris deux gros, que j'ai dissous dans l'acide nitreux. La dissolution s'est faite assez rapidement, & a pris la couleur des dissolutions de cuivre. Elle a laissé tomber au fond une poudre blanche, que j'ai bien édulcorée & séchée : l'ayant mise dans un creuset avec un flux réductif, j'ai obtenu du plomb très-doux & très-malléable.

La dissolution filtrée, j'en ai pris une partie, sur laquelle j'ai versé une infusion de noix de galle, elle n'y a opéré aucun changement : la dissolution d'or que j'ai versée sur une autre portion, lui a fait prendre une belle couleur verte, mais il ne s'est point fait de précipité ; ce qui suffit pour prouver qu'il n'y a ni fer ni étain dans cet alliage.

J'ai versé sur la dissolution restante une quantité suffisante d'alkali volatil, pour dissoudre tout le cuivre qui pouvoit y être contenu ; la dissolution est devenue d'un beau bleu de saphir, & il s'est fait un précipité blanc. J'ai décanté la liqueur, & après avoir bien édulcoré ce précipité, j'ai tenté de le réduire : mais soit qu'il fût en trop petite quantité, soit que je n'eusse pas donné assez de feu, cela ne m'a pas été possible ; j'ai donc eu recours à un autre moyen.

J'ai pris le poids de deux gros de cet alliage, que j'ai bien fait rougir dans un creuset d'essai. Lorsqu'il a été rouge-blanc, j'y ai projetté peu-à-peu quatre gros de soufre ; & quand la flamme a cessé, j'ai poussé le feu, afin de donner une fusion parfaite. J'ai obtenu, par ce moyen, un régule aigre & cassant, plus blanc que l'alliage, & dans lequel j'ai apperçu quelques aiguilles : craignant qu'il ne fût resté encore un peu de cuivre, je l'ai sulfuré

une feconde fois ; j'ai eu pour lors un petit régule qui étoit de l'antimoine prefque pur.

Il réfulte de ces expériences, que la matière dont les Anciens faifoient leurs Miroirs, étoit un alliage de cuivre, de régule d'antimoine & de plomb. Le cuivre dominoit, & le plomb en faifoit la plus petite partie : mais on fçait combien il eft difficile de déterminer, avec quelque exactitude, la proportion des fubftances contenues dans ces fortes d'alliages.

PLANCHE LXIII.

Les trois Monumens gravés fur cette Planche, non-feulement me paroiffent fabriqués par les Romains, mais je les crois confacrés au feul ufage de leur fuperftition & de leur utilité particulière. Ils ont été trouvés dans la grande Grèce, peut-être même dans *Herculanum.* Je n'ai point affez de preuves pour l'avancer, comme je l'ai fait de quelques morceaux répandus dans les Volumes précédens. Tels que puiffent être ceux-ci, le pays où ils ont été découverts, mérite une petite diftinction ; ainfi je leur accorde celle d'occuper la dernière Planche de la Claffe Grecque. Indépendamment des autres raifons, la circonftance d'un tems plus voifin facile à fuppofer, quand ils auroient été trouvés dans *Herculanum* même, ne blefferoit point l'ordre chronologique.

N°. I. & II.

Plusieurs Auteurs [a] ont parlé de ces mains votives, & les ont nommées *Panthées*, à caufe de la quantité des différens cultes que préfentent les reliefs dont elles font ornées. On peut voir ce qu'ils en difent. Je ne fuis ni affez fçavant pour les contredire, ni affez docile dans ce moment pour les copier. Ces mains, en quelque façon, font communes ; on en trouveroit peut-être une douzaine dans les Cabinets de l'Europe, & dont les rapports ne font que généraux : mais fans entrer dans de plus grands

[a] Pignorius, Tomafini, Gori, &c.

grands détails, je crois que ces objets de ſuperſtition, dont la plus grande partie ſe reſſent d'une impreſſion Egyptienne, ont été ſi dépendans des opinions particulières, qu'il ſeroit inutile de chercher l'explication de Monumens auſſi conſtamment arbitraires.

La main de bronze dont il s'agit ici, préſente quelque différence avec celles que l'on a publiées; cependant elle a plus de rapport, à cauſe du buſte de Jupiter Sérapis, avec celle de Beger que l'on voit dans le Tréſor de Brandebourg. Ces variétés légères m'engagent encore plus à garder le ſilence ſur les ſymboles dont ce Monument eſt orné. Il a été uſé en quelques petits endroits par le frottement de la voiture; mais il vient conſtamment de Naples, ou de ſes environs.

Tome III. p. 404.

Je ſuis bien aiſe de pouvoir le rapporter, dans le déſir que j'aurois de placer dans ces Recueils au moins un morceau de chaque genre, pour en rappeller l'idée au Lecteur, & pour completter les Monumens antiques, autant qu'il eſt poſſible à un ſimple particulier.

Hauteur deux pouces une ligne.

N°. III. IV. & V.

J'AI peu vû d'auſſi petits chandeliers dans les Cabinets; cependant les Anciens devoient en avoir de toutes les proportions, pour porter leurs lampes ſelon leurs différentes occupations, & ces lampes étoient elles-mêmes de différentes grandeurs. Ce chandelier eſt une preuve de ces variétés, que la plus ſimple réflexion doit avoir toujours perſuadé. Le travail & la conſervation de ce morceau de bronze ſont aſſez bons; mais le goût & la diſpoſition du fût de ce petit meuble laiſſent à déſirer, & pourroient être meilleurs, cette partie étant accablée de moulures qui ſont ſans objet, & qui ne laiſſent aucun repos à l'œil: mais dans quel pays n'a-t-on point abuſé, & ſur-tout de l'ornement? Le Numéro IV. préſente le deſſous du plateau, & le plan du pied eſt rapporté au Numéro V.

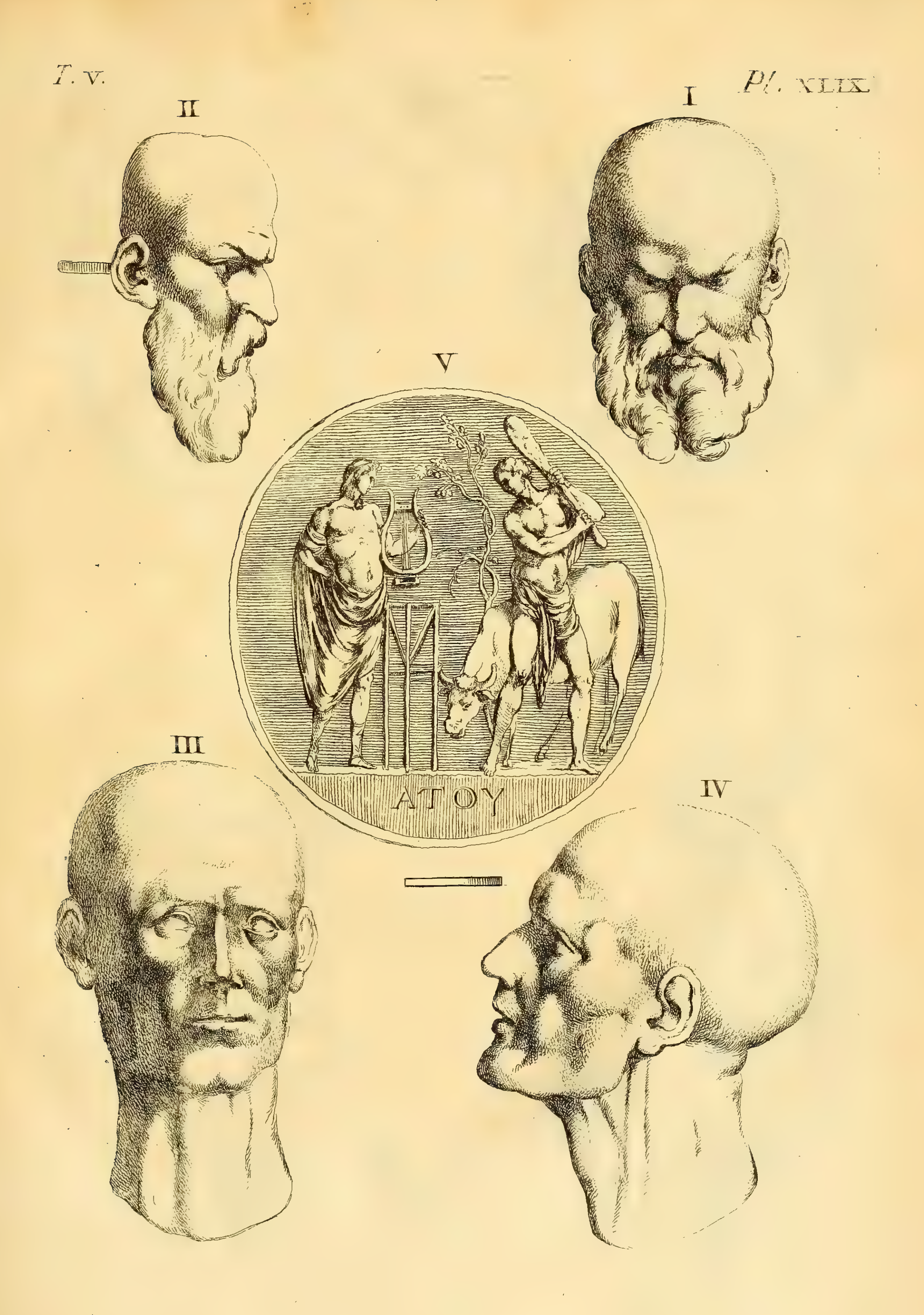
Hauteur totale cinq pouces huit lignes : diamètre du plateau, un pouce ſept lignes : longueur du triangle qui forme le pied, deux pouces trois lignes.

N°. VI. & VII.

Les petits autels, placés dans les Laraires, étoient nommés par les Romains *Aræ domeſticæ*. Je ne connois point cet uſage chez les Grecs. L'alliage du trépied avec la forme ronde, ou le tambour de la partie ſupérieure, ne me paroît pas d'un choix recommandable ; mais le Monument eſt bien antique & bien conſervé. Il a été trouvé en Sicile. Le N°. VII. préſente la coupe de cet autel, pour faire ſentir le creux de la table ou de la partie ſupérieure.

Hauteur trois pouces ſix lignes : diamètre deux pouces ſept lignes.



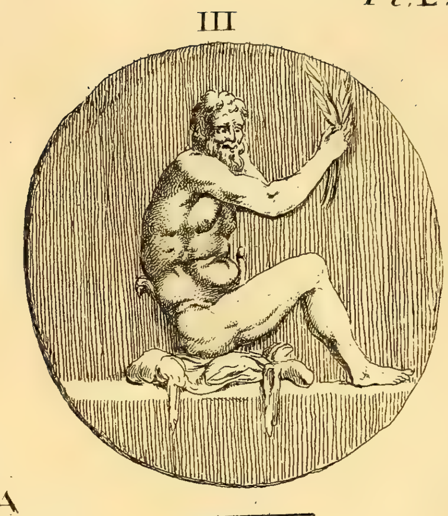

II
I
V
ΑΤΟΥ
III
IV



IV

ΛΥΔΙΑ
ΛΙΘΟΣ ΜΑ
. . ΕΙ ΧΡΥ . . .
ΑΝΔΡΩΝ ΔΑΡ . . . .
. . . ΙΑ ΤΕ ΠΑ . . . .
. ΗΣ ΤΕΛΕΓ . . .
ΑΛΑΘΕΙΑ

III



V

ΛΥΔΙΑ
ΛΙΘΟΣ ΜΑ
ΝΥΕΙ ΧΡΥΣΟΝ
ΑΝΔΡΩΝ ΔΑΡΕΤΑΝ
ΣΟΦΙΑ ΤΕ ΠΑΓΚΡΑ
ΤΗΣ ΤΕΛΕΓΧΕΙ
ΑΛΑΘΕΙΑ

I



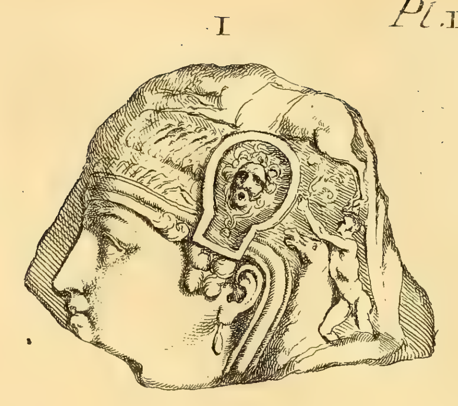
II



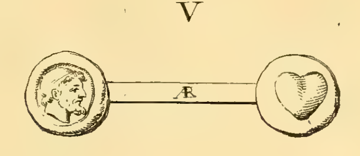
IV



I



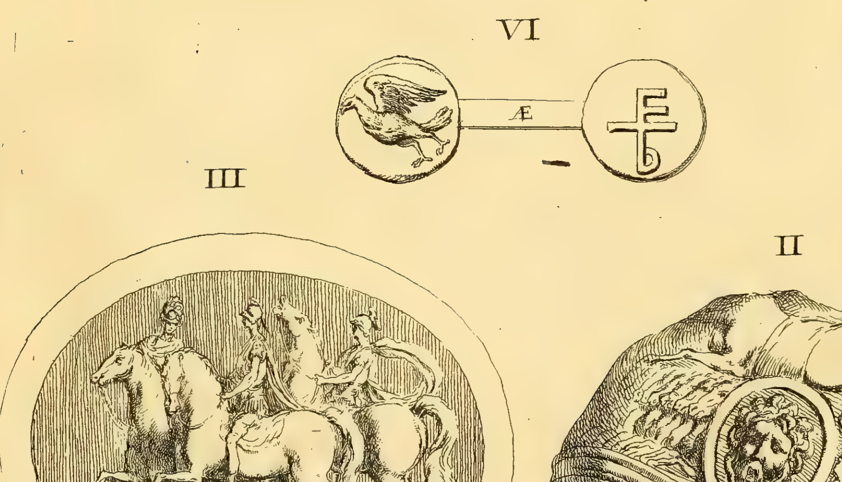
V



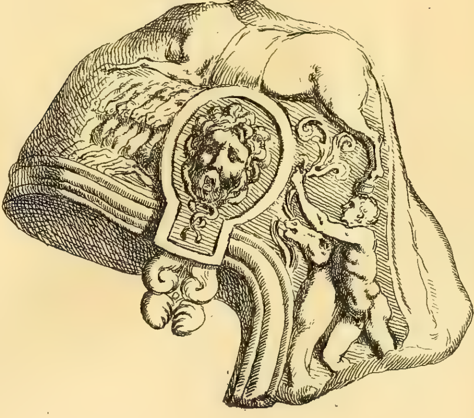
VI

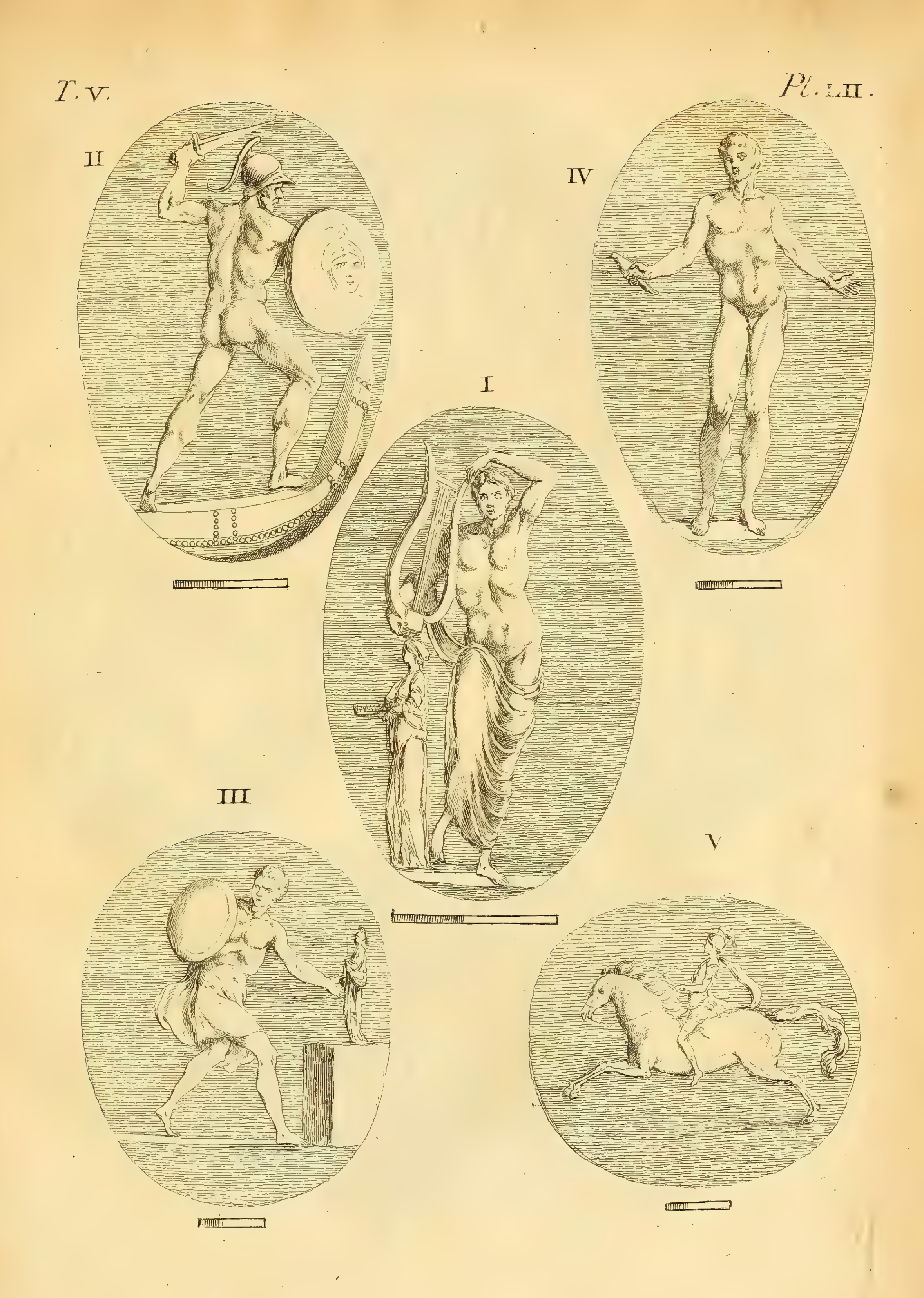
Æ

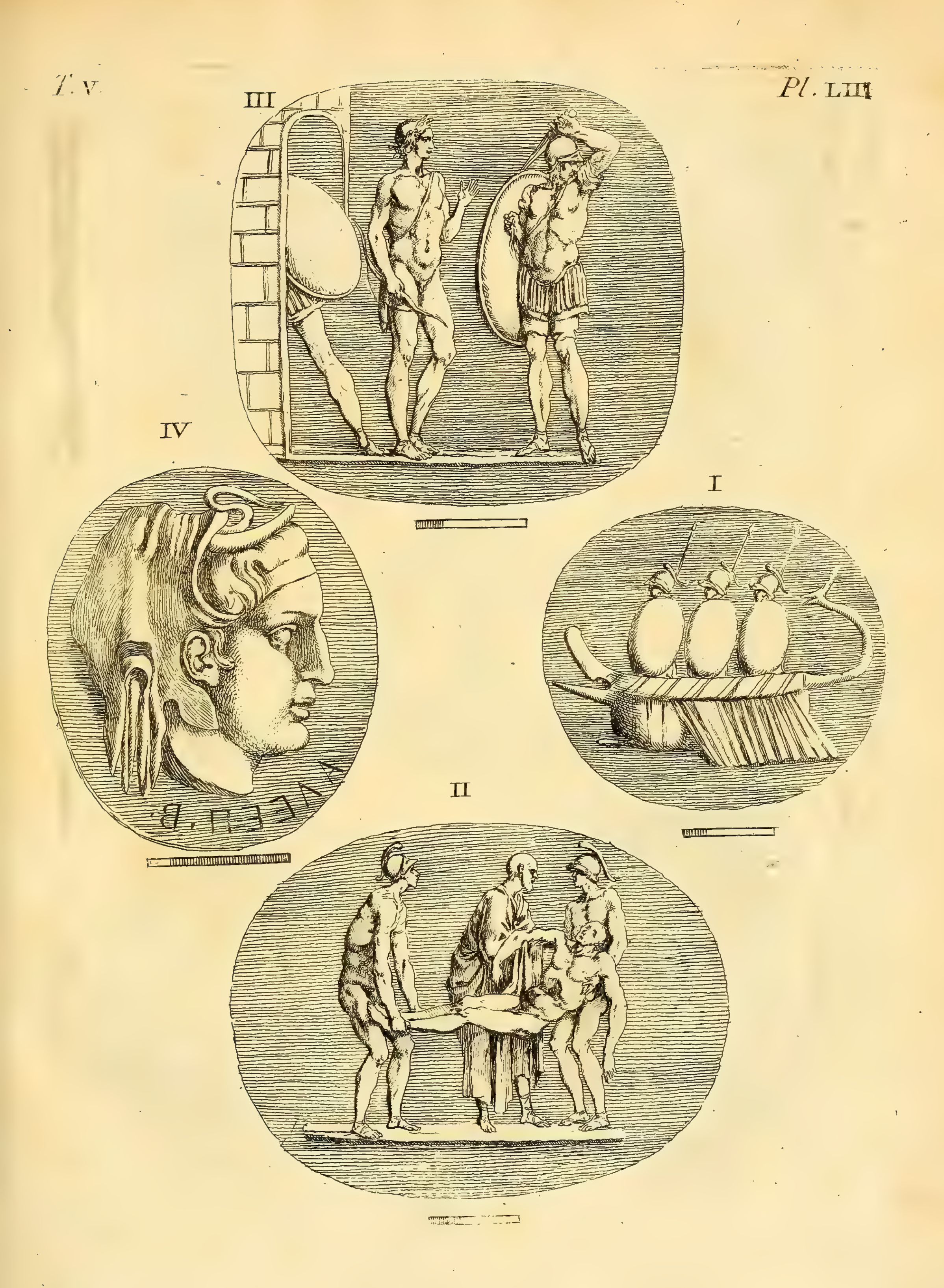
III



II




II
IV
I
III
V


III
IV
I
II


II
I
IV
III
V

II



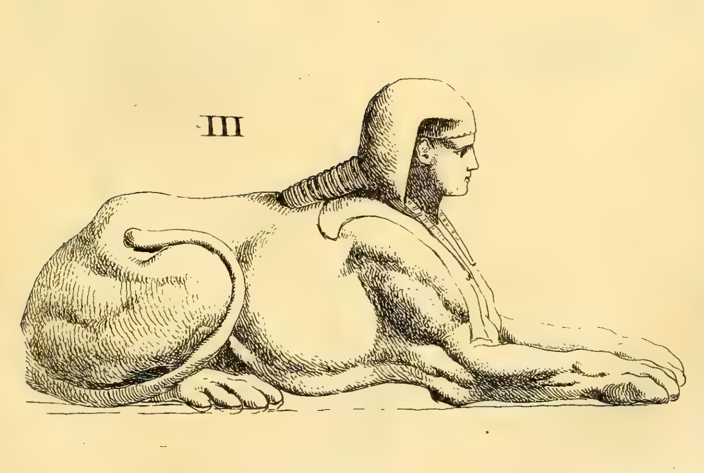
I



V

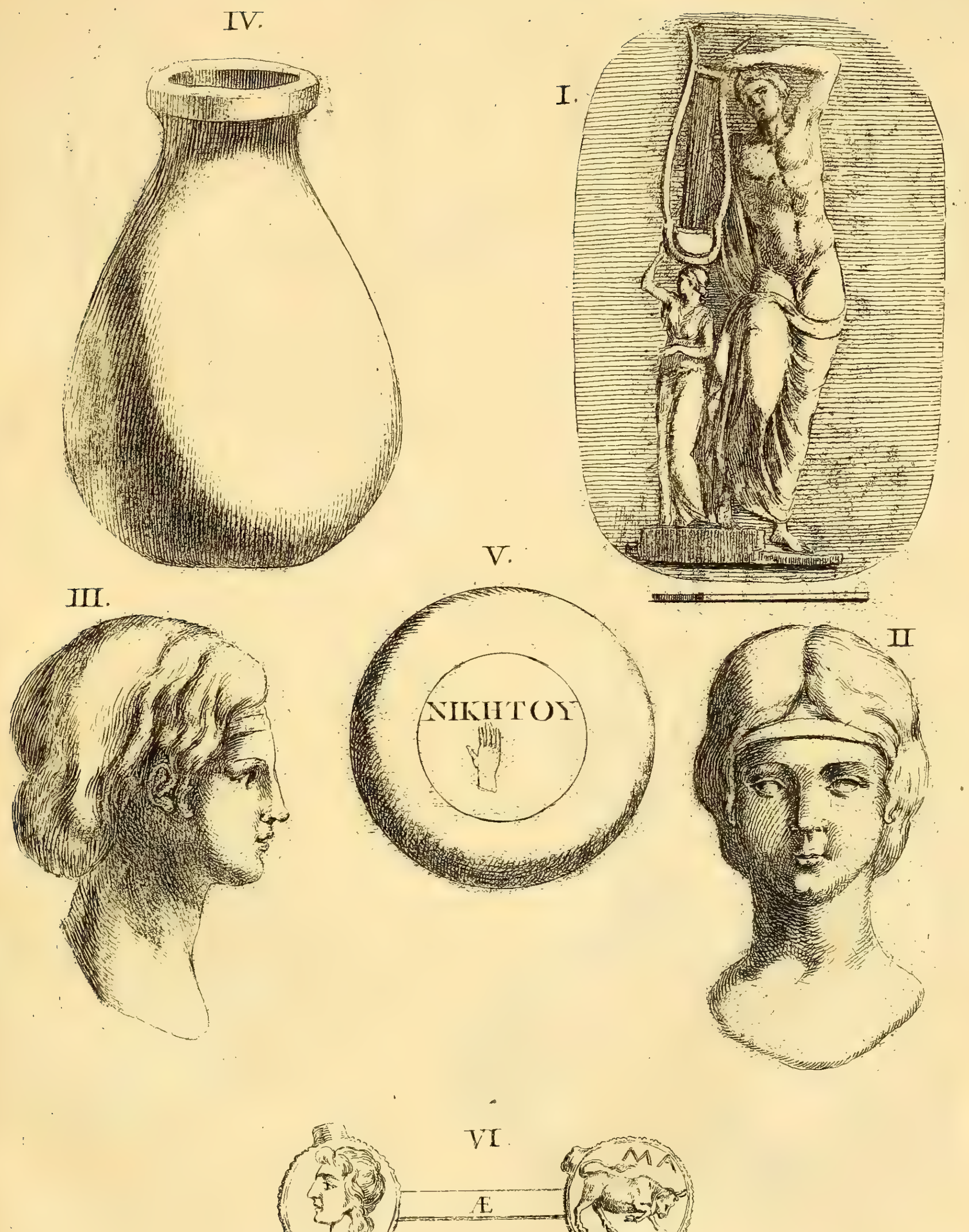
ΣΥΜΒΟΛΟΝ
ΠΡΟΣ
ΟΥΕΛΛΑΥΝΙΟΥΣ

III



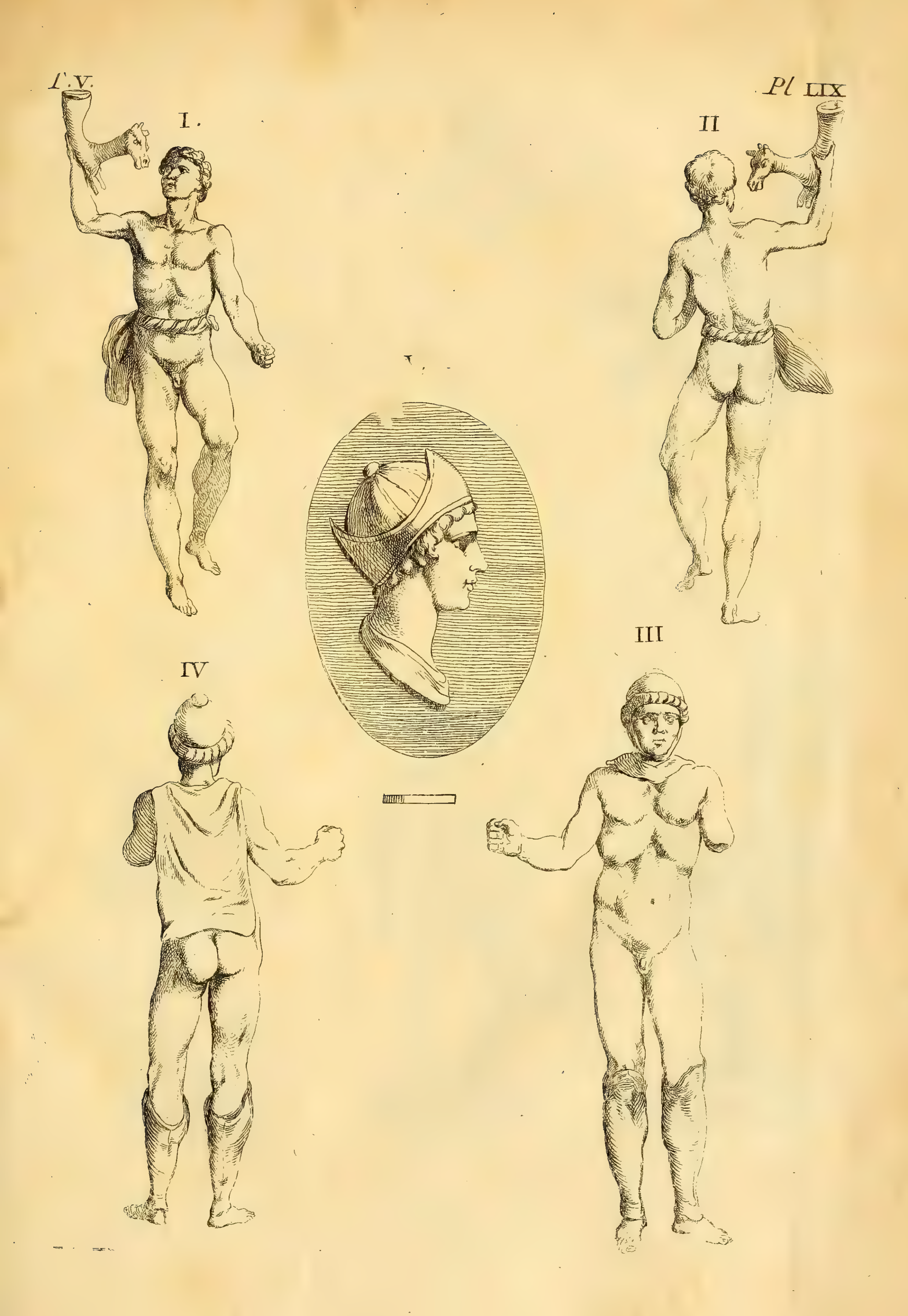
IV



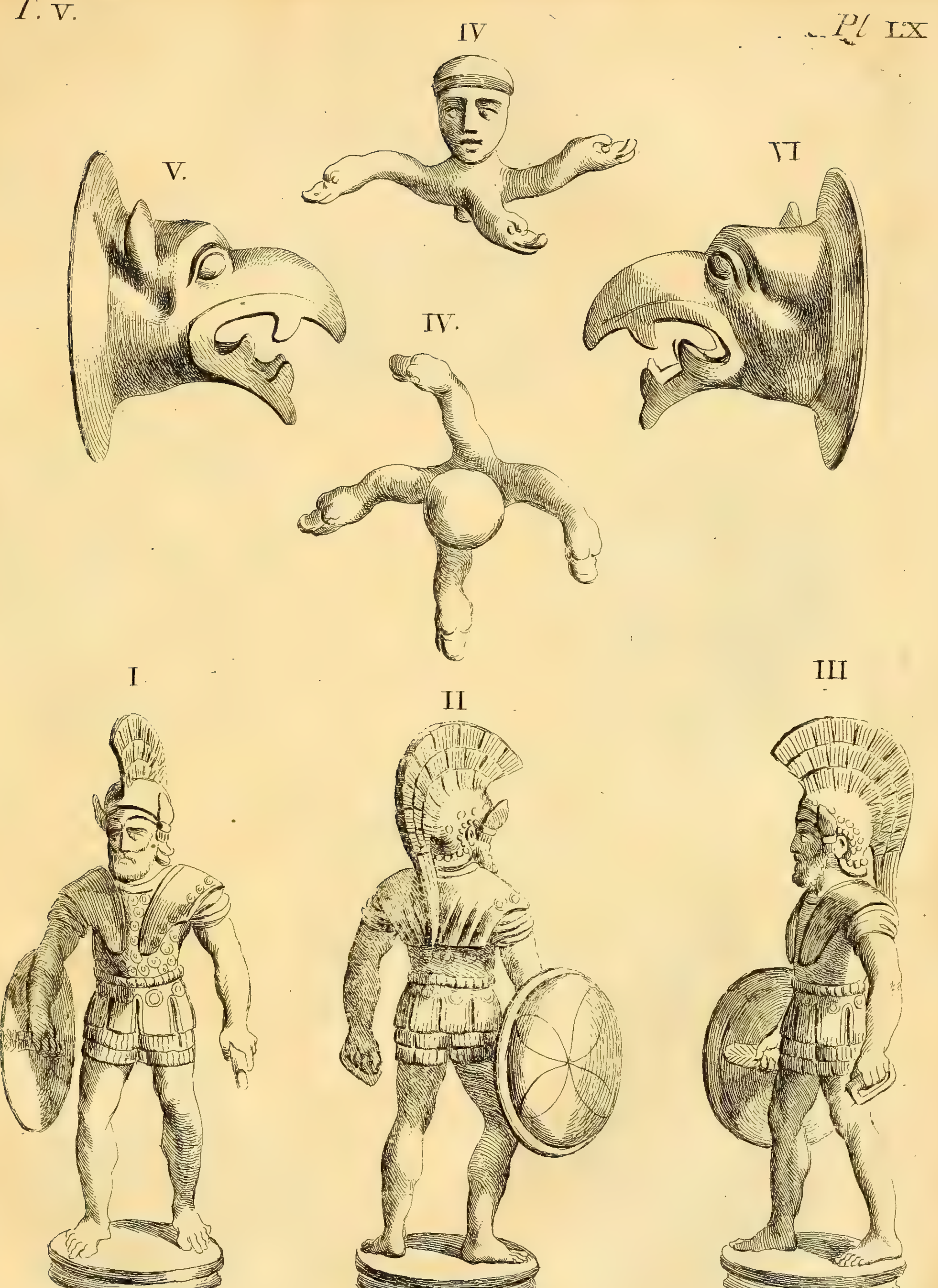

IV.
I.
V.
III.
NIKHTOY
II
VI
ΜΑ
Æ

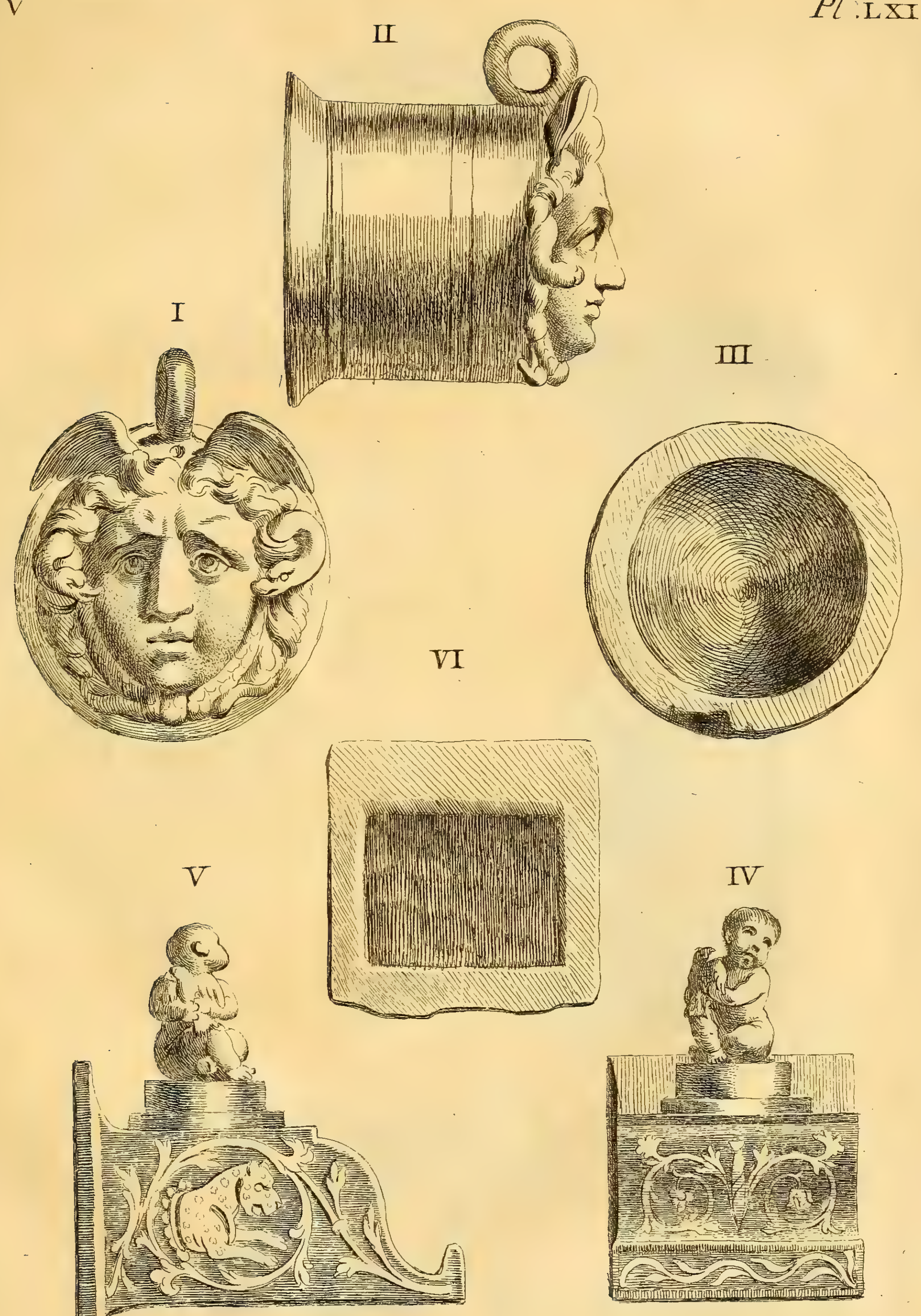

VI.
V
IV
VII.
III
II
I

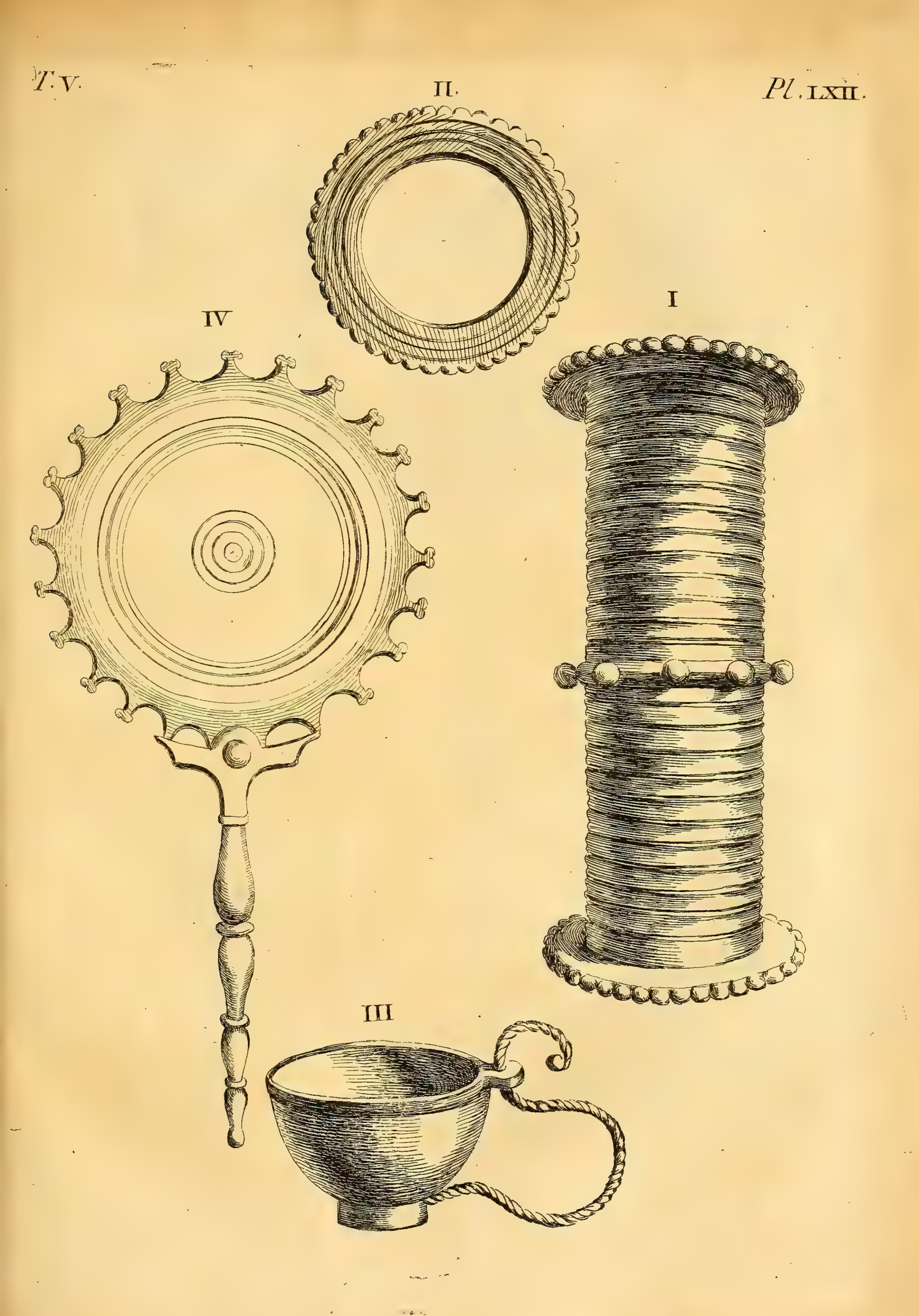

T. V.
Pl. LVIII
I
II



T.V.
Pl LIX
I.
II
III
IV


IV
V.
VI
IV.
I
II
III


II
I
III
VI
V
IV


II.
IV
I
III

VII. V. VI

IV

III

II I





RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, *GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.*

QUATRIEME PARTIE.

DES ROMAINS.

AVANT-PROPOS.

LES connoiſſances multipliées par un commerce plus étendu, & dont Rome étoit le point de réunion, pour ſatisfaire non-ſeulement l'objet du luxe, mais encore un fonds de curioſité qu'on ne peut refuſer aux Romains, les ont engagés à la recherche de pluſieurs pratiques, dont la ſociété, plus encore que la curioſité, peut retirer quelques avantages. D'ailleurs, nous avons un plus grand nombre de Monu-

mens Romains ; leurs Auteurs nous ſont plus connus ; & ces facilités, jointes à celles du voiſinage & au peu de différence du climat, peuvent également nous conduire à la découverte de quelques pratiques des Peuples plus anciens que les Romains ; ces pratiques leur ont été tranſmiſes des Egyptiens par les Etruſques & par les Grecs : ſans compter ce qu'ils ont retiré de l'Egypte elle-même, à l'égard de laquelle tous les Peuples de la terre me paroiſſent des ingrats. Rome & l'Italie nous mettent donc plus à portée de retrouver pluſieurs parties des Arts, médiocres, à la vérité, mais qui ſont capables d'en augmenter la facilité & ſouvent même l'agrément.

C'eſt à l'examen, dont les Romains ont été l'objet, que je dois les réflexions ſuivantes ; c'eſt donc à la tête de leurs Monumens que j'ai cru devoir les placer.

L'étude de l'Antiquité augmente & fortifie chaque jour l'opinion que l'on doit avoir de la connoiſſance étendue des Anciens dans toutes les eſpèces de pratiques. On retrouve de tems en tems quelques-unes de leurs opérations ; mais on ne peut ſe flatter, (que rarement) de les bien exécuter ; on eſt privé de la pratique répétée & de la connoiſſance des inſtrumens, ſouvent même de la matière dont l'abondance met en état de multiplier les expériences pour arriver à la perfection. On éprouve encore d'autres obſtacles. La Nation, pour laquelle on fait des recherches, paroît peu ſenſible à l'utilité, ou bien à l'agrément d'une pratique dont elle ne ſent point la privation ; dès-lors on n'eſt plus animé par le déſir ou l'avantage de lui faire des préſens, & de les rendre parfaits.

Le tableau du ſuccès de pluſieurs Nations fameuſes dans des ſiècles différens fournira, je crois, des exemples & des détails, dont le Lecteur pourra tirer quelques idées plus frappantes, fondées ſur l'utilité de la répétition des pratiques ; elles auront plus de force pour perſuader ce que je viens d'avancer.

Il eſt difficile de concevoir l'avantage que produit dans

un pays, le travail simple & successif d'une matière abondante & utile ; & celui que ce même pays peut retirer de la forme & de la pratique d'un outil qui lui est particulier. Quand le travail & cette pratique peuvent compter plusieurs siècles de durée, l'étendue de cet avantage est au-dessus d'un calcul.

Les Chinois nous fournissent plusieurs exemples d'une adresse & d'une intelligence bornée. On ne peut regarder ce Peuple comme ingénieux, car il n'a rien inventé, &, pour ainsi dire, rien approfondi ; mais il possede le principe & les idées générales de tous les Arts. Cette distinction qui lui est particulière, fait admirer, en premier lieu, les lumières de ceux qui leur ont fait de pareils présens, & dans des siècles si reculés ; & l'on doit, en second lieu, sçavoir gré aux Chinois d'avoir conservé les premières impressions, avec le soin & le scrupule dont leurs productions sont la preuve. Mais en leur accordant l'exactitude, la justesse & la précision, il faut leur refuser la sagacité, & convenir qu'ils ne donnent aujourd'hui, non plus que dans leurs commencemens, aucune marque de ce génie créateur, actif, inventeur, & qui sçait dépasser à propos le point dont il est parti. Cette conduite d'une Nation entière paroît inconcevable. Elle est contraire à l'amour-propre, qui ne persuade que trop souvent la supériorité sur les hommes qui sont venus les premiers ; elle s'oppose à cette ardeur qui engage ordinairement un Artiste à chercher les moyens de surpasser son Maître. Un sentiment de culte pour les Ancêtres, bien établi & mal entendu, suffit pour conduire à tous ces détails abusifs. Quel homme, en effet, seroit capable de persuader à un Peuple, qu'il ne doit point passer une certaine borne dans les opérations de l'esprit ? Quelle circonstance pourroit engager à faire une pareille proposition à toute une Nation ? Oseroit-on, de sens-froid, former le projet de contenir l'imagination, & de soumettre à la fois les Arts & les Artistes ? On détruit, on éteint les uns & les autres ;

mais une fois lâchés dans la carrière, quel frein eſt capable de les retenir ?

On entrevoit des faits d'un autre genre, mais qui ne ſont pas moins étonnans, dans le changement du Gouvernement des Egyptiens. L'Egypte & la Chine ſe réuniſſent donc pour préſenter les plus ſinguliers tableaux de l'eſprit humain. Quelle raiſon & quelle condeſcendance faut-il ſuppoſer dans l'un & l'autre de ces Peuples ? Quelles têtes que celles des Légiſlateurs qui ont donné des Loix ſi conſtamment ſuivies ; & quels moyens ont-ils employés pour ſe faire obéir ?

Ces objets ſont dignes de la plus profonde & de la plus ſérieuſe réflexion. Il eſt fâcheux que l'hiſtoire de ces Peuples ſoit perdue, ou plutôt que les Anciens dont les ouvrages ſubſiſtent, ſe ſoient contentés de mettre ces grands exemples de ſageſſe, de déférence ou de ſoumiſſion dans le rang des faits peu importans. Ces évènemens ſont vrais ; l'expérience les confirme ; & cependant ils ſont plus difficiles à croire, ou ſont beaucoup moins vraiſemblables que la République imaginaire de Platon. Les méditations, à cet égard, ne peuvent être que vagues. La difficulté de concevoir ces vérités, l'impoſſibilité de s'en rendre raiſon, ne préſentent que des ſources de chagrin.

Malgré la critique raiſonnable que l'on peut faire des Chinois, la pratique répétée, ſoutenue de leur patience naturelle, & jointe à la préciſion & à la magnificence des outils & des inſtrumens qu'ils emploient, les met en état de produire pluſieurs ouvrages qui ne dépendent, il eſt vrai, que de la main, mais dont l'exécution eſt ſi complète que tous les Ouvriers de l'Europe ne pourroient les égaler. Tels ſont la reperçûre de l'ivoire ſur des formes ceintrées, la grandeur exceſſive de leurs feuilles de papier qui ont quelquefois 30 pieds de long, les coupes égales de leurs cannes de bambou & de leurs papiers peints, dont ils forment des tiſſus, &c. Pour mettre nos Ouvriers en état de réuſſir au même dégré de perfection, il faudroit du moins

leur accorder plusieurs années, pour former & composer le plus grand nombre des outils très-communs à la Chine: non-seulement leur composition & la manière de les mettre en usage, seroient des objets absolument nouveaux en Europe; mais leur justesse indispensable les rendroit d'un prix excessif, & supérieur au produit du travail. La profession des pères que les enfans sont obligés de suivre à la Chine, transmet à la fois la pratique & l'instrument: l'un est montré par l'amour paternel, & l'autre est exécuté solidement; c'est le bien de la famille.

Si l'on avoit peine à se persuader la vérité que je viens d'exposer, il seroit aisé de l'appuyer par un exemple que la France nous fournit. Je prie le Lecteur de reporter son esprit sur toutes les opérations de nos Mines & de nos Forges de Fer: je me flatte qu'il voudra bien penser ensuite à la facilité de l'exécution; le médiocre prix de la matière travaillée en est la preuve la plus sensible. On ne se récrie sur aucune des opérations, on ne réfléchit point sur le nombre des mains par lesquelles le plus petit instrument de fer a nécessairement passé: on travaille, & l'on voit travailler, sans être surpris ni frappé: on ne peut attribuer le peu d'impression que l'on reçoit d'un si grand nombre d'opérations, qu'à la succession d'un travail connu & pratiqué depuis un si grand nombre de siècles (a). L'abondance de la matière a contribué sans doute à la facilité de ce travail, en permettant à un plus grand nombre d'hommes de faire les premiers essais & les premières recherches. Mais il faut convenir que l'opération, continue & non interrompue des Ouvriers, produit le plus grand moyen. Ils exécutent sans peine & avec sécurité, ce qu'ils ont vû pratiquer dès leur enfance. Car les villages entiers se livrent au travail de la Mine & de la Forge, & par un instinct naturel ils suivent la profession de leurs pères, ordonnée à la Chine comme elle l'étoit dans l'Egypte. Ces Ouvriers travaillent donc sans avoir la moindre

(a) Il étoit établi dans les Gaules avant la conquête des Romains.

inquiétude ſur le ſuccès d'une opération pour laquelle ils ont ſous la main des inſtrumens & des moyens éprouvés, & nous devons à cette pratique répétée le prix médiocre de l'exploitation des Mines & du travail des Forges : ainſi la France profite depuis long-tems de ce qu'on appelle *une Machine montée*. Pluſieurs contrées de l'Europe feroient en état de préſenter des objets également convenables à cette comparaiſon.

PLANCHE LXIV.

N°. I. & II.

Cette Divinité des jardins, qui n'eſt point obſcène, eſt d'autant plus ſingulière, que les Monumens ne préſentent pas ordinairement ce Dieu comme on le voit ici, avec une tête dont le caractère paroît être celui de Jupiter : elle eſt ceinte de feuilles, dont le genre eſt aquatique ; ce qui rappelle l'idée d'un fleuve. Je regarde cet aſſemblage comme une biſarrerie du Sculpteur ou du Propriétaire ; car on ne peut ſoupçonner cette figure d'être Panthée : les branches & les fruits qu'elle tient & qu'elle tenoit, car il y en a de rompus, appartiennent abſolument au Dieu des jardins, ainſi que la peau de chèvre ou de bouc, qui couvre ſes épaules. Ce Monument n'eſt pas d'un mauvais travail ; il eſt aſſez bien conſervé, à la réſerve des deux pieds, rompus depuis long-temps : ils ne le ſont point cependant aſſez pour ne pas laiſſer diſtinguer une eſpèce de brodequin qui lui ſervoit de chauſſure.

Hauteur cinq pouces cinq lignes.

N°. III. & IV.

Je ne ſuis pas fort ſur les dénominations ; & quoique j'aie ſouvent appellé de celles que les Italiens donnent avec une facilité merveilleuſe, il faut convenir que la pratique & l'expérience répétées leur donnent des ouvertures ſur les Monumens que les autres Nations ne peuvent avoir : auſſi, quand

quand ils m'envoient quelque figure avec un surnom particulier, principalement à l'égard des Divinités inférieures de Rome, j'ai soin de le mettre à profit, quand rien ne s'oppose à la vraisemblance. J'ai reçu, par exemple, cette figure sous le nom de *Cloacine*. Je ne vois rien qui s'oppose à ce surnom de Vénus : il est vrai qu'on pourroit aussi lui donner celui de *Populaire*; mais sans rien garantir, c'est toujours rendre une explication moins sèche, c'est y joindre quelques idées de plus. Sans un pareil secours, je me serois contenté de dire que cette petite figure de femme n'avoit rien d'élégant dans le travail ni dans la composition; qu'elle étoit absolument Romaine, & qu'enfin sa conservation étoit très-bonne, à la réserve d'une de ses mains, qui portoit sans doute un attribut dont nous aurions peut-être tiré quelque lumière.

Hauteur un pouce dix lignes.

N°. V.

Je n'ai point caché mon goût pour les Monumens dont l'usage & la destination étoient inconnus : c'est un plaisir que de rapporter ce que d'autres n'ont point vû : c'est une peine légère que d'avouer son ignorance. Ce Bronze, parfaitement conservé, très-solidement travaillé, & généralement d'une épaisseur de quatre lignes, paroît avoir eu un côté plus apparent, du moins il est plus orné de moulures; & c'est celui que présente la gravûre. Cette plaque ronde est soutenue & portée avec élégance sur un petit plan rond, qui forme le trait d'une bouteille renversée; je crois que cette partie servoit à arrêter celle du Monument qui devoit toujours être apparente, & que le prolongement des deux S, qui soutiennent la plaque ronde, & qui formoient une gâche, entroient dans un corps qui tenoit la machine en état, & dans lequel elle étoit arrêtée pour l'usage auquel elle étoit destinée.

Les Anciens ont eu un si grand nombre de jeux d'exercice & d'adresse, que nous ne pouvons reconnoître au-

jourd'hui tous les inſtrumens qu'ils ont employés : je crois cependant que ce Bronze pourroit être placé dans le rang de ces jeux. Il ne peut avoir ſervi pour faire paſſer une flèche à travers l'ouverture ronde de l'intérieur ; on n'auroit point diſtingué ſi la flèche avoit franchi la difficulté, ou ſi elle avoit paſſé par les dehors : de plus, on reconnoîtroit encore quelques marques de pointes, & je puis aſſurer qu'il n'en paroît aucune ; d'ailleurs, on auroit inutilement caſſé & rompu beaucoup de flèches en les tirant contre une matière de cette dureté. Je croirois donc que cette machine ſervoit à montrer l'adreſſe de quelques Joueurs de *Pila* ou de petite balle.

Hauteur totale ſix pouces neuf lignes : grand diamètre trois pouces neuf lignes : diamètre de l'ouverture intérieure, un pouce ſix lignes : plan circulaire qui arrêtoit la machine, un pouce cinq lignes : ce plan eſt placé à ſept lignes au-deſſous de la plaque.

PLANCHE LXV.

N°. I. II. III. & IV.

Si jamais aucun Bronze d'une médiocre proportion a préſenté la copie d'une ſtatue de grandeur naturelle & révérée dans un temple, ce doit être le Monument que préſentent ces Numéros. On y voit Diane *Tergemina*, dont les trois emblêmes ſont repréſentés par une figure ſéparée ; mais la réunion de la même perſonne, N°. I. eſt auſſi marquée qu'il eſt poſſible de l'exprimer avec quelqu'élégance, par le moyen de l'Art, d'autant qu'il étoit néceſſaire de ſatisfaire un objet de culte, & de conſerver en même tems ce goût, dont il eſt ſi difficile de ſe paſſer pour le peu qu'on en ait ſenti quelque parcelle. Le Croiſſant, placé ſur les épaules d'une des figures, N°. II. rend la Déeſſe impoſſible à méconnoître ſous la figure de la Lune. Les deux autres repréſentations, N°. III. & IV. d'Hécate ou de Proſerpine & de Diane, peuvent être plus aiſément confondues.

J'ignore ſi les trois bras, que le tems a détruits, étoient chargés d'attributs, mais ceux qui ſubſiſtent prouvent, par leur diſpoſition, qu'ils n'ont jamais rien porté. Quoi qu'il en ſoit, l'original de cette triple ſtatue, dont la copie a ſans doute été deſtinée pour un Laraire, devoit produire un bel effet dans le milieu d'un ſanctuaire ou d'un temple; elle pouvoit recevoir à la fois les différens vœux que ſon emploi multiplié lui donnoit dans le ciel, ſur la terre, & dans les enfers.

La portion de colonne qui s'élève au-deſſus des têtes, & qui leur ſert de couronnement, n'eſt pas aiſée à expliquer. La médiocrité de ſon volume empêche de la regarder comme un autel; elle me paroîtroit plutôt préſentée comme un emblême de la réunion conſtante des trois Divinités, dont l'Artiſte à ſçu profiter pour appuyer raiſonnablement ſes figures : elles ſont traitées abſolument à la Romaine, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont couvertes de draperies : le goût de l'ouvrage eſt bon, & le Monument eſt très-bien conſervé, à la réſerve des bras dont j'ai parlé.

Hauteur trois pouces moins une ligne.

N°. V. & VI.

Je ſuis bien éloigné de préſenter cette figure de la Fortune comme un Monument rare : je ſçais qu'il eſt des plus communs, & qu'on en trouve fréquemment la repréſentation ſur le revers des Médailles Impériales, avec les attributs dont elle eſt accompagnée ſur le bronze, c'eſt-à-dire, avec la corne d'abondance & le gouvernail. Il eſt certain que cette allégorie fait alluſion au bon & heureux gouvernement. Cette flatterie, ou plutôt cette vérité rare, n'a preſque jamais été employée que ſous les Empereurs, du moins ſur les Médailles. On ſçait que les Romains n'ont adopté le *Boiſſeau* ou le *Modius*, & ne l'ont employé comme un ſigne de l'Abondance, qu'en recevant le culte Egyptien en général, & de Sérapis en particulier. Ils ne l'ont admis que ſous le règne d'Hadrien, & le *Modius*

étant placé ſur la tête de cette Fortune, on ne peut faire remonter plus haut la fabrique de ce Monument. Je ne pouſſerai pas plus loin les réflexions de ce genre : je ne pourrois que copier les Auteurs modernes ; mais la juſte proportion, employée par le Sculpteur qui a inventé cette figure, & la délicate exécution du Ciſeleur qui l'a réparée, m'ont fait trop de plaiſir pour ne pas donner une idée au Lecteur d'un ouvrage bien fait dans ſon genre.

Les deux aſpects de ce petit Monument mettent en état de ſentir le mouvement & l'agencement heureux de la draperie : elle recouvre avec grace la ceinture placée dans une juſte poſition ; elle conſerve parfaitement la charpente du corps ; enfin, elle produit des effets qui ne peuvent contraſter plus heureuſement. La tête eſt petite, le col délicat eſt bien placé ſur les épaules, les bras & les attachemens des poignets ſont fins, la poſition des pieds eſt préciſe ; en un mot, toutes les parties de cette figure ont un ſi parfait rapport, & produiſent un tout ſi agréable, que je la crois capable d'inſpirer un Artiſte : je voudrois que la copie pût donner quelques-unes de ces idées.

Hauteur deux pouces trois lignes.

PLANCHE LXVI.

N°. I. & II.

L'ATTITUDE modeſte de cet Hercule, c'eſt-à-dire, ſa main placée dans la diſpoſition de celle de la Vénus Pudique, ou de Médicis, m'a engagé à faire deſſiner ce Héros, quelque commune que ſoit ſa repréſentation.

On ne peut croire que cette figure ait été compoſée & deſſinée avec tant de ſoin & d'élégance, pour être traitée dans un volume ſi médiocre. Il faut donc la regarder comme la copie d'une ſtatue Grèque ; & cette conjecture, ou cette vraiſemblance, la rend plus précieuſe & plus intéreſſante : auſſi le Lecteur peut-il être amuſé en voyant ce Demi-Dieu traité d'une façon ſi différente de l'opinion

générale, & si éloignée de l'Hercule chez Prœtus. Celui que présente ce Numéro, pourroit rappeller l'idée de l'Hercule *Misogyne*, ou ennemi des femmes, dont le temple étoit dans la Phocide, selon Pausanias. Quoi qu'il en soit, la position grande & convenable de ce Demi-Dieu, m'a paru mériter d'être dessinée sous deux aspects, & je l'ai groupé, ou plutôt joint avec des figures de l'Amour : elles peuvent faire allusion à ses erreurs précédentes, du moins produire un contraste. J'ai choisi quatre Amours aîlés pour éviter toute espèce de confusion, c'est-à-dire, les rapports avec les Pygmées ; d'ailleurs, j'ai profité de cette occasion pour placer ces quatre figures allégoriques, & donner une idée de l'abondante répétition que les Romains ont faite de cette petite Divinité ; car il m'eût été facile de remplir quatre ou cinq Planches de ces sortes de figures de bronze.

Hauteur deux pouces onze lignes.

N°. III.

Cet Amour a toujours été destiné pour être représenté volant. Il est chargé d'un plat rempli de fruits : il est bien conservé, & l'idée en est agréable.

Hauteur deux pouces neuf lignes.

N°. IV.

J'aime assez à croire que cet Amour volant, est représenté dans une attitude d'étonnement & de dérision, cependant accompagné de noblesse ; & cette idée pourroit convenir à l'impression que donne la figure dominante de cette Planche.

Hauteur un pouce neuf lignes.

N°. V.

Cet autre Amour parcourant les airs, est de la plus belle conservation, & tout son équipage est complet.

Hauteur trois pouces une ligne.

N°. VI.

Je ne sçais trop ce que représente cet autre Amour. Il vole, & la composition en est agréable.

Hauteur deux pouces sept lignes.

PLANCHE LXVII.

N°. I.

Ce *Terme* de Mercure n'auroit rien de singulier, sans la bélière placée au-dessus de sa tête, car la proportion du Monument est un peu forte pour une amulette ; on sçait d'ailleurs que Mercure, chargé de ses attributs ordinaires, étoit presque toujours représenté habillé chez les Romains. On sçait encore que les *Termes* consacrés aux différentes Divinités qui veilloient à la garde des chemins, ou que les Voyageurs invoquoient, étoient ordinairement chargés de certains caractères qui servoient à les faire reconnoître. Ces raisons m'empêchent de deviner la destination véritable de ce Monument. La conservation en est belle, à la réserve du pied de la gaîne qui a été cassé. J'ignore encore pour quelle raison ce bronze a été fondu creux & ouvert depuis le derrière de la tête.

Hauteur de ce fragment, quatre pouces huit lignes.

N°. II.

Les quatre Amours m'ont paru distribués convenablement autour de Mercure, leur ami. Leur nombre confirme ce que j'ai dit dans la Planche précédente, sur le goût que les Romains avoient pour la représentation de cette Divinité. J'ai voulu, d'ailleurs, détromper en quelque façon le public, sur la sécheresse ordinairement reprochée, & avec quelque raison, aux Antiquités Romaines, & faire voir qu'on a connu en Italie, & qu'on y a quelquefois exécuté toutes les parties du goût & de la chair, dont la Sculpture est susceptible.

Il seroit difficile de dire quel est l'objet de la composition de l'Amour que présente ce Numéro, d'autant, qu'absolument nud, il est cependant chaussé. Il est d'une très-belle conservation, & la fonte en est fort belle : il ne lui manque qu'une main.

Hauteur trois pouces.

N°. III.

Je crois que la Massue que cet Amour assis, tient élevée & d'un air triomphant, présente l'emblême de sa force & de son pouvoir : ce bronze est très-bien conservé.

Hauteur deux pouces trois lignes.

N°. IV.

Ce petit Amour est agréablement disposé : son attitude convient à son âge. Je crois qu'il tient sur son épaule le *Pedum* ou le bâton champêtre, que portoient les Faunes & les Pâtres. Il est vraisemblable que cette Divinité faisoit allusion à l'Amour des Champs. Ce petit Monument ne peut être plus entier.

Hauteur un pouce huit lignes.

N°. V.

On ne peut regarder que comme une coquille, le corps que tient l'Amour représenté sous ce Numéro, & sur lequel il paroît méditer profondément : d'ailleurs, j'ai peu vû d'ouvrage de Sculpture aussi agréablement composé, par rapport à son objet ; & François Flamand, si célèbre à cet égard chez les Modernes, n'a rien fait de supérieur, quant à l'expression du goût & de la chair.

Les objets de cette Planche ne peuvent déplaire, malgré leur répétition générale. Je les regarde comme des délassemens tirés de l'Antiquité même, & capables de dérider le front des Antiquaires.

Hauteur un pouce cinq lignes.

PLANCHE LXVIII.

N°. I.

La figure de Bronze de ce Numéro eſt très-bien conſervée. Je ne crois pas qu'elle ait été réparée ; & je la regarde comme ayant été jettée, ce qu'on appelle à *cire perdue* : mais ſa diſpoſition eſt agréable, & peut conduire à quelques réflexions.

Le premier aſpect fait croire qu'elle repréſente une jeune Prêtreſſe faiſant une offrande. Mais un plus grand examen m'a perſuadé qu'elle nous conſerve une des Divinités particulières aux Romains, & dont ils avoient créé un ſi grand nombre, qu'on ne peut eſpérer de retrouver leurs noms & leurs emplois. Encore moins doit-on ſe flatter de pouvoir les aſſigner ſans erreur ſur les Monumens : en effet, comment aſſurer que nous voyons *Deveronna*, Déeſſe du Balayage ; *Eduſe*, Divinité qui préſidoit au manger des enfans ; ou enfin, *Runcina*, qu'on invoquoit quand on coupoit les bleds.

Voici les raiſons générales qui me conduiſent à regarder cette figure comme une des Divinités de ce genre. Elle n'eſt chargée d'aucun attribut des grands Dieux ; ſa coëffure eſt agréable, mais des plus ſimples : elle tient une patère, comme une preuve du culte qu'on eſt dans l'habitude de lui rendre. Beaucoup d'autres Divinités, & d'un rang ſupérieur à celui que je ſuppoſe à cette petite Déeſſe, confirment cet uſage de la patère, & autoriſent l'explication que je lui donne.

Je ne puis deviner ſur quel corps cette figure étoit aſſiſe, car il n'en reſte aucune trace : mais ſes pieds ne portent ni n'ont jamais porté ; leur pointe eſt pendante vers la terre, & les Romains ont aimé cette attitude céleſte, ou cette indication de légéreté & de la facilité de ſe tranſporter. Ils ont pouſſé cette expreſſion au point de la donner même à des

à des Figures qui n'étoient point aîlées. Celle-ci eſt non-ſeulement dans ce cas, mais de plus elle eſt chauſſée.

Hauteur deux pouces quatre lignes.

Voyez Peint. d'Herculanum, *Tom. I.* Et le Traité de la Peinture ancienne par Turnbuk, *in-fol.* en Anglois.

N°. II. & III.

Le lieu où cette Figure a été trouvée, met en état de parler plus poſitivement, & de dire qu'elle repréſente la Pudeur. On ne ſe feroit jamais beaucoup écarté de cette dénomination ; car on n'auroit pû lui donner d'autre nom que celui de la Modeſtie, ou de la Simplicité, &c. Mais ayant été trouvée l'année 1761, auprès de l'Egliſe de Sainte Marie Egyptienne, à Rome, où le Temple de la Pudeur étoit anciennement ſitué, on a du moins une bonne raiſon pour regarder ce petit bronze comme la repréſentation de cette Vertu. Ce Monument pourroit être mieux conſervé. Il eſt poſé ſur un ornement, dont le Gothique a fait dans la ſuite un grand uſage, c'eſt-à-dire, qu'il n'a de largeur, pour ainſi dire, que celle que les pieds ſemblent exiger. Cette circonſtance prouve encore qu'on n'a point voulu repréſenter une Dame Romaine, mais une Divinité. La figure eſt tenue d'une proportion plus ſvelte, que les ouvrages Romains ne le ſont ordinairement.

Hauteur avec l'ornement qui porte la Figure, deux pouces dix lignes.

N°. IV.

Le profil de ce Buſte paroît repréſenter Julia Mœſa, ayeule de M. Aurelius Antoninus, ſurnommé *Elagabale*. Que ce ſoit elle ou non, les Monumens de cette eſpèce ne ſont preſque jamais authentiques, que par un rapport parfait avec les Médailles ; mais le derrière & les treſſes de la coëffure préſentent quelques ſingularités. Ce bas-relief eſt de jayet. Cette matière a ſes avantages par elle-même : elle eſt d'un beau noir, égale dans ſa couleur ; elle reçoit bien le poli ; de plus, elle eſt facile à travailler. On pourroit

encore attribuer l'emploi de cette matière à la vanité d'un Particulier, ou à l'astuce d'un Marchand : l'un ou l'autre aura voulu persuader que ce petit ouvrage étoit travaillé sur une pierre obsidienne ; car on doit toujours s'attendre à trouver dans un pays l'imitation des matières rares : l'estime qu'on a pour elles, & le prix qu'on les paye, engagent les Artistes à faire des recherches pour approcher de la Nature, & par conséquent à y suppléer.

Diamètre un pouce cinq lignes.

N°. V.

L'AGRÉMENT de la composition, & le travail de ce petit Monument le rendent intéressant : ce Tigre est d'une extrême vérité. Il pose une de ses pattes sur un corps que l'on pourroit regarder comme un bouclier : cependant la tête de femme, dont le corps circulaire est orné, est tenue d'une très-grande proportion, & d'un bas-relief trop saillant peut-être pour le diamètre.

Je ne chercherai point à expliquer le motif de la composition de ce Bronze. Il peut n'avoir eu pour principe que la fantaisie, & n'avoir été destiné qu'à la décoration.

Ce Bronze est encore recommandable par sa belle conservation ; car le plan sur lequel le Tigre est posé, prouve que ce bouclier, ou le corps circulaire qui paroît altéré dans sa forme, a toujours été coupé sur le côté de la terre, c'est-à-dire, travaillé dans cette disposition. Enfin, ce morceau peut avoir l'utilité de servir à plusieurs parties de l'ornement.

Longueur deux pouces trois lignes : hauteur un pouce sept lignes.

PLANCHE LXIX.

N°. I.

CETTE petite Figure de femme, absolument nue, &

traitée par conséquent à la Grècque, est cependant un ouvrage Romain. Elle me paroît représenter Ariadne abandonnée : la Panthère soumise, que l'on voit à ses côtés, & sur laquelle elle s'appuie d'une main, tandis que de l'autre, elle tient ses cheveux avec une sorte de témoignage de désespoir, peut autoriser cette conjecture.

Il faut se contenter de louer l'intention de ce Bronze : ses détails ne sont pas d'une grande finesse. La figure est posée sur une plinthe triangulaire, dont les pointes sont arrondies.

Hauteur trois pouces & demi.

N°. II. & III.

On est suffisamment convaincu du goût que les Romains ont eu pour les figures allégoriques. Cette petite figure de Bronze sera donc facilement regardée comme la représentation de la constance, de la fermeté, de la solidité, &c. par la raison de la colonne, ou plutôt du pilastre sur lequel elle est appuyée. Je ne compte pas, en la rapportant, donner un exemple aux Artistes pour la Métaphysique de leur Art, ni contredire ou autoriser César Ripa ; mais je me flatte de leur présenter une figure joliment disposée, & d'autant plus agréablement drapée, que l'exécution indique les plis avec une grande justesse, par rapport au mouvement du corps. Le piédestal est fondu du même jet, & la conservation en est belle, à la réserve d'une main. Les raisons de l'Art m'ont engagé à présenter ce petit Monument sous deux aspects.

Hauteur totale trois pouces & demi.

N°. IV.

Si l'on ne peut expliquer les grotesques en général, on peut encore moins rendre compte de ce qu'on appelle une Chimère en particulier, à moins que ce genre de Monument ne présente une critique désignée par un portrait, comme on le voit sur plusieurs pierres que les Grecs ont

gravées pour tourner Socrate en ridicule. Quand on est privé de ces témoignages sensibles, le Monument n'est plus que la preuve d'une fantaisie purement arbitraire : telle est la Chimère que présente ce Numéro. Elle mérite cependant d'être louée par la beauté de son ouvrage, & par sa conservation : d'ailleurs, une tête de satyre, avec les cornes de bouc fort élevées, mais un peu dégradées ; un col de grue, la gorge d'une harpie sortant de la bouche d'une tortue, dont les pieds de devant sont de bœuf, & ceux de derrière d'un homme, présentent un assemblage qui non-seulement ne veut rien dire, mais qui n'a rien d'intéressant ; car on sent très-bien qu'il étoit possible de rassembler d'autres parties d'animaux plus différens encore.

Le petit Dieu Terme, placé sur le dos de cette tortue, me paroît cependant une singularité, à laquelle j'ai peut-être causé une sorte d'altération. Le voyage a détaché cette petite figure de la place qu'elle occupoit. Je suis bien assuré de l'avoir remise dans le même endroit, puisque sa place étoit indiquée par une ouverture : mais ne sçachant pas de quel côté les Termes se placent ordinairement sur les Chimères, j'ai peut-être rétabli celui-ci en sens contraire ; mais il m'a paru que celui qui découvroit le plus le visage, en considérant la totalité du morceau, étoit le point de vûe le plus naturel & le plus convenable. Cette Chimère a été trouvée dans des ruines fouillées en 1760, dans la Campagne de Rome.

Hauteur cinq pouces deux lignes : longueur trois pouces sept lignes.

N°. V.

La simplicité & la proportion de ce petit Terme, m'ont paru mériter d'être dessinés séparément. Mais comme il ne me paroît ni du même goût ni du même travail que la Chimère, je croirois volontiers que cette dernière a été faite dans la suite peut-être pour lui servir d'appui & d'ornement : elle peut encore avoir été ajoutée pour rendre

ce Morceau plus recommandable. Une conjecture établie sur un objet si peu important, & fondée sur une superstition si vague, ne peut être trop courte.

Hauteur du Terme, un pouce huit lignes.

PLANCHE LXX.

N°. I. & II.

Il est vraisemblable que cette Figure de bronze a été faite d'après la statue d'une Impératrice, représentée en Prêtresse : la coëffure donne lieu de le croire. Elle présente clairement le diadême & les bandelettes. Je ne rechercherai point à quelle Princesse elle peut ressembler : des ouvrages ainsi diminués ne donnent ordinairement que des indications très-douteuses ; & l'objet de cette recherche est indifférent, car il ne peut servir qu'à confirmer des faits que personne ne met en doute. L'expression de l'offrande est très-bien rendue. Une main placée sur la poitrine, fait sentir noblement la sincérité du vœu, prouvé par une patère tenue de l'autre main, & sur laquelle on voit deux corps pareils de grandeur inégale, & qu'on ne peut reconnoître ; mais il est aisé de sentir la disposition de la draperie ; elle ne peut être plus agréablement ni plus sçavamment jettée ; elle me paroît capable de rappeller aux Artistes l'avantage des draperies simples & peu épaisses : celle-ci, quoique très-étendue, puisqu'elle recouvre absolument la Figure, indique cependant avec justesse les parties les plus essentielles du nud ; elle pourroit être utile à nos Sculpteurs modernes qui ne s'écartent que trop de la vérité de leur Art, par un effet outré dans les mêmes draperies. Cette raison & cet objet d'utilité m'ont engagé à faire dessiner cette Figure des deux côtés.

Sa hauteur est de six pouces : elle a été fondue avec une plinthe quarrée dont la hauteur est de dix lignes.

N°. III. IV. & V.

Il y a des idées générales à tous les Peuples. L'inconstance, le changement & la variété sont constamment de ce nombre; & les Nations les plus sages ont été soumises à ces idées dans plusieurs de leurs usages. Nous ne jugeons ordinairement de la façon de penser des Anciens à cet égard, que sur des objets de culte, toujours moins sujets aux influences du changement. Je suis donc persuadé que si nous étions plus instruits des détails de la vie domestique de ces mêmes Anciens, cette conjecture seroit bientôt convertie en une réalité consolante pour la Nation Françoise, que l'on accuse de légèreté dans les modes. Quelques objets connus autorisent ce soupçon. Les lampes, par exemple, prouvent que les Romains ont épuisé à leur égard presque toutes les combinaisons que leur usage peut fournir : aussi je crois qu'il est possible d'avancer que tous les corps dont l'épaisseur a pu contenir une certaine quantité d'huile, & permettre de placer un lumignon d'une façon à peu-près vraisemblable, ont été employés dans la forme des lampes. La multiplicité & la solidité de ce meuble nous mettent tous les jours en état d'en juger : mais combien de bagatelles plus légères, conduites par le même esprit de changement, ont été perdues, & nous empêchent de porter le même jugement?

Non-seulement tous les Cabinets sont remplis de lampes de terre cuite & de cuivre, mais tous les Recueils gravés conservent la forme & les ornemens d'un nombre infini d'autres qui ne subsistent plus. Cette raison m'a toujours rendu fort modéré sur cet article : des objets de culte, de travail, ou de goût, m'ont déterminé à en rapporter quelques-unes. La bisarrerie de celle que présente ce Numéro, m'a engagé à la faire dessiner. Elle est formée par le corps d'un cerf, ou plutôt d'une gazelle, dont les quatre pieds sont liés de deux en deux, & du devant à

l'arrière ; le lumignon fortoit par le derrière, & le nombril par lequel on introduifoit l'huile, étoit couvert par une tête de coq, qui fubfifte encore avec le mouvement de fa charnière. Le manche en hauteur, & qu'on trouve rarement dans cette difpofition, quoique plus commode pour le tranfport & pour l'équilibre, eft placé entre les cornes de la gazelle, & fa jonction avec la tête eft terminée, fur le derrière, par une tête de bœuf, que l'on voit au N°. IV. Ce manche a été autrefois plus long, car il eft caffé à fon extrémité. Il pouvoit avoir un plus grand nombre de moulures, ou peut-être un crochet pour l'établir en des endroits différens. Les trois pieds qu'on a ajoutés fur le dos de l'animal, & néceffaires pour pofer & établir la lampe, font fourchus, & me paroiffent être de bœuf ; mais ils n'ont aucun rapport de proportion avec la tête dont j'ai parlé ; ils font beaucoup plus forts. La tête du coq eft rapportée féparément au N°. V.

Ce compofé de chofes fimples & dépendantes de la campagne, me feroit croire que cette lampe n'a point été faite pour la ville.

Hauteur totale un pied moins trois lignes : le corps de la lampe, depuis le plan jufqu'au haut des pieds de l'animal, trois pouces huit lignes : longueur du corps de la lampe, quatre pouces fix lignes : largeur de la lampe, un pouce onze lignes.

PLANCHE LXXI.

N°. I.

La ville des Veïens eft recommandable dans les commencemens de l'établiffement de Rome ; cependant on a eu peine à convenir de fa fituation, les anciens Hiftoriens n'étant point d'accord fur fa véritable pofition. Denys [a] d'Halicarnaffe, & Eutrope [b] ne rapportent point le même nombre de milles. L'opinion de Cluvier [c] paroît devoir être préférée à celle d'Holftenius [d] qui place cette ville

[a] Lib. II.
[b] Lib. I. cap. 17.
[c] Ital. Antiq.
[d] Adnot. ad Geog. Antiq. p. 54.

dans l'*Isola Farnese*. Cluvier, après un mûr & sçavant examen, est persuadé que la ville des *Vei* étoit située dans le lieu nommé aujourd'hui *Scrofano*, dans la Campagne de Rome, à un peu plus de seize milles de cette ville. On y trouve en effet, toutes les fois qu'on y fouille, des fragmens de Statues, des Inscriptions, &c. On y a découvert, l'année 1761, un souterrein distribué en plusieurs chambres avec des corridors. La voûte de la plus grande de ces chambres étoit peinte à fresque, & représentoit des figures & des animaux, dont le goût étoit foible ; toute la frise au-dessous de la voûte étoit ornée de bas-reliefs moulés en terre cuite, & arrêtés avec des clous de plomb : ces bas-reliefs sont très-bien dessinés, & supérieurs en tout aux ouvrages de Peinture, on a presque toujours fait cette remarque à l'égard des Antiquités Romaines. D'un autre côté, ces travaux multipliés au point de remplir & de décorer le plus grand nombre des maisons de la ville & de la campagne, & même de l'intérieur de quelques tombeaux, auroient dû rendre les Artistes Romains, & principalement les Peintres, supérieurs à ce qu'ils ont été ; mais les Arts veulent être pratiqués par des hommes libres ; ils veulent être préparés & conduits dès leur plus tendre enfance : ils ont besoin d'écoles protégées par l'Etat. D'ailleurs, il ne faut point oublier que les écoles de la Grèce soumise aux Romains, n'étoient plus que l'ombre de celles qui les avoient précédées immédiatement, d'ailleurs qu'elles se trouvoient elles-mêmes privées, à juste titre, de l'éclat dont elles avoient brillé précédemment, & qu'enfin elles étoient fort éloignées de la splendeur dont elles avoient joui dans le siècle d'Alexandre le Grand.

Les morceaux qui remplissent cette Planche, ont été tirés du souterrein de *Scrofano*.

Le groupe de l'Amour adolescent, caressé par un Faune que l'on voit sous ce N°. & traité de bas-relief, faisoit partie de la frise dont j'ai parlé plus haut, & dont j'ai indiqué

indiqué la matière. Le deſſein & la compoſition en ſont agréables & de bon goût, mais la diſpoſition de la main placée ſur le côté de l'Amour, n'a jamais été heureuſe en elle-même, ni convenable à la ſituation. On peut ſe diſpenſer d'appuyer ſur les raiſons qui ont engagé les Anciens à repréſenter ſi fréquemment l'Amour accompagné de Bacchus, ou de ſes Suivans.

Hauteur du Fragment, neuf pouces : largeur ſix pouces.

N°. II.

M. le Bailli de Breteuil, Ambaſſadeur de Malthe à Rome, Curieux & Amateur de Peinture, a choiſi dans un nombre des morceaux peints à freſque & trouvés à Scrofano : ſon goût & ſes connoiſſances ne lui ont pas fait prendre les plus mauvais. Il m'en a envoyé les deſſeins exécutés par Robert, dont la touche & l'intelligence peuvent aiſément ſéduire ; auſſi j'ai trouvé ces deſſeins ſupérieurs au récit que l'on m'avoit fait des originaux, en m'envoyant le bas-relief du Numéro précédent ; mais un bon choix & un Deſſinateur de goût ſont, en général, très-néceſſaires à des peintures Romaines. Il eſt d'autant plus aiſé de ſe perſuader le mérite & l'agrément de ces morceaux, que le plus grand nombre repréſente des animaux ; & l'on ſçait que ce genre eſt plus facile que celui de la Figure & des expreſſions du ſentiment : auſſi dans Herculanum même, ce tréſor immenſe, les animaux & les meubles d'uſage, ſont infiniment ſupérieurs aux ſujets de l'Hiſtoire ou de la Fable.

Ces deux gazelles ſont traitées avec vérité : leur groupe eſt agréable, & le terrein ſur lequel elles ſont placées, eſt convenable & d'un bon choix.

Largeur deux pieds cinq pouces trois lignes : hauteur deux pieds huit lignes.

N°. III.

Ce Dromadaire me paroît avoir la tête un peu trop quarrée, & les boſſes du dos un peu trop articulées.

Largeur deux pieds quatre pouces neuf lignes : hauteur ſeize pouces trois lignes.

N°. IV.

Le morceau d'enduit ſur lequel cette Pie nous a été conſervée, a *dix pouces cinq lignes de largeur, & un pouce trois lignes de hauteur.*

N°. V.

Ce Buſte de jeune Homme me paroît infiniment agréable : il eſt coëffé & touché de goût ; ſa diſpoſition eſt juſte & bonne ; enfin, ce petit morceau paroît faire honneur aux anciens Peintres Romains, ou peut-être à Robert.

Largeur quatre pouces : hauteur onze pouces.

PLANCHE LXXII.

N°. I.

Ce Camée, exécuté ſur une agathe de deux couleurs, a été trouvé dans le mois de Février 1761, à un mille de Rome, ſur la *Via Appia.* Il repréſente un ſacrifice compoſé de quatre femmes, ſéparées par un autel : elles ſont drapées, & n'ont aucune différence ni dans leur habillement, ni dans leur coëffure. Celle qui a le plus d'action, élève avec ſes deux mains un vaſe formé en coupe & qui n'a point d'anſe, tandis que la femme placée vis-à-vis, poſe & appuie ſa main ſur l'autel qui, comme on peut le croire, n'eſt point allumé. Les deux autres Figures qui ſont derrière celles que je viens de décrire, paroiſſent des aſſiſtantes, mais d'une condition égale, & conduites par un intérêt commun. Aucun attribut ne peut faire reconnoître la Divinité repréſentée en Terme, & placée à une

des extrémités de la composition, & sous les auspices de laquelle il est à présumer que l'on fait cette cérémonie. Ce Terme est un peu moins élevé que les autres Figures, & paroît représenter un jeune homme dont les cheveux sont courts. Malgré l'embarras de quelques-unes des circonstances pour attribuer ce sujet à un serment, je ne vois pas qu'on puisse lui donner une autre explication. Il sera toujours singulier que deux de ces Figures tournent le dos à la Divinité qu'elles implorent, ou qui préside à leur action.

Le Monument ne peut être mieux conservé. L'intention & la composition sont très-bonnes; mais le travail pourroit être plus fin & plus terminé.

Largeur un pouce trois lignes : hauteur dix lignes.

N°. II. & III.

J'IGNORE l'usage auquel un Buste d'une proportion si médiocre, pouvoit être destiné autrefois. Il est d'autant plus difficile de deviner son objet, qu'il n'a jamais été percé. Si je me permettois les conjectures, je pourrois dire que ce Monument présente peut-être un portrait, & même celui d'une maîtresse, donné à son amant : Cicéron en parle dans ses Lettres à Atticus. Je sçais que ces *Imagunculæ*, ou ces Poupées étoient de cire; mais les différens Monumens m'ont persuadé que ces petits Bustes étoient quelquefois de terre cuite, & j'en ai rapporté des exemples dans le premier Volume : on en verra dans celui-ci. La même raison d'une plus grande solidité me conduiroit à croire que le petit Monument de ce Numéro, traité avec toute la vérité possible, & qui ne présente rien qui puisse faire soupçonner la superstition, pourroit être un portrait de ce genre : le surplus de durée envisagé par la matière, & l'augmentation de dépense, sont des articles dont la passion est flattée, & qui m'avoient persuadé depuis long-tems que l'on devoit trouver ces témoignages de confiance & d'amour sur les matières les

Planche LXXV. & suiv.

plus riches & les plus ſolides, & par conſéquent ſur des agathes. Telle eſt en effet la matière de ce petit Monument, dont l'onyx eſt de quatre couleurs. Il eſt vrai que la pierre a ſouffert dans de certaines parties par l'inconvénient de quelque incendie. Au reſte, la diſpoſition de ce petit Ouvrage eſt auſſi fine & auſſi agréable que l'exécution. On peut en juger, ou du moins en prendre une idée par la face & le profil que préſentent ces deux Numéros.

Hauteur ſept lignes.

N°. IV. & V.

Le deſſein, repréſenté ſur cette Teſsère de bronze, eſt agréable : il fait voir deux hommes qui foulent le raiſin. Cette compoſition eſt aſſez commune, non-ſeulement par l'agrément du ſujet, mais par la raiſon que le produit de cette opération conſole les hommes des traverſes de l'humanité, & préſente à leur imagination les idées les plus riantes. Malgré cet attrait, je me ſerois diſpenſé de rapporter cette Teſsère, ſi elle ne prouvoit, par ſon objet particulier, que les Romains employoient les teſsères à tous leurs uſages domeſtiques, & qu'elles leur ſervoient à l'établiſſement ainſi qu'à l'entretien de l'ordre & de l'arrangement de leurs maiſons. Les lettres A. XVI. gravées au revers, ſont très-difficiles à expliquer : on doit d'autant moins l'entreprendre, que ce Monument peut être mis au rang des Médailles inconnues. C'eſt ainſi que Vaillant & Morel en ont agi à l'égard de pluſieurs morceaux de ce genre : celui-ci n'étoit point encore connu, & je puis aſſurer qu'il eſt charmant, non-ſeulement comme médaille, mais encore comme deſſein, compoſition, & conſervation.

Diamètre neuf lignes.

PLANCHE LXXIII.

N°. I.

Ce Croiſſant eſt formé d'une terre blanchâtre, & naturelle au terrein de Rome; cette raiſon ſuffiroit pour croire que le morceau a été travaillé dans cette ville, d'autant qu'il a été exécuté avec une légèreté très-difficile pour une pareille matière; car elle exige de l'épaiſſeur pour ſe ſoutenir: cependant le morceau eſt également creux dans toutes les parties de ſon intérieur, & cet article mérite des éloges. Mais ſi l'on en donne au Mouleur, le prétendu Sculpteur qui a fait les reliefs, dont le petit Monument eſt orné, ne peut être trop blâmé du côté du goût, du deſſein & de l'exécution: cependant, à dire la vérité, un *Ex-voto*, tel que celui-ci, ne mérite pas une critique bien ſévère: elle ne ſeroit pas plus raiſonnable, quand le Croiſſant auroit été placé ſur l'extrémité d'une lampe, diſpoſition que l'on rencontre quelquefois. Car en ce cas, elle eût été deſtinée à l'uſage d'un temple, ou d'une chapelle de village, ſituée dans la Campagne de Rome.

Les Reliefs repréſentent Cybèle aſſiſe ſur un trône; ſes deux lions ſont accroupis devant elle & ſe repoſent. Atys eſt à ſes côtés, debout & placé au-deſſus d'un de ces animaux, & l'on voit deux torches allumées au-deſſus de l'autre lion. Ces torches allumées ſont un ſymbole des cérémonies de Cybèle, dans leſquelles on invoquoit Atys auſſi bien que la Déeſſe.

Hauteur quatre pouces : largeur quatre pouces cinq lignes.

N°. II.

Cette Amulette, ou plutôt cette parure ſimple eſt percée dans ſon couronnement pour être portée au col; elle eſt d'un verre qui imite l'ambre; & l'on ſçait combien

cette matière a été recherchée par les Romains. La forme de ce petit Monument, & le sujet moulé & traité en relief, ne sont point ordinaires. La composition représente un Amour à cheval sur un lion ; il étend les bras vers le Ciel comme s'il imploroit du secours. Cette allégorie m'est inconnue. Il se peut même que le sujet soit absolument de fantaisie.

N°. III.

On pourroit regarder comme la représentation des Graces, les trois Figures de femmes que l'on voit en relief sur cette plaque de plomb & circulaire. Elles sont en effet disposées de la même façon, c'est-à-dire, que l'on en voit deux de face & une par le dos ; car les Anciens ont été attentifs à cet arrangement dans le dessein de présenter à la fois toutes les beautés que la Nature a placées dans les femmes. Malgré les apparences que cette dénomination présente en sa faveur, je crois que les Graces ne présentent ici qu'une allégorie ; & que cette espèce de Médaillon, trouvé dans les fouilles de Rome, avoit été placé dans la fondation de quelques-uns de ces châteaux-d'eau, ou de ces réservoirs répandus sans nombre dans l'ancienne ville de Rome ; l'on sçait combien les Magistrats de cette Capitale du monde étoient curieux de procurer à ses habitans des eaux pour la santé, la commodité & les autres agrémens de la vie. On peut voir en général l'Histoire Romaine à cet égard, mais principalement la vie d'Agrippa, &c.

Je crois donc que ce Bas-relief fait allusion à l'agrément que pouvoit procurer la réunion de trois conduites ou de trois fontaines. D'ailleurs, l'ouvrage de ce plomb est fort négligé, & le dessein des têtes est trop fort.

Diamètre de ce plomb, deux pouces une ligne.

N°. IV.

La composition & l'agencement de cette Tête, qui fait

l'ornement d'une lampe de terre cuite m'engagent bien moins à la faire graver, que les deux lignes dentelées qui partent de chaque côté du nez, & qui vont se perdre sous les cheveux. Je n'ai vû cette bisarrerie sur aucun Monument; & cette raison me suffit pour rapporter la Figure de ce Numéro, sans prétendre en tirer aucune conjecture. D'ailleurs, je n'en vois point qui ne fût hasardée. Le goût & le dessein de cette Tête sont bons, l'ouvrage est fait avec soin, & les dentelures des joues ne peuvent être ni mieux espacées, ni travaillées avec plus de précision.

Longueur totale de la lampe, quatre pouces : largeur deux pouces quatre lignes.

N°. V.

Je me suis attaché, autant qu'il m'a été possible, à retrouver une partie des opérations sur le Verre, dont les Romains nous ont laissé des exemples qui prouvent leur supériorité en ce genre.

Ce masque de femme, dont le dessein est de grande manière, fait voir une manœuvre dont l'usage seroit du plus grand service dans la décoration de plusieurs petits objets.

Sur une bâse de verre à l'ordinaire, c'est-à-dire, très-commun, on voit un lit d'un rouge de sanguine sans aucun éclat, & dont la couleur matte est placée avec la plus grande égalité. Les cassures du morceau mettent en état d'en juger ; elles font voir aussi que cette couleur est demeurée pure, sans être mêlée avec le verre sur lequel elle est appliquée, & dont elle procure l'opacité.

La Réponse de M. Majault à mes Questions sur cette petite opération, est la meilleure explication que je puisse donner pour la satisfaction du Lecteur.

« Tout ce qui paroît merveilleux dans la composition
» du petit masque de verre, dont il est question, ne l'est
» que pour ceux qui n'ont pas la moindre notion & de

» la matière qui le compose, & des opérations tant de fois » répétées de nos jours pour imiter les Camées.

» Le verre exposé au feu propre à le mettre en fusion, » n'acquiert pas la fluidité de l'eau, mais il a celle d'une » cire très-molle, ou plutôt du miel un peu coulant ; & » l'on conçoit que des couches de verre appliquées les » unes sur les autres, qui n'acquièrent que cette fluidité, » ne peuvent pas se confondre par la fusion. Cette vérité » est démontrée par le procédé que M. de Montami a em- » ployé pour imiter les Camées ; procédé déja cité dans
Page 299. » le premier Volume de ces Recueils. J'ajouterai que » presque tous les procédés, rapportés dans ce même ar- » ticle, démontrent la même chose.

» Pour faire le petit masque dont il est question, on a » pris deux morceaux de verre plats ; l'un rouge de brique » & plus mince ; l'autre, de couleur d'aigue-marine : on » a mis le second sur le premier, & le tout sur un moule » en creux, composé de tripoli & de terre à pipe, dont
Page 351. » il est parlé dans le quatrième Volume de ce Recueil. » On a exposé le tout sous une moufle ou fourneau d'E- » mailleur, & le verre étant mis en fusion, on a appuyé » sur le verre avec un fer chaud, barbouillé de blanc d'Es- » pagne, pour faire prendre plus exactement l'empreinte » du moule ».

Hauteur de ce masque, un pouce cinq lignes : largeur, un pouce deux lignes.

PLANCHE LXXIV.

N°. I.

J'AI peut-être trop donné de preuves de mon goût pour les Monumens dont je ne pouvois deviner l'usage. Mais un Recueil qui ne présenteroit que des morceaux connus, ne seroit pas d'une grande ressource pour un Lecteur : il n'est que trop souvent obligé de se confier au jugement d'un

d'un Auteur ſur le goût & la qualité du travail ; enfin, ſur tant d'autres parties que les Deſſinateurs & les Graveurs rendent imparfaitement. Qu'il eſt agréable de piquer quelquefois ſa curioſité par la ſingularité des formes! elles parlent aux yeux ; elles peuvent faire retrouver à ce même Lecteur un uſage ancien que l'Auteur n'aura pû concevoir. Tel eſt ce petit Vaſe de terre, dont le plus grand diamètre eſt fermé, & ſert néceſſairement de bâſe, tandis que l'ouverture, près de moitié plus étroite, ne pouvoit ſervir qu'à renfermer une liqueur. Ce Monument a donc beaucoup de rapport avec ce que nous appellons un *Godet*, pour contenir une couleur délayée, & qu'on vouloit empêcher de ſe répandre. L'ornement qui borde l'ouverture ne paroîtra point mauvais, ſi l'on conſidère la matière de cette bagatelle, dont la conſervation ne peut être meilleure.

Hauteur du petit Vaſe, treize lignes : diamètre de l'ouverture, un pouce : diamètre de la bâſe un pouce neuf lignes.

N°. II.

Le paſſant qui ſubſiſte derrière cette plaque ornée d'une tête de fantaiſie, prouve que ce petit Bronze ſervoit à l'ornement, ou plutôt à la parure d'un Soldat, & que l'anneau que l'on voit au-deſſous portoit la chaîne d'une épée, ou ſoutenoit quelque autre partie de l'armure. Ce petit ornement de Bronze eſt bien conſervé, & n'eſt point abſolument de mauvais goût.

Hauteur totale, un pouce trois lignes : largeur du Maſcaron, dix lignes.

N°. III.

L'ignorance du véritable uſage de ces Médailles, que l'on trouve plus communément exécutées en bronze, & qui ne ſont frappées que d'un côté, engage à les mettre dans le rang des teſsères : cette place paroît leur être aſſez naturelle. Le Monument de ce genre, & que l'on voit

ſous ce Numéro, repréſente deux oies, ou deux oiſeaux aquatiques, dont l'un nâge ſur la ſurface de l'eau, & l'autre vole au-deſſus. L'ouvrage n'eſt point mal exécuté, & outre que les moulures qui lui ſervent de bordures, ſont juſtes & faites avec ſoin, toute la pièce a été bien dorée.

On peut ajouter une autre conjecture à celle qui la déclare teſsère, en diſant qu'elle a été deſtinée pour le théâtre, ou peut-être pour les naumachies.

Diamètre près d'un pouce.

N°. IV.

NON-SEULEMENT les exemples de ſimplicité, que donnent les Monumens antiques dans leur diſpoſition générale & particulière, ont un attrait véritable pour tous les hommes, mais ils ſont de la plus grande utilité pour les Artiſtes préſens & à venir. Je prouve, par mes répétitions à cet égard, qu'on ne peut trop leur préſenter des exemples auſſi frappans que néceſſaires.

Le travail de cette figure eſt bon en général, mais il n'eſt pas du premier ordre : la proportion en eſt un peu courte, & la tête ne préſente pas plus de caractère que de fineſſe ; cependant cette figure plaît : pourquoi ? C'eſt qu'elle eſt ſimple, & qu'on peut la comparer à la naïveté d'une jeune beauté, qu'un ſentiment naturel préfère à l'art d'une Coquette, dont les charmes & les diſcours ſont étudiés & recherchés. Si l'Auteur de cette figure avoit employé un de ces contraſtes, que les Modernes veulent obtenir à quelque prix que ce ſoit ; ſi la draperie étoit fouillée & formée avec cette ampleur & ces jets de plis, qui dévorent le nud, les défauts de cet ancien Artiſte ſeroient beaucoup plus apparens, & ſon ouvrage ne ſeroit peut-être pas regardé. Ce Monument de marbre eſt recommandable, au contraire, par cette même draperie : malgré ſes petits détails, elle n'eſt point froide, & ſa diſpoſition rend compte du jeu de tous les plis. L'Artiſte a profité de

la nature pour exprimer une étoffe fine & légère. L'œil ſuit ſes effets ſans peine, & démêle avec plaiſir la naiſſance, la contrainte & la liberté de tous ſes plis.

Les parties de ce marbre qui ſubſiſtent ſont très-bien conſervées; mais un bras caſſé, & le ſommet de la coëffure emporté, nous privent des éclairciſſemens que ces parties auroient pû donner ſur la repréſentation de cette figure.

Je ſçais que cette petite Statue, dont la proportion n'eſt pas ordinaire, a été trouvée dans l'Archipel; mais j'ignore le nom de l'Iſle & tous les détails de ſa découverte. Ces faits ſont de peu d'importance. Quand elle auroit été déterrée dans Athènes, elle me paroîtroit toujours Romaine, plus par ſon travail que par la raiſon de ſa chauſſure, & du genre de ſes draperies.

On voit que la Statue en queſtion étoit anciennement placée ſur un ſocle de forme ronde, & qui paroît avoir été chargé d'ornemens; mais on ne peut juger aujourd'hui de la forme totale ni des proportions de ce piédeſtal.

Hauteur de la figure, telle qu'on la voit aujourd'hui, un pied cinq pouces.

PLANCHE LXXV.

Nº. I.

Les groupes de figures antiques & iſolées ſont très-difficiles à trouver en bronze. On peut croire qu'un objet compoſé eſt plus facilement détruit: cependant il eſt certain que les Anciens ont préféré les figures ſeules; & la prédilection en faveur de ces dernières, eſt ſi marquée, qu'elle ne mérite point d'être diſcutée. Le grand nombre de morceaux que j'ai raſſemblés, ſans en trouver de cette eſpèce, pourroit ſeule ſervir de preuve à leur rareté.

Ce petit préambule eſt en quelque façon néceſſaire pour excuſer la repréſentation du Monument que je donne ſous ce Numéro. Non-ſeulement le travail en eſt auſſi mauvais que le deſſein, mais il ne peut rien apprendre. En effet,

on ne peut regarder les deux figures, dont ce groupe est composé, que comme la représentation de Vénus & de Mars : l'un & l'autre se donnent la main. La Déesse tient de son autre main, qu'elle approche de l'épaule de Mars, un gros bouquet de fleurs ; & le Dieu présente la pomme dont la Déesse, selon les apparences, lui a fait le sacrifice. Cette petite action est la seule singularité que présente ce Monument, dont on ne peut attribuer le travail qu'au Bas-Empire, d'autant même que les figures sont infiniment vêtues. On doit cependant remarquer les deux baudriers qui se croisent sur la poitrine de Mars : cet arrangement fait voir un des baudriers portant à gauche l'épée ordinaire, & l'autre chargé de l'épée à l'Espagnole, sur le côté droit. Le diadême radial & fort pesant, que l'on voit sur la tête de Vénus, mérite aussi d'être observé comme une singularité de mauvais goût.

Hauteur trois pouces sept lignes : largeur trois pouces.

N°. II. & III.

Pl. LXXXV. N°. II.

J'AI rapporté dans le premier Volume de ces Antiquités une tête votive qui ressemble beaucoup à celle de ce N°, & j'aurois évité le reproche apparent de la répétition ; mais la forme des pendans d'oreilles, jointe au développement plus marqué que je ne l'ai vu sur aucun Monument, de la parure de tête nommé *diadême*, m'ont engagé à la faire graver.

Le Monument est bien conservé : les prunelles, formées par deux grenats cabochons, sont dans leur ancienne situation. Le N°. III. présente la seule altération que cette tête ait soufferte ; & les deux points de vue, sous lesquels elle est représentée, mettent en état de distinguer les tenons qui servoient à porter la bélière mobile, à laquelle cet *Ex-voto* étoit suspendu : cette bélière n'est cependant pas absolument disposée comme celle du premier Volume, à laquelle j'ai renvoyé. Les cheveux de cette tête, tressés & arrangés comme on les voit dans l'autre, sont ici recou-

verts par un bandeau, dont le milieu pointu eſt chargé d'un ornement léger. Cette parure ſolide, car elle étoit conſtamment de métal, eſt terminée de chaque côté par un cordon, dont on diſtingue l'attache à la hauteur des oreilles, & dont les extrémités ſont renouées au-deſſus du col.

Ce Monument creux, comme celui du premier Volume, eſt fondu avec une extrême légèreté.

Hauteur trois pouces huit lignes.

N°. IV. V. VI. & VII.

Je dirois tout auſſi-bien qu'un autre, que ce petit Vaſe de bronze ſervoit autrefois à renfermer des parfums ; mais j'aime mieux avouer que ſon ancien uſage m'eſt inconnu. J'ajouterai ſeulement que ſa forme, qui pourroit être plus élégante, m'engage moins à le rapporter que ſa conſervation & ſes ornemens. On voit le Vaſe en entier au N°. IV. Le N°. V. préſente ſon couvercle à moitié levé, & rendu mobile par un ſimple mouvement de charnière. Les ornemens ſont rapportés ſéparément ; ceux du couvercle au N°. VI, & ceux de la partie inférieure au N°. VII. Quant à la conſervation, elle eſt ſi complette, qu'il ne manquoit que la goupille de la charnière, quand le Monument m'eſt arrivé de Rome, où il a été trouvé depuis très-peu de tems.

Hauteur trois pouces : plus grand diamètre deux pouces une ligne.

PLANCHES LXXVI. & LXXVII.

J'ai rapporté dans le premier & dans le ſecond Volume de ces Antiquités, pluſieurs petites têtes de terre cuite. Je les ai regardées comme ces *imagunculæ* ou petits portraits dont parle Cicéron [a], & que les Romaines donnoient à leurs Amans. On peut jetter les yeux ſur ce que j'en ai dit alors, car je n'ai point changé de ſentiment, & je n'ai rien trouvé dans les recherches que j'ai faites depuis ce

Planc. LXXV. VI. VII. & VIII. du premier Vol. Pl. LXXXVII. & XCI. du ſecond

[a] Lett. à Atticus.

tems qui m'ait donné le moindre doute. Cette Planche & celle qui la suit font donc remplies par des têtes qui ne préfentent, il eft vrai, que la diverfité des parures, ou le plus fouvent de l'arrangement des cheveux. Non-feulement c'eft une curiofité que l'on peut être bien aife de fatisfaire, mais elle n'eft pas fans utilité pour les Artiftes, lorfqu'ils voudront diverfifier les coëffures de femmes, dans les fujets de l'Hiftoire Ancienne qu'ils auront à traiter. Il faut convenir cependant que l'on trouve ces têtes avec grand plaifir; car elles font ordinairement du meilleur travail, & traitées avec autant de goût que de fineffe : vérité qui ne contredit point l'ufage que je leur fuppofe. Mais par quelle raifon fe trouvent-elles plus communément en Egypte, que dans les autres pays de la domination Romaine, car les fix que je rapporte dans ces deux Planches me font encore venues du Caire ? Il faut paffer légèrement fur les points qu'on ne peut éclaircir.

Ces Buftes ne font fufceptibles d'aucune explication. J'avertirai feulement que la tête, numérotée IV, paroît coëffée du *Boiffeau* ou du *Modius* confacré à Sérapis ; mais je le regarde comme une parure ou comme un ornement, que je crois d'autant plus de fantaifie, qu'il n'eft point repréfenté fur les autres Monumens, comme on le voit ici ; c'eft-à-dire, qu'il eft ordinairement rond, & que non-feulement il eft de forme ovale fur cette tête, mais qu'il en fort deux bandelettes pliffées, qui contribuent à la parure ou à l'ornement de ce Bufte, & qu'enfin on a placé dans la partie du milieu de cette efpèce de Boiffeau, un ornement en relief, dont le Lecteur peut juger par le deffein. Les deux afpects de chacune de ces têtes font marqués par le même Numéro.

PLANCHE LXXVIII.

N°. I.

Ce Fragment de terre cuite eft de la plus grande fineffe

d'ébauchoir ; il repréſente une jeune Femme parée & chargée d'épis de bled. Je ne crois point que ce puiſſe être la repréſentation de Cérès, que les Anciens ont toujours traitée aſſiſe, comme une Divinité ſolide, parcourant dans ſon char le monde dont elle faiſoit le bonheur ; enfin, âgée, comme étant la mère de Proſerpine. On verroit donc ici la ſaiſon de l'Eté ; mais le contraſte dans la poſition dont les Modernes ont abuſé ; le mouvement affecté de la draperie, la place de la ceinture, tout me conduiroit à regarder ce Monument comme une opération moderne, quoiqu'il m'ait été envoyé de Rome ſur le ton d'une Antiquité. Il me ſemble que dans un Recueil du genre de celui-ci, il eſt bon quelquefois de préſenter les raiſons que l'on a de douter, & de les joindre à l'exemple.

Largeur trois pouces deux lignes : plus grande hauteur deux pouces onze lignes.

N°. II. III. & IV.

Il eſt rare de trouver toutes les parties complettes dans les Monumens antiques ; on doit jouir de celles qu'ils nous préſentent, & qui parlent clairement à l'eſprit. Je rapporte ce Sacrificateur, ou plutôt ce Victimaire, avec d'autant plus de plaiſir, que curieux par lui-même, il peut être utile aux Artiſtes, par la conſervation des inſtrumens de ſa profeſſion, que je n'ai point vu marqués avec autant de préciſion ſur aucun autre Monument ; car on ne peut regretter ſur celui-ci que la perte du manche de l'un de ſes couteaux. Il tient ſur ſon épaule l'aſſommoir dont la forme applatie eſt ſingulière ; ſon tablier & ſa ceinture ſont diſtincts & diſpoſés ſans manière : la gaîne qui renferme les couteaux ne laiſſe aucun doute ſur ſa deſtination ; elle eſt deſſinée ſéparément au N°. IV. Enfin, l'air de ſon viſage & ſon maintien conviennent à ſa profeſſion. Il faut convenir cependant que l'ouvrage n'a jamais été d'une fine exécution ; mais les maſſes générales ſont juſtes, & ſa conſervation, puiſqu'il ne manque aucune partie

eſſentielle, redouble l'obligation que j'ai à M. Damblerieu qui m'en a fait préſent.

Hauteur trois pouces cinq lignes.

N°. V. & VI.

Ce Vaſe rond eſt d'une aſſez bonne forme : il eſt bien conſervé ; il ne lui manque que le mouvement de charnière, qui faiſoit la liaiſon de ſon couvercle. On en voit encore un reſte aſſez groſſièrement attaché à la partie ſupérieure du Vaſe. Auſſi je ſoupçonnerois que le couvercle rond & bien antique, dont il eſt recouvert, n'eſt pas celui qu'il avoit autrefois. On a raſſemblé ces deux parties, qui ſe ſont trouvées juſtes, pour le completter à Rome, où il a été trouvé, & d'où il m'a été envoyé. Cette petite altération me ſervira d'excuſe pour ne lui pas donner de nom. Cependant comme il ne peut avoir eu qu'une anſe, & vraiſemblablement point de couvercle, je le regarderois volontiers comme une meſure pour les liqueurs.

Hauteur totale avec l'anneau mobile, cinq pouces moins une ligne : plus grand diamètre deux pouces cinq lignes.

N°. VII.

L'usage de ces petites Cuillers percées m'eſt inconnu : cependant, comme il a été conſtant chez les Anciens, c'eſt-à-dire, qu'il eſt confirmé par la répétition, & que j'en ai pluſieurs dont le manche eſt ſimple & uni, je crois devoir rapporter un de ces petits meubles ; & j'ai choiſi le plus orné, mais auſſi le plus barbare pour le deſſein : il eſt vrai que je ne ſçais à quel pays attribuer cette déteſtable figure d'homme, que l'on croit appercevoir.

Le culeron a dans cette Cuiller, comme dans toutes les autres de cette eſpèce, environ *huit ou neuf lignes* de diamètre, & le manche a la même longueur que celles qui ne ſont pas trouées, & que l'on regarde, avec raiſon, comme deſtinées à prendre l'encens dans le *thuribulum*, c'eſt-à-dire,

c'eſt-à-dire, environ *deux pouces & demi*. Je crois qu'on ne ſe tromperoit pas beaucoup, ſi l'on regardoit celle de ce Numéro comme étant deſtinée au même uſage de l'encens. Quoique celle-ci ait les jambes mutilées, elle a encore *trois pouces* de longueur.

PLANCHE LXXIX.

N°. I. & II.

Il eſt aſſez rare de trouver des Statues de porphyre: celles d'une petite proportion ſont encore moins communes. La ſeule indication de cette matière annonce ordinairement un travail antique. Ce préjugé pourroit cependant n'être pas exempt d'erreurs. Non-ſeulement le porphyre n'eſt pas ſi difficile à mettre en œuvre qu'on le croit, mais le ſciage & les autres opérations ne demandent guères qu'une fois plus de tems que les marbres ordinaires : la dépenſe ne peut donc être augmentée qu'environ du double. D'ailleurs depuis le règne des Médicis, on travaille à Florence les pierres les plus dures, avec une ſi grande facilité, que les matières ne peuvent donner la moindre indication ſur l'antiquité d'un morceau. Mais la Prêtreſſe, ou plutôt la Dame Romaine de ce Numéro préſente d'autres raiſons de douter.

Les extrémités ſont très-peu terminées; & l'on peut rarement faire ce reproche aux ouvrages des Anciens. La Figure eſt très-courte, & la tête dont on ne peut attaquer ni l'enſemble ni le détail, n'indique pas un fort grand caractère. Cette Figure porte une lampe d'une aſſez bonne forme. Les détails de la draperie ſont agréables: le travail en eſt aſſez léger, il eſt juſte, & fait ſentir ſans affectation la charpente du corps. Je rapporte exactement le pour & le contre, du moins je rends compte de l'impreſſion que j'ai reçue. Mais quand j'aurois encore plus de doute ſur ſon antiquité, la matière m'auroit engagé à faire graver ce morceau. Il convient dans un Re-

cueil du genre de celui-ci. Ceux qui voudront le regarder favorablement, le placeront dans le rang des Copies Romaines, & je ferois assez de cet avis. Je l'ai fait dessiner des deux côtés, pour faire voir qu'il est isolé, & que son travail n'a point été négligé.

Hauteur vingt-deux pouces.

N°. III.

L'ACTION de cette Danseuse est charmante, & les mouvemens indiqués par sa position, sont très-justes : elle les accompagne avec le petit tambour que nous appellons *de Basque*. Le Graveur en creux de cette Cornaline doit avoir été estimé autrefois pour son exécution, comme il mérite encore aujourd'hui des éloges.

N°. IV. & V.

JE rapporte cette Figure, malgré sa grande ressemblance avec celle que l'on voit dans le Tome III. de ce Recueil, pour rendre une de mes erreurs plus sensible, & la corriger avec plus d'utilité.

Planche LIV. N°. III.

Trompé par le plat que cet Esclave tient dans une main, & que j'ai pris pour une patère, ou pour un gâteau de sacrifice, j'ai dit que ce Monument présentoit un Prêtre, tandis qu'il fait voir un *Pocillator*, un Echanson, un Esclave servant à table, que les Romains nommoient *Servi à cyatho, vini Ministri, Ministratores, Servi ad vinum, Servi à potione, Servi ad pocula, Pincernæ.*

Pignor. *de Servis.* La Chausse, Plan. XXXVIII. Bertol. Antiq. d'Aquilée, p. 29. Beger, *Thes. Brandenburg.* T. III. p. 367. Midleton *Monum Erudita*, Plan. IX. Passeri, *Monum. Etrus. de genio domestico*, Pl. I.

Non-seulement un grand nombre d'Auteurs auroient dû m'éclairer ; car tous ont été d'accord pour reconnoître cet usage des Romains ; mais la description de Philon le Juif est une des plus justes & des plus précises qu'aucun Auteur nous ait laissée, c'est-à-dire, une de celles qui s'accordent le mieux avec le détail d'une Figure. Voici ses paroles :

Adsunt Servi ministrantes, pulcherrimi illi quidem & formosissimi, loti, glabrique, vultu fucato, capillis-

que in cincinnulos eleganter plexis. Comam enim alunt, vel omnino intonsi, vel à fronte tantùm præsectis in orbem crinibus. Tenuissimas, candidasque præcincti tunicas, anteriore parte ad genua demissas, posteriore aliquantulum infra poplites, utramque partem tæniis duplicatis per commissuras tunicæ constringentes, sinus ex lateribus attollentes, seu ventilantes, ac tunicæ latera dilatantes, ad munera attenti convivas observant, & vina fundunt. Philo, *de vita contemplativa.*

« On y voit des Esclaves destinés au service. Ils sont » de la plus grande beauté, & ils ont la meilleure grace. » Leur propreté est extrême. Ils n'ont point de barbe, » leur visage est fardé, & leurs cheveux sont frisés en » boucles très-élégantes : car ceux qui ne laissent pas » croître absolument leurs cheveux, les coupent en rond » sur le devant de la tête. Ils portent des tuniques » très-fines & très-blanches, arrêtées par une ceinture : » ces tuniques tombent par-devant jusqu'aux genoux, & » par derrière un peu au-dessous des jarrêts. Ils resserrent » de chaque côté les deux parties de la tunique avec des » rubans qui font deux tours, ils relèvent les côtés de » cette tunique, ils la font voltiger & bouffer. Ils obser- » vent les Convives, & sont attentifs à les servir, & à leur » verser à boire ».

L'Esclave de ce Numéro est précisément représenté dans la même attitude que celui qui m'a induit en erreur. Les pieds & les jambes de celui-ci étant conservés, prouvent que la chaussure de celui-là étoit également ornée. Le vase qu'il tient élevé, est terminé par une tête de chèvre, & l'extrémité de l'autre est formée par une tête d'oye. Ce qui prouve que ces ornemens étoient arbitraires. D'ailleurs l'habillement & le plat sont pareils. Quelques légères que soient ces différences, elles suffisent pour empêcher de croire que les deux Figures soient sorties du même moule.

Hauteur totale deux pouces huit lignes.

Je ne finirai point cet article sans avertir que j'ai encore fait une faute pareille à celle dont je viens de convenir : elle est dans le même Volume. J'ai regardé la Figure du Numéro V. & VI. comme la représentation d'un Prêtre : je crois cependant que c'étoit celle d'un Esclave, dont l'emploi étoit pareil, mais représenté dans un autre instant de service.

Planche XLVII.

PLANCHE LXXX.

N°. I. & II.

La quantité de Figures hermaphrodites que les Monumens nous présentent, me feroit croire que les Anciens n'ont pas toujours représenté les Androgynes comme des effets singuliers de la Nature, ou comme des objets de volupté. Le plus grand nombre de leurs Figures avoit assez généralement rapport au culte : & ce culte étoit souvent chargé d'allégories. Un trait de l'ancienne Histoire des Saxons me paroît expliquer non-seulement le genre, mais le nombre des Hermaphrodites que les Monumens nous présentent.

Plan. LXXV. Voyez pour cette citation, *Fasti Danici ab Olao Worm.* pag. 55. & 56. petit *in-fol.*

Fræa, femme de Wooden, étoit regardée chez les Saxons comme Vénus chez les Romains ; ils l'adoroient sous la figure d'une Hermaphrodite, parce qu'elle n'étoit pas moins la Déesse de l'un que de l'autre sexe.

Ce passage m'a d'autant plus frappé, qu'il donne une explication vraisemblable & naturelle de la répétition de ce genre de Figures.

Le tour & la disposition de ce petit Monument de bronze, suffiroient pour le rendre recommandable. Le bras que cette Figure porte élevé sur sa tête, sa coëffure, la peau de chien dont elle est vêtue, le panier qu'elle tient de son autre main, tout en est agréable. On pourroit encore s'occuper de la singularité de sa chaussure. J'avoue même que je n'en ai point encore vû de cette espèce dans les

Monumens Romains. Elle eſt formée non par des laçures, mais par des demi-bottines. Le plus grand mérite de cette Figure conſiſte dans l'équipage champêtre & paſtoral qu'elle préſente, tandis qu'elle fait voir un Hermaphrodite.

La proportion en eſt peut-être trop ſvelte ; le travail n'en eſt pas des meilleurs ; mais la conſervation eſt très-bonne, & ne laiſſe aucun doute ſur ſa véritable repréſentation.

Hauteur trois pouces, ſans compter les reſtes de la conſole ſur laquelle cette Figure étoit poſée autrefois.

N°. III. & IV.

CETTE Figure dont la fonte eſt maſſive, n'a jamais été différente de ce qu'elle paroît ſur cette Planche, c'eſt-à-dire, qu'elle n'a été repréſentée que juſqu'au commencement des cuiſſes. Je croirois en conſéquence qu'elle a été faite pour être placée ſur une gaîne. Cependant elle eſt ſimple & abſolument nue, & ne préſente aucun attribut de Faune ou de Terme. Ses mains pourroient perſuader, par leur diſpoſition, que l'une portoit un inſtrument qui ne ſubſiſte plus, & que l'autre le pinçoit. Le braſſelet, aſſez large, que cette Figure porte au plus haut d'un de ſes bras, eſt une parure qui n'eſt point ordinaire aux Figures Romaines de ce ſexe, mais qui cependant pourroit convenir à un Eſclave : ſi ce doute étoit fondé, ce Monument ne ſeroit pas moins ſingulier. Le travail en eſt un peu groſſier, mais le deſſein en eſt aſſez juſte.

Hauteur trois pouces cinq lignes.

N°. V. & VI.

Ce paſſant, ou plutôt cette plaque à jour eſt fort bien travaillée. Je ne doute pas qu'elle n'ait ſervi de parure pour quelque ceinture, ou pour quelque bande de cuir deſtinée à l'habillement d'un Soldat, ou de quelqu'un du Peuple. Cette plaque eſt repercée aſſez délicatement d'un

côté, & de l'autre elle eſt vuide. Le profil d'une des quatre parties latérales qui diviſent le cercle, eſt rapporté au N°. VI. pour faire juger, ſous cet aſpect, de ſon épaiſſeur & de ſa forme.

Largeur du quarré, un pouce cinq lignes : épaiſſeur cinq lignes.

PLANCHE LXXXI.

N°. I. & II.

QUOIQU'IL ſe trouve, ſoit dans ce Recueil, ſoit dans ceux des Antiquaires, pluſieurs Figures qui prouvent que les Romains ont ſouvent fait des Statues en petit, ſans avoir d'autre objet que la Figure elle-même, & auxquelles je pourrois renvoyer; je ne donnerai pas néanmoins la la peine au Lecteur de rechercher des objets ſi peu intéreſſans. Je vais en donner un exemple.

La Figure de cette jeune Femme n'exprime rien : elle eſt faite dans le goût d'une Etude, ou de ce qu'on appelle une *Académie*, dont l'objet eſt d'étudier la Nature dans un contraſte plus ou moins heureux. Je crois que ce Bronze repréſente tout ſimplement une femme aſſiſe & ſortant du bain. Selon l'uſage des Antiquaires, chez leſquels tout eſt Divinité, Héros, ou repréſentation de quelque grand trait hiſtorique, ce pourroit être une Vénus dans l'attente de la déciſion de Pâris : mais ſon attitude s'oppoſe à la repréſentation de cet évènement. Elle a les jambes croiſées, attitude qui ne convient point à l'inquiétude d'un jugement auſſi intéreſſant pour l'amour-propre. Les nattes dont la coëffure de cette Baigneuſe eſt compoſée, indiquent une très-grande longueur de cheveux, & leur arrangement mérite d'être rapporté : auſſi je l'ai fait deſſiner au N°. II.

Hauteur, quoiqu'aſſiſe, ſix pouces : développée, c'eſt-à-dire, en pied, environ neuf pouces & demi.

N°. III. & IV.

J'AI fait deſſiner ce petit Bronze malgré les rapports extrêmes de cette Figure avec celle que l'on a vûe dans le Volume III; non-ſeulement parce que je crois qu'elle repréſente également un Comédien Attelane, mais qu'elle confirme tout ce que j'en ai dit. L'attitude, le maſque & l'habillement ſont les mêmes; mais comme celle de ce Numéro n'eſt point poſée ſur l'outre, & qu'elle eſt au contraire placée ſur un piédeſtal, je croirois que cette attitude étoit une des plus favorites de cet Acteur : on en ſera convaincu, ſi l'on daigne comparer les deux Monumens. Je ne propoſe d'entrer dans ces petits détails, que par l'idée que j'ai que rien n'eſt minutie dans l'étude de l'Antiquité, dont le principal objet ſera toujours l'intelligence des Auteurs. Cette Figure, d'un travail commun, eſt aſſez bien conſervée. Planche LXXV. N°. IV.

Hauteur un pouce neuf lignes.

N°. V.

IL eſt ſouvent impoſſible de retrouver l'ancien uſage des Monumens : on en rencontre quelquefois dont la conſervation n'eſt point aſſez grande pour ſatisfaire à cet égard l'Antiquaire & le Lecteur; ce qui arrive preſque toujours quand les Fragmens ne préſentent aucune partie aſſez prononcée pour établir même une conjecture. La bande ornée de deux moulures ſimples, & que l'on voit ſous ce N°. eſt abſolument dans cette circonſtance. Sa légèreté & ſon peu d'épaiſſeur pourroient la faire regarder comme un fragment d'armure Romaine, d'autant que le morceau a été trouvé à Rome dans l'*Anfiteatro Caſtrenſe*; mais les clous ſaillans & placés ſymmétriquement aſſez près les uns des autres, s'oppoſent à cette explication; puiſqu'en effet les têtes de ces clous de cuivre ſont montées ſur des queues de fer qui n'ont jamais été rivées; la plus entière de ces queues a même encore aujourd'hui un pouce de

longueur. J'ignore abſolument l'uſage de ce Fragment : on ne peut diſputer ſon authenticité ; mais on peut croire qu'il a été fabriqué dans le bas-Empire, par la raiſon de l'emploi du fer, devenu aſſez commun à Rome pour être employé à faire des pointes de clou.

Largeur ou hauteur de ce Fragment, trois pouces une ligne : longueur cinq pouces deux lignes : ſaillie de la tête des clous, neuf lignes.

PLANCHE LXXXII.

N°. I. & II.

La dénomination de cette Figure ne peut cauſer aucun embarras. La main qui porte le vaſe, eſt conſervée, & déſigne l'emploi d'un *Pocillator*, un de ces Eſclaves qui ſervoient à boire aux Conviés. Je ſuis même perſuadé que la main qui ne ſubſiſte plus, étoit nue & ſans action. La coëffure me paroît l'objet le plus intéreſſant, c'eſt-à-dire, le plus digne de remarque : les cheveux ſont coupés autour de la tête, & la tête eſt ceinte par une bande, ou par un cordon, comme on peut le voir ſur le deſſein, pour former une eſpèce de bourrelet, beaucoup plus marqué ſur les maſques de la Comédie Romaine, conſacrés aux Eſclaves. Cet arrangement pourroit être aiſément confondu avec un bonnet toujours différent de celui qui étoit le ſymbole de la liberté, & dont le chapeau de Mercure nous a conſervé la figure.

J'ai de violens ſoupçons ſur le *Pocillator* de ce N°. Je le crois Romain. Cet article ne me paroît pas douteux ; mais indépendamment de la nudité abſolue, je le ſoupçonne d'avoir été copié d'après une Statue Grecque : ſon élégance & ſa diſpoſition ſimple ſont mes garans.

La conſervation de ce petit Bronze eſt très-belle, à la réſerve du bras dont j'ai parlé.

Je me crois obligé d'avertir le Lecteur, avant de finir cette Explication, que l'on a ſouvent regardé dans les Cabinets

Cabinets cette eſpèce de Figure comme la repréſentation d'*Hercule Bûveur*, ou, comme diſent beaucoup mieux les Italiens, d'*Ercole Bibace* : mais le détail exact & ſincère que je viens de préſenter, peut mettre le Lecteur en état de juger ſi j'ai tort ou raiſon. L'heureuſe diſpoſition de cette Figure m'a engagé à la rapporter ſous deux aſpects.

Hauteur quatre pouces.

N°. III.

J'AI rapporté dans le troiſième Volume la figure d'un Barbare, dont l'action étoit plus animée, & par conſéquent plus intéreſſante que celle de ce Numéro. Elle repréſente un homme abſolument nud, & n'eſt recommandable que par la forme du bouclier qui n'eſt point Romain, & que la Figure ſoutient d'une main, l'appuyant ſur un de ſes pieds : du reſte, elle n'eſt chargée d'aucune autre eſpèce d'arme. Elle eſt coëffée dans le même goût que la Figure précédente, c'eſt-à-dire, en Eſclave : elle me paroît être la repréſentation d'un homme de la côte d'Afrique : il en a tous les traits & toute la phyſionomie. Je ne crois pas que ce Monument ait été travaillé à Rome, mais je ne puis indiquer le pays de ſa fabrique ; il m'eſt inconnu. Le Perſonnage doit avoir été recommandable, car il a les yeux d'argent, & l'on voit encore la place que des pierres fines occupoient pour former les prunelles. Seroit-ce le portrait de quelque petit Roi d'Afrique, dont un Romain ou Rome elle-même auroit voulu conſerver le ſouvenir, & principalement celui de ſon eſclavage ?

Planche LXVII. N°. I. & II.

La conſervation de ce bronze ne peut être plus complète ; la fonte eſt bien traitée, mais le deſſein eſt lourd & peu ſçavant.

Hauteur quatre pouces ſept lignes.

N°. IV. & V.

Si les Recueils d'Antiquités ne présentoient que des Divinités, & des attributs de leur culte, leur nombre & leur volume seroient médiocres ; mais les usages des particuliers doivent entrer nécessairement dans ces recherches, & je n'en ai négligé aucune de cette espèce, quelque médiocre qu'elle ait été. Je vais en donner un nouvel exemple.

Je crois qu'il ne faut regarder ce fragment, ou cette partie supérieure d'un Vase de bronze, que comme l'objet d'une superstition particulière. Il ne seroit pas naturel que le portrait d'une Divinité fût soumis à de tels emplois dans son propre temple : il seroit encore plus difficile d'admettre une pareille destination dans le temple d'un autre Dieu. Le dessus de ce Vase est formé en effet par un buste de Minerve : la tête servoit de tenue, ou de prise à ce couvercle ; le buste, environné d'un perlé, occupoit le reste du diamètre ; & la partie opposée à celle que présente le N°. IV. est remplie par l'emboîture qui couvroit & fermoit le vase, sans jamais avoir été arrêtée par aucun mouvement de charnière. Le profil du N°. V. en donne une idée suffisante.

La conservation de ce Monument est très-bonne, mais le travail & le dessein sont assez grossiers ; cet ouvrage doit cependant avoir précédé le bas-Empire.

Hauteur totale avec la tête, trois pouces une ligne : diamètre supérieur, deux pouces cinq lignes : diamètre de l'emboîture, deux pouces moins une ligne : recouvrement extérieur, quatre lignes.

N°. VI.

La forme singulière & agréable de cette parure formée en Amulette, & faite pour être pendue au col, m'auroit suffi pour la faire dessiner : mais la composition gravée en creux sur ce jaspe verd, présente des idées véritablement

trop agréables pour être négligées. On y voit un groupe de cinq Figures d'hommes de différens âges, placés autour d'une charrue. Leurs mouvemens expriment la joie du véritable bonheur; celui que procurent les fruits de la terre, ceux dont on jouit à la suite d'un travail & d'une peine qui ont répondu aux soins que l'on s'est donnés. Deux jeunes hommes tiennent l'un un oiseau, & l'autre un lièvre, dans une main qu'ils portent élevée. Ils témoignent le plaisir de cette chasse. La charrue ne laisse aucun doute sur l'objet de cette espèce de fête consacrée à Pâlès : c'est la réjouissance d'une moisson abondante. La capture du lièvre & de l'oiseau confirme, & fait sentir indirectement les suites de la moisson, puisqu'en effet la chasse est toujours plus facile quand les bleds sont coupés. Les figures de ce groupe sont nues, cependant le travail est Romain. L'exécution de cette gravûre est très-médiocre, elle n'est même qu'égratignée, pour me servir d'un terme de l'Art; le dessein n'a d'ailleurs aucune correction : mais les sujets qui rappellent l'âge d'or à l'imagination, n'ont besoin que de leurs images pour plaire. On leur pardonne aisément les défauts du travail.

Hauteur un pouce deux lignes : plus grande largeur huit lignes.

PLANCHE LXXXIII.

N°. I.

Les morceaux qui confirment les idées qu'on a prises des Monumens qui ne sont pas communs, & qu'on a rapportés, sont toujours les plus sensibles; & ces sortes de répétitions, ordinairement accompagnées de quelques variétés, donnent les preuves les plus assûrées qu'un Antiquaire puisse désirer; car le jugement porté sur un objet réel, est bien différent de l'idée donnée par la description la mieux faite.

M. Mignard, d'Avignon, m'a confié ce Camée de son

Cabinet : je ne le connoiſſois que par un deſſein, & j'ai toujours cherché les originaux avec ſoin. Ce relief travaillé ſur une agathe de deux couleurs, repréſente deux femmes qui ſe lavent dans une étuve, ou plutôt qui s'eſſuient à la ſortie du bain. Leurs attitudes ſont d'une très-bonne intention ; auſſi je regarde cet ouvrage comme la copie Romaine d'une compoſition Grecque. Les Figures ſont mutilées & de plus uſées par le frottement, cependant on reconnoît ſans peine toute leur diſpoſition.

Je ne m'arrêterai pas plus long-tems ſur ces détails. Je ne ſuis occupé que de la forme du pied qui porte la cuvette placée entre ces deux jeunes femmes. Heureuſement il eſt bien conſervé : je dis, heureuſement, puiſqu'il confirme la forme générale, & le détail des cannelures du pied que
Pl. L. N°. V. j'ai rapporté dans le quatrième Volume. C'eſt une nouvelle preuve de l'uſage que les Anciens faiſoient de ces ſortes de pieds, non-ſeulement pour porter leurs buſtes, comme les Monumens d'*Herculanum* le certifient, mais pour placer pluſieurs objets d'utilité & de décoration. La raiſon de cette conformité rend donc ce Camée intéreſſant, du moins à cet égard.

N°. II. & III.

L'EXPRESSION de la fineſſe & celle de la gayeté que préſente cette petite Figure de bronze, me paroît très-juſte & très-agréable. La toge, ou plutôt la robe dont elle eſt couverte, & le genre de travail aſſûrent que ce petit Monument eſt Romain. Il ne repréſente point un Acteur de théâtre, puiſqu'il n'a point de maſque ; mais plus j'examine cette Figure, plus elle me paroît la repréſentation d'un Eſclave pendant les Saturnales, contrefaiſant comiquement ſon Maître, ou quelque Perſonnage dont la gravité ajoutoit à la plaiſanterie de l'imitation du geſte, du maintien, & ſans doute du propos.

L'enveloppe de la robe empêche de déterminer le ſexe de cette Figure ; cependant à cauſe de la petite touffe

de cheveux placée & renouée derrière la tête, on pourroit la regarder comme une jeune fille, & la plaisanterie auroit encore été plus agréable. Ce petit Bronze, très-bien conservé, a été trouvé à Tarente.

Hauteur deux pouces quatre lignes.

N°. IV.

CETTE Aiguille de bronze, des plus entières, ne peut être considérée pour aucun autre usage que celui de l'arrangement des cheveux & des coëffures de femmes. Sa grande longueur pourroit révolter. La boule qui termine d'un côté cette aiguille, paroît inutile, ainsi que l'ouverture qu'elle présente à une de ses extrémités. Ces objets, difficiles à comprendre, ne peuvent s'expliquer que par la mode, & sur-tout par celle qui regarde des femmes.

Longueur sept pouces onze lignes : diamètre de la boule, sept lignes : l'ouverture est placée à quatre lignes de la boule.

N°. V.

CETTE autre Aiguille de bronze, également destinée pour la coëffure des femmes du plus bas étage, est terminée de chaque côté par un bouton formé en olive, & percé dans son milieu. Les Monumens nous apprennent que les Romaines ont presque toujours porté leurs cheveux renoués sur le derrière de la tête. La longueur de cette Aiguille, & celle de la précédente, est bien considérable ; mais leur conformité dans cet excès de proportion prouve la répétition de cet usage, & la largeur que les femmes donnoient à cet arrangement de leurs cheveux.

Longueur huit pouces.

PLANCHE LXXXIV.

N°. I.

Les trois Morceaux d'ivoire trouvés depuis peu de tems à Rome dans le Palais des Césars, (selon qu'il m'a été écrit,) & que l'on voit gravés sur cette Planche, confirment ce que j'ai avancé plusieurs fois sur les petits ouvrages de matière lisse & polie, qui décoroient l'intérieur des appartemens Romains. Les petits bas-reliefs de différentes matières étoient appliqués sur des panneaux, & ces panneaux étoient encore distribués par compartimens. Telle a été, en effet, la destination des trois Morceaux d'ivoire dont il est question. On peut d'autant moins en douter, que l'on voit encore sur le derrière les trous qui servoient à les arrêter.

Il seroit inutile de répéter combien l'ivoire étoit précieux chez les Anciens ; mais il est bon de remarquer que les différences de goût, & principalement de proportion, que présentent ces Morceaux, prouvent la quantité d'ornemens de ce genre, qu'on avoit employés pour la décoration de cette partie du Palais des Césars ; aucun des trois ne pouvant avoir fait partie de la même composition, ni même avoir été placé comme le pendant d'un autre.

Cette Figure de femme, formée en espèce de cariatide, est d'un assez mauvais goût de dessein. Il seroit difficile de juger quel est le tems de sa fabrique. Le travail d'un Monument arbitraire, employé sur une matière rarement mise en œuvre, ne permet aucune réflexion de ce genre, d'autant que la critique pourroit ne tomber que sur un Artiste meilleur ou plus mauvais.

Hauteur de ce Fragment quatre pouces sept lignes.

N°. II.

Ce petit Satyre, ou ce Dieu Sylvain, portant une corbeille remplie de fruits, est d'un meilleur dessein que la figu-

re précédente; il a même plus d'esprit dans l'exécution; conséquemment il ne paroît point du même tems. Il pourroit cependant être de la main d'un Artiste supérieur; mais l'ivoire de ce Morceau, ainsi que celui de la figure du Numéro précédent, est presque absolument détruit par le tems, & s'éclate par filamens pour le peu qu'on y touche.

Hauteur trois pouces.

N°. III.

Une Figure pareille à celle de ce N°. fourniroit la matière de plusieurs conjectures, si l'on vouloit s'y livrer; & quoique le genre de décoration, dont elle a fait partie, semble ne pouvoir tirer à aucune conséquence, c'est-à-dire, qu'on ne doit en rien inférer de grave ni d'authentique, elle pourroit cependant servir à persuader que les Romains admettoient dans ce genre d'ornement des actions connues & reçues dans leurs usages, comme des sacrifices, des nôces, des fêtes, &c. En effet, cet Amour, vêtu en Prêtre, ou peut-être déguisé en joueur d'instrumens, donne au moins l'idée allégorique d'une fête ou d'un mariage: quoi qu'il en soit, cette représentation sera toujours singulière & agréable. Cet Amour est couronné de fleurs: il porte une seconde couronne autour de son col, & cette parure est peu commune. Une de ses mains est chargée d'une lyre, qu'il ne met point en œuvre: ses aîles sont petites, mais très-apparentes, malgré la toge ou la robe dont il est absolument couvert.

Je conviens que la taille & l'embonpoint de cette Figure s'opposent à la représentation de l'Amour; mais je ne sçais point d'autre moyen pour arranger ses aîles, ou plutôt pour en rendre compte.

Je ne garantis point que ce soit la véritable explication de ce Monument; mais je propose au moins une vraisemblance; d'ailleurs, l'agencement de cette Figure n'est point commun. Elle est traitée d'un bas-relief beaucoup plus saillant que les deux Numéros précédens. Elle est aussi beau-

coup mieux conſervée, & l'ivoire n'en eſt preſque point dégradé. Le travail en eſt très-bon. Enfin, la diſpoſition de ce Monument peut être utile aux Artiſtes, pour la compoſition & l'arrangement de pluſieurs ſujets, dans leſquels on voudra rappeller quelques cérémonies antiques.

Hauteur cinq pouces cinq lignes.

N°. IV.

TOUTES les opérations des Arts principaux ſont retrouvées, ou n'ont point été perdues : on ne peut en dire autant de pluſieurs moyens qui ne ſont pas moins intéreſſans pour avoir été employés à des objets peu brillans. Leur recherche n'eſt point une ſimple curioſité qui conduiſe à ſçavoir ſi les Anciens connoiſſoient telle ou telle pratique, ſouvent peu importante à la ſociété : mais leur examen peut faire voir qu'une bagatelle en apparence, indiquera quelquefois un procédé plus facile, un agent moins coûteux, une compoſition plus durable, enfin, ouvrir une branche de commerce par une voye plus ſimple & moins diſpendieuſe : dès-lors on voit que rien n'eſt inutile dans les recherches d'un Antiquaire.

Nous avons perdu un ſi grand nombre de moyens néceſſaires, & de procédés pratiqués par les Anciens, que nous ne devons rien négliger pour les retrouver ; & nous ſommes par conſéquent obligés de nous livrer à l'examen de ceux qui ſe préſentent, quelque médiocres qu'ils puiſſent paroître.

Le bel ordre avec lequel on travaille les fouilles de Veleïa, répond à l'Europe entière du fruit & de l'avantage qu'elle pourra retirer de cette belle découverte. J'ai demandé tous les petits fragmens de différentes matières, & dont on ne pourroit faire aucun uſage, dans le deſſein d'examiner non-ſeulement leurs matières eſſentielles, mais de rechercher les moyens de leurs fabriques. M. du Tillot a eu la complaiſance de m'en envoyer pluſieurs petites caiſſes avec la permiſſion de l'Infant.

Au

Au milieu d'un grand nombre de morceaux de terre cuite de toutes les eſpèces, de petits fragmens de cuivre plus ou moins bien dorés, & de verres travaillés de la même manière que ceux que j'ai décrits dans le premier Volume de ces Recueils, j'ai trouvé une vingtaine de morceaux de fayence, dont la fabrique eſt ſemblable à la nôtre, & dont les couleurs vertes, griſes, noires, bleues, & plus rarement blanches, ſont employées avec quelque ſingularité à notre égard, par rapport à leur place & à l'effet qu'elles ont dû produire. Planche derniere.

Ne pouvant éclaircir mes doutes ſur cette matière, j'ai conſulté M. Roux, Médecin de la Faculté, dont les lumières ſont juſtes & étendues, principalement en Chymie: je ne puis mieux faire que de copier ſa Réponſe.

« Les différens Morceaux de poterie que vous m'avez » envoyés, Monſieur, démontrent évidemment que les » Habitans de Velléïa avoient toutes les différentes eſpèces de poterie dont nous nous ſervons aujourd'hui; qu'ils » avoient trouvé l'Art de les enduire de verre, de plomb, » &c. Ils avoient, comme nous, une fayence qui m'a paru » parfaitement ſemblable à celle de nos Manufactures. Il » y a même quelques Morceaux qui égalent la plus belle » fayence de la Chine. Le bleu de ces fayences m'avoit » fait conjecturer qu'ils y employoient le ſaffre ou la chaux » de Cobolt; cette conjecture s'eſt tournée en certitude, » depuis que j'ai vû la matière bleue en grappe, que vous » m'avez communiquée.

» Cette matière eſt compoſée d'une ſubſtance fixe, vitreuſe, mêlée avec du ſable qu'on y diſtingue à la loupe; le » lavage, en élevant une portion de ce ſable, enfonce la » couleur: les acides, qui d'ailleurs ne mordent pas ſur elle, » lors même qu'on les fait bouillir, produiſent le même effet.

» Ce qui pourroit faire douter que ce fût de vrai ſaffre, » c'eſt la couleur qui eſt bleue, au lieu que celle qu'on emploie aujourd'hui dans nos Manufactures eſt d'un gris-» cendré; mais cela même me confirme dans mon opi-

» nion. Le saffre, que nous employons aujourd'hui, n'est que » la chaux de Cobolt, qui reste après qu'on en a séparé l'ar- » senic, & à laquelle on mêle du sable & de l'eau, ce qui » lui fait prendre corps. Il y a bien de l'apparence que les » premiers Métallurgistes, qui traitèrent la mine qui » fournit cette substance, n'avoient en vûe que d'en reti- » rer l'arsenic. Quelque hasard leur aura appris que le » résidu vitrifié avec quelque fondant donnoit un verre » bleu ; ce qui les aura engagés à le faire entrer dans les » émaux ; & pour cet effet, ils auront commencé par le » vitrifier : mais s'étant convaincus dans la suite qu'il étoit » égal d'y employer la chaux de Cobolt, ou le verre qu'elle » produit, on se sera épargné les frais d'une vitrification » inutile. Ainsi la couleur bleue du saffre de Velléïa dé- » montre la naissance de l'Art qui traite cette matière.

» On peut encore m'objecter que les Auteurs anciens » n'en ont point parlé. J'avoue que je ne connois aucun » Auteur qui en ait fait mention avant Agricola, qui dit » dans son Traité *De natura fossilium & plumbi cinerei* » *recrementum*, (c'est le nom qu'il donne à la chaux de » Cobolt, dont il ne connoissoit pas la nature), *cum rebus* » *metallicis quæ liquatæ vitri speciem gerunt, permistum* » *vasa vitrea & fictilia cœruleo colore tingit.*

Page 348. édit. de Bâle, 1558.

» Kunkel nous a décrit dans ses Notes, sur l'Art de la » Verrerie de Néri & de Merret, les procédés que l'on » suit en Saxe pour préparer cette substance. Enfin, » M. Brandt nous a appris dans les Mémoires de l'Acadé- » mie de Stockholm, que la substance qui produisoit cette » chaux, qui avoit la propriété de teindre les verres en » bleu, étoit un demi-métal inconnu jusqu'à lui, qu'il a » appellé *régule de Cobolt.*

Il paroissoit singulier que les Romains, connoissant à la fois les vases de terre cuite, le verre & les émaux, n'eussent pas trouvé le moyen d'allier ces objets, pour en faire un tout aussi commode & aussi agréable à l'œil que la fayence : mais on n'avoit point encore trouvé de morceau

qui permît de le dire affirmativement; ou si l'on en a trouvé quelques-uns dans les fouilles de Rome, ils ont été si rares, ou si méprisés, qu'on ne les a point remarqués, ou du moins qu'on n'en a parlé dans aucun ouvrage d'Antiquité.

Ce Mascaron, présenté de face, & qui a fait autrefois l'ornement d'un vase, est d'un travail assez grossier, & proportionné au mérite de la matière, dont toute la couverte est d'une assez belle couleur verte & faite avec du plomb.

Ce Fragment est dessiné de la grandeur de l'original; il n'auroit pas mérité l'honneur d'être rapporté, s'il ne m'avoit donné l'occasion de citer une des premières obligations que nous ayons à la découverte de Velléïa.

Je ne finirai point cet article sans informer le Lecteur, que M. l'Abbé Passeri a donné de très-bonnes Observations sur cette matière, dans son *Istoria delle Pitture in majolica*, qui contient 114 pages, & qui fait partie d'un Ouvrage périodique qui s'imprime à Venise. Mais les remarques de cet Auteur ne remontent point au-delà du treizieme siècle. Il est vrai qu'il distingue, avec raison, ce travail, de celui des Monumens Etrusques, dont il ne fait mention qu'en général, & par rapport à Pesaro sa patrie, qui d'ailleurs est son objet; son dessein étant de prouver la préférence que mérite cette ville sur les autres de l'Italie, qui ont fabriqué des fayences. Il parle très-bien, & détaille toutes les opérations modernes de cette matière, & finit par donner une sorte d'analyse des couleurs qu'on emploie pour l'ornement de la fayence, & dit quelques mots sur le saffre dont j'ai parlé plus haut. Au reste, je ne dois point oublier de dire que j'ai trouvé dans les Fragmens que j'ai reçus de Velléïa, un creuset pour fondre les métaux. On distingue sa forme, quoiqu'il ne soit pas des mieux conservés; elle a peu de différence avec la forme des nôtres, mais la matière est la même. On pourroit présumer que les Anciens employoient le même pro-

Page 21.

Page 102.

cédé ; mais je n'en avois point encore vû, & je ne pouvois le certifier comme je fais aujourd'hui.

PLANCHE LXXXV.

N°. I. & II.

CETTE Figure de bronze repréſente une Femme d'un ordre commun ; mais dans le nombre des Monumens que j'ai été à portée d'examiner, je n'ai point vû de Romaine dont l'habillement fût plus rapproché de celui dont, généralement parlant, on fait uſage aujourd'hui dans l'Europe : car, à la réſerve des bras qui ſont nuds depuis le haut des épaules, cette Femme porte une eſpèce de camiſole juſte, placée ſymmétriquement, qui lui couvre la gorge avec beaucoup de modeſtie, & qui fort applatie ſur le dos, eſt arrêtée par une ceinture placée au-deſſus des hanches. Ce premier habillement deſcend juſqu'au milieu des cuiſſes, & recouvre une tunique très-peu ample, & qui produit l'effet d'une jupe, en découvrant à peine les pieds qui paroiſſent chauſſés. Quant à la coëffure, elle eſt formée par les cheveux, qui ſont renoués derrière la tête, au-deſſus de la nuque du col.

Il ne manque qu'une main à cette Figure, que je puis certifier antique, malgré tous les rapports modernes dont je viens de rendre compte.

Hauteur trois pouces trois lignes.

N°. III.

CE Monument de bronze préſente un Cheval vainqueur dans les Courſes ; ſa queue eſt coupée, & ſa bride eſt arrêtée ſur le col : il ne donne lieu à aucune autre obſervation, puiſqu'il eſt repréſenté dans ſon repos. Il eſt vrai que les lettres XPE, marquées ſur ſa feſſe, du côté du montoir, n'indiquent pas ſeulement le mérite de ce Cheval, elles fourniſſent encore la matière de quelques réflexions, que je vais communiquer au Lecteur ; je dois

lui dire auparavant que la foibleſſe du deſſein, & le mauvais goût de l'exécution, doivent faire regarder ce Monument comme Romain : le nom des chevaux ne peut d'ailleurs s'oppoſer à cette opinion, car pluſieurs de ceux qu'ils ont employés ont commencé par ces deux lettres, PE, & l'on ne doit jamais oublier que les Romains ont été ſerviles imitateurs dans toutes les choſes de culte, de goût & d'amuſement. La lettre X qu'on voit avant les deux autres, convient pour la place & la manière de déſigner le nombre des victoires; ainſi je lirois DECIES PERNIX ou PEGASVS, & je ſuppoſerois VICIT. Spon rapporte une Inſcription qu'il avoit vûe chez M. de Peyreiſc, & qui autoriſe cette lecture. Je doute cependant que l'on marquât de cette façon le nombre des victoires que remportoient les chevaux.

Voy. d'Italie & de Dalmatie, *Tom. I.*

Si l'on eût employé le fer chaud, comme il a ſervi pour cette opération, ce Cheval ayant vaincu dix fois, non le même jour, mais ſucceſſivement, & dans l'intervalle néceſſaire pour un pareil nombre de Courſes publiques, ce Cheval, dis-je, auroit eu la feſſe toute maſſacrée, & la multiplicité des caractères auroit empêché la lecture ; car la place, donnée par la nature, n'eſt pas grande, & le volume des lettres doit être aſſez conſidérable pour être lu. On ſçait d'ailleurs que les impreſſions faites avec un fer rouge ne peuvent s'effacer.

Je ne diſconviens pas que ces marques n'ayent été en uſage ; mais je croirois que des points environnant la première unité, c'eſt-à-dire, la première marque de la victoire, ſuffiſoient pour être diſtingués ſur l'animal vivant, tandis que la Sculpture, ayant à traiter un Cheval, plaçoit le dernier chiffre ſans éprouver aucune difficulté.

Il me ſuffit d'avoir rapporté un Monument de ce genre, & d'avoir propoſé cette légère difficulté.

La conſervation de ce Cheval eſt aſſez bonne ; elle n'eſt altérée que par la perte d'une partie du chanfrein.

Hauteur, depuis le garrot, un pouce ſix lignes : longueur de la tête à la queue, deux pouces trois lignes.

N°. IV. & V.

Il eſt ſingulier que le tems ne nous ait pas conſervé plus de Compas ; nous n'en voyons aucun ni dans les Cabinets, ni dans les Recueils : cependant cet inſtrument devoit être très-commun dans des pays où l'on cultivoit les Arts. On ne peut attribuer ce défaut de conſervation à la délicateſſe de ſa conſtruction ; car on en a fait autrefois, comme aujourd'hui, de la plus grande force ; & l'on trouve tous les jours des petites pinces, & mille autres bagatelles, plus faciles à détruire, & qui même ont conſervé leur reſſort. Quoi qu'il en ſoit, je ne connois aucun exemple de Compas ancien qui ſoit communiqué au public. Le tombeau d'un Architecte, repréſenté avec tous ces inſtrumens, & dont M. Caponi nous a conſervé le deſſein, ne préſente point de Compas, & j'avoue que le haſard ou cette affectation m'étonnent également. Je viens au fait : les Anciens ne paroiſſent en aucun cas avoir pouſſé l'exactitude & la préciſion des petites machines & des inſtrumens, au degré de perfection des Modernes : les grands effets des forces mouvantes leur ſuffiſoient, & je trouve qu'ils n'y perdoient pas. Il eſt poſſible cependant qu'il y ait eu quelques inſtans, où la préciſion des inſtrumens leur ait paru néceſſaire ; mais je ne crois pas qu'elle ait été ni générale ni fort étendue dans le monde civiliſé de ces tems anciens.

Le Compas de bronze que préſente ce Numéro diffère des nôtres, & ces différences dans la fabrique ne ſont pas à ſon avantage. Le mouvement de la tête n'eſt point formé par des parties qui s'enclavent réciproquement, & qui ſoient fixées par un axe ; ce ſont deux parties également formées, dont une eſt chargée d'un axe qui perce l'autre, & c'eſt ce que l'on peut voir au Numéro V. Cet axe eſt percé, & reçoit une petite cheville de

bronze qui servoit à fixer les pointes, c'est-à-dire, à les arrêter sur l'espace qu'on avoit mesuré; un pareil instrument ne pouvoit être ni fort exact, ni fort commode. Cet exemple prouve du moins que les Romains avoient, comme nous, des Compas de forme différente, suivant leurs besoins; celui-ci ne pouvant servir que pour conserver une mesure nécessaire à répéter fréquemment.

Ce Compas est bien conservé; il a même encore son mouvement: les pointes de fer sont détruites par la rouille.

Herculanum peut seul nous éclairer sur toutes les formes possibles de cet instrument, & nous donner, pour ainsi dire, un cours des ustensiles employés par les Romains : mais souvent on néglige dans les grands trésors les petites pièces de monnoie; & sans être conduit par un principe de charité, on laisse de quoi glaner aux pauvres.

Hauteur de ce qui subsiste, deux pouces : longueur de l'axe ou de la broche, un pouce.

N°. VI.

QUAND une Figure, dont le volume est médiocre, se trouve percée, ou qu'elle porte une bélière, on ne peut s'empêcher de la regarder comme un objet de superstition ou de parure.

Il est difficile de placer les Grenouilles dans l'une ou dans l'autre de ces classes; cependant j'en ai rencontré plusieurs, & constamment antiques : cette répétition m'a engagé à rapporter la plus belle de celles que le hasard m'a procurées, dans le dessein de faire remarquer une singularité, ou plutôt de rapporter autant de différens Monumens qu'il m'aura été possible, sans avoir égard à leur volume, non plus qu'à leur importance.

Cette Grenouille est formée d'une agathe orientale, verte & blanche.

PLANCHE LXXXVI.

N°. I.

Ce petit bronze repréſente un Sauteur, qui, le corps ployé, les jambes en l'air, & les mains appuyées ſur un plateau, ſe met en force, & ſe prépare à faire quelque ſaut périlleux. L'attitude & l'agencement ſinguliers de cette Figure m'en rappellent une autre tout à fait ſemblable, & pareillement de bronze, qui a fourni au P. Paciaudi le ſujet d'une Diſſertation, qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer: ce ſçavant Auteur n'y ayant rien oublié de tout ce qui concerne les exercices de cette eſpèce d'Athlètes, connus chez les Grecs ſous le nom de *Cubiſtes*, je renvoye le Lecteur à cet excellent Ouvrage. Je me contenterai de lui faire obſerver la conformité qui ſe trouve entière entre le Monument que je donne ici, celui qui a exercé le P. Paciaudi, & un troiſième que j'ai rapporté dans le IIIe. Tome de ce Recueil d'Antiquités, & d'en tirer une démonſtration qui prouve avec évidence que la poſition extraordinaire de la Figure, loin de pouvoir être regardée comme le fruit d'un caprice, a été priſe d'après le vrai, & rendue telle que l'Artiſte l'a vûe. Les trois Figures étant vêtues de la même manière, je conclurai que cet habillement étoit celui de tous les anciens Sauteurs. Preſque entièrement nuds; une ſimple trouſſe, peu différente de celle que portent encore nos Danſeurs de corde, venoit ſe joindre à leur ceinture; & par ce moyen, le corps ne perdoit rien de ſon agilité, & l'on pouvoit plus aiſément ſaiſir la ſoupleſſe & la juſteſſe de leurs mouvemens. Ils avoient la tête couverte d'un bonnet rond, en manière de caſque, qui raſſembloit leurs cheveux, & qui, s'attachant ſous le menton, demeuroit inébranlable dans les mouvemens les plus violens que ſe donnoit le Sauteur.

De Athletarum κυβισ. Rom. 1756. *in*-4°. pag. 33.

Pl. LXXIV.

Voilà tout ce que je puis dire à l'occaſion de cette Figure, dont les jambes ſe trouvent détruites en partie par le

tems ; mais comme il en reſte aſſez pour juger de leur ancienne diſpoſition, il n'a pas été difficile d'y suppléer par des points.

Hauteur de ce Fragment, un pouce dix lignes.

N°. II.

La Gravûre, dont je donne ici la repréſentation, eſt exécutée ſur une cornaline. L'ancien Artiſte, homme d'un talent médiocre, & peu ſçavant dans l'Art de la compoſition, a voulu ſans doute exprimer l'exercice du *Petaurum*, dont les Anciens ſe ſont beaucoup amuſés ; mais qu'ils ont indiqué ſi légèrement, & avec tant d'obſcurité, dans leurs écrits, qu'on ne doit pas être ſurpris de trouver tant de contrariétés dans les Auteurs modernes qui en ont traité. Quelques-uns s'appuyant ſur ce vers de Manilius : Lib. V. verſ. 439.

Corpora quæ valido ſaliunt excuſſa Petauro :

ont cru que le *Petaurum* des Anciens étoit une machine de bois, qui, par le moyen de certains reſſorts, élançoit en l'air le Sauteur qui les comprimoit ; & le Monument que je rapporte ſemble confirmer cette opinion. On y trouve, en effet, une machine conſtruite en charpente, qui, ſemblable à une tour ou à une colonne, s'élève en hauteur, & s'élargiſſant par le bas, forme ſur un des côtés un aſſez large empatement, porté par quatre pieds, ſous chacun deſquels il eſt permis de ſuppoſer des roues pour promener la machine dans tous les lieux où l'on vouloit donner le ſpectacle : des échelles ſont poſées ſur le haut & ſur un des côtés ; & dans la partie oppoſée, on voit un homme qui paroît ſe précipiter du haut de la machine en bas. Cette Figure eſt certainement beaucoup trop grande, & n'a aucune proportion avec la machine. C'eſt une de ces erreurs trop fréquentes dans les Ouvrages des Artiſtes médiocres de l'Antiquité, & pour leſquelles il faut uſer d'indulgence. On remarque entre la figure de l'homme & la machine une eſpèce de corps étoilé, que je ſoupçonne être un groupe de

lames d'épées, disposées comme les rayons d'une roue. Le Sauteur les trouvoit en son chemin dans sa chute, & il étoit obligé de les franchir sans se blesser, avant que de parvenir à terre & de reprendre son équilibre. Peut-être qu'à la suite de cet exercice, & après avoir fait sur les échelles divers tours, il en faisoit encore d'autres sur l'empatement qui est au pied de la tour, & qui pouvoit renfermer les ressorts dont il empruntoit le secours pour mieux s'élancer en l'air. Le danger qu'il couroit en approchant des épées étoit évident, & il faut croire que, pour s'en garantir, il lui étoit permis d'y opposer son bouclier, puisqu'on lui en voit un passé dans le bras droit. Ces mouvemens demandoient autant d'adresse que d'agilité; & plus le *Pétauriste* couroit de danger, plus les Spectateurs prenoient de plaisir à son exercice. Ils le faisoient marcher de pair avec celui des Danseurs de corde, pour lesquels ils avoient un goût très-décidé, comme Juvénal nous l'apprend dans ces deux vers : Satyr. XIV.

An magis oblectant animum jactata Petauro
Corpora, quique solent rectum descendere funem.

Quelque vraisemblable que paroisse cette explication, il faut cependant que j'avoue le scrupule dans lequel me laissent le casque & le bouclier, dont est armée la Figure à laquelle j'ai fait jouer le rôle de *Pétauriste*. Il n'en est fait mention dans aucun des anciens Auteurs, qui parlent de cet Athlète & de son exercice : ce que j'ai dit même n'est qu'une supposition. Aussi j'ai trouvé quelqu'un qui a combattu mon opinion, & m'en a présenté une autre absolument différente. La sincérité dont je fais profession, ne me permet pas de le dissimuler. Il prétend que la machine, sur laquelle je suppose que le *Pétauriste* fait son exercice, est une de ces tours de charpente qui servoit dans les sièges pour escalader les murailles, & pour descendre dans la place dont on vouloit s'emparer, à la faveur des échelles dont la tour étoit garnie, ainsi qu'on le voit

dans celle-ci ; que ce prolongement que l'on remarque au pied de la tour, eſt l'endroit couvert qu'on y joignoit ſouvent, & dans lequel étoient placés les travailleurs qui faiſoient agir la machine de guerre, & la conduiſoient du côté de ſa deſtination ; que la Figure ſuffiſamment déſignée par le caſque & le bouclier, eſt un Soldat qui au moment qu'il s'élance de la tour pour monter ſur la muraille voiſine, a reçu un coup mortel qui le renverſe à terre, & qu'à l'égard de cette étoile qui m'a paru un faiſceau d'épées, le travail en eſt ſi groſſier, qu'il faut deviner ce que l'Artiſte a eu deſſein d'exprimer ; d'autant même que ces traits, au lieu de ſe terminer en pointes comme des lames d'épées, finiſſent par des points arrondis, & que par conſéquent il ſe croit diſpenſé de rechercher ce que cet aſſemblage de traits peut ſignifier.

Le Lecteur choiſira de ces deux explications celle qui ſera le plus à ſon gré.

N°. III.

CETTE gravûre concerne encore l'Art gymnaſtique. Elle repréſente abſolument les tours que nous connoiſſons ſous le nom de *ſauts périlleux* ; & cette compoſition fait voir l'exécution d'un de ces exercices dans le lieu où il doit être couronné. En effet, un Sauteur s'élance au-deſſus d'un autre homme : ce dernier eſt placé ſur une eſpèce de gradin ou de ſocle, dont une face eſt coupée en talus, & qui l'élève au-deſſus de la proportion des plus grands hommes, tandis qu'un troiſième Sauteur, également nud & placé derrière, eſt prêt à ſuccéder, c'eſt-à-dire, à faire le même ſaut que le premier, & ſans doute à lui diſputer la palme. Ce témoignage de la victoire eſt placé à chaque extrémité de la compoſition, & donne une preuve de la repréſentation des Jeux publics. Cette pâte eſt conſtamment antique ; mais le travail Romain en eſt fort médiocre.

N°. IV.

Les Monumens du genre des trois précédens, ne ſont point aſſez communs pour eſpérer de remplir cette Planche par des morceaux de la même eſpèce. Je joins à ces ſujets une Pierre gravée qui me paroît exprimer, d'une façon ſingulière, la repréſentation de pluſieurs Jeux, donnés vraiſemblablement le même jour : on ſçait que le théâtre des Romains renfermoit pluſieurs objets. Je vais expliquer, ſelon mes vûes, cette Agathe noire, gravée en creux.

Quatre maſques, traités de profil, ſont placés autour d'une bague, dont la maſſe eſt ſurmontée de deux buſtes vûs de face : ils ſont par conſéquent d'un très-petit volume, & repréſentent tout ſimplement un homme & une femme, ſans aucune marque de dignité ; & comme on voit deux vaſes à côté des Figures, cette compoſition pourroit être un témoignage des Jeux funéraires, célébrés à l'intention de quelques Romains illuſtres par leur naiſſance, ou par leurs grands emplois, peut-être même recommandables par leurs ſeules richeſſes. J'attribuerois d'autant plus cette compoſition à des Jeux funéraires, que l'on voit une chaſſe repréſentée au-deſſous de l'anneau ; elle eſt indiquée par deux animaux d'eſpèce différente. Le travail de cette Pierre eſt Romain. Je ne crois cependant pas qu'il ait été fait à Rome, ni que les Jeux que cette gravûre repréſente, aient été donnés dans cette Ville, mais plutôt dans quelques-unes de la côte d'Aſie.

On ſe rend compte bien ou mal de l'aſſemblage de ces objets ; mais on ne comprend rien au corps liſſe & arrondi, repréſenté dans le milieu de l'anneau. Ce corps reſſemble plus qu'à tout autre objet, au diſque du Soleil ou de la Lune, ſi ſouvent employé par les Egyptiens : vraiſemblablement il fait alluſion à quelque trait flatteur pour ces morts, & l'anneau peut être un ſymbole aſſez ſimple de leur union.

N°. V.

La gravûre en creux des ſept maſques que préſente cette petite Cornaline, eſt fine & charmante. La variété de ces maſques qui conſervent chacun leur caractère particulier, me perſuaderoit volontiers que l'Auteur d'une Comédie a fait repréſenter tous les Acteurs d'une Pièce qu'il avoit compoſée, & dont il étoit ſi flatté qu'elle lui ſervoit d'anneau.

PLANCHE LXXXVII.

N°. I.

L'enfance produit toujours le plus grand intérêt, comme elle préſente toujours le plus agréable tableau : elle charme, elle attache, elle diſſipe, elle attendrit; enfin, elle touche le plus barbare.

La repréſentation de ces cinq enfans m'a paru digne d'occuper une place dans ce Recueil, non-ſeulement à cauſe de leur attrait général, mais pour ſuivre le déſir particulier de prouver au Lecteur que cette même enfance a fait de tous les tems une très-forte impreſſion ſur les Artiſtes, & que les Anciens qu'on accuſe ordinairement de sècchereſſe & d'auſtérité, ont été captivés par ſon attrait; & que ſans abuſer de ſes chairs potelées, ils l'ont exprimée avec la molleſſe & la délicateſſe dont elle eſt inſéparable.

Des Monumens de cette eſpèce, & qui ne peuvent rien apprendre, ne mériteroient pas d'être décrits & numérotés; mais l'envie de procurer une petite ſatisfaction au Lecteur, c'eſt-à-dire, de le mettre en état de voir s'il ne trouvera pas les mêmes poſitions, ou des Figures jettées dans le même moule, ou répétées dans une proportion différente, m'engage à prendre une peine auſſi médiocre.

Le balancement & la diſpoſition de cet Enfant ne peu-

vent être plus justes, ni plus agréables ; il exprime une gayeté douce, dont la noblesse se communique aisément.

Hauteur deux pouces cinq lignes.

N°. II.

Le tour & la disposition de cet Enfant sont charmans. La conservation répond à ce mérite.

Hauteur un pouce sept lignes.

N°. III.

Cet autre qui élève les bras en sautant, me paroît encore plus complet. Il me rappelle des idées de François Flamand. Il auroit pu cependant être traité plus simplement, c'est-à-dire, avec moins de manière que ce grand Artiste moderne n'en a quelquefois employé.

Hauteur un pouce sept lignes.

N°. IV.

Celui-ci dont la composition est très-bonne, me paroît chargé d'une petite bandolière. Il est inférieur aux trois précédens. D'ailleurs il est moins bien conservé ; cependant il ne lui manque aucune partie.

Hauteur un pouce huit lignes.

N°. V.

L'Enfant que présente ce N°. tient une boule, qu'il est prêt à lancer : son action plaît ; mais il n'a pas le mérite des autres dans sa touche & dans sa disposition. Sa conservation ne peut être plus complète.

Hauteur deux pouces trois lignes.

PLANCHE LXXXVIII.

N°. I. & II.

On ne peut regarder ce Buste de Mars que comme une des parures d'un Soldat Romain. Le bouton que présente

le profil du N°. II, & les ouvertures, placées au bas du buſte, ne permettent pas de ſuppoſer un autre objet à ce Monument de bronze. Je crois cependant que cet exemple eſt un des plus conſidérables, pour le volume & pour le poids, de ceux auxquels on peut reconnoître cette deſtination. La conſervation de ce petit ornement eſt très-bonne. Il eſt beaucoup mieux fondu qu'il n'eſt deſſiné.

Il pèſe quatre onces & demi : hauteur deux pouces neuf lignes : épaiſſeur un pouce.

N°. III. & IV.

La conſervation de ce Bronze ne ſuffit point pour inſtruire de ſon ancienne deſtination. Son poids, car il eſt fondu maſſif, ſon volume, & la forme quarrée du tenon à jour qui paroît l'objet de ſa fabrique, empêchent de le regarder comme un anneau, malgré l'énorme groſſeur que les Anciens ont ſouvent admiſe dans cette parure. Ce buſte iſolé qui peut avoir repréſenté un Nègre, eſt poſé ſur un plan quarré, ainſi que le morceau, ou la gâche qui devoit entrer dans l'ouverture d'une autre pièce, à laquelle il étoit arrêté par une clavette qui le mettoit toujours en état d'en être aiſément ſéparé. C'eſt tout ce qu'on peut dire ſur des uſages qu'on ne peut voir que d'un œil général, & que les Particuliers ont adaptés à leurs beſoins, ou à leurs fantaiſies.

Le Bronze pèſe quatre onces trois gros & demi : hauteur du Buſte, un pouce deux lignes : le plan ſur lequel le Buſte eſt poſé, un pouce ſept lignes de longueur, un pouce deux lignes de largeur : hauteur totale de la pièce, deux pouces trois lignes.

N°. V.

La forme, ou plutôt la ſingularité de cette Anſe de bronze eſt ſon unique mérite, d'autant que ſon exécution n'a pas été fort difficile. Sa longueur & ſa légèreté nous aſſûrent que ce manche n'a jamais été attaché qu'à un

corps à jour & fort léger, à un gril, à une paſſoire, &c.

Longueur ſept pouces dix lignes : plus grande largeur trois pouces dix lignes : plus petite largeur un pouce deux lignes.

PLANCHE LXXXIX.

N°. I. & III.

Les Monumens nous font voir que l'extrémité du timon des chars, dont les Grecs & les Romains ont fait uſage dans leurs Jeux, étoit décorée par un ornement de ſculpture, c'eſt-à-dire, une tête d'homme, de lion, ou d'animal fantaſtique. Le Monument de ce N°. nous prouve que cette décoration n'étoit point travaillée ſur le bois, mais qu'elle étoit formée par un bronze qui s'emboîtoit, & pouvoit ſucceſſivement ſervir à pluſieurs timons. Le bronze, dont il s'agit, eſt orné par une tête de jeune homme, dont le buſte eſt terminé par des feuillages d'ornement. Ce Monument nous apprend encore le peu d'équarriſſage que l'on donnoit aux timons de cette eſpèce. On ne doit pas en être étonné. Cette partie du char ne porte, ni ne ſoutient. D'ailleurs il ne s'agit que de ſon extrémité. Elle peut donc être tenue, ſans aucun inconvénient, d'un volume très-médiocre; d'autant que, ſelon l'objet de ces ſortes de chars, on devoit les rendre de la plus grande légèreté qu'il étoit poſſible.

Hauteur du Buſte quatre pouces une ligne : largeur deux pouces ſept lignes : hauteur extérieure du quarré, un pouce huit lignes : largeur du quarré ſur la partie de devant, deux pouces une ligne.

Largeur du quarré ſur la partie de derrière, *deux pouces.* Le timon s'introduiſoit dans la pièce de bronze d'*un pouce cinq lignes*, & il avoit *un pouce huit lignes* d'épaiſſeur, & *deux pouces* de hauteur. Il étoit arrêté & retenu par trois clous, ou plutôt par une broche & un clou : on en peut juger par les trois trous que l'on voit ſur

ſur le bronze. Ceux des côtés ſont ronds, parallèles, & de grandeur égale, c'eſt-à-dire, de trois lignes de diamètre. L'ouverture, placée d'à-plomb derrière la tête, eſt de forme longue. Sa largeur eſt pareille à celle des deux autres; mais ſa longueur eſt plus grande, & pouvoit être deſtinée à recevoir un clou ou une vis. Ces ouvertures témoignent au ſurplus que le Monument a été employé. Je finirai cet article, en diſant que le travail de ce Bronze eſt groſſier, & d'un aſſez mauvais goût. Il n'eſt pas étonnant qu'il ſoit inférieur à ceux que j'ai rapportés dans la Claſſe Grecque.

N°. III. & IV.

JE ne puis attribuer qu'à l'anſe d'un vaſe cette Figure d'Amour, ou de jeune homme, car elle n'a point d'aîles. Elle eſt poſée ſur la tête d'un maſque comique: elle tient d'une main une couronne déliée, & ſon autre main eſt élevée, peut-être pour ſoutenir la bordure du vaſe; ce qu'il n'eſt pas poſſible de décider affirmativement, le tems ayant détruit le poignet de cette main. Quoi qu'il en ſoit, le bras étoit élevé au-deſſus d'une oreille du vaſe qui ſubſiſte encore. L'ornement de cette oreille eſt percé à jour, & la moitié que le tems a reſpectée, porte la forme ceintrée du vaſe, auquel elle étoit liée, peut-être pour une plus grande commodité. On peut juger du ceintre & du goût de l'ornement courant; il eſt deſſiné au N°. IV. Cette anſe de bronze eſt d'une très-mauvaiſe exécution. L'intention de la Figure eſt bonne & agréable; mais celui qui l'a inventée, n'a point préſidé à cette copie, & n'a point été conſulté pour un arrangement dont la diſpoſition ne peut jamais avoir produit un bon effet.

Hauteur ſix pouces ſept lignes : longueur de la moitié de la portion circulaire qui n'a jamais été plus grande, deux pouces neuf lignes : largeur de cette eſpèce de dentelle, treize lignes.

N°. V. & VI.

La variété que l'on remarque dans les anses des vases, est infinie. Il est vrai qu'elle étoit, en quelque façon, la seule que les Anciens se permettoient à l'égard de ces meubles d'usage ou d'ornement. Il faut convenir cependant que la Nature & l'imagination admettent pour la décoration de cette partie des vases, tout ce que l'une & l'autre peuvent présenter.

Cette anse, terminée par un buste de cheval, est d'un très-beau travail; & j'ai rapporté sous le N°. VI. les ornemens qui terminent, ou qui décorent l'extrémité inférieure de cette anse de bronze.

Longueur cinq pouces trois lignes : hauteur de la courbure jusqu'au plan, deux pouces neuf lignes.

N°. VII.

Ce Levrier courant, animal dont les Anciens paroissent avoir préféré l'espèce, quand ils ont eu des chiens à représenter, n'est pas d'un si beau travail que le Numéro précédent, mais il a été destiné également à former une anse. Je le rapporte dans le dessein de remplir cette Planche par des objets convenables, & pour augmenter les preuves du goût des Anciens pour la variété à cet égard, & dont j'ai parlé dans l'article précédent.

Longueur quatre pouces sept lignes : courbure pour la poignée, deux pouces sept lignes.

PLANCHE XC.

N°. I.

Ce Bas-relief en argent a été copié, ou plutôt pris en général d'après les Médailles d'Antonin, sur lesquelles on voit de pareilles représentations de temples. Cet ouvrage est d'un Orfévre de Rome, nommé *Carlo Gropalesi.* Plusieurs Curieux Italiens, par les mains desquels il a passé,

l'ont regardé comme antique. Il m'auroit peut-être également trompé, si je n'avois été averti par ceux qui ont eu la bonté de me l'envoyer de Rome. Je dirai cependant que le chapiteau des colonnes convient si peu au tems des Antonins, qu'il m'auroit donné quelques soupçons, & que les lettres de l'Inscription n'auroient servi qu'à les augmenter. D'ailleurs la couleur que le tems donne à l'argent, est imitée d'une façon très-suspecte.

Les trompeurs font toujours quelques fautes. Les bagatelles qui paroissent indifférentes au général des hommes, servent souvent à déceler leurs friponneries; mais quand ils ne sont qu'Artistes, leurs erreurs sont plus fréquentes. Ils ont besoin d'être guidés par des hommes instruits des différences que présentent les siècles. Il est vrai que les Gens de Lettres prêtent rarement leur ministère à de pareilles tromperies: l'avarice, ou le goût de la marchandise peuvent seules les engager à ces sortes de bassesses. Quoi qu'il en soit, le même *Carlo Gropalesi* qui a travaillé ce morceau, il y a six mois, a copié depuis le *Macellum*, ou le *Forum Augusti*, d'après une Médaille de Néron: on dit même que cette copie est beaucoup mieux traitée, c'est-à-dire, qu'elle est plus exacte, & plus capable d'induire en erreur; mais les pendans, ou les morceaux symmétriques dans un genre, dont la répétition n'est autorisée par aucun usage, me paroissent une première mal-adresse, vû les soupçons qu'ils sont capables de donner. Ce *Gropalesi* a fait plusieurs autres morceaux qui sont dans les mains des Brocanteurs de Rome. Je n'ai connoissance que d'un chat qui tient une souris, & qui est placé sur un piédestal d'argent; & d'une colombe aussi d'argent, qu'il a placée dans la main gauche d'une belle Vénus de bronze.

Je rapporte l'exemple de ce petit Bas-relief d'Antonin, pour mettre les Curieux en garde, & leur rappeller qu'il y a toujours eu des *Gropalesi*; qu'il s'en trouve aujourd'hui, & que tous les tems en fourniront: j'ajouterai que ceux

d'Italie ſont les plus dangereux. L'adreſſe dont la Nature a doué les Italiens, jointe à l'habitude qu'ils ont des Monumens antiques, au milieu deſquels ils naiſſent, & qui, pour ainſi dire, leur ſervent de hochet, leur donnent des facilités dont le reſte de l'Europe eſt privé, quoiqu'avec une égale envie de tromper. Paſſons à des Monumens plus véritables.

Hauteur un pouce neuf lignes : largeur un pouce quatre lignes.

N°. II.

Le caractère de cette Lampe de bronze, ou plutôt celui de la tête d'un Nègre d'Afrique, dont elle eſt formée, m'a engagé à la faire graver. Les lampes Romaines ſont ſi communes, qu'il faut des inſcriptions ſingulières, ou des formes extraordinaires pour oſer les rapporter. Celle-ci eſt bien conſervée, & n'a point été mal travaillée. Il ne manque à ſon exacte conſervation que la petite partie qui couvroit l'ouverture néceſſaire pour l'introduction de l'huile; elle étoit placée par un mouvement de charnière à l'extrémité inférieure de l'anſe, ou de l'anneau qui ſervoit à porter la lampe.

Longueur quatre pouces trois lignes : hauteur deux pouces neuf lignes : diamètre un pouce dix lignes.

N°. III. & IV.

On rencontre fréquemment des mains chargées de patères, ou plutôt de gâteaux : ſouvent on peut, & avec raiſon, les regarder comme des parties de Statues, repréſentées dans l'action de l'offrande & du ſacrifice ; mais plus ſouvent encore ces mains nous conſervent un vœu, & celle-ci donne une preuve convaincante de cette pratique religieuſe. La conſervation de ce petit Monument ne permet pas de mettre en doute l'uſage de cette ſuperſtition. Sa chaîne & ſon anneau ſont des garans de ſon ancien objet. On y voit avec plus de préciſion que

dans quelques morceaux que j'ai rapportés dans les Volumes précédens, l'ornement que l'on plaçoit ſur un côté des gâteaux, & tel qu'on le voit ſur celui-ci : ſon élévation dans le milieu s'oppoſant à l'uſage d'une patère qui devoit recevoir avec ſûreté, du moins ſans vaciller ou mettre en danger de tomber, ce dont on la chargeoit pour préſenter l'offrande.

Hauteur quatre pouces cinq lignes.

N°. V.

LES premiers Vaſes qu'on ait faits, ont eu des anſes, pour être d'un uſage commode ; & cette partie ſuſceptible d'ornement, a toujours été plus ou moins décorée. Les Romains ont pouſſé fort loin la variété des formes & des ornemens qu'ils leur ont donnés. J'en ai rapporté beaucoup d'exemples, mais rarement de mobiles, comme eſt celui de ce Numéro. On voit que les deux parties circulaires étoient ſoudées, & tenoient au corps du vaſe ; & que l'anſe, dont l'ornement eſt aſſez biſarre, avoit beaucoup de jeu.

Largeur, les deux plaques compriſes, quatre pouces deux lignes : diamètre de chaque plaque, un pouce neuf lignes : hauteur totale trois pouces.

PLANCHE XCI.

N°. I. & II.

ON aſſure que la Tête gravée en relief ſur ce Monument, & rapportée ſous ce Numéro, nous a conſervé le portrait de Salluſte. Ce fait eſt d'autant moins intéreſſant, qu'il n'eſt pas facile à vérifier. La diſpoſition de ce bronze, dont l'uſage me paroît impoſſible à deviner, eſt plus piquante pour la curioſité : je puis au moins la décrire. La Tête eſt gravée ſur la bâſe arrondie de ce bronze, comme la maſſe de nos cachets ; & l'uſage du corps, auquel cette bâſe eſt unie, peut d'autant moins s'expliquer & ſe comprendre,

que la forme, le défaut de lettres, & la gravûre en relief empêchent d'admettre l'idée d'une tessère : il est même constant que la pointe quarrée, placée au-dessus de la moulure supérieure, étoit destinée à être enclavée dans un autre corps. Le Monument est très-bien conservé : je ne puis rien dire de plus.

Hauteur totale deux pouces : diamètre de la bâse ou du portrait, neuf lignes.

N°. III. & IV.

Il est également difficile de concevoir la destination de ce Monument de bronze. La forme du corps, sur laquelle ce Lion est accroupi, rend l'usage de cette antiquité d'autant plus difficile à imaginer, que l'espace de son intérieur, & les deux plaques de ses extrémités, non-seulement ne conduisent à aucune conjecture, mais ils s'opposent à toutes celles que les enseignes & les parures militaires pourroient fournir. Le volume est trop médiocre pour les premières, & trop considérable pour les dernières ; d'ailleurs, le Monument ne présente aucun moyen qui ait pû servir à le soutenir, ou à le lier avec un autre corps : l'exactitude de son trait est tout ce qui dépend de moi. Ce Bronze, d'un assez mauvais travail, n'est point mal conservé. Le Lion n'a perdu que les pieds de derrière. Ce Monument a été trouvé depuis peu dans l'amphithéâtre *Castrense* à Rome.

Hauteur deux pouces : largeur un pouce huit lignes.

N°. V.

La quantité de Boutons de bronze, & semblables à nos Boutons de bretelles que nous trouvons tous les jours, m'engage à placer celui-ci dans la classe des parures militaires, quoiqu'il soit plus grand que ceux que l'on trouve ordinairement, & qu'une de ses extrémités soit ornée d'un bas-relief : il est fort saillant, & devoit beaucoup incommoder celui qui le portoit. Ce bas-relief présente la tête & les épaules d'un taureau ; ses cornes ont un peu souffert,

& ſes jambes de devant ſont caſſées. L'animal n'eſt point touché de mauvais goût.

Hauteur totale un pouce neuf lignes : diamètre neuf lignes.

N°. VI.

Cette Cornaline, gravée en creux, repréſente un Bâtiment Romain, conſtruit pour aller à la voile & à la rame : il eſt vrai qu'il ne décide aucune des queſtions embarraſſantes, ſur la diſpoſition des anciens vaiſſeaux, & que les rames de celui-ci ſont placées ſelon toutes les loix de la Phyſique ; mais ce Monument eſt agréable en lui-même, & ſa forme ſimple eſt très-décidée & me paroît très-juſte. Il n'a que deux voiles placées à la même vergue ſur un ſeul mât, dont la hauteur eſt médiocre. Je crois qu'il repréſente un Bâtiment marchand, car on n'y voit que quatre hommes, qui ne paroiſſent porter aucune eſpèce d'armes : il eſt vrai qu'ils ſont employés à la manœuvre des voiles, & que leur nombre n'auroit pas été ſuffiſant pour manier les douze rames placées ſur chaque bord ; mais on ne reconnoît, ni ſur l'avant, ni ſur l'arrière, aucun des châteaux deſtinés dans les anciens Bâtimens, pour l'attaque ou pour la défenſe.

La figure debout, placée ſur le haut de la poupe, & dont les bras ſont élevés, doit être la Divinité tutélaire, à laquelle le vaiſſeau étoit conſacré ; elle eſt repréſentée, ſelon les apparences, comme implorant ſans ceſſe le ciel, pour l'heureuſe navigation du Bâtiment. La proue eſt ornée d'un buſte, qui repréſente ſans doute une autre Divinité, mais inférieure. Quoi qu'il en ſoit, ces figures rappellent en quelque façon l'idée des *Dieux Pataïques*, *Pataïci Dii*, ou du moins, de la place que ces Divinités occupoient ſur les vaiſſeaux des Anciens. Il faut cependant convenir qu'Hérodote dit qu'ils reſſembloient beaucoup aux Dieux Cabyres : d'ailleurs, Perſe confirme l'uſage de ces ſimulachres, en diſant :

Mémoire de M. *Morin*, dans le Recueil de l'Académie des Belles-Lettres, Vol. I, pag. 39.

Liv. III, ch. 37.

Ingentes de Puppe Dii.

Virgile & Ovide font mention plusieurs fois des Divinités placées sur les vaisseaux des Anciens, & d'une façon plus conforme à la composition de cette pierre gravée sous ce Numéro ; &, sans entrer dans aucune discussion, il suffit de sçavoir que cet usage des Phéniciens s'est perpétué pendant un si grand nombre de siècles.

PLANCHE XCII.

N°. I.

Ce Fragment, d'une *fibula* de bronze, est orné de deux Pigeons accroupis : cette idée est plus agréable qu'elle n'est instructive ; elle prouve du moins que les hommes ont dans l'esprit peu de ressources pour de nouvelles inventions, & que les sensations ont toujours été les mêmes.

Hauteur onze lignes : largeur un pouce deux lignes.

N°. II.

Cette Pincette, destinée à prendre des choses légères ou précieuses, d'un médiocre volume, & que les Lapidaires appellent aujourd'hui une *Brusselle*, a conservé tout son ressort. Il faut que la trempe en ait été bien bonne, ou plutôt bien juste. La répétition des différences ou des ressemblances dans les usages, appartient également aux Antiquaires.

Longueur deux pouces huit lignes.

N°. III. & IV.

Cette Tessère d'ivoire présente d'un côté deux Pigeons, & de l'autre ces caractères I,I surmontés d'un B. On ne peut attribuer qu'au théâtre cette espèce de marque, principalement quand elle est travaillée sur l'os ou sur l'ivoire.

Ces Monumens peuvent concourir au détail des spectacles. Ce qu'ils représentent peut être allégorique, & faire retrouver des jeux marqués dans l'Histoire. On peut encore

expliquer

expliquer, par ce moyen, les allusions que les Poëtes ont pu faire.

Diamètre quatorze lignes.

N°. V.

J'AVOUE que cette Machine passe de beaucoup mon intelligence : une traverse percée dans son milieu, dont les extrémités tiennent en état deux espèces d'anses & leur servent d'axe, pour un mouvement complet & circulaire en un sens ; ce mouvement étoit sans doute nécessaire pour l'objet de la Machine. Une de ces anses est plus petite que l'autre, de sorte qu'elles s'emboîtent avec assez de justesse, & se tiennent par leur poids dans l'état de repos : malgré cette différence dans leurs proportions, elles doivent avoir eu un objet commun & semblable. Le dessein fera mieux sentir la difficulté de l'explication.

Hauteur totale quatre pouces : largeur quatre pouces neuf lignes.

N°. VI.

CE Monument nous représente cette espèce de guirlande ou de feston qui pendoit aux enseignes militaires, & que l'on plaçoit aux deux côtés du portrait du Prince, ou du signe particulier de la Légion. On a peine à comprendre pour quelle raison on lit sur celle-ci LEG. XVII. CLASS. car on sent bien que les caractères sont si diminués, qu'on ne peut les lire que de fort près. Il étoit impossible de les appercevoir quand ils étoient élevés, comme ils le devoient être. Les couronnes & les bandes ou moulures supérieures & inférieures, sont formées par des incrustations d'argent : la bande du milieu est ornée des mêmes moulures, mais le cuivre en est apparent.

Hauteur totale deux pouces trois lignes : largeur des travers neuf lignes.

PLANCHE XCIII.

N°. I. II. & III.

La beauté des formes, l'agrément de la composition, & la finesse de l'exécution, seront toujours un des principaux objets, même dans le genre des Antiquités, dont ce Recueil est composé; & si les Monumens ne peuvent ni instruire ni présenter le mérite de la nouveauté, on doit les rapporter, non-seulement pour l'avantage des Modernes, mais pour l'honneur des Anciens : ainsi je suis fort éloigné de faire des excuses sur la gravûre de ce Vase de bronze.

La médiocrité de son volume rend son ancien usage fort difficile à concevoir; & je présenterai d'autant moins de conjecture à cet égard, que, n'ayant aucun objet de superstition, il ne donne pas même la ressource du Laraire. On distingue aisément sous le Numéro I. les écailles dont le corps est couvert, les feuilles de laurier qui décorent la bande qui règne dans son milieu, & les caractères dont le pied est orné. Les ornemens, dont la gorge supérieure & l'extrémité du pied sont enrichies, se trouvent développés aux Numéros II. & III. par la raison que le point de vûe nécessaire pour sentir la forme du Vase, empêche de satisfaire la curiosité à leur égard.

Hauteur quatre pouces : diamètre supérieur deux pouces dix lignes : diamètre du pied un pouce neuf lignes.

N°. IV.

Ce brasselet de bronze est très-bien conservé, à la réserve des quatre parties saillantes dont il devoit être orné, & dont je juge qu'il étoit décoré par les quatre trous placés à distance égale dans sa circonférence, sur laquelle on a représenté des ornemens qui n'ont point fatigué l'imagination de l'Auteur. On les voit dessinés sur la partie du Brasselet, que j'ai développée sous ce Numéro : j'ai choisi

celle que les attaches retenoient autour du bras ou de l'avant-bras.

Diamètre inégal, aujourd'hui quelques lignes au-dessus de deux pouces : largeur dix lignes.

N°. V. VI. & VII.

Ce Fragment de bronze a dû servir au même usage que le Numéro précédent, & l'un m'a conduit à l'intelligence de l'autre ; car on avoit reployé à Rome les deux extrémités de celui-ci, pour lui donner une sorte de ressemblance avec un éperon. En effet, on me l'a envoyé sous cette dénomination. Dans la vérité, elle n'avoit aucune vraisemblance. Une molette, formée par une rose, auroit dû être regardée comme une plaisanterie à l'usage d'une belle Dame ; mais les Anciens connoissoient peu ces fadeurs particulières. Quoi qu'il en soit, la matière de ce Fragment est si douce, que j'ai rabattu sans peine les deux extrémités, & je me suis de plus en plus confirmé que cet éperon, non-seulement étoit un Brasselet, mais qu'il avoit conservé les ornemens qui manquent à celui du Numéro précédent. La rose du milieu est dessinée au N°. VI. & une des rosettes d'ornement, dont elle est accompagnée, se voit au N°. VII. Les deux trous qui subsistent sur ce Fragment servoient sans doute à recevoir des ornemens pareils. Je croirois volontiers que ces Brasselets ont appartenu à des filles de condition libre ; car il me semble que ceux des esclaves, du moins ceux que l'on trouve le plus ordinairement, étoient fixes, c'est-à-dire, qu'ils ne pouvoient ni s'ouvrir ni se fermer, pour rendre constante la marque de l'esclavage. Il est vrai qu'on ne peut trop en conclure que pour le général ; on sçait assez qu'il y a eu des esclaves tendrement aimés de leurs maîtres. Les deux que je rapporte dans cette Planche sont travaillés l'un & l'autre, & celui-ci donne des preuves de goût & de recherche.

Ce petit Monument présente une autre singularité,

celle d'être argenté de la même manière que les plats, dont je parle fort en détail dans la classe des Gaulois de ce Volume.

L'ouvrage de ce Fragment, trouvé cette année sur le Mont Palatin, est très-bon ; les feuilles de la rose sont mobiles & très-bien entendues : la conservation des parties qui subsistent est entière.

Largeur du Brasselet, cinq lignes : la rose dépasse cette largeur de trois lignes.

N°. VIII.

CETTE Anse de bronze est d'un très-bon ouvrage ; elle est si bien conservée, & sa forme si peu commune, que je ne puis me dispenser de la rapporter.

Hauteur six pouces & demi : largeur de l'extrémité d'un gland à l'autre, sept pouces & demi.

PLANCHE XCIV.

N°. I. II. & III.

Pl. XXXVII. N°. V. & VI.

J'AI rapporté dans le IIIe. Volume de ce Recueil deux Chandeliers de bronze trouvés à *Herculanum.* Celui que présente ce Numéro m'a été envoyé de Rome. Non-seulement il est beaucoup plus grand, mais il prouve que la forme & la disposition de ce meuble d'usage, étoient générales au moins dans toute l'Italie soumise aux Romains, & qu'elles ne différoient que par des bagatelles & des ornemens. Le travail de celui dont il est question, est également recommandable par l'ouvrage de son fust ; mais les anneaux gaudronnés, qui lui donnent une tenue plus ferme, ne sont pas si bien exécutés, non plus que les ornemens fantastiques qui composent le pied, & que j'ai rapporté séparément au N°. II. Le vase, placé à l'extrémité supérieure de ce Chandelier, ne ressemble point à ceux des deux Chandeliers dont j'ai rappellé le souvenir. Sa partie creuse semble s'opposer à l'usage auquel il étoit des-

tiné, c'eſt-à-dire, celui de recevoir un corps, dont la bâſe du pied eſt applattie. Cependant, ſi l'on veut penſer à la forme la plus générale des lampes, on trouvera que le bec ſur lequel le lumignon eſt établi, & le manche ou l'anneau qui ſervoit à porter cette lampe, s'appuyoient au contraire ſur les bords de ce corps creux & recevoient une ſolidité ſuffiſante. Il eſt à préſumer que les trous, placés ſymmétriquement à la circonférence, & dont on voit le plan intérieur au N°. III. ſervoient à pendre des chaînes pour porter les inſtrumens néceſſaires à la lampe, ou qui n'étoient deſtinées qu'à l'ornement. Les bas-reliefs donnent fréquemment cet exemple.

On peut dire en général que ces pieds de lampe manquoient de ſolidité. Leur peu d'aſſiette, par rapport à leur élévation, les rendoit très-faciles à renverſer.

Hauteur trois pieds ſix pouces : diamètre de l'eſpace occupé par les trois pieds dont la bâze eſt formée, huit pouces : hauteur du vaſe ſupérieur, un pouce huit lignes : diamètre de ce vaſe, quatre pouces huit lignes.

N°. IV. & V.

CET *Aſpergillum*, inſtrument connu chez les Anciens, & employé dans les ſacrifices & dans quelques autres cérémonies, ſervoit à répandre l'eau luſtrale. Celui-ci développe admirablement ſon ancienne conſtruction, & nous apprend que les crins inſérés ou introduits dans ce reſſort de fil de laiton, en aſſez grande quantité pour le recouvrir & le cacher, recevoient beaucoup de jeu & de facilité pour jetter l'eau à la plus grande diſtance qu'il étoit poſſible. Je dois ajouter que le manche eſt terminé par une tête de bélier, dont le travail eſt très-beau ; elle eſt rapportée ſeule au N°. V.

Longueur totale de cet inſtrument de bronze, huit pouces cinq lignes : longueur du manche, cinq pouces dix lignes.

N°. VI.

On eſt trop heureux que les Sçavans ſe ſoient, pour ainſi dire, acharnés à vouloir qu'un objet n'ait eu qu'un ſeul uſage. Cette prévention les a pour l'ordinaire engagés à dépouiller tous les Auteurs, & à rapporter tout ce qu'ils ont dit ſur une matière. Ceux qui les liſent dans la ſuite profitent de leurs recherches pour les ſuivre ou pour s'en écarter. Pluſieurs Sçavans ont donc vû des poëles repercées & pareilles à celle de ce Numéro. Ils n'ont voulu leur donner d'autre uſage que celui de ſervir à paſſer les matières propres à coller & à entretenir le vin. Je ne doute cependant point que pluſieurs, & peut-être même celle que je préſente, n'aient eu d'autre deſtination; mais comme tout eſt dit à cet égard, & que dans une ſociété civiliſée, on a pluſieurs objets, & par conſéquent différentes matières qu'il eſt néceſſaire de paſſer & de préſenter au feu, je me contente de rapporter cette eſpèce de Poële, comme un meuble à l'uſage des Anciens, & dont la repercure eſt égale, fine, & de bon goût.

Voy. entre autres Auteurs, *Chiſull*, ſur l'Inſcription de Sigée; & *Philippe Venuti*, dans le premier Vol. des Mémoires de l'Académie de Cortone.

Diamètre cinq pouces trois lignes: profondeur treize lignes: longueur du manche, cinq pouces dix lignes.

PLANCHE XCV.

N°. I. & II.

La forme de cet Autel confirme la ſingularité d'un uſage pratiqué par les Romains, & dont je n'ai pû rendre raiſon, en rapportant un Monument pareil, qui m'a paru conſacré au Soleil. Celui-ci pouvoit l'être à Neptune ou à quelque Divinité de la mer, par la raiſon des dauphins, traités en bas-relief ſur la face unique de ce Monument: ils ſont même aſſez bien travaillés.

Tome IV. Pl. XCIII.

La ſurface ouverte, N°. II. donne le plan de la bâſe qui eſt fermée; mais l'Autel eſt évuidé en entier.

Diamètre de la proportion ceintrée qui forme cet Autel,

cinq pouces ſix lignes : hauteur de l'Autel deux pouces dix lignes : épaiſſeur de l'Autel, un pouce ſept lignes.

N°. II. & III.

J'IGNORE abſolument l'uſage de ce petit Monument de bronze. Il ne peut avoir ſervi à aucune parure : il ne préſente pas même la reſſource des morceaux dont le volume eſt médiocre, & qu'il eſt poſſible de renvoyer aux Laraires, ſans craindre aucun reproche. Car aucune raiſon, du moins qui ſoit connue, ne peut autoriſer ni la réunion des deux patères, ni la forme large & ſingulière des ornemens qui paroiſſent leur ſervir de manche.

La conſervation de ce petit Monument eſt très-bonne, & l'ignorance de ſon uſage ne peut être excuſée que par le défaut d'exemples, d'autorités, & même d'indications.

Longueur un pouce cinq lignes : diamètre de chaque culeron, ſix lignes.

N°. V.

JE poſsède pluſieurs de ces Vaſes que les Romains nommoient *Préféricululum*, & qui ſervoient dans les ſacrifices à contenir le vin deſtiné, ou pour arroſer les victimes, ou pour faire des libations. Cet inſtant du ſacrifice devoit être un des plus eſſentiels, car il eſt le plus ſouvent répété ſur les Monumens. Pour prouver cette petite obſervation, & préſenter en même tems la forme du *Préféricululum*, j'ai mieux aimé rapporter en même tems le bras d'une petite ſtatue de bronze, auquel il étoit attaché. Ce Fragment a été trouvé depuis peu de tems à Rome. Il démontre en même tems de quelle manière on tenoit ce Vaſe, & donne par conſéquent un peu plus d'action & d'intérêt à ce même Vaſe, dont la forme eſt d'ailleurs auſſi diſtincte qu'il eſt néceſſaire, pour préſenter une idée préciſe de ſon trait. La médiocrité du Volume de ceux que je poſsède n'auroit pas donné plus de lumière au Lecteur ; auſſi je les regarde comme des imitations du *Préféricululum*, conſacrés à l'uſage des Laraires.

Longueur totale de ce Fragment, deux pouces dix lignes.

PLANCHE XCVI.

N°. I.

Ce Fragment de ce Corselet de bronze, fondu très-mince, & par conséquent fort léger, a été trouvé dans l'*Anfiteatro Castrense*, où l'on a fait quelques fouilles l'année dernière pour des fondations de bâtimens particuliers. Ce Fragment est d'autant plus curieux, qu'il donne quelques éclaircissemens sur la question, obscure à plusieurs égards, qui concerne l'armure de quelques-unes des troupes Romaines; car je ne crois point que leur armement ait été généralement uniforme. Non-seulement les armes ont varié selon les siècles de l'Empire, mais la destination des corps en particulier a exigé des armes différentes. Cette partie d'un Corselet ou d'une Cuirasse, selon notre façon de parler, doit être regardée comme appartenant aux Soldats pésamment armés. Elle ne servoit qu'à défendre le ventre: les trous dont elle est percée en haut & en bas étoient destinés, selon les apparences, à joindre cette partie à celle qui couvroit la poitrine, sans empêcher le pli & le mouvement du corps. Les petits anneaux, ou commencement de chaînes qui subsistent encore à la partie supérieure, autorisent ce préjugé; mais pour faire sentir de quelle façon je conçois cette jonction, je dirai qu'on pourroit la regarder comme une augmentation faite dans la suite à une demi-Cuirasse, plus grande cependant que celle dont j'ai rapporté un exemple dans le second Volume, & qui n'est, pour ainsi dire, qu'un très-grand *Hausse-col* qui couvroit également la poitrine & les épaules.

Pl. LXXXVIII. N°. II.

Les trous placés sur le bord inférieur de ce Fragment, me paroissent indiquer le moyen qu'on employoit (*a*) pour attacher les lambrequins ou les bandelettes de cuir qui pendoient autour de la figure, & que les Soldats Romains ornoient, ainsi que les portans de leurs armes, de tous les

(*a*) Le Dessinateur s'est trompé, le bas présente le haut.

petits bronzes émaillés ou chargés de reliefs, dont j'ai si souvent rapporté des exemples.

On voit sur la gravûre les ornemens & les espèces de boutons dont cette armure étoit décorée. Ces cercles sont repoussés par derrière, & leur circonférence est environnée sur le devant d'un cercle formé par des points ; ce qui produit un assez bon effet.

Longueur du Fragment cassé aux environs de sa moitié, un peu plus de six pouces : il est cambré d'un pouce quatre lignes : hauteur dans le milieu trois pouces & demi : hauteur de l'extrémité deux pouces deux lignes.

N°. II.

La forme de cette *Fibula* n'est point ordinaire, & cette raison me détermine encore plus à la rapporter ; son volume me paroît expliqué par ce que j'ai dit à l'occasion des *Fibulæ* qui m'ont paru trop fortes, & par conséquent trop embarrassantes pour être portées par un homme. On peut voir le Tome I. Planche LXXIX. N°. II. Celles dont le volume est si considérable me paroissent avoir été destinées à fixer dans l'intérieur des maisons les rideaux, les portières, ainsi qu'à relever les étoffes ou les tapisseries, &c. J'ajouterai qu'elles ont dû servir à attacher les couvertures des chariots & des chevaux de bagage. Celle de ce N°. présente encore les restes des quatre clous de fer, établis sur la plaque pour l'arrêter contre un panneau ou une muraille, & lui donner la force de soutenir l'étoffe ou le corps qu'elle devoit porter ; elle est d'ailleurs si bien conservée, que le ressort de sa broche est encore très-vif.

Voyez *Lucien*, Dialogue sur les Tapisseries.

Hauteur huit pouces huit lignes : plus grande largeur de la plaque, neuf lignes.

N°. III. IV. V. & VI.

Je préviens le Lecteur que je puis décrire ce Clou, mais qu'il m'est impossible de lui dire l'usage auquel il a été destiné ; sa longueur, & la place que ses ornemens occupent, me serviront d'excuse auprès de lui.

La pointe de ce Clou eſt arrondie & ne s'étend pas juſqu'au tiers de ſa longueur ; cependant cette partie eſt la ſeule que l'on pouvoit introduire dans un corps étranger, le corps du clou, où cette partie ronde eſt terminée, devenant quarré, & chaque face étant couverte d'ornemens, que l'on peut diſtinguer ſur chacun des Numéros : mais ſi la pointe ronde me paroît trop courte pour porter la longueur totale avec une eſpèce de force, comment pouvoit-elle ſuffire & ſe trouver en équilibre pour porter ou le morceau d'ornement, ou tout autre corps paſſé dans le trou que l'on voit aux Numéros III. & IV. placé tout auprès de la tête ; car on ne peut ſuppoſer d'autre deſtination à ce trou. Je m'y perds d'autant plus que les ornemens, ou le travail de la tête de ce même clou, n'ont jamais permis de frapper deſſus pour lui donner ſon utilité naturelle.

Longueur dix pouces dix lignes : la face du quarré dans ſa naiſſance, quatre lignes : la tête un pouce de diamètre.

PLANCHE XCVII.

N°. I. & II.

Il eſt ſingulier de trouver dans les anciens Monumens d'un pays une impreſſion qui réponde à l'opinion que nous avons aujourd'hui du caractère des peuples qui l'habitent. Les Morceaux ſuivans donneront une preuve de ce ſentiment : ils ont été trouvés à Alger depuis très-peu de tems, & leur détail prouvera que, quoique faits ſelon le culte & les uſages des Romains, ils préſentent une groſſièreté & une barbarie que nous connoiſſons aujourd'hui aux Afriquains. Il eſt vrai que le terrein occupé aujourd'hui par Alger ne préſentoit point une ville du tems des Romains ; & que par la raiſon du port & du mouillage que la nature a donné au terrein qu'elle occupe, il pouvoit y avoir quelque ſorte d'habitation, d'autant même que toute la côte d'Afrique étoit habitée dans ce tems, & que les voies Ro-

maines suivoient exactement les bords de la Mer Méditerranée.

Ce Flûteur, dans l'objet de rendre la cérémonie d'un sacrifice plus brillante & plus authentique, ne joue que d'une flûte, il est vrai ; mais la draperie, qui ne monte que jusqu'à sa ceinture, indique absolument le caractère d'un Sacrificateur Romain. Cette différence de travail & de dessein, établie sur le goût national, est le seul mérite de ce petit morceau qui se trouve assez conservé, à la réserve d'une jambe.

Hauteur trois pouces huit lignes.

N°. III.

Un Monument aussi utile aux Légions, puisqu'il leur servoit d'enseigne, prouvera plus encore que le Numéro précédent, combien le climat influe sur les opérations de l'Art. Ce bouc informe, & traité sans aucune articulation marquée, ne peut être regardé que comme un ouvrage avoué, & exécuté par les Colonies Romaines établies sur la côte d'Afrique ; cependant le travail en est peut-être plus mauvais, & présente moins de parties satisfaisantes que le N°. précédent. Ce n'est par aucun désir de faire valoir ce Monument, que je le regarde comme ayant servi à une Enseigne militaire : usage auquel on sçait que toutes sortes d'animaux ont été employées. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que ce morceau est percé sur le ventre & sur le dos, par des trous qui se rapportent, & dont le diamètre est considérable pour la grandeur de l'animal. Ils ne peuvent, ce me semble, avoir été destinés qu'à recevoir l'extrémité d'une lance pointue, ou d'une broche préparée à cette intention.

Hauteur deux pouces cinq lignes : longueur deux pouces sept lignes.

N°. IV.

Disposition du trou rapportée en proportion de l'animal, & vûe sous le ventre.

Diamètre quatre lignes.

N°. V. & VI.

Ce Buste de pierre dure & tirant sur le noir, représente un masque comique. S'il donne des preuves de peu de connoissances dans les contrées habitées par les Romains, il prouve aussi la conformité des usages. La tête n'est point sans caractère ; mais la longueur excessive du col, le collier, & le peu de largeur des épaules font la critique de son exécution, encore moins cependant que le derrière de la coëffure, dont le travail a été facile à rendre au N°. VI.

Hauteur de ce petit Buste, un pouce dix lignes.

Cet envoi d'Alger étoit accompagné d'un Sphynx de marbre blanc, assez bien travaillé, & point trop mal conservé. *Sa longueur est de neuf pouces cinq lignes, & sa hauteur de six pouces une ligne.*

Il y avoit encore un Buste de femme, de marbre blanc, dont la conservation ne peut être plus belle. Il paroît n'avoir jamais eu de derrière de tête : on pourroit même se persuader, malgré la beauté & la rondeur de son col, que ce Buste a toujours été fait pour être employé dans un bas-relief. Le travail en est très-bon. *Sa hauteur totale est de neuf pouces.*

Ces Monumens étant inutiles à rapporter, je me contente de faire remarquer que des morceaux de cette espèce, trouvés dans un lieu pareil à celui que j'ai décrit, me paroissent prouver le goût des Romains pour la magnificence. Ils en donnent une idée peut-être plus forte que la bâtisse du Colysée.

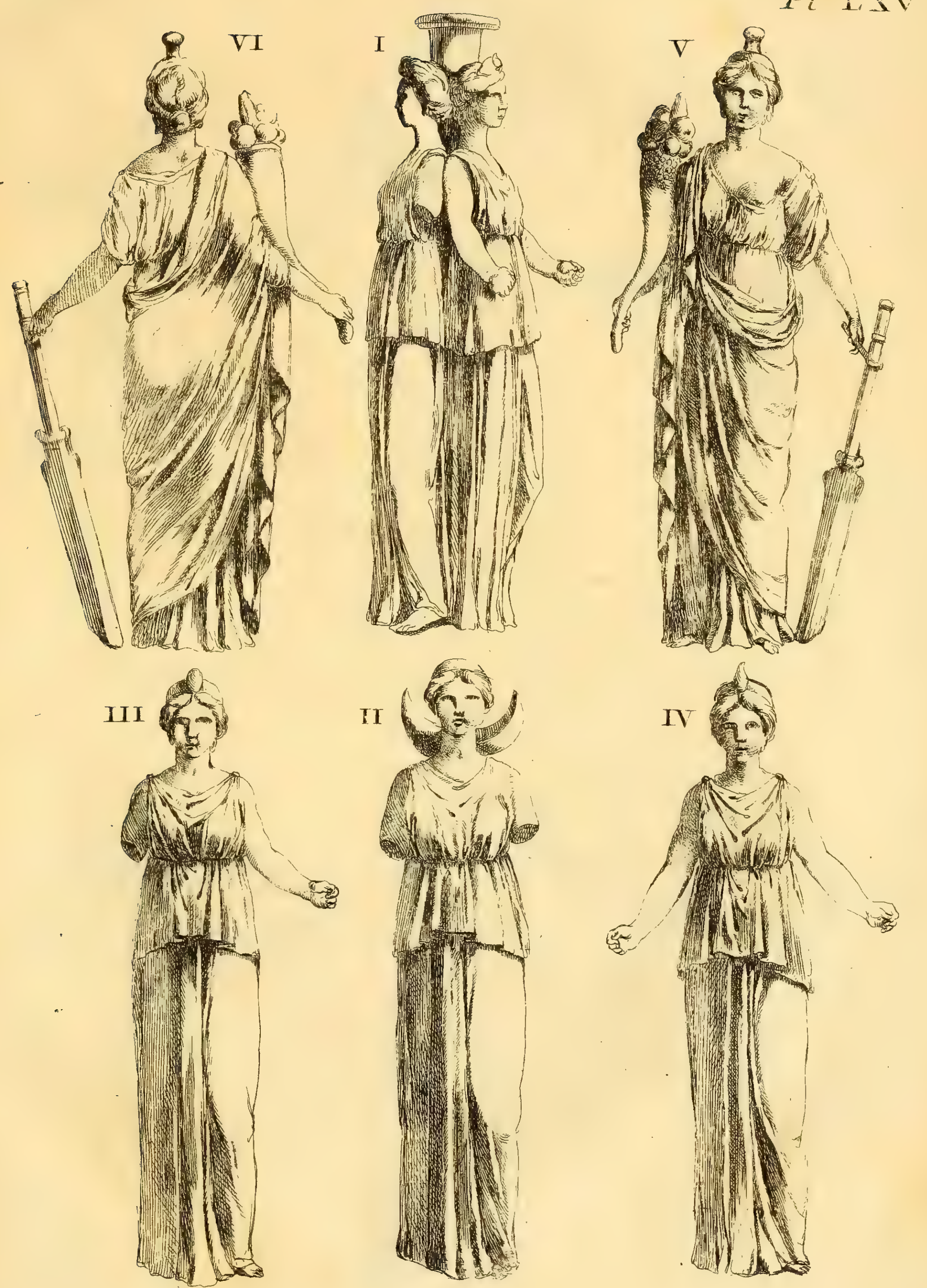
III

IV

V

II

I


VI
I
V
III
II
IV

I

IV

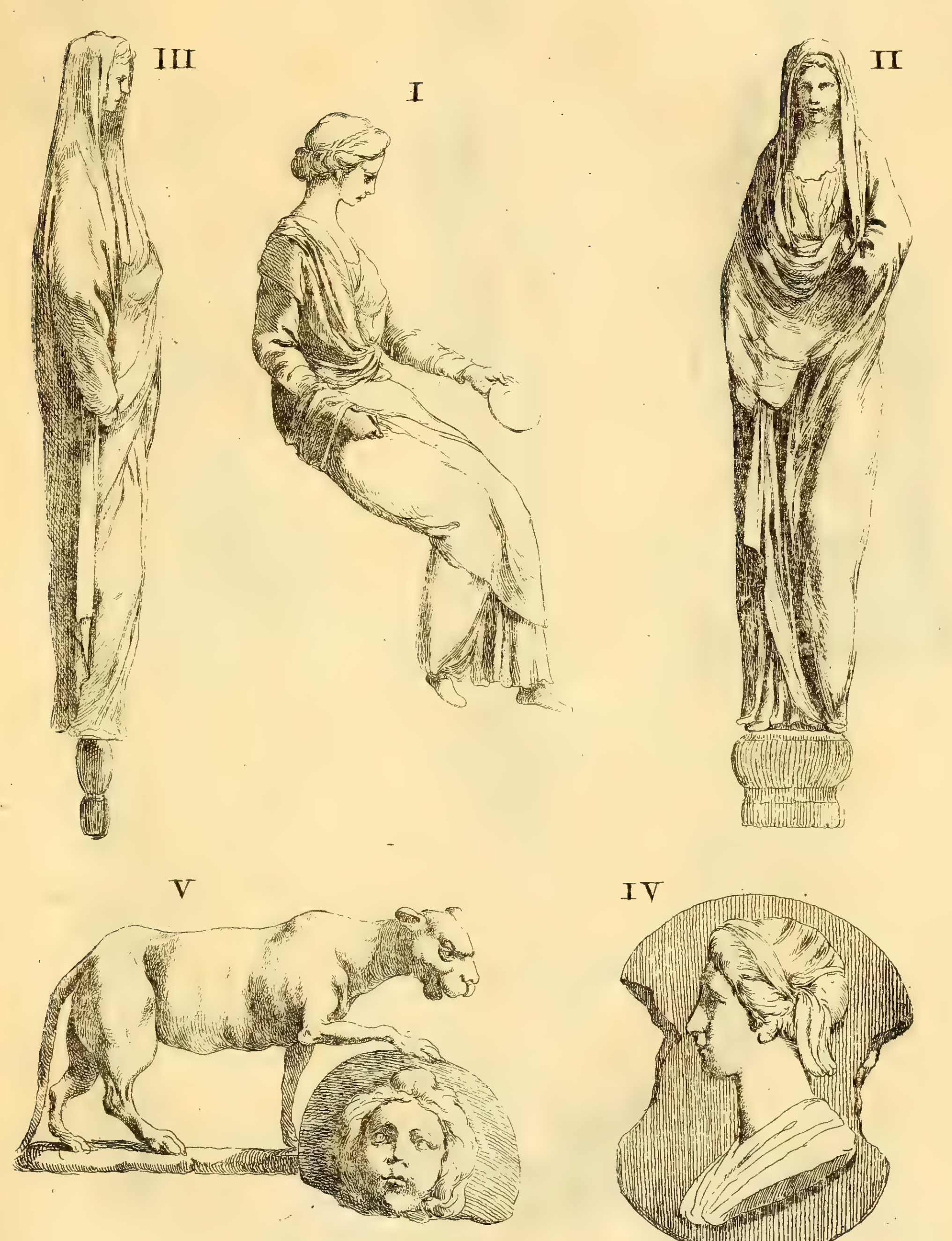
III

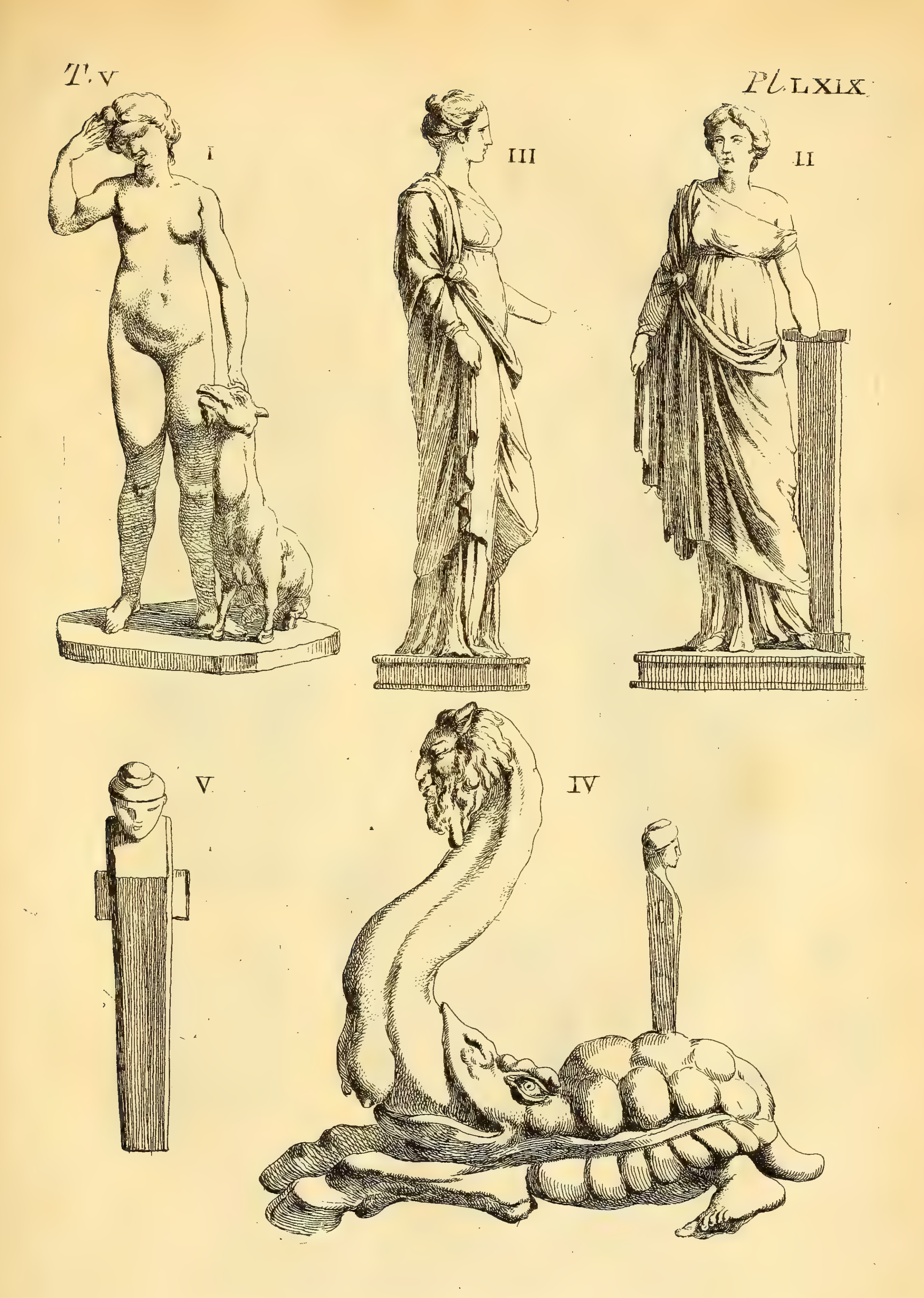
II

VI

V


III
II
I
V
IV


III
I
II
V
IV


T. V
Pl. LXIX
I
III
II
V
IV



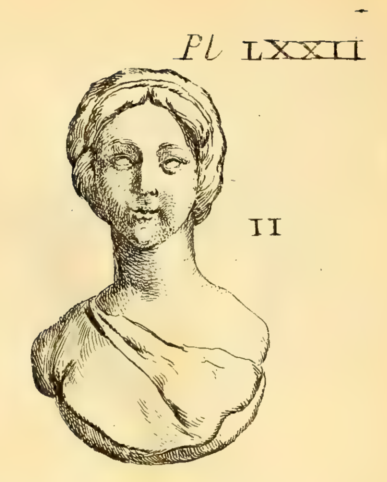

II
I
III
IV
V




I
IV
V
III
II

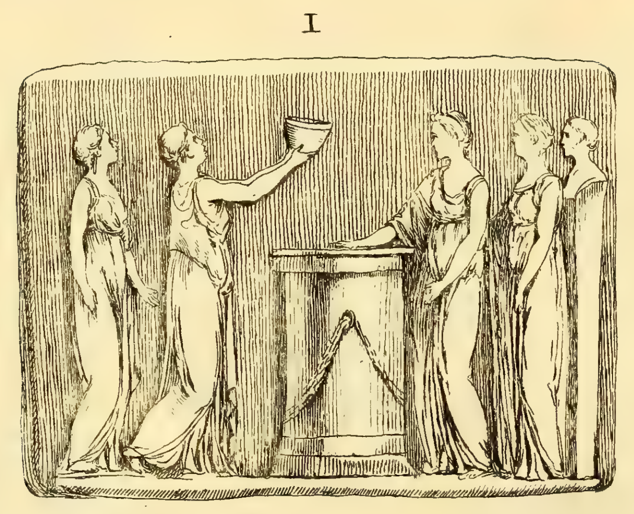


III

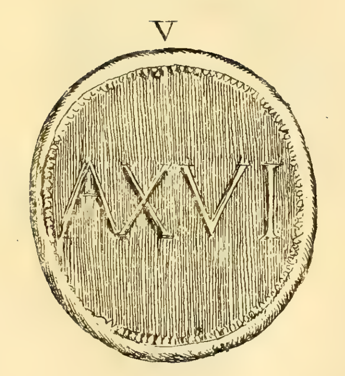


II

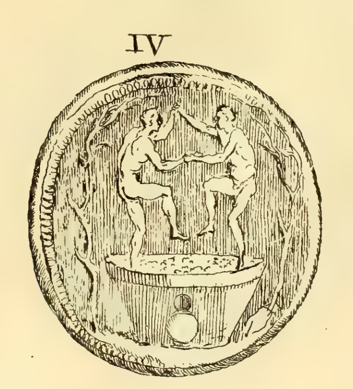
I



V



IV



II

V

I

IV

III


IV
I
III
II


I
II
III
IV
V
VI
VII


I
I
III
II
II

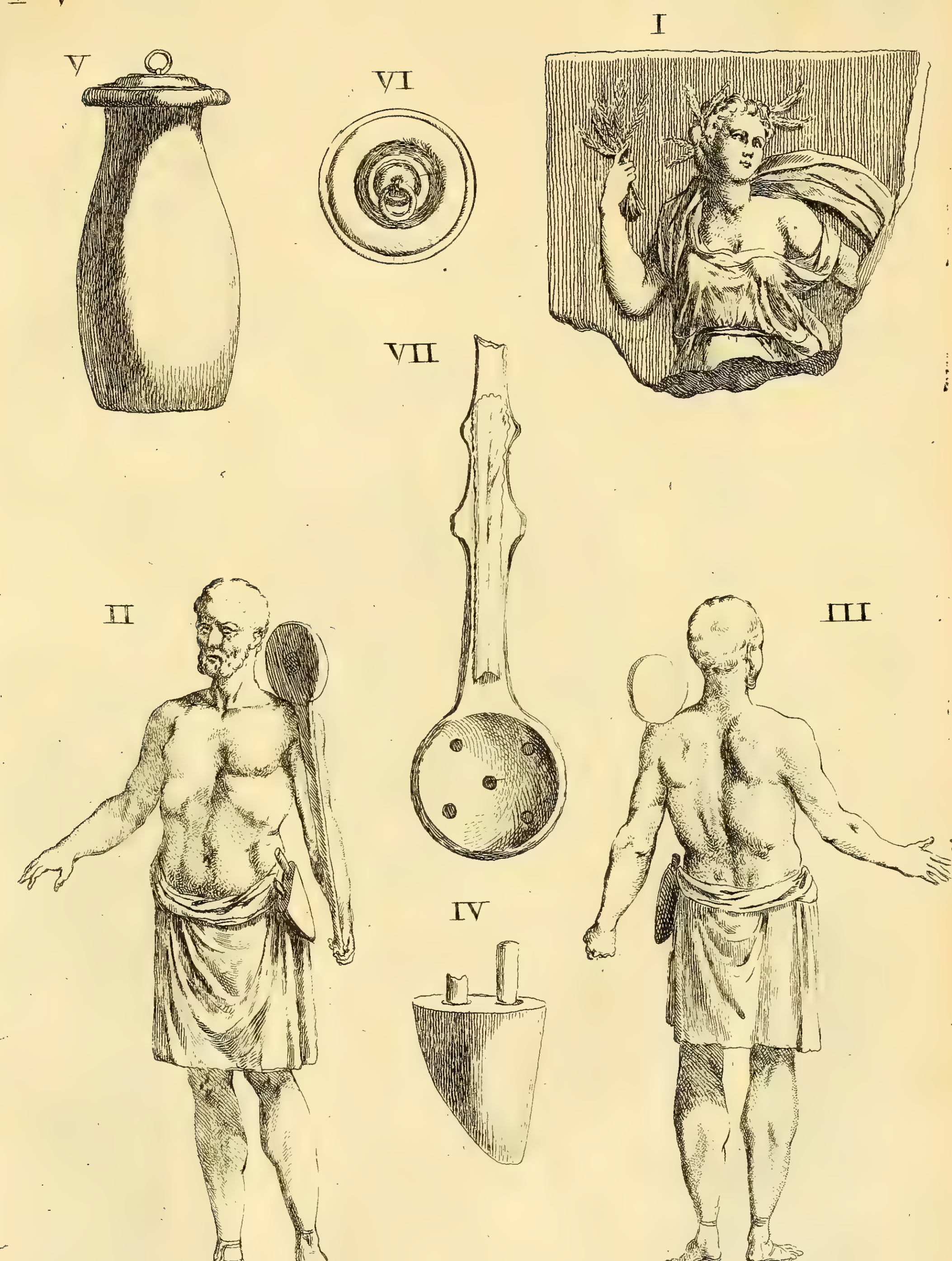
IV

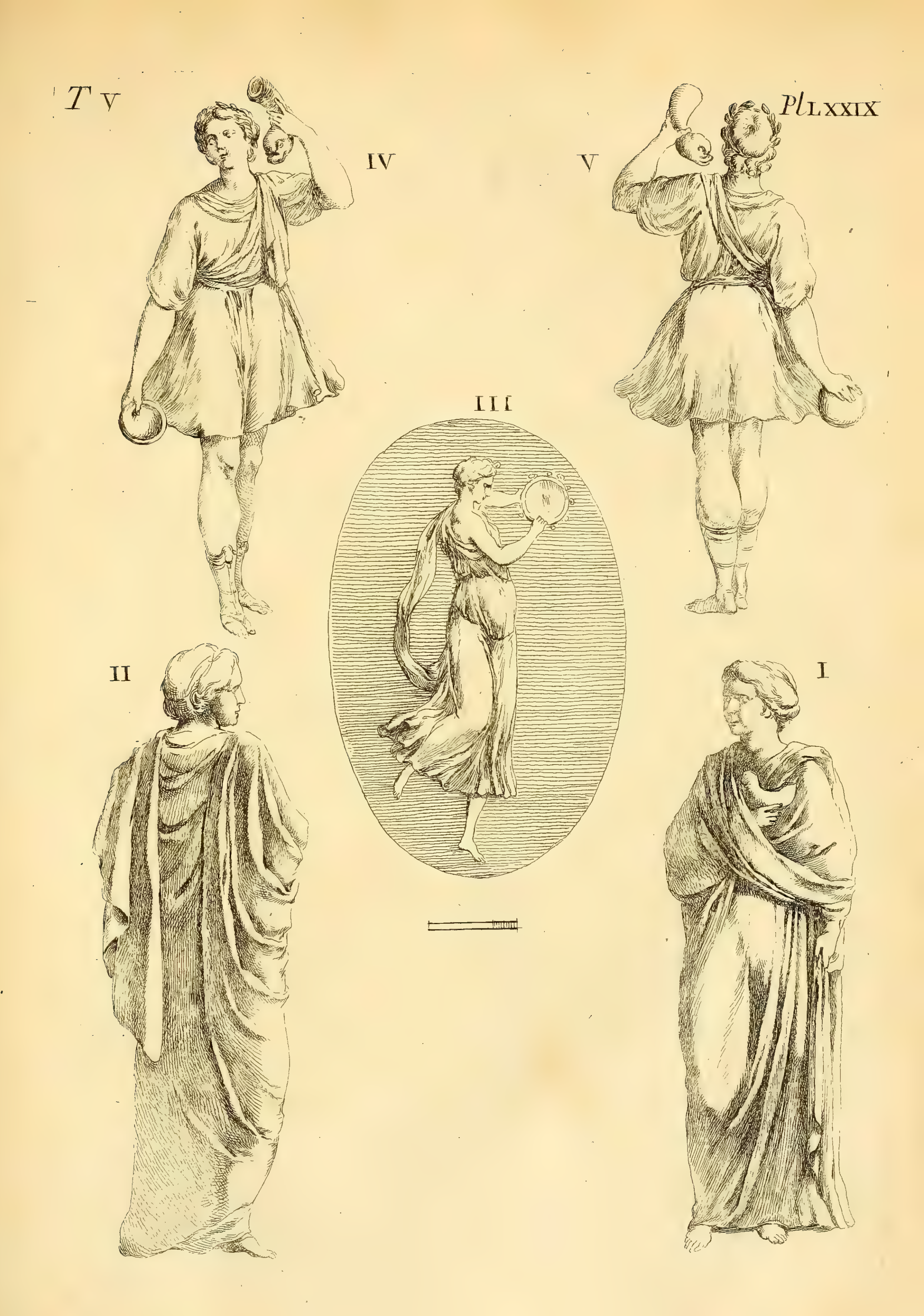
IV

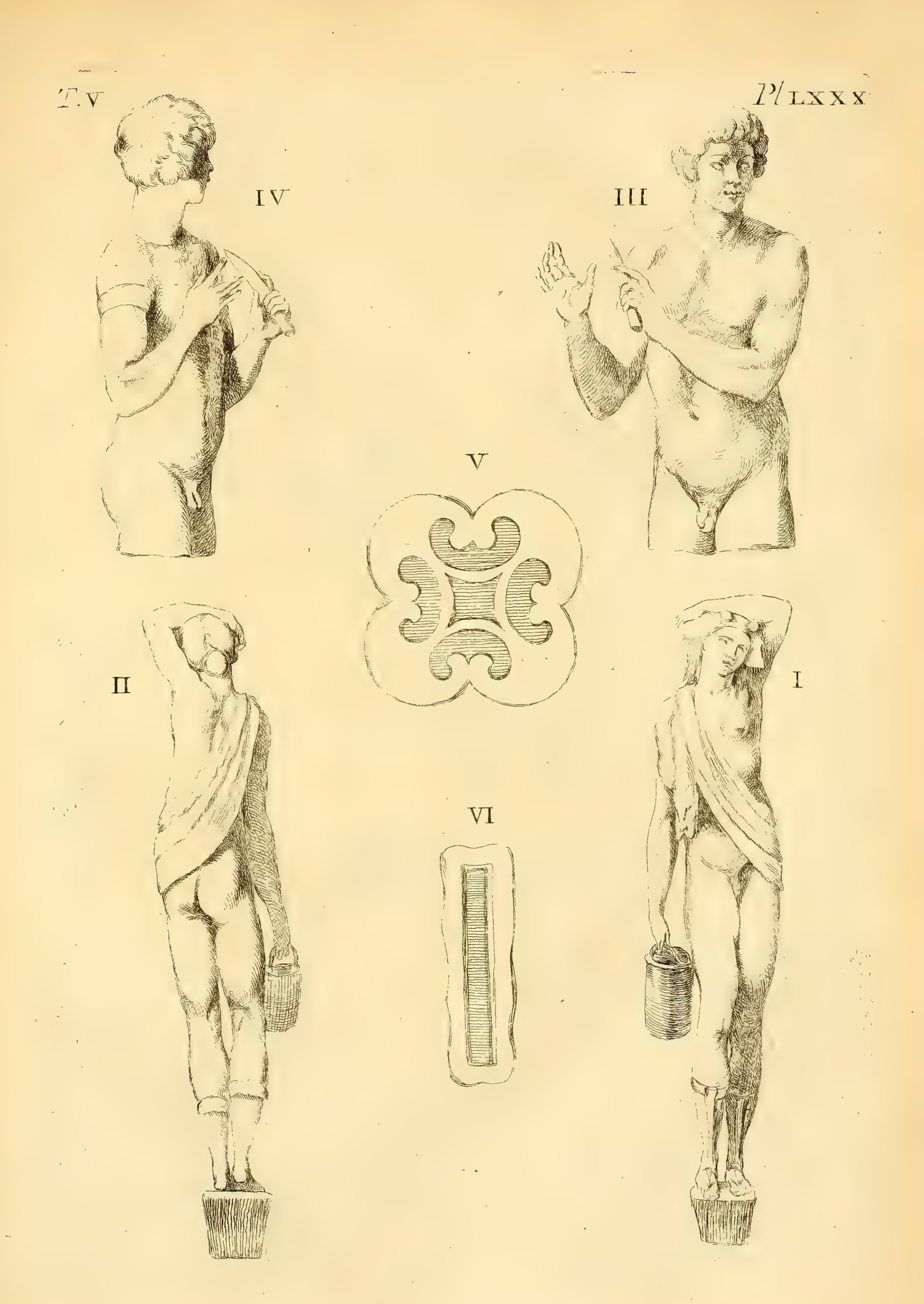
V

VI

VI


I
V
VI
VII
II
III
IV


T V
Pl LXXIX
IV
V
III
II
I


IV
III
V
II
I
VI

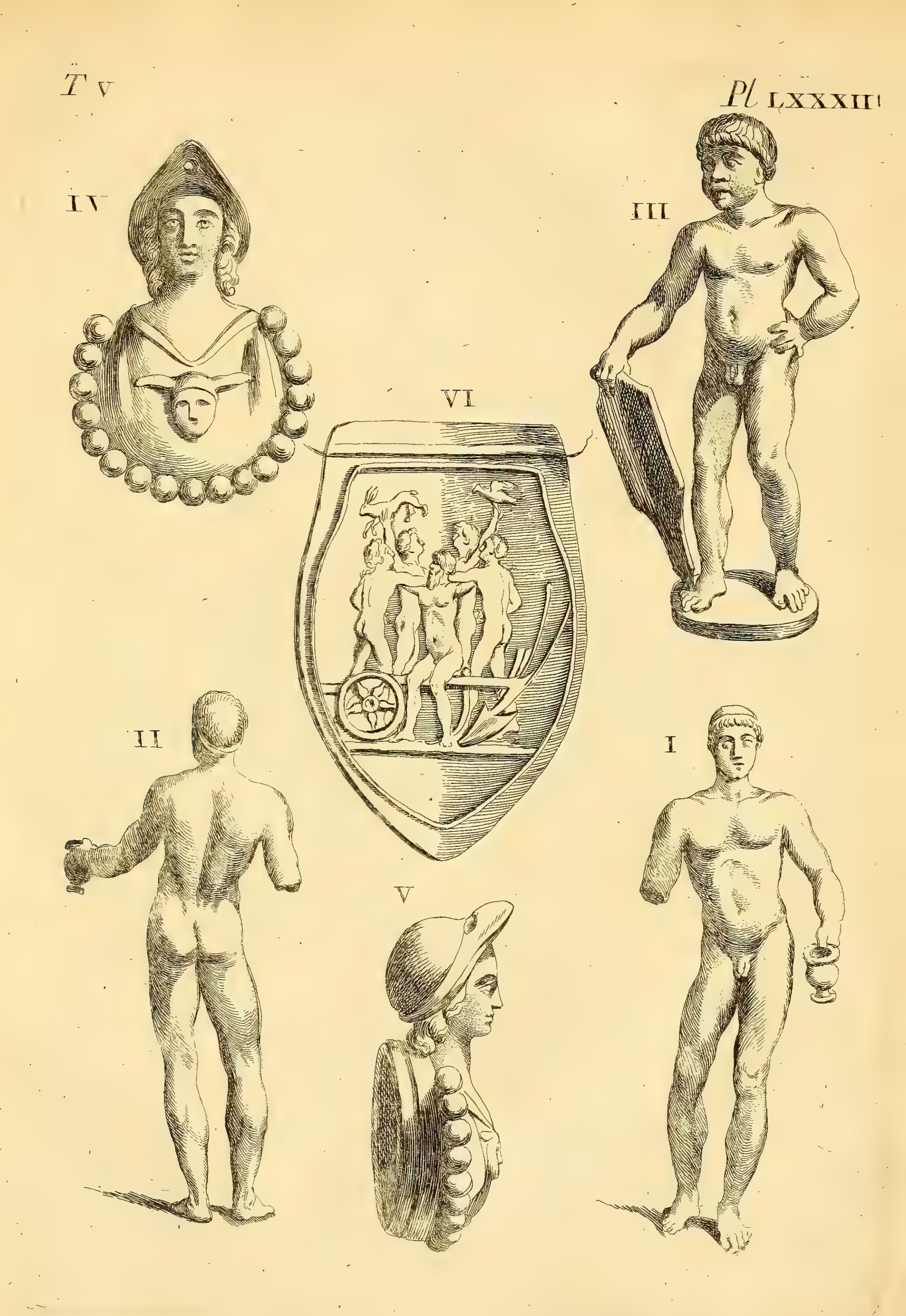
II

I

V

III

IV


T V
Pl LXXXIII
IV
III
VI
II
I
V

V

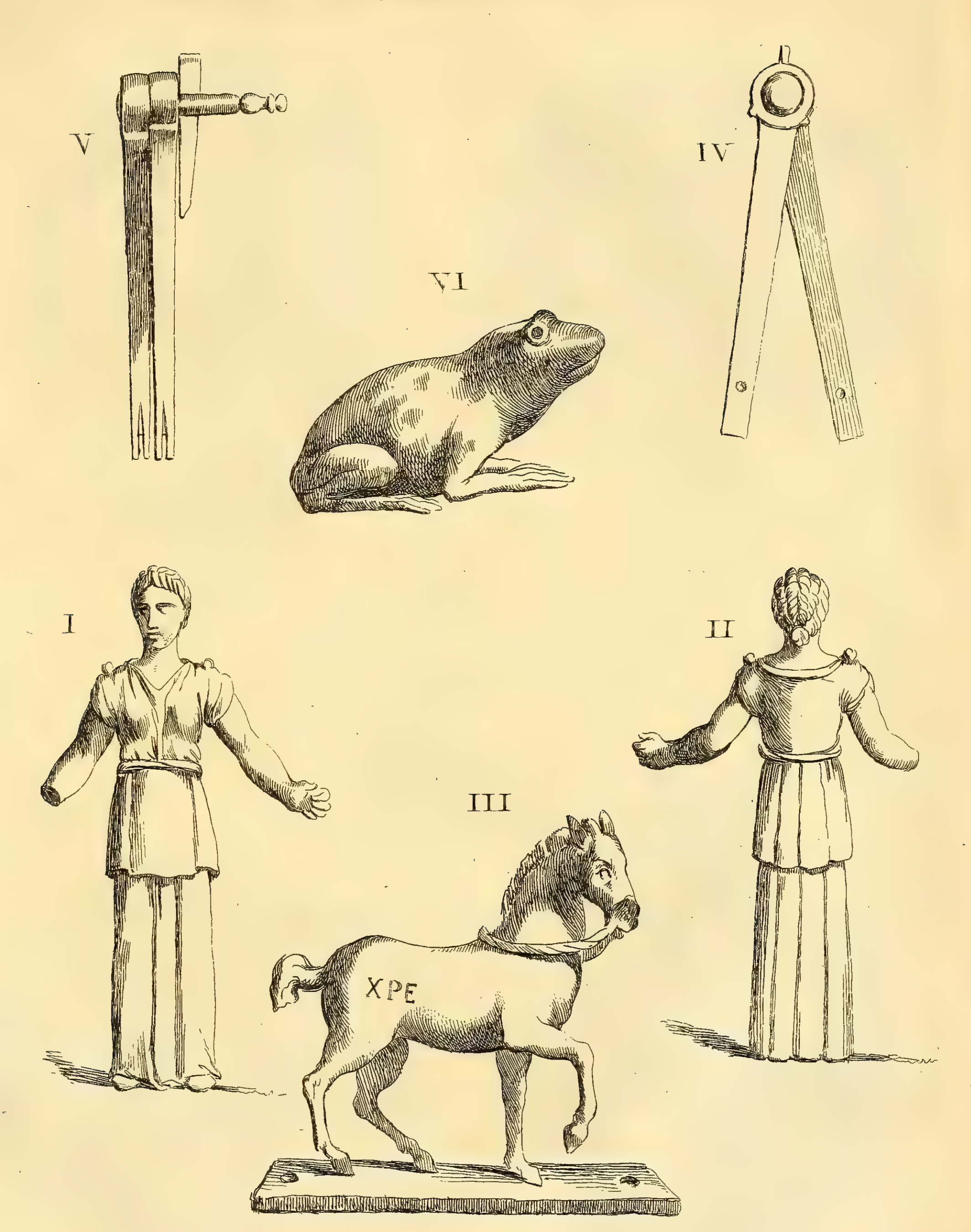
II

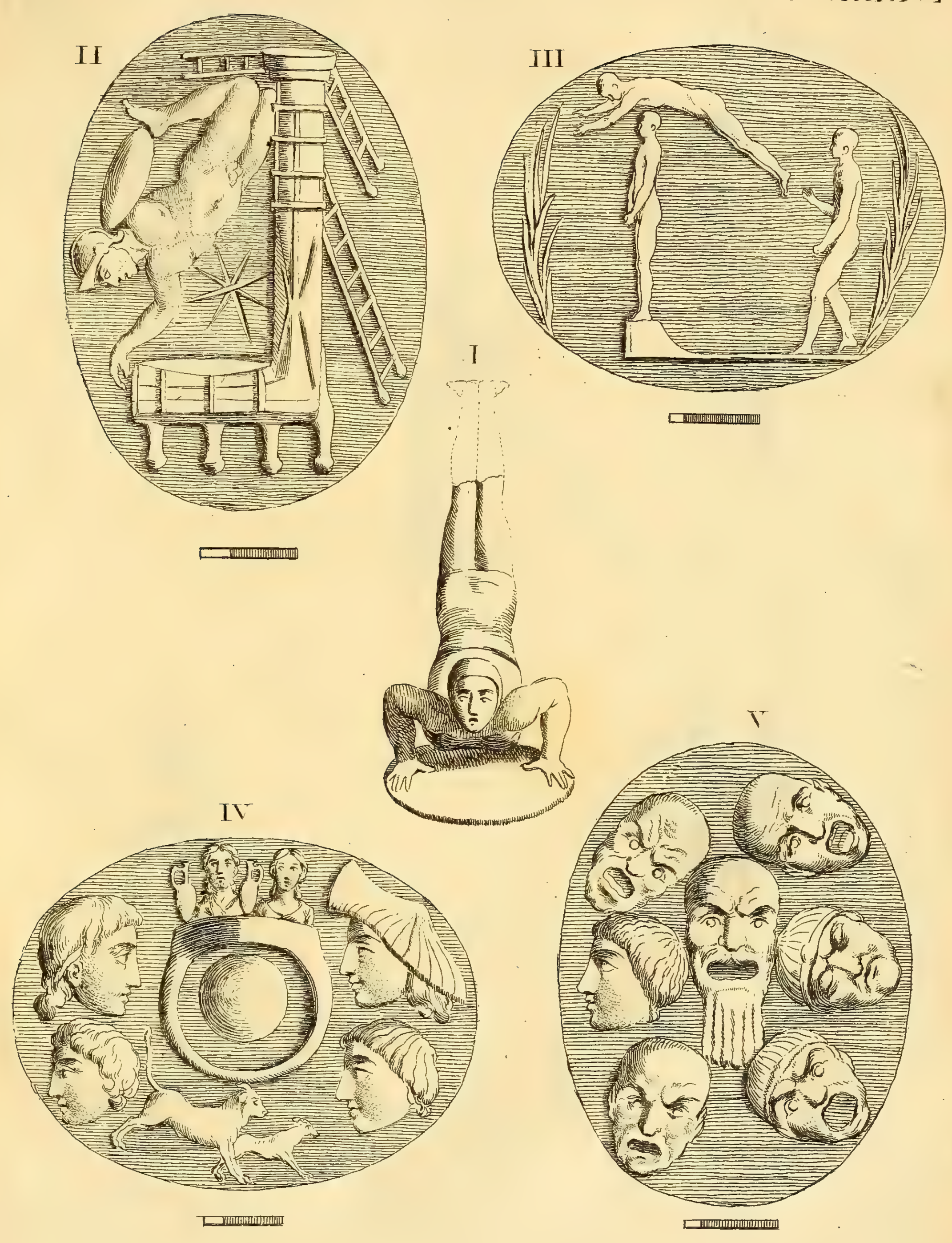
IV

I

III


II
III
I
IV


V
IV
VI
I
II
III
XPE


II
III
I
IV
V


II
IV
I
V
III

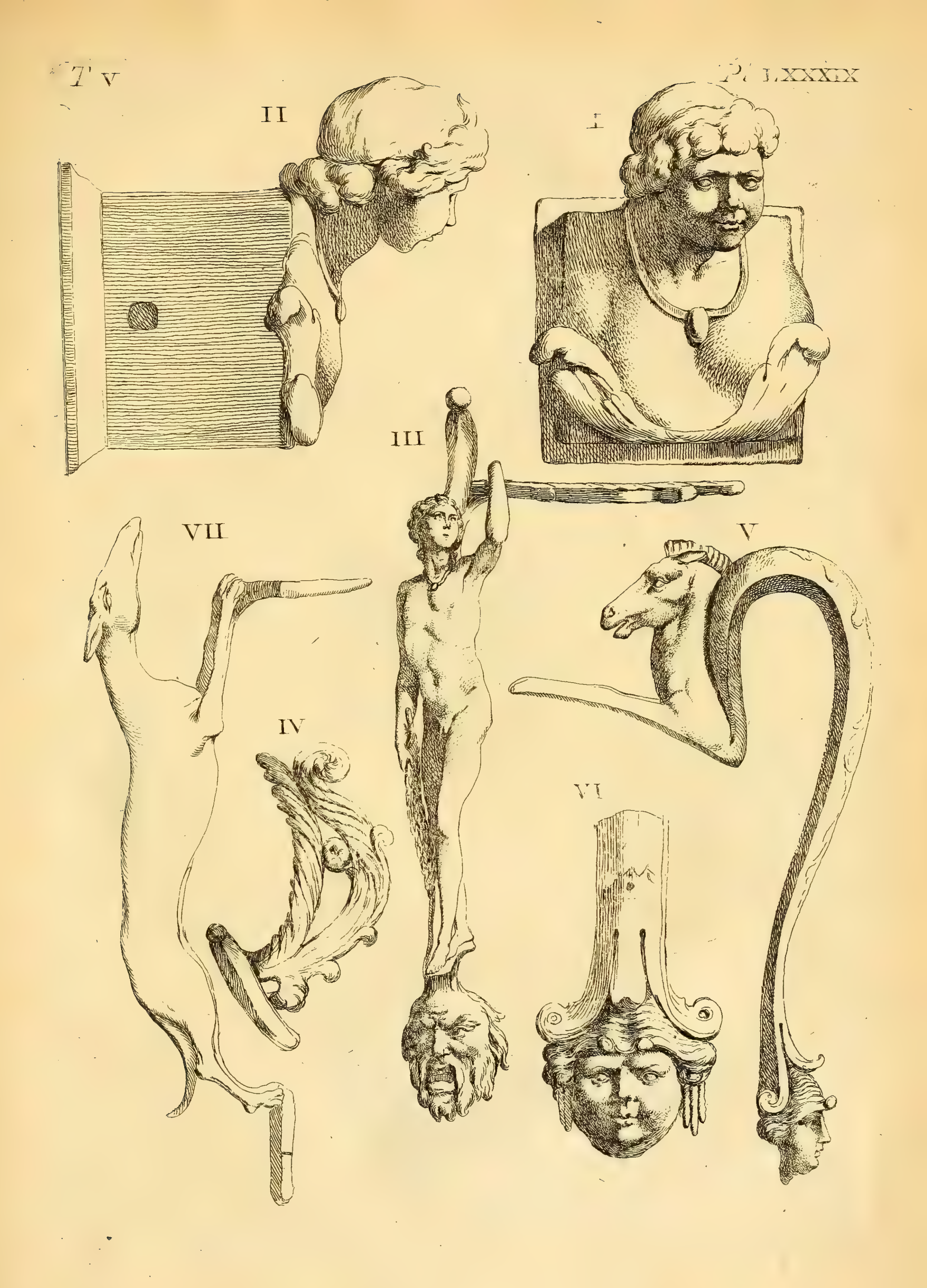
IV

III

V

I

II



II
I
III
VII
V
IV
VI

V

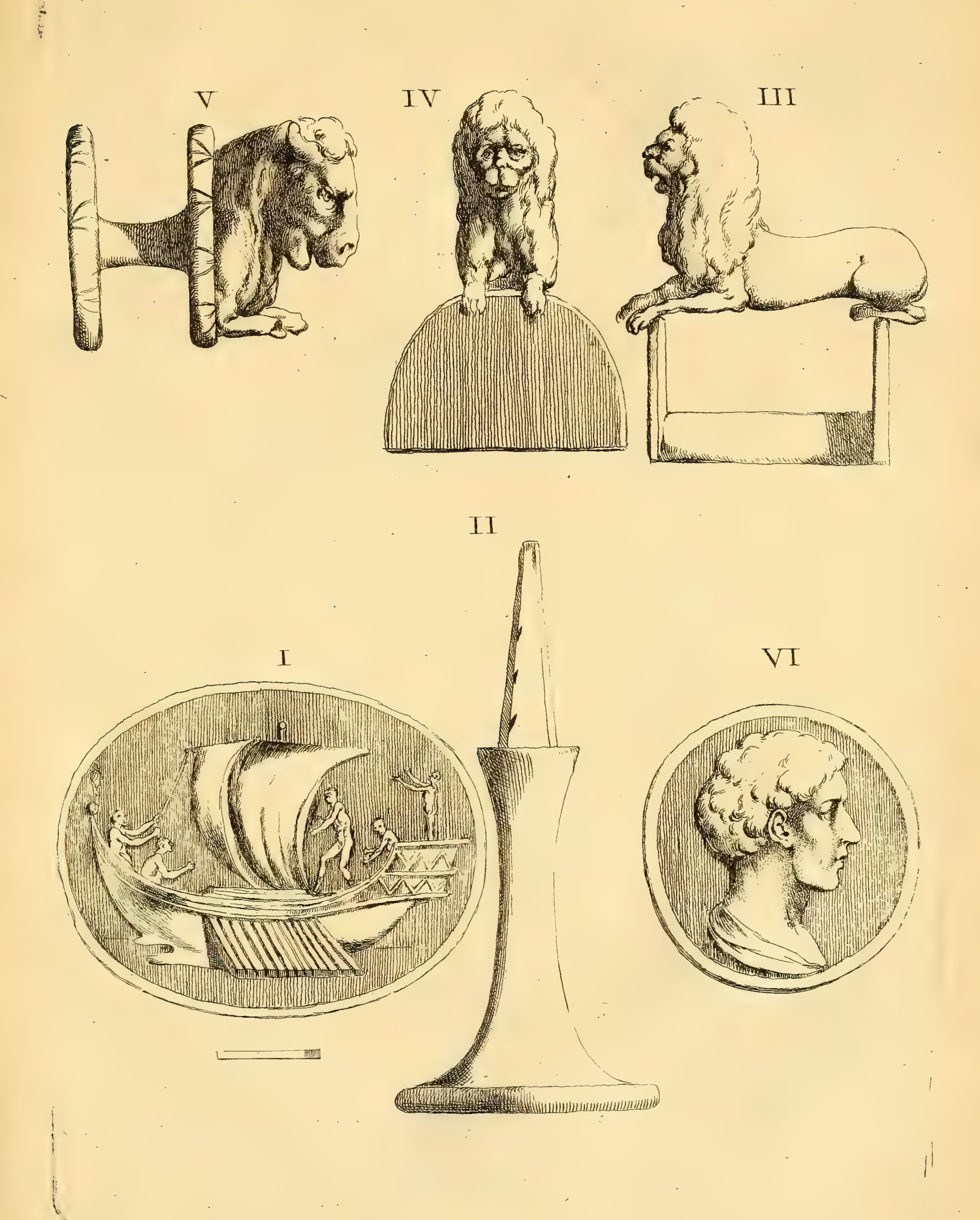
IV

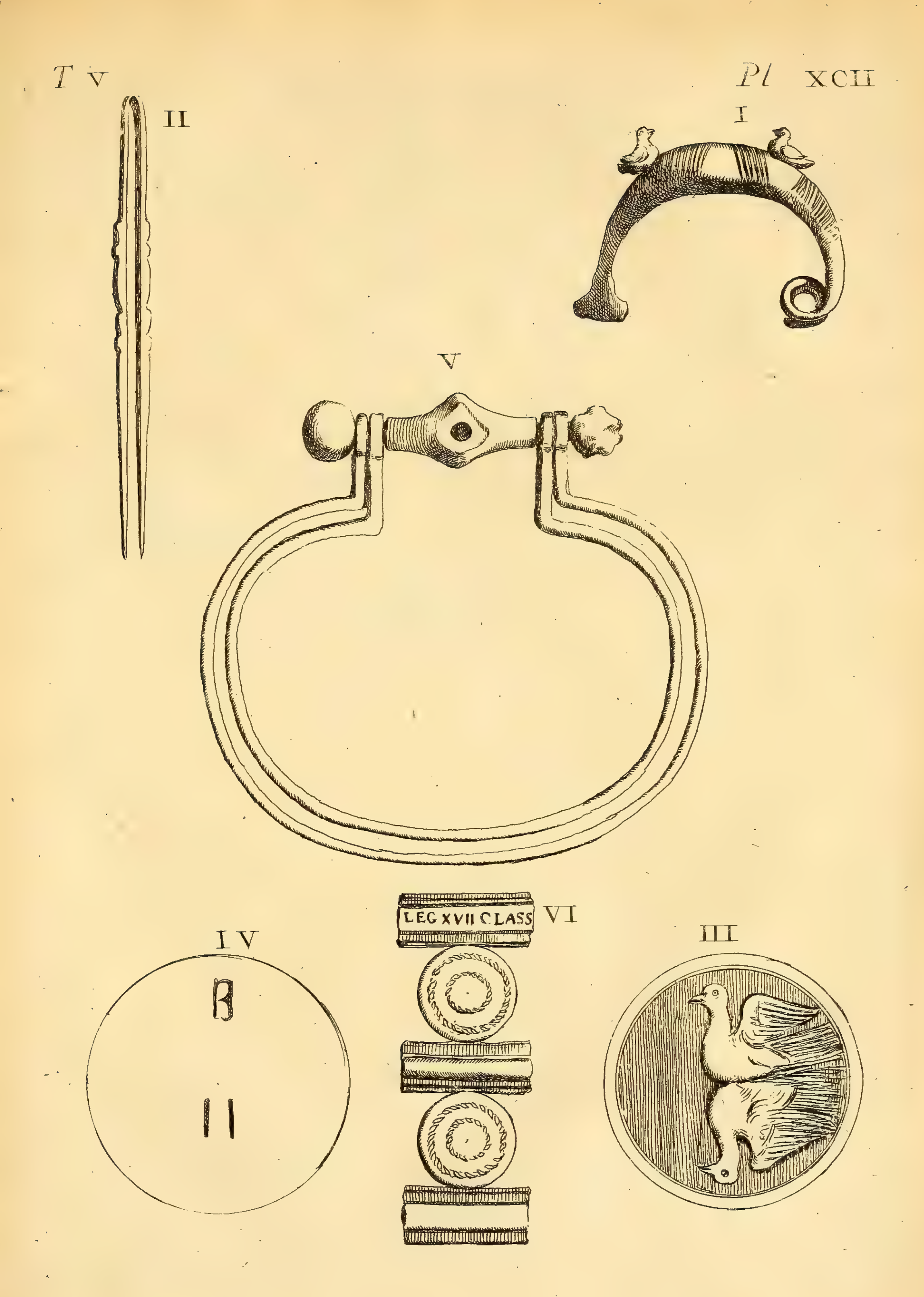
I

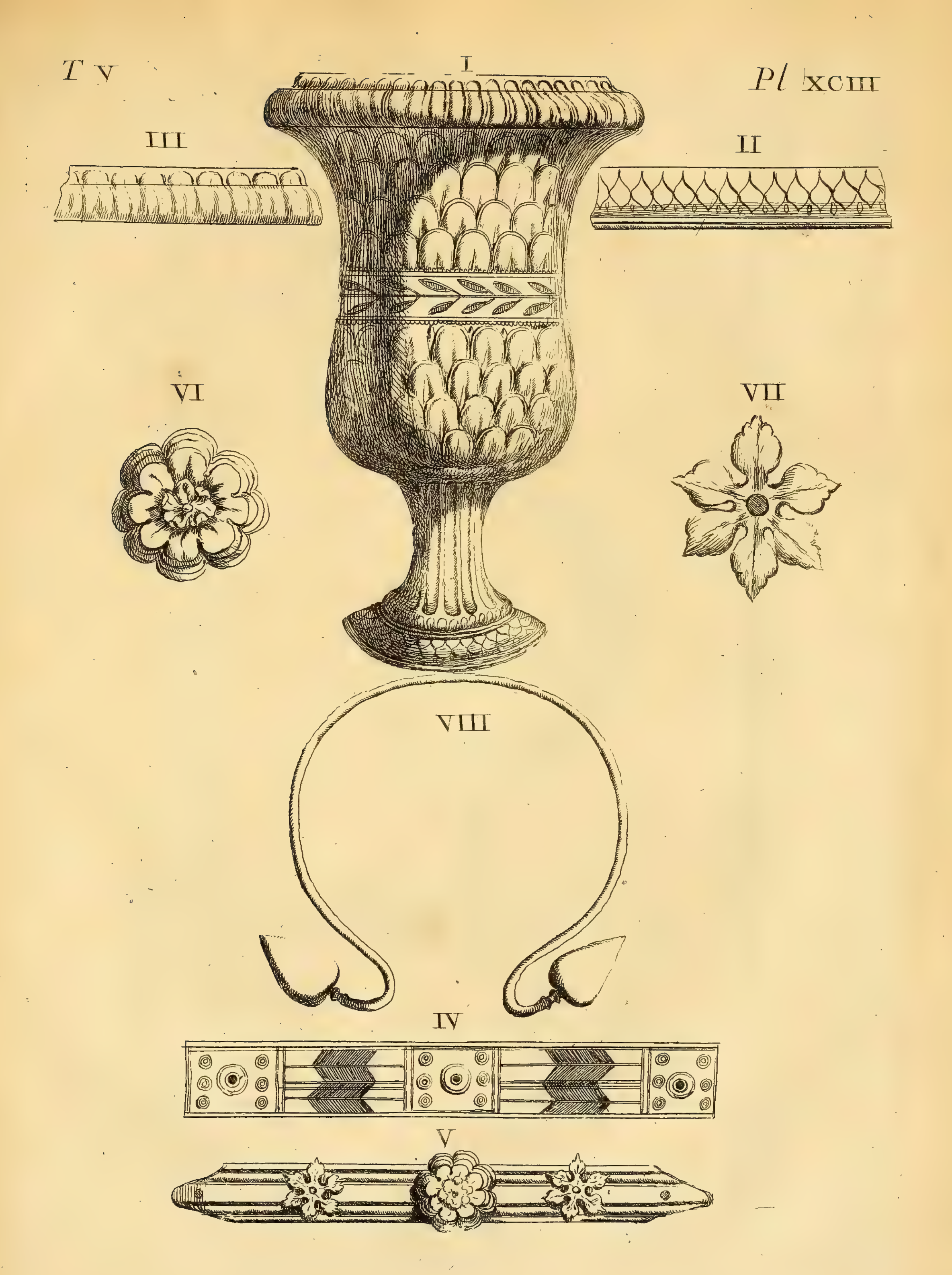
III

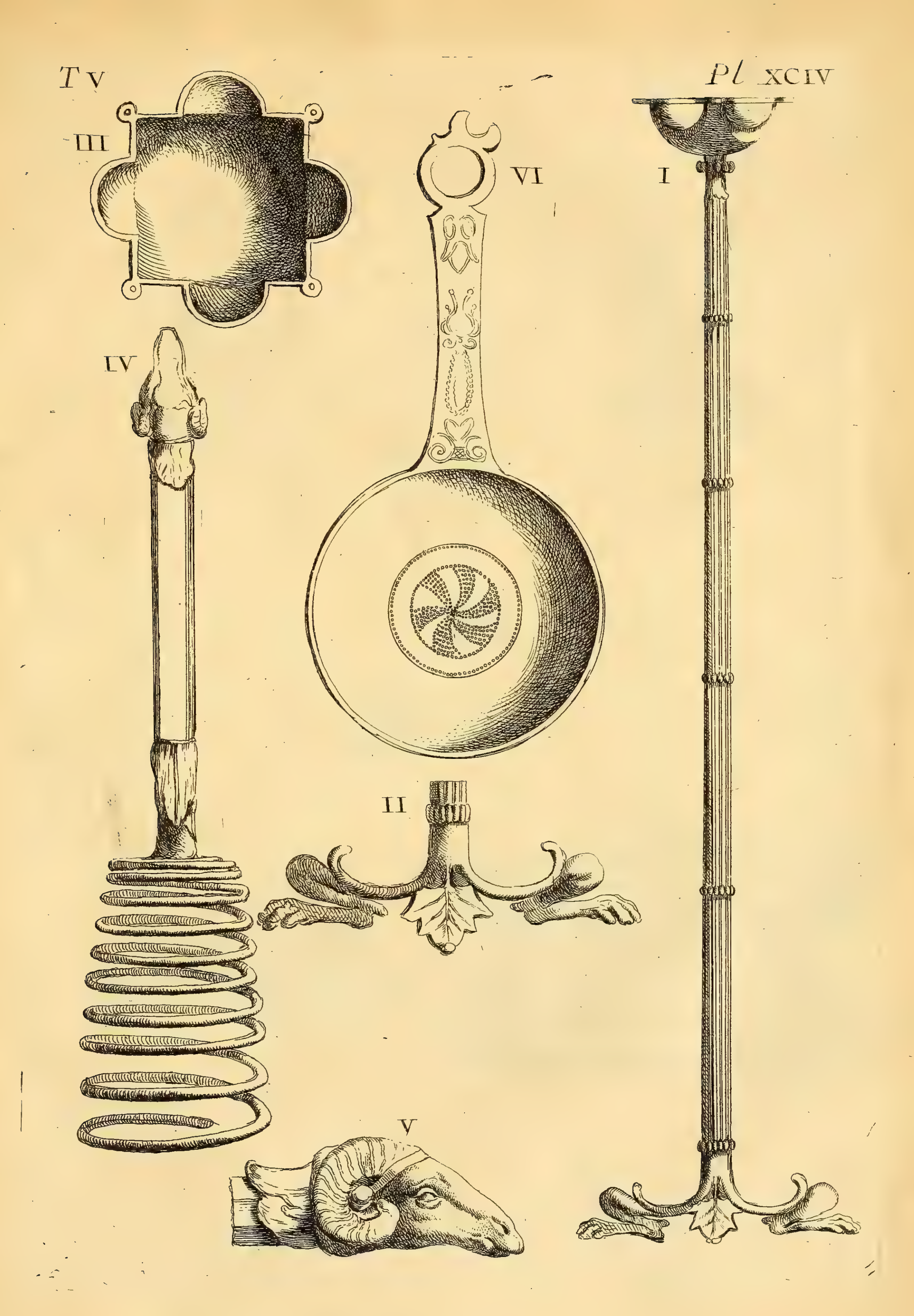
DIVOANIONINOPIOAC

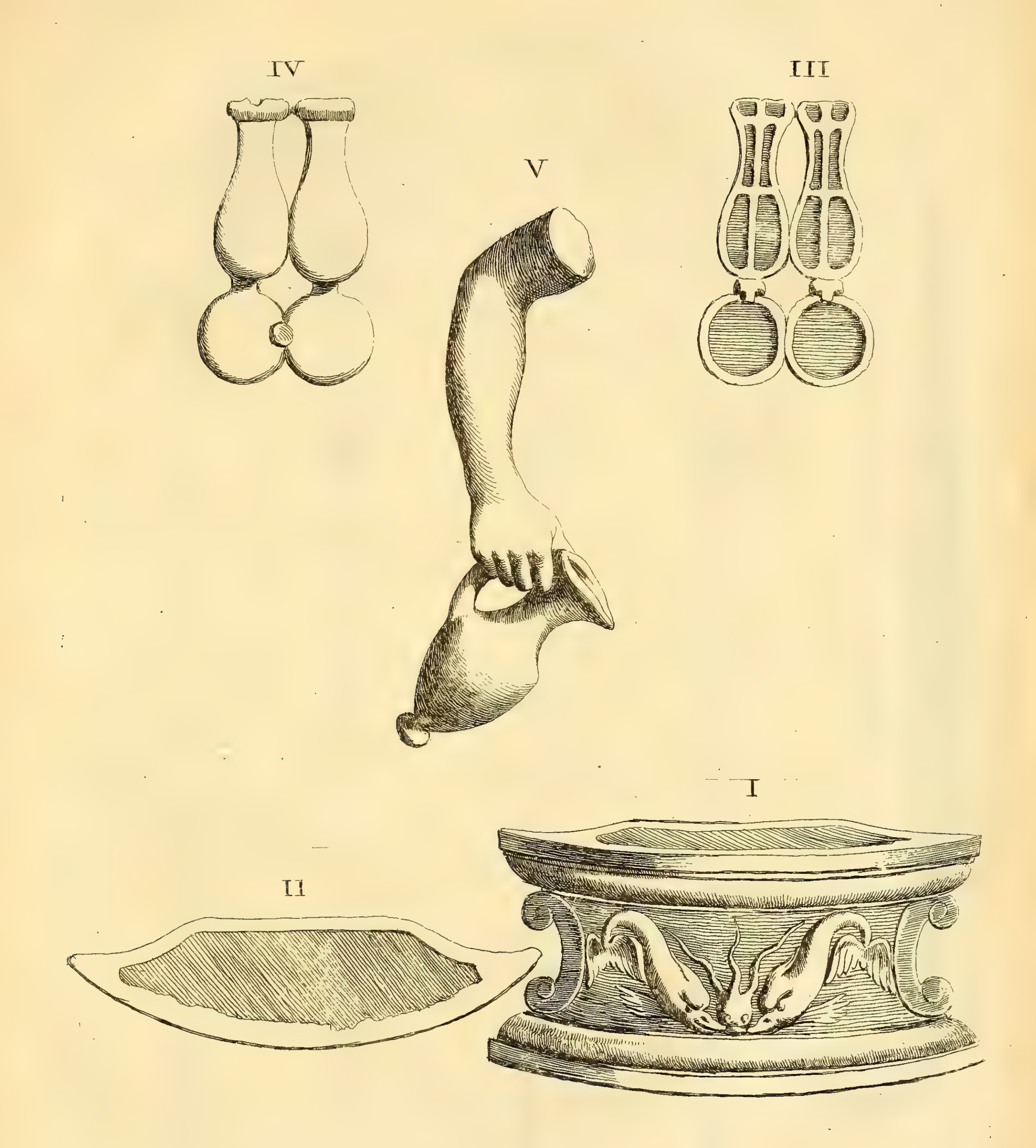
II


V
IV
III
II
I
VI


T V
Pl XCII
I
II
V
VI
LEG XVII CLASS
IV
B
II
III


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII


III
VI
I
IV
II
V


IV
III
V
I
II

I

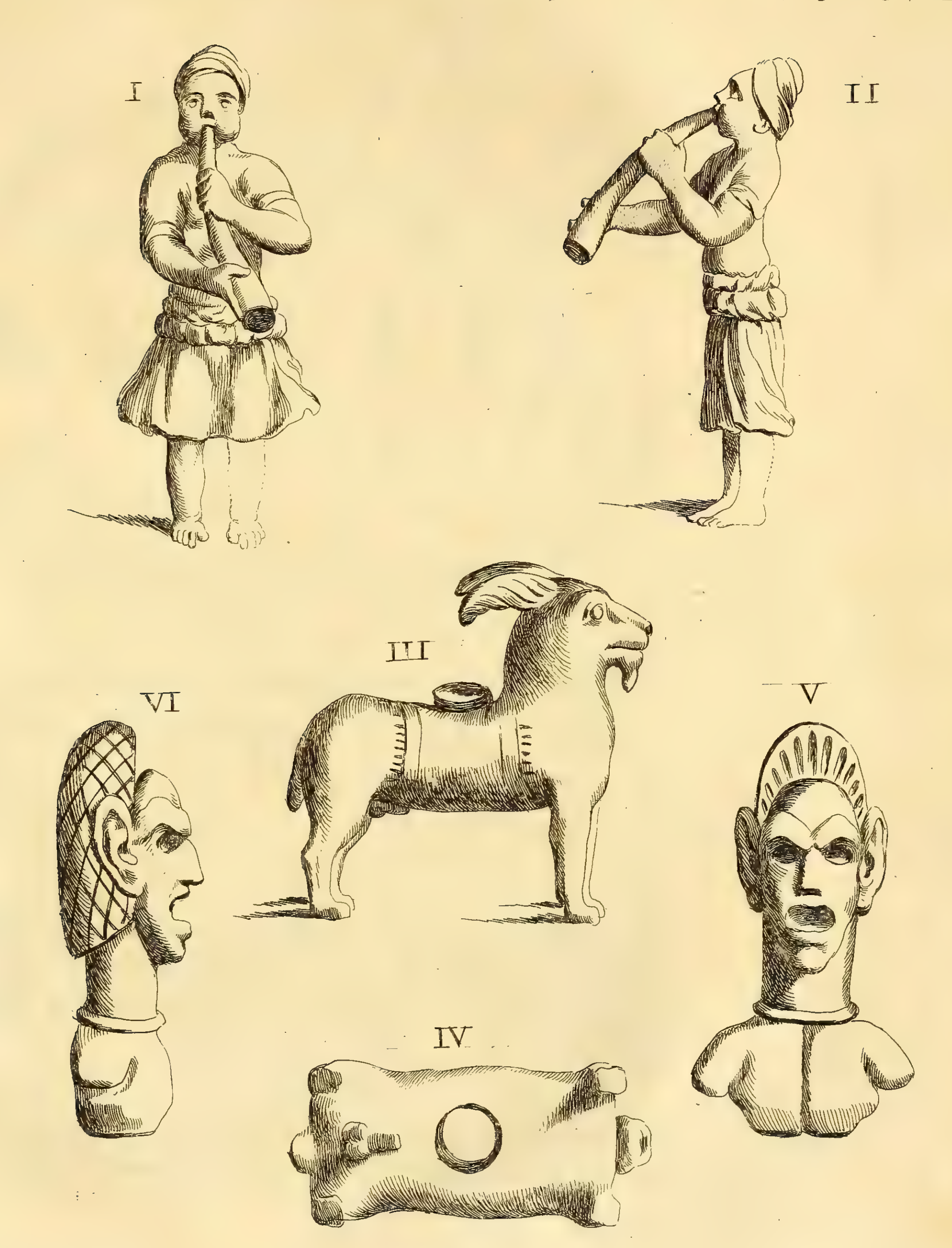
II

VI.

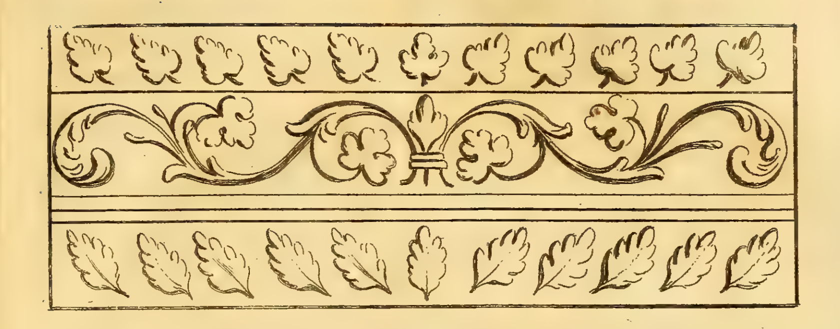
V

IV

III


I
II
III
VI
V
IV





RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, *GRECQUES, ROMAINES,* *ET GAULOISES.*

CINQUIEME PARTIE.

DES GAULOIS.

AVANT-PROPOS.

J'AI suffisamment établi dans les troisième & quatrième Volumes de ce Recueil, l'ignorance profonde des anciens Peuples civilisés à l'égard de la Gaule & des Gaulois. Je contredirai d'autant moins ce que j'en ai dit, que le silence des Auteurs sur les détails de cette Nation, met en état d'avancer que l'on ignoroit dans le monde connu, non-seulement les mœurs & le gouvernement des Gaulois, mais la nature

& l'étendue du terrein qu'ils occupoient. Je conviens qu'il ſera toujours ſingulier qu'on ne fût pas plus éclairé à leur égard dans le tems que, célèbres par leur courage & leur goût pour la guerre, ils ſervoient comme auxiliaires, ou plutôt ils étoient à la ſolde de quelques Nations étrangères, & que dans ce même tems ils faiſoient trembler les Romains ſur leurs foyers, long-tems après la priſe de Rome qu'ils avoient conquiſe par leurs propres armes, c'eſt-à-dire, ſans avoir d'Alliés. Il faut donc renvoyer à la conquête des Romains comme à la ſeule époque, & dont il eſt impoſſible de s'écarter, ſi l'on veut parler avec quelque certitude de ce Pays & de ſes anciens habitans.

De Bello Gallico, Lib. VI. c. 11.

César eſt le ſeul qui nous ait donné quelques détails ſur leur ancien gouvernement. Cet Auteur eſt trop connu, & ce qu'il dit des mœurs & des uſages de cette Nation, eſt trop long pour être rapporté ici. Il paroît ſeulement qu'une partie de leur culte, & quelques traits de leur conduite ſe reſſentoient d'une communication avec des Peuples éclairés. La Langue Grecque, uſitée dans une partie de la Gaule, préſente d'abord la Grèce comme la ſource dans laquelle ils ont puiſé ; mais cette idée ne ſatisfait pas pleinement, & n'eſt pas ſuffiſante pour perſuader que les Gaulois n'ont été formés ſur aucun autre modèle. Les ſacrifices humains qui étoient chez eux en uſage, contrediſent cette opinion. Pour concilier tout ce que l'on trouve dans le récit de Céſar, je croirois que la communication des Grecs & des Etruſques peut avoir ajouté à des emprunts plus anciens, ainſi qu'à des uſages qui peuvent avoir été particuliers à cette Nation. Céſar autoriſe cette conjecture, en parlant de l'aſſemblée de toute la Nation, dont les rapports ſont très-apparens avec les *Amphictions*, députés des Républiques Grecques, & avec les *Lucumons* des villes confédérées de l'Etrurie. Il paroît même que l'aſſemblée des Gaulois avoit jetté des racines ſi profondes, qu'elle a ſubſiſté long-tems dans la Gaule. Quelque réflexion que l'on puiſſe faire, il réſultera toujours que l'ignorance où

l'on a été ſi long-tems à leur égard, prouve d'une façon bien convaincante que, ſans le ſecours des Lettres, toutes les vertus & les vanités nationales ſont perdues pour la poſtérité. Je reviens à mon objet.

Nous ne ſommes éclairés ſur les détails géographiques de la Gaule, & ſur les mœurs des Gaulois, que par l'organe de Céſar. Ce grand homme a ſçu les rendre intéreſſans par la juſtice avec laquelle il en a parlé. Il faut être grand pour convenir des vertus de ſes ennemis, & pour les illuſtrer ſoi-même, quand on eſt libre de s'en diſpenſer. Pour mériter une épithète ſi difficile à obtenir, un homme doit avoir pluſieurs genres d'élévation. Céſar, quoique tyran de ſa patrie, s'eſt acquis le plus grand nom; parce qu'en effet la généroſité & la vérité ont accompagné ſes talens pour la guerre, & que ſon activité a ſçu les employer : non content de laiſſer ces grands exemples à la poſtérité, il ſera toujours le modèle des Militaires, que leur état ou leur ſituation mettront à portée d'écrire les expéditions qu'ils auront commandées, ou dont ils auront été témoins. C'eſt donc d'après Céſar qu'il faut conſidérer la Gaule, & qu'il eſt poſſible de bien parler des Gaulois. Mais l'objet le plus utile & le plus flatteur des recherches que l'on peut faire ſur ce point d'Antiquité, eſt celui de retrouver la poſition des camps & des poſtes occupés par les Romains, & principalement ceux que l'on peut comparer avec les Commentaires de Céſar. Il eſt vrai que cet ouvrage incomparable dans ſon genre, a été ſi ſoigneuſement étudié, qu'il eſt rare de n'avoir point été précédé, dans la recherche & dans l'explication de cette eſpèce de Monumens, par des hommes de mérite & d'érudition. J'ai été cependant aſſez heureux pour être à portée de lever les doutes que des Sçavans avoient fait naître ſur la poſition de *Gergovia*; & le même bonheur a voulu qu'on n'en eût point encore donné le plan, non plus que d'*Uxellodunum*.

Le Lecteur peut compter ſur l'exactitude de ceux que

j'ai fait grâver. Il en ſera convaincu par la clarté avec laquelle les mouvemens des Romains & des Gaulois ſe développeront à ſes yeux dans le ſiége de *Gergovia* qui tient un rang conſidérable dans les Commentaires de Céſar, par la deſcription des mouvemens d'attaque & de défenſe, & par la levée du ſiége de cette Place, que ce grand Général ne put éviter.

La Gaule étoit trop importante aux Romains pour ne pas conſerver cette conquête. Ils y laiſſèrent des troupes non-ſeulement pour être à l'abri des incurſions que le peuple Romain redoutoit toujours, mais pour la garde d'un pays devenu frontière des Germains, & des autres Peuples, dont Rome méditoit la conquête, ou dont elle redoutoit les attaques. En conſéquence de ces objets, les camps des Romains étoient placés dans pluſieurs endroits de la Gaule. On ſçait que toujours établis ſur des terreins avantageux, ils étoient encore retranchés avec beaucoup d'art, & que les légions n'avoient point d'autres quartiers, puiſqu'elles y ſéjournoient l'hiver ; car, en général, les places fortifiées n'étoient point l'objet de la défenſive des Romains. J'ai donc rapporté ceux de ces Camps que l'on peut encore reconnoître, & dont j'ai pû raſſembler les plans ; mais j'ai eu l'attention de ne répéter aucun de ceux que l'on trouve dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

Cette Partie eſt, je crois, la plus intéreſſante de ce Recueil, puiſqu'elle met le Lecteur en état de vérifier ſur le texte des Hiſtoriens, la conduite, les diſpoſitions, les mouvemens, & même la ſituation politique des deux partis, & qu'il peut également rectifier le jugement que je porte, quand il m'a été poſſible d'appuyer ſur quelque paſſage, l'établiſſement & l'objet de ces camps ou de ces poſtes.

PLANCHE

PLANCHE XCVIII.

N°. I.

CETTE Planche ne préſente que des Monumens trouvés à Nîmes.

Ce Bas-relief de terre cuite me paroît avoir été fait pour une Etude ; du moins il eſt exécuté avec beaucoup de facilité. Le détail de ce Monument offre quelques ſingularités.

On y voit une Tête jeune, belle, & bien conſervée ; elle paroît celle de Méduſe, ſi l'on en juge par la diſpoſition des cheveux, & par les aîles dont ils ſont accompagnés. Cette tête paroît avoir été renfermée dans une bordure de laurier, ou d'autre feuillage ; mais la plus grande ſingularité de ce morceau, deſtiné peut-être à l'ornement de quelque friſe pour une décoration intérieure, eſt celle de la barbe donnée avec abondance à cette tête, & qui caractériſe un Vent. Il ſemble que ce Monument doit être mis dans le rang des Groteſques, dans leſquels on ne doit chercher aucune raiſon.

Cet ouvrage eſt celui d'un homme facile, & dont la manière n'étoit point sèche.

Hauteur du Fragment, cinq pouces cinq lignes : largeur quatre pouces dix lignes.

N°. II.

LA forme de cette Urne cinéraire n'eſt point commune; mais l'éclat & le brillant d'une dorure magnifique, que les ſels de la terre ont donnés à ce verre, dont la qualité étoit anciennement pareille aux verres ordinaires, rendent cette petite Urne très-agréable à voir. Je vais copier ce que l'on m'a mandé de Nîmes à ſon occaſion.

« Ce Vaſe, formé comme une taſſe, étoit recouvert par » une partie abſolument pareille, & contenoit des cendres » durcies par le tems. Le Payſan qui le trouva, il y a quel-

» ques années, ne pouvant séparer les deux pièces, im-
» patient de voir ce que le Monument renfermoit, le cassa,
» & son avidité fut peu satisfaite ».

On m'a envoyé quelques morceaux de ce dessus, ou de la partie détruite. J'ai vû que les deux pièces étoient semblables, & j'ai fait ponctuer celle qui ne subsiste plus. Selon les apparences, celles dont le recouvrement, ou l'emboîture a toujours été médiocre, avoient été soudées & arrêtées par des gommes, ou par quelque moyen, dont le tems avoit encore augmenté la solidité.

Plus grand diamètre, deux pouces dix lignes : hauteur de chacune des parties, un pouce dix lignes.

N°. III.

CETTE Bouteille de terre cuite, tenue aussi platte qu'il est possible, est agréable dans sa simplicité. Elle étoit destinée sans doute pour l'usage d'un Ouvrier, ou pour celui d'un Voyageur : aucun ornement ne séduit en sa faveur ; son trait & son utilité font tout son mérite. Le gouleau, soutenu par les deux anses, dont une ne subsiste plus, rend sa forme encore plus intéressante.

Hauteur cinq pouces trois lignes : diamètre quatre pouces six lignes : épaisseur un pouce neuf lignes.

N°. IV.

CET Instrument d'ivoire, trouvé auprès de la fontaine avec des outils d'un volume plus considérable, & d'un usage connu, pourroit avoir servi à polir des enduits dans de très-petites parties. Je croirois cependant qu'il a été plus particulièrement destiné à coucher la cire sur les planches de bois, qui tenoient lieu aux Romains de ce que nous appellons *Registres* ou *Livres de compte*. Voyez ce qu'on a dit de cette espèce de Tablettes, dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, à l'occasion de celles qui servoient encore du tems de Philippe le Bel.

Tom. XX. pag. 267. & suiv.

La forme des instrumens est toujours avantageuse à rap-

porter : les Ouvriers intelligens la ſuivent, ou la corrigent pour un uſage, ſouvent éloigné de leur première deſtination. En un mot, leur aſpect éclaire ſouvent ſur la facilité des moyens.

Je ſuis toujours étonné de la quantité des morceaux d'ivoire travaillés, que l'on a trouvés, & que l'on trouve tous les jours dans la ville de Nîmes. Cette Colonie puiſſante étoit apparemment célèbre dans l'Empire, pour le travail de cette matière qui devoit naturellement lui être fort étrangère. On pourroit inférer de ce travail, que Nîmes non-ſeulement tiroit l'ivoire brute de Marſeille, & que cette ville avoit un commerce réglé avec l'Afrique, commerce qui ne lui étoit pas difficile. Les portions de flûte que j'ai reçues en dernier lieu, augmentent les preuves du travail des habitans de Nîmes ; mais dans le nombre des petites parties de cet inſtrument, il y en avoit quelques-unes teintes en noir ; & cette teinture prouve que l'art de donner cette couleur étant connu des Anciens, ils pouvoient aiſément donner toutes les autres à l'ivoire. Cependant les Auteurs ne diſent rien, (du moins je l'ignore) qui donne l'idée de flûtes coloriées. Un point plus important à l'égard de cet Inſtrument des Anciens, eſt, ſans contredit, la manière dont elles étoient montées & aſſemblées. On n'a point trouvé, à *Herculanum* même, de flûte entière ; on ne connoît que des morceaux, ou plutôt des portions, dont les grandeurs n'ont même ſouffert aucune altération : les plus grandes ont un peu moins de *trois pouces* de longueur; elles ſont ordinairement percées de deux trous ſur un ſens, & quelquefois d'un autre à la partie oppoſée. Je croirois donc que ces portions d'ivoire recouvroient une longueur continue de cuivre, ou d'argent ; & je le croirois par les raiſons ſuivantes.

La plus eſſentielle eſt l'impoſſibilité de leur aſſemblage dans l'état où nous les voyons. Ces morceaux ne laiſſent voir aucune caſſure. Ils ſont travaillés, & terminés au

tour à leurs extrémités ; on n'apperçoit aucun vice à aucune raînure, aucun recouvrement, ni même aucune emboîture : ce n'est pas tout ; leur perçure intérieure est inégale & peu soignée, tandis que les trous de la superficie paroissent travaillés avec beaucoup d'exactitude. Il me semble que ces raisons peuvent autoriser mon opinion sur un méchanisme qui ne peut satisfaire l'esprit par aucun autre moyen : d'ailleurs ce corps, ou cette doublure de métal ne doit faire aucune difficulté, quant à l'instrument en lui-même. En la supposant percée également, les trous de l'ivoire se rencontroient avec ceux du tuyau de métal, & rien ne pouvoit interrompre la justesse du ton. Il est vrai que la qualité du son devenoit différente, & que l'ivoire n'étoit, en ce cas, qu'une parure ; mais il faut penser aussi à la rareté de cette matière pour les Anciens, & à l'idée de magnificence qu'on y pouvoit attacher.

Longueur de ce petit instrument, trois pouces huit lignes : hauteur un pouce trois lignes : épaisseur du dos, trois lignes : le tranchant est réduit à rien.

N°. V.

Ce Numéro présente la figure d'une des trois petites Pyramides de terre cuite, que l'on m'a envoyées de Nîmes, & qui ont été trouvées auprès de la Fontaine. Elles sont toutes percées, comme on le voit par la gravûre, & dans la même proportion, selon la différence de leur grandeur. Ce trou servoit peut-être à les enfiler, quand elles n'étoient point employées à l'usage auquel je soupçonne qu'elles étoient destinées, & sur lequel je rapporterai ma conjecture après les avoir décrites.

Ces trois morceaux n'ont de rapport que par leur forme. Les uns sont marqués au sommet par des caractères : celui-ci porte, comme on le voit sur la Planche, un O & un Y ; un autre présente un X ; & le troisième n'est chargé d'aucune marque de reconnoissance.

L'usage de ces Figures pyramidales est fort difficile à

retrouver ; je croirois cependant qu'elles pourroient avoir servi à marquer dans un magasin les assortimens, & le nombre compté d'un intervalle à l'autre, qui se trouvoit rempli de marchandises en état d'être vendues, & cependant de qualité & de prix différens. L'une & l'autre de ces circonstances étoient désignées par ces pyramides.

Je pouvois retrancher ce qu'on vient de lire sur cette espèce de Monument ; mais j'ai voulu le laisser, pour faire voir combien un homme s'écarte de la vérité, quand il n'est instruit, c'est-à-dire, conduit que par des exemples.

J'ai sçu depuis qu'on avoit trouvé à *Herculanum*, une chambre qui renfermoit plusieurs balances, dont les poids de même matière, d'une forme égale, & d'une proportion pareille, portent les mêmes caractères. Un si grand nombre de circonstances semblables ne laissent aucun doute sur la conformité de l'usage.

On peut ajouter, sans craindre de se commettre, que ces poids d'une matière si commune, & travaillés avec si peu de soin, ne servoient que pour le détail des denrées les plus grossières, & dont l'usage étoit le plus répété.

Hauteur de la plus grande, six pouces trois lignes : largeur sur la face de chaque bâse, deux pouces neuf lignes : hauteur de la seconde, cinq pouces trois lignes : largeur du quarré de sa bâse, deux pouces quatre lignes : la troisième est la plus mal formée, elle est travaillée encore avec moins de soin que les autres ; elle est presque ronde à sa bâse, & sa hauteur est de trois pouces dix lignes.

PLANCHES XCIX. & C.

La prise d'*Uxellodunum*, ville des Peuples *Cadurci* du Querci, fut la dernière expédition de Jules César dans les Gaules, l'an 703 de Rome. On peut voir dans le huitième Livre des Commentaires les détails de l'attaque & de la défense de cette Ville célèbre. Je ne m'arrête ici qu'aux circonstances locales décrites par Hirtius, comparées avec

les plans que M. Boesnier, Inspecteur des Ponts & Chaussées de la Généralité de Montauban, a levés avec autant de soin que d'intelligence.

Les Sçavans sont encore partagés sur la position d'*Uxellodunum*. Nicolas Sanson a cru que c'étoit Cahors, la capitale du Querci. Adrien de Valois l'a solidement réfuté. La ville de Cahors est située, à la vérité, sur un terrein environné en partie par la rivière du Lot; mais elle ne peut être la ville d'*Uxellodunum* des Commentaires, qui étoit environnée de rochers escarpés, *omnes oppidi partes præruptissimis saxis esse munitas*. Cette ville étoit dans la dépendance, *in clientela*, de Lutérius, qui n'étoit qu'un particulier. La ville de Cahors étoit nommée *Divona*, & ne pouvoit être comme capitale de la Cité, ou des Peuples *Cadurci*, dans la dépendance d'un Particulier. Enfin, ce qui décide la question, Cahors est dans un fonds dominé de tous côtés par des montagnes.

Quelques Sçavans du Querci ont placé l'*Uxellodunum* au bourg de Luzets, situé à trois lieues à l'ouest de Cahors, dans une Presqu'isle formée par la rivière du Lot, *Oltis*, que les Gens du pays appellent encore *Lold*, *Lould*. On a cru y reconnoître la Fontaine, dont il est parlé dans les Commentaires, & on y montre un vieux Château qu'on appelle *Castel. Cæsaris*; mais *Uxellodunum* étoit située sur une montagne escarpée de toutes parts: *montem in quo positum erat undique præruptum oppidum Uxellodunum*, &c. Le terrein renfermé dans la Presqu'isle de Luzets, est uni & sans escarpement. Les hauteurs qui le dominent, sont hors la Presqu'isle.

Plusieurs Sçavans, Adrien de Valois, Justel, l'Abbé de Longuerue, ont fixé *Uxellodunum* au Puy d'Issolu, près de la ville de Marbel, sur la rivière de Dordogne, à dix lieues de Cahors au Nord, en tirant vers l'Est. En effet, cette montagne escarpée est nommée dans une Charte de Raoul, Roi de France, de l'an 935, *Castrum & Podium Uxellodunum, ubi olim civitas Romanorum obsi-*

dione nota. D'ailleurs, on y montre une Fontaine que l'on croit être désignée dans les Commentaires. On voit à une demi-lieue de la montagne, les vestiges d'un ancien Camp Romain, appellé *les Césarines*; mais la description des Commentaires, comparée avec le plan du Puy d'Issolu, montre que cette montagne n'est point l'emplacement de la ville d'*Uxellodunum*, assiégée & prise par César. Une rivière environnoit presque toute la montagne, sur laquelle la ville étoit située : *flumen infimam vallem dividebat, quæ penè totum montem cingebat.* On voit sur le Plan que deux rivières, la Tourmente & la Sourdoyre, passent au bas du Puy d'Issolu : la rivière de Dordogne en est éloignée de près d'une demi-lieue. Si l'on prétend que cette rivière a changé de cours, & que son ancien lit marqué AA, passoit au pied de la montagne; je réponds que cela est contraire au texte des Commentaires : *hoc flumen avertere loci natura prohibebat*; & même dans ce cas, la Dordogne n'auroit pas environné presque toute la montagne.

Les Commentaires ne parlent que d'une seule fontaine : *sub ipsius oppidi murum magnus fons prorumpebat.* Sur le Plan, au lieu d'une fontaine, il s'en trouve trois qui ne sont pas à l'endroit le plus escarpé. La coupure d'une fontaine n'eût pas été de conséquence pour les assiégés, puisqu'il en restoit encore deux autres. Quant à la Charte du dixième siècle, on prétend qu'elle n'existe point dans le Cartulaire de Tulle, d'où Justel l'a citée. Il est certain que les Auteurs du *Gallia Christiana* ne l'ont point rapportée. Le Roi Raoul, dans son Diplome de l'an 930, pour le rétablissement de l'Abbaye de Tulle, ne parle point de la ville d'*Uxellodunum*, quoiqu'il fasse mention de plusieurs lieux voisins du Puy d'Issolu. Si la Charte de 935 se trouve dans la Collection des Historiens de France, cette Charte a éte tirée du Cabinet d'un Particulier, & non du Cartulaire de Tulle. A l'égard du Camp Romain, de la Porte de Rome, des Médailles, & autres Antiquités

Preuves de l'Histoire de la Maison de Turenne.

Gallia Christiana, Tom. II.

Tom. IX, p. 58.

que l'on trouve au *Puy d'Issolu*, & aux environs ; ce sont des preuves que cette montagne a été habitée par les Romains, & non pas qu'elle soit l'*Uxellodunum* des Commentaires. Au reste, on ne voit plus sur le sommet de la montagne qu'une seule Ferme & quelques masures.

Vigénère dans sa Traduction des Commentaires, a cru qu'*Uxellodunum* étoit la ville de Capdenac à l'Est, & environ à dix lieues de Cahors ; & c'est l'opinion des Sçavans du Querci, qui ont fait des recherches sur l'antiquité de leur pays. Il est vrai que l'on retrouve à Capdenac presque toutes les circonstances décrites dans les Commentaires. La ville est située sur une montagne de rochers escarpés de tous les côtés : *omnes oppidi partes præruptissimis saxis esse munitas*. La rivière du Lot partage la vallée qui environne presque toute la montagne : *flumen infimam vallem dividebat, quæ penè totum montem cingebat*. Une grosse fontaine sort au-dessous des murs de Capdenac : *sub ipsius oppidi murum magnus fons prorumpebat*. La seule difficulté est que cette fontaine étoit située dans la partie de la montagne qui n'étoit point environnée de la rivière, dans un espace d'environ 300 pieds : *ab ea parte quæ ferè pedum* CCC *intervallo fluminis circuitu vacabat*. La fontaine de Capdenac, marquée sur le plan de la Ville, n'est pas précisément dans cette situation ; mais on peut croire que cette fontaine ayant été coupée & détournée par les Romains, *cuniculis venæ fontis intercisæ sunt atque aversæ*, sa source aura changé de place. D'ailleurs en expliquant le texte des Commentaires, la fontaine de Capdenac, dans la situation actuelle, est éloignée d'environ 300 pieds du lit de la rivière, qui dans cette partie ne coule plus au pied de la montagne : *imis radicibus montis*. Si l'on dit que Capdenac n'étoit pas une ville assez considérable pour avoir pu contenir, outre les habitans, les troupes qui s'y réfugièrent avec Drapès & Lutérius, à l'arrivée de Caninius, Lieutenant de César ; je répondrai que dans les cas de nécessité, on peut loger beaucoup de monde

Voyez le Plan & la Vûe de Capdenac.

monde dans une petite ville. D'ailleurs ces troupes y séjournèrent peu de tems ; on n'y laissa que 2000 hommes. Si l'on dit encore que la ville de Capdenac, & sa fontaine sont trop élevées au-dessus du lit de la rivière, & dans une partie trop escarpée, pour que les ouvrages des Romains pussent se trouver au-dessus de la fontaine. On peut lire dans les Commentaires tous les efforts de courage, d'habileté & de patience, que firent les Romains pour réduire cette place. Au reste, le nom d'*Uxellodunum*, qui en Langue Celtique (*a*) signifioit une *montagne très-élevée*, convient parfaitement à la position de Capdenac, qui est élevée d'environ 400 pieds au-dessus de la rivière. On voit même que cette Ville ancienne portoit le nom d'*Uxellodunum* : car on trouve dans le Cartulaire de la Ville, des Lettres du Roi Philippe le Bel, dans lesquelles ce Prince dit, *Notre ville de Capdenac, jadis appellée Uxellodunum*. Ce nom étoit commun à plusieurs lieux de la Gaule. La ville d'Issoudun en Berry, est appellée par les Auteurs [a] *Usèllodunum*, *Eisoldunum* & [b] *Exoldunum Civitas*.

[a] *Val. Notit.* pag. 190.
[b] *Gallia Christiana*, Tom. II. p. 2. & 156.

Je ne fais que proposer les différentes opinions sur la position de la ville d'*Uxellodunum*. Le Lecteur éclairé choisira celle qu'il trouvera la plus conforme à la description des Commentaires.

PLANCHES CI. CII. & CIII.

Malgré le rang que le Siége de *Gergovia* tient dans la guerre des Gaules, malgré la belle description que Jules César nous en a laissée, ce Monument de guerre est, pour ainsi dire, inconnu : puisqu'en effet, on n'avoit point encore donné le plan de la montage que cette place occu-

(*a*) On sçait que le Celtique subsiste encore dans le Gallois & dans le bas-Breton. On lit dans le Dictionnaire de la Langue Bretonne, *édit. de* 1752, *U'chel*, haut, élevé, *U'chela*, hausser, élever. *Dun* en Celtique signifie montagne, comme il a été prouvé dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres : ainsi *U'chel dun* qui est *Uxellodunum* des Commentaires, signifie en Celtique, *haute montagne*.

poit, ni des vallées dont elle étoit environnée. Ces plans ne peuvent faire impreſſion, qu'autant que le récit de Céſar ſert à les expliquer. Je me ſuis par conſéquent plus étendu dans cet article que je ne fais ordinairement, & j'ai rapporté le texte des Commentaires, pour mettre le Lecteur en état de le comparer au local, qui paroît n'avoir ſouffert aucune altération, du moins, quant à la diſpoſition générale de la montagne & des vallées qui l'environnent.

Le Conquérant de la Gaule ayant été obligé de lever le ſiége de *Gergovia*, ville des Peuples *Arverni*, on déſire de connoître la poſition d'une place, à la défenſe de laquelle preſque toutes les Gaules s'intéreſsèrent, & je ſuis en état de ſatisfaire ce déſir.

M. Dijon, Ingénieur en chef de la Province d'Auvergne, m'a fait le plaiſir de lever le plan, le profil, & les environs de la montagne de *Gergovia*. Il a bien voulu accompagner ces plans, dont on voit ici la réduction, de tous les éclairciſſemens, & de toutes les Réponſes qu'il a faites à mes queſtions : j'eſpère que j'en aurai profité.

De Bello Gallico, Lib. VIII. c. 36. — *Gergovia* étoit ſituée, ſuivant les Commentaires, ſur une très-haute montagne, dont tous les abords étoient difficiles, *poſita in altiſſimo monte, omnes aditus difficiles habebat*. En effet, on voit ſur le profil que cette montagne eſt haute de 175 ou 180 toiſes perpendiculaires ; & ſuivant les Commentaires, on comptoit de la plaine, *ab planitie*, au haut de la montagne, 1200 pas en lignes directes, & beaucoup plus ſans doute en faiſant les détours néceſſaires pour y monter. Cette montagne eſt ſituée à deux lieues au ſud ſud-eſt de la ville de Clermont en Auvergne. *Profil.*

Plan. — La plaine qui règne ſur le haut ne ſert qu'au pâturage des beſtiaux ; ſon étendue, du levant au couchant, eſt de 8 à 900 toiſes, & ſa largeur, du midi au nord, eſt d'environ 300 toiſes. La ville devoit être ſituée dans la partie occidentale de cette plaine, & l'on voit encore dans cette partie, des morceaux de pierre & d'autres décombres.

César ayant marché pour attaquer *Gergovia* avec ſix légions, Vercingétorix, chef des Gaulois, y raſſembla 40000 hommes, dont il garnit la plaine & les hauteurs voiſines, à peu près à la moitié de la hauteur *à medio colle*, & le long de la montagne, *in longitudinem* à la hauteur de *Merdogne* & de *Prat*. Profil.

Les Gaulois avoient élevé une muraille conſtruite de gros quartiers de pierres, *ex grandibus ſaxis*, & de ſix pieds de hauteur, pour leur ſervir de retranchement; car ils étoient campés dans cette enceinte.

César dut attaquer cette montagne du côté du midi, qui eſt le plus acceſſible; & l'on croit qu'il établit ſon camp dans le vallon, auprès d'un ruiſſeau qui coule au midi de la montagne. Il y avoit vis-à-vis de la ville, au pied de la montagne, une colline très-fortifiée, & de plus, eſcarpée de tous les côtés: *erat è regione oppidi, collis ſub ipſis radicibus montis egregiè munitus, atque ex omni parte circumciſus.*

Il eſt difficile de déterminer quelle étoit cette colline eſcarpée: on croiroit d'abord que c'eſt la colline de *Montrognon*, qui eſt eſcarpée de tous côtés; mais elle n'eſt pas, *è regione oppidi*, vis-à-vis de l'ancienne ville. Cette colline eſt au nord-oueſt de la montagne de *Gergovia*, & ſon ſommet, qui n'a pas plus de dix toiſes en quarré, eſt à plus de 1300 toiſes de diſtance des bords de cette montagne: de plus, entre *Gergovia* & *Montrognon*, il y a un vallon aſſez large & profond, où il coule un ruiſſeau. On ne peut dire que la colline de *Montrognon* ſoit au pied de la montagne, *ſub ipſis radicibus montis*, puiſqu'il y a un large vallon entre deux. Voyez le Plan des Environs.

D'autres Sçavans ont cru que cette colline eſcarpée étoit, ou le *Creſt*, ou le *Puy* de *Monton*, ſitués l'un & l'autre au midi, & environ à 2000 toiſes de *Gergovia*; mais la deſcription des Commentaires ne peut convenir à ces deux collines, qui ne ſont point eſcarpées de toutes parts. Il y a un vallon profond entre ces collines & *Ger-* Le Plan des Environs.

govia, arrosé par un gros ruisseau qui va du couchant au levant. Par conséquent, on ne peut attribuer à ces deux collines les termes, *sub ipsis radicibus montis*.

Mais il y a une autre colline, numérotée A, sur le Plan des environs, qui est à l'ouest-sud-ouest de la montagne & à 800 toises de distance : elle est vis-à-vis de la partie de la montagne où étoit la ville, *è regione oppidi*, & elle est située au pied de la montagne même, *sub ipsis radicibus montis*, sans être separée par aucune coupure considérable.

César ayant reconnu de son camp, qui étoit situé dans le grand vallon au midi de la ville, que cette colline élevée étoit mal défendue par les Gaulois, ou plutôt qu'ils n'étoient pas bien postés, s'en empara dans une nuit, voulant, par ce moyen, leur couper les fourages & une grande partie de leur eau : *aquæ magnâ parte & pabulatione libera*. En effet, la position de cette colline étoit favorable pour empêcher les fourages ; car il y a lieu de croire que les Gaulois les tiroient des montagnes qui sont au couchant de *Gergovia*. Ils ne pouvoient en avoir de la plaine du côté du midi, par la raison que l'armée Romaine étoit campée de ce côté : à l'égard de l'eau, il y a sur la colline escarpée, dont nous parlons, une source dont l'eau est très-belle & fort abondante. Il ne restoit plus aux Gaulois, après la prise de la colline, que le petit ruisseau qui coule au nord de la montagne, & qui n'a presque point d'eau pendant l'été.

César plaça deux légions sur cette colline escarpée, qu'il appella le petit camp, & fit tirer un double fossé de ce petit camp au grand, pour établir la communication de l'un à l'autre.

Il y avoit au nord de la montagne, sur les hauteurs au-dessus de la montagne de *Romagnat*, une colline étroite & couverte de bois, par laquelle on pouvoit arriver à la partie de la ville opposée au camp des Romains : *quâ esset aditus ad alteram partem oppidi*. Les Gaulois crai-

gnirent de ſe trouver inveſtis en quelque manière, ſi les Romains s'emparoient de cette colline, après avoir déjà occupé la colline ſituée au couchant. Vercingétorix dégarnit les hauteurs qui étoient du côté du midi, & porta ſur cette colline du nord, une grande partie de ſes troupes: Céſar ayant reconnu de la hauteur du petit camp, cette manœuvre des Gaulois, fit faire une fauſſe attaque du côté de la colline, & fit attaquer en même tems les camps du côté du midi, qui ſe trouvoient dégarnis. Cette attaque ſe fit avec une ſi grande vivacité, que les Romains forcèrent le retranchement, & s'emparèrent de trois quartiers des Gaulois. Theutomate, Roi des *Nitiobriges*, peuples de l'*Agenois*, fut ſurpris & eut beaucoup de peine à s'échapper. Céſar, content d'avoir forcé le camp, fit ſonner la retraite, & ſe retira avec la dixième légion, à la tête de laquelle il étoit; mais les autres légions, ſéparées par un vallon aſſez étendu, ne purent entendre le ſignal, & ſe laiſſant emporter à leur ardeur, parvinrent au haut de la montagne, & ne s'arrêtèrent qu'aux portes de la ville. Les Gaulois, que la fauſſe attaque de Céſar occupoit ſur la colline du nord, furent bientôt rappellés par les cris de leurs compatriotes. Les Romains, fatigués de la marche & du combat, ne purent réſiſter à l'effort & au nombre de ces troupes fraîches, & ſe retirèrent en déſordre. Ils auroient peut-être été entièrement défaits, ſi la dixième légion, avec quelques cohortes, que Céſar fit marcher en diligence de ſon petit camp, n'eût arrêté l'impétuoſité des Gaulois. Les Romains ſe rallièrent; Vercingétorix fit retirer ſes troupes dans leurs retranchemens, & Céſar ramena les ſiennes dans ſon camp. Le lendemain & le jour ſuivant, il préſenta la bataille à Vercingétorix, qui ne voulut point l'accepter. Le Général Romain crut en avoir aſſez fait, par ces deux derniers mouvemens, pour abattre la fierté des Gaulois, & raſſurer le courage de ſes troupes: il décampa pour aller du côté des Eduens.

Telles ſont les principales circonſtances de ce ſiége : on les reconnoît encore ſur le local actuel.

Depuis la levée de ce ſiége, Céſar ne fait plus mention de *Gergovia*. Strabon, qui écrivoit ſous le règne de Tibère, parle de cet événement comme d'un fait glorieux aux Gaulois.

Lib. IV. p. 191.

La ville de *Gergovia* ayant été détruite par quelque accident, dont l'Hiſtoire a négligé de nous inſtruire, ſes ruines ont ſubſiſté pendant pluſieurs ſiècles. Guillaume V, Comte de Clermont, & Dauphin d'Auvergne, en parle dans ſes Lettres de fondation ou de reſtauration de l'Abbaye de Saint André, ſituée auprès de Clermont ; elles ſont datées du mois de Juillet 1149. Il donne à l'Abbaye les biens qu'il poſſédoit, *in Juſſiaco*, à Juſſat, à Gergovia, *in Gergobia*, à Fontanges, *in Fontentigia*, &c. Il exempte l'Abbé & les Religieux de toutes les redevances dues au Château de *Montrognon*, à cauſe de la fortereſſe qu'il leur donne à *Gergovia*, & dans ſes dépendances, & ſur la montagne qui eſt au-deſſus, juſques & comprenant les vieilles ruines de l'ancienne Gergovia : *nec ampliùs ſolvent tributum noſtro caſtro de Monte-Rigoſo ſive de Montrognon, ratione arcis quam eis etiam dedimus & damus, & in Gergobia & in circuitu ipſius, & in monte ſive podio qui eſt ſuprà, uſque & comprehendendo veterem maſuram antiquæ Gergobiæ.*

Lancelot, après des preuves auſſi claires & ſi poſitives, & même après avoir viſité les lieux, qu'il reconnut être reſſemblans à la deſcription que Céſar nous en a laiſſée, a douté que la ville de *Gergovia* fût ſituée ſur cette montagne, & a lu, à l'Académie des Belles-Lettres, un Mémoire pour attaquer en particulier l'authenticité des Lettres de fondation du Comte Guillaume : il prétend que cet Acte eſt faux ; *Juſtel* l'avoit ſoupçonné ; *Baluze* en croyoit le fond vrai, mais avec des changemens nouveaux. *Simeoni*, ſuivant *Lancelot*, eſt le premier Auteur qui ait placé *Gergovia*

Tom. VI. p. 645.

ſur cette montagne, qui s'appelloit encore en 1303 le *Puy*, ou montagne de *Merdogne*. *Lancelot* attaque les Lettres de Fondation, principalement par la qualité de Dauphin d'Auvergne, qui, ſelon lui, n'étoit pas encore en uſage en 1149. Les prétentions de Lancelot ſont détruites par les titres les plus anciens & les plus authentiques. Le Roi Philippe Auguſte, dans ſes Lettres du mois de Mars de l'année 1189, confirmatives de l'Abbaye de Saint André, dit en termes exprès, que ladite Abbaye a été fondée & dotée par Guillaume, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne. Deux Tranſactions, en date des années 1190 & 1193, paſſées entre les Religieux de Saint André, & le Chapitre de Clermont & autres Seigneurs d'Auvergne, portent expreſſément que les Juſtices que l'Abbaye de Saint André poſsède à *Juſſat*, *Sauzet*, *Gergovia*, ont été données aux Religieux par les Dauphins d'Auvergne, Comtes de Clermont. Robert premier, Comte de Clermont & d'Auvergne, troiſième Succeſſeur du Fondateur de ladite Abbaye, ratifie les donations faites par ledit Seigneur Guillaume, qui y eſt qualifié Dauphin ; & il parle de *Gergovia* comme d'une Juſtice donnée à l'Abbaye par ſon Biſayeul. Cette Charte eſt ſcellée du ſceau d'un Comte Robert, Dauphin. Le Pape Alexandre III, par une Bulle de l'an 1174, & le Pape Clément III, par une autre Bulle de l'année 1188, confirment la fondation & dotation de l'Abbaye de Saint André, & font mention expreſſe de *Gergovia*, comme d'un fief donné à l'Abbaye par la fondation. Si Lancelot cite un Acte de l'an 1303, où il prétend que *Gergovia* eſt appellée *Podium Merdoniæ*. Ce titre ne prouve rien contre toutes les autorités que je viens de citer. Le *Puy* de *Merdogne* étoit voiſin, mais différent de la montagne de *Gergovia*, & en étoit ſéparé par une grande vallée. Par un Acte de l'an 1391, le Seigneur de *Merdogne* a reconnu que la Juſtice ſur la montagne de *Gergovia* appartenoit à l'Abbaye de Saint André. Enfin, par Sentence du Bailliage

de Montferrant de l'an 1556, confirmée par Arrêt du Parlement de Paris du 11 Décembre 1561, les Religieux de Saint André ſont maintenus, contre le Seigneur & les Habitans de *Merdogne*, dans la poſſeſſion de faire pâturer les beſtiaux de leurs Domaines de *Gergovia*, dans les terres & communaux dudit *Merdogne*.

J'ai tiré la citation de ces Actes d'un excellent Mémoire, lu dans une aſſemblée de la Société Littéraire de Clermont, par M. Maſſon, Prieur de Saint André. Il en réſulte que Lancelot n'a pas dû confondre le nom de *Gergovia* avec celui de *Merdogne*; que l'opinion qui place l'ancienne *Gergovia* ſur la montagne qui porte encore ſon nom, n'eſt point une opinion nouvelle du ſeizième ſiècle, mais une opinion très-ancienne, conſtante & ſoutenue par titre, depuis le douzième ſiècle juſqu'à préſent; & qu'enfin toutes les circonſtances, décrites dans les Commentaires, ſe retrouvent exactement ſur cette montagne & dans ſes environs. On ne peut donc plus douter que l'ancienne *Gergovia* n'ait été ſituée ſur la montagne qui porte ſon nom.

Lancelot tire encore un argument du ſilence de *Sidonius Apollinaris*, Evêque de Clermont au cinquième ſiècle, qui décrit ſa maiſon, nommée *Avitacum*, avec un détail très-étendu. Cette maiſon étoit, dit-on, ſur le lac de *Sarlième*, & ce lac étoit au pied de *Gergovia*. Comment a-t-il oublié d'en faire mention ? Et Céſar lui-même dans ſes Commentaires ne dit pas un mot de ce lac.

On répond premièrement que la poſition d'*Avitacum* eſt inconnue. Les uns placent cette maiſon de campagne près du lac de *Sarlième*. Cependant le P. Sirmond, dans la ſeconde Edition qu'il a donnée de *Sidonius*, atteſte que lorſque ce lac a été deſſéché, on n'y a trouvé aucun veſtige de cette maiſon ſi célébrée. D'autres ont dit qu'*Avitacum* étoit ſitué au ſud-oueſt de Clermont, près d'un lieu qu'on appelle *Tey*, à deux lieues de *Gergovia*. Quant

au

au ſilence des Commentaires ſur le lac de *Sarlième*, on peut dire, en premier lieu, que ce lac, qui eſt préſentement deſſéché, pouvoit ne pas exiſter du tems de Céſar, & s'être formé dans la ſuite par l'écroulement des terres voiſines, comme il eſt arrivé dans un grand nombre d'endroits : en ſecond lieu, quand même il auroit exiſté, on conçoit pour quelle raiſon Céſar n'en aura point parlé. Ce lac étoit à une grande lieue de *Gergovia*, vers le levant, & les Romains étoient campés au midi de la montagne, en tirant vers le couchant, & par conſéquent ce lac étoit éloigné du camp des Romains, & ne décidoit de rien par rapport aux diſpoſitions de leur attaque.

Cet argument négatif, ſur lequel Lancelot s'appuie, ne prouve donc rien contre les preuves poſitives, tirées du local, & confirmées par une tradition de tems immémorial.

Depuis quelques années, M. le Comte de la Tour d'Auvergne a fait fouiller & creuſer des tranchées dans la plaine de *Gergovia*. On y a trouvé deux murs bâtis en maçonnerie de mortier de chaux & de ſable, l'un faiſant face au nord, & l'autre en équerre ſur celui-là, tirant vers le midi : mais cette fouille n'a été pouſſée qu'aux environs de deux pieds de profondeur. On a découvert un reſte d'eſcalier à vis, beaucoup de chevilles de fer de 12 à 15 pouces de longueur, des fragmens de cuivre, comme des gardes, des branches & des poignées d'épées, ainſi que des lances, & principalement une grande quantité de grands carreaux de terre cuite, & de poteries caſſées, de couleur rougeâtre. Il eſt à préſumer que ſi l'on faiſoit encore quelque dépenſe pour continuer ces fouilles, on feroit de plus grandes découvertes.

PLANCHE CIV.

» Sur la fin du mois d'Avril de l'année 1760, auprès » du bourg de Saint-Chef, ſitué à ſept lieues de Vienne, » entre cette ville & celle de Bellay, une vache toucha

» avec le pied un Morceau de bronze qui sortoit de terre, » & le fit sonner. Les enfans qui gardoient le troupeau, » attirés par ce bruit, s'amusèrent à répéter ce son avec » des pierres. Un paysan du voisinage, informé de ce » petit événement, accourut avec des outils, dégagea la » partie apparente, & trouva un bassin, ou plutôt un plat. » Il continua son travail, & découvrit les Morceaux sui- » vans :

» Deux Patères tournées l'une contre l'autre : elles ren- » fermoient dans leur épaisseur cinq ou six petites figures » d'hommes ou d'animaux.

» Environ quarante Médailles, depuis Auguste jusqu'à » Constantin.

» Quatre autres Bassins ou Plats ronds.

» Deux Plats ovales ; un grand & un très-petit.

» Deux Cuillers pour l'encens.

» Une Soucoupe brisée.

» Quelques Morceaux détachés, dont il est difficile de » déterminer l'usage.

» Tous ces Monumens sont de cuivre ».

Je copie le petit Mémoire qui m'a été envoyé de Vienne en Dauphiné, par M. de Porte d'Amblerieu, Conseiller au Parlement de Grenoble. Je l'ai prié de me faire l'acquisition de ce petit trésor, qui mérite quelques observations particulières.

Il est difficile de concevoir par quelle raison ces Monumens ont été déposés dans un lieu pareil, le bourg de Saint-Chef étant situé en allant du nord au nord-ouest, à une lieue de la ville de *Bourgouin*, autrefois *Burgaria*. Le grand chemin pour arriver à Lyon en venant de Provence, y passe aujourd'hui, comme la voie Romaine le traversoit autrefois. La position de Saint-Chef est assez belle : il est placé sur un monticule au bas des montagnes ; mais on n'y voit, non plus que dans ses environs, aucun vestige de bâtimens anciens. Il me semble qu'on ne peut attribuer le petit dépôt, dont il est question, du moins

avec quelque vraiſemblance, qu'au zele de quelque Payen, qui, pour éviter la perſécution des Chrétiens, après la défenſe du culte des idoles, aura voulu mettre ſon laraire, & quelques meubles particuliers, à l'abri, dans un lieu écarté, eſpérant ſans doute les retrouver dans un tems plus tranquille. Je conviens que mille autres circonſtances peuvent avoir engagé à mettre les uſtenſiles de cette eſpèce à couvert, mais je n'ai rien trouvé de meilleur à dire ſur le lieu & ſur l'aſſemblage des Monumens dont il s'agit. Cependant je pourrois ajouter que j'ai vû trois des figures renfermées dans les deux Patères, énoncées dans le Mémoire que j'ai rapporté : elles repréſentoient un petit Jupiter, un Taureau animé, & une Femme nue. Les deux premières ſont Romaines, & d'un tems aſſez bon : la dernière pourroit être poſtérieure à Conſtantin ; mais comme elle eſt Gauloiſe, & d'un fort mauvais travail, elle ne dénote point aſſez le tems de ſa fabrique, pour décider ſi ce petit dépôt a été renfermé long-tems après Conſtantin, ou du vivant de cet Empereur. Quoi qu'il en ſoit, les plateries de ce petit dépôt d'Antiquités, paroiſſent, au premier coup d'œil, ſi conſtamment d'ouvrage Romain, qu'il ſemble qu'on ne devroit pas les placer conformément au lieu de leur découverte, c'eſt-à-dire, dans la claſſe des Gaules. Mais, quand on n'auroit pas d'auſſi bonnes raiſons que celles qui me reſtent à donner, il ſeroit juſte de les traiter comme un temple, ou tout autre édifice, que l'on met avec raiſon dans le rang des ſingularités locales.

Sans diſcuter plus long-tems ce petit objet de critique, je reviens aux Monumens trouvés à Saint-Chef. Ils méritent des réflexions plus particulières, & qui peuvent intéreſſer les Antiquaires.

Ces plats confirment, quoique d'une manière indirecte, ce que Pline dit au ſujet de l'étamage : voici ſes paroles : Lib. XXXIV. cap. 12.

Stannum illitum æneis vaſis, ſaporem gratiorem facit & compeſcit æruginis virus . . .

» L'étain appliqué ſur les vaſes de cuivre donne un goût » plus agréable, & réprime le poiſon de vert-de-gris ».

Je n'inſiſte point ſur l'agrément du goût produit par l'étain : cette ſenſation ne peut être attribuée qu'à la correction de l'âcreté que le cuivre communique quelquefois aux liqueurs. D'ailleurs cette obſervation, que Pline propoſe aſſez légèrement, prouve, ce me ſemble, que les liqueurs avoient un goût déſagréable dans les vaſes ordinaires, c'eſt-à-dire, qui n'étoient point étamés : mais, ſoit que l'humidité, ou les ſels de la terre aient fait évaporer la légère épaiſſeur de cet étain, ou que cette opération ne fût pas commune chez les Romains, comme on pourroit l'aſſûrer par la diſette de preuves, le paſſage de Pline n'eſt point aſſez affirmatif pour donner l'idée d'un uſage fort étendu. Tous les uſtenſiles de bronze, dont les Anciens ſe ſont ſervis, que nous avons retrouvés, ou dont les Modernes ont fait mention dans les Recueils d'Antiquités ; tous, ſans exception, n'ont pas conſervé la plus légère trace d'étamage. Je n'ai même entendu citer que les Monumens d'*Herculanum*. Cette riche & précieuſe fouille donne l'exemple de cette ſage précaution, mais avec de l'argent, & point avec de l'étain. Il eſt donc heureux pour un Antiquaire de pouvoir préſenter au Public les premiers Monumens d'un genre particulier. Car on a vû dans le Cabinet du Roi de Naples, des Morceaux de ce genre, trouvés à *Herculanum*, & l'on peut aſſûrer qu'ils ne ſeront pas ſi-tôt publiés. La découverte de Saint-Chef m'a fourni ſix plats ou baſſins, parfaitement bien argentés dans leur intérieur.

Indépendamment des raiſons que j'ai rapportées, qui me mettent en droit de placer ces Monumens dans la Claſſe des Gaules, je pourrois, en continuant l'examen du paſſage de Pline, attribuer l'invention de cette argenture à la Gaule elle-même. Les faits ſuivans me permettent de l'avancer ſans témérité.

Pline, après avoir donné le détail des miroirs d'étain,

qu'on a vûs dans l'explication de la Planche LXXII. Numéro IV. de ce Volume, poursuit, & parle d'une façon plus précise pour le point dont je suis occupé.

Après avoir traité l'imitation de l'étain, l'alliage du plomb blanc, du plomb noir, & du cuivre blanc, & rapporté jusqu'à leurs différens prix, il ajoute:

Album incoquitur æreis operibus Galliarum invento, ita ut vix discerni possit ab argento, eaque incoctilia vocant. Deinde & argentum incoquere simili modo cœpêre, equorum maximè ornamentis, jumentorum jugis in Alexia oppido.

« C'est une invention des Gaules que d'argenter les ouvrages de cuivre avec le plomb blanc fondu, jusqu'à le rendre difficile à distinguer de l'argent même; & c'est dans la ville d'Alexia [a], qu'avec de l'argent véritable on a commencé d'argenter de la même manière les équipages, sur-tout ceux des chevaux... »

[a] *Alise* en Auxois.

Les dorures, & les autres objets de luxe en ce genre, que Pline rapporte ensuite comme étant dûs aux habitans de la province de Berry, *reliqua gloria Biturigum*, me mettent, quoiqu'indirectement, en droit de croire que les plats de Saint-Chef ont été travaillés dans la Gaule; d'autant que l'on voit une première recherche pour traiter l'argenture, & que cette opération est conduite à sa perfection à *Alise*. Ces faits m'engagent à une réflexion. Cette manœuvre est si simple, comme on le verra dans un moment, qu'il est étonnant qu'elle n'ait point été pratiquée dans tous les pays, où la fonte des métaux a été connue. Les voiles & les nuages répandus sur de certaines pratiques, dont on est voisin, & que l'on touche, pour ainsi dire, de la main, sont incompréhensibles; cependant tous les siècles en présentent des exemples. Les raisonnemens sont inutiles. Il faut suivre les Historiens: nous ne pouvons parler que d'après eux, & principalement d'après Pline, l'auteur le plus étendu, & dont l'exactitude & l'universalité se reconnoissent chaque jour dans la façon de

traiter les plus petits objets. Mais, sans m'écarter de la brièveté ordinaire de mes explications, je dirai que Pline décrit parfaitement la manière dont ces plats sont argentés, du moins selon les connoissances que j'ai pu retirer des Doreurs & Argenteurs que j'ai consultés. Ils m'ont dit, après avoir examiné cette vaisselle, que le procédé leur étoit connu, & qu'ils en faisoient usage quand l'occasion se présentoit. Ils m'ont de plus fait voir des ouvrages de cette argenture : elle est ordinaire, & presque générale en Allemagne. Voici le détail que j'ai écrit sur leur rapport, & qui m'a paru s'accorder avec le peu que Pline en a dit.

« Quand la pièce est planée, & en état, on la fait chauffer; ensuite on la couvre avec de l'argent réduit en poudre, & broyé avec des sels, jusqu'à ce que le tout soit bien fin. La préparation de ces sels consiste en portions égales de sel végétal, de sel ammoniac, & de sel commun : pour six gros de chaque espèce, on y joint un demi-gros de sublimé, ou de sel de nitre. Quand l'argent est semé sur toute la surface de la pièce, on la remet au feu; on répète cette opération jusqu'à trois fois; & l'argenture devient si forte & si épaisse, que l'on peut ciseler les reliefs de réserve, ou repoussés, dont la pièce est ornée; car ce procédé n'est bon que pour la platerie; la soudure des ouvrages montés ne pouvant résister au feu nécessaire pour incorporer l'argent ».

Nos Ouvriers donnent à cette argenture le nom d'*argent fondu*; celui d'*incoctilia, cuit avec, introduit par le feu*, me paroît cependant plus juste & plus expressif.

Les mêmes Doreurs qui m'ont instruit, m'ont assûré que, généralement parlant, ils ne faisoient point usage de ce procédé, par la raison qu'il convient à moins d'objets, & qu'il consomme plus d'argent. Mais l'épaisseur que cette pratique donne à l'argenture, convient à l'opération qui a dû être employée pour les plats de Saint-Chef, qui sont en effet argentés de la manière la plus épaisse & la plus solide.

Je paſſe à la deſcription des morceaux dont cette Planche eſt remplie.

N°. I. II. & III.

Il ſeroit inutile de deſſiner des plats ronds, & qui ne ſont chargés d'aucune eſpèce d'ornement. Un trait de leur coupe, joint au détail de leurs proportions, ſuffit au Lecteur pour lui en donner une idée, & lui faire ſentir la différence de quelques détails peu intéreſſans, à la vérité, mais qui lui prouveront que ces morceaux ne ſont point pareils entre eux.

Le N°. I. eſt celui qui a fait découvrir les autres; auſſi a-t-il perdu un tiers de ſon bord.

Diamètre treize pouces: hauteur un pouce dix lignes: le rebord intérieur, neuf lignes.

N°. II.

Diamètre onze pouces deux lignes: hauteur un pouce neuf lignes: le rebord eſt ſimple & ſans aucun ornement.

N°. III.

Diamètre dix pouces neuf lignes: hauteur un pouce huit lignes: le rebord intérieur, huit lignes.

N°. IV.

La forme de ce plat ovale, & celle de ſes anſes étant moins facile à rencontrer, & plus ſuſceptible d'être deſſinée, je la donne ſous ce Numéro, avec d'autant plus de plaiſir, que ce plat paroît avoir été conſacré à l'uſage domeſtique, & que je n'en ai point vû ni dans les Cabinets, ni dans les Recueils, qu'il fût poſſible de prendre pour tels, du moins avec autant d'apparence, puiſqu'en effet il préſente un poiſſon qui paroît être de rivière, gravé dans le fond de celui-ci, & que la forme du plat convient à cette eſpèce de ſervice.

Longueur avec les anſes, un pied quatre pouces ſix li-

gnes : plus grande largeur, huit pouces : hauteur un pouce.

N°. V.

Cet autre plat ovale n'ayant rien de gravé dans ſon intérieur, & ne différant du précédent N°. IV. que par la diminution de la même forme, je me contente de rapporter l'ornement gravé ſur ſes anſes. J'ajouterai cependant que le médiocre volume de ce plat rend ſon uſage difficile à concevoir pour la table. Il ne préſente d'autre idée que le ſervice des matières fortes, dont chaque convive prend une petite portion, & qui demeure ſur la table pendant une partie du repas.

Ce petit plat eſt un peu moins conſervé que les trois précédens, qui ne laiſſent rien à déſirer à cet égard.

Longueur avec les anſes, cinq pouces huit lignes : plus grande largeur, trois pouces.

N°. VI.

Cette eſpèce de Jatte ronde, argentée en-dedans, mais dont l'argenture eſt la moins conſervée de toutes celles de cette petite découverte, n'a rien de ſingulier, quant à ſa forme ; elle eſt cependant d'un cuivre ſi bien plané, & battu avec tant de ſoin, qu'elle imite les reſſorts de l'Horlogerie pour la couleur & pour l'élaſticité. Je ne ſçais ſi cette eſpèce de travail a contribué à garantir le Monument du verd-de-gris, du moins il n'en a été preſque point attaqué ; différent en cela des autres morceaux avec leſquels il a été trouvé. Ce cuivre eſt ſi caſſant, qu'il eſt impoſſible de reſouder les morceaux, dont je poſsède la plus grande partie. J'ignore l'uſage particulier de cette coupe qui n'a jamais eu d'anſe ; mais la ſingularité de ſa fabrique méritoit d'être détaillée : elle a produit un vaſe ſi léger, que pour lui donner une ſorte de ſolidité, le pied marqué A, eſt rempli de plomb, recouvert avec beaucoup d'art par du cuivre, auſſi léger, & préparé de la même façon

que

que celui qui compose le corps de la jatte. Tout le Monument est cependant orné de quelques moulures en-dedans comme en-dehors ; elles ne peuvent avoir été faites que par le moyen du tour, qui nécessairement a rectifié tout l'ouvrage. Je l'ai fait examiner par des Ouvriers de cette profession. Ils en ont admiré la fabrique, & m'ont confirmé dans l'opinion que j'avois sur la difficulté qu'il y auroit aujourd'hui à répéter une pareille opération, c'est-à-dire, de procurer une semblable élasticité à la matière formée en vase.

Diamètre sept pouces six lignes : hauteur deux pouces cinq lignes.

N°. VII.

Ce qui peut autoriser le nom de *Patère* qu'on a donné à ce Monument, dans la Lettre que j'ai rapportée au commencement de cette explication, se réduit au manche rond, cannelé, & terminé par une tête de bélier ; symbole qui paroît admis par les Anciens pour les ustensiles des temples, comme on l'a pû voir dans le premier Volume de ce Recueil. La forme, la profondeur, & l'attache du manche, tout est d'ailleurs conforme à ce que nous nommons une *casserolle*. Ce Monument n'est point argenté, & ne l'a jamais été. Le Lecteur décidera de la Classe dans laquelle on doit le placer.

Pl. XCII. N°. IV.

Diamètre huit pouces six lignes : profondeur deux pouces six lignes : longueur du manche, quatre pouces cinq lignes.

N°. VIII.

Cette Plaque ronde a servi de dessus ou de plateau à un chandelier, dans le goût de ceux que j'ai rapportés dans le troisième & dans ce cinquième Volume. On voit dans ce dernier une plaque de cette espèce, présentée par son plan ; elle est numérotée III. & differe pour la forme.

Pl. XXXVII. N°. V. & VI. & Pl. XCIV.

Diamètre quatre pouces trois lignes.

Planche XCII. N°. V. La forme de la cuiller argentée de tous les ſens, eſt la même que celle que l'on peut voir dans le premier Volume; ainſi je me contente d'y renvoyer le Lecteur ; la fineſſe de ſon trait, & celle de ſon exécution étant les ſeules différences que celle-ci puiſſe préſenter.

Je ne doute pas que cette cuiller n'ait été deſtinée à prendre de l'encens.

Voilà ce que j'ai pû avoir de la petite découverte de Saint-Chef. Les autres morceaux qui me paroiſſent peu importans, ſont demeurés dans le pays.

J'ajouterai ſeulement que depuis que je poſſede les Monumens que je viens de rapporter, j'ai trouvé dans le nombre des bagatelles que j'ai raſſemblées, une petite cuiller de cuivre, généralement argentée, à laquelle je n'avois fait aucune attention. Cette cuiller differe, pour la forme, de celle qu'on a trouvée à Saint-Chef. Le cuilleron en eſt rond, & le manche abſolument uni. *Sa longueur totale eſt de trois pouces & demi.* Je ſuis perſuadé que l'on trouvera ſucceſſivement beaucoup d'autres argentures, par la raiſon qu'on les obſervera avec plus d'attention.

PLANCHE CV.

Ce Camp eſt ſitué au-deſſus du gros bourg de Conliège en Franche-Comté, à une petite lieue à l'Eſt de la ville de Lons-le-Saunier, dans laquelle demeure M. le Marquis de Montrichard qui a pris la peine d'en faire lever le plan devant lui par un homme intelligent ; on peut donc compter ſur ſon exactitude. Le bourg de Conliège eſt placé au confluent de deux petites rivières, qui forment la rivière de Salle, qui tombe dans la Seille à Louhans ; & cette dernière, dans la Saône, à une lieue au-deſſous de Tournus.

Ce Camp eſt ſur une haute montagne, & ne peut être attaqué que par le côté retranché, dans la partie du Nord qui communique à la plaine. Les trois autres parties de la montagne ſont défendues par une pente très-rapide, garnie

de pointes de rochers : au-dessous de cette pente règne un rocher perpendiculaire, de 50 à 60 pieds de hauteur ; le glacis inférieur est aujourd'hui planté de vignes. Le retranchement est composé d'un mur de mâçonnerie de 14 pieds d'épaisseur, garni de terre en talus des deux côtés, & de 20 pieds de hauteur. Il a 18 pieds de largeur dans sa sommité. Le fossé en avant du côté de la plaine, est encore marqué pour avoir eu 30 pieds de largeur, & 4 à 5 de profondeur. Le Camp dans la partie du Couchant au haut de la montagne, étoit défendu par une terrasse gazonnée, de 12 pieds de hauteur. Dans la partie du Levant, vers le milieu de la pente, la Nature a placé une fontaine très-abondante, & qui forme un ruisseau ; on descend de l'intérieur du Camp à cette fontaine, par un chemin taillé en quelques endroits dans le roc.

Cette description, comparée avec le Plan, fait voir que ce Camp étoit placé dans la plus avantageuse situation. Il est peu étendu, & ne contient qu'environ 9 arpens, & il pouvoit renfermer tout au plus la moitié d'une Légion. M. de Montrichard m'apprend que la voye de Lyon au Rhin, dont parle Strabon, construite par les ordres d'Agrippa, sous l'empire d'Auguste, passoit à un petit quart de lieue au Levant de ce Camp, pour conduire de Lyon à Besançon. Le corps de troupes qui occupoit ce poste, étoit apparemment destiné pour la défense du pays, ou pour la sûreté des chemins. C'étoit un de ces Camps qu'on nommoit *Stativa*. On y avoit même construit plusieurs bâtimens, dont on voit encore les fondemens. On sçait que ces petits camps étoient ordinairement placés dans les lieux élevés, & de difficile accès ; on élevoit sur les faces accessibles des murs de maçonnerie, ou des terrasses gazonnées ; on y plaçoit un détachement d'une Légion, composé d'infanterie & de cavalerie.

Liv. IV. p. 318. *édit. de* 1707.

Bergier, Hist. des grands Chemins, pag. 476. & 583. *édit. de* 1622.

Je ne donne aucun détail de la grande voie d'Agrippa de Lyon à Besançon. Guichenon en a parlé dans son Histoire de Bresse. Cette matière a aussi été traitée par

M. Chevalier, Conseiller à la Chambre des Comptes de Dôle, dans une Dissertation sur les Voies Romaines de la Province Séquanoise ; & par le P. Dom Jourdain, sçavant Bénédictin, qui remporta le Prix proposé sur ce sujet par l'Académie de Besançon en 1756.

PLANCHE CVI.

N°. I. II. & III.

Pag. 400. & suiv. En parlant de Poligny dans le quatrième Volume, j'ai fait mention d'une Cuvette d'albâtre, trouvée dans ce qu'on appelle *les chambrettes*, & j'ai dit que ce Monument servoit de Benitier dans l'Eglise d'un petit Village voisin, nommé *Tormont.* M. le Marquis de Montrichard, dont j'ai plus d'une fois éprouvé la politesse, & dont le goût pour l'Antiquité est connu, a fait acquisition de ce Monument, & m'en a envoyé le dessein & les proportions. Cette espèce de Cuvette ajoute beaucoup à l'idée de la magnificence que les Mosaïques, les Pavés, & les Revêtemens de marbre pouvoient donner des ruines de Poligny.

Avant que d'entrer dans un plus grand détail, je dois dire que ce Bassin, ou plutôt cette Cuvette n'est point d'albâtre, comme on me l'avoit mandé, & qu'elle est de marbre blanc. Chaque partie du quarré est également de *vingt-deux pouces.* Les angles de ce quarré excèdent la portion circulaire qu'ils renferment, & sont ornés dans la partie supérieure d'une rosette de très-bon goût. Ces angles sont percés à leur extrémité par un trou, pour empêcher l'eau de séjourner sur les bords de ces parties plates. On voit clairement ces détails par le N°. I. ainsi que le genre des ornemens formés en dentelles, dont les rebords de cette Cuvette sont enrichis. Les Numéros II. & III. font voir la forme extérieure, en même tems qu'ils mettent à portée de sentir la distribution & la décoration des quatre anses placées dans le pourtour de la partie ronde

& extérieure de ce Monument, dont le poids eſt d'environ cinquante livres ; ce poids, ſi peu proportionné à la grandeur de ces anſes, me perſuade qu'elles n'étoient point deſtinées à tranſporter cette Cuvette, elles auroient eu peine à la porter ; mais je croirois qu'elles étoient placées comme un ornement : elles embelliſſoient d'autant plus la forme de la totalité, que la véritable décoration eſt celle qui préſente un objet d'utilité & de convenance. Le milieu de cette Cuvette eſt orné par quarante gaudrons de relief, qui ſe terminent dans le centre à un rebord élevé de quelques lignes, & dont l'intérieur eſt orné d'une roſette de feuillages, au milieu de laquelle on m'aſſûre que l'on diſtingue encore les reſtes d'un tuyau ſaillant, réſervé dans le même marbre. Il a vingt lignes de diamètre, & fourniſſoit, ſelon les apparences, un bouillon d'eau froide ou chaude, pour la commodité de ceux qui s'eſſuyoient à la ſortie du bain ; car on ne peut douter que ce tuyau ne communiquât avec le pied ſur lequel cette Cuvette étoit élevée. Elle n'a jamais pû contenir beaucoup d'eau : elle ne ſervoit qu'à mouiller des linges ſuivant le beſoin ; & je ne lui crois d'autre deſtination que celle d'avoir ſervi dans l'étuve, ou dans le lieu où l'on s'eſſuyoit à la ſortie du bain. On peut voir à ce ſujet la compoſition d'un Camée, que j'ai rapporté dans ce Volume. Pl. LXXIII. N°. I.

Une maiſon qui conſerve d'auſſi grands reſtes de magnificence, devoit avoir des bains : cette Cuvette ſingulière, & quelques autres particularités que l'on peut voir dans les deſcriptions que pluſieurs Auteurs ont données, prouvent en effet qu'elle en avoit ; mais quand le bain n'auroit pas été, en quelque façon, d'un uſage indiſpenſable pour les Romains, la belle Fontaine qui prend ſa ſource auprès de cette maiſon de plaiſance, & dont une partie des tuyaux, qui la conduiſoient, ſubſiſte encore, auroit ſeule inſpiré le déſir de ſe procurer un pareil agrément.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que je relève cette dernière par-

ticularité ; je ferai peut-être à portée d'en parler quelque jour d'une manière plus étendue.

La Cuvette dans sa plus grande épaisseur a trois pouces dix lignes, & un pouce dans les autres endroits.

Le dessein fait sentir suffisamment la forme & les beautés de ce Monument, recommandable par son exécution.

PLANCHE CVII.

Les Romains avoient établi, dans les différentes parties de la Gaule, des Camps sédentaires, *Castra stativa.* Ils les plaçoient ordinairement près des voies militaires, soit pour la garde des chemins, soit pour la commodité des subsistances. J'ai déja publié dans ce Recueil les plans de plusieurs de ces Camps. Celui d'Orchamp, dont je donne ici la gravûre, étoit situé en Franche-Comté, à deux grandes lieues au Nord de la ville de Dôle sur le Doux. Sa position étoit très-avantageuse : car on ne pouvoit l'attaquer du côté du Nord, ni de celui du Midi, ces deux faces étant bordées de rochers escarpés. Les deux côtés du Levant & du Midi étoient retranchés en terre gazonnée. Le retranchement du côté du Levant a encore depuis 8 jusqu'à 12 pieds de hauteur, sur une base de 8 toises d'épaisseur. Le retranchement du côté du Couchant, n'a plus que 4 ou 5 pieds de hauteur, mais il est placé sur un terrein qui va en pente assez rapide, jusqu'au ruisseau & à l'étang de la grosse Forge. La partie du Nord de ce Camp est aujourd'hui plantée en bois. La rivière du Doux qui baignoit le pied des rochers du côté du Midi, ayant changé de cours, en est aujourd'hui éloignée de plus de 100 toises.

Une voie Romaine qui conduisoit de Dôle à Besançon, traversoit ce Camp. La grande route, construite depuis environ 25 ans, entre ces deux villes, est placée presque par tout sur l'ancienne voie que l'on a réparée & élargie.

Ce Camp étoit considérable ; son étendue étoit d'environ 44 arpens, & il pouvoit renfermer deux Légions. Le pays des Séquanois, où il est situé, étant vers les fron-

tières de la Gaule, un Camp auſſi fort pouvoit ſervir non-ſeulement à aſſurer la tranquillité du pays, mais encore à le défendre des incurſions des Etrangers.

Le plan de ce Camp, & le paſſage de la voie Romaine qui le traverſe, peuvent ſervir à l'explication d'une voie décrite dans la Table de Peutinger. Suivant cette Table, une voie Romaine conduiſoit de Châlons-ſur-Saône à Beſançon. *Cabillione* XIIII. *Ponte Dubis* XVIIII. *Cruſiniæ* XV. *Veſontione*.

Dunod dans ſon Hiſtoire des Séquanois, penſe que deux chemins Romains conduiſoient de Beſançon à Châlons. L'un paſſoit le Doux, au village d'Oſcelle, lieu conſidérable autrefois, où l'on trouve pluſieurs beaux reſtes d'Antiquité; de-là le chemin conduiſoit au Port de Lainé, où l'on traverſoit la Loue, & de-là près de Villers-les-bois, Mont & Vaudri, pour aller à Châlons. L'autre chemin paſſoit par S. Vit, Monteplain, Dôle, Tavaux, Etremin, &c.

Dunod, Tom. I. Préface, p. XVII. Tom. I. p. 184. 208.

Préface, p. XVIII.

Quelques Auteurs ne reconnoiſſent qu'un ſeul chemin entre Châlons & Beſançon.

Selon eux, la route paſſoit le Doux ſur un pont, *Ponte Dubis*, à Pontoux, ou à Navilli; elle repaſſoit le Doux près de Dôle à Criſſei, qu'ils croient être *Cruſinie*; enſuite ils font repaſſer une troiſième fois le Doux à Oſcelle pour arriver à Beſançon.

Mais il eſt prouvé par le Plan que je donne ici, que la voie Romaine ſuivoit la rive droite du Doux, depuis Dôle juſqu'à Beſançon. Ainſi en reprenant la route à Châlons, & en ſuivant le nombre des lieues Gauloiſes, donné par la Table, & les diſtances réelles, on voit que le *Pont Dubis* peut être placé à Vavilli, éloigné de Châlons de quatorze lieues Gauloiſes, & d'environ 14000 toiſes. La route paſſoit enſuite par Longepierre, Bel Chemin, la Belle Voye, Dôle, & arrivoit à Orchamp, éloigné de Navilli d'environ 23000 toiſes. Le lieu *Cruſinie* de la Table devoit être à Orchamp, ou aux environs. Enfin, d'Orchamp à Be-

ſançon il y a environ 17000 toiſes. Ainſi les diſtances réelles répondent aſſez exactement au nombre de lieues Gauloiſes, donné par la Table. Les 48 lieues Gauloiſes de la Table, en comptant 1134 toiſes à la lieue, font le total de 54432 toiſes, & les diſtances réelles & directes, en paſſant par Dôle, ſont, ſuivant la Carte des triangles de l'Académie, d'environ 53000 toiſes; ſçavoir, de Châlons à Dôle, 31000 toiſes; & de Dôle à Beſançon, 22000 toiſes.

M. le Marquis de Montrichard a eu la bonté de faire lever ce Plan, & de me l'envoyer, en y joignant pluſieurs éclairciſſemens.

PLANCHE CVIII.

N°. I. & II.

On ne peut douter, par le plan de ce Groupe, & par les deux trous dont il eſt percé, que ce travail d'Hercule n'ait été placé dans une Enſeigne militaire des Romains. Cette variété dans le choix des ſujets deſtinés à cet uſage, prouve combien ils étoient arbitraires; mais de pareilles compoſitions, agréables par elles-mêmes, augmentent encore d'agrément, quand on peut reconnoître leur ancienne deſtination.

Les travaux d'Hercule ſont trop connus pour détailler celui de la *Biche aux cornes d'or*, que préſente ce Numéro. Je dirai ſeulement, par rapport à l'Art, que le travail répond aſſez à l'élégance, & à la ſçavante diſpoſition du Groupe. Le poids de ce Bronze eſt de deux livres trois onces & demie, & me paroît conſidérable pour être élevé ſur un corps de longueur, & tel qu'une pique; mais les Romains n'ont jamais ménagé leurs ſoldats ſur les poids qu'ils leur faiſoient porter.

Ce Monument a été trouvé en Bourgogne, & je n'ai pû ſçavoir préciſément en quel lieu.

Hauteur

Hauteur totale quatre pouces dix lignes : la partie ceintrée du plan a ſept pouces : le grand côté, cinq pouces & demi : le petit côté, deux pouces neuf lignes.

N°. III.

On a trouvé en 1756, dans le territoire d'Avrigney, ſitué dans le Comté de Bourgogne, un Taureau de bronze dont la tête eſt garnie de trois cornes ; c'eſt-à-dire, qu'il y en a une au milieu du front, & pareille en tout aux deux qui occupent leur place naturelle. M. l'Archevêque de Beſançon a fait graver ce Monument, qu'il conſerve chez lui. *Sa hauteur eſt d'un pied cinq pouces*, & *ſa longueur de deux pieds trois pouces*. Sa conſervation n'eſt point parfaite. La queue & les jambes de derrière ſont perdues.

Dans le tems de la découverte de ce Monument, on lut à l'Académie de Beſançon un Mémoire très-ſçavant, & dont la communication m'a fait d'autant plus de plaiſir, que l'Auteur lui donne le nom de *Conjectures*. Il étoit ſage & raiſonnable de parler ſur ce ton ; un Monument auſſi recommandable ne pouvoit être comparé, & rien ne mettoit ſur la voie pour l'explication. L'année ſuivante, c'eſt-à-dire, en 1757. on trouva avec pluſieurs autres Monumens, dont je n'ai pu ſçavoir le détail, un Taureau de bronze, abſolument ſemblable à celui d'Avrigney, du moins par les trois cornes. Il ne faut point oublier que cette découverte ſe fit également en Bourgogne, auprès de Saulieu, dans la Terre de Château-Regnaud, appartenant à M. de Mailly, alors Préſident à la Chambre des Comptes de Dôle.

Je n'ai pu me flatter que M. ſon fils, (qui fait une collection d'Antiquités) voulût ſe priver en ma faveur d'un Monument ſingulier par lui-même, trouvé dans ſes Terres, & qui confirmoit le Taureau d'Avrigney, c'eſt-à-dire, qui lui donnoit une ſorte de conſiſtence, en empêchant de le regarder comme un objet de fantaiſie. Mais M. de Mailly a permis à M. le Marquis de Montrichard de

m'en envoyer un deſſein, en m'aſſûrant qu'il étoit parfaitement exact. La ſingularité de toutes ces circonſtances m'a déterminé à le faire graver.

Longueur deux pouces ſept lignes : hauteur deux pouces cinq lignes.

N°. IV.

CES deux Taureaux à trois cornes ne peuvent, abſolument parlant, rien établir de poſitif, ni répondre complètement aux objections faciles à oppoſer à tout ce que l'on voudra dire à leur ſujet ; & l'on ſera toujours à portée de ſoutenir que le déſir de conſerver le ſouvenir d'un animal ſingulier, né dans un canton, peut avoir été répété ; car on a pû voir que leurs proportions ſont différentes. Ces deux Figures, quoique de modèles qui ne ſe reſſemblent point, pourroient donc avoir un ſeul & même objet. D'un autre côté, ſi l'on veut admettre le culte, & regarder l'augmentation de ces cornes comme un ſymbole, la répétition deviendra plus ſimple ; cependant elle ne ſera point établie ſur des fondemens plus ſolides. Mais que dira-t-on à la vûe du Sanglier de bronze que préſente ce Numéro ? Il a été également trouvé en Bourgogne avec l'Hercule du N°. I ; & il porte très-diſtinctement trois cornes proportionnées à ſa taille, & formées comme celles des deux Taureaux précédens. Ce Monument eſt d'autant plus ſingulier, que cet animal n'eſt pas dans le rang des animaux cornus : une pareille monſtruoſité eſt donc plus forte que la précédente ; & cette répétition prouve un uſage conſtant & conſacré dans cette partie des Gaules ; car on ne la connoît point ailleurs, du moins je l'ignore. La répétition ſur des animaux d'eſpèce différente, me paroît éloigner l'imitation de la Nature ; mais qu'une pareille ſingularité ſoit la repréſentation d'un ſymbole, ou d'une bizarrerie de l'eſprit, il eſt impoſſible de donner une explication raiſonnable de ces Monumens. Je me contente de rapporter les faits, & d'appuyer ſur leur répétition.

Le Monument est bien conservé : il ne lui manque qu'une jambe de derrière & la queue. L'animal est très-bien traité, & réparé d'une manière large & élégante.

Hauteur deux pouces dix lignes : longueur cinq pouces six lignes.

PLANCHE CIX.

J'AI eu soin de préférer, autant qu'il m'a été possible, la représentation des anciens Camps voisins des voies Romaines.

L'Itinéraire d'Antonin, & la Table Théodosienne, ou de Peutinger, décrivent la grande voie qui conduisoit d'*Augustodunum*, Autun, à *Sidelocus*, Saulieu, ensuite à *Abullo*, Avallon, & à *Autissiodorum*, Auxerre. Cette voie, en sortant de Saulieu, passoit par Rouvray, par Sainte Magnence, & arrivoit à Avallon ; elle traversoit la ville, passoit par Girolles, Sernizelles, où elle passoit la rivière de Cure, ensuite elle arrivoit à un lieu qui portoit le même nom que cette rivière, (*Chora*) de-là à Sainte Palaye ; elle passoit la rivière d'Yonne à Bazerne, pour arriver à Auxerre. Dans cet espace il subsiste plusieurs restes de l'ancienne chaussée. Une branche de cette voie se détachoit près de Rouvray, passoit à l'orient & près d'Avallon, & tendoit directement par Crévan à Auxerre ; enfin, une troisième branche passoit par Quarrei-les-tombes, & venoit rejoindre la première à Avallon.

Le passage & la réunion de ces branches démontrent que la ville d'Avallon étoit un lieu considérable du tems des Romains : elle étoit de la cité des *Ædui*, & est encore aujourd'hui du Diocèse d'Autun.

Le Camp des Alleux près d'Avallon, que l'on voit gravé sur cette Planche, paroît avoir été un Camp sédentaire pour la garde & la sûreté de ces différens chemins, comme les Romains en avoient établi plusieurs en diverses parties de la Gaule pour le même objet : j'en ai déja parlé dans cet Ouvrage. Ce Camp est avantageusement situé. Il Voyez le Planc

eſt environné de trois côtés d'une rivière, & fort eſcarpé dans ces mêmes parties. L'autre partie qui eſt au Levant, étoit défendue par un retranchement, qui eſt encore élevé d'environ dix pieds : l'intérieur de ce Camp de ſeize à dix-ſept arpens, pouvoit contenir quatre à cinq mille hommes.

On croit communément dans le pays que ce Camp eſt du moyen âge, & qu'il a été fortifié & choiſi par le Roi Robert, qui fit en perſonne le fameux ſiége de cette ville l'année 1005, lorſqu'il voulut reprendre le Duché de Bourgogne, après la mort de Henri ſon oncle, à qui le Roi Hugues Capet avoit donné le Duché en propriété. Ce ſiége dura trois mois. Il n'étoit pas fini le 25 d'Août de l'an 1005, ſuivant une Charte, datée de ce jour pendant le ſiége, *in obſidione* ; & la ville ne fut priſe que par le ſecours de Richard, Duc de Normandie, qui amena au Roi de France environ 30000 hommes.

Le Camp des Alleux eſt trop petit pour avoir pu contenir l'armée du Roi : d'ailleurs la ville ne pouvoit être attaquée par le côté de ce Camp, puiſqu'elle en eſt ſéparée par un vallon profond ; au lieu que l'attaque en étoit facile de tous les autres côtés, & que les troupes du Roi auroient été obligées de faire un grand détour pour ſe rendre aux attaques. Enfin, la ſituation de ce Camp eſt pareille à celle des autres Camps Romains que nous connoiſſons, c'eſt-à-dire, eſcarpée & inattaquable, hors le ſeul côté retranché.

La ville d'Avallon étoit aſſez conſidérable dès les premiers tems de la domination Romaine dans les Gaules, pour faire battre monnoye. M. Pellerin a dans ſon Cabinet une Médaille de bronze, du petit module, d'une aſſez bonne fabrique Gauloiſe, & qu'il m'a prêtée avec ſon amitié ordinaire, pour la faire graver, comme on la voit ſur le Plan. On apperçoit d'un côté une tête d'homme ſans barbe, avec des cheveux flottans ſur les épaules ; de l'autre côté, on lit le nom ABALLO, & ſur le type eſt un mulet qui marche. Cette Médaille, peut-être unique, n'a point encore été publiée.

Le terrein prouve encore aujourd'hui la forte situation de cette ville. Fortunat, dans la vie de S. Germain, la nommoit à la fin du sixième siècle, *Avallo Castrum*. On lit sur des monnoyes des Rois de France de la seconde Race, *Castis Avallons*. Elle étoit le chef-lieu d'un *Pagus*, ou Canton, qui est appellé *Pagus Avalensis*, dans les Auteurs du moyen âge, & *Avalisus* dans les Capitulaires de Charles le Chauve.

Traité des Monnoyes de *le Blanc*, pag. 125.

La rivière de Cousain, qui passe au-dessous de la ville, tombe dans la rivière de Cure à Blanay, & celle-ci dans l'Yonne à Crévan.

Je dois à la politesse & à l'amitié de M. le Marquis de Montrichard, ce Plan, & plusieurs détails employés dans cette explication.

PLANCHE CX.

Je présente à la fois deux objets intéressans pour les Antiquités de la Gaule. M. de la Veyne, Ingénieur en chef des Ponts & Chaussées de la Généralité de Caën, a pris la peine de lever, dans le plus grand détail, & avec la dernière précision, le Plan dont je donne ici la réduction.

Bernières est une Paroisse située sur le bord de la Mer, à quatre lieues Nord-Est de la ville de Bayeux. Le village est situé sur un ancien Havre, à l'embouchure de la rivière de *Seule* dans la Mer. L'entrée de ce Port étoit défendue du côté de la Mer par un château élevé sur la Dune : on en voit encore les vestiges, & on l'appelle le *Château-Sarrasin*. Il est de construction ancienne, & il paroît qu'il a été réparé par les Anglois, lorsqu'ils étoient les maîtres de la Normandie. Le Port étoit autrefois considérable ; mais il s'est comblé depuis que le Seigneur de Courseule a changé le lit de la rivière.

En 1730 la Mer ayant été agitée pendant quelque tems par des vents du Nord, forma dans cet ancien Havre un nouveau bassin de 25 à 30 pieds de profondeur. Cet évènement inattendu donna aux habitans des espérances bien

flatteuſes ; mais elles ne furent pas de longue durée : la Mer ayant repris ſon premier état, le baſſin fut promptement rempli ; il fallut même dépecer une ballandre Hollandoiſe qui avoit eu la témérité d'y jetter l'ancre, & qui fut retenue trop long-tems par les vents contraires.

A 1800 toiſes au Sud-Eſt du village de Bernières, on voit un ancien Camp Romain, dont le rempart & le foſſé ſont encore apparens. Il eſt d'une médiocre étendue, & ne pouvoit contenir qu'une cohorte, c'eſt-à-dire, 4 ou 500 hommes : différentes rues conduiſoient à ce Camp fixe & ſédentaire, on les appelle encore *Rues Romaines*. Leurs angles & leurs retours ſont encore très-diſtincts en beaucoup d'endroits : la largeur de chacune a conſervé ſon allignement, ſon talus, & par conſéquent ſa profondeur ; ces rues creuſes, ou ces eſpèces de tranchées étoient apparemment faites pour couvrir & cacher la communication du Camp au village. Sur la rue qui conduiſoit à ce village & au port, on trouve une hauteur qu'on appelle le *Tombet*, & qui pouvoit être un ouvrage avancé.

Les Sçavans recherchent depuis long-tems la poſition d'un lieu, dont il eſt parlé dans la Notice des dignités de l'Empire dans les Gaules où étoit poſté un corps de troupes pour la garde de la côte, ſous le commandement d'un Général Romain : *Sub diſpoſitione viri ſpectabilis Ducis, tractus Armoricani & Nervicani, Tribunus cohortis primæ novæ Armoricæ, Grannona in littore Saxonico.* On ſçait que le nom de *littus Saxonicum, rivage Saxonique*, fut donné dans le cinquième ſiècle aux côtes de l'Océan les plus expoſées aux courſes & aux pirateries des Saxons, & principalement à la côte de la Province Lyonnoiſe, qu'on appelle aujourd'hui *Normandie*, ſur laquelle les Saxons formèrent des établiſſemens fixes & permanens. Grégoire de Tours parle des Saxons qui étoient établis & cantonnés au ſixième ſiécle, en la cité de Bayeux, *Saxones Bajocaſſini*.

Lib. V. c. 7. & Lib. X. c. 9.

Cette deſcription du port de Bernières & du Camp

Romain, pourroit persuader très-simplement que le lieu *Grannona* de la Notice, étoit fixé à Bernières. Toutes les circonstances s'y retrouvent : un port sur le rivage, un Camp Romain qui ne peut contenir qu'une cohorte, *cohortis primæ*, sur la côte de Bayeux, qui étoit proprement le *littus Saxonicum*. Cette cohorte avoit été apparemment levée depuis peu de tems, *novæ*, & sur la côte même, *Armoricæ*. Le nom de *Grannona* aura été remplacé par le nom moderne de *Bernières*, qui lui aura été donné par les Saxons. *Bam* signifie en leur Langue, un *grenier*, une *grange* ; ce qui désigne la fertilité du pays. D'ailleurs, il y a auprès de Bernières une Paroisse qu'on appelle *Grai* ; & ce nom paroît avoir une sorte de rapport avec *Grannona*.

Huet, Origines de Caën, p. 438.

Les Romains avoient posté des corps de troupes pour la sûreté & la défense des côtes maritimes. Le Camp de Bernières étoit situé très-avantageusement. D'un côté, il est couvert par un rideau, formé par un terrein qui ne produit qu'une bruyère, & qui s'élève insensiblement du côté de la campagne : le terrein qui regarde la Mer, s'abaissant peu à peu jusqu'aux Dunes, laisse la liberté de découvrir tout ce qui peut se passer au loin le long des côtes. On apperçoit à la fois les embouchures des rivières de Seine, de Touque & d'Orne, & la vûe n'est bornée sur la Mer que par l'horison.

Une voie Romaine conduisoit de la ville capitale des *Viducasses*, *Vieux*, à la ville de *Bayeux*. Cette ancienne voie se réunit au grand chemin moderne de Caën à Bayeux, dans le village de Bretteville-Largilleuse. Je suis persuadé qu'une branche de cette voie se détachoit de Bretteville, pour se rendre au port & au camp de Bernières : on en retrouve encore des vestiges entre ces deux Paroisses, dans une longueur de 50 à 60 toises, & dont la construction est la même que celle de la voie Romaine de Vieux, mais on ne l'a pas suivie jusqu'à Bernières.

PLANCHE CXI.

Ce Monument de bronze eſt des plus complets pour la conſervation, & des plus parfaits pour la beauté du travail; il eſt encore admirable par l'égalité du vernis antique, dont il eſt généralement recouvert. Il y a ſept ou huit ans qu'on en fit la découverte à Tourſc, village ſitué à quatre lieues d'Abbeville & à deux d'Oiſement, & qui appartient à M. le Marquis de Ghiſtelles. En applaniſſant une route dans un bois, on trouva des décombres, dans leſquels ce beau Buſte étoit renfermé: le piédeſtal fut trouvé quelques momens après; le travail & la conſervation de cette partie, préſentent un mérite égal à celui du Buſte; & je puis aſſurer, ſans aucun ſcrupule, qu'ils ont été de tous les tems fabriqués l'un pour l'autre.

Le village de Tourſc eſt éloigné des voies Romaines connues, qui traverſent la Picardie. Ce lieu pouvoit être la maiſon de campagne ou la *Villa* d'un Romain. J'ai déjà rapporté des exemples d'Antiquités trouvées dans les anciennes maiſons de ce genre, ſituées en Franche-Comté, & ailleurs: elles étoient communes dans les Gaules, au tems des Romains.

Avant que de décrire ce Monument, le plus beau & le mieux deſſiné que j'aie vû de fabrique Romaine, je conviendrai, par cette même raiſon, qu'il ne peut avoir été travaillé dans les Gaules; & qu'étant auſſi facile à tranſporter, que ſon poids & ſon volume le permettent, on doit préſumer qu'il a été apporté par les Romains, dans le lieu que je viens de nommer. Il eſt cependant vrai que les Modernes pourroient en avoir enrichi la France, par un motif de curioſité, aſſez généralement ſuivi en Europe depuis le renouvellement des Arts. Sans diſcuter un article aſſez inutile, je ne veux point ôter à mon pays ce qu'il m'a donné. Cette reſtitution, qui ſeroit une bagatelle pour la ville de Rome, deviendroit une perte conſidérable pour la Gaule.

Ce

Ce Buste ne peut être regardé que comme la représentation de Cybèle, accompagnée de tous ses attributs. Il est vrai que sa tête est ornée de tours consacrées au portrait de quelques villes particulières ; mais les cornes d'abondance placées aux deux côtés du Buste, sont terminées par des pommes de pin, connues pour le symbole d'Atys, & ces deux cornes sont appuyées sur le *Tympanum* qui forme un passage heureux entre le Buste & le Piédestal. Par conséquent, on ne doit regarder ce Monument que comme la représentation de la grande Déesse, & non comme celle d'une ville, qui d'ailleurs ne pourroit être celle d'Abbeville ; car elle est nouvelle, & ne subsistoit pas du tems des Romains.

L'air de tête de ce Buste ne peut être plus agréable, ni les cheveux mieux traités. La coëffure indique de quelle façon les tours flanquoient & défendoient autrefois les murailles & les portes. Les cornes d'abondance sont peut-être un peu maigres ; mais la disposition de ce Monument est charmante de tout point, & ne peut être comparée qu'à sa conservation.

Hauteur du Buste, six pouces : hauteur du Piédestal, un pouce deux lignes : diamètre du Piédestal, deux pouces trois lignes : diamètre du Tympanum, *un pouce six lignes.*

PLANCHE CXII.

N°. I. & II.

M. Pellerin m'a prêté ce Quinaire d'or pour le faire graver : il est monté en bague & dans son ancienne monture ; il pourra satisfaire ; en premier lieu, la curiosité des Médaillistes ; les médailles de Maximus, très-rares en elles-mêmes, sont encore moins communes de ce module, puisque l'on ne connoissoit jusqu'ici que celle du Cabinet du Roi. En second lieu, ce Monument confirme la basse flatterie des Romains les plus considérables, à l'é-

gard des Empereurs : elle les engageoit à placer leur portrait, non-ſeulement dans les agraffes de leurs manteaux, mais dans leurs autres parures ; ils regardoient leur image comme une Divinité tutélaire, & la portoient comme une amulette. Cet Anneau fortifie l'exemple que nous a donné le Médaillon d'or de Tétricus, & que l'on conſerve dans le Cabinet du Roi ; car il ſervoit pour attacher la toge ou le manteau, c'eſt-à-dire, qu'étant ſerti dans une large bordure d'or, accompagnée de deux bélières, on ne peut lui attribuer d'autre uſage.

Voyez les Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres, T. XXVI. p. 504.

Il ſeroit à déſirer que toutes les parures de cette eſpèce euſſent été retrouvées. La ſaillie & l'épaiſſeur de ces montures conſervent les médailles introduites dans les ornemens, & les met à l'abri de tout frottement. Le Médaillon de Tétricus, & ce Quinaire, confirment cette opinion. Il ne paroît pas que le premier ait été jamais démonté : mais je puis aſſurer que la petite Médaille dont je parle, n'eſt point ſortie du chaton à jour dans lequel elle a été montée du tems des Romains. Une élévation circulaire, d'environ une ligne, la garantit du côté de la tête, & le deſſous eſt défendu contre le doigt même, par un enfoncement égal à celui du deſſus. De plus, cette face eſt ſoutenue par deux petites barres d'or formées en croix. Auſſi, je ſuis perſuadé que ce Quinaire eſt la Médaille ancienne la mieux conſervée. L'Anneau de cette pièce rare eſt repréſenté de toutes les faces ſous le N°. I. & l'on voit au N°. II. le deſſein de cette bague.

Le N°. III. préſente le deſſein d'un autre Anneau. Il eſt également d'or ; mais il n'eſt chargé que d'une onice noire & bleue, ſur laquelle ces trois lettres Q R H ſont gravées en creux ; elles ſont rendues ſur la Planche du même ſens que ſur la pierre : elles ſont apparemment les initiales du nom de l'ancien poſſeſſeur de cette bague. Cette parure prouve encore plus que la précédente, par ſa forme, ſon épaiſſeur, & ſon poids de ſix gros & demi dix-huit grains, combien la vanité, ou l'envie de paroître,

a toujours été incommode, même à ceux que cette maladie a le plus tourmentés.

Il ne me reste plus qu'à rapporter le détail de cette petite découverte : mais je dois dire auparavant qu'on a trouvé dans le même tems, & dans le même lieu, un troisième Anneau, pareil pour le métal. J'ai vû l'onice noire & bleue dont il étoit orné : elle représente un lion passant, & le travail Romain n'en est pas mauvais ; mais je n'ai pû juger de la forme de l'Anneau. Il n'existe plus : livré aux plus grands ennemis des Antiquaires & de l'Antiquité, il a été fondu sans pitié.

En l'année, 1760, en tirant de la tourbe dans le fauxbourg de *Hen*, qui touche, pour ainsi dire, à une des portes d'Amiens, on trouva ces trois Anneaux à trois pieds de la surface. Le même lieu & la même circonstance avoient fourni, quelques années auparavant, un grand nombre de médailles de cuivre, mais plus enfoncées de deux pieds. Cette petite mine est tarie sans ressource. Les eaux vives & courantes se sont emparées des ouvertures, ou plutôt des fonds enlevés pour la recherche de la tourbe. Cet exemple, encore plus singulier que celui du marais d'Escourre, situé également dans la Picardie, nous apprend qu'on ne sçauroit chercher avec trop de soin dans les pays que les Anciens ont habités, & que les endroits les moins apparens peuvent satisfaire la curiosité des Antiquaires.

Voyez les Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres, Tom. XXVIII.

Cette petite découverte ne donne l'idée que de l'opulence, & de la magnificence particulière des Romains. On ne peut en rien conclure pour la ville d'Amiens ; je ne crois pas même qu'elle présente aucun vestige de bâtisse & de fondation antique.

La difficulté d'entrer dans de plus grands détails, par rapport à l'Antiquité, se conçoit aisément, si l'on réfléchit sur la révolution des Gouvernemens, & sur le changement des surfaces de la terre. Je dirai seulement qu'Amiens est une ville ancienne de la Gaule ; qu'elle est con-

nue dans les Commentaires de César, sous le nom de *Samarobriva*, & que dans la suite elle a pris le nom des peuples *Ambiani*, l'une des Cités de la Belgique.

PLANCHE CXIII.

Le Camp du Vié-Laon, que présente cette Planche, est nommé *Vieux-Laon* par le plus grand nombre. Il est situé sur la Paroisse de Saint Thomas, à trois lieues sud-sud-est de la ville de Laon, & placé sur l'endroit le plus élevé d'une montagne, d'où l'on découvre les clochers de Reims, qui en sont éloignés de huit à neuf lieues. La montagne est environnée de marais, & les glacis en sont presque inaccessibles. La face qui donne du côté du nord sur la plaine, est d'environ quatre cents toises; elle est retranchée de fossés & de remparts. Ce Camp peut avoir environ quinze cents toises de circuit: il est partagé en deux parties inégales; la plus petite, qui est à l'est, est la plus fortifiée: les fossés sont plus profonds, & les remparts ont plus d'élévation. On avoit construit une platte-forme auprès de l'angle de l'entrée, & ce petit Camp pouvoit contenir environ une légion.

On croit dans le pays que cette montagne étoit l'ancien emplacement de la ville de Laon, d'où on lui a donné le nom de *Vié-Laon*; mais c'est une opinion populaire, qui ne paroît avoir aucun fondement. La ville de Laon a toujours été, selon les apparences, placée dans le terrein qu'elle occupe aujourd'hui.

Cette ville, dès le commencement de la première race de nos Rois, étoit une Place forte, *Castrum*, dépendante de la Cité de Reims. Saint Remy, vers l'an 515 y établit un Evêque, & forma le nouveau Diocèse d'une portion qu'il détacha de celui de Reims, *partem ex Remensi parœcia delegavit*. On connoît dans le Poitou le *vieux Poitiers*; en Normandie, près d'Evreux, le *vieil Evreux*; au Diocèse de Rouen le *vieu Rouen*, sur la rivière de Bresle: ces lieux ont été ainsi nommés à cause des vieux

Flodoard. Hist. L. III. c. 21.

châteaux, ou de quelques autres Antiquités. Les villes de Poitiers, *Limonum*, d'Evreux, *Mediolanum Eburonicum*, de Rouen, *Rothomagus*, ont toujours occupé le même emplacement qu'elles ont encore aujourd'hui, comme il est prouvé par les anciens Itinéraires des Romains. La ville de Laon est nommée sur une monnoie d'or, de la première race des Rois de France, LAVDVNVM CLOATVM, & LVGDVNVM CLAVATVM, sur des monnoies d'argent des Rois Charles le Chauve & Charles le Simple.

Le Blanc, Traité histor. des Mon. p. 83.

Idem, pag. 128. & 140.

Le Camp de *Vié-Laon* paroît avoir été un ouvrage des Romains. Il est placé au levant d'une voie Romaine, qui conduisoit de Reims à Saint-Quentin, & de-là à Amiens: elle passoit au pied de la montagne à seize cents toises du Camp. Je présume que le petit Camp étoit occupé par un corps de troupes étrangères, au service de l'Empire, vers la fin du quatrième siècle, & qui étoit établi entre Reims & Amiens. *Præfectus Sarmatarum gentilium inter Remos & Ambianos, provinciæ Belgicæ secundæ*, pour la défense du pays, & la sureté des chemins publics. J'ai déja rapporté dans ce Recueil plusieurs exemples de cette police du Gouvernement Romain.

Notit. Dignit. Imp.

La voie Romaine, qui passe au pied de la montagne de *Vié-Laon*, s'appelle dans le pays le chemin *Romeré*, ou le vieux chemin. Il est bien conservé en plusieurs endroits dans des espaces assez longs; presque par-tout, il est élevé au-dessus du terrein depuis quatre jusqu'à neuf pieds de hauteur.

Les anciennes voies Romaines étant une portion intéressante des Antiquités Gauloises, je crois devoir décrire en peu de mots cette ancienne Voie de Reims à Amiens, quoiqu'elle ne soit pas marquée dans les Itinéraires.

Bergier en parle dans son Histoire des grands Chemins, & dit qu'elle est presque détruite dans un espace de quatre lieues, depuis Reims jusqu'au Bac à Berri, où elle passoit la rivière d'Aisne; de-là elle traversoit le ruisseau de la Miette,

Edit. 1622. p. 492.

paſſoit dans Corbeni, dans les villages de Velue & d'Athis, enſuite au pied & à l'eſt de la montagne de Laon à dix-huit cents toiſes de cette ville, au village de Chambri, enſuite au Mont-Fendu, d'où elle traverſoit la rivière de Serre au-deſſous de Creci, entre les villages de Novion-l'Abbeſſe & de Catillon du Temple; elle paſſoit enſuite dans les villages de Remanſart, Sercy & Mezières, où elle traverſoit la rivière d'Oiſe, à une petite lieue à l'oueſt de Ribemont, pour arriver à Saint-Quentin, *Auguſta Viromanduorum.*

Les anciens Actes du Martyr S. Quentin, font mention de cette Chauſſée, qui paſſoit d'Amiens par Saint-Quentin pour aller du côté de Laon: *Agger publicus qui venit de Ambianenſium civitate, & pergit contra Lugdunum Clavatum.*

Mém. de l'Acad. Tom. XIX. pag. 676. Cod. Reg. N°. 5299.

De Saint-Quentin, cette Voie alloit traverſer la rivière de Somme à Saint-Chriſt, de-là à Etrée, *Strata*, enſuite à Baïonvillers, pour arriver à Amiens, *Samarobriva.*

Guillaume Deliſle a tracé cette portion de Voie dans ſa Carte de la partie méridionale de la Picardie.

Je dois à la politeſſe de Meſſieurs des Ponts & Chauſſées, le plan du *Vié-Laon*, qui a été levé par M. Béguier, Sous-Ingénieur à Guiſe, & qui m'a donné auſſi le détail de la Chauſſée de Reims à Saint-Quentin.

PLANCHE CXIV.

La ville de Nate en Barois ſe nommoit autrefois *Naſium.* Il en eſt parlé dans les Commentaires de Céſar, & l'Itinéraire d'Antonin cite cette ville en ces termes: *Tullum & Naſium civitates Leuconum.* Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un médiocre village, appellé *Naix*: elle étoit plus riche & plus conſidérable que la ville de Toul; on y trouve des Antiquités de toutes les eſpèces, pour peu qu'on y fouille. Le Tombeau qui renfermoit les Monumens ſuivans en eſt une preuve dans ſon genre.

N°. I.

Cette Urne de verre me paroît avoir beaucoup de rapport avec celles que l'on employoit pour le même usage à Nîmes & dans ses environs, c'est-à-dire, dans les provinces méridionales de la Gaule. J'en ai rapporté deux dans le premier Volume. Celle-ci contenoit des cendres & des os calcinés. Planche CIII. N°. I. & III.

Diamètre six pouces : hauteur cinq pouces : ouverture trois pouces trois lignes.

N°. II.

Un petit Vase de terre cuite, dont la forme est médiocrement heureuse.

Diamètre trois pouces ; hauteur deux pouces neuf lignes.

N°. III.

Une Jatte de bronze sans aucune espèce d'ornement.

Diamètre quatre pouces une ligne : hauteur deux pouces.

N°. IV. & V.

Un Plat creux de bronze & étamé d'argent, semblable en tout à ceux qui ont été trouvés à Saint-Chef, auprès de Vienne en Dauphiné, & qu'on a vûs précédemment dans ce même Volume. Je renvoie le Lecteur à leur explication ; je ne pourrois rien ajouter à ce que j'ai dit sur cette opération. J'avoue que la répétition de ce même fait, c'est-à-dire, la découverte de ce genre de Monumens, rares en eux-mêmes, également faite dans la Gaule, m'a seule engagé à rapporter les autres bagatelles que renfermoit ce Tombeau, & qui d'ailleurs n'apprennent rien. Cependant elle m'a donné occasion de parler d'une de nos anciennes villes du tems des Romains.

La Coupe de ce Plat est rapportée au N°. V.

Diamètre huit pouces : hauteur un pouce trois lignes.

PLANCHES CXV. & CXVI.

Ces deux Planches préſentent le plan & les élévations d'un Bâtiment antique & quarré, qui ſubſiſte dans la ville de Metz. Rien n'empêche de ſe donner carrière, & d'admettre, à l'égard de ce Monument, toutes les conjectures qui plairont à l'eſprit & à l'imagination : mais quelque parti que l'on prenne, il faudra toujours convenir que ce Bâtiment n'a pû être deſtiné qu'au public. Les fenêtres, placées ſur deux faces, s'oppoſent à toute idée de fortification, & l'on ne peut admettre, à ſon égard, aucune apparence de palais ni de maiſon particulière.

Après ces légères obſervations, auxquelles il eſt aiſé d'en ſubſtituer de meilleures, je dirai que l'on peut, en général, regarder ce Bâtiment comme ayant été ſitué ſur le *Forum*, le marché ; enfin, ſur une des places de la ville. Le bas pouvoit ſervir de priſon, & la grande ſalle, qui occupoit le reſte du Bâtiment, étoit formée par une voûte qui s'élevoit juſqu'au comble, & pouvoit être conſacrée à quelque tribunal, plutôt encore qu'à un magaſin. On verra par le plan & par le détail de la conſtruction, que l'intérieur de ce Bâtiment n'a jamais été ni pû être autrement diſpoſé.

Les Romains avoient dans leurs villes toutes les eſpèces de Bâtimens, auxquelles je ſoupçonne celui-ci d'avoir été deſtiné ; mais leurs formes n'ont pas toujours été les mêmes : d'ailleurs, il ne faut pas comparer Rome avec les villes de l'Empire, encore moins avec celles qui étoient placées ſur les frontières ; on ne doit point s'attendre à leur trouver une magnificence pareille, ſoit pour les élévations, ſoit pour les eſpaces. Mais je propoſe, & je n'affirme pas ; je voudrois même ſçavoir mieux conjecturer ſur l'objet de ce Monument, du moins je n'attaque aucune vraiſemblance.

Je crois devoir placer ici, pour la ſatisfaction du Lecteur,

teur, la copie du Mémoire que l'on m'a envoyé de Metz, avec les desseins de ce Monument.

« Le plan de la Maison connue à Metz sous le nom de » la *Maison quarrée*, a soixante pieds de longueur, sans » compter l'épaisseur des deux murs, qui ont chacun trois » pieds; sa largeur est de quarante-quatre pieds. Les deux » murs des façades, ornées de portiques, ont chacun cinq » pieds d'épaisseur, ce qui fait en tout soixante-neuf pieds » trois pouces, sur cinquante-quatre dans son extérieur. » Sa hauteur est de quarante pieds dans les endroits où l'on » n'a point rapporté de terre; car la façade des portiques » n'a que trente-sept pieds, & le côté, où l'on ne voit » que des cordons de brique, en a jusqu'à quarante & qua- » rante-un. Le plan indique la saillie de douze pilastres; » ils s'élèvent jusqu'aux ceintres des portiques du second » ordre, dont les arcades forment cinq fenêtres dans l'in- » térieur, tandis que l'extérieur n'en présente que trois.

» Au-dessous de ce Rez-de-chaussée, on a construit une » cave pour les Evêques de Metz, & l'ouverture, mar- » quée A, sur l'élévation, est un soupirail qu'on a pra- » tiqué pour donner du jour & de l'air à la cave.

» Les briques ont quinze à seize pouces, & les pierres » six à sept pouces de largeur sur trois pouces d'épaisseur ».

Je ne parlerai point de cette Maçonnerie, composée de lits de briques, placés de distance en distance dans des lits de petites pierres. Les Monumens Romains présentent fréquemment ce genre de bâtisse, & prouvent par conséquent sa véritable solidité : mais j'insisterai sur le travail du plus grand nombre des briques de ce Monument; elles sont travaillées sur une de leurs faces, & couvertes de cannelures serrées; les unes sont ondulées & les autres paralleles : les premières sont numérotées B au bas du plan, & les autres sont marquées C. Cette recherche, pour augmenter la tenue & la solidité, n'est pas ordinaire, & m'a paru digne d'être remarquée.

Au milieu des reproches d'ignorance que ce Bâtiment

peut attirer à celui qui le rapporte, il présente du moins un petit détail de bâtisse, dont je ne crois pas qu'on ait encore parlé, & c'est toujours en retirer un avantage préférable sans doute à un trait brillant d'érudition.

PLANCHE CXVII.

N°. I. & II.

Je rappellerai, pour la commodité du Lecteur, ce que
Page 19. j'ai dit sur la ville de Metz dans le quatrième Volume; *qu'elle se nommoit autrefois* Divodurum, *qu'elle étoit Capitale des Médiomatrices, & qu'elle étoit importante pour les Romains.*

Si les preuves de l'importance de cette ville ne nous étoient pas données par l'Histoire, les aquéducs, les temples, l'amphithéâtre, & les Monumens de tous les genres, qu'on y a découverts dans ce siècle même, seroient autant de certificats du séjour & de la magnificence des Romains dans cette place, qui faisoit la sûreté de leur frontière. Je vais ajouter quelques témoignages à ceux que l'on a déjà donnés.

Cette Urne de porphyre, des mieux conservée, sert de fonts baptismaux à l'Eglise Cathédrale de Metz. Il est difficile de concevoir comment elle a été portée dans cette ville; le goût de l'ouvrage, & la difficulté de l'exécution, persuadent encore avec plus de peine qu'elle y ait été travaillée: cependant le bloc de porphyre étoit de moitié plus pésant avant que d'être mis en œuvre, & que d'être évuidé. Ce qu'il y a de certain, est que cette Urne seroit distinguée à Rome même, & que celles qu'on y voit dans un genre pareil, ne méritent pas plus d'être admirées.

Les anneaux, leurs agraffes & les têtes de lion, (car les deux côtés sont pareils), ne peuvent être mieux travaillés, ni traités d'un goût plus large.

Longueur supérieure de l'Urne, neuf pieds : largeur quatre pieds dix pouces : hauteur deux pieds six pouces :

longueur de la base, six pieds trois pouces : largeur trois pieds un pouce : les têtes de lion & les anneaux ont chacun treize pouces de diamètre.

N°. III.

L'ÉLÉGANCE du dessein & le bon goût qui règnent dans ce Fragment d'un Bas-relief de marbre, ne doivent pas causer le même étonnement que l'article précédent, puisqu'enfin ce morceau peut avoir été transporté de Rome à Metz, par cent moyens que la médiocrité de son volume a rendu très-faciles. Je vais copier ce que l'on m'a écrit de Metz à l'occasion de ce petit Bas-relief.

« Ce Fragment a été trouvé au mois de Juillet 1755, » en faisant les fondations de l'Eglise des Dames de la » Congrégation. Ce n'est pas le seul morceau curieux que » cette fouille ait présenté : ces Religieuses sont conve- » nues que le terrein qu'elles occupent cachoit un trésor » d'Antiquités. On y découvrit, il y a 26 ans, les restes » d'un ancien édifice, que l'on a regardé comme les dé- » bris d'un temple, par la quantité de figures d'hommes & » d'animaux placés dans le mur à de certaines distances. » En 1758, on trouva dans ce même lieu, à la profon- » deur de neuf pieds, un Pavé de mosaïque, semblable à » celui de la place d'armes : c'est celui que l'on verra gra- » vé sur la Planche suivante. Les bonnes Dames ont tout » fait jetter dans les fondations ».

Que des Religieuses en agissent ainsi, on ne peut en être étonné, elles font leur charge ; mais que des citoyens laissent sacrifier un bien public par l'ignorance & la sottise, voilà ce que l'on comprend avec peine. De pareilles barbaries, commises de nos jours, servent d'excuse à la conduite des siècles précédens.

On voit encore sur ce beau Fragment une Prêtresse debout, suivie d'une femme qui joue de deux flûtes. C'est une portion d'un sacrifice plus étendu, & l'on voyoit sans

doute ſur le marbre, au moins l'autel & deux autres perſonnages.

Ce Monument eſt conſervé dans le Cabinet des Chanoines Réguliers de la Paroiſſe de Saint Simon-au-Fort.

Hauteur ſept pouces : largeur ſix pouces : épaiſſeur trois pouces neuf lignes, ſans compter la ſaillie des figures ; elle eſt de neuf lignes.

N°. IV.

Ce Monument de pierre eſt bien inférieur au précédent, quoique plus complet, c'eſt-à-dire, que l'exécution en eſt bien foible : il doit cependant avoir été travaillé par un Sculpteur Romain. La Figure eſt infiniment drapée, & dans le goût de cette nation : elle porte une boucle de cheveux renouée ſur le milieu du front ; elle tient un pan de ſa draperie d'une façon qui n'eſt point ordinaire, & de ſon autre main, elle montre une corbeille dans laquelle on voit des pommes arrangées avec ſoin : c'étoit apparemment une offrande qu'on étoit dans l'uſage de préſenter à quelqu'une de ces Divinités particulières dont les Romains abondoient, & dont le culte avoit paſſé dans les Gaules.

Ces détails n'ont rien d'intéreſſant ; mais l'inſcription DIS MANIBVS EVTA MATERNAE, écrite perpendiculairement ſur chaque côté de la bande qui borde la niche dans laquelle la Figure eſt renfermée, eſt une façon d'écrire, dont il y a bien peu d'exemples chez les Romains. On peut croire qu'EVTA eſt le commencement d'un nom Gaulois ; mais on n'eſt point aſſez inſtruit des noms de cette nation, pour ſuppléer les dernières ſyllabes de celui-ci, ou pour aſſurer qu'il eſt rapporté dans ſon entier.

Ce Monument de pierre a été trouvé en 1733, au Sablon, dans les travaux que l'on faiſoit faire aux ſoldats pour applanir le terrein devant la porte de Saint-Thiébault. Il eſt conſervé à Metz dans le même endroit que le Numéro précédent.

Hauteur deux pieds trois pouces : largeur un pied trois pouces.

N°. V.

Les Monumens Gaulois ſont en général très-difficiles à expliquer ; mais il eſt encore plus difficile, pour ne pas dire impoſſible, de fixer la date de leur fabrique, c'eſt-à-dire, de ſçavoir s'ils ont été travaillés avant la conquête des Romains, ou ſur la fin de leur autorité dans les Gaules. Car je répéterai ce que j'ai dit pluſieurs fois, que l'établiſſement & la décadence des Arts produiſent des effets pareils.

Dans quelque tems que ce Bas-relief de pierre, & que l'on voit dans la ville de Metz où il a été trouvé ; dans quelque tems, dis-je, qu'il ait été fabriqué, je crois que la Figure du milieu eſt une repréſentation de Cybèle ; par la raiſon qu'elle eſt aſſiſe, que ſa coëffure eſt formée par des eſpèces de tours, qu'elle tient une patère dans une de ſes mains, attribut que pluſieurs Divinités portoient comme un témoignage du culte qu'on leur rendoit, & qu'enfin, elle a les pieds appuyés ſur une tête à trois faces ; allégorie qui paroît ſignifier que le culte de cette Déeſſe étoit général, & qu'il s'étendoit ſur les trois parties du monde. En conſéquence de cette conjecture, les deux autres figures ſeroient des femmes conſacrées au ſervice de cette Déeſſe ; & je le croirois d'autant plus, du moins à l'égard de celle qui tient un vaſe, à la vérité aſſez mal formé, & qui cependant rappelle une idée de ſacrifice, qu'elle ſemble tenir une torche ou un flambeau de l'autre main. La femme placée ſymmétriquement avec celle-ci, paroît tenir une eſpèce de vaſe, ou plutôt un fuſeau ; en tous cas la quenouille eſt également difficile à retrouver ; car, dans la vérité, ces deux corps élevés me paroiſſent impoſſibles à deviner.

On peut dire, avec plus de certitude, que l'on doit regarder comme un bonheur de pouvoir rencontrer quel-

ques parties vraisemblables sur des Monumens de cette espèce, & de ce mauvais goût. Celui-ci se voit également à Metz dans le même Cabinet des Chanoines Réguliers.

Plus grande hauteur dix pouces six lignes : largeur huit pouces trois lignes : épaisseur un pouce six lignes.

PLANCHE XCVIII.

N°. I.

Ce Pavé de mosaïque a été trouvé à Metz en 1755, auprès de la Paroisse de Saint Gorgon, en applanissant le terrein pour former la nouvelle place d'armes. L'exécution en est assez grossière, quoique les cubes soient de verre; mais on trouvera sans peine que le dessein de ses compartimens n'a point fatigué le génie de celui qui l'a composé; on reconnoît dans ce travail un homme fort attaché à son compas, pour produire des combinaisons de cercles assez communes, & dont il a fait de prétendus ornemens. Après tout, il faut convenir que le plan de cette mosaïque ne méritoit pas plus de soins, & qu'il ne présente pas une forme agréable. Il est vrai cependant que si ce Pavé ne décoroit que le sanctuaire, & que s'il se raccordoit avec une première partie du temple, il pourroit n'être point à blâmer : quoi qu'il en soit, ce temple étoit consacré à Diane, & on lisoit sur le Pavé même, DIANAE VENATRICI; ce qui prouve ce que j'ai dit dans la Planche précédente, sur le culte particulier que l'on rendoit dans ce canton des Gaules à cette Divinité. On a effacé ces mots en consacrant ce temple à la Religion Chrétienne, & l'on a mis à leur place VENITE, ADOREMUS; comme on a substitué un Agneau Paschal à la place de la Biche couchée, & placée dans le petit espace circulaire marqué A, que l'on voit dans le milieu d'un quarré, dont l'inscription occupe une face. L'espace vuide, & qui n'est point orné de mosaïque, étoit celui que la statue de Diane occupoit autrefois : on ne peut douter qu'elle ne fût isolée, & l'on

peut prendre également une idée avantageuſe de ſa grandeur, par les proportions de l'eſpace que ſon piédeſtal occupoit; elles ſont de *huit pieds de largeur, ſur cinq pieds moins trois pouces.*

Ce Monument préſente une ſingularité dont aucun Antiquaire n'a fait mention, en décrivant les pavés des Anciens. Elle conſiſte dans l'arrangement donné à des pots de terre rouge, dont on voit le deſſein ſous les Numéros II. & III. Ils étoient deſtinés ſans doute à redoubler la force du chant des hymnes & du ſon des inſtrumens dans les ſacrifices; car ils étoient placés dans toute l'étendue de la Moſaïque, à une diſtance égale & peu conſidérable, & engagés dans la maçonnerie qui ſoutenoit ce pavé: ce n'eſt pas tout. Ils étoient poſés en ſens contraire, par rapport au plan, c'eſt-à-dire, renverſés, & diſpoſés comme celui que l'on voit au Numéro III. Cette poſition paroît s'oppoſer aux idées naturelles, c'eſt-à-dire, rendre ces vaſes moins ſuſceptibles de la vibration de l'air: cependant il faut préſumer que cette ſituation étoit plus avantageuſe pour le deſſein qu'on avoit, puiſqu'elle a été pratiquée d'une manière oppoſée aux ſimples apparences. Après tout, ces déciſions ne dépendent que de l'expérience, & les Modernes ont eu juſqu'ici peu d'attention pour ces ſortes de recherches. Non-ſeulement les Romains les ont faites, mais ils les ont pratiquées dans leurs théâtres. Ils paroiſſent n'avoir rien négligé pour l'augmentation de la voix & du ſon, dans les bâtimens qui pouvoient en avoir beſoin; & j'avoue que je n'avois point imaginé juſqu'ici qu'on eût mis les temples dans l'objet de ces recherches. Le deſſein de cette Moſaïque ſeroit devenu trop petit, s'il avoit été rapporté en entier ſur cette Planche; la ſymmétrie parfaite autoriſe la repréſentation d'une moitié, bien ſuffiſante pour l'importance dont elle eſt, & pour en donner une idée juſte au Lecteur.

Plus grande longueur du pavé, vigt-neuf pieds: largeur trente pieds deux pouces.

N°. II.

Ces pots de terre rouge, & tels qu'on les conserve à Metz, ont *six pouces de hauteur : leur plus grand diamètre est de six pouces trois lignes.*

N°. III.

Dessein d'un de ces pots, représenté comme ils étoient tous placés dans la maçonnerie, au-dessous du pavé.

PLANCHE CXIX.

N°. I. II. & III.

Je ne rapporterai point le dessein d'un Autel de marbre, que l'on conserve dans le Cabinet des Antiquités du Roi. Il est orné d'une Inscription, & a été trouvé au commencement de ce siècle, auprès de Pont-à-Mousson. Le P. Montfaucon [a], & D. Martin l'ont rapporté l'un & l'autre; mais ils ont oublié de représenter le petit côté du quarré qui fait face à celui qui offre une espèce de massue, & sur lequel on voit un vase de libation, également traité en relief. Ils n'ont même fait aucune mention de cette particularité, dans ce qu'ils ont écrit sur cet Autel. La sculpture de ce Monument est d'un travail assez grossier. Les caractères de l'Inscription sont très-beaux; & je crois devoir la rapporter pour rapprocher les idées que l'on peut prendre du Monument que l'on voit gravé sur cette Planche.

[a] Supplément de l'Antiquité expliquée, Planche X. du Tome II.

I. O. M. ET. HER
CVLI. SAXA
SACRVM
P. TALPIDIVS
CLEMENS 7.
LEG. VIII. AVG.
CVM. MIL. LEG. EIVS.
V. S. L. L. M.

Jovi

Jovi Optimo Maximo, & Herculi Saxano Sacrum. Publius Talpidius Clemens Centurio Legionis octavæ Augustæ, cum Militibus Legionis ejus, Votum solvit libens, libens meritò.

Sans m'arrêter à cet Autel votif, dont l'Inscription est d'ailleurs assez claire, je passe à celui que présente cette Planche.

Il est de pierre, & a été trouvé également auprès de Pont-à-Mousson, au mois de Septembre 1749, sur une haute montagne, située à l'occident de cette ville.

On voit d'abord que l'un & l'autre Autel ont été élevés dans le même canton, & l'on trouvera que cette seconde Inscription donne la date de la première, & lui sert d'explication à plusieurs égards.

HERCVLI SAXSANO ET
IMP. VISPASIANO
AVG. ET TITO IMP. ET
DOMITIANO CAESARI
M. VIBIVS MARTIALIS
> LIG. XGEM. ET COMMILI
TONES VEXILLI LEG. EIVSD
QVI SVNT SVB CVRA EIVS.
V. S. L. M.

Herculi Saxsano, & Imperatori Vespasiano Augusto, & Tito Imperatori, & Domitiano Cæsari, Marcus Vibius Martialis Centurio Legionis decimæ geminæ, & Commilitones vexilli Legionis ejusdem, qui sunt sub cura ejus, votum solvit libens meritò.

On trouve ailleurs l'explication de ces sortes de vœux, & de ces associations : je n'en parlerai donc point. Je ne pourrois que copier les habiles Gens qui en ont écrit. Quant à l'épithète de *Saxanus*, donnée à Hercule dans l'une & dans l'autre Inscription, on doit se rappeller que l'on consacroit à ce demi-Dieu des tas de pierres dans les chemins publics, en mémoire de la pluie de pierres que Jupiter fit

tomber du ciel pour secourir Hercule, qui combattoit contre les Liguriens, comme Strabon le rapporte d'après Eschyle dans le Prométhée. Ainsi il se peut aisément que *Saxanus* ait été une épithète d'Hercule, à laquelle cet évènement ait donné lieu. Quelques-uns même ont voulu que cette campagne, semée de cailloux, qui s'étend dans le voisinage du Rhône, vers son embouchure, & qu'on nomme *la Crau*, soit le champ de bataille d'Hercule, & que ces cailloux soient un reste de la pluie de pierres. Malgré la vraisemblance de cette opinion, l'Histoire des Celtes de Simon Pelloutier, donne une explication du mot *Saxanus*, qui mérite d'être considérée. Elle attribue cette épithète au culte des anciens Celtes qui n'avoient point de temples fermés, & consacroient à leurs Divinités des espaces tracés par de grosses pierres. En conséquence, la tradition aura conservé cet usage dans l'augmentation du culte; car Hercule n'étoit pas une des anciennes Divinités de ces Peuples du Nord. Voyez à ce sujet le sçavant & judicieux Ouvrage de M. Pelloutier.

Lib. IV.

Tom. II. p. 258.

Deux Vol. *in*-12. *La Haye*, 1701.

L'orthographe de cette dernière Inscription est singulière, principalement sous le règne de Vespasien, tems auquel la prononciation ne pouvoit être encore aussi corrompue qu'elle le fut dans la suite. On peut être surpris de trouver une pareille altération sur un Monument avoué par une troupe aussi considérable d'une Nation, & fait par conséquent avec une mûre réflexion. De plus, on aura peine à comprendre que dans un si grand nombre d'hommes, il ne s'en soit trouvé aucun qui sçût comment on écrivoit à Rome.

Un petit évènement, arrivé au sujet de ce dernier Autel, fait trop d'honneur aux Monumens antiques, pour le passer sous silence.

La découverte de cette Antiquité fit une sorte de bruit. Le Roi de Pologne Stanislas ordonna que cet Autel fût porté à Nancy. Ceux qui vinrent pour exécuter ses ordres, ne trouvèrent plus le Monument. Il avoit été enlevé

la nuit précédente par les soins du Prince Charles de Lorraine, ou par des gens qui vouloient en faire leur cour à ce Prince, dont le goût pour les objets curieux est prouvé par le beau Cabinet qu'il a formé ; & cet Autel se trouve aujourd'hui à Bruxelles, où j'ai fait vérifier l'Inscription, que l'on m'avoit envoyée de Metz avec le dessein.

Je ne puis finir cet article sans faire une observation sur le plan supérieur de ces Autels. Il est absolument rempli par des ornemens placés à contre-sens, puisqu'ils s'opposent à l'usage & à la destination de toutes les espèces d'autels, dont la partie supérieure doit être dégagée de tout obstacle, pour être en état de recevoir le feu, la victime, ou les offrandes. On ne peut rendre compte de la disposition de ceux-ci, qu'en admettant une superstition particulière qui donnoit non-seulement la forme d'autel à l'accomplissement de ces sortes de vœux, mais qui cependant avoit un motif nécessaire, celui d'une libation que toutes les personnes intéressées, c'est-à-dire, liées par le même vœu, étoient à portée de faire pour participer à l'accomplissement du vœu. Ces Autels, comme on peut en juger par le N°. II. n'étoient donc point faits pour recevoir aucune autre espèce d'offrande, & ne servoient qu'une fois pour le seul objet qui les avoit fait élever. Le bassin, plus ou moins grand, placé au milieu des ornemens, prouve que l'autel ne pouvoit avoir aucune autre destination. L'impression de l'air qui suffit pour faire évaporer la liqueur très-promptement dans quelques saisons, entretenoit la superstition en faveur de cette libation. Il étoit simple que des hommes peu Physiciens, voyant la liqueur s'évanouir, se persuadassent que les Dieux, auxquels elle étoit offerte, l'avoient acceptée & attirée à eux : le Paganisme est rempli de miracles établis sur une communication des Dieux, plus difficile à persuader. Au reste, le genre des libations étoit infiniment varié. Celle dont je viens de parler, étoit différente de celle que l'on faisoit pour les morts : l'évaporation persuadoit également que les ames errantes autour de

leurs tombeaux, prenoient pour leur usage les liqueurs répandues sur la superficie ; mais on rendoit souvent cette libation plus intime, en faisant aux tombeaux une ouverture simple, & sans aucun ornement.

Hauteur de cet Autel, trois pieds : largeur quinze pouces.

Ceux qui ont donné au Public l'Autel du Cabinet des Antiquités du Roi, n'ont point rapporté ses proportions ; on sera peut-être bien aise de les sçavoir.

Hauteur totale, trois pieds quatre pouces & demi : largeur avec la saillie de la corniche, un pied neuf pouces & demi : largeur des petits côtés, un pied cinq pouces.

N°. IV.

La Biche de bronze, gravée sous ce N°. mérite, ce me semble, (car je n'en ai vû qu'une copie dessinée) toutes les distinctions que peuvent obtenir le bon goût du dessein, la vérité de la Nature, & la finesse de l'exécution ; cependant j'aurois sçu négliger un morceau qui ne peut rien apprendre, s'il ne servoit à confirmer le pavé de Mosaïque trouvé à Metz, c'est-à-dire, augmenter les preuves du culte de *Diane Chasseresse*, admis préférablement dans ces cantons.

Ce Monument appartient à M. Sol, Trésorier & Receveur de la ville de Metz. Il a été trouvé en labourant la terre, dans les environs de cette ancienne & importante ville Romaine. Il a été fondu avec sa plinthe. On m'a mandé que ce Monument avoit été doré, mais il ne peut avoir été travaillé à Metz ; son élégance s'oppose à ce préjugé.

Hauteur huit pouces dix lignes : longueur huit pouces quatre lignes : largeur de la plinthe, un pouce quatre lignes : longueur sept pouces huit lignes : hauteur six lignes.

N°. V.

Quoique ce Buste, traité de bas-relief, & de pierre dure, ait été trouvé dans les fondations de la Paroisse de Sainte Croix à Metz, & que le fait me soit attesté, j'avoue

que je ne lui trouve aucun caractère d'antiquité, ni général, ni particulier : la longueur du col de cette Figure n'a jamais été admise chez les Anciens. La tranquillité de son visage ne s'accorde point avec le caractère d'une Furie, non plus qu'avec les mammelles de l'Envie ; on ne peut cependant leur trouver aucune autre allégorie dans l'Antiquité.

Malgré ces doutes raisonnables, j'ai fait graver ce Bas-relief, à cause du lieu de sa découverte, & plus encore parcequ'il est regardé comme une plaisanterie dans la ville de Metz, qu'il y est connu sous le nom de *la Rechignaye*, & qu'il est enchâssé précieusement dans un des pilliers du Jubé de la Cathédrale. D'ailleurs, je n'en parle que d'après un dessein ; & l'on sçait quelle est la différence d'un jugement inspiré par l'original.

Hauteur dix-sept pouces : largeur onze pouces : saillie de la tête, sept pouces.

PLANCHE CXX.

N°. I. & II.

L'IMPOSSIBILITÉ de rassembler un nombre suffisant de Monumens découverts dans le même endroit, pour remplir cette Planche, ne doit faire aucun tort aux Antiquités solitaires, (s'il est permis de s'exprimer ainsi) : l'abondance n'est en ce cas qu'un surplus de preuve, & qu'une augmentation d'étude. Le désir d'illustrer la Gaule regardée comme Province Romaine, m'engage donc à joindre ici quelques Morceaux tirés de plusieurs endroits, & trouvés dans des Provinces différentes de la France. Ils me donnent du moins occasion de citer les lieux de leur découverte, & de faire sentir au Lecteur le dégré de considération qu'ils ont obtenue des Romains.

Ce petit Monument de bronze représente une Flore, ou quelqu'une des Divinités Romaines, dont nous ignorons le nom, les détails & les attributs. Elle est assise, & porte des fleurs & des fruits dans un bassin placé sur ses

genoux. Le bronze n'eſt point d'un mauvais travail, & la Figure eſt agréablement diſpoſée. On ne peut en dire davantage ſur un Monument de ce genre. Il eſt vrai que la diſtance de la Capitale, c'eſt-à-dire, de Rome au Pont de Beauvoiſin, où elle a été trouvée, ſerviroit d'excuſe à un ouvrage dont l'exécution ſeroit moins agréable.

Ce lieu de Pont de Beauvoiſin, dans les titres du Dauphiné, eſt nommé *Pons Belli-vicini.* Ce bourg eſt partagé en deux par le *Guier*, torrent qui ſe jette dans le Rhône à quelques lieues au-deſſous, auprès de *S. Geniſt d'Aouſte.* La partie ſur la gauche du *Guier* dépend du Dauphiné ; l'autre fait partie de la Savoie. Ce qu'il y a d'étonnant, eſt qu'on ignore abſolument le nom d'une petite ville placée ſur un ſi grand paſſage, c'eſt-à-dire, ſi fréquentée par la communication de la Gaule & de la Germanie avec l'Italie. On voit clairement par les Médailles & les Monumens qu'on y découvre tous les jours, que ce lieu a été autrefois conſidérable, ou du moins fort habité.

Cette Figure eſt aſſez bien conſervée, il ne lui manque qu'un bras.

Hauteur deux pouces cinq lignes.

N°. III.

J'IGNORE ſi le lieu nommé aujourd'hui *Bourbonne-les-Eaux*, ou *les Bains*, a été conſidérable du tems de la conquête des Gaules, cependant il produiſoit des eaux thermales ; & c'eſt un préjugé favorable pour l'attention que les Romains doivent avoir eu pour ce lieu; car l'on ſçait qu'ils ont toujours regardé cette faveur de la Nature comme un avantage dont ils ont profité, & qu'ils ont ordinairement ſoutenu par des bâtimens utiles, agréables & magnifiques.

Bourbonne eſt à ſix lieues E. N. E. de la ville de Langres. Suivant M. de Valois, ce lieu étoit de la cité des *Lingones*, & eſt encore du Diocèſe de Langres. Vers le commencement du ſeptième ſiècle, le Château de Bour-

Notit. Gall. p. 280.

bonne fut conſtruit ſous les Rois Théodébert & Thierry, *Vervone Caſtrum*, dit Aimoin, *ædificari cœptum in colle, Theodeberto ac Theodorico fratribus regnantibus.* Valois, ibid.

Une Inſcription que M. de Mondorge m'a donnée, & qu'il a copiée avec toute l'exactitude poſſible, en prenant les eaux de Bourbonne pour ſa ſanté, m'a conduit à ce léger expoſé. Avant que de rapporter le Monument, je dois dire qu'il a été publié par différens Auteurs. De l'Académie des Arts & Belles-Lettres de Lyon.

Par D. Calmet, dans ſon Traité des Eaux de Plombières.

Par Dunod, dans ſon Hiſtoire des Séquanois. Il dit qu'elle avoit été donnée avant lui par Reinéſius. Il la rapporte d'après une Note qu'on lui avoit envoyée. Enſuite il a reconnu ſur les lieux que cette Note n'étoit pas exacte, & il en a donné une nouvelle deſcription dans ſon Hiſtoire de l'Égliſe de Beſançon. Cependant la copie gravée ſous ce Numéro, préſente encore des différences, dont je crois pouvoir répondre. J'avoue néanmoins que la répétition de ces erreurs & de ces fauſſes lectures eſt fâcheuſe pour les Antiquaires, & déſagréable pour les Lecteurs: elle leur ôte la confiance; par conſéquent l'exactitude dans ces occaſions eſt la première partie de l'Auteur. Tom. I. p. 211. Tom. II. p. 514.

ORVONI, TO
MONAE, C, IA
TINIVS, RO
MANVS, IN
G, PRO, SALV
E, COCILIAE
FIF, EXVOTO

La pierre qui porte cette Inſcription, avoit été miſe dans une face du donjon de l'ancien Château, & ce donjon ayant été brûlé dans l'incendie preſque général de Bourbonne, arrivé dans l'année 1717, la pierre a été placée dans le mur d'une maiſon particulière, où elle ſe trouve aujourd'hui. Les caractères ſont gravés ſur une pierre du

pays, assez brute, & placée, comme on peut en juger par le dessein, ou sur la naissance d'un pilastre, ou plutôt sur le fragment d'un Autel votif. Tous les mots sont séparés par des points singulièrement formés.

M. Gibert a lû à l'Académie des Belles-Lettres des réflexions sur ce Monument. Je vais en donner un précis. Il sera suffisant pour lever les principales difficultés. On trouvera dans les Mémoires de l'Académie pour l'année 1762, les motifs & les raisons solides de M. Gibert. Je me contente de dire, d'après lui, qu'il n'est pas nécessaire de suppléer un B à ORVONI, non-seulement parce que la place ne le comporte pas, mais par la raison que le Dieu Gaulois ORVO, auquel l'Inscription est adressée, se nommoit, suivant les différens dialectes du Celtique, ORVO, VERVO, BORVO.

Le second mot TOMONAE peut embarrasser. M. Gibert prouve qu'il est composé des mots Celtiques TOM, *chaud*, & d'ONA qui signifie *fontaine* : ce vers d'Ausone en est garant :

Divona Celtarum linguâ fons addite Divis.

M. Gibert lit FILIVS au premier mot de la septième ligne : ces trois lettres FIF, & le signe, ne sont point séparés, comme tous les autres mots de l'Inscription. Au reste, les Antiquaires ne croient avoir rencontré ce signe, que dans les Inscriptions des bas siècles, & au plus depuis Constantin.

Hauteur un pied six pouces : largeur un pied.

Nº. IV.

La situation de la ville de Tours, capitale des *Turones*, ou *Turoni*, nommée autrefois *Cæsarodunum*, a toujours été si agréable, & le terrein qu'elle occupe, si fertile, qu'il n'est pas étonnant qu'elle soit considérable depuis plusieurs siècles. Elle devint la Métropole de la Province troisième Lyonnoise. Elle communiquoit par cinq voies Romaines avec

avec les villes de Bourges, *Avaricum*, de Poitiers, *Limonum*, d'Angers, *Juliomagus*, du Mans, *Subdinum*, & d'Orléans, *Genabum*.

On a remarqué, à l'occaſion de quelques fouilles que des circonſtances néceſſaires ont occaſionnées, que le ſol de la ville de Tours, & celui de ſes environs étoit généralement augmenté de plus de dix pieds. Je ne ſçais ſi c'eſt à cette raiſon que l'on doit attribuer la rareté & même la diſette des Monumens; mais enfin je n'ai pu poſſéder que le morceau d'albâtre, placé ſous ce Numéro, & trouvé, il y a très-peu d'années, dans la ville de Tours, à la profondeur de onze ou de douze pieds, dans le caveau de M. de Mailly, Archevêque de Tours, en 1751, en creuſant le Sanctuaire de l'Egliſe de S. Gatien dans la Cathédrale: ce Monument n'étoit accompagné d'aucun décombre, ni mêlé avec aucune fondation.

Cette petite Statue eſt aſſez bien conſervée, à la réſerve de la moitié des jambes qui ne ſubſiſtent plus. La caſſure en paroît nouvelle, & il eſt vraiſemblable que la Figure n'a été dégradée que dans le tems de ſa découverte.

Malgré les ſoupçons contre ſon antiquité que peuvent donner la longueur & la ſéparation de la barbe terminée en deux pointes, car cette diſpoſition n'eſt point ordinaire aux Monumens, encore moins à ceux qui repréſentent Hercule; malgré ces ſoupçons, on ne peut ſe diſpenſer de regarder cette Figure comme étant celle de ce Héros. Sa nudité & ſa maſſue ne permettent pas de le méconnoître. J'ajouterai même, quoique cette obſervation ſoit aſſez inutile, que cet ouvrage eſt Romain, & point Gaulois. A l'égard du voile, dont le corps de cette Figure eſt couvert, & qui même recouvre ſa tête, on ne peut douter que ce Héros ne ſoit repréſenté dans l'action d'offrir un ſacrifice. Hercule a vécu comme un particulier long-tems avant ſon apothéoſe; & ſon hiſtoire préſente pluſieurs inſtans, dans leſquels il a ſacrifié, & même en qualité de ſuppliant, tel qu'il le paroît ici.

La Figure eſt iſolée, mais les plis du derrière de la draperie ſont en ſi petite quantité, ils ont ſi peu de jeu, qu'il ſeroit inutile de les faire deſſiner.

Hauteur de ce Fragment, ſix pouces quatre lignes.

N°. V. & VI.

Je ne m'étendrai point ſur l'antiquité de la ville de Périgueux, quoique je ſçache combien elle mérite à cet égard. On peut d'autant plus recommander aux Habitans d'être attentifs aux fouilles les plus ſimples, que ſes murailles ſont, pour ainſi dire, bâties des débris les plus riches, & dont les eſpèces ſont les plus variées. L'Académie des Belles-Lettres a rendu compte de quelques-uns des Monumens que renferme cette ville ancienne. J'aurai ſoin de citer les obſervations que ſes Mémoires renferment : mais je veux parler auparavant de quelques remarques, dont l'objet eſt différent, & que j'ai trouvées dans l'ouvrage d'un nommé Jean du Puy, Récollet, le ſeul Auteur qui ait écrit ſur cette ville. Il ne manque ni de lettres, ni de connoiſſances ; mais il eſt plus Légendaire, qu'il n'eſt Hiſtorien & Antiquaire. Voici ce que j'ai tiré de quelques-unes de ſes Notes.

Etat de l'Egliſe de Périgord depuis le Chriſtianiſme, *Périgueux*, 1629, vol. *in*-4°.

Il eſt perſuadé avec raiſon qu'une grande tour qui ſubſiſte, & qui s'appelle encore aujourd'hui *Veſune*, a conſervé l'ancien nom de la Capitale, dont les peuples ſe nommoient *Petrocorii*. Cette tour, ruinée d'un côté, eſt ronde ; elle a 48 pieds de diamètre, 80 de hauteur, & deux & demi d'épaiſſeur. Elle n'a jamais été percée d'aucunes fenêtres : cependant l'Auteur veut qu'elle ait été conſacrée aux Dieux tutélaires, & qu'elle en fût le temple. Il rapporte, pour le prouver, une Inſcription qui commence par ces mots, *TVTELAE AVG.* Il convient lui-même, ou ne dit point qu'elle ait été trouvée ſur cette tour, ou dans le voiſinage. Elle eſt beaucoup mieux donnée dans nos Mémoires ; ainſi je me contente d'y renvoyer.

Une ſingularité de cette tour que le même Auteur rapporte, & dont on convient généralement, eſt le revêtement, ou plutôt l'enduit de mortier répandu ſur l'extérieur de ce Monument. Cette opération eſt aſſez ſimple en elle-même ; mais le mortier eſt retenu en place par des clous de fer, poſés fort près les uns des autres, & je ne connois point de bâtiſſe Romaine qui donne un pareil exemple.

Ce que je dis au ſujet de cette ville, ſervira ſeulement à donner une idée avantageuſe de Périgueux, & ne peut qu'augmenter la curioſité pour l'hiſtoire à laquelle on m'a fort aſſuré que l'on travailloit.

Au reſte, la ville de Périgueux, *Veſunna*, étoit le centre de la réunion de quatre voies Romaines, dont l'une conduiſoit à Bordeaux, *Burdigala* ; la ſeconde, à Saintes, *Mediolanum Santonum* ; la troiſième, à Limoges, *Auguſtoritum* ; la quatrième, qui ſe partageoit en deux branches, communiquoit avec Agen, *Aginnum*, & Cahors, *Divona*.

M. l'Abbé Belley a parlé des Antiquités de Périgueux dans les Mémoires de l'Académie. Il a fait mention des reſtes de ſon Amphithéâtre, & de quelques Inſcriptions. M. l'Abbé Lebeuf eſt entré dans un plus grand détail ſur le même ſujet. Il a donné non-ſeulement l'Inſcription, dont j'ai parlé ci-deſſus, mais quelques autres qui ſont curieuſes & intéreſſantes : telle eſt celle de l'Empereur Florien, & celle qui contient un Cycle Paſchal. Le même Abbé Lebeuf a publié depuis une belle Inſcription qui fut découverte en 1754, à Périgueux, dans le quartier de l'ancienne Cité : elle avoit été gravée en l'honneur d'un Magiſtrat de la ville, qui avoit fait les dépenſes néceſſaires pour conduire des eaux pour l'uſage & la commodité des Habitans.

Tom. XIX. pag. 710.

Tom. XXIII. Hiſt. pag. 201.

Tom. XXVII. Hiſt. pag. 171.

Je renvoie le Lecteur à nos Mémoires.

Cette idée générale de l'état préſent de cette ville peut

faire eſpérer, comme je l'ai déja dit, des découvertes plus particulières, ſi les Magiſtrats & les principaux Habitans daignent s'en occuper. Indépendamment des objets antiques dont leurs yeux ſont continuellement frappés, ils ne doivent point oublier qu'on a trouvé ſouvent des Médailles, & quelques petits Monumens dans cette ville, ou dans ſes environs; & que l'été de l'année 1760, on a découvert auprès de la Tour de *Véſune*, une Tête d'aigle, dont le bas-relief fort ſaillant, eſt poſée ſur une plaque également de cuivre : on voit encore la douille qui ſervoit à l'emmencher ſur une pique. Cette tête, parfaitement conſervée, peut avoir environ *quatre pouces de hauteur* ſur *trois de largeur*.

Je ne puis rien affirmer à cet égard : je ne parle de ce Monument que ſur le récit d'un homme, à la vérité très-digne de foi; car cette Enſeigne militaire a été perdue en l'apportant à Paris. Je ne ſuis pas moins obligé à la politeſſe de M. Boutin, Intendant de Bordeaux, qui s'étoit défait de ce Bronze en ma faveur.

Pour réparer la perte de cette antiquité ſingulière dans ſon eſpèce, & dont je n'ai point poſſédé de pareille, je rapporte ſous ce Numéro deux petits Bronzes trouvés, il y a quelques années, dans les environs de Périgueux. Ils ſont peu intéreſſans, mais ils me donnent également occaſion de parler des Antiquités d'une *Cité* des Gaules, conſidérable du tems des Romains, & qui tient encore aujourd'hui ſon rang dans les villes de la France.

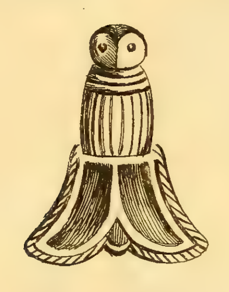
Le N°. V. préſente une petite Tête de femme d'un aſſez mauvais travail : l'anneau fixe, dont elle eſt ſurmontée, eſt fort incliné ſur le devant, & n'a jamais été différemment diſpoſé. Ainſi je croirois, ſelon les indications de la coëffure, que cette tête a fait autrefois partie d'une agraffe, ou de quelque autre ornement, dans le milieu duquel elle étoit inſérée.

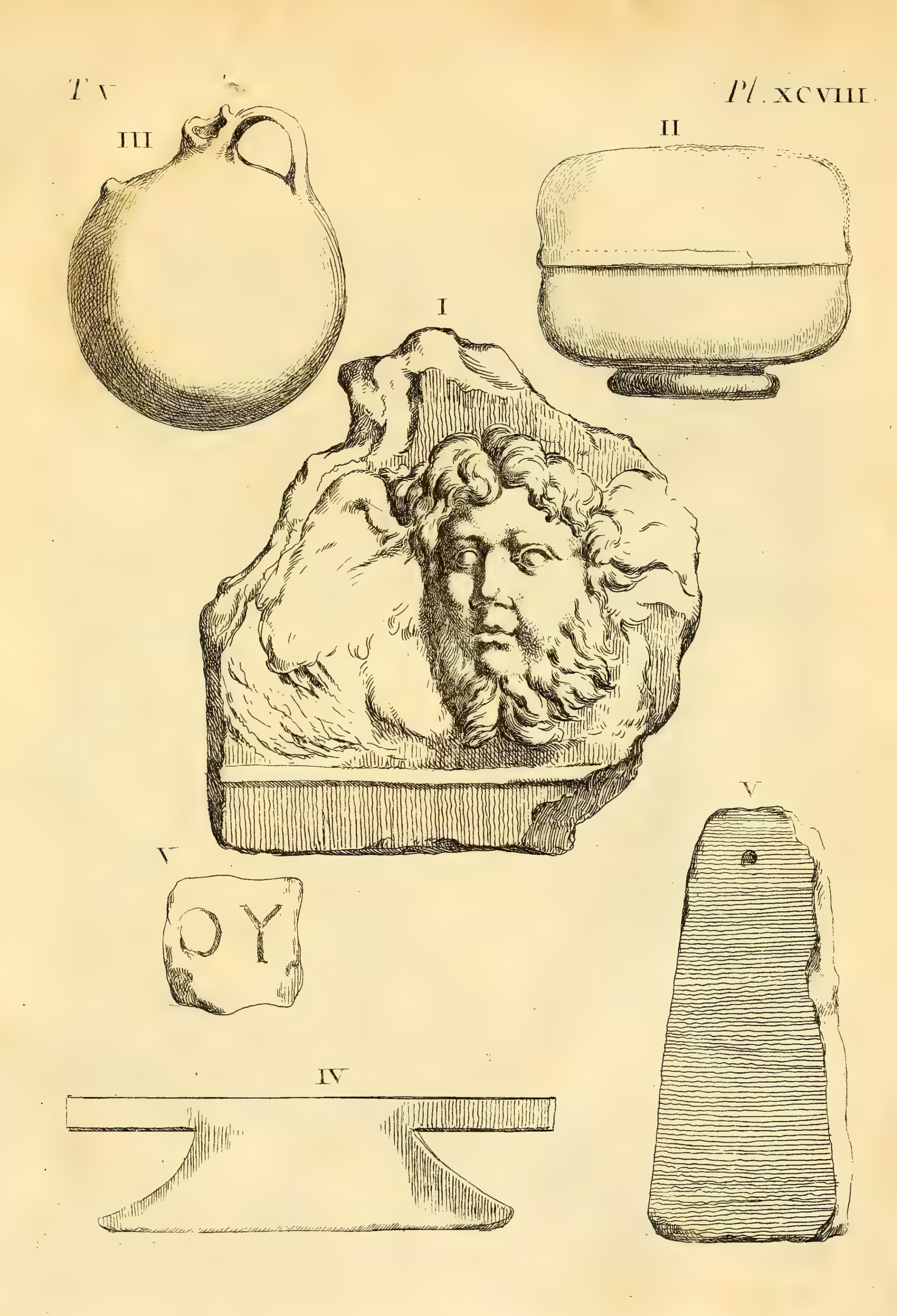
Hauteur un pouce trois lignes : largeur onze lignes.

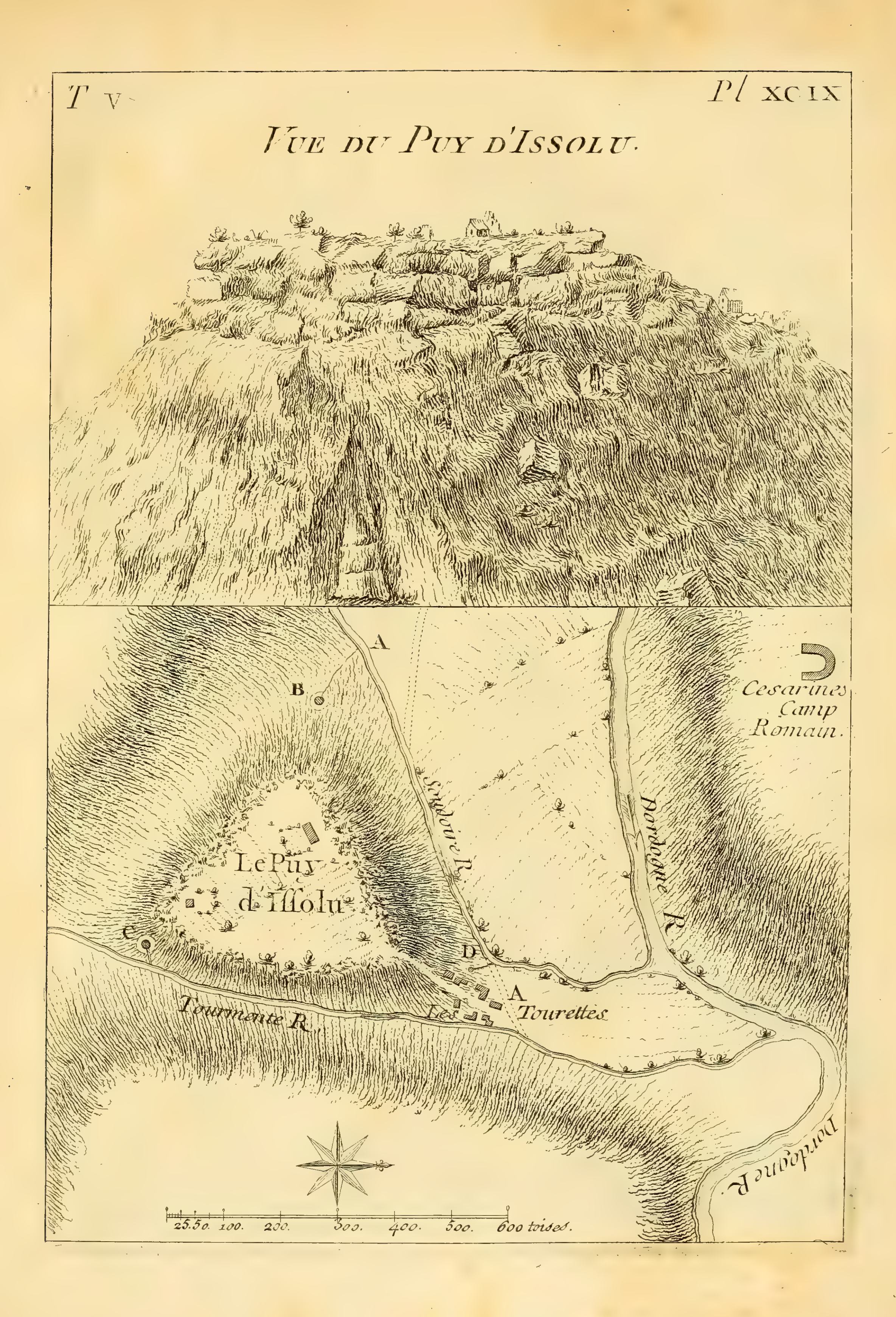
La plaque d'ornement du N°. VI. servoit, selon les apparences, de parure à un Soldat Romain, & pouvoit être placée sur sa poitrine. La médiocrité de son épaisseur, sa courbure, & les tenons dont elle est garnie sur le derrière, permettent de le croire.

Hauteur trois pouces : largeur deux pouces & demi.

FIN DU CINQUIEME VOLUME.




T V
Pl. XCVIII.
III
II
I
V
OY
V
IV


T V
Pl XCIX
VUE DU PUY D'ISSOLU.
A
B
Cesarines
Camp
Romain.
Sourdoire R.
Dordogne R.
Le Puy
d'Issolu
c
D
A
Les Tourettes
Tourmente R.
Dordogne R.
25.50. 100. 200. 300. 400. 500. 600 toises.

T V

Vuë de Capdenac.

Pl C

Chemin.

Chemin.

Chemin.

Lot R.

Lot R.

Plan de Capdenac.

Capdenac

Chemin de Figeac.

Lot R.

Trap

25 50 100 200 300 400 toi.

PLAN de La Montagne de Gergovia en Auvergne à deux lieues de distance au Sud de Clermont.



PROFILS DE LA MONTAGNE DE GERGOIA

Profil ſur la Ligne C. D. du Plan.

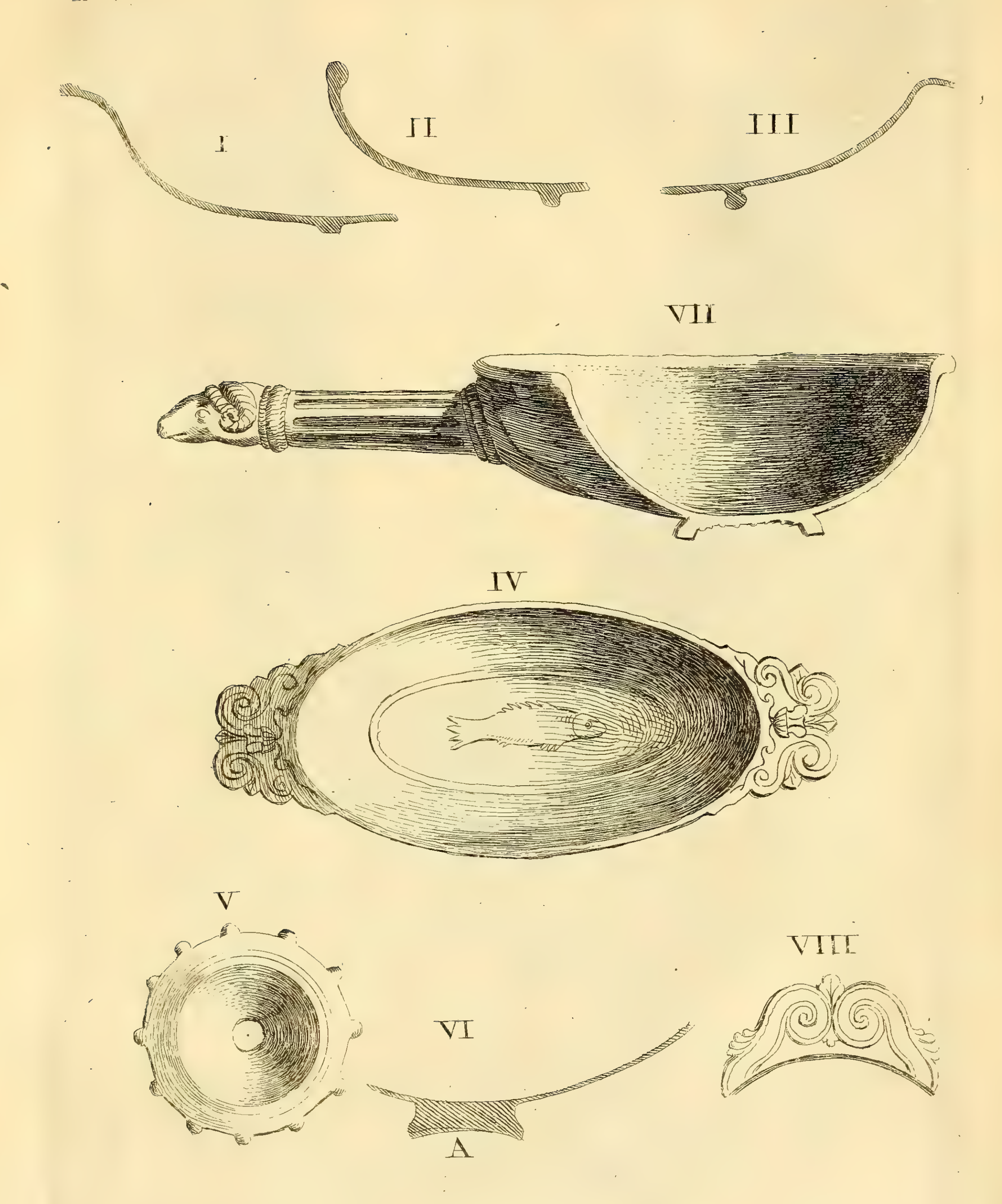
Profil ſur la Ligne A B du Plan.

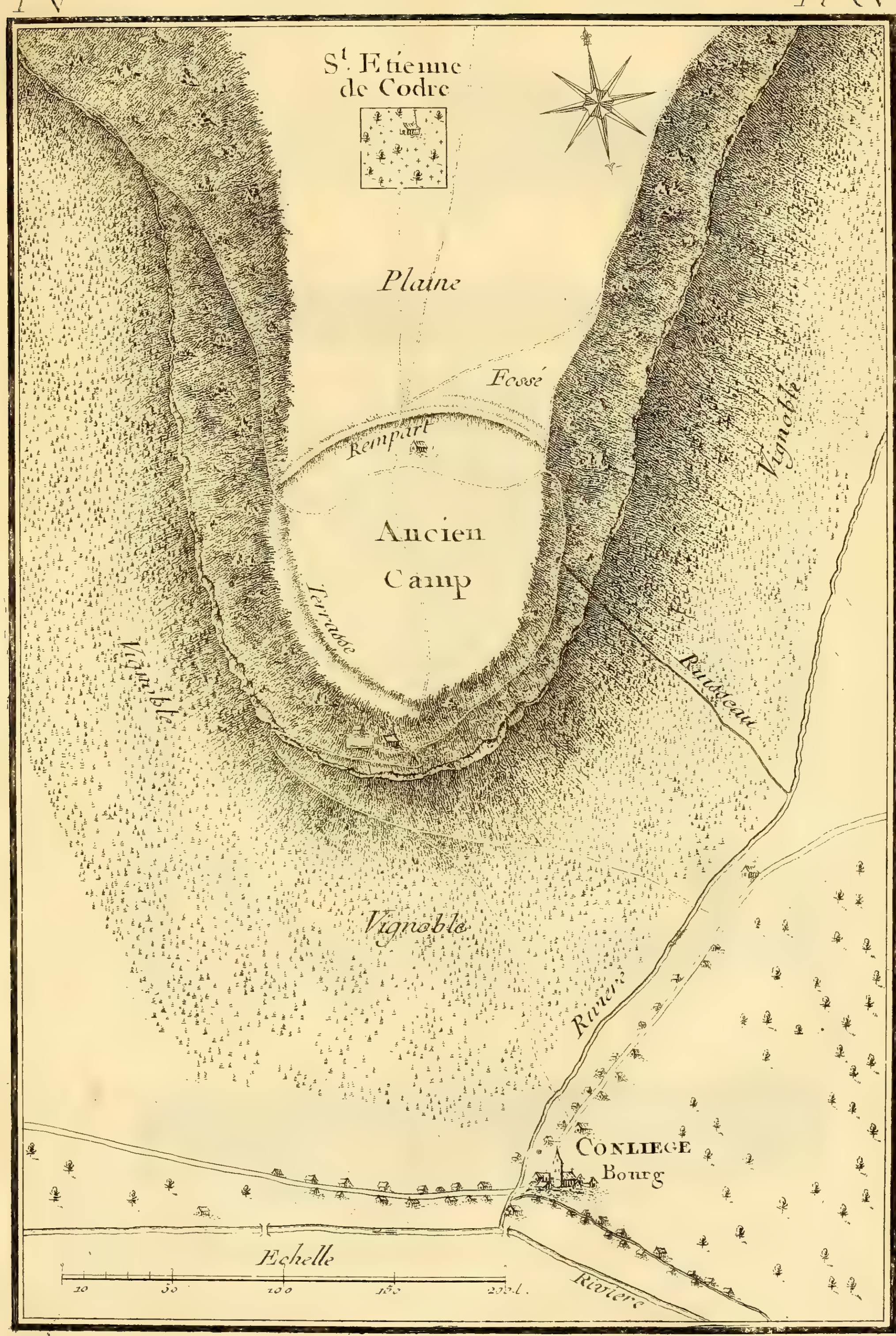


PLAN de la Montagne de Gergovia et des Environs

Sud
Puy de Monton
Le Crest
Montagne de la Serre
La Roche
Jussat
Merdogne
A
Lac de Sarlieve
Est
Gergovia
Ouest
Romagnat
Besance
100 200 300 400 500 600. 1200 Toises.
Rognon
Mont
Nord

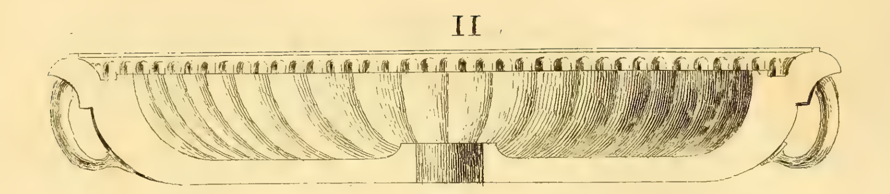



I
II
III
VII
IV
V
VI
A
VIII


St. Etienne de Codre
Plaine
Fossé
Rempart
Ancien Camp
Terrasse
Vignoble
Vignoble
Ruisseau
Vignoble
Riviere
CONLIEGE
Bourg
Echelle
10 50 100 150 200 t.
Riviere

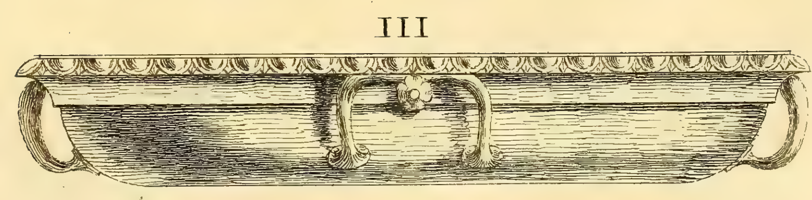


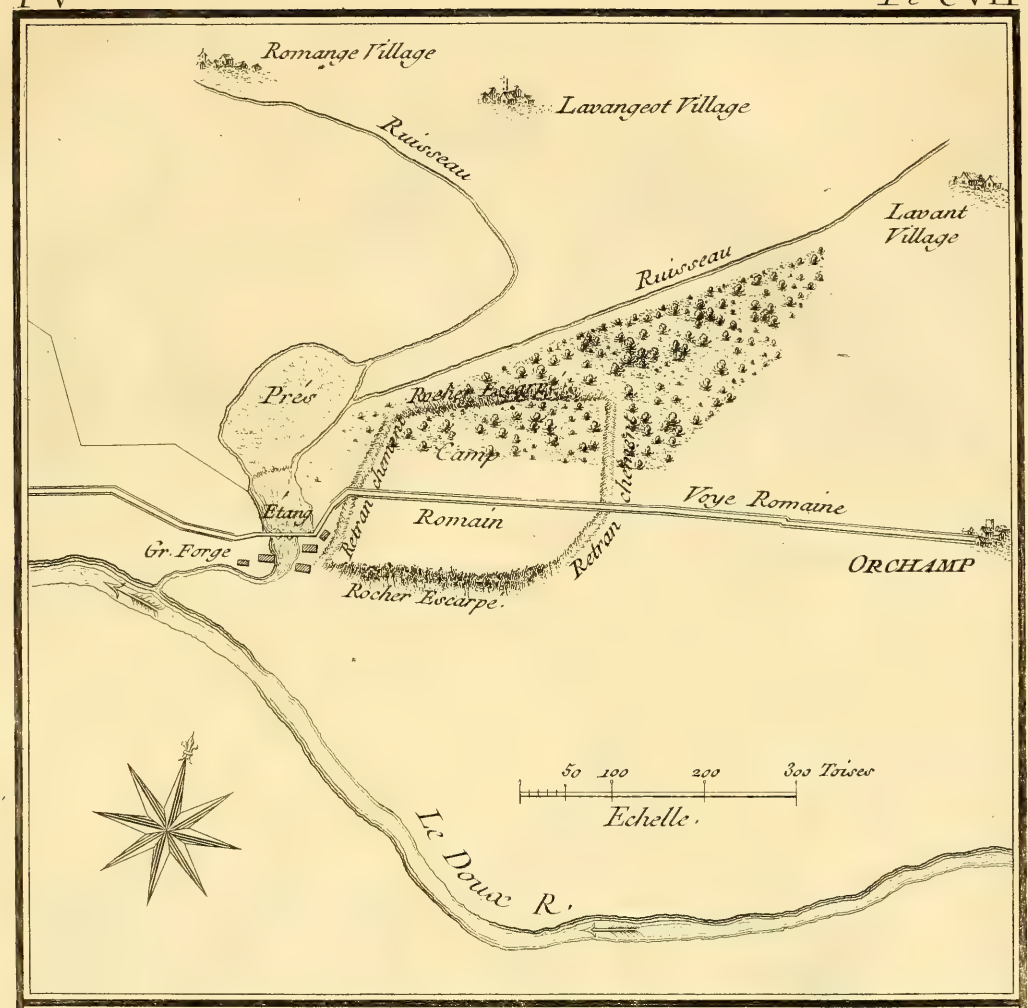
II



I

III





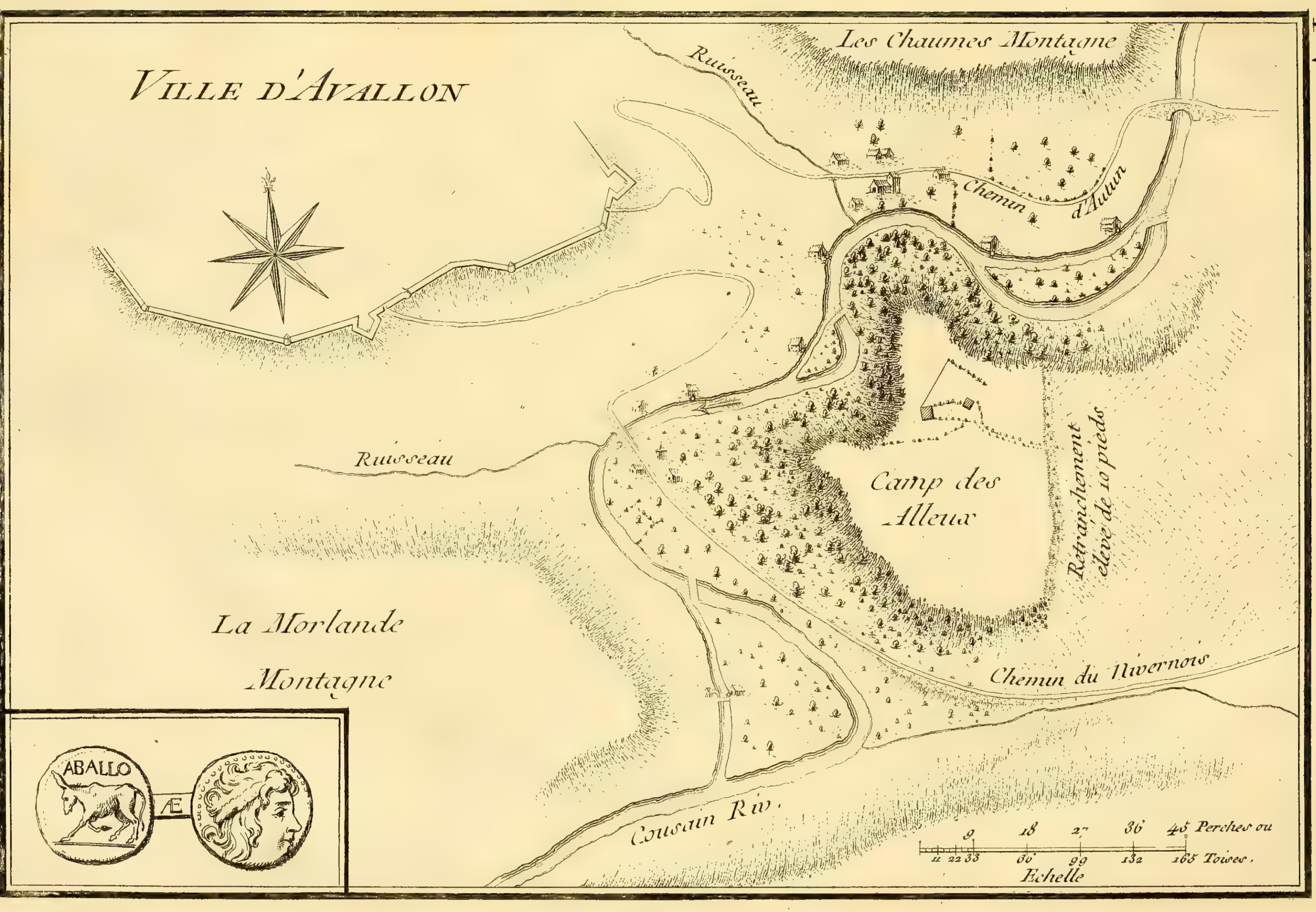
PLAN d'un Ancien Camp sur la grande route de Dole à Besançon.



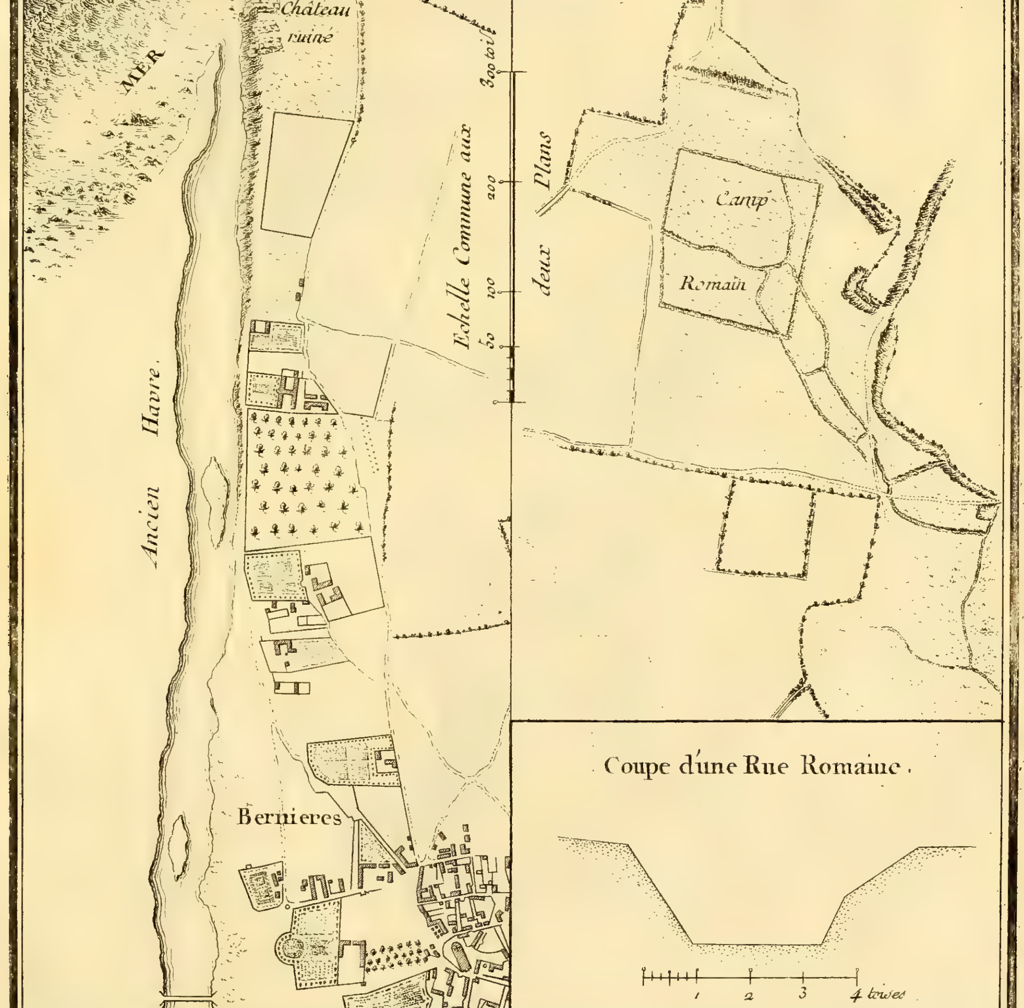


II

I

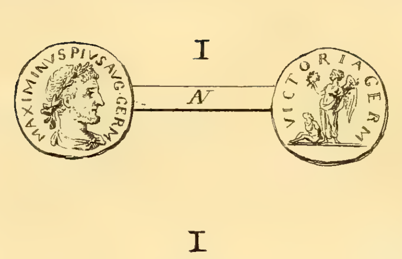

VILLE D'AVALLON
Les Chaumes Montagne
Ruisseau
Chemin d'Autun
Ruisseau
Camp des Alleux
Retranchement élevé de 10 pieds
Chemin du Nivernois
La Morlande
Montagne
Cousain Riv.
9 18 27 36 45 Perches ou
11 22 33 66 99 132 165 Toises.
Echelle
ABALLO
Æ



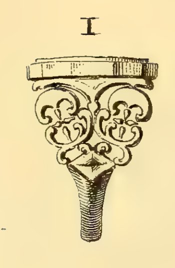

PLAN ET ENVIRONS DE BERNIERES.
Rue Romaine
Rue Romaine
Le Tombet
Rue
Romaine
50 100 200 300 400 500 600 700 800 toises.
Château ruiné
MER
Ancien Havre.
Bernieres
Echelle Commune aux deux Plans
300 toi.
200
100
50
0
Camp Romain
Coupe d'une Rue Romaine.
1 2 3 4 toises

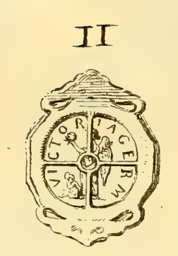


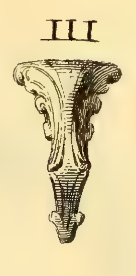


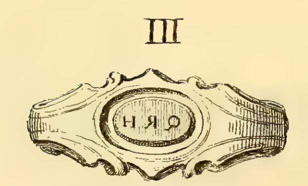

I
MAXIMINVSPIVSAVG.GERM
AV
VICTORIAGERM

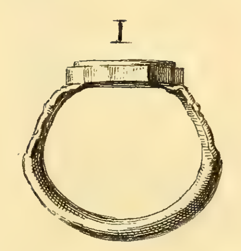

I
MAXIMINVSPIVSAVG.GERM

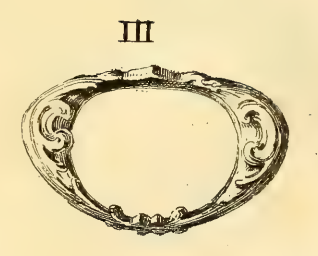

I


II
VICTORIAGERM


III


III


I


III



Sud

Est

Ouest

Nord

S.t Thomas
Paroisse

Camp du Vié-laon

50 100 150 200

Echelle de 200 Toises.

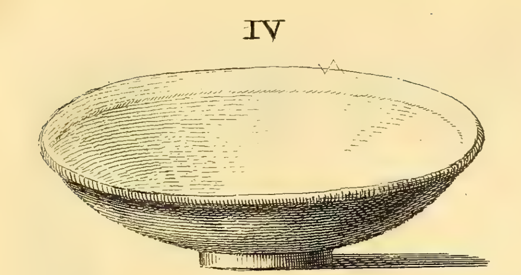
Raïons sur l'Eglise de S.t Erme.

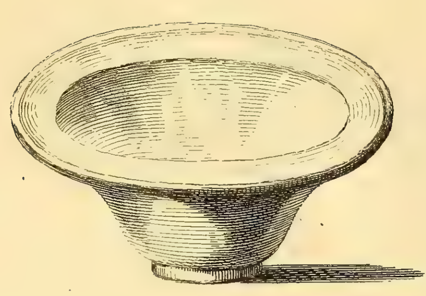
Moulin de S.t Erme



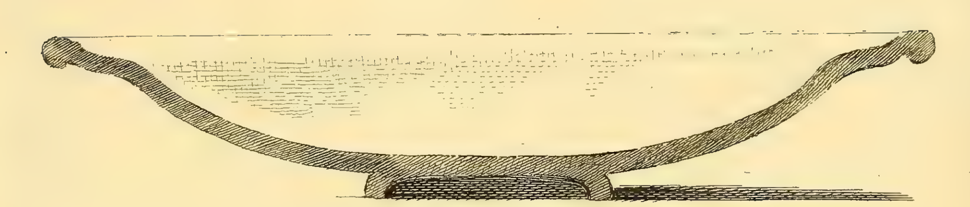


IV

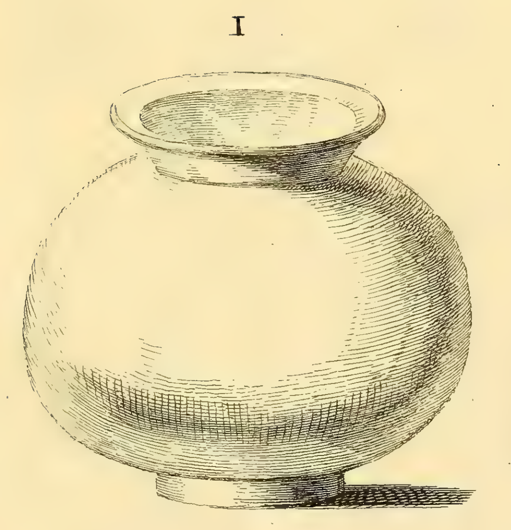




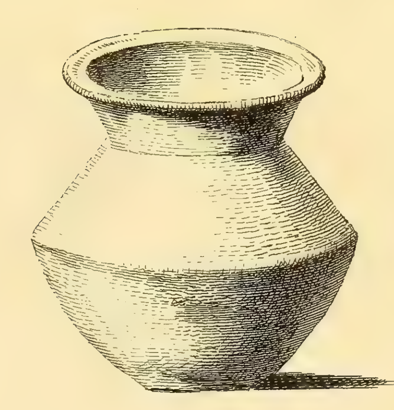
V

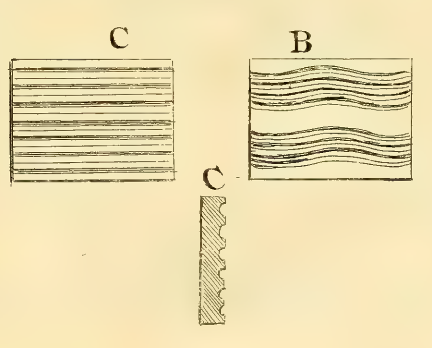


I

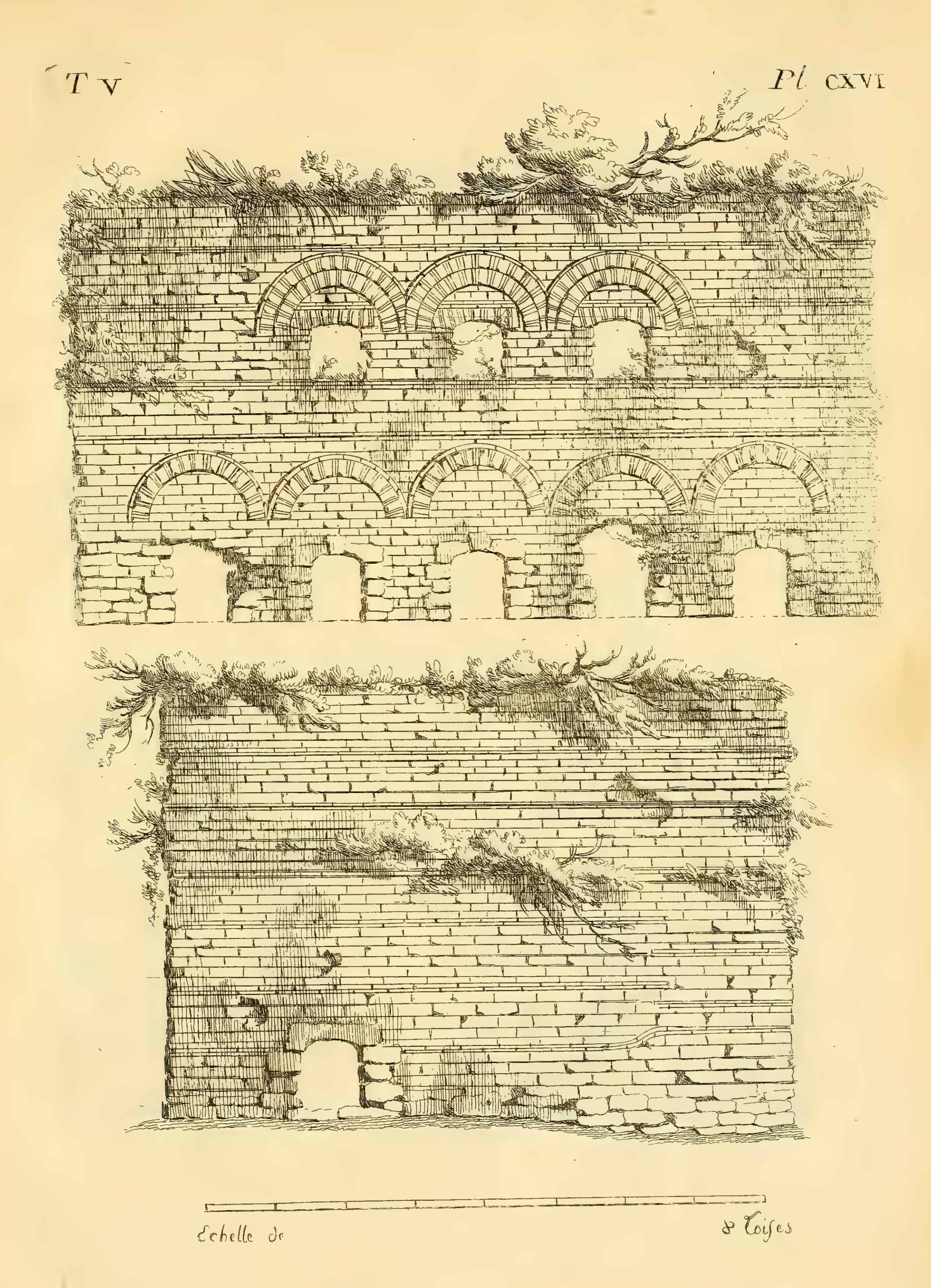


II





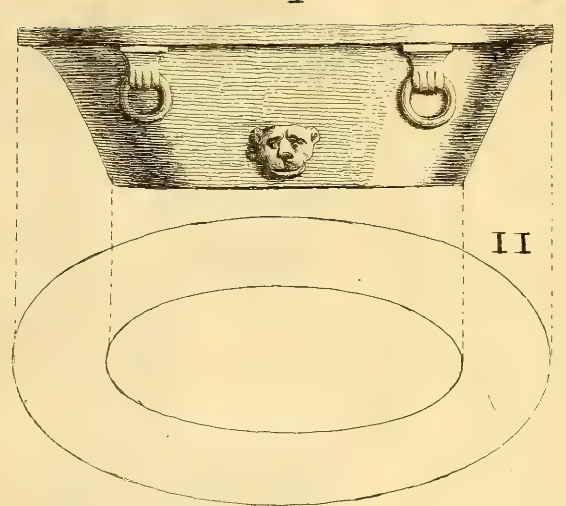
Ecrelle de Toises


Echelle de
8 Toises

III



I

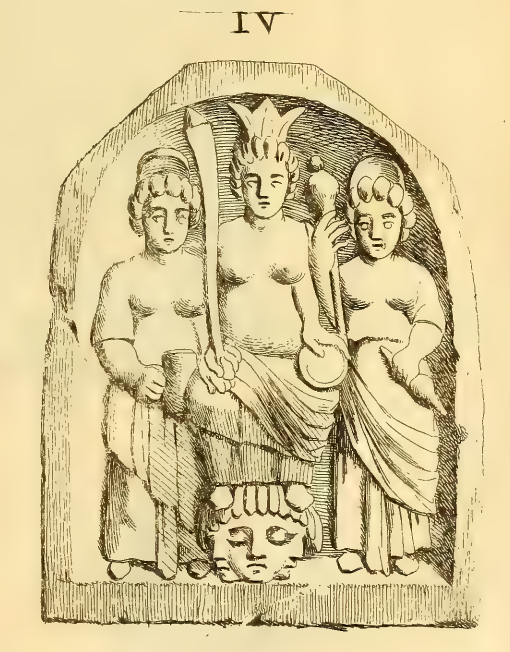


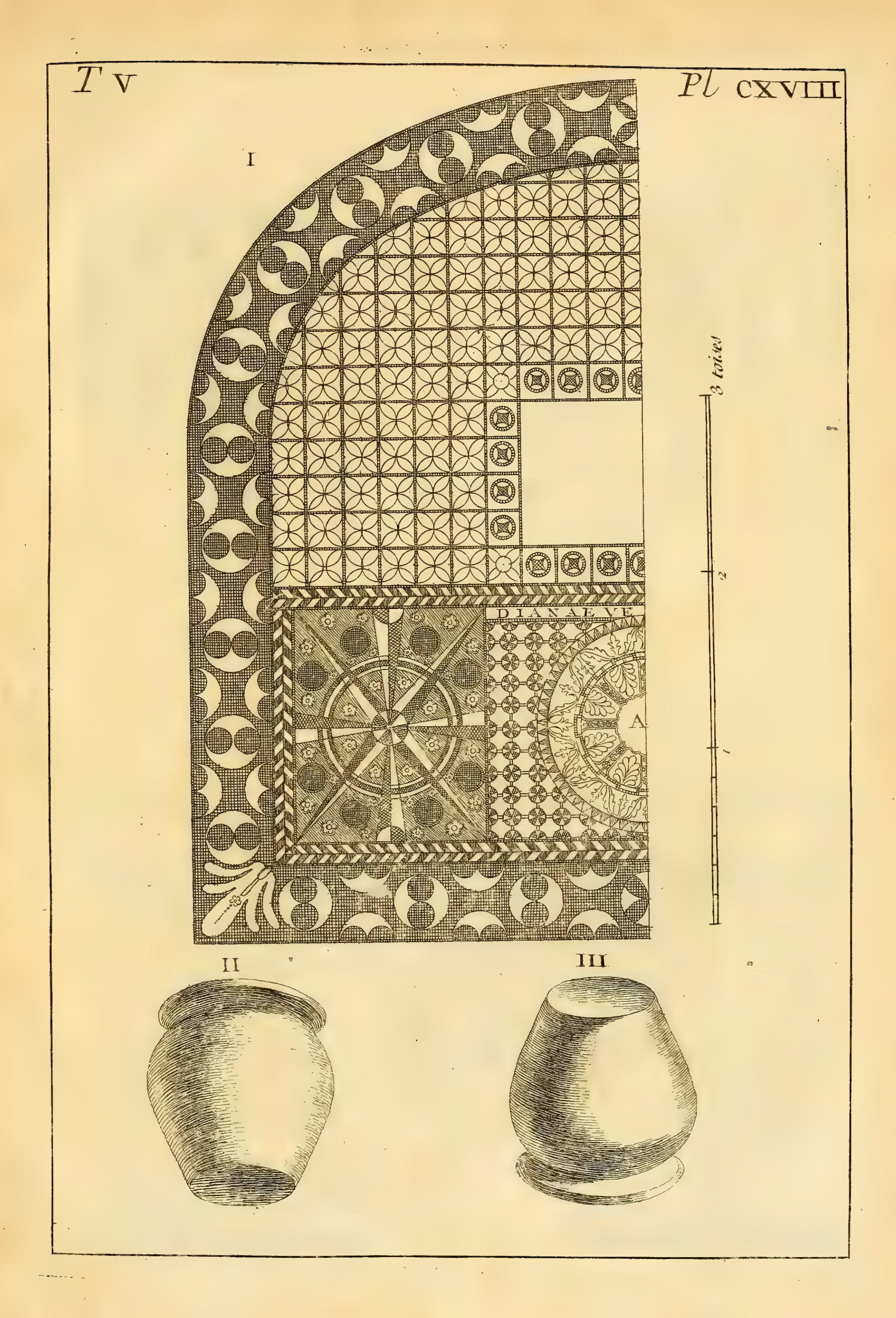
II

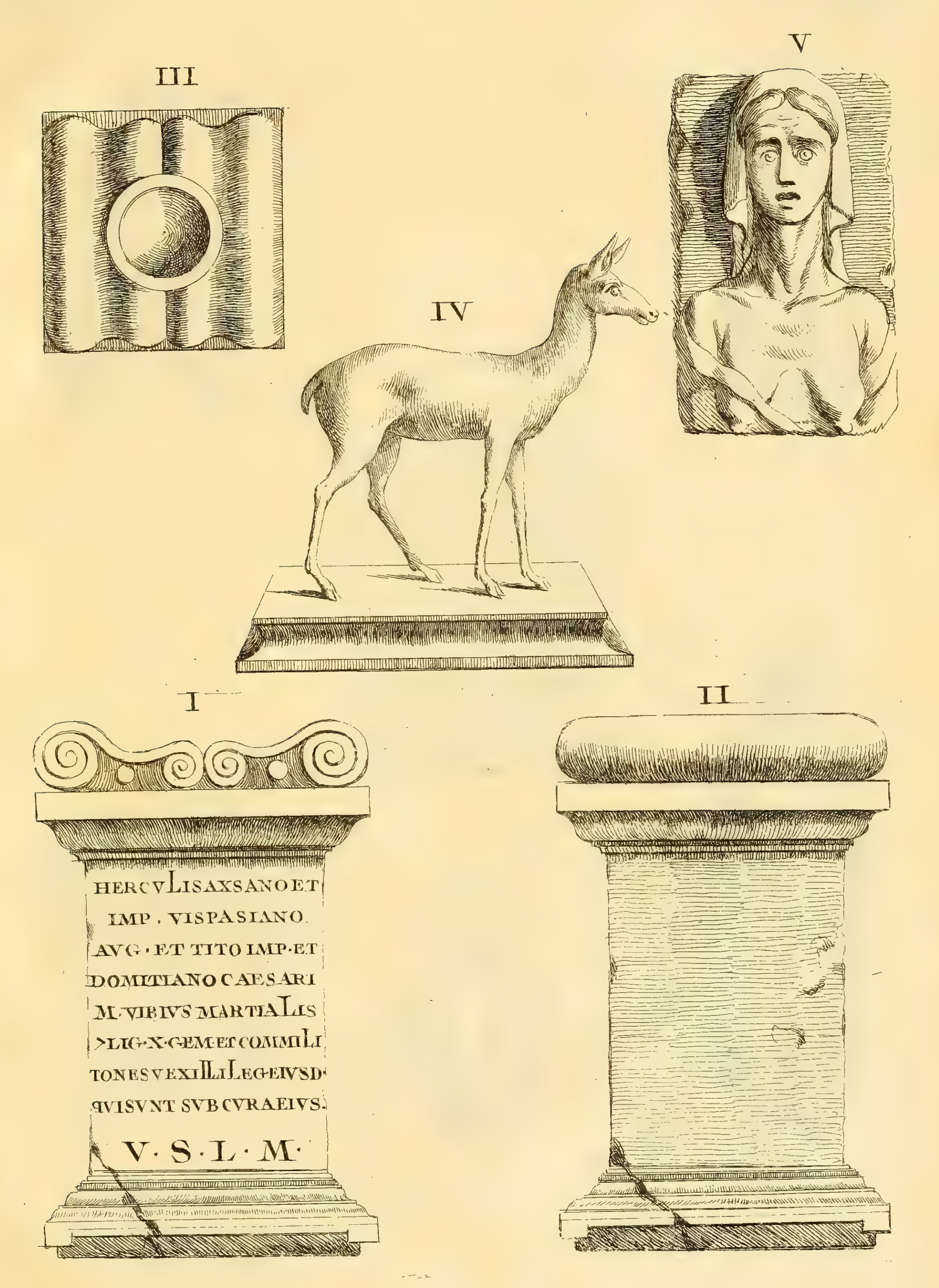
V



IV

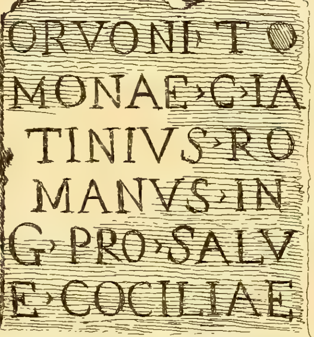


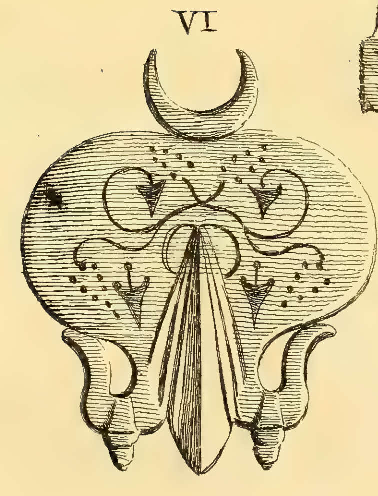

I
DIANAE VE
A
3 toises
2
1
II
III

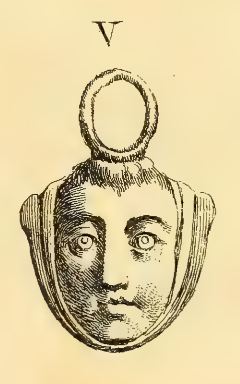

III
V
IV
I
II
HERCVLISAXSANOET
IMP. VISPASIANO.
AVG·ET TITO IMP·ET
DOMITIANO CAESARI
M·VIBIVS MARTIALIS
>LIG·X·GEM·ET COMMILI
TONES VEXILLI LEG·EIVSD·
QVI SVNT SVB CVRA EIVS·
V·S·L·M·

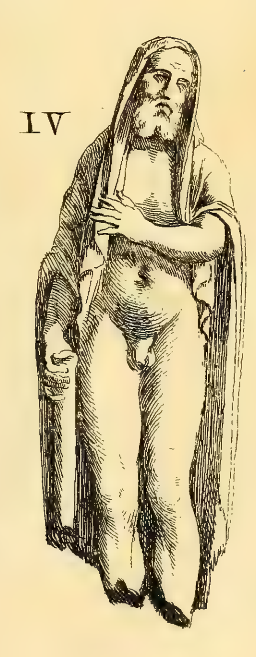

II

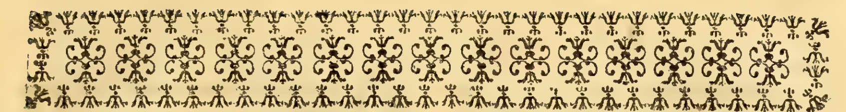

I


III
ORVONI T
MONAE C IA
TINIVS RO
MANVS IN
G PRO SALV
E COCILIAE
FIF EX VOTO


VI


V


IV



TABLE

DES PRINCIPALES MATIERES CONTENUES DANS CE VOLUME.

C

D

E

Fin de la Table des Matieres.

Fautes à corriger dans ce cinquième Volume.

PAGE 9. *lig.* 7. Lyon, *lisez* Lion.
Pag. 33. *lig.* 5. Prœneste, *lis.* Præneste.
Pag. 34. *lig.* 12. de Monument pareil, *lis.* de Monumens pareils.
Pag. 36. *lig.* 3. λέπο, *lis.* λέπω.
Ibid. *lig.* 10. ρυγχος, *lis.* ρύγχος.
Pag. 39. *lig.* 31. Cercopithète, *lis.* Cercopithèque.
Pag. 80. *lig.* 3. car on pourroit, *lis.* car on ne pourroit.
Pag. 94. *lig.* 28. le sentiment de détails, *lis.* le sentiment des détails.
Pag. 95. *lig.* 8. elle n'est, *lis.* elle est.
Ibid. *lig.* 24. les têtes, *lis.* les tettes.
Pag. 113. *lig.* 18. avant qu'ils tombassent, *lis.* avant qu'il tombât.
Pag. 140. *& ailleurs*, *lig.* 1. les agathes, *lis.* les agates.
Pag. 200. *lig.* 2. Vei, *lis.* Veii.
Pag. 278. *lig.* 32. Marbel, *lis.* Martel.
Pag. 282. *lig.* 27. en lignes directes, *lis.* en ligne directe.
Ibid. *lig.* 36. des morceaux, *lis.* des monceaux.
Pag. 290. *lig.* 29. Burgaria, *lis.* Bergusia.
Pag. 291. *lig.* 2. persécution des Chrétiens, *lis.* les recherches de la part des Chrétiens.
Pag. 293. *lig.* 15. Alexia, *lis.* Alezia.
Pag. 303. *lig.* 7. *& autres*, Châlons, *lis.* Challon.
Ibid. *lig.* 31. Vavilli, *lis.* Navilli.
Pag. 307. *lig.* 12. Abullo, *lis.* Aballo.
Ibid. *lig.* 15. Sernizelles, *lis.* Sermizelles.
Pag. 311. *lig.* 10. Bam, *lis.* Barn.
Pag. 312. *lig.* 6. Oisement, *lis.* Oisemont.
Pag. 317. *lig.* 2. Eburonicum, *lis.* Eburovicum.
Pag. 318. *lig.* 26. Nate, *lis.* Nas.
Ibid. *lig.* 27. Il en est parlé dans les Commentaires de César, & l'Itinéraire d'Antonin cite cette Ville en ces ces termes: *Tullum & Nasium civitates Leuconum. Corrigez toute cette phrase, & lisez :* Ptolémée parle de *Tullum* & de *Nasium*, villes des Peuples *Leuci*. L'Itinéraire d'Antonin fait aussi mention de *Nasium*.
Ibid. *lig.* 30. Naix, *lis.* Nais.
Pag. 334. *lig.* 10. S. Genist, *lis.* S. Genis.





